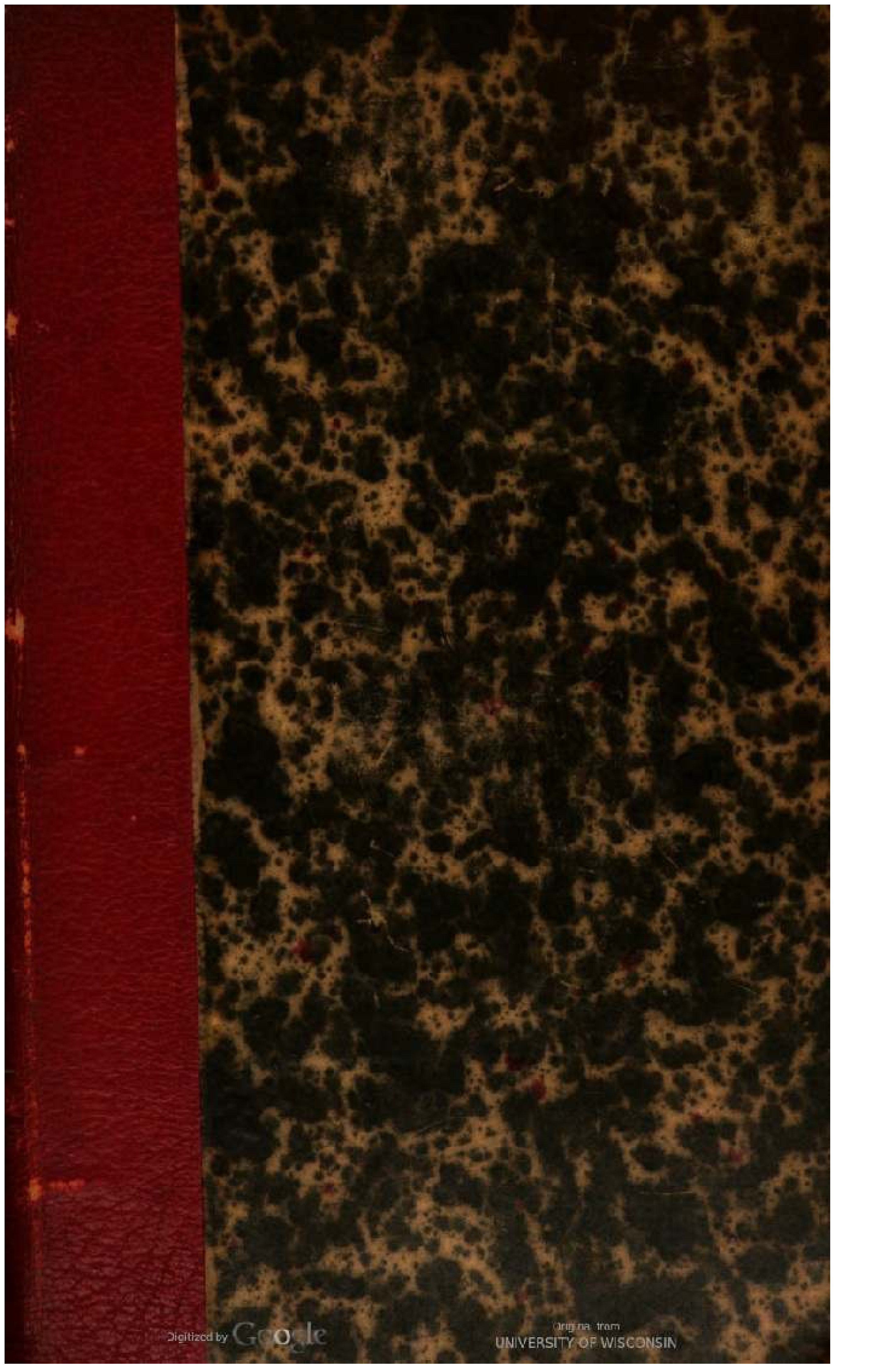
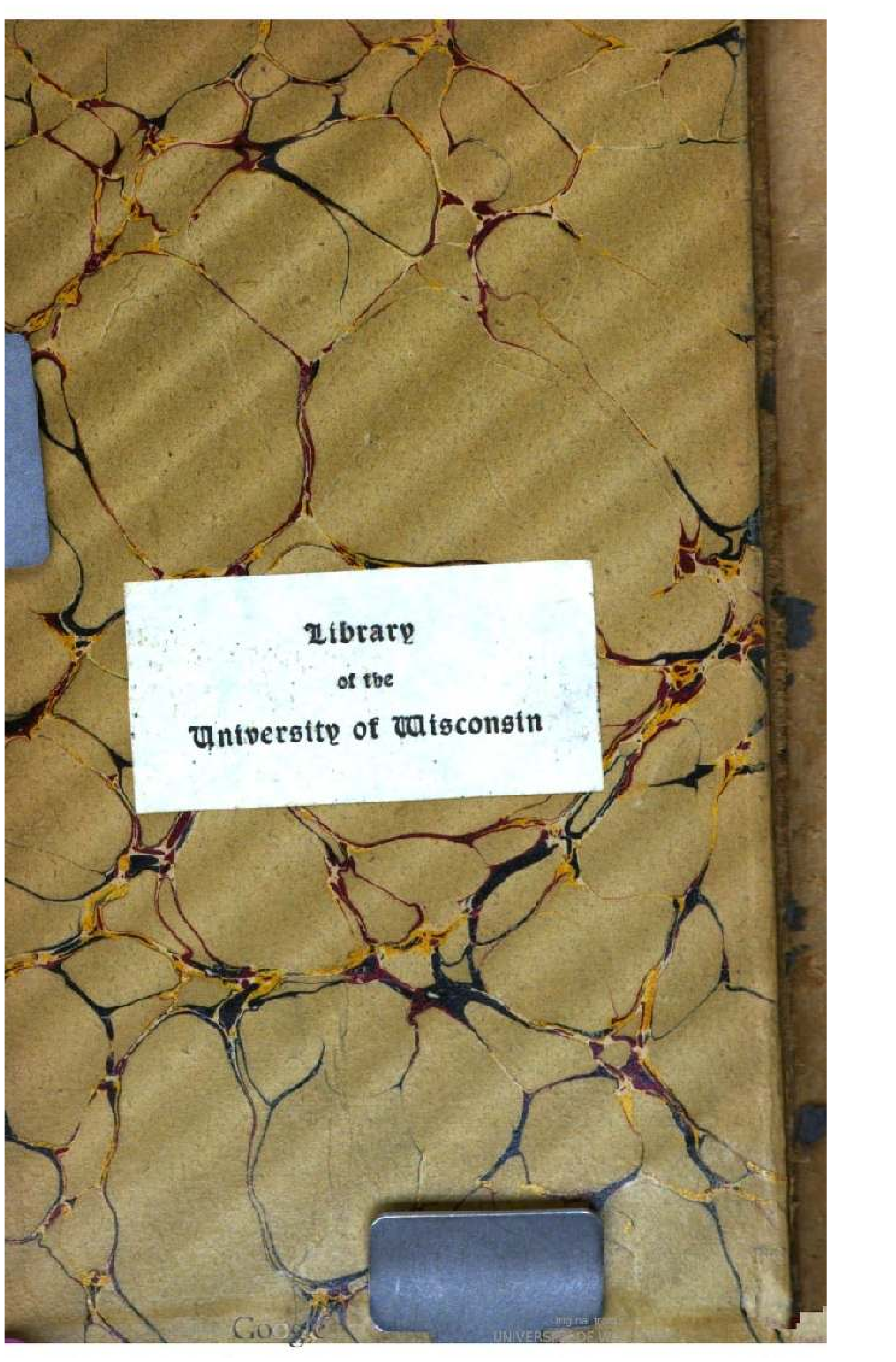
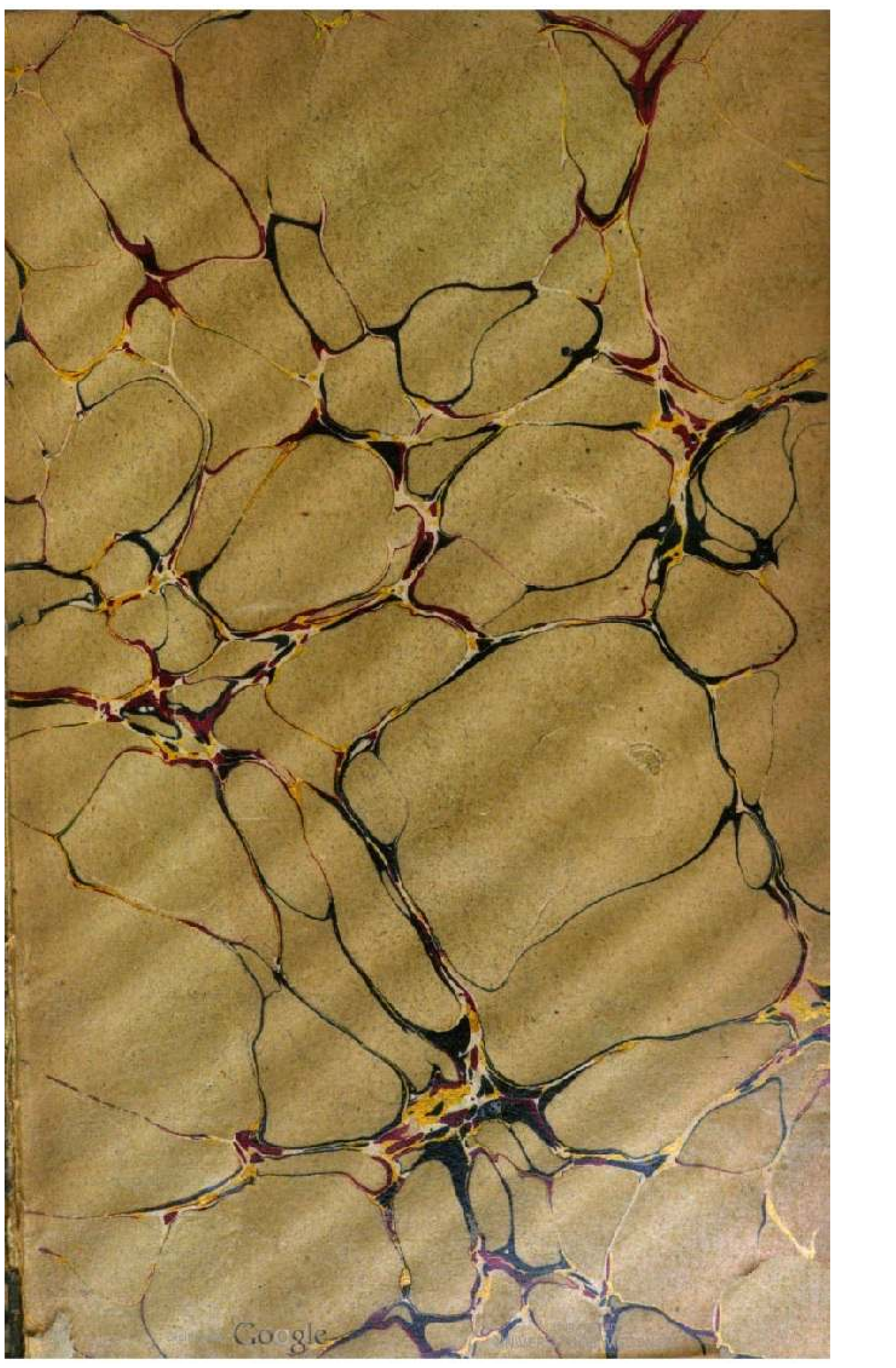


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN



Google



Google

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

LE

RÈGNE DE MARIE STUART

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

TOUS DROITS RÉSERVÉS.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

HISTOIRE

DU

RÈGNE

DE

MARIE STUART

PAR

Martin PHILIPPSON

ANCIEN PROFESSEUR AUX UNIVERSITÉS DE BONN ET DE BRUXELLES

TOME TROISIÈME



PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

1892

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

152114
APR 17 1911
F433
.P53
3

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

MARIE STUART.

CHAPITRE III.

LA GUERRE CIVILE

Lorsque, jeune femme de dix-huit ans, Marie Stuart était revenue dans son pays, en 1561, elle avait adopté un plan de conduite des plus habiles, évidemment inspiré par son oncle, le cardinal de Lorraine : elle s'était résignée à ajourner tous les projets de réaction catholique, à se laisser entre temps gouverner par les chefs du parti calviniste et à flatter la reine d'Angleterre, afin d'en obtenir la reconnaissance comme héritière. Quelque adroit que fût ce dessein, il s'était heurté contre l'inébranlable résolution d'Élisabeth Tudor de ne jamais désigner son successeur au trône d'Angleterre. Se voyant frustrée dans ses espérances, Marie avait alors changé la direction de sa politique et négocié son mariage avec le fils de Philippe II, afin de conquérir par les armes, avec l'aide des flottes et des régiments espagnols et des trésors de l'Inde, cette couronne dont sa cousine refusait de l'assurer même pour un avenir lointain. Mais une nouvelle déception l'attendait encore de ce côté : le roi catholique n'osa placer son fils, inintelligent et d'une nature maladive, à la tête d'une entreprise aussi risquée et

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

aussi dangereuse. Voulant à tout prix préparer sa future domination sur toute la Grande-Bretagne, la reine d'Écosse épousa alors le chef des catholiques d'Angleterre, son compétiteur pour la couronne de ce pays, et chercha à entamer la lutte contre Élisabeth, en s'appuyant sur tous les fidèles de Rome, non seulement dans son royaume, mais dans le monde entier.

Le ton que la reine d'Angleterre prit envers sa cousine prouve clairement qu'elle avait fort bien pénétré ses véritables intentions, et qu'elle était décidée à les combattre. Elle répondit immédiatement aux lettres de Marie apportées par Beaton que, malgré toutes les protestations d'amitié, elle ne voyait dans ses actes que des preuves de sentiments contraires; désirant être tout à fait renseignée à cet égard, elle envoya en Écosse un de ses serviteurs particuliers, Jean Tomworth[1]. Charger d'une telle mission un personnage aussi insignifiant, c'était déjà une offense, et ses instructions n'étaient pas de nature à enlever de l'esprit de Marie la pénible impression que le choix d'un tel ambassadeur devait y produire[2]. Tomworth avait ordre de blâmer, en termes énergiques, la conduite *très étrange* et fort dangereuse de la reine d'Écosse, qui avait fait preuve envers sa cousine d'une méfiance fort blessante et s'était engagée avec Darnley d'une façon telle que l'influence d'Élisabeth dans cette affaire avait été complètement anni-

1. Élis. à Marie, 30 juillet; *Cal.*, n° 1334. — Cf. *ibid.*, nos 1335, 1336.

2. Les instructions *publiques*, données à Tomworth, sont imprimées dans Keith, t. III, p. 223-228.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hilée. Elle se plaignait donc de tout, de la protection accordée aux *traîtres* Lennox, du caractère trompeur de la mission de Hay, du caractère hostile de l'ambassade de Beaton. Mettant ainsi en œuvre un stratagème dont on usait déjà depuis un temps immémorial et recommandé récemment encore par Cecil, Élisabeth renversait les rôles et accablait de reproches une personne qu'elle-même avait lésée dans ses intérêts les plus chers. Mais elle ne s'en tint pas là, elle fit plus encore en s'ingérant directement dans les affaires intérieures d'Écosse, sans nul souci ni respect pour la dignité d'une souveraine indépendante. « Votre Grâce s'oublie merveilleusement, faisait-elle dire à Marie par Tomworth, en soulevant des factions parmi votre noblesse, mesure dont aucun bien ne peut s'ensuivre pour vous ou pour votre royaume, mais au contraire, des dangers pour vous ou, du moins, la ruine pour vos bons sujets; et si les choses se passent ainsi qu'on le dit, Votre Grâce est certes amenée par des conseillers de peu d'entendement à se sentir offensée et irritée vis-à-vis d'hommes dont vous avez si bien éprouvé la fidélité envers Votre Majesté[1] ». Élisabeth somma sa cousine de suivre une autre conduite et surtout de ne rien changer en matière de religion, « comme il y a grande apparence que Votre Majesté en a l'intention ». Tomworth devait enfin, au nom de sa souveraine, recommander chaudement le comte Murray, pour lequel « Votre Grâce ne devrait pas se montrer si sujette à variation que de

1. Je ne cite pas d'après le texte de KEITH, qui est tronqué en divers endroits, mais bien d'après la copie manuscrite, Londres, *Brit. Mus.*, *Royal Manuscr.*, 18 B vi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

concevoir des soupçons contre quelqu'un dont vous avez eu, avec raison, excellente opinion depuis longtemps, pour sa fidélité, pour son dévouement et pour son habileté à vous servir ».

Cette leçon donnée, avec une pareille arrogance, par un souverain à un autre sur le gouvernement intérieur de son royaume est un fait peut-être unique dans l'histoire.

Les instructions secrètes de Tomworth lui enjoignaient d'user de tous les moyens pour amener une réconciliation entre la faction de Murray et la reine, en évitant toutefois que celle-ci ne se jetât dans les bras de la France. Il pouvait parler, si cela était nécessaire, à Lennox et à Darnley, mais sans reconnaître ce dernier seigneur comme époux de la souveraine d'Écosse. On contestait ainsi à Marie même le droit de se marier sans le consentement formel de la reine Élisabeth[1] !

Le message verbal dont Tomworth était chargé envers la reine d'Écosse était déjà suffisamment hostile et insolent ; mais ce qui est pis encore, il était porteur d'une importante somme d'argent qu'il avait l'ordre de déposer en passant, à Berwick, pour y être distribuée parmi les séditieux, en cas de besoin[2]. L'ambassadeur devait donc fomenter la révolte contre la princesse près laquelle il était accrédité.

1. Cette partie de l'instruction, non imprimée dans KEITH, se trouve dans le *Calendar*, 1565-66, nº 1333 §§ 8-12.

2. Tomworth et Randolph à Cecil, 10 août ; *Cal.*, nº 1370 § 8. — Je passe sous silence les instructions ultérieures pour Tomworth, rédigées après son départ, et qui n'ont jamais été expédiées ; *Cal.*, nº 1351.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il arriva le 5 août à Édimbourg, et sa première visite fut pour Lethington, qui lui conseilla de ne pas se fier à sa souveraine, ennemie irréconciliable des seigneurs de son royaume et décidée à les ruiner. Après cette singulière communication du secrétaire d'État de la reine Marie, Tomworth se rendit auprès de cette princesse qui, dédaignant de négocier avec lui, l'adressa à son Conseil privé. Lorsqu'il s'y présenta, accompagné de Randolph, on déclara qu'on ne traiterait qu'avec lui seul, et non pas avec Randolph dont on connaissait trop l'hostilité envers la reine. Ce n'est qu'à grand'peine que l'ambassadeur ordinaire obtint la permission d'assister aux conférences[1]. Cette conduite des conseillers de Marie Stuart, à un moment où ils devaient pourtant désirer ne pas pousser la reine d'Angleterre à des mesures extrêmes, démontre suffisamment combien les rapports étaient déjà tendus entre les deux gouvernements.

Entre temps Tomworth, aidé sans doute par Randolph, s'était mis en rapport avec les rebelles, et pressé par eux de venir en aide à leur manque d'argent, il envoya chercher à Berwick la somme qu'il y avait laissée[2]. Il la remit à deux bourgeois d'Édimbourg, Jacques Nicholson et Jean Johnston, qui y avaient été autorisés par Murray, et qui furent plus tard punis de ce fait par la confiscation de leurs biens et par leur condamnation à la peine de mort, qu'ils n'évitèrent qu'en se réfugiant en Angleterre[3]. Tomworth et Randolph

1. Tomworth et Randolph à Cecil, 10, 20 août ; *ibid.*, n°s 1370 §§ 3, 4, 1402 §§ 1, 2.
2. *Ibid.*, n° 1370 § 8.
3. Nicholson et Johnston à Élisabeth, *ibid.*, n° 1348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'ingénièrent à faire courir les bruits les plus sinistres sur les sentiments et les projets de la reine d'Écosse[1]. Ils n'y réussirent que trop bien. On prétendit même à Londres que les Écossais avaient ouvert les hostilités contre l'Angleterre, et qu'ils avaient reconnu militairement la place de Berwick pour l'attaquer[2].

A Édimbourg, la méfiance à l'égard des deux ministres anglais était unanime. Sur l'ordre de la reine Marie, Randolph fut menacé d'être placé sous la surveillance de plusieurs agents armés s'il ne donnait des garanties de sa bonne et loyale conduite; on chercha à l'éloigner en le priant de se retirer à Berwick: mais la fermeté de l'ambassadeur fit échouer tous ces projets[3]. S'étant convaincus que l'on ne pouvait se débarrasser de lui d'une manière amiable, certains conseillers de la reine Marie résolurent d'y arriver par la force et même par le crime. Un jour que les deux envoyés anglais chevauchaient entre Édimbourg et Leith, ils se virent subitement attaqués par sept hommes. Mais le coup de main échoua, et toute la bande fut envoyée en prison[4]. Un mois après, tous les individus qui avaient pris part à cette affaire furent mis en liberté, — ce qui prouve surabondamment qu'ils avaient agi à l'instigation d'un ou de plusieurs personnages puis-

1. Tomworth et Randolph, ainsi que Tomworth seul, à Leicester, 10 août; *ibid.*, n°s 1371, 1372.

2. Ms. Dépêche d'un agent toscan à Londres, 5 sept. 1565 (Original); Florence, *Arch. du royaume*, *Inghilterra*, falza 4185 (voir *Pièces justificatives*, n° L). — Cette pièce avait échappé à la vigilance du prince Labanoff.

3. C'est ainsi, du moins, que Randolph présente les choses à S. Guill. Cecil, 20 août; *Cal.*, n° 1402 § 3.

4. Bedford à Cec., 16 août; *ibid.*, n° 1375 § 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sants[1]. L'entreprise rappelle si bien les coutumes italiennes de cette époque que la pensée se porte instinctivement sur le Piémontais Riccio comme l'auteur de cette tentative de meurtre.

A peine échappé à ce danger, Tomworth fut congédié par la reine Marie. Dans sa réponse officielle, elle fit valoir, non sans un certain sentiment de triomphe, cette circonstance que tous les grands monarques de la chrétienté venaient d'approuver son mariage. Qu'y avait-il donc d'étrange de sa part de garder en Écosse son propre époux et son beau-père, d'autant plus que celui-ci était un comte écossais et qu'il lui avait été tout spécialement recommandé par la reine d'Angleterre? Répondre à un tel argument était difficile. Marie protesta de son désir extrême de rester en bons rapports avec sa cousine, mais annonça en même temps sa ferme résolution de faire appel à ses « amis, alliés et confédérés » au cas « que Dieu empêche », où l'Angleterre prendrait des mesures hostiles. « Sa Majesté, fit-elle répondre fièrement à Élisabeth, n'est pas d'une si basse extraction ni ne possède si peu de moyens qu'elle ne puisse montrer au monde par des faits que ses résolutions ne méritent pas d'être taxées de peu importantes! » Elle repousse avec indignation toute ingérence de la reine Élisabeth dans les affaires intérieures d'Écosse, nie avoir rien entrepris contre la religion protestante et demande à sa cousine de rendre la liberté à la comtesse de Lennox, leur proche parente commune[2].

Cette réponse aussi habile que ferme fait beaucoup

1. Rand. à Cec., 19 sept. ; *ibid.*, n° 1514 § 4.
2. Keith, III, 228-235.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'honneur aux nouveaux conseillers de la reine d'Écosse. Celle-ci para, d'ailleurs, toute accusation d'hostilité par un coup des plus adroits: elle se déclara prête à conclure avec Élisabeth une alliance perpétuelle, offensive et défensive, pour elles-mêmes et pour leurs enfants légitimes, prête aussi à promettre de ne jamais rien innover en matière de religion en Angleterre, — si sa cousine voulait publiquement et légalement reconnaître son droit de succession éventuelle dans ce dernier pays. Il est évident que Marie savait alors pertinemment que sa cousine n'accepterait jamais cette condition; mais son but était de faire preuve de bonne volonté et mettre ainsi le gouvernement anglais dans son tort.

Les véritables intentions de Marie, dirigée par Riccio, différaient entièrement des protestations officielles que ses admirateurs passionnés ont trop souvent acceptées sans contrôle. Informée des menées hostiles de Tomworth, elle ordonna à lord Hume, gardien des Marches, d'arrêter le camérier de la reine Élisabeth lors de son passage vers la frontière, sous prétexte qu'ayant refusé un passeport signé par Henri et Marie, roi et reine d'Écosse, il n'était pas autorisé à voyager dans ce pays (18 août[1]).

La conduite de l'envoyé anglais à l'égard du couple royal était certes offensante, on ne peut le nier, mais en d'autres circonstances on aurait fermé les yeux afin d'éviter un conflit avec le gouvernement de Londres. En conséquence de cet ordre, Tomworth fut arrêté à Dunbar, à mi-chemin entre Édimbourg et Berwick, et conduit au château-fort de Hume, au

1. Henri et Marie à lord Hume, 18 août ; *Cal.*, n° 1395.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

milieu de la Marche orientale (20 août[1]). Il y fut très sévèrement traité et enfermé dans une espèce d'écurie[2]. Toutes les réclamations de Randolph restèrent sans effet; la reine lui répondit invariablement que son collègue pourrait se libérer aisément en acceptant un passeport régulier. Lorsque Randolph la menaça de la vengeance de sa souveraine, Marie lui reprocha bien vivement ses propres rapports avec les rebelles, en lui faisant sentir qu'elle en était parfaitement informée[3]. Le diplomate fut fort étonné de voir l'humeur altière de la jeune reine, jadis si modeste et si aimable, et le changement profond qui s'était opéré en elle. « Je la trouve merveilleusement ferme, écrit-il, et si fière que je ne l'aurais jamais cru possible. »

La résolution qu'elle avait montrée dans l'affaire de Tomworth eut un plein succès. Après huit jours d'une dure détention, le camérier anglais préféra se soumettre et reconnaître la royauté de Darnley en acceptant le passeport signé par ce prince. Il fut immédiatement remis en liberté et put continuer son chemin vers Londres, où il arriva le 5 septembre[4]. Marie s'était vengée, à la fois, sur ce subalterne de ses intrigues avec les rebelles et avait infligé une humiliation sensible à son orgueilleuse souveraine.

Pendant quelque temps, la situation sembla lui devenir de plus en plus favorable: le peuple écossais

1. Tomw. à Cec., 21 août; *ibid.*, n° 1405.

2. Ms. Dép. d'un agent toscan du 5 sept.; *Pièces justificatives*, n° L.

3. Rand. à Cec., 27 août; *Cal.*, n° 1417 §§ 1, 2, 3, et STRICKLAND, t. IV, p. 182-186.

4. Ms. Dép. toscane du 5 sept.; *l. c.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

restait sourd aux appels réitérés que lui adressaient les séditieux et s'abstenait soigneusement de faire cause commune avec eux. De l'aveu même de Knox[1], on disait généralement dans les masses « que la cause de cette rébellion n'était pas le zèle pour la religion, mais la haine personnelle, l'envie portée à l'élévation rapide de plusieurs personnages [Darnley et Lennox], et autres circonstances toutes mondaines. » Abandonnés par la nation, les seigneurs révoltés ne se crurent pas en sûreté à Lochleven, situé trop près de la capitale. Ils se retirèrent donc dans le comté d'Argyle, au milieu du *clan* des Campbell et sous la protection des montagnes et des lacs des Hautes-Terres occidentales[2]. Leur situation était assez critique: après Murray, le comte de Rothes, sir Guillaume Kirkaldy de Grange, le tuteur de Pittarow et le prévôt de la ville de Dundée avaient été mis au ban du royaume. Pressés par le manque de ressources, ils dépêchèrent en Angleterre Nicolas Elphinstone, serviteur de Murray, qui réussit à arracher à l'avare Élisabeth un nouveau subside de dix mille livres sterling[3]. Cette princesse prit des mesures comme si la guerre avec l'Écosse était imminente. Elle ordonna à Bedford que, si un document ou un message officiel lui était présenté au nom de Darnley, il eût à déclarer qu'il ne pouvait rien accueillir au nom de ce seigneur qu'en sa qualité de sujet de la reine d'Angleterre. Elle lui commanda en outre de s'opposer à ce que les Écossais fortifiassent

1. II, 496.
2. *Ibid.*, et *Cal.*, nº 1370 § 7.
3. Knox, l. c. — Murray à Bedford, 2 août, et Bedf. à Cec., 8 août; *Cal.*, nºs 1356, 1367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la petite ville d'Aymouth, située en face de Berwick, mais sur le territoire écossais, et en ce cas de l'attaquer et de la garder[1]. Tandis que, sans aucun scrupule, elle interdisait ainsi aux Écossais d'exercer leur droit pourtant incontestable d'élever des fortifications dans leur propre pays, elle fit renforcer les remparts de Berwick, y réunit des provisions de guerre de toutes sortes et augmenta d'une manière considérable les troupes de la garnison[2].

En même temps que les rebelles écossais obtenaient d'Élisabeth d'importants secours et qu'ils pouvaient espérer voir bientôt les soldats anglais entrer dans leur pays pour leur assurer la victoire, ils réussirent à attirer à eux un bon nombre de nobles qui s'étaient d'abord rangés du côté de la reine. Les façons impérieuses du jeune imbécile dont l'amour aveugle et la politique téméraire de Marie Stuart avaient fait un roi d'Écosse, ainsi que l'influence gagnée dans les conseils de la couronne par des Italiens, tels que Riccio et le maître d'hôtel Francesco, irritaient en effet beaucoup de seigneurs, qui commencèrent à murmurer contre cette domination des étrangers. Les lords Ogilvie et Lindsay passèrent ouvertement aux mécontents[3]. Lord Hume et le laird de Cessford, très influents dans les Marches occidentales, furent ébranlés dans leur fidélité par l'orgueil de Darnley et des Italiens, par les intrigues continuelles des nobles séditieux et par l'influence des hauts fonctionnaires anglais des Marches,

1. Élis. à Bedf., 12 août; *Cal.*, nº 1379.
2. La même au même, 28 août, et Bedf. à Élis., 5 sept.; *ibid.*, nºs 1422, 1461.
3. Bedf. à Cec., 8 août; *ibid.*, nº 1367.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le comte Bedford et son subordonné lord Guillaume Scrope, gouverneur des Marches occidentales. Ce dernier pesa également sur les résolutions de sir Jean Maxwell, chef des plus importants dans cette partie des Borders écossais, protestant zélé, mais jusqu'alors dévoué à sa souveraine[1]. Il en fut de même à la cour de Marie. Lethington y était resté, nominalement encore secrétaire d'État, mais ayant perdu toute la confiance de sa maitresse. Voyant avec colère qu'il était remplacé dans les conseils intimes de la reine par un valet italien, il s'en vengea par ces petites trahisons secrètes qui lui étaient familières. Le chancelier même, Morton, favorisa secrètement les rebelles[2].

Confiant dans les secours anglais et dans l'assistance de la plupart des nobles calvinistes, les séditieux quittèrent leur retraite en Argyle, le 18 août, et se dirigèrent vers le sud. Ils se réunirent dans la province d'Ayr, cette partie occidentale des Basses-Terres toujours dévouée à la réforme religieuse. Le duc de Châtellerault, les comtes Murray, Glencairn, Rothes, les lords Boyd et Ochiltree se mirent à la tête des rebelles et convoquèrent tous leurs partisans pour le 24 août, afin de marcher sur Édimbourg même. Argyle resta dans son comté, promettant de réunir tous les *sauvages* du clan Campbell et de les amener à ses alliés, à Glasgow[3].

Permettre aux rebelles de reprendre forces et courage, ce fut de la part de Marie un grave tort, consé-

1. Scrope à Cec., 1er août ; *ibid.*, n° 1352.
2. Rand. à Cec., 4 sept. ; *ibid.*, n° 1456 § 1.
3. Murray à Cecil, 18 août, Bedford à Cecil, 22, Rand. à Cec., 7 août ; *ibid.*, nos 1396, 1407, 1417 § 5. — Knox, *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quence de ce qu'elle avait tenu à célébrer son mariage avant de les poursuivre ; néanmoins, grâce à sa résolution et à son énergie, elle sut empêcher le succès de leurs manœuvres. Elle réussit à augmenter le nombre de ses partisans et de contrebalancer ainsi les défections qui se produisaient dans les rangs de la noblesse. Avant tout, elle releva la maison des Gordon qu'elle avait abattue trois ans auparavant pour complaire à Murray. Le fils aîné du malheureux comte de Huntly, lord Georges Gordon, emprisonné au château de Dunbar, fut mis en liberté, reçu à Holyrood par le couple royal, qui l'accueillit avec beaucoup de faveur, et finalement amnistié. Il rentra en possession de la seigneurie de Gordon et du comté de Huntly, avec toutes les terres et dépendances ayant appartenu à son père[1]. Marie rappela également de l'exil un ancien vassal de Huntly, le comte de Sutherland, et écrivit en France pour faire revenir lord Seton, catholique zélé qui y avait cherché un asile à la suite d'une affaire de meurtre, et surtout pour inviter au retour son ancien protégé, le comte Bothwell[2]. Ces deux derniers seigneurs étaient considérés comme les pires adversaires que l'Angleterre eût parmi les Écossais[3], et leur rappel contenait tout un programme politique.

Les Lennox avaient toujours conservé d'intimes attaches avec les catholiques d'Angleterre, et Darnley en profita pour s'adresser à leurs chefs et les exciter à la révolte contre leur reine et contre son gouvernement dans le cas où ceux-ci feraient la guerre à l'Ecosse.

1. *Diurnal of Occurents.*
2. Smith à Cec., 29 août ; *Cal.*, nº 1430.
3. Rand. à Cec., 4 sept. ; *ibid.*, nº 1456.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ses coreligionnaires répondirent à son appel en lui faisant, à cet égard, des promesses formelles[1].

Marie se préparait ainsi à toute éventualité. Pour le moment, le plus important était de ne pas laisser aux rebelles le temps de se fortifier davantage. Elle convoqua donc tous les hommes valides des Basses-Terres centrales et orientales pour le 24 août à Linlithgow, ville située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, afin de combattre « certains rebelles qui, sous couleur de religion, ne songent qu'à troubler et à détruire la *république* », c'est-à-dire l'État[2]. La levée de soldats réguliers fut continuée, malgré la modeste situation financière de la reine. Les bourgeois d'Édimbourg, dont elle se méfiait, furent forcés à se racheter de leurs obligations militaires en payant deux cents soldats pour le service de la souveraine[3]. On enrôla six cents arquebusiers, deux cents soldats armés de piques, et l'on forma un petit parc d'artillerie. Partout dans le royaume résonnaient le tambour et la cornemuse, accompagnant de leur son bruyant les annonces des recruteurs de la reine. Elle chercha à diviser ses ennemis, en promettant plein et entier pardon à ceux qui abandonneraient immédiatement la cause des rebelles. Mais si elle consentait à ménager les membres, elle voulait frapper la tête de la révolte : « J'aime mieux, disait-elle, perdre ma couronne que de ne pas châtier Murray de sa mauvaise

1. *Privy-Council letter-book*, a° 1570, cité dans STRICKLAND, IV, 178. — Rand. à Cec., 10 août ; *Cal.*, n° 1370 § 6.

2. KNOX, II, 496, 497.

3. Procès-verbal du conseil communal d'Édimbourg, 4 août ; KEITH, t. II, p. 353, note 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conduite[1] ». Tous les amis du bâtard furent éloignés des fonctions publiques. Le laird de Pitarrow fut remplacé dans son poste de contrôleur des finances par le laird de Tullibardine. L'administration communale d'Édimbourg qui, en toute occasion, faisait preuve de partialité en faveur des calvinistes zélés, fut également dissoute par un décret royal et reconstituée dans un sens absolument royaliste, sous la direction du laird de Cragmillar[2], gentilhomme qui n'était pas même bourgeois de la capitale, mais connu pour ses tendances vers le catholicisme. Ce changement autoritaire des magistrats urbains était de la part de la reine un acte illégal, il est vrai, mais justifié par la nécessité. La ville d'Édimbourg fut condamnée, en outre, à payer deux cents livres sterlings pour les frais de la campagne.

Le nouveau gouvernement eut même le courage de résister au terrible Jean Knox. Le jeune roi, afin de se rendre plus populaire et d'enlever aux lords de la congrégation le prétexte de la religion, assista le dimanche 19 août au service protestant de la Haute-Église, où il eut à subir un sermon du réformateur. Mal lui en prit; car à peine le fougueux prédicateur eut-il aperçu le roi, assis sous un dais, qu'il commença à fulminer contre lui des allusions bibliques des plus injurieuses, disant que Dieu punissait les peuples en leur donnant comme princes des enfants et des femmes; que Dieu avait châtié avec raison Ahab et sa postérité, parce

1. Correspondance de Randolph. — KNOX, *l. c.*

2. Extrait des registres communaux d'Édimbourg, 23, 24 août; KEITH, III, 235-237. — KNOX, II, 498. — Rand. à Cec., 27, et Bedf. à Cec., 28 août; *Cal.*, nos 1417 § 5, 1425.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que ce roi n'avait pas voulu juger la méchante femme Jézabel; et d'autres aménités du même genre. Le pauvre roi dut écouter sans sourciller ces sanglantes insultes qui, tombant sur lui du haut de la chaire, contrastaient si terriblement avec la pompe princière de son siège et attiraient sur lui tous les regards d'une foule hostile. Mais à peine rentré au palais, Darnley fit citer Knox devant le Conseil privé. Comme à l'ordinaire, le prédicateur parut entouré d'une foule de ses partisans, mais il n'y avait plus alors personne dans le Conseil pour le soutenir, et la reine avait à sa disposition plusieurs compagnies de soldats fidèles : le temps n'était plus où elle se laissait intimider ou fléchir. On enjoignit à Knox de s'abstenir de prêcher pendant trois semaines; et le réformateur crut prudent de se soumettre à cette interdiction[1].

S'étant assurés ainsi du gouvernement et de la capitale, Marie et Darnley voulurent empêcher toute tentative de révolte de la part d'Argyle. Ils nommèrent donc le comte Athol, leur lieutenant dans le nord, « pour y attaquer et détruire les rebelles, leurs fauteurs, leurs terres et châteaux, par le glaive et par le feu[2] ». Eux-mêmes prirent l'offensive contre Murray, Châtellerault et leurs compagnons : ils se trouvèrent bientôt à la tête d'une petite armée de cinq mille hommes, bien pourvus d'armes à feu de tout genre[3]. Le dimanche, 26 août[4], les troupes royales quittèrent

1. *Diurnal of Occurents*, p. 81. — Knox, II, 497.

2. Édimbourg, 24 août; Burton, I, 359.

3. Bedf. à Cec., 2 sept. ; *Cal.*, nº 1450.

4. D'après le témoin oculaire Randolph, *Cal.*, nº 1417 § 3; et le *Household-Book* de la reine même, cité dans Chalmers, I, 233. — Le continuateur de Knox (II, 498) nomme le 25 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Édimbourg, pour se diriger par Linlithgow et Stirling sur Glasgow. L'avant-garde était commandée par Morton, le corps principal par Lennox, et à l'arrière-garde se trouvaient Marie et Henri, les dames de la reine, les lords du Conseil et le secrétaire Riccio. La souveraine, vêtue d'une magnifique robe de pourpre et d'or, portait une paire de pistolets à sa selle, tandis que le vaniteux Darnley s'était paré, lui seul dans l'armée, d'une cuirasse dorée. Le 29, les troupes arrivèrent devant Glasgow, centre alors du parti calviniste; elles espéraient y rencontrer les rebelles qui venaient du sud-ouest, mais cette attente fut déçue. Les séditieux ayant à peine pu réunir un millier de cavaliers, — car Argyle, dont le calvinisme ardent n'excluait pas la prudence, était tranquillement resté chez lui, — ils n'osèrent point affronter l'armée royale et s'arrêtèrent à dix kilomètres de Glasgow, à Paisley, aujourd'hui florissante ville industrielle de 80,000 habitants, à l'époque de Marie, abbaye ruinée, autour de laquelle étaient groupées quelques cabanes de paysans. De là ils se rendirent à Hamilton, domaine du duc de Châtellerault, au sud-est de Glasgow, espérant toujours y rencontrer Argyle. Mais ne le voyant point venir, ils résolurent de se soustraire à l'attaque menaçante des troupes de la reine par une marche rapide et soudaine sur Édimbourg, où ils croyaient trouver un accueil sympathique, des renforts et de l'argent. Cette idée aussi hardie qu'ingénieuse fait beaucoup d'honneur à l'intelligence politique et militaire des chefs des rebelles. Ils quittèrent donc Hamilton le 30 août et arrivèrent le 31 dans la capitale.

Cependant, grâce aux excellentes mesures prises par Marie, leur réception fut tout autre qu'ils ne l'avaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

espéré. Le nouveau prévôt, le laird de Cragmillar, fit sonner le tocsin pour convoquer les bourgeois à la défense de la cité. Les lords entrèrent toutefois dans la ville avec treize cents chevaux environ, et pensant pouvoir soulever la population pour leur cause. « Nous sommes venus pour tenir le parlement », disaient-ils gaîment; car, en effet, les États avaient été prorogés au 1er septembre. Ils firent battre le tambour dans les rues, avec offre de haute paie à tous les hommes désireux de s'armer pour la gloire de Dieu: personne ne se présenta pour gagner à la fois leur argent et le paradis. Ils envoyèrent des messagers de tous les côtés afin d'engager les gentilshommes voisins à se réunir à eux, mais sans obtenir un meilleur résultat. Voyant la faiblesse numérique des séditieux et l'état de fatigue dans lequel ils se trouvaient par suite de leurs marches forcées, les bourgeois s'abstinrent de leur prêter la moindre assistance ou encouragement[1]. La journée du lendemain fut encore plus triste pour eux.

Le même jour où les rebelles avaient quitté Hamilton, le roi et la reine avaient marché sur cette ville pour les écraser. Remplie du courage militaire qui caractérisait sa race, Marie, avide de prendre part à la mêlée, tenait un pistolet à la main. Mais, à cinq kilomètres de Hamilton, on apprit que les lords étaient partis pour une destination inconnue, et les troupes durent rentrer à Glasgow (30 août). Leur inaction ne

1. Knox, II, 498, 499. — Rand. à Bedf., 31 août, et à Cec., 1er et 2 sept.; *Cal.*, nos 1433, 1442, 1451. — Tous les deux favorables aux rebelles, ces témoins sont unanimes à dépeindre sous les plus fortes couleurs l'antipathie que les habitants d'Édimbourg montraient aux séditieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dura pas longtemps : à peine le couple royal eut-il appris que les rebelles s'étaient dirigés sur Édimbourg qu'il commanda la marche sur la capitale. L'armée s'ébranla de grand matin, avant le lever du soleil, et peut-être aurait-elle réussi à atteindre ses adversaires, si elle n'en eût été empêchée par une horrible tempête, accompagnée d'une pluie torrentielle qui emporta les ponts, et changea les plus petits ruisseaux en fleuves impétueux. Plusieurs hommes se noyèrent pendant cette affreuse journée, et les autres tombaient de fatigue : mais la reine était toujours aux premiers rangs, excitant ses troupes par sa voix et par son exemple[1]. Il fut cependant impossible de pousser plus loin que Callander, à mi-chemin entre Glasgow et Édimbourg. Dans ce château, la reine reçut un message d'Alexandre Erskine de Gogar, gouverneur du château d'Édimbourg, qui lui demandait s'il devait canonner la capitale où les rebelles venaient de chercher un refuge. Marie qui, ainsi que nous le savons, n'avait pour la population d'Édimbourg qu'une bien faible sympathie, irritée en outre par la terrible étape qu'elle venait de fournir, mécontente de ce que les séditieux lui eussent échappé, donna ordre au gouverneur de tirer sans trêve sur la ville jusqu'à ce que les ennemis en fussent délogés.

Le 1er septembre, dès l'aube, le feu commença sur la ville d'Édimbourg. Les bourgeois, voyant la cause des rebelles perdue, sachant la reine et son armée en marche, craignant que les boulets de la citadelle ne les ruinassent eux-mêmes ainsi que leurs familles, prirent une position menaçante contre Murray et ses partisans

1. Knox et Randolph.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et furent sur le point de tourner leurs armes contre eux. Dans leur détresse, les séditieux s'adressèrent à la souveraine qu'ils avaient si profondément blessée. Ils lui déclarèrent qu'ils n'avaient cherché qu'à maintenir la vraie religion, celle de la grande majorité de la nation, la prièrent de renoncer à sa sévère persécution et de les faire juger par son Conseil, d'après la loi du pays, et finirent par menacer de vendre chèrement leur vie si l'on continuait à leur faire la chasse[1].

Comme ils se flattaient peu de l'espoir de voir cette missive aboutir à un résultat immédiat et que leur intention n'était nullement de donner suite à la réalisation de leurs menaces, ils résolurent de se retirer sur un terrain plus propice où, du moins, leur sécurité personnelle serait mieux sauvegardée. Ils choisirent à cet effet la frontière vers l'Angleterre, où ils pouvaient plus facilement obtenir les secours de leurs amis Bedford et Scrope et, en cas de nécessité, se retirer sur le territoire ami. Ils envoyèrent en même temps à Berwick, afin de demander à Bedford une troupe auxiliaire de trois cents arquebusiers dont ils avaient le plus grand besoin[2].

Mais pour le moment les moyens leur faisaient défaut, et il fallait battre en retraite. Peu de temps après minuit, dans la première heure du 2 septembre, protégés par l'obscurité, ils sortirent sans bruit de la capitale[3]. Pour éviter encore une fois l'armée royale, ils se dirigèrent vers le sud-ouest, firent d'une seule traite cinquante-cinq kilomètres et s'arrêtèrent à La-

1. *Cal.*, nos 1439, 1440, 1451. — KNOX, II, 499, 500.
2. Bedf. à Cec., 1er et 2 sept.; *Cal.*, nos 1444 § 3, 1450.
3. *Diurn. of Occurr.*, p. 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nark, sur la Clyde supérieure. L'indifférence des habitants d'Édimbourg à leur égard et la façon précipitée et secrète dont ils avaient dû quitter une ville qu'ils avaient toujours regardée comme leur étant acquise, constituaient pour eux un terrible échec et les remplissaient de désespoir. Ils prévoyaient leur entière ruine, si l'Angleterre ne se hâtait pas de venir à leur secours. Le 3 septembre, ils retournèrent à Hamilton pour se réunir à leurs amis de l'ouest. A défaut d'Argyle, ils y trouvèrent le laird de Dumlanrick et son neveu Sir Jean Maxwell, le puissant chef des Borderers occidentaux[1]. Malgré ces renforts, ils n'osèrent pas rester dans le voisinage de Glasgow. La reine, en effet, avait ordonné à son armée de reprendre immédiatement la route de l'ouest: et dès le 5 septembre, elle était de retour à Glasgow et ordonna à tous ses sujets, âgés de seize à soixante ans, de s'armer pour achever la rébellion par une attaque générale[2]. Les séditieux, qui étaient dans l'impossibilité de pouvoir résister à cause du manque absolu de munitions[3], se retirèrent vers la frontière anglaise. Par des marches forcées dont la rapidité s'explique seulement par ce fait que leur armée entière se composait de cavaliers, ils parcoururent en deux jours la centaine de kilomètres qui séparent Hamilton de Dumfries, et arrivèrent le 5 dans cette dernière localité, située sur le Solway, en vue de la côte du Cumberland anglais. Maxwell écrivit à son ami Scrope pour le prier de per-

1. Rand. à Cec., 4 sept. ; *Cal.*, n° 1456 § 1. — Knox, II, 502.
2. Proclamation de la reine : Keith, III, 245, 246.
3. Bedf. à Élis. et à Cec., 5 sept. ; *Cal.*, nos 1461 § 3, 1462. § 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mettre aux lords de la Congrégation de pouvoir passer et repasser sur le territoire anglais selon les chances de la lutte[1].

Le plus naturel aurait été pour Marie de poursuivre immédiatement ses adversaires à Dumfries, de les y détruire ou de les forcer à se réfugier sur le sol étranger. Elle aurait certainement agi de la sorte, si elle avait été sûre des sentiments pacifiques et de la neutralité d'Élisabeth et de ses ministres. Mais il n'en était rien. Elle savait que Scrope avait convenu avec les rebelles une entrevue pour le 6 septembre[2]. Elle n'ignorait pas que la défection de Maxwell et de Dumlanrick était due aux efforts des gouverneurs anglais. Les relations officielles entre ceux-ci et le gouvernement écossais étaient déjà rompues, parce qu'ils ne voulaient reconnaître aucun document officiel, rédigé au nom de Henri et de Marie[3]. Elle connaissait enfin les rapports amicaux existant entre Randolph et les séditieux; et elle venait de recevoir une preuve éclatante du mauvais vouloir du gouverneur général Bedford. Un corsaire anglais, fort mal famé, Wilson, s'était réfugié à Berwick et y avait obtenu la protection de ce haut fonctionnaire; plus encore: avec l'assentiment de sa reine, Bedford se servit de ce misérable pour couper toute communication directe entre l'Écosse et le continent, sans que les autorités anglaises semblassent en porter la responsabilité. Ce fut là un stratagème politique fort bien imaginé! A la fin d'août,

1. Scrope à Bedf., 5 sept.; *ibid.*, n° 1464. — Maxwell à Scrope, 5 sept.; *ibid.*, n° 1465.

2. Scrope à Bedf., 5 sept.

3. Sir Jean Forster à Cecil, 5 sept.; *ibid.*, n° 1463.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Wilson fit prisonnier, en effet, le comte de Sutherland, et il s'en fallut de peu qu'il ne s'emparât d'un catholique anglais, Yaxley, serviteur dévoué de la reine d'Écosse. Sutherland, sujet d'un royaume étant officiellement en paix avec l'Angleterre, et qui lui-même n'avait jamais entrepris rien d'hostile contre ce dernier pays, fut cependant retenu captif par Bedford, parce qu'il était catholique et qu'il avait épousé une sœur de Lennox[1]. Élisabeth approuva entièrement cette révoltante violation du droit international et repoussa toutes les démarches que Marie fit en faveur de l'infortuné Sutherland[2]. L'oncle du jeune roi d'Écosse resta donc enfermé au donjon de Berwick.

Peu de temps après la capture de Sutherland, Wilson fit une prise encore plus importante : celle du navire chargé de canons et de munitions, que son homonyme catholique avait équipé à Anvers pour le service de la reine d'Écosse, — et ceci sous les yeux et avec l'assentiment de Bedford[3].

En présence de semblables faits, Marie craignit que le plus futile prétexte n'amenât une rupture ouverte avec l'Angleterre : éventualité qu'elle devait avant tout éviter, jusqu'à la pacification complète de son royaume ou, du moins, jusqu'au moment où elle serait assurée de l'assistance de la France ou de l'Espagne. Elle croyait d'autant plus devoir tempo-

1. Bedf. à Élis. et à Cec., 1er sept.; *ibid.*, nos 1443, 1444. — Bedf. à Cec., 5 sept.; *ibid.*, no 1462 § 1.

2. Élis. à Bedf., 7 sept., et Marie à Bedf., 8 sept., *ibid.*, nos 1467, 1470. — Marie à Élis., s. d., et Instructions de Marie pour Sir André Ker; KEITH, III, 351-353.

3. Silva à la duchesse de Parme, 17 sept.; KERVYN DE LETTENHOVE, *Rel. polit.*, IV, 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

riser encore qu'un ambassadeur spécial de France était en route pour l'Écosse, et que la reine d'Angleterre venait de lui annoncer qu'elle lui enverrait en même temps un agent particulièrement chargé de rétablir les bonnes relations entre les deux royaumes britanniques.

Dès le commencement du mois d'août, le gouvernement français avait entrepris auprès d'Élisabeth la défense de Marie Stuart et de son récent mariage, mais d'une manière si timide et si prudente que cette intervention ressemblait à une affaire de pure forme[1]. Aussi Élisabeth ne se gêna-t-elle nullement de répondre à M. de Foix que seule une soumission complète de sa cousine à la volonté du parti calviniste pourrait la déterminer à approuver son mariage; et pour intimider entièrement le gouvernement français, elle le menaça de la rupture des interminables négociations de mariage qui se poursuivaient entre elle et Charles IX, si celui-ci montrait de la partialité en faveur de son ancienne belle-sœur et de la famille de Lennox[2].

Cette politique réussit pleinement. Malgré les tentatives de Marie d'amener ses parents de France à intercéder pour elle avec plus de vigueur[3], ceux-ci donnèrent à leur nouvel ambassadeur, destiné à l'Angleterre et à l'Écosse, Castelnau de Mauvissière, des instructions qui étaient bien loin de répondre aux

1. Cath. de Méd. à Foix, 14 août; LA FERRIÈRE, *Lettres de C. d. Méd.*, II, 310. — Élis. à S. Thomas Smith, 21 août; *Cal.*, n° 1406 § 1.

2. Dépêches de Foix du 12 et du 22 août; TEULET, II, 215, 218. — Cf. Élis. à Smith, 21 août; *Cal.*, n° 1406.

3. Envoi de Jean Beaton à Paris: Marie à Élis., 28 août; STRICKLAND, IV, 190. — Cf. *Cal.*, n° 1420, 1421.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

désirs de Marie Stuart. Il devait travailler à la réconciliation des deux reines et des différents partis qui divisaient l'Écosse. Mais, dans ces efforts, il devait faire preuve de la plus grande impartialité : « Il faut, lui disait-on, que ledit sieur de Mauvissière se comporte de telle façon que ladite reine d'Angleterre n'ait occasion de penser que le Roi soit mû de plus grande affection envers ladite reine d'Écosse qu'envers elle[1]. »

Dans de pareilles conditions cette ambassade ne pouvait avoir qu'une bien légère influence sur Élisabeth. Elle se contenta d'autoriser Mauvissière (30 août[2]) à demander à Marie si elle aurait pour agréable qu'un agent anglais accompagnât à Édimbourg le diplomate français. Mauvissière exigea également la mise en liberté de lady Marguerite, mais sur ce sujet il essuya un refus absolu : au contraire, le traitement infligé à la mère de Darnley devint de jour en jour plus rigoureux. On la priva des soins de ses servantes, on la mit au secret, on ne lui accorda même pas la visite d'un médecin lorsqu'elle tomba malade. Mauvissière sembla d'ailleurs prendre très philosophiquement son parti des résultats négatifs de sa mission, bien qu'il affirmât tout le contraire à l'ambassadeur d'Espagne, dans la crainte que cette puissance ne prît

1. H. de la Ferrière, *ouvr. cité*, II, 310. — Les mémoires de Castelnau de Mauvissière (l. V, ch. 13) représentent très inexactement le but et les incidents de cette mission : encore une preuve du peu de confiance qu'il faut accorder aux autobiographies !

2. Il arriva à Londres le 27 : Silva à Phil. II, 3 sept. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 180.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle-même en main la cause de Marie Stuart[1]. Le peu d'intérêt dont firent preuve les envoyés français répondait entièrement aux intentions de leur cour[2], et une telle conduite ne pouvait certes pas exercer d'influence sur les décisions d'Élisabeth Tudor, accessible aux seules instigations de l'intérêt ou de la crainte.

Ce fut de la part du gouvernement français une lourde faute que l'abandon de toute ingérence active en faveur de Marie Stuart. Il est évident que la victoire du parti calviniste comportait la perte définitive de l'influence du roi très chrétien en Écosse, influence qui avait été pendant deux siècles et demi un des éléments les plus importants de la politique française. En partie par antipathie envers son ancienne belle-fille, en partie par peur et désir d'éviter toute complication guerrière, Catherine de Médicis sacrifia alors un des plus grands intérêts de son pays par une politique timorée, qui formait un contraste frappant avec les projets d'alliance catholique universelle qu'elle avait préconisés quelques mois encore auparavant. C'est la politique à courte vue de Catherine, qui, en livrant à l'Angleterre l'Écosse, cette rivale qui jusqu'alors avait tenu en échec ses voisins du sud, a permis à cette puissance de développer en face de la France toutes ses forces maritimes, commerciales et coloniales.

Marie montra plus de fermeté que la régente. Elle ne songea nullement à s'humilier devant son impérieuse

1. Foix à Marie Stuart, et Élis. à Smith, 1[er] sept. ; *Cal.*, n[os] 1441, 1447. — Silva à Phil. II, 3, 10 sept. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 180, 183, 184.

2. La Ferrière, *ouvr. cité*, II, 309 : Cath. de Médicis à Foix et Mauvissière, 31 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cousine, et répondit à ses dernières lettres que, s'il lui plaisait d'envoyer quelqu'un vers elle, avec Mauvissière, pour accorder les différends qui avaient surgi entre elles deux, il serait le très bien venu, attendu qu'elle ne désirait rien plus ardemment que conserver l'amitié de sa bonne sœur d'Angleterre; mais que, si c'était pour s'entremettre d'une façon quelconque entre elle et ses sujets, elle ne le souffrirait point, ayant fort bons moyens de châtier les rebelles et de les ramener à raison[1]. C'était à la fois repousser avec hauteur la prétention si souvent élevée par Élisabeth de vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Écosse, et la condamnation des rebelles que la reine d'Angleterre avait pris sous sa protection particulière. La fière Tudor vit avec chagrin et non sans dépit que le temps des humiliations et de la soumission était passé pour sa cousine, et qu'elle devait désormais compter avec une véritable force de volonté, de l'autre côté de la Tweed.

La lutte entre les deux reines prit ainsi un caractère plus aigu et plus menaçant, et la possibilité d'une guerre s'affirma de plus en plus. Randolph ne se gêna donc plus pour établir des rapports réguliers avec les rebelles; il leur fit parvenir les nouvelles d'Édimbourg et de Londres et reçut leurs avis sur la conduite qu'il aurait à tenir lui-même[2]. Bref, il se fit l'agent des conspirateurs. C'est lui qui expédia à Bedford leurs supplications et le pria de les faire parvenir à la cour d'Angleterre. Il s'opposa à tout essai de réconciliation

1. Marie à Élis., 7 sept.; *Cal.*, n° 1468, et Teulet, II, 220.

2. Châtellerault, Murray et Glencairn à Randolph, et Murray seul au même, 8 sept.; *Cal.*, nos 1471, 1472.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

entre la reine et les mécontents, éventualité qui ne procurerait à Murray personnellement aucune sécurité[1]. Le bâtard escomptait décidément l'intervention anglaise, tant de fois promise par Élisabeth et par ses ministres. D'autre part, l'exaspération des sujets fidèles de Marie contre Randolph était montée à un point tel qu'ils criblèrent de coups de pistolet et de fusil les fenêtres de son appartement. À côté de Randolph, Bedford était regardé comme le plus redoutable adversaire de cette reine et le plus ferme soutien des séditieux[2]. Les espérances des calvinistes écossais se ravivèrent. Argyle, trop lâche pour braver ouvertement sa souveraine courroucée, envoya mille *highlanders* dévaster le paisible comté de Lennox, d'autres faire la même besogne dans l'Athol[2]. Morton, qui avait déjà souvent promis de se ranger du côté des rebelles, quitta au moins la cour et se retira dans ses terres. Ruthven et Lethington menacèrent de suivre son exemple[3].

Dans ces circonstances, Marie résolut de ne pas provoquer la guerre ouverte avec l'Angleterre en attaquant directement les troupes des rebelles retirées sur la frontière, mais de leur enlever leurs terres, de punir leurs amis, d'effrayer les douteux, de remplir son propre trésor et de mettre un terme à la guerre civile à l'intérieur même de l'Écosse. Cela fait, elle

1. Ms. Rand. à Bedf., 9 sept. ; Londres, *Record Office*, *Scott.*, *Eliz.*, t. XI.

2. Bedf. à Cec., 29 sept. ; *Cal.*, n° 1536 §§ 1, 2.

3. Rand. à Cec., 9 sept. ; *ibid.*, n° 1475. — Bedf. à Cec., 19 sept. ; *ibid.*, n° 1510 § 1. — Foix à Cath. de Méd., 18 sept. ; Teulet, II, 228.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

serait prête à toutes les éventualités. Elle licencia donc provisoirement le gros de son armée, ne gardant auprès d'elle que ses troupes régulières et ses vassaux immédiats, et se dirigea vers le nord-est. Mais avant de quitter Glasgow, elle avait forcé tous les barons et gentilhommes du Kyle et d'Ayr, ces protestants si zélés et autrefois si remuants, à s'obliger, par un document formel et par un serment sur l'honneur, d'obéir au roi et à la reine, ainsi qu'à leurs fonctionnaires, et à venir les servir en armes aussi souvent qu'il le leur serait ordonné, non seulement à l'intérieur du royaume, mais encore contre l'Angleterre. Les seigneurs qui osaient déjà revenir publiquement au catholicisme, tels que les comtes Cassilis et Eglinton, se trouvent à la tête de ce *bond*[1]. On voit que l'idée d'une lutte probable contre l'Angleterre préoccupait beaucoup Marie Stuart. Après avoir obtenu ce résultat important, le couple royal retourna à Stirling.

Il n'y resta que trois jours, que Marie employa à punir la capitale d'avoir reçu les rebelles. La ville dut de nouveau fournir des vivres au château et payer une somme importante d'argent, qui fut employée à lever un corps de cavalerie régulière de cinq à six cents hommes. La reine mit en gage ses bijoux pour se procurer l'argent nécessaire à l'entretien de son armée[2]. Grâce à ces mesures, elle eut à sa disposition six mille chevaux et deux mille fantassins réguliers[3],

1. Du 5 sept. ; KEITH, III, 249.

2. Bedf. à Cec., 19 sept. ; *Cal.*, n° 1510 § 1.

3. Silva à Phil. II, 17 sept., d'après le récit de Beaton ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 191.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

forces qui lui permettaient de venir à bout de la rébellion et même de braver les premières attaques des Anglais, sans recourir au ban général du royaume.

Les quelques citoyens d'Edimbourg qui avaient accepté des arrhes pour servir les séditieux furent jugés par une cour martiale et pendus dans les vingt-quatre heures[1]. Jamais un roi d'Écosse n'avait agi avec tant de rigueur que cette jeune femme de vingt-deux ans.

Le 9 septembre, elle partit de Stirling, avec son mari et ses troupes, pour le Fife, centre du protestantisme dans l'est. Chemin faisant, elle s'empara du château de Campbell, d'où la famille d'Argyle était originaire. Elle arriva ainsi à Saint-André, où tous les lords et les gentilshommes de la province furent convoqués pour signer en sa présence, sur leur honneur et sous leur responsabilité personnelle, un *bond* semblable à celui imposé à la noblesse du Kyle[2]. La ville de Saint-André fut condamnée à payer une somme considérable comme amende pour avoir favorisé les rebelles[3]. Dans les environs, les adversaires et même les suspects furent sévèrement traités. Le laird de Lundie, vieillard presque octogénaire, fut arraché de son lit, à minuit, par les arquebusiers et transporté à la prison de Saint-André[4]. Lord Dun, prévôt de la ville de Saint-André, et plus d'une vingtaine d'autres notables subirent un sort semblable. La comtesse de Murray, qui se trouvait dans un état de grossesse fort avancée,

1. KNOX, II, 502. — Rand. à Cec., 9 sept.
2. 12 sept. ; KEITH, III, 248. — Cf. KNOX, *l. c.*
3. Rand. à Cec., 19 sept. ; *Cal.*, n° 1514 § 2.
4. KNOX, II, 503. — Bedford ne lui donne que soixante ans ; *Cal.*, n° 1510 § 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'échappa qu'à grand'peine aux recherches des soldats de la reine, qui avaient l'intention de l'emprisonner comme otage pour lady Lennox[1]. Tous les rebelles qui tenaient encore la campagne furent déclarés hors la loi, sauf Argyle qui ne s'était pas directement réuni aux séditieux.

De Saint-André, la troupe continua sa marche vengeresse vers Dundee (13 sept.), ville fort suspecte à cause de la trahison de son prévôt Halyburton et de la correspondance qu'elle avait entretenue avec les lords de la Congrégation. L'intention de la reine était de la punir avec la dernière rigueur et de la mettre à sac ; mais devant les supplications des bourgeois et grâce à l'intervention de plusieurs seigneurs, elle se contenta d'une amende de deux mille marks et de l'exil des citoyens les plus compromis[2]. Le 15, on marcha sur Perth, qui dut également payer une contribution, puis on retourna à Edimbourg, où l'on arriva le 19 septembre[3].

A peine rentrée dans sa capitale, l'infatigable reine, dont la conduite pendant ces événements est digne d'admiration, prit les dernières mesures pour assurer la paix intérieure de son royaume, afin de pouvoir se tourner en toute sécurité contre la petite armée de Murray et, si c'était nécessaire, contre leurs amis anglais. Les gentilshommes des Marches durent se rendre à Édimbourg et y signer des *bonds* pareils à ceux de leurs congénères de l'ouest et de l'est[4]. La

1. Rand. à Cec., 19 sept.
2. KNOX, *l. c.* — Bedf. à Cec., 19 sept.
3. D'après le *Household-book*, cité dans CHALMERS, I, 239.
4. KEITH, III, 249 : le 21 et le 23 sept.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

série de ces mesures fut terminée par un manifeste, par lequel le comte royal protestait avec indignation contre les assertions des séditieux l'accusant de vouloir renverser la religion établie, et reprochait à ses adversaires de ne pas avoir d'autre intention que celle de forcer la souveraine à se soumettre entièrement à leur bon plaisir. « Pour parler clairement, disait la proclamation, ils voudraient être rois eux-mêmes ou, du moins, tout en nous en laissant le vain nom et titre, usurper l'autorité suprême et toute l'administration du royaume[1]. »

Ces accusations étaient certainement fondées, mais de leur côté Henri et Marie étaient loin d'être sincères lorsqu'ils se prétendaient libres de toute idée hostile au protestantisme. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'en était pas ainsi, et qu'ils s'étaient résolûment placés sur le terrain de la contre-révolution catholique.

Tout le monde, même les diplomates de la reine d'Écosse[2], étaient unanimes pour reconnaître qu'elle se trouvait alors sous l'influence prédominante de David Riccio et, après lui, d'un autre Italien, le maître d'hôtel Francesco Busso, vieux serviteur qui avait déjà appartenu à Marie de Lorraine, et que sa nouvelle maîtresse avait élevé au rang de surintendant des ses palais et constructions, avec un traitement

1. Knox, II, 504-506. — Keith, III, 250-252. — Chez ces deux auteurs, le manifeste est daté erronément. Étant rédigé à Saint-André, il doit être daté du 11 ou du 12 sept. En tout cas, il ne fut publié qu'après le retour du roi et de la reine à Édimbourg.

2. Comme J. Beaton, entre autres; Teulet, II, 226.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

annuel de trois cents livres d'Écosse[1]. Riccio surtout, de beaucoup le plus important, était un catholique zélé et entretenait une correspondance suivie avec Rome et Nancy. La faveur dont jouissait l'ancien valet de chambre excitait tant d'étonnement et d'envie que l'on commençait à l'expliquer par des relations intimes et criminelles qui auraient existé entre la souveraine et lui[2], homme laid pourtant et même difforme[3]. Ces calomnies infâmes ne rencontraient pas toujours l'incrédulité dans le public, qui voyait avec indignation un étranger, un *papiste*, homme d'une naissance moins que médiocre, dominer la reine et le royaume. Les tendances catholiques de Riccio étaient fortement appuyées et favorisées par le comte Athol, seigneur auquel même ses adversaires ne pouvaient contester beaucoup d'intelligence et de jugement[4]. Il est vrai que Marie se servait aussi d'un conseiller qui avait été jadis un des calvinistes les plus fanatiques, Jacques Balfour, le même qui avait participé au meurtre du cardinal Beaton, et qui pour ce fait avait ramé sur les galères de France[5]. La triste expérience qu'il avait faite lui avait inspiré la conviction que la piété était un bagage fort onéreux pour celui qui voulait faire son chemin dans ce monde, et il était prêt à toute capitulation de conscience, pourvu qu'elle servît son ambition et ses penchants dominateurs. Il devint donc l'allié

1. Voir note de *Dav. Laing*, dans KNOX, II, 507.
2. Rand. à Cec., 13 oct. ; *Cal.*, n° 1587 § 1.
3. De Foix à Cec., 23 mars 1566 ; *Cal.*, 1566-68, n° 217.
4. KNOX, II, 507.
5. *Ibid.*, p. 502. — Rand. à Leicester, 4 oct. ; *Cal.*, n° 1557 § 2. — Cf. plus haut, t. I[er], p. 103 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

intime de Riccio et d'un autre personnage qui recommençait à jouer un rôle considérable, Jacques Hepburn, comte de Bothwell.

Ce seigneur avait quitté la France pour l'Écosse, dans les premiers jours de septembre. Il aurait presque partagé le sort de l'infortuné Sutherland, en tombant dans les mains de Wilson. L'excellent pirate, qui autrefois avait pillé, avec une égale impartialité, les Anglais aussi bien que les navires flamands, espagnols et français, et dont les ambassadeurs étrangers avaient demandé l'extradition avec les plus vives instances, était en effet resté au service de Bedford, au su de sa souveraine, à laquelle la double capture de Sutherland et des munitions de Marie Stuart l'avaient beaucoup recommandé[1]. A la hauteur de Berwick, Wilson guettait donc le navire qui portait Bothwell. Mais celui-ci, ayant à son bord quelques petits canots à voiles et à rames, les fit mettre à la mer, s'y plaça avec ses compagnons et, doublant ainsi de vitesse, échappa au corsaire, malgré les coups de canon dont celui-ci le gratifia. Bothwell atterrit à Aymouth, le 15 septembre[2], et cinq jours plus tard il se présenta devant la reine qui l'avait toujours apprécié et protégé, et qui, ainsi que son époux, lui fit le plus gracieux accueil[3]. Toutefois, et en raison même de sa qualité de protestant, l'influence de Bothwell sur les décisions de Marie ne fut pas alors bien considérable : elle voyait surtout en lui un excellent homme de guerre et un

1. Élis. à Bedf., 7 sept. ; *Cal.*, n° 1467.

2. Bedford à Cecil, 19 sept., et Jenkinson au Conseil privé, 6 oct. ; *ibid.*, n°s 1510 § 1, 1562.

3. *Diurn. of Occurr.*, p. 83. — Knox, II, 509.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chef populaire dans les Marches centrales et orientales, capable de contrebalancer l'hostilité de Maxwell. La politique de la reine était principalement inspirée et dirigée par des catholiques, tels que Riccio, Busso et Athol.

Sur leur conseil, Marie revint à son ancienne idée d'une grande ligue catholique. Elle commença par se mettre en rapport avec l'Irlande, où Shan O'Neil venait de remporter de nouveaux succès, en se rendant maître de tout l'Ulster et en s'emparant, dans le Connaught, de deux des principales forteresses anglaises. Ce chef puissant et victorieux s'était déclaré prêt à reconnaître l'autorité de la reine d'Écosse, comme princesse légitime et catholique de toute la Grande-Bretagne, à la proclamer reine d'Irlande et à lui prêter une assistance active contre Argyle et les autres rebelles. Marie avait fortement approuvé ses projets et lui avait dépêché deux gentilshommes des Hautes-Terres d'Écosse qui parlaient le gaëlique, pour conclure une alliance avec lui et ses Celtes[1], au moment même où elle réunissait vingt mille hommes pour écraser la faction anglaise en Écosse et braver la reine Élisabeth à la frontière même de son royaume.

La lutte semblait se dessiner en faveur de Marie, et elle en profita pour préparer des résultats plus importants encore. Aidée par son oncle, le cardinal de Lorraine, elle avait déjà obtenu de la cour papale la dispense de mariage; elle envoya de nouveau l'évêque

1. Dép. de Foix, 29 sept. ; TEULET, II, 335. — Adam Loftus, archev. d'Armagh, à Leicester, 20 nov., de Dublin : *Cal. of state P.*, *Ireland*, 1509-1572, p. 279, nº 20.



Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Dumblane à Rome, sous le prétexte de chercher le bref officiel de cette dispense : le prélat arriva dans la ville éternelle vers la fin d'août[1]. Il demanda au Saint-Père l'argent nécessaire pour lever et entretenir douze mille soldats[2]. La cour pontificale était, en effet, toute portée en faveur de la reine et du nouveau roi d'Écosse ; elle s'était convaincue de l'attachement de Henri Darnley au catholicisme, et elle croyait savoir qu'il entendait tous les jours la messe dans ses appartements, et qu'il communiait aux temps voulus[3]. Pie IV répondit donc à Marie en des termes des plus bienveillants pour elle et pour son nouvel époux, et lui promit de l'assister aussitôt qu'elle en aurait besoin (25 sept.). Il écrivit également à l'archevêque de Saint-André, à lord Hume et au comte de Lennox, en louant leur zèle pour la religion et pour la reine, et enfin au cardinal de Lor-

1. Lord Paget à Cecil, Venise, 25 août ; *Cal., For. Ser.*, 1564-65, n° 1414 § 2.

2. Le cardin. Pacheco à Phil. II, Rome, 2 sept.; FROUDE. VIII, 194.

3. Ms. *Vita de Maria Stuarda* (d'un auteur incertain, mais datant du XVIe siècle, et qui rend très exactement l'idée que l'on se faisait à Rome de cette reine et de son histoire); Rome, *Biblioth. Corsini*, 35 B 9, fol. 58 : « Della Religione del Re si dubitaua ; essendosi diuulgato che esso più presto adheriua al Caluinismo che alla Sta fede cattca ; s'hebbe nondimeno di buon luoco notitia, che egli ueramente era cattco, et che ogni giorno priuatamente udiua la messa, et anche si confessaua et communicaua ne i tempi debiti ; laonde si può ben comprendere che li fusse imposta la nota d'heretico, affineche par tal uia si uenisse a rendere diffidente appresso i Prencipi cattci et per conseguente s'hauesse da loro nelle occorenze à trattare con la Regina sola. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

raine, pour le prier d'empêcher sa nièce de pacifier son royaume au détriment des intérêts de la religion catholique[1]. D'autre part, Pie IV s'adressa à Philippe II d'Espagne, et lui exposa la triste situation de cette princesse, l'assura qu'il était tout porté à lui venir en aide et pria le roi de faire de même[2]. Le pape crut le moment opportun de reprendre ses anciens projets d'une ligue catholique, qu'il voulait diriger tout particulièrement contre l'Angleterre et contre sa souveraine hérétique. Il sollicita à cet effet l'empereur, les rois de France et d'Espagne, en désignant l'Angleterre comme le principal rempart et l'asile des hérétiques, dont la destruction était le premier devoir de tout prince chrétien[3].

Bien que ces projets fussent chimériques et ne présentassent, pour le moment, aucune chance de réussite, l'Espagne, si peu disposée jadis à soutenir par la force Marie et le catholicisme britannique contre Élisabeth et son parti, accueillit alors cette idée avec plus de faveur; et, fait intéressant à constater, tous les hommes politiques espagnols qui avaient vu l'Europe, en dehors de la péninsule, étaient convaincus de l'extrême importance que la question écossaise avait pour l'avenir du catholicisme. « Cette affaire d'Écosse, écrivait Guzman de Silva à son roi[4], est d'une haute gravité que

1. Voir *Pièces justificatives*, n° M.

2. Phil. II à Silva, 20 oct.; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 209, 210. — Phil. II au cardin. Pacheco, son ambassadeur à Rome, 18 oct. ; MIGNET, *Append.* E (t. II, p. 302, éd. Bruxelles, 1851).

3. L'empereur fit part à Élis. de ces menées pontificales; La Mothe-Fénelon à Élis., 21 juin 1569 (*Correspondance de La Mothe-Fénelon* [Paris, 1838], t. II, p. 47).

4. 20 août 1565 ; p. 175.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'on comprendra aisément; car si par elle l'Angleterre était ramenée à la religion catholique, la source des hérésies de Flandre et de France serait évidemment tarie, et en Allemagne aussi elles pourraient difficilement se passer de la communication avec cette île. » Le jour même où le diplomate castillan traçait ces lignes, l'ancien protecteur de Marie Stuart, le cardinal Granvelle, conseilla le retour du roi Philippe II aux Pays-Bas surtout parce qu'ainsi il pourrait influer directement sur la marche des choses en Écosse et en Angleterre[1]. L'énergique et intelligent prélat resta toujours fidèle à cette idée et ne cessa jamais de recommander les intérêts de la jeune reine à l'entourage immédiat de son propre souverain[2]. Les chefs du gouvernement néerlandais partageaient entièrement sa manière de voir. Le président Viglius dit en plein conseil d'État à Bruxelles, « que tous les princes chrétiens étaient dans l'obligation de porter aide et assistance à la reine d'Écosse[3], » opinion que Philippe II lui-même n'était plus éloigné d'accepter. D'excellents rapports s'étaient établis entre la France et l'Espagne, depuis l'entrevue de Bayonne; cette dernière puissance n'avait donc plus à tenir compte, dans la même étendue qu'autrefois, des sentiments du gouvernement anglais et pouvait se consacrer avec plus de liberté à la lutte en faveur du catholicisme universel. En outre, le mécontentement, plus accentué tous les jours, de

1. Granvelle à Alonso de Cano, 20 août; WEISS, IX, 476.

2. Le même au secrétaire Gonzalo Perez, 15 oct.; *ibid.*, p. 595.

3. Morillon à Granv., 9 déc.; POULLET, *Corresp. du card. de Granvelle*, I, 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leurs sujets néerlandais forçait les ministres espagnols et leur maître à aviser aux moyens de priver l'opposition politique et religieuse des Pays-Bas de l'encouragement et de l'appui qu'elle eût trouvés dans une Grande-Bretagne hérétique.

Marie et son jeune époux, pleins de méfiance à l'égard de la France, étaient les partisans enthousiastes de l'alliance espagnole, dans laquelle ils voyaient leur propre salut et celui du catholicisme britannique. La reine adressa une nouvelle lettre à Philippe II, le 10 septembre. Elle y affirme résolûment qu'elle et son mari sont les défenseurs et les uniques soutiens du catholicisme en Écosse, pour lequel, dit-elle, « nous n'épargnerons ni vie ni état ». Elle promet de se prévaloir, de préférence à tous les autres princes, de l'aide et du support du roi d'Espagne, pour défendre à la fois la liberté de l'Église, sa couronne et « le droit que prétendons ailleurs », c'est-à-dire à la succession d'Angleterre[1].

Cette lettre n'était destinée qu'à servir de prélude à une action plus importante auprès du gouvernement espagnol, parallèle à celle tentée auprès du pape par l'évêque de Dumblane. A cet effet, Marie se servit d'un Anglais catholique, nommé François Yaxley. Ce personnage n'était pas le premier venu. Il avait autrefois occupé une grande position dans son pays où il avait rempli le poste de secrétaire du Conseil privé, sous les règnes d'Édouard VI et de la reine Marie Tudor, qui l'avait nommé son chambellan[2]. Après la

1. LABANOFF, I, 281.

2. Phil. II à Silva, 24 octobre 1565; *Doc. inéd.*, t. LXXXIX, p. 219. — Foix à Cath. de Méd., 29 sept. 1565; TEULET, II, 234.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mort de cette princesse, il avait été du petit nombre de politiques anglais restés fidèles au catholicisme, et s'était lié intimement avec la faction des Lennox : on prétendait qu'il avait communiqué à lady Marguerite les secrets de l'État et de la famille royale. En tout cas, il avait été arrêté en même temps que cette dame, en février 1562. Plus tard, il s'était échappé ou avait été relâché. Depuis ce moment, il servait d'agent aux Lennox auprès des cours du continent, où il avait passé les trois dernières années[1]. Vers la fin du mois d'août 1565, il se rendit de Flandre en Écosse, poursuivi par Wilson, le corsaire officieux. Il lui échappa cependant, et arriva sain et sauf à Édimbourg, où il fut bien accueilli par Marie qui voyait en lui un excellent instrument pour ses négociations, tant avec les chefs du gouvernement néerlandais qu'il connaissait tous personnellement, qu'avec le roi d'Espagne auquel il se recommandait comme ancien serviteur de sa femme Marie Tudor[2]. Darnley surtout s'éprit de ses idées avec toute la fougue inconsidérée de son âge et de son caractère. Yaxley, étonné lui-même de l'importance qui lui était si soudainement accordée, exagéra l'étendue de ses relations avec les cours du continent et fit ainsi une si profonde impression sur l'esprit de Darnley, que lui et Marie résolurent de se servir de cet homme pour mettre à exécution leur projet d'alliance avec l'Espagne[3].

1. Voir Froude, VII, 368, VIII, 193. — *Cal.*, 1561-62, n° 13; 1562, n° 34 § 6. — Les diplomates protestants dénigrent Yaxley, cela va sans dire : mais leurs jugements, se rapportant à un adversaire convaincu et dangereux, n'ont ici aucune valeur.

2. Rand. à Cecil, 27, et Bedf. au même, 28 août, 1er sept. ; *Cal.*, 1564-65, nos 1417 § 5, 1425, 1444 § 2.

3. Mémoire secret d'un Écossais pour Cecil, mi-septembre :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Yaxley devait se rendre d'abord dans les Pays-Bas et se mettre en rapport avec la gouvernante, Marguerite de Parme, par l'intermédiaire de la tante de la reine, la duchesse d'Aerschot. Il devait lui déclarer que Marie, ayant quelque raison de douter du crédit de ses oncles à la cour de France, était décidée à confier exclusivement sa cause au roi d'Espagne, à la protection duquel, s'il l'avait pour agréable, elle soumettrait sa personne, son mari et tout son royaume. Yaxley devait stimuler le zèle du monarque et de ses ministres, en insinuant que la reine d'Angleterre était sur le point d'épouser le roi de France; afin de parer un coup aussi funeste aux intérêts de l'Espagne et de Marie, celle-ci mettait ses titres à la succession d'Angleterre à la disposition du roi catholique, pour autant et pour quand il plairait à ce souverain de l'aider à les faire valoir. Il était recommandé à Yaxley de faire tout son possible pour capter la bienveillance de la gouvernante et de consulter le comte de Féria, un des principaux conseillers de Philippe, connu pour être favorable à l'alliance écossaise, et dont on attendait chaque jour le retour aux Pays-Bas[1]. François de Alava, que l'on savait également être le champion enthousiaste de la toute-puissance de l'Espagne et du catholicisme dans l'Europe entière, devait être aussi informé des démarches du gouvernement écossais par le moyen de l'archevêque de Glasgow[2].

Arrivé en Espagne, Yaxley avait à faire à Philippe II

imprimé en anglais, *Cal.*, n° 1502, et en traduction française, TEULET, II, 209.

1. *Ibid.*

2. Silva à Phil. II; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 191.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les plus importantes déclarations. Le roi et la reine d'Écosse, devait-il lui dire, sont mus du désir et du zèle de rétablir dans leur pays la domination exclusive de la foi orthodoxe. A cet effet, ils se proposent de s'unir aux autres princes catholiques, parce qu'ils ne possèdent pas par eux-mêmes les forces suffisantes pour réaliser un si vaste projet. Ils sollicitent surtout les secours du roi d'Espagne, prince tout dévoué à la religion. Les circonstances sont pressantes, car les hérétiques d'Écosse reçoivent des Anglais des subsides en hommes et en argent et pourraient ainsi réussir à chasser Marie et Henri du royaume. Mais il ne s'agit pas seulement de l'Écosse; il faudrait aussi aider le couple royal à obtenir la succession en Angleterre : ce résultat acquis, il jure de conclure une ligue intime avec l'Espagne contre tous les autres princes de la chrétienté. En attendant le moment propice, le roi catholique doit intercéder auprès d'Élisabeth pour deux choses : la mise en liberté de lady Lennox, et qu'elle s'abstienne dorénavant de secourir les rebelles écossais, soit publiquement, soit en secret. Marie prie Philippe, en outre, de lui envoyer un personnage de confiance, qui conclue avec elle l'alliance qu'elle désire, et qui puisse la conduire en tout selon la volonté de son maître[1].

Ces intéressantes instructions font apparaître de

1. Résumé de ces instructions dans la dépêche de Phil. II à Silva, du 24 oct.; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 219, 220. — Yaxley était porteur de lettres spéciales de recommandation adressées par Marie au duc d'Albe; DUCHESSE DE BERWICK ET D'ALBE, *Documentos escogidos del archivo de la Casa de Alba* (Madrid, 1891), p. 292 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouveau à nos yeux le projet de la grande ligue si caressé jadis par Catherine de Médicis et par le pape Pie IV, et accueilli avec tant de joie et d'espérance par Marie Stuart. D'après les idées de la jeune reine, la ligue devait en premier lieu servir ses propres projets et aider au rétablissement du catholicisme dans la Grande-Bretagne entière : tous ses adversaires seraient vaincus et écrasés, et les bannières unies des Stuarts et de Rome flotteraient à Londres comme à Édimbourg. Comme un de ses fidèles lui reprochait de s'exposer à trop de peines et de fatigues, au milieu des armées et sans protection contre les intempéries de la saison d'automne, elle s'écria : « Je ne cesserai de mener ce genre de vie avant de vous avoir conduits à Londres ! [1] »

Le 17 septembre, Yaxley partit de Dumbarton pour la Flandre. Complètement à court d'argent, la reine s'était vue dans la nécessité de lui remettre plusieurs pièces de vaisselle en or et en argent et de plus deux bagues en diamants [2]. Énergique et résolue, Marie se privait de tous ses bijoux pour arriver à ses fins politiques. Elle comptait aussi beaucoup sur ses amis d'Angleterre. Yaxley lui avait montré toute une liste de seigneurs anglais, restés fidèles à l'ancienne religion et prêts à se lever pour elle au premier signal donné par le roi d'Espagne [3]. Leur nombre s'était accru de tous ceux qui, pour une raison quelconque, étaient mécontents du gouvernement d'Élisabeth, et d'autres qui,

1. Teulet, II, 235.
2. Mémoire secret, *l. c.* — Rand. à Cec., 20 sept., 8 octobre ; *Cal.*, nos 1514 § 5, 1570.
3. Mémoire secret.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voyant cette reine absolument rebelle au mariage, croyaient plus sûr de se tourner vers Marie Stuart qui, seule parmi les prétendants à la succession, avait assez de puissance pour réaliser ses droits. La foule des catholiques était surtout considérable dans le Nord, sur la frontière écossaise, où les comtes de Northumberland, de Westmoreland et de Cumberland étaient considérés comme tout particulièrement suspects. Bedford écrivit lui-même à Cecil que, dans toutes les Marches, la reine Élisabeth ne pouvait se fier qu'en ses fonctionnaires et en sir Henri Percy [1]. Le Conseil privé de Londres avait même dans son sein un parti qui penchait vers la reine d'Écosse [2]. Marie ne l'ignorait pas, et elle comptait sur tous ces amis, faibles encore, isolés, mais qui, au moment opportun, réunis sous sa direction et soutenus par une armée nombreuse, pouvaient lui être d'un puissant secours.

En France même, la situation des affaires était devenue telle qu'elle offrait à Marie des chances sérieuses, que la jeune reine ne dédaignait nullement, malgré toutes ses assurances contraires auprès de Philippe II. Désirant ardemment marier ses enfants à des princes et princesses de la maison de Habsbourg, à condition que le roi d'Espagne leur procurât une position brillante, Catherine, même après l'entrevue de Bayonne, continuait à faire montre d'un zèle ardent en faveur du catholicisme. Elle en revint à ses anciens projets de ligue générale qui, il est vrai, devait être surtout dirigée contre les Turcs; mais il est évident qu'une telle alliance, une fois établie, affermie et pla-

1. 19 sept. ; *Cal.*, n° 1510 § 2.
2. De Foix à Cath. de Méd., 29 sept.; TEULET, II, 233, 234.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cée sous l'influence d'un Philippe II, devait bientôt favoriser partout les intérêts spécialement catholiques et, le cas échéant, les soutenir matériellement, soit en secret, soit même sans restriction[1].

Informée sans doute de ces négociations par l'archevêque de Glasgow, Marie mit tout en œuvre pour rétablir ses bonnes relations avec la cour de France. Vers le quinze septembre, elle y expédia André Beaton, qui devait surtout se plaindre, en son nom, de ce qu'on voulait la contraindre à changer de religion[2], — point de vue qui cadrait très bien avec les projets d'une ligue catholique universelle. Cinq jours plus tard, elle envoya de nouveau en France, mais cette fois David Chamber, ami bien connu de Bothwell[3], que le gouvernement anglais se fit un malin plaisir d'arrêter et de tenir un jour en prison, sous prétexte que ses passeports n'étaient pas en règle[4].

Toutes ces négociations et toutes ces intrigues de la reine d'Écosse ne pouvaient rester inconnues au gouvernement anglais. Il comprit clairement l'importance de la question qui était en jeu, et dont la solution devait influer sur l'avenir entier de la Grande-Bretagne. Cecil et son parti auraient désiré que l'Angleterre prît ouvertement en main la cause des lords calvinistes, afin d'étouffer dans le germe cette menaçante ligue

1. Mémoire remis au roi catholique de la part de la reine-mère de France, mi-sept.; Philippe II à Chantonnay et à Alava, 25 sept.; Weiss, IX, 516, 546, 551, 553.

2. *Cal.*, nos 1471, 1485 § 3. — *Doc. inéd.*, t. LXXXIX, p. 190. — Teulet, II, 224.

3. Voir *Cal.*, no 134. — Rand. à Cec., 20, et Bedf. au même, 21 sept.; *ibid.*, nos 1514 § 6, 1516.

4. Silva à Phil. II, 1er oct., p. 200.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

catholique. Combattue cependant par Leicester et les amis secrets de Marie Stuart dans le Conseil d'Angleterre, ainsi que par l'indécision naturelle de la reine Élisabeth, cette fraction énergique ne put décider la souveraine à suivre une voie aussi violente. Elle se contenta de fournir clandestinement des secours aux rebelles écossais. Le 12 septembre, elle envoya encore à Bedford trois mille livres sterling pour eux. « Je n'ai pas l'intention, écrivait-elle dans la lettre qui accompagnait cet envoi, de soutenir les sujets d'une autre souveraine contre elle, ni voudrais rien entreprendre pour amener une guerre entre moi et la reine d'Écosse. Mais considérant que les lords sont persécutés malgré leur soumission et malgré leur offre de se laisser juger selon la loi ; attendu, en outre, que le roi de France va envoyer quelqu'un en Écosse pour y traiter avec la reine de l'adoucissement de ses rigueurs envers ses sujets ; afin que les dits lords ne soient pas ruinés entre-temps par manque d'aide pour se défendre : pour ces causes, je vous autorise de leur prêter les trois cents arquebusiers qu'ils ont demandés, — mais sans leur notifier que vous avez reçu de moi un ordre à cet égard. Pour cacher mieux cette affaire, vous enverrez les soldats à Carlisle, comme s'ils devaient y rester en garnison pour la défense de la Marche occidentale, et de là vous les ferez marcher secrètement vers les dits lords, que vous avertirez expressément que vous ne leur mandez ce secours que pour leur défense et non pas pour attaquer leur reine [1]. »

Cette instruction peint mieux le caractère artificieux

1. ROBERTSON, *Append*. nº XIII. — *Cf. Cal.*, nº 1494.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et cauteleux de la politique d'Élisabeth Tudor que ne saurait le faire tout un volume de raisonnements. Cette femme ne pouvait pas être vraie, et lorsqu'elle prenait une mesure, elle se créait toujours la possibilité de la reprendre. Lorsque l'ambassadeur de France parla à Élisabeth de l'envoi des trois mille livres, elle le nia sous serment[1].

Malgré toutes ses précautions et toutes ses réticences, la reine d'Angleterre, par cet envoi de trois cents de ses soldats, avait fait le premier pas vers une guerre ouverte en faveur des lords révoltés. La lettre courageuse du 7 septembre, par laquelle Marie avait repoussé tout essai d'immixtion d'Élisabeth dans les affaires intérieures de l'Écosse, augmenta encore la vraisemblance d'une telle éventualité. La colère de la fière Tudor en voyant cette jeune parente, autrefois si soumise, s'émanciper de sa tutelle, ne connut plus de bornes. Dans l'audience qu'elle donna à Foix et à Mauvissière, le 15 septembre, sa mauvaise humeur s'épancha en un flot de menaces et de reproches. Les diplomates français tâchèrent de l'apaiser et obtinrent, en effet, que Cecil, le chancelier Bacon et l'amiral Clinton délibérassent avec eux sur les mesures à prendre en Écosse. Les ministres anglais prétendirent que, pour maintenir la paix, il fallait remettre toutes choses en l'état où elles étaient avant le mariage de la reine, en révoquant ce qui avait été innové depuis lors, contrairement à la religion, au droit commun du pays et aux privilèges de la noblesse. Mais leur embarras devint extrême, lorsque les Français leur demandèrent en quoi consistaient ces terribles inno-

1. Dép. de Foix du 18 sept. ; Teulet, II, 225.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vations? Ils ne surent alléguer que le titre de roi donné à Darnley sans l'assentiment des États, et cherchèrent à se tirer d'affaire par des réponses évasives [1]. Élisabeth se vengea plus effectivement de sa cousine en envoyant enfin au Forth un vaisseau de guerre, l'*Aid*, avec un équipage de cent hommes sous le commandement du capitaine Jenkinson, qui était porteur d'un ordre officiel lui enjoignant de se saisir de tous ceux qui du continent se rendraient en Écosse, sans passer par l'Angleterre [2].

Néanmoins cette fougue guerrière de la reine Élisabeth ne dura pas longtemps. Bien que M. de Foix, ancien adversaire des Guises, fût loin de favoriser personnellement Marie Stuart, il se vit dans l'obligation, en raison d'instructions récemment émanées de sa cour, de déclarer à Élisabeth que dans le cas où, en flagrante violation des traités, elle entrerait militairement en Écosse, son roi devrait prendre et prendrait la défense de la reine Marie : menace qui était le résultat des dernières négociations de cette princesse avec la cour de France, et de l'entrevue de Bayonne [3]. En ce moment même, Élisabeth était informée des missions de Yaxley et de l'évêque de Dumblane, ainsi que de la conduite suspecte de plusieurs de ses propres sujets [4]. La tempête générale qu'elle aurait déchaînée par une

1. Dép. de Foix, 18 sept. ; TEULET, II, 219-224.

2. Silva à Phil. II, 17 sept. ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 190. — TEULET, II, 240.

3. Dép. de Foix des 18, 29 sept. ; p. 225, 231. — C'était donc par erreur que Silva doutait de la réalité de déclarations si claires et si tranchantes de l'ambassadeur de France (voir sa dép. du 24 sept., p. 193.)

4. Dép. de Foix, du 29 sept., p. 233. — *Cal.*, n° 1502.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attaque de l'Écosse lui donnait à réfléchir. Elle se plaignit vivement à Silva des secours que la duchesse de Parme et Granvelle allaient prêter à Marie Stuart, et elle joua fort bien le rôle de l'amie tendre mais méconnue et mal récompensée du roi catholique et de Marie même, « qu'elle aimait comme une vraie sœur. » Sa peur dépassait sa colère : elle se hâta de promettre qu'elle n'agirait pas contre la reine d'Écosse, si celle-ci n'envoyait pas ses nobles à l'échafaud sans aucune forme de procès, et qu'elle ménagerait lady Lennox et lui rendrait la liberté[1]. Selon l'habitude de cette souveraine, le danger éloigné, loin d'exercer sur elle une action stimulante, tout au contraire l'affaiblit et la découragea. Elle n'oubliait pas les menaces de ses adversaires et en gardait soigneusement le souvenir pour s'en venger lorsque le temps serait favorable.; pour le moment, elle préféra chercher un biais pour éviter les périls directs. Forte contre les faibles, elle cédait toujours devant l'agression courageuse ; elle ne fit preuve d'énergie que le jour où le danger était tellement proche que la lâcheté n'aurait fait que l'augmenter. Cette fois, toutes les circonstances l'invitaient à reculer: c'est ce qu'elle fit, en effet.

Elle se contenta d'envoyer en Écosse un agent subalterne, un certain capitaine Cockburn, qui avait longtemps servi en France, pour demander à Marie de ménager les révoltés. La jeune reine versa des larmes quand le hardi aventurier osa lui reprocher sa dureté

1. Silva à Phil. II, 17 sept. ; p. 186-190. — Le même à la duchesse de Parme, même date ; KERVYN DE LETTENHOVE, IV, 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

envers les lords, — mais elle ne céda point (22 sept.)[1]. Deux jours après, arriva M. de Mauvissière[2]. Pendant un long séjour de trois semaines en Angleterre, il avait été fort défavorablement impressionné sur l'état des choses en Écosse, et même en ce qui concernait la conduite personnelle de Marie. Son ancienne amitié pour cette princesse avait complètement disparu sous l'influence des hommes d'État anglais. Mais il trouva la situation tout autre qu'ils ne la lui avaient fait envisager.

Après leur échec d'Édimbourg et leur retraite à Dumfries, les lords de la Congrégation s'étaient de nouveau adressés à Élisabeth pour lui demander des secours suffisants, et Randolph et Bedford les avaient secondés[3]. Ils résolurent de soutenir leurs exigences par l'envoi d'un agent spécial, et firent choix, à cet effet, de sir Robert Melvil, frère aîné de Jacques Melvil, conseiller de la reine, et qui avait reçu lui-même de nombreux bienfaits de la part de Marie de Lorraine[4]. Leurs demandes n'étaient rien moins que modestes : ils priaient la reine de mettre à leur disposition mille arquebusiers, mille piquiers, cinq cents archers et cinq cents cavaliers, tous défrayés par elle, de l'artillerie de campagne et de siège, avec les munitions nécessaires ; l'envoi de deux escadres anglaises, l'une dans le Forth et l'autre dans la Clyde, afin d'empêcher toute assistance

1. Corkburn à Cecil, 2 oct. ; *Cal.*, nº 1551, et STRICKLAND, IV, 204.

2. Il était parti de Londres le 17 sept. ; Dép. de Foix, 29 sept. ; p. 229.

3. 10 sept. ; *Cal.*, nºs 1479, 1485.

4. Voir t. Ier, p. 245, 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la part des puissances catholiques et d'attirer les villes de la côte à la cause des rebelles ; — bref, ils demandaient la guerre publique entre l'Angleterre et leur reine[1]. En attendant, ils désiraient avoir au moins les trois cents arquebusiers de Carlisle, « dans la plus grande diligence », avant le 4 octobre, terme que Marie avait fixé pour attaquer Dumfries[2].

Mais arrivé à Londres, le 18 septembre, il fut aisé à Melvil de se convaincre qu'il n'avait aucune chance de réussir. Intimidée par les négociations menaçantes de sa cousine, Élisabeth avait renoncé au projet de lui déclarer la guerre ou même de se mêler efficacement de la lutte intérieure en Écosse. Les lords furent alarmés par les lettres que leur député leur faisait parvenir par l'intermédiaire des courriers de Randolph. Ils lui envoyèrent donc (22 sept.) une nouvelle *Information à communiquer à Sa Majesté, en faveur de l'église du Christ qui commence à être persécutée dans ses principaux membres*[3]. Mais bien que leurs plaintes ne fussent pas sans fondement, Élisabeth n'était pas d'humeur, pour le moment, à prendre en main la défense des intérêts protestants et anglais en Écosse. Dans sa détresse, Robert Melvil, qui du temps du roi François II avait été parmi les plus ardents adversaires de la France, vint trouver M. de Foix et sollicita l'intervention de son monarque pour sauver Murray et les siens, qui, disait-il, ne désiraient pas mieux que reconquérir les bonnes grâces de leur souveraine, et dont « la plus grande partie, élevés et nourris en France, ai-

1. Instructions pour Melvil, 10 sept. ; *Cal.*, n° 1486.
2. Les lords à Melvil, 15 sept. ; *ibid.*, n° 1500.
3. Tytler, VII, 7-9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

maient et honoraient son roi. » Si peu dévoué qu'il était à Marie Stuart, ce n'est pas sans une certaine ironie que le diplomate français accueillit ces assurances, venant d'un tel côté, et il fit bien sentir à Melvil le peu de cas qu'il faisait de ses assertions audacieuses ; tout en lui promettant de communiquer ses demandes au roi très chrétien et à la reine d'Écosse, il l'exhorta, ainsi que ses commettants, à ne plus braver leur souveraine et à ne pas appeler l'étranger dans leur patrie[1].

Les séditieux étaient déçus dans toutes leurs espérances. Ce n'étaient pas les quelques milliers de livres sterling que Bedford leur fit parvenir, ni l'apparition d'un unique vaisseau de guerre anglais dans le Forth qui pouvaient les sauver. Leur situation s'assombrit de plus en plus. Le duc de Châtellerault vit tous ses revenus en France confisqués et livrés à sa reine. Il fut mis au ban du royaume, ainsi que ses amis, le comte de Glencairn et l'abbé de Kilwinning. Les terres du traître Maxwell furent dévastées et ses châteaux occupés par des garnisons royales[2]. Les rebelles restèrent entre-temps à Dumfries, dans une situation désespérée, manquant de tout : munitions, vivres, argent et hommes. Leurs amis étaient en prison, leurs maisons et leurs biens confisqués, tout leur parti dispersé et découragé. Les parents et les vassaux mêmes des mécontents s'empressaient d'envoyer à la reine les lettres que ceux-ci leur adressaient pour demander

1. Dép. de Foix, 29 sept.; p. 235-237.

2. Châtelh. à Cecil, 28 sept.; *Cal.*, n° 1531. — Rand. à Bedf., 30 sept.; *ibid.*, n° 1545. — Maxwell à Lord Scrope, 4 oct.; *ibid.*, n° 1572.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur coopération[1]. De vingt et un comtes et de vingt-huit barons qu'il y avait en Écosse, cinq comtes et trois barons seulement tenaient encore pour la rébellion. Argyle ne pouvait sortir de son comté où il était tenu assiégé par deux mille hommes sous les ordres de Lennox[2]. Les mécontents adressèrent donc des demandes de secours de plus en plus pressantes à Bedford, à Cecil et, par l'intermédiaire de Robert Melvil, à Élisabeth et à son Conseil[3]. Rien n'y fit. Des semaines s'écoulèrent, et le terme fatal approcha rapidement, sans que Melvil parût ou même qu'il envoyât un message consolateur.

C'est dans ces circonstances que Mauvissière se présenta devant Marie Stuart. Il la trouva bien changée dans ses manières, plus fière et plus décidée qu'il ne l'avait connue jadis. Son jeune amour, sa haine contre la perfidie du gouvernement anglais, son désir d'en tirer vengeance et d'établir à la fois la domination de la religion catholique et celle de la maison de Stuart, — tout cela réuni avait inspiré à la jeune reine une assurance et une résolution extraordinaires, en sorte que son caractère rappela à Mauvissière celui de son oncle, le cardinal de Lorraine[4]. Elle lui déclara dès le début qu'elle était trop courageuse pour supporter que ses sujets lui fissent la loi, ni que son royaume, monarchie tant de fois séculaire, fût changé

1. Mauvissière à Foix, sept.; TEULET, II, 256.

2. Bedf. à Cec., 13, et Murray à Bedf., 21 sept.; *Cal.*, nos 1493 § 1, 1517. — Dépêche de Foix, 29 sept.; TEULET, II, 232. — Mauvissière à Foix, *l. c.*

3. *Cal.*, nos 1517, 1518, 1520, 1534.

4. *Mém. de Castelnau de Mauvissière*, t. V, ch. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en république; « plutôt mourir, disait-elle, que de voir arriver des choses pareilles. Il ne s'agit pas de leur religion, continua-t-elle, que je n'ai jamais attaquée, mais de rebelles et d'ingrats qui préfèrent l'amitié de la reine d'Angleterre aux obligations qu'ils ont envers moi. » Elle défendit à Mauvissière de raconter à qui que ce soit, que sa charge était d'amener un accord entre elle et ses séditieux, ce qui était chose trop déshonorante pour elle ; ses yeux se remplirent de larmes, lorsqu'elle mentionna ce dernier point. Elle lui ordonna de dire au roi et à la régente qu'elle les priait de lui prêter secours, ainsi que l'exigeait leur propre intérêt ; mais elle ne laissa pas d'ajouter que, si la France l'abandonnait dans ses besoins si pressants, elle se jetterait dans les bras d'une autre puissance, quelque déplaisir qu'une telle éventualité lui causât. Aucune insistance de Mauvissière en faveur d'une conduite plus pacifique ne put la faire changer d'avis.

La seconde audience se fit en présence du jeune roi, — « le plus beau prince qu'il est possible de voir » dit Mauvissière, — et de Jacques Balfour, qui avait complètement remplacé Lethington comme secrétaire d'État. Ici Marie fit une concession, non pour les rebelles mais pour Élisabeth; elle était prête, disait-elle, à renoncer à la couronne d'Angleterre en faveur de sa cousine et des enfants de celle-ci, à la condition qu'Élisabeth épousât un Anglais et reconnût les droits des Stuarts pour le cas où elle mourrait sans laisser d'enfants, — concession d'ailleurs toute platonique, puisque Marie était sûre qu'Élisabeth n'accorderait jamais cette dernière condition.

Mauvissière fut fort contrarié du résultat négatif de son ambassade et s'en exprima avec beaucoup d'amer-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tume. L'antipathie fut réciproque, comme d'habitude, et Marie, bien qu'elle traitât officiellement le diplomate avec toute la courtoisie due au représentant de son beau-frère, fit son possible pour qu'il partit au plus vite. Il ne prit congé cependant que le 8 octobre, en même temps que le capitaine Cockburn, dont la mission n'avait pas eu de meilleurs résultats que la sienne[1].

En présence de l'obstination de sa cousine à ne céder en rien, la reine Élisabeth avait entre-temps convoqué son Conseil (24 sept.), pour prendre une résolution définitive sur la conduite à tenir dans les affaires d'Écosse. La décision semblait si importante que la reine convoqua aussi les membres du Conseil résidant en province. Il en résulta que le parti crypto-catholique et secrètement favorable à Marie Stuart, qui généralement évitait de se montrer au Conseil, y fut largement représenté : par le duc de Norfolk, les comtes de Pembroke et d'Arundel, le marquis de Northampton et Leicester lui-même. En effet, ce favori, sinon l'amant, d'Élisabeth Tudor entretenait des rapports intimes avec le parti catholique. Il avait toujours été en relations secrètes avec les ambassadeurs de Philippe II à Londres, leur faisant les plus belles promesses s'ils l'aidaient et le soutenaient dans son projet ambitieux de devenir le mari de la reine ; et en 1564, il avait fait à Jacques Melvil les déclarations les plus humbles et les plus affectueuses pour Marie Stuart.

La reine Élisabeth assista en personne aux délibé-

1. Différents rapports de Mauvissière, sept. et 6 oct.; TEULET, t. II, p. 245-258. — Rand. à Cec., 8 oct.; *Cal.*, n° 1570.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

rations, qui furent longues, pénibles et orageuses et durèrent trois jours. Le parti d'action, composé surtout de Cecil, du chancelier sir Nicolas Bacon et de l'amiral lord Clinton, prétendit qu'en tout cas il fallait secourir les lords de la Congrégation, parce qu'ils soutenaient la cause du protestantisme, et que, si celui-ci était détruit ou seulement affaibli en Écosse, l'on aurait à craindre une révolte dangereuse des catholiques d'Angleterre contre la reine et son gouvernement. Il énuméra en outre tous les griefs qu'Élisabeth avait articulés elle-même contre sa cousine[1], insista sur les projets hostiles de cette princesse, prouvés par l'envoi de Yaxley en Espagne et de l'évêque de Dumblane à Rome, ainsi que par ses négociations avec O'Neil, et tira de tous ces faits la conclusion qu'il

1. Cecil avait énuméré, pour être présentés au Conseil, tous les griefs qu'il croyait pouvoir alléguer contre Marie Stuart. *Ms. A consultation of ye whole Consel at Westminster for matters of Scotland*, 29 *sept.* (Londres, *Record Office*, *Scotland*, *Eliz.*, vol. XI):

« Matters to chardg ye Q of Scotts.[1]

A nombre of iniurys dayly done by denyall of Justice to ye Q. Maty subiects.

Men of Chester.
and of Hull.
and of Yarmouth. H. Clerk.
Raphael Hall of York.

The marryiny of ye Q. Matty subiect without hir consent.

The receaving of fugitives; soldiers of Bearwyk, pirates yt brake poston (?).

The lack of Justice uppon the borders: killing of certain men, etc.

The publishing of hir desyre to have hir subiects to assemble to ayde hir agaynst hir old ennemyes.

The receaving of messadge out of Irland from Shan Oneyle. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

valait mieux humilier la reine d'Écosse par une guerre immédiate que la laisser mûrir ses desseins et terminer ses préparatifs. Les adversaires, au contraire, furent d'avis qu'il n'était ni honorable ni avantageux pour leur reine de s'allier à des rebelles dont la révolte n'avait pas d'autre raison qu'une ambition inassouvie. Ils citèrent l'exemple récent des secours accordés par Élisabeth aux huguenots, et dont le seul résultat pour l'Angleterre avait consisté en pertes énormes d'hommes et d'argent, avec une diminution de son prestige et de son influence. L'ingérence dans les affaires d'Écosse n'aurait pas de conséquences plus heureuses. N'aurait-on pas à craindre que, dans une telle éventualité, l'Espagne et même la France, intimement liée maintenant au roi catholique, ne prissent la défense de Marie Stuart ? Ces derniers arguments répondaient trop aux secrètes appréhensions d'Élisabeth pour ne pas l'impressionner profondément, et les délibérations du Conseil se terminèrent par une victoire complète de l'opinion modérée. L'on résolut d'entreprendre une négociation avec la reine d'Écosse à l'effet de la réconcilier avec les lords, et en attendant, de s'abstenir de tout acte hostile. On lui demanderait en outre de ratifier enfin le traité d'Édimbourg ou, du moins, de renoncer, sans aucune condition, à la succession au trône d'Angleterre, du vivant de la reine Élisabeth et de ses enfants légitimes. Une nouvelle conférence devait traiter de tous ces points. Si l'on ajoutait qu'entre-temps il fallait faire des préparatifs militaires, sur terre et sur mer, former un trésor de guerre et réunir les approvisionnements nécessaires, pour le cas où Marie se montrerait intraitable, ce n'était évidemment qu'une mesure destinée à couvrir la retraite du gou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vernement anglais : car on était porté à croire, non sans raison, que la reine d'Écosse n'ajournerait plus longtemps la répression définitive de la rébellion. La résolution du Conseil comportait donc un recul de la politique anglaise et la ruine de la cause des lords séditieux d'Écosse[1].

On alla même jusqu'à rédiger des instructions, anti-

1. Dép. de Foix du 29 sept.; TEULET, II, 233, 234. — Surtout dépêches de Guzman de Silva, du 24 sept. et du 1er oct. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX p. 193-195, 197, 198. — Ensuite: Ms. *Notes de Cecil* (voir note précédente), continuation :

« Matters to be required of ye Q. of Scotts.

To ratify ye treaty of Edinburgh ; or so much therof as shall seme reasonable for both parts.

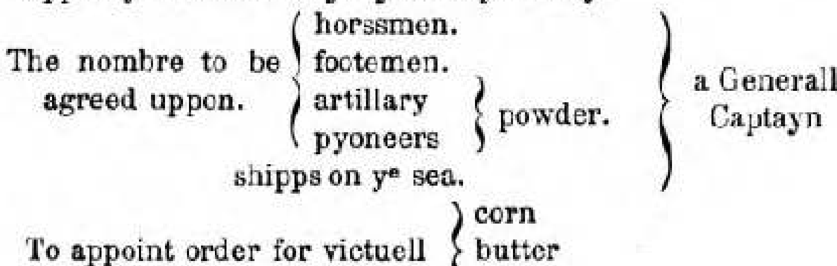
Matters to offer to ye Q. of Scotts.

Uppon condition of reforming the former defall, and accord that nothyng shall be attempted to ye preiudice of such as ye Q. has, what soever it may be.

To wryte to Mr. Randolph. To declare ye Q. Maty Consentation to appoynt persons of honor to treate with others of lyke degree to be sent to ye frontyer from hir.

To consider of ye poynt wher uppon the treaty shall be, and the intended ed. [?]

To amass an army, redyness with spede, so as they may be uppon ye frontiers at ye tyme of ye treaty.



To prepare monny.

To devise orders for ye preservation of quietness in ye realm. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

datées du 24 septembre, pour un traité d'amitié avec Marie [1], projet dont, il faut le dire, le parti calviniste anglais empêcha la réalisation.

Conformément aux résolutions du Conseil, Melvil reçut immédiatement, le 1er octobre, une réponse définitive, fort décourageante pour son parti, car la reine Élisabeth y exhortait les rebelles écossais à accepter toutes les conditions qu'ils pourraient obtenir de leur souveraine. La seule chose qu'elle leur accordait était de les recevoir dans son pays s'ils étaient contraints d'y chercher un refuge [2].

Pour comprendre toute la gravité de la défaite que subissait ainsi la cause anglaise en Écosse, il faut se rappeler que les lords avaient été encouragés à la révolte par Throgmorton, Tomworth et Randolph; qu'Élisabeth elle-même leur avait toujours promis son assistance active; que telles avaient été également les déclarations de ses gouverneurs des Marches; que dans ses lettres à Marie, elle l'avait menacée d'une guerre, si la reine d'Écosse ne se soumettait entièrement à la direction de Murray et de son parti. Et aujourd'hui, après toutes ces promesses et toutes ces menaces, elle restait sans courage et, agissant dans un sens tout opposé, s'humiliait devant l'énergie de Marie, devant les bravades de Darnley et devant la perspective d'une intervention espagnole. Elle révoqua l'autorisation d'employer les trois cents arquebusiers au service des insurgés et ordonna de les retenir sur le territoire anglais. Malgré sa bruyante mise en

1. Ms. *Instruction for.....?* (Londres, *Record Off.*, *l. c.*, n° 73.)

2. *Cal.*, n° 1546. — Cf. Élis. aux lords d'Écosse, 30 sept.; *ibid.*, nr. 1542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

scène de préparatifs militaires, personne n'ignorait qu'elle ne songeait nullement à mettre sur pied une armée, mais seulement à intimider Marie par de vaines démonstrations[1]. Le rôle du fameux corsaire Wilson prit aussi fin à cette époque. Le capitaine Jenkinson arriva avec son vaisseau l'*Aid* à Berwick. De là, il se rendit au Forth, et Marie et Henri commencèrent à craindre qu'une flotte anglaise ne renouvelât les exploits de l'amiral Winter, en 1560. Mais Jenkinson déclara qu'il était venu exclusivement faire la chasse aux pirates, et échangea des cadeaux avec le couple royal. Bothwell qu'il devait capturer étant arrivé depuis longtemps en Écosse, et lord Seton ayant pris le chemin de l'Angleterre, il ne sut plus que faire dans le Forth. Il semble d'ailleurs avoir éprouvé une certaine inquiétude, contrarié qu'il était par le vent qui l'empêchait de regagner le large, et menacé par l'artillerie du fort d'Inchkeith. La conduite timorée du capitaine anglais infligea le plus cruel démenti à toutes les espérances des insurgés et plongea dans un profond découragement leurs partisans à Édimbourg et dans le Fife : découragement qui devint encore plus douloureux lorsqu'enfin Jenkinson, obéissant à des ordres secrets d'Élisabeth qui voulait faire disparaître un témoin, devenu gênant, de ses anciens projets belliqueux, s'empara du navire de Wilson, malgré les prières et les protestations de Bedford, et l'emmena vers le sud. Wilson fut enfermé dans une prison de Londres, sur la plainte de l'ambassadeur d'Espagne, et condamné

1. Élis. à Bedf., 3 oct. ; *ibid.*, n° 1553. — De Foix à Charles IX, 11 oct. ; TEULET, II, 239.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à une peine sévère. Ce fut une nouvelle défaite pour Bedford et pour le parti de la guerre[1].

Élisabeth était tellement décidée à éviter toute cause de conflit que, informée par Bedford que la vie de Randolph, son ambassadeur, n'était pas en sûreté à Édimbourg, elle lui conseilla de se retirer provisoirement à Berwick, mais en donnant comme prétexte à ce déplacement une question d'intérêts personnels à suivre en Angleterre : « en sorte que vous puissiez retourner à votre poste à l'occasion[2] ».

Les négociations entamées par Marie Stuart avec la France et avec l'Espagne venaient donc de porter leurs fruits, en intimidant sa voisine d'Angleterre, mais elle n'en continua pas moins avec un zèle opiniâtre ses préparatifs pour écraser complètement les rebelles. Afin de montrer bien clairement qu'il ne s'agissait pas d'une guerre de religion, Darnley assista de

1. On trouvera tous les détails de cette affaire aussi intéressante que curieuse dans le *Cal.*, n[os] 1527, 1556 § 2, 1560, 1562, 1596, 1599 § 1 ; ensuite dans les *Doc. inéd.*, t. LXXXIX, p. 217 ; et dans KERVYN DE LETTENHOVE, *Relat. polit.*, IV, 252.

2. Ms. Élisabeth à Randolph, 3 oct. (Londres, *Brit. Mus.*, *Lansdowne*, vol. VIII, fol. 99 ; cette lettre ne se trouve pas au *Calendar*) : « Trusty and well beloved, we greet you well. Understanding by a lettre of our cosin therle of Bedford to our secretary that he thinkith yow to be not out of danger there by malice, in so much as some pistolets have ben shot into the house where yow lodge : we have thought it meete, not only to advise yow, if yow fynde any such perrell, but also to lycence yow to withdraw your self for a tyme to Barwike ; pretending the same to be for your awn pryvate businesse. In sort as yow may returne to your charge upon occasion. Gyven under our signet at our Palais of Westminster the third of october 1565, the seventh year of our reign. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouveau au prêche calviniste, en écoutant un sermon de Craig, collègue et remplaçant de Knox[1]. Mais la question militaire était pour le moment celle qui primait toutes les autres. Les nobles avaient déjà été convoqués en armes pour le 30 septembre, à Stirling ; les autres sujets le furent également, un peu plus tard, pour le 1er octobre[2].

Marie savait, à n'en pas douter, qu'une partie considérable de son peuple répondrait à son appel; mais dans les circonstances où elle se trouvait, son extrême pénurie d'argent jetait dans son esprit une certaine inquiétude, sa famille de France ne faisant absolument rien pour elle. Une nouvelle vente qu'elle fit de ses bijoux ne lui fournit que deux mille marks. Cette somme étant insuffisante, elle s'adressa à la ville d'Édimbourg pour lui demander un subside de deux cents livres sterling, que les bourgeois lui refusèrent. Elle fit alors arrêter et conduire à la citadelle six d'entre eux, les plus riches et les plus compromis dans les derniers troubles. Le prévôt de la ville s'interposa enfin comme médiateur : la capitale dut payer mille livres sterling pour la campagne contre les séditieux et prêter en outre dix mille marks, pour lesquels la reine lui donna en gage le bourg et le port de Leith[3].

1. Rand. à Bedf., 30 sept. ; *Cal.*, n° 1545 § 2.

2. *Ibid.*, n°s 1492, 1532. — *Reports of Royal Commissioners*, III, 418. — KEITH, III, 247. — KNOX, II, 507.

3. *Diurnal of Occurrents*, p. 84.—*Registres du Conseil d'Édimbourg*, vol. III, fol. 86. — KNOX, t. II, p. 509-511 (avec plusieurs erreurs de dates et de chiffres). — Rapport de Mauvissière ; TEULET, II, 256. — Rand. à Cec., 4 oct. ; *Cal.*, n° 1556 § 1. — Le capitaine Cockburn donne de ces événements un récit absolument faux (2 oct. ; *Cal.*, n° 1551 § 2) : ce qui prouve de nou-



Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La reine s'étant procuré ainsi l'argent nécessaire pour la lutte suprême, garda le plus profond secret sur la direction qu'elle comptait donner aux opérations militaires : les uns prétendaient que l'on marcherait contre les possessions du duc, d'autres, que l'on attaquerait celles d'Argyle, d'autres encore que l'on se jetterait directement sur les rebelles à Dumfries[1]. Marie tenait ainsi les Anglais dans le doute et évitait toute résolution décisive de leur part.

Les sujets fidèles de la reine et ceux qui craignaient d'encourir sa colère commencèrent à affluer à Stirling. Parmi tous, celui qui fit preuve de plus de zèle fut lord Georges Gordon qui avait à venger sur Murray la mort ignominieuse de son père et la ruine de sa maison, et à restaurer la grandeur de sa famille. Il réunit dans les Hautes-terres tous les anciens amis des Gordon, et mena ces *sauvages*, plusieurs milliers, par Perth à Stirling. La récompense ne s'en fit pas attendre : la reine lui rendit la possession et le titre du comté de Huntly. L'armée royale augmentait tous les jours, et elle finit par compter dix-huit mille hommes, chiffre suffisant pour écraser les rebelles et intimider les gouverneurs anglais. Son artillerie se composait de neuf pièces de canon[2].

La reine ne rêvait qu'aux combats et aux triomphes. En véritable amazone, cette belle et jeune princesse, qui avait déjà ressenti les premiers symptômes de sa

veau combien on peut accorder peu de confiance aux rapports des agents anglais en Écosse.

1. KNOX, II, 507.

2. MAUVISSIÈRE, *l. c.* — Rand. à Cec., 4 oct., et Drury au même, 11 oct. ; *Cal.*, nos 1556 § 1, 1578. — KNOX, II, 512-514.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grossesse, se mit à la tête de ses troupes, renonçant ainsi à tout le confort et à tout le luxe que comportaient et son sexe et son rang, plus simple dans son équipement que les seigneurs qui servaient sous ses drapeaux; elle portait même une légère cuirasse sous ses vêtements et un court glaive à sa selle[1]. Son cœur battit de joyeuse impatience lorsqu'elle se vit entourée de forces si considérables et qu'elle pressentit une victoire complète sur les traîtres qui l'avaient si mal récompensée de ses bontés, et qui avaient voulu lui ravir celui qui régnait encore dans son cœur. Elle écrivit à son ministre à Paris, l'archevêque de Glasgow, que, avant de traiter avec ces infidèles, malgré tous les secours qu'ils attendaient de l'Angleterre, elle « aimerait mieux tout perdre[2] ». Il est bon d'ajouter que l'idée d'un dénouement aussi tragique était loin de sa pensée; tout au contraire, son langage était fier et plein d'assurance. Elle fit dire à M. de Foix qu'elle « se trouvait fort déçue de son espérance, s'étant attendue à ce que le roi très chrétien lui envoyât incessamment des secours tant en argent qu'en soldats[3] ». Plus ferme encore fut la lettre que, le 8 octobre, elle adressa à la reine d'Angleterre, lettre dans laquelle elle l'accusait de se montrer « offensée, sans juste cause, contre le Roi, mon mari, et moi », et ses gouverneurs des Marches, de « menacer de mettre à feu et à sac mes sujets qui voudront, selon leur devoir, nous assister contre nos rebelles ». — « S'il vous plaît, continue Marie, de faire votre cause de celle de nos

1. Rand. à Cec., 13 oct.; *Cal.*, n° 1587 § 2.
2. 1er oct.; LABANOFF, I, 288-290.
3. Dép. de Foix, 16 oct.; TEULET, II, 244.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

traîtres, à regret nous serons contrainte de ne dissimuler à tous les princes nos alliés ce trop grand tort, que nous ne voulons croire, pour faute de vos officiers, que n'en ayons votre pleine déclaration[1]. »

Les plaintes que Marie proférait dans cette lettre aussi digne que vigoureuse se rapportaient à des actes de véritable hostilité de la part du comte de Bedford. Ce champion zélé de la cause protestante avait envoyé un message à lord Hume, *gardien* des Marches orientales d'Écosse, menaçant de l'attaquer s'il osait aller combattre les lords séditieux. Lorsque Marie lui demanda compte d'une partialité aussi agressive, il l'avoua franchement, mais en ajoutant qu'il avait agi à l'insu de sa souveraine. Il prépara la prise d'Aymouth pour faire diversion aux lords, et résolut de se rendre lui-même à Carlisle, avec une force considérable, afin de les recevoir et de les protéger au cas où ils seraient contraints de se retirer en Angleterre, enfin pour intimider la reine d'Écosse. Mais entretemps, Élisabeth perdit courage, et lui intima l'ordre formel de s'abstenir de toute hostilité envers Marie Stuart, si celle-ci ne faisait aucun tort à des sujets anglais, de se contenter plutôt de recevoir et de protéger les rebelles qui chercheraient un asile en Angleterre *pour sauver leur vie*[2]. Cette dernière phrase excluait la possibilité pour les lords de la Congrégation de se reformer sur le sol anglais, après une défaite, et de

1. LABANOFF, I, 293.

2. Bedford à Elis., 28 sept., à Cecil, 1er, 6, 7 oct., et à Leicester, 6 oct. ; *Cal.*, nos 1532 § 2, 1548, 1560, 1561, 1565. — Élis. à Bedf., 6 oct. ; *ibid.*, no 1559. — Dép. de Foix, 16 oct., et Rapport de Mauvissière ; TEULET, II, 243, 257.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tenter de là encore une fois la fortune contre leur souveraine. Ils y seraient accueillis seulement comme fugitifs, et non comme belligérants. Par conséquent, Bedford se rendit à Carlisle, n'ayant avec lui que trois cents cavaliers.

Cette conduite d'une reine dans l'assistance de laquelle ils avaient placé toutes leurs espérances, confirmèrent les lords confédérés dans la triste impression que les messages de Melvil leur avaient donnée. Une mince aumône qu'Élisabeth leur jeta encore une fois ne leur servit à rien. Leur petite armée fondit dans leurs mains. Ils ne cachèrent nullement aux agents anglais leur amer regret d'avoir accordé leur confiance à la reine Élisabeth qui les abandonnait si complètement. Le malheur exerça sur eux son influence habituelle : de part et d'autre surgirent des accusations qui dégénérèrent en querelles. Le duc refusa de se retirer en Angleterre pour ne pas irriter davantage Marie Stuart, et parla de se rendre en Allemagne ou en Italie. Ils résolurent enfin de reculer jusqu'à Annan, localité située à une dizaine de kilomètres de la frontière anglaise[1].

Ils n'y restèrent pas longtemps. Le même jour où Marie avait renvoyé Mauvissière et Cockburn, et écrit à Élisabeth sa lettre comminatoire, le 8 octobre, elle quitta Édimbourg, en compagnie de son mari. Elle rencontra son armée à Stirling et marcha avec elle sur Crawford. L'avant-garde était placée sous le commandement de Lennox ; Bothwell conduisait le gros de l'armée où se trouvait le couple royal ; l'ar-

1. Bedf. à Cec., 5 oct. ; *Cal.*, nº 1558. — Knox, II, 512.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rière-garde fut confiée à Huntly et à Athol[1]. Dès ce moment, on vit arriver plusieurs des rebelles, comme le laird de Dumlanrick, pour faire leur soumission avant qu'il ne fût trop tard. Partout sur le chemin de l'armée affluèrent les hommes des Marches, les terribles Borderers : les Johnston et les Cessford, les Ker et les Turnbull signèrent des *bonds*, par lesquels ils s'engagèrent à abandonner toute affaire et lutte particulière pour ne servir que Leurs Majestés et les chefs que celles-ci leur imposeraient[2].

Le 12, Marie entra triomphalement dans Dumfries, sans avoir eu à tirer un coup d'arquebuse. A son approche, d'autres chefs des mécontents, tels que sir Jean Maxwell, firent leur soumission et furent reçus avec bienveillance, tandis que les plus compromis, ceux qui avaient été déclarés hors la loi, s'empressèrent de quitter Annan et de se refugier à Carlisle, sur le territoire anglais. Dans toute l'Écosse, ce fut un véritable exode des partisans des rebelles vers l'Angleterre. En un seul jour, il en arriva trente à Berwick, qui racontèrent que le double de leur nombre avait été arrêté et enfermé dans la prison de Saint-André[3]. Murray, Glencairn, Rothes et Châtellerault, qui avait toutefois dû suivre ses complices, ne se crurent même pas suffisamment en sûreté à Carlisle, trop rapproché de la frontière écossaise, et se retirèrent en hâte à Newcastle, où ils arrivèrent le 16 octobre. La sympathie dont la reine d'Écosse jouissait dans le nord de l'An-

1. BURTON, I, 379.
2. Bonds de Nithsdale, d'Annandale et de Teviotdale ; BURTON, I, 378.
3. Drury à Cec., 14 oct. ; *Cal.*, nº 1596.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gleterre est caractérisée par ce fait que, parmi les forces dont Bedford disposait, bon nombre de soldats désertèrent, ou tentèrent de déserter, pour s'enrôler sous la bannière du Lion[1].

Les lords protestants qui n'avaient pas osé se joindre ouvertement aux rebelles, mais qui, effrayés par la politique franchement catholique de Marie, avaient marqué leur mécontentement, tels que Morton, Ruthven, Lethington, ces hommes qui attendaient le moment favorable et louvoyaient jusqu'au dénouement de la crise[2], reparurent alors à la cour et comblèrent d'adulations la jeune reine victorieuse[3]. Marie quitta Dumfries le 14, pour retourner, à petites journées, à Édimbourg, où elle rentra le 19. Le triomphe qu'elle venait de remporter sans verser une goutte de sang, par la seule frayeur qu'elle inspirait à ses adversaires, lui fut plus profitable et produisit une plus profonde impression que le gain d'une bataille sanglante. Elle congédia son armée, mais laissa des garnisons de deux cents ou trois cents soldats réguliers dans les Marches tant occidentales qu'orientales, sous le commandement supérieur de Bothwell, nommé lieutenant-général du roi et de la reine pour tous les districts de la frontière[4]. Ce choix était un véritable défi à l'Angleterre. Un système de poursuites fut établi pour rechercher et

1. Bedf. à Cec., 14, 16, 17 et 19 oct., et à Élis., 17 oct.; *ibid.*, nos 1594, 1599 § 2. 3, 1602, 1603, 1607 § 2.

2. Rand. à Cec., 12 oct.; *ibid.*, no 1580.

3. Le 19 octobre, Morton, en sa qualité de chancelier, assiste déjà de nouveau à la séance du Conseil; KEITH, III, 253.

4. Lord Scrope à Cec., 14 oct.; *Cal.*, no 1595. — Rand. à Cec., 19 oct. — Nomination de Bothwell, 22 oct.: KEITH, III, 254, 255.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

arrêter dans chaque province du royaume les personnes suspectes d'avoir favorisé les rebelles vaincus et exilés[1]. Le temps des tergiversations et des ménagements était passé. Malgré toutes les affirmations de Morton, Marie ne pardonna point à ce seigneur astucieux le rôle équivoque qu'il venait de jouer : elle le força à rendre la forteresse principale des Douglas, Tantallon, qui, située sur un rocher et entourée de trois côtés par la mer, dominait l'entrée du Forth, et dont le proverbe disait : « imprenable comme Tantallon »; elle fut confiée à Athol dont les convictions catholiques garantissaient la fidélité[2]. Le même seigneur dut conduire tous les hommes valides des *Lowlands* septentrionaux contre les domaines d'Argyle. « Ce n'est plus la même reine que j'avais connue presque tous les jours, depuis quatre ans », s'écrie douloureusement Thomas Randolph[3]. L'amour, la victoire et l'espérance de pouvoir désormais donner libre carrière à ses sympathies personnelles et religieuses lui avaient inspiré une résolution et une fermeté que personne ne lui avait autrefois supposées.

La reine d'Angleterre, au contraire, était plongée dans un profond découragement. Elle ne songea nullement à exécuter les promesses formelles qu'elle avait faites jadis à ses amis d'Écosse. Elle laissa les lords réfugiés à Newcastle dans la plus triste situation, privés de toutes ressources, même des moyens indispensables à l'existence. « Par la froide conduite de votre reine, la plupart de mes amis sont ruinés, » écrivit

1. Séance du Conseil du 19 oct. ; KEITH, III, 253.
2. *Diurn. of Occur.*, p. 85.
3. 18 oct., à Leicester ; STRICKLAND, IV, 217.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Murray à Leicester ; et il fit observer à Cecil que « ni moi ni les autres seigneurs n'aurions jamais entrepris notre action, si nous n'y avions été encouragés par les propres lettres de votre reine et de son Conseil qui nous furent adressées à cet effet »[1]. Plaintes stériles! Élisabeth affirma à l'ambassadeur de France qu'elle ne se mêlerait en rien des affaires d'Écosse. Elle se contenta de défendre Murray et Châtellerault en paroles, en les dépeignant à Foix comme les sujets les plus dévoués et les plus affectueux de Marie Stuart, et de calomnier sa cousine d'une manière infâme. L'indigne bâtard, dont Élisabeth osait dire « qu'il n'avait plus grand regret que de se voir privé de la bonne grâce de sa reine, et avait plus chers la personne et l'état d'elle que sa vie propre », ce frère et ministre infidèle avait fait écrire à la souveraine d'Angleterre par Randolph : « La haine de Marie contre Murray n'existe ni pour sa religion, ni parce qu'il eût voulu la dépouiller de sa couronne, mais parce qu'elle sait qu'il est informé d'un fait secret que l'on ne peut nommer pour ne pas manquer au respect, et qui est contraire à l'honneur de cette reine. Il le déteste tellement, en sa qualité même de frère, qu'il ne peut pas se montrer envers elle comme autrefois, et qu'elle le considère comme quelqu'un qu'elle hait mortellement[2] ». Voilà l'origine des bruits inqualifiables que les adversaires de Marie ont eu le triste courage de répandre sur ses relations avec Riccio. Vaincue et humiliée par sa rivale, Élisabeth, pour se venger, ne dédaigna pas de se faire l'écho de ces infamies. Un jour Foix lui demandant com-

1. CHALMERS, t. III, p. 210, note g.
2. Rand. à Cec., 13 oct. ; *Cal.*, n° 1587 § 1.

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment il se faisait que la reine d'Écosse, qui avait autrefois porté tant d'amitié et d'intérêt au comte de Murray, l'avait alors en si grande haine, s'il n'avait commis une grande faute ? elle répondit, après une hésitation hypocrite, et en secouant la tête, comme saisie de douleur, que « c'était parce que la reine avait été informée que Murray avait voulu pendre un Italien, nommé David, qu'elle aimait et favorisait, lui donnant plus de crédit et d'autorité que ses affaires et honneur ne devaient »[1]. Ainsi, non contente des calomnies de Murray et de Randolph, Élisabeth y ajoutait encore des détails absolument fantaisistes.

Ces mensonges, qui ne lui coutaient guère, constituaient les seuls secours qu'elle accordait aux Écossais ses amis, précipités par elle dans le malheur et dans l'indigence. Désespérés, ils envoyèrent à Londres Murray lui-même et Gavin Hamilton, abbé commandataire de Kilwinning, parent et confident de Châtellerault[2]. Cette nouvelle fut fort désagréable à Élisabeth. Elle ne se souciait nullement de se rencontrer avec des hommes qu'elle venait de ruiner par ses promesses fallacieuses, qui peut-être se plaindraient hautement et qui surtout pourraient dévoiler, aux yeux des diplomates étrangers, ses actes hostiles contre Marie Stuart et lui infliger ainsi un cruel et dangereux démenti. Très irritée, elle écrivit en toute hâte (20 octobre) à Bedford une lettre, dans laquelle elle lui exprimait son étonnement que, après avoir été si souvent informé en termes précis de sa volonté de

1. Dép. de Foix, 16 oct. ; TEULET, II, 241-243.

2. Bedf. à Élis. et à Cec., et Châtellerault à Cec., 17 oct., et Bedf. à Cec., 18 oct. ; *Cal.*, nos 1602, 1603, 1604, 1606.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'accorder aux lords écossais aucun secours incompatible avec le maintien de la paix, il eût permis à Murray de s'acheminer vers Londres. En même temps, le Conseil privé défendit au chef écossais de se rendre dans cette ville, jusqu'à avis contraire[1]. Mais le bâtard, qui n'avait plus rien à perdre, et qui ne reçut cette missive que tout près de Londres[2], n'en continua pas moins son chemin vers la capitale où il arriva dans la nuit suivante (21 à 22 octobre)[3].

Il avait sans doute espéré que sa présence, son influence personnelle et le souvenir des obligations que la reine avait contractées envers lui, serviraient à lui faire obtenir d'importantes faveurs pour lui-même et pour ses amis. Mais combien il s'était trompé! Élisabeth commença par lui refuser toute audience, et ne la lui accorda à la fin, pour le jour suivant, que sur les instances de M. de Foix, resté l'ami personnel du comte, malgré les ordres contraires de sa cour[4]. Le moment fatal était donc venu pour Élisabeth de rendre publiquement compte de sa conduite pendant les troubles d'Écosse. Elle se tira de ce mauvais pas par un coup d'audace, avec une impudence rare et stupéfiante. Elle appela à l'audience son Conseil privé tout entier, ainsi que MM. de Foix et de Mauvissière, et lui donna de cette manière la plus grande publicité[5].

1. *Ibid.*, n°s 1612, 1613.

2. Murray au Conseil privé, à Ware, le 21 octobre ; CHALMERS, t. III, p. 207, note d.

3. Dépêches de Silva des 22 oct., 5 nov. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 218-223.

4. Contin. de KNOX, II, 513.

5. Ce sont les personnages mentionnés dans la dépêche du Conseil à sir Thomas Smith, du même jour (*Cal.*, n° 1621

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pendant la nuit qui précéda l'entrevue, la reine et Cecil convinrent avec Murray et Kilwinning de ce qui se passerait le lendemain, en leur promettant des faveurs secrètes s'ils se prêtaient à une comédie où tous les rôles étaient distribués d'avance entre les acteurs principaux[1]. S'étant assurée de la complicité de Murray, Élisabeth avait pu affirmer aux deux diplomates français non seulement qu'elle était innocente de la venue de Murray, mais encore qu'elle ne souffrirait pas qu'il dît un mot de reproche contre Marie Stuart, et qu'elle l'enverrait de suite en prison s'il osait s'exprimer d'une manière inconvenante au sujet de sa souveraine.

Tout était donc préparé, et le rideau pouvait se lever.

Murray et Kilwinning, en paraissant devant la reine, se jetèrent à ses genoux ; et le comte déclara que lui et ses amis n'avaient encouru la disgrâce de leur souveraine que par la faute de leurs ennemis, et que, par conséquent, ils avaient été contraints d'abandonner leur pays sans avoir commis aucun crime : il pria donc Élisabeth d'employer ses bons services pour

§ 1), et dans la dép. de Silva du 5 nov. (*Docum. inéd.*, LXXXIX, 223). Il est vrai que J. MELVIL prétend (Mémoires, p. 57) que l'ambassadeur d'Espagne avait aussi assisté à cette audience. Mais c'est une des nombreuses erreurs de détail que commettent ces mémoires, écrits quarante ans après cette époque, chaque fois qu'il s'agit d'événements dont l'auteur n'avait pas été le témoin oculaire, erreurs que presque tous les historiens postérieurs ont servilement reproduites. Guzman de Silva dit lui-même expressément (*l. c.*, p. 227) qu'on lui a raconté la scène, et que la reine, un certain temps après, lui a parlé en conformité avec le récit antérieur.

1. Dép. de Silva du 5 nov. ; *l. c.*, p. 228.



Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

obtenir de leur princesse qu'elle les reçût de nouveau dans sa grâce.

Après ces allégations mensongères, presque comiques par leur contraste saisissant avec la vérité, la reine répondit au comte, en français : qu'elle s'étonnait beaucoup qu'il eût osé venir en sa présence, puisqu'il était déclaré rebelle par sa souveraine, qu'elle avait tenue pour sa bonne sœur et espérait pouvoir tenir toujours pour telle, quoique celle-ci lui eût donné parfois l'occasion de penser le contraire. Elle ne voudrait pour rien au monde fournir à cette reine l'occasion de lui faire la guerre, ni blesser son propre honneur et sa bonne réputation, en accordant un asile à des sujets révoltés contre leur souveraine. Elle affirma que ceux-là mentaient qui prétendaient qu'elle eût excité les Écossais aux désordres et qu'elle les eût favorisés, — fait qu'elle ne commettrait jamais, surtout comme elle savait que Dieu, en juge équitable, la châtierait par une sédition de la part de ses sujets, si elle aidait en quoi que ce fût les sujets rebelles d'un autre prince. — De quels sentiments devaient être animés les témoins d'une pareille comédie, qui tous savaient pertinemment que cette femme avait secouru les séditieux à plusieurs reprises, et qu'elle blasphémait en invoquant ainsi le nom de Dieu pour confirmer son mensonge[1] ! — Après ce bel effet oratoire, Élisabeth s'adoucit subitement et amena la conversation sur un terrain où elle pou-

1. Il est inexact qu'Élisabeth ait obligé Murray à déclarer lui-même, en cette occasion, qu'il n'avait jamais été encouragé ni assisté par elle. C'est encore une invention due aux tendances romanesques de J. Melvil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vait attaquer Marie Stuart et donner à Murray l'occasion de se justifier. « Il y a des fautes, dit-elle, qui méritent toute la rigueur de la justice, comme si vous aviez tramé quelque chose contre votre souveraine, et si j'en étais informée, je vous ferais immédiatement punir et châtier, selon vos démérites ; mais je vous ai toujours connu pour très affectionné à votre reine, et ainsi vos fautes seront plutôt sorties de l'ignorance, de l'imprudence ou bien de la crainte pour votre vie, fautes dignes de la bonté et de la clémence du monarque. Dites-moi donc, sur la foi de gentilhomme, quelles furent vos intentions en commençant ces troubles » ?

Après les preuves de véracité que Murray venait de donner au début de l'entrevue, il est inutile d'ajouter qu'il accueillit non sans plaisir la *naïve* question de la reine d'Angleterre, qui lui servit pour se justifier, lui et ses amis, et pour attribuer tous les torts, sinon à la reine Marie, du moins à ses mauvais conseillers et à son époux. C'était là un des épisodes principaux de la comédie convenue pendant la nuit précédente. Il serait inutile de raconter les autres péripéties de l'audience, où Élisabeth fit constamment des déclarations sonores en faveur de sa cousine, tout en ayant soin de donner à Murray l'occasion d'attaquer longuement et en détail tout ce que celle-ci avait fait, sans que sa royale interlocutrice eût pris une seule fois la défense de Marie et de son gouvernement. La scène finit ainsi : la reine demanda au comte : « Avez-vous jamais participé à un projet de vous saisir de la personne de la reine d'Écosse ou de la mettre en danger? » L'autre répondit, cela va sans dire : « S'il pouvait être démontré ou prouvé que j'eusse connu ou approuvé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un tel dessein, je vous prierais de me faire couper la tête et de l'envoyer en Écosse. J'en appelle à Dieu que, dans toutes mes actions, je n'ai pas eu d'autre intention que de conserver l'état de la religion en Écosse et la dignité de ma souveraine, afin qu'elle gouvernât son peuple en paix et vécût en concorde avec la reine d'Angleterre. »

Foix et Mauvissière furent invités à transmettre à leur cour un rapport circonstancié de cette entrevue. Le Conseil privé en rendit compte à l'ambassadeur anglais en France, le jour même de l'audience, et la reine en donna également connaissance au représentant du roi catholique[1]. Pensait-elle vraiment retirer un bénéfice quelconque de cette audacieuse comédie? Ce qui lui importait le plus, ce nous semble, c'était de pouvoir, elle et ses ministres, prendre texte, si besoin était, à l'égard de Marie et des cours étrangères, de la rude admonestation adressée à Murray.

En fait Murray fut tout aussi bien dupé que les autres par Élisabeth. Après que les deux diplomates français eurent quitté la reine, il espéra récolter la

1. Conseil privé à Smith, 23 oct.; *Cal.*, n° 1621. — Dép. de Silva, 5 nov., p. 223-228. — Dans la rédaction du compte-rendu donné par le gouvernement anglais à de Mauvissière, les paroles prononcées par la reine à la fin de l'audience sont entièrement défigurées. Elle aurait parlé aux deux Écossais de leur *rébellion dénaturée*, et leur aurait dit : « Quant à vous, vous êtes d'indignes traîtres, et je vous ordonne de sortir à l'instant même de ma présence. » (TYTLER, VII, 12.) Tout cela est évidemment arrangé pour jeter de la poudre aux yeux des Français. Que dirait-on, d'ailleurs, d'Élisabeth qui, après avoir banni les deux rebelles de sa présence, de la manière la plus véhémente, les reçut immédiatement après en audience secrète?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

récompense du rôle hypocrite qu'il venait de jouer au profit de cette princesse. Mais, on le sait, elle n'était disposée à donner que quand elle savait pouvoir en tirer un bénéfice certain, et quels services pouvait-elle attendre alors des lords exilés[1]? Leur séjour dans le royaume était une charge pour elle et un sujet de réclamations de la part de l'Écosse, de la France et de l'Espagne. Elle refusa donc d'accorder aux réfugiés le moindre subside, niant avoir jamais fait une semblable promesse et prétendant que pareille pensée ne s'était jamais présentée à son esprit[2]. C'est en vain que Murray lui rappela ses propres lettres, ainsi que les assurances données par ses ambassadeurs et ses autres ministres; en vain qu'il resta encore des semaines à Londres, espérant toujours un meilleur résultat; en vain qu'il adressa à Elisabeth des épîtres pleines d'amers reproches[3]. Il dut à la fin repartir pour Newcastle sans avoir rien obtenu, et apporter à ses compagnons la triste nouvelle de la cruauté avec laquelle leur grande protectrice les avait dupés et entièrement ruinés. Avec eux, Bedford, Scrope, Drury, tout le parti d'action anglais, se plaignirent amèrement de la conduite tenue par Élisabeth. « Qu'est-ce que l'Angleterre a gagné, dit Bedford, par le genre de secours prêté aux lords écossais? Autant d'ennemis qu'elle avait jadis d'amis parmi eux; car c'est sous cette condition seulement que leur reine va leur pardonner[4]. »

Toutes ces déclamations et toutes ces plaintes res-

1. Voir, entre autres, Smith à Cecil, 10 décembre; *Cal.*, nº 1728.
2. KNOX, II, 513.
3. CHALMERS, t. III, p. 211, note.
4. Bedf. à Leicester, 5 nov.; *ibid.*, nº 1650.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tèrent sans effet sur Élisabeth, qui, découragée, ne songeait plus qu'à s'incliner devant les faits accomplis et à sauver par l'humilité ce qui restait encore à sauver. Le lendemain même de la fameuse audience, elle réunit son Conseil, et celui-ci, dans lequel le parti modéré avait alors la majorité, résolut de rédiger une réponse très conciliante à la lettre comminatoire, écrite par Marie Stuart le 8 octobre. La reine y exprime sa profonde douleur de voir la bonne amitié qui avait jadis existé entre elle et Marie, *endommagée* et menacée par divers malentendus. Cependant, on lui a rapporté qu'au fond sa bonne sœur d'Écosse est sérieusement disposée à vivre avec elle en meilleurs rapports; et pour elle-même, elle est mue « par un certain penchant intérieur et naturel à ne pas rompre facilement avec les personnes envers lesquelles nous avons professé une amitié aussi sincère et aussi intime que nous avons fait envers vous ». Elle se montre donc prête à envoyer à Édimbourg des ambassadeurs, hommes honorables et de bonne réputation, afin de faire disparaître toute cause de mauvaise humeur et d'hostilité et de conclure une ferme et parfaite ligue d'amitié entre elles et leurs deux royaumes. En attendant, elle conjure Marie de ne pas croire que Randolph ait agi contrairement à ses intérêts et d'accepter en bonne part les offres que ce ministre allait lui faire au nom de l'Angleterre; enfin de répondre promptement à cette lettre, écrite, en effet, en des termes modérés et affectueux, dont Élisabeth savait si bien se servir chaque fois qu'elle le croyait utile[1].

1. Ms. Lettre d'Elisabeth à Marie Stuart, 25 oct., (minute; Londres, *Record Office*, *Scotl.*, *Eliz.*, vol. XI).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En même temps, Cecil dut rédiger contre son gré, cela est certain, les instructions à donner aux ambassadeurs qui iraient en Écosse. Tout en énumérant les principaux griefs qu'Élisabeth prétendait avoir à formuler contre sa cousine, elle lui offrait son aide contre tous les rebelles, à condition que la reine d'Écosse acceptât, sous certaines réserves, le traité d'Édimbourg de 1560[1].

Le secrétaire d'État réussit toutefois à modifier dans la forme, sinon quant au fond, la politique de sa souveraine. Il lui représenta que la lettre et les instructions étaient conçues sur un ton trop humble et, par cela même, attentatoire à la dignité royale; et que, d'autre part, la mention du traité d'Édimbourg, si odieux à Marie, ne servirait qu'à exciter de nouveau sa colère et à empirer les relations entre les deux princesses[2]. Il composa donc une nouvelle lettre royale et de nouvelles instructions pour Randolph.

Cette seconde lettre est beaucoup plus ferme. Elle attribue le refroidissement advenu dans l'ancienne amitié entre les deux reines aux *déportements* et même à l'*ingratitude* de Marie envers Élisabeth. Celle-ci propose une conférence pour mettre fin à toutes les dissensions. Après quoi, les termes deviennent plus doux. Par les propres lettres de sa cousine et par l'intermédiaire de Castelnau, Élisabeth s'est convaincue que Marie semble avoir grande envie de renouveler leur ancienne amitié. D'autre part, elle lui envoie, par Randolph, le récit de ce qui s'est passé entre elle et Murray, « souhaitant que vos oreilles en

1. *Cal.*, nº 1622.
2. Elis. à Randolph, 29 oct.; *ibid.*, nº 1634, §§ 2. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

eussent été juges pour y entendre et l'honneur et l'affection que je montrais en votre endroit, tout à rebours de ce qu'on dit, que je défendais vos mauvais sujets contre vous : laquelle chose se tiendra toujours très loin de mon cœur, étant trop grande ignominie pour une princesse de souffrir, et à plus forte raison de faire, souhaitant alors qu'on m'exclue du rang des princes, comme étant indigne de ce lieu ». Elle la prie donc d'écouter ce que Randolph aurait à lui proposer ; et elle signe comme « votre très fidèle comme sœur et comme cousine »[1]. Les instructions données en cette occasion à Randolph[2] se rapportent seulement à un petit nombre de points. Il devait demander à Marie ses raisons pour justifier son mariage aux yeux d'Élisabeth, et intercéder en faveur des nobles réfugiés en Angleterre.

Marie Stuart se réjouissait certainement des excellents sentiments que professait à son égard sa puissante et artificieuse cousine ; mais elle ne songeait nullement à renouveler son ancienne *amitié* avec cette princesse, c'est-à-dire une dépendance qui ne lui avait procuré aucun avantage. Ses projets avaient pris une tout autre direction ; elle travaillait résolûment à restaurer le catholicisme dans la Grande-Bretagne entière. Ce fut là le résultat définitif de la malencontreuse rébellion, tentée en Écosse par le parti noble, calviniste et anglais, sous les auspices de la

1. LABANOFF, VII, 58.
2. *Cal.*, n° 1634. — Nous imprimons dans les *Pièces justificatives*, sous la lettre N, un autre projet d'instructions (ms.), de la main même de Cecil, mais dont on ne semble pas s'être servi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reine Élisabeth. Ce parti était anéanti pour le moment. « Hélas, mylord, écrivait Bedford à Cecil[1], est cela la fin? Que Dieu nous vienne en aide et console ces pauvres seigneurs! Par nos mesures ont été ruinés un brave duc, plusieurs comtes, beaucoup d'autres barons, seigneurs et gentilshommes, sages, honnêtes et religieux. Je plains surtout les terribles malheurs du comte de Murray et du laird de Grange, dont votre Seigneurie connaît si bien le dévouement à notre patrie. Je suis fermement convaincu qu'il n'y a pas eu de plus grande catastrophe en Écosse depuis de longues années; car les plus prudents, les plus honnêtes, les plus pieux y sont vaincus et ruinés. Les lords, délaissés par les hommes et abandonnés à la volonté de Dieu, doivent maintenant se tirer d'affaire aussi bien que possible. » La fortune avait secondé les efforts de Marie et de Darnley, la victoire était brillante; d'eux seuls dépendait maintenant d'en récolter les fruits.

1. 5 nov., FROUDE, VIII, 222.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

POLITIQUE AGRESSIVE DE MARIE STUART

L'autorité de la jeune reine d'Écosse s'était considérablement affermie par le succès, qui est, pour la plupart des hommes, la base principale de leurs jugements. Mais elle méritait, en effet, par ses qualités la haute opinion que l'on avait alors d'elle tant en Écosse qu'à l'étranger. La prudence et la discrétion qu'elle ne cessait de montrer dans ses affaires, ses manières dignes et vraiment royales, la circonspection dont elle faisait preuve dans le choix des personnes de son entourage, sa conduite privée, exempte de tout reproche sérieux, lui avaient concilié les sympathies et l'estime de ses sujets et des étrangers. Elle possédait une grande éloquence naturelle et un esprit éminemment lucide et pratique, quoique malheureusement sujet à l'entraînement de la passion. Sa libéralité envers ses amis et ses serviteurs outrepassait les bornes que ses moyens fort restreints auraient dû lui imposer ; mais c'est là un défaut généralement fort apprécié par l'opinion publique dans les princes, et qui leur donne une grande popularité [1].

1. Melvil (éd. du *Banatyne Club*, p. 111, 130) : « Then sche [Mary] was sa effable, sa gratious and discret, that sche wan gret estymation, and the hartis of many baith in England and Scotland, and myn amang the rest... Then sche was naturally liberall, mair than sche had moyen. » ...« The Queens

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ses adversaires mêmes commençaient à lui rendre justice. Throgmorton, qui, comme diplomate, l'avait si souvent combattue, lui décerne exactement les mêmes éloges que Jacques Melvil et Craig, ses fidèles serviteurs. Il insiste à différentes reprises sur sa sagesse, sa *discrétion*, sa modestie royale, sa promptitude à accepter de bons conseils, son irrésistible amabilité qu'elle mettait au service de ses grands projets politiques[1].

Elle avait conscience des avantages qu'elle venait de conquérir, et après son mariage elle établit sa maison et celle de son mari sur un pied en rapport avec l'importance de sa position, déjà fort belle et qu'elle espérait rendre de plus en plus brillante et formidable. Sa cour devint aussi nombreuse et aussi riche que celles de monarques beaucoup plus puissants, composée qu'elle était de plus de trois cents personnes de tout rang et de tout sexe, auxquelles 33,320 livres tournois — plus d'un demi-million de francs de notre époque — étaient allouées sur son revenu français[2]. Le revenu écossais participait à la dépense de la maison royale pour 35,000 livres d'argent écossais, — environ un million de francs de notre temps, — abstraction faite des grandes quantités de denrées alimentaires que

Majestie behaued hir self sa princely, sa honorably and discretly, that hir reputation spred in all contrees... desyring to hald nane in her company bot sic as wer of the best qualitez and conversation, abhorring all vices and vitious personnes, whither they were men or women ». — Cf. l'opinion de sir Thomas Craig, son conseiller privé, dans Nau, p. CXXIV.

1. Différentes dépêches de Throgmorton; Strickland, IV, 140, 144, 153.

2. Liste officielle pour l'année 1566; Teulet, II, 268-281.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la liste civile devait fournir pour l'entretien de la cour[1]. Il aurait été certainement plus sage de la part de Marie de vivre avec plus de simplicité et d'employer une partie de ces sommes considérables à former une petite armée permanente ; mais élevée à la cour la plus luxueuse et la plus mondaine de la chrétienté, elle y avait contracté le goût des élégances raffinées, et son jeune mari ne faisait que fortifier ses penchants dispendieux.

La résolution et l'adresse que Marie venait de déployer dans l'affaire de son mariage, où elle avait réussi à tromper la rusée Elisabeth et à vaincre une multiple résistance, lui avaient gagné la confiance non seulement des peuples mais encore des souverains catholiques. Philippe II, autrefois si froid et si réservé devant les avances et les demandes de la reine d'Écosse, se déclara subitement son allié et son protecteur, à la condition, il est vrai, de ne pas rompre encore ouvertement avec l'Angleterre. Le mariage qu'elle venait de conclure le satisfaisait, parce que l'époux de la reine était catholique, et que l'événement rendait impossible toute union entre elle et un prince français, — éventualité qui l'avait jusqu'alors beaucoup préoccupé. Il écrivit, le 13 octobre, à Marie et à Darnley des lettres fort gracieuses, rédigées toutefois en termes assez vagues, de crainte qu'elles ne fussent interceptées par les Anglais, mais assurant toutefois le couple royal de sa faveur et de ses secours, leur cause étant celle de la « conservation et de l'augmentation de notre sainte foi et religion[2] ».

1. Burton, I, 412.

2. La lettre de Philippe II à Darnley est imprimée dans Mignet, *Append. E.* La lettre du roi catholique à Marie est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces déclarations reçurent leur véritable confirmation par les démarches ultérieures du roi catholique. Il promit formellement au pape de secourir Marie Stuart, autant contre ses propres sujets rebelles que contre la reine d'Angleterre, dans le cas où celle-ci ferait à sa cousine une guerre ouverte et publique. Il ne mit que deux conditions à son assistance : en premier lieu que Pie IV contribuât également au maintien de la reine d'Écosse, et ensuite que sa propre participation restât provisoirement secrète, afin que l'Angleterre ne se jetât pas dans le parti français. Pour la même raison, il refusa d'aider Marie dans ses prétentions au trône d'Angleterre[1]. Le pape, en effet, sortit de sa réserve et envoya, par l'entremise de l'Espagne, un secours de huit mille couronnes à cette reine qui, avec autant de courage que d'habileté, défendait les intérêts de la religion romaine dans l'extrême nord-ouest de l'Europe[2].

Philippe II agit également en sa faveur. Il s'était enfin convaincu que Marie ne le trompait point par de belles paroles pour lui soutirer des subsides, et qu'elle était réellement résolue et capable de combattre en

mentionnée dans la dép. de Phil. II à Silva, du 20 oct. (*Docum. inéd.*, LXXXIX, 209). C'est là également que le roi indique les raisons pour lesquelles, dans ses épîtres, il s'était servi de termes vagues et généraux.

1. Phil. II au card. Pacheco, 18 oct.; MIGNET, *ibid.*, p. 302-304 (éd. Bruxelles, 1851).

2. MELVIL (éd. de 1683), p. 57 et suiv., dit seulement que cet argent fut perdu par le fait que le navire qui le portait échoua sur les côtes du Northumberland ; mais comme le même sinistre est arrivé au navire ramenant Yaxley d'Espagne, je suppose que l'argent envoyé par le pape à Marie Stuart se trouvait dans le même bâtiment.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

faveur de la foi catholique. Son mariage avec Darnley semblait surtout au roi à la fois un gage certain de sa sincérité et un nouvel élément de force pour elle et pour ses projets. Il chargea donc Silva de lui exprimer toute sa satisfaction de l'union qu'elle venait de contracter, et il lui fit des promesses importantes pour le cas où elle serait attaquée à cause de sa religion par la souveraine d'Angleterre. Il alla jusqu'à s'engager à lui envoyer des troupes et des vaisseaux, sous le nom du pape[1]. Il y a donc eu une véritable ligue défensive pour le maintien du catholicisme en Écosse entre le pape, le roi d'Espagne et Marie Stuart. Aucun des trois n'a jamais signé un acte formel à cet effet, mais virtuellement et par l'échange de lettres, la ligue était conclue. Nous avons vu que Pie IV avait déjà mis à exécution ses promesses en envoyant un subside à la reine d'Écosse; et Philippe II ne resta pas inactif. Tout en recommandant à Marie la plus grande modération envers sa puissante voisine, notamment en ce qui concernait la succession, jusqu'à ce que son parti en Angleterre eût gagné encore plus de force et que les circonstances générales fussent devenues plus favorables à la cause commune, il annonça à Silva l'arrivée d'une somme de vingt mille écus, pour assister secrètement cette reine au fur et à mesure de ses besoins[2]. Cette résolution du prudent monarque est surtout remarquable comme symptôme de la haute opinion que les souverains catholiques commençaient à se faire des capacités et du courage de Marie Stuart,

1. Phil. II à Silva, 20 oct. 1565; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 208 et suiv.

2. Phil. II à Silva, *l. c.*, p. 210 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et comme inauguration de cette ligue catholique universelle que le pape avait si souvent proposée sans réussir, et dont la reine d'Écosse avait si ardemment appelé la réalisation de tous ses vœux. Il n'y avait encore qu'une alliance partielle, défensive et non écrite; mais il est évident qu'une occasion des plus légères aurait suffi pour lui donner un caractère plus général et plus offensif.

A peine Philippe eut-il pris ces décisions si favorables aux espérances et aux intérêts de Marie Stuart que l'envoyé du couple royal d'Écosse, François Yaxley, arriva à Ségovie où se trouvait alors la cour du monarque espagnol (21 oct.)[1]. Il était porteur, de la part de ses princes, d'un message des plus importants. Marie et Henri se déclaraient prêts à conclure avec tous les souverains catholiques une alliance pour le rétablissement de leur religion en Écosse[2]. Il est donc évident que ce n'est pas la volonté de Marie Stuart et de Darnley qui a empêché l'établissement d'une

1. Le 20 octobre, lorsque Philippe envoie sa dépêche à Silva, Yaxley n'est pas encore arrivé près de lui (*Docum. inéd.* t. LXXXIX, p. 208, 209, 219); le 23 octobre, le roi prend déjà sa décision sur le message que Yaxley vient d'apporter (MIGNET, *Append.* E). L'arrivée de celui-ci à Ségovie doit donc dater du 21. — Cf. la seconde lettre de Phil. II à Darnley, du 23 octobre, où l'arrivée de Yaxley et la réponse que le roi lui a donnée sont déjà mentionnées; MIGNET, *ibid.*, p. 300. — Le 20 octobre, Yaxley fut à Madrid; Phayre (ministre anglais à Madrid) à Cecil, 17 nov.; *Cal.*, 1564-65, nº 1676 § 2.

2. Yaxley déclare à Philippe II « el general celo y deseo que tienen [sus reyes] de establecer y reformar su Reino debajo de la Religion Cristiana y unirse para ello con los otros Principes cristianos », etc.; Phil. à Silva, 24 oct. (*Docum. inéd.*, LXXXIX, 219).

Digitized by Google | Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ligue catholique universelle et offensive. Pour le moment, ils ont besoin d'un secours immédiat quelconque pour combattre leurs sujets hérétiques, révoltés contre eux et soutenus par les Anglais et d'argent et de soldats. Mais ils n'oublient pas un instant l'avenir : ils exigent de Philippe des secours suffisants pour faire valoir leurs droits incontestables au trône d'Angleterre et lui promettent dans ce cas de placer la Grande-Bretagne entière à la disposition exclusive de la politique espagnole, qui serait représentée en Écosse par un ambassadeur spécial. Le roi catholique devrait, en outre, intervenir diplomatiquement auprès d'Élisabeth en faveur de la comtesse de Lennox[1].

Il nous semble impossible que, après ces preuves authentiques des desseins agressifs et violents de Marie Stuart, on la représente encore comme une victime innocente de la méchanceté des puritains et des soupçons injustes de Cecil. On objectera peut-être qu'elle n'a pas signé la ligue catholique ; mais une seule cause, tout à fait indépendante de sa volonté, s'y est opposée : l'indécision du prudent Philippe qui ne voulait pas se lier pour l'avenir, ni rompre en visière à la reine Élisabeth. Les résultats de la mission de Yaxley furent insignifiants, et l'influence à la cour d'Espagne dont il s'était tant vanté avait été fort exagérée. En effet, tout ce qu'il obtint fut que, au lieu de donner les vingt mille écus à Silva et de les faire parvenir à Marie à mesure de ses besoins, Philippe donna à Yaxley même une lettre de change de cette importance sur Anvers, afin d'apporter cette somme en Écosse directement et en une seule fois.

1. Phil. II à Silva, 20 oct., *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais il refusa de faire la moindre démarche qui équivaudrait à une déclaration ouverte et publique en faveur de Marie et de Henri, et qui, par conséquent, pourrait blesser la reine d'Angleterre. Il déclina tout engagement formel pour l'avenir et ne consentit même pas à envoyer un ministre espagnol à Édimbourg, mesure extraordinaire qui, dans les circonstances qui prévalaient alors, aurait pu inspirer des soupçons à Élisabeth ; d'après lui, Marie et Henri devaient se contenter de rester en rapports suivis avec ses ambassadeurs à Londres et à Paris. Enfin, il autorisa le roi et la reine d'Écosse à demander également des secours à la France, mais seulement en argent, parce qu'il estimait trop dangereux pour leur indépendance de recevoir des troupes françaises dans leur pays.

Cette dernière observation laisse deviner l'idée intime qui dominait l'esprit de Philippe. Il désirait sincèrement que le seul pouvoir qui défendait les intérêts du catholicisme dans la Grande-Bretagne s'y maintînt ; d'autre part, il ne le voulait pas trop puissant, non seulement afin de ne pas irriter Élisabeth, mais encore parce qu'il craignait que Marie, devenue forte et libre dans ses décisions, ne finît par se livrer de nouveau à sa famille, les Guises et les Valois. Cependant, malgré les limites prudentes qu'il avait mises à son assistance, le fait est incontestable que, dans la lutte entre les deux reines d'Écosse et d'Angleterre, il s'était décidé en faveur de la première, et ses assurances réitérées que Marie et Henri pouvaient avoir confiance en lui pour l'avenir n'étaient pas de pures formules de courtoisie. Il leur faisait comprendre que son attitude future dépendrait de leur propre conduite, et les ouvertures qu'il venait de faire au pape démon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trent qu'il était fermement décidé à soutenir la jeune souveraine contre tout adversaire, même contre Élisabeth. C'était déjà un pas important de la part d'un monarque aussi cauteleux et irrésolu que Philippe II[1].

Cette assurance pour l'avenir fut le seul avantage, très considérable, il est vrai, que Marie récolta pour le moment de la bonne volonté du pape et de Philippe II : elle n'a jamais touché un écu des sommes que ces deux souverains lui envoyèrent. Après avoir reçu comme cadeau du roi une chaîne d'or de la valeur de cinq cents ducats[2], Yaxley, emportant avec lui l'argent du pape et le chèque du roi, partit de Ségovie le 25 octobre[3], pour se rendre directement à Bruxelles et à Anvers. Son intention était de passer de là à Londres, pour s'aboucher avec Guzman de Silva. Mais le 10 novembre, il n'avait pas encore paru dans cette dernière ville[4]. On apprit, en effet, que le navire qui le portait avait échoué sur la côte du Northumberland, et que lui-même avait péri dans ce sinistre[5]. Les 28,000 écus furent sauvés par les gens du comte de Northumberland ; mais ce gentilhomme, bien que

1. La respuesta que Su Magestad mando dar por escripto á Frances Yaxlee, gentilhombre de los reyes de Escocia, en Segovia, 23 de octubre 1565 ; MIGNET, *Append.* E. — Phil. II à Silva, 24 oct. ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 219-222.

2. Phayre à Cecil, Madrid, 17 nov., *Cal.*, 1564-65, nº 1676 § 3.

3. « Francisco Yaxlee parte de aqui mañana por la posta » ; Phil. II à Silva, 24 oct., p. 222. — Yaxley part le cinquième jour de son séjour ; Phayre à Cecil, *l. c.*

4. Silva à Phil. II, 10 nov. ; *Docum. inéd.*, *l. c.*, p. 234.

5. Le même au même, 28 janvier, 4 février 1566 ; *ibid.*, p. 257, 268. — Bedford à Cecil, 16 janv., et S. Thomas Smith à Cecil, 22 mars 1566 ; *Cal.*, 1566-68, nºs 25 § 3, 208 § 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

catholique et se posant comme un partisan dévoué de Marie Stuart, refusa de rendre cette somme importante, en s'appuyant sur le droit d'épave. En vain, la reine envoya-t-elle auprès de lui Jacques Melvil avec une lettre des plus flatteuses, pour réclamer la remise de l'argent qui lui appartenait. Northumberland fit mettre sous les yeux de l'envoyé écossais d'anciennes lois normandes qui, à son avis, lui attribuaient la possession de tout ce que la mer jetait au rivage dans l'étendue de ses domaines [1]. Outrée de ce refus, Marie s'adressa à Bedford, gouverneur des Marches anglaises, et à Élisabeth elle-même, afin de recouvrer ces subsides étrangers, qui, disait-elle, lui avaient été accordés par ses amis pour combattre les rebelles [2]. C'était une raison de plus pour la reine d'Angleterre de ne pas acquiescer à la demande de sa cousine. Elle ordonna à Northumberland de répondre qu'il n'avait rien trouvé, sauf ce que portait sur lui un Anglais du nom de Yaxley qui s'était noyé [3], — réponse d'une habileté extraordinaire, et certainement inspirée par le rusé Cecil : car Marie ne pouvait pas avouer que ce malheureux Anglais avait été son agent secret auprès des puissances catholiques.

Malgré ce fâcheux contre-temps, le couple royal d'Écosse était désormais assuré de l'assistance des principaux États catholiques. Catherine de Médicis, elle aussi, se montra à cette époque pleine d'égards

1. Marie à Northumberland, 11 févr. 1566; LABANOFF, I, 321. — MELVIL, *Memoirs*, 57.

2. Marie à Bedford, 11 février ; LABANOFF, I, 322. — La même à Élisabeth, sans date ; KEITH, t. II, p. 369, note 4.

3. Élis. à Northumberland, 28 mars ; *Cal.*, 1566-68, nº 231.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour son ancienne bru. Les lords exilés avaient envoyé à Paris un certain Stuart, avec des lettres implorant l'intervention du roi très chrétien en faveur des États d'Écosse. La reine mère fit dire à cet agent que « ni le roi ni moi ne savons qu'il y ait des États en Écosse. mais bien une reine et un roi à qui il appartient de commander absolument au dit royaume, et sans le commandement et le consentement desquels il n'est permis à aucun des sujets d'envoyer devers quelque prince que ce soit. » Stuart ne put donc voir ni Charles IX ni sa mère, et retourna en Angleterre sans avoir rien obtenu[1].

Élisabeth, très bien renseignée par les espions de Cecil[2], vit avec effroi l'extension que prenait l'influence politique de sa rivale. Elle croyait même les choses plus avancées qu'elles ne l'étaient en réalité, et la grande ligue catholique déjà conclue, ou du moins sur le point de se conclure. Le Conseil de la reine d'Écosse se composait, en effet, des pires adversaires de l'Angleterre : Bothwell, le catholique comte de Huntly, Jacques Balfour, qui, de calviniste zélé, était devenu l'ami intime de Bothwell[3]. Dans ces circonstances, elle crut nécessaire, d'accord avec Cecil, de maintenir les lords exilés et leurs amis, afin d'avoir toujours en Écosse un parti prêt à prendre les armes en sa faveur. Elle avait commencé par flatter sa

1. Catherine au maréchal de Montmorency, 19 nov. 1565 ; La Ferrière, *Lettres de Cath. de Médicis*, II, 325.

2. Cf., entre autres, le rapport, en partie erroné, de Phayre sur la mission de Yaxley, du 17 nov. 1565 ; *Cal.*, 1564-65, nº 1676 §§ 2 à 6.

3. Rand. à Cecil, 8 nov. ; *Cal.*, nº 1556 § 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cousine, espérant que celle-ci pardonnerait aux rebelles vaincus et leur permettrait de rentrer dans leur pays. Mais Marie se montra intraitable sur ce point. « Elle est actuellement disposée d'une telle façon, — écrivait Randolph —, qu'elle aimerait mieux perdre la moitié de son royaume que de remettre Murray dans l'état où il a été dans ce pays. Toute la charge de la rébellion est mise sur mylord de Murray[1]. » Exaspérée de voir son intervention ainsi refusée, Élisabeth persista à n'accepter aucun document, même un simple passeport, dont la signature portât le nom de Henri accouplé à celui de Marie ; et sous ce rapport, celle-ci dut céder et signer seule, afin de ne pas interrompre tout commerce avec le grand royaume méridional[2]. Il se passa un fait encore bien plus significatif. Sur l'ordre formel de sa souveraine, Randolph avait promis que des commissaires anglais se rendraient en Écosse pour négocier, avec les ministres écossais, le redressement de tous les griefs qui divisaient les deux gouvernements et rétablir entre eux la confiance et l'amitié. En effet, la reine d'Angleterre fit dresser des instructions pour sir Gautier Mildmay, qu'elle se proposait de nommer commissaire; ce document contenait même une concession importante en faveur de Marie Stuart : la suppression de l'article du traité d'Édimbourg qui

1. Ms. Randolph à Élisabeth, 8 nov. 1565, Londres, *Record Off.*, *Scott.*, *Eliz.*, t. XI (cf. *Cal.*, 1564-65, n° 1655) : « Of this mynde she is presentlie rather to leese half her Reaulme then to have Murraye in the state he was in this countrie... The whole burdayne is layde upon my l. of. Murray. »

2. *Ibid.* — Cette résolution fut approuvée par le Conseil privé, le 5 nov.; Keith, II, 372.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

semblait enlever à cette princesse tout droit de succession en Angleterre, de sorte que le traité entier fût nouvellement rédigé de façon à consacrer seulement les droits d'Élisabeth et de ses descendants à la couronne d'Angleterre[1]. Mais devant les démarches hostiles de Marie, la fière Tudor changea d'avis et préféra infliger un démenti à son ambassadeur. Randolph fut chargé de dire à la reine d'Écosse que sa souveraine lui écrivait que « sur ce point, notre opinion a été mal comprise par vous ; car, considérant la conduite peu amicale dont la reine a fait preuve tant dans la matière de son mariage que depuis lors, nous ne pourrons jamais permettre ou croire décent que nous envoyions la première devers elle ». Et elle ajouta que Marie devait expédier ses propres commissaires ou en Angleterre ou en un endroit neutre[2]. Marie saisit son Conseil de l'affaire. Celui-ci, absolument hostile alors à l'Angleterre, déclara qu'elle n'avait pas à faire d'avances à la reine Élisabeth, puisqu'elle ne lui avait causé aucun tort, et que si cette souveraine se trouvait lésée, c'était à elle d'envoyer à Édimbourg se plaindre et demander réparation. A la fin, les Écossais abandonnèrent entièrement le projet de conférence et s'abstinrent de nommer des commissaires, tandis qu'Élisabeth avait déjà désigné à cet effet deux gentilshommes assez agréables à Marie : lord Lumley et le comte de Sussex[3].

1. KEITH, II, 374.

2. Ms. Élis. à Rand., 26 nov. (Londres, *Record Office*, *Scotland*, *Eliz.*, t. XI).

3. Rand. à Cec., 15, 23 décembre ; *Cal.*, 1564-65, nos 1739, 1748.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les rapports entre les deux pays se tendaient donc de nouveau. Craignant une attaque de la part des Anglais et sûre d'être soutenue par le pape et par Philippe II, Marie prit des mesures militaires. Un parent du nouvel évêque de Dumblane, le commissaire général de l'artillerie Jean Chisholme, fut chargé de remettre en état l'armement de toutes les forteresses du royaume, et à cet effet on mit à sa disposition tous les matériaux nécessaires[1]. En même temps, Marie chercha à détruire définitivement la faction des mécontents dans son pays. Tous les suspects durent jurer et donner des garanties qu'ils seraient prêts au premier appel à combattre le *vieil ennemi* et à servir Henri Darnley aussi bien que Marie Stuart. Le laird de Lochleven, — un Douglas, — fut forcé de livrer à un officier royal son château-fort, presque imprenable par sa situation au milieu d'un lac. L'archevêque de Saint-André, quoique bon catholique, fut obligé de garantir qu'après un avis préliminaire de six heures seulement il ouvrirait au roi et à la reine la citadelle de cette ville. Des bourgeois et des *gentlemen* durent fournir caution pour se constituer prisonniers à tout moment et en tout endroit qui leur seraient indiqués par le roi et la reine[2].

Dès lors sans adversaires dans son propre royaume, Marie put d'autant plus aisément pardonner à celui de ses ennemis vaincus qui était le moins à craindre.

Fidèle à son caractère inconstant, le duc de Châ-

1. Séance du Conseil du 2 nov., BURTON, I, 402.

2. Rand à Cec., 8, 12 nov., *Cal.*, nos 1656 § 1, 1667 § 3. — Séances du Conseil des 15, 19, 21 nov. 1565, 4 janv. 1566; BURTON, I, 404, 405, 416.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tellerault cherchait depuis longtemps à sauver du désastre ce qui lui restait de ses biens, en abandonnant ses amis et alliés. Dès son arrivée en Angleterre, il avait entamé des négociations avec sa souveraine. Celle-ci lui avait posé des conditions très dures que le duc n'avait pas cru devoir accepter; mais le parti qu'il avait embrassé se trouvant dans une situation qui menaçait de devenir de plus en plus critique, il finit par se soumettre; et le 30 novembre, son plénipotentiaire, l'abbé de Kilwinning, conclut une convention avec Henri et Marie[1]. Le couple royal accordait au duc une amnistie pleine et entière, mais à la condition qu'il leur demanderait pardon pour lui et les siens, qu'il remettrait aux officiers royaux tous ses châteaux-forts, céderait à perpétuité à la couronne tous ses biens meubles et se rendrait sur le continent pour une durée de cinq années. La puissance des Hamilton, ébranlée par les malheurs du comte d'Arran, était anéantie pour longtemps et leur rêve de succéder un jour aux Stuarts, définitivement évanoui.

Marie était arrivée à ses fins: jamais le parti calviniste n'avait été aussi profondément découragé qu'à la fin de l'an 1565. Abandonné par l'Angleterre, trahi par Châtellerault, privé de ses chefs, appauvri et sans moyens de résistance, sans un seul représentant dans l'entourage des souverains, ce parti ne songeait plus qu'à une seule chose: se soumettre, s'humilier, chercher à regagner les bonnes grâces de cette princesse qu'il avait cru pouvoir dominer ou écraser à la

1. Ms. *Record. Office, Scotl., Eliz.*, t. XI, n° 95. — Le duc à Élisabeth et à Cecil, 3 déc.; *Cal.*, n°s 1716, 1717. — *Reports of Roy. Commissioners*, t. XI, *Append.*, p. 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

première velléité d'indépendance. Maintenant, la religion protestante semblait perdue, en tant que religion dominante, et chacun cherchait à faire sa paix avec la reine aussi promptement que possible. Lethington était tout désigné pour se trouver à la tête de ces *rats abandonnant le navire*. Argyle, Ormiston, Grange, beaucoup d'autres suivirent son exemple[1]. Pour quelque temps, il n'y eut plus de parti calviniste en Écosse.

Ces succès encouragèrent Marie à porter un coup décisif et mortel à ses adversaires terrassés et à tirer d'eux une vengeance si terrible qu'elle effraierait pour toujours les amateurs de révoltes. Le 18 décembre 1565, — quelques jours avant Noël —, elle fit citer pour le 12 février de l'année suivante, devant la cour du Parlement, tous les gentilshommes réfugiés en Angleterre, et Murray tout le premier, pour répondre à l'accusation de haute trahison[2]. Le résultat d'un tel procès ne pouvait être douteux : il devait nécessairement se terminer par une condamnation à mort et à la confiscation de tous les biens des accusés. Si leur fuite au delà des frontières les préservait du glaive

1. Rand. à Cec., 8, 12 nov., et à Leicester, 8 nov. ; Bedford à Leicester, 18 nov. : *Cal.*, nos 1656, 1657, 1658, 1664, 1667.

2. Rand. à Cec., 23, et Murray à Leicester, 25 déc. 1565 ; *Cal.*, *l. c.*, nos 1748 § 2, 1751. — Dans la dernière de ces lettres, le *Calendar* indique le 12 mars comme date de l'apparition des accusés. C'est une erreur de copiste ou d'imprimeur. Le mois de mars ne fut indiqué que six semaines plus tard, lorsque la reine prorogea la réunion du Parlement d'un mois. Randolph à Throgmorton, 7 févr. 1566 ; STRICKLAND, IV, 243. — On avait d'abord eu l'intention de convoquer déjà le Parlement pour le 4 févr. : Séance du Conseil du 1er déc. 1565 ; BURTON, I, 409.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

du bourreau, au moins leur ruine entière et définitive était consommée, et avec elle l'anéantissement complet du parti protestant et la victoire de la réaction catholique : perspective qui effrayait tous les seigneurs et gentilshommes qui avaient embrassé cette religion, c'est-à-dire plus des neuf dixièmes de la noblesse et de la *gentry* écossaises. On annonçait, non sans cause, que le Parlement serait en outre appelé à rendre à la couronne tous les domaines royaux, concédés à des particuliers pendant la minorité de la reine, ainsi que les biens ecclésiastiques dont les laïques s'étaient emparés. C'était aller trop loin de la part de la reine, et mettre en péril les grands résultats qu'elle venait d'obtenir, en voulant trop les exploiter. Des considérations supérieures et des motifs égoïstes s'unissaient pour exaspérer au plus haut degré les lords écossais contre le projet de leur souveraine, en sorte que le mécontentement devint bientôt plus grand que la peur. Marie agissait avec trop de précipitation et de violence. Elle menaçait à la fois les convictions religieuses, les idées politiques et les richesses matérielles de la noblesse ; comment s'étonner que ces hommes passionnés et infidèles aient songé à une nouvelle révolte?

Les négociations du couple royal avec les puissances catholiques et les subsides dont celles-ci l'avaient assuré, ajoutaient encore aux dangers que la situation offrait aux protestants écossais et à leurs craintes. D'ailleurs, la conduite du jeune roi et de son père Lennox précisait la vraie signification du mariage de Darnley dans le sens d'une mesure prise dans l'intention de renforcer le catholicisme en Écosse. Darnley semblait avoir complètement oublié que, peu de mois auparavant, il avait pratiqué le culte protestant et écouté



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

les dures remontrances que, du haut de la chaire, Knox lançait à son adresse et à celle de la reine. Les deux époux assistaient régulièrement à la messe et tâchaient d'y entraîner autant de seigneurs et de gentilshommes que possible[1]. Comme toujours à ces époques où la royauté, faible pour la plupart du temps en ce qui touche les mesures générales, exerçait beaucoup de pouvoir sur les individus, l'exemple donné par les souverains et leur persuasion entraînèrent bien des personnes. D'autres refusèrent absolument, et parmi eux il faut citer le comte de Bothwell qui, malgré son dévouement à la personne royale, ne voulait point sacrifier ses convictions à la cause de sa souveraine : fait qui prouve qu'en réalité il n'était pas aussi dépourvu d'honneur et de conscience que ses adversaires l'ont prétendu[2]. La veille de Noël, Darnley assista à la messe de minuit, dans la chapelle royale de Holyrood, et le lendemain, aux matines; il écouta la grand'messe de la fête, dévotement agenouillé au milieu des fidèles, après quoi il communia selon le rite catholique; et chose qu'on n'avait pas vue depuis nombre d'années, des moines prêchèrent les jours qui suivirent la Noël[3]. Le jour de la Chandeleur, Darnley, Lennox, les comtes d'Athol, de Cassilis, de Caithness et de Montgomery, ainsi que lord Seton et trois cents de leurs amis et vassaux accompagnèrent la procession, portant chacun un cierge allumé. Marie

1. Knox, II, 514.
2. Rand. à Throgmorton, 7 févr., à Cecil, 8 et 14 févr., et Bedford à Cecil, 14 févr. 1566.
3. Rand. à Cec., 25 déc. 1565. — De Foix à Charles IX, 12 févr. 1566; Teulet, II, 259. — Knox, II, 516.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Henri se livrèrent ainsi à une propagande non seulement très active, mais en même temps très dangereuse en faveur de l'ancienne foi et aux dépens de la nouvelle. L'ambassadeur d'Espagne à Londres les glorifiait parce qu'ils « favorisent avec beaucoup de sollicitude les affaires de la religion catholique et donnent eux-mêmes un très grand exemple à leurs sujets[1] ».

Le signe le plus caractéristique de la situation était la haute faveur dont jouissait auprès de la reine David Riccio, ce petit Piémontais dans lequel on s'obstinait à voir un agent du pape et des Guises. Il avait complètement écarté Lethington, le représentant de l'alliance anglaise, devenu suspect, avec raison, à sa souveraine. « Mon vieil ami Lethington a des loisirs pour ses affaires amoureuses », écrivait Randolph à Cecil, le 13 octobre 1565. Le secrétaire d'État occupait de nom sa place, mais de fait ne possédait plus la moindre influence. L'ancien valet-musicien avait fait venir à Édimbourg un grand nombre d'autres Italiens, chercheurs d'aventures et un peu chevaliers d'industrie. Deux cents livres d'Écosse destinées à l'embellissement de son appartement lui furent délivrées par la caisse royale. Aucune affaire importante ne se décidait sans son concours. Il se trouvait presque constamment dans l'entourage de Marie, et était autorisé à lui adresser toujours la parole, à haute voix, même en présence des plus nobles personnages du royaume et dans les réunions solennelles. La confiance de la reine dans sa fidélité aussi bien que dans sa capacité

1. Silva à Phil. II, 25 fév. 1566 ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 274.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

était entière, depuis qu'il avait fait réussir avec tant d'habileté l'affaire du mariage de sa souveraine et qu'il lui avait procuré la faveur du pape et du roi catholique, voire même de la cour de France. Cette situation sans pareille, accordée à un étranger de basse extraction, excitait tout naturellement beaucoup d'envie et de colère parmi la fière noblesse écossaise, et la manière arrogante dont Riccio faisait parade de son influence n'était pas faite pour diminuer la haine qu'on lui portait. On attaquait l'honneur de la reine, en prétendant qu'une faveur aussi extraordinaire et l'intimité de ce valet avec la souveraine ne s'expliquaient que par ses relations criminelles avec elle[1]. Riccio se montrait en outre avide et peu scrupuleux, exigeant que tous ceux qui avaient une faveur à demander à la reine ou à ses ministres et officiers, vinssent d'abord solliciter sa protection et la payer largement[2]. Son influence était effectivement plus considérable que celle de Huntly ou même de Bothwell, auquel la reine en voulait d'avoir refusé d'entendre la messe. C'est donc à Riccio que l'on attribuait toutes les mesures de rigueur prises contre les lords exilés et contre leurs partisans.

Mais les attaques dirigées contre Riccio n'émurent point la reine. Nous possédons d'elle un petit mémoire extrêmement curieux où elle répond à ces hostilités.

1. Mémoire adressé à Cosme Ier; LABANOFF, VII, 70. — Rand. à Cec., 7 févr. 1566; WRIGHT, I, 221. — KNOX, II, 513, 516, 519.

2. MELVIL, *Memoirs*, p. 54 s. (éd. 1683; et p. 131 s. dans l'éd. du Banatyne-Club, qui est meilleur ici). — Le long récit de Melvil, alléguant qu'il avait averti la reine et Riccio d'être plus circonspects dans leur conduite, est trop visiblement arrangé après coup pour que nous insistions sur lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Un roi, y dit-elle, ne doit se gouverner selon l'avis de sa noblesse qu'autant qu'elle n'est corrompue ni indiscrète, et bien apprisé », témoignage fort clair de la véritable opinion que Marie Stuart avait des lords écossais de son temps. En partant des circonstances fortuites, elle s'élève à la conception générale d'une monarchie absolue et, par cela même, anti-aristocratique : « Faut-il que, sous le nom de grandeur et de noblesse des ancêtres, l'autorité des rois puisse être enfreinte ou diminuée et celle des nobles devenir irrépréhensible? L'une vient pourtant de Dieu, l'autre du roi sous Dieu; car Dieu a élu les rois et commandé aux peuples de leur obéir, et les rois ont fait et constitué les princes et grands pour les soulager [c'est-à-dire assister] et non pour leur tenir tête. Que doit donc faire le roi, si son père a élevé un homme de bien, ou son ancêtre, et que les successeurs et enfants dégénèrent? Le père était vaillant, sage et obligeant. Le fils n'hérite que du bien paternel, n'a rien appris qu'à faire le grand et prendre ses aises et commander et dédaigner le roi et toutes lois; et si le roi trouve un homme de bas état, pauvre en biens, mais généreux d'esprit, fidèle de cœur et propre à la charge requise pour son service, il ne lui osera commettre aucune autorité[1]? » Voilà une déclaration de principes absolutistes et démocratiques fort significative de la part de cette souveraine intelligente et énergique, dont les historiens ont voulu faire une femme belle et élégante mais de capacités ordinaires, ne songeant qu'à des amourettes, ou même une espèce de fille publique.

La ligne de conduite que suivaient alors Henri

1. LABANOFF, I, 297-299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Marie était donc tout simplement : à l'extérieur, une politique franchement catholique, à l'intérieur, établissement d'un gouvernement absolu, prépondérance de l'élément catholique, préparatifs évidents d'une forte réaction religieuse. En présence d'une telle situation, le gouvernement anglais crut, avec raison, ne pas pouvoir abandonner les chefs et les membres du parti calviniste et anglophile, réfugiés sur son sol. Murray, en effet, ne possédait plus que deux cents couronnes[1], et il ne cessait de demander à Élisabeth des secours efficaces pour lui et pour les siens. Mais l'avare Tudor ne se souciait point d'ouvrir sa bourse à des gens qui, pour le moment, ne pouvaient lui rendre aucun service. Elle préféra négocier leur pardon près de leur reine. Cela ne coûtait rien, d'abord ; et, en second lieu, en obtenant le retour de Murray et de ses amis dans leur patrie, elle y ramènerait des éléments qui, le moment venu, pourraient former le noyau d'une nouvelle conspiration contre sa cousine. A cet effet, elle reprit avec un nouveau zèle les négociations d'une conférence entre commissaires anglais et écossais sur la frontière : pour elle, le but principal, sinon unique, de cette réunion était le rapatriement de Murray et de ses partisans[2]. L'expérience a cependant toujours prouvé que lorsque deux partis nourrissent entre eux la haine et la méfiance, les essais de conciliation eux-mêmes ne servent qu'à augmenter leur hostilité. Le choix que Marie et Élisabeth firent pour les représenter à la conférence déplut mutuellement : lord Hume et le laird de Cessford, du côté des

1. Rand. à Cec., 25 déc. 1565 ; *Cal.*, 1564-65, n° 1752 § 3.
2. Élis. à Rand., 10 janv. 1566 ; *Cal.*, n° 15.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Écossais, le comte Bedford et son subordonné, sir Jean Forster, comme Anglais. Bedford notamment était odieux à Marie, comme fauteur avéré de la dernière rébellion en Écosse, comme ami et soutien principal de Murray. Afin de l'empêcher d'assister à la conférence, elle envoya expressément un personnage près d'Élisabeth pour se plaindre de la protection qu'il accordait aux brigands et aux rebelles et pour demander à la reine d'Angleterre de désapprouver « les autres nombreux procédés fort étranges de ce seigneur[1] ». Mais loin d'accepter ce message, la reine d'Angleterre écrivit à l'accusé « qu'aucune plainte venue d'Écosse ne serait à même de changer, le moins du monde, la bonne opinion que nous nous sommes formée de vos fidèles et patriotiques services, mais au contraire, nous aurons de ces derniers une idée d'autant plus haute qu'ils déplairont à ce gouvernement-là[2] ». De telles paroles expliquent clairement les véritables sentiments dont étaient animées les deux reines et leurs ministres, et prouvent le peu de résultats qu'on pouvait espérer de ces conférences.

Élisabeth se plaignait surtout que, parmi les commissaires écossais, il n'y eût personne d'un rang égal à celui du comte Bedford. Mal lui en prit. Faisant semblant d'acquiescer à la demande de la reine d'Angleterre, Marie remplaça lord Hume par le comte Bothwell, l'homme d'Écosse le plus antipathique aux Anglais. Élisabeth était vaincue encore une fois par son habile rivale ; elle se soumit, — de mauvaise grâce

1. Marie à Élis., 31 déc. 1565 ; Labanoff, t. VII, p. 13 et suiv. (La lettre y est par erreur datée du 31 déc. 1566). — Bedf. à Élis., 4 janv. ; *Cal.*, n° 3.

2. Élis. à Bedf., 10 janv. ; *ibid.*, n° 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et en maugréant contre Bothwell, il est vrai, mais enfin sans oser résister ouvertement, afin d'obtenir la restauration de Murray et la cessation du brigandage sur les frontières[1].

Elle se vengea mesquinement de ces humiliations. A l'encontre de toutes les lois du droit international, elle retint en prison le comte Sutherland, que le corsaire Wilson avait capturé; son seul tort était d'être l'ami et le vassal des Huntly; ni les prières réitérées de Marie Stuart, ni une maladie dangereuse du captif ne purent la fléchir. Elle ne lui accorda sa liberté qu'en janvier 1566 et après son engagement secret de servir Murray[2]. Autre exemple : à la même époque, le serviteur bien connu des Lennox, Fowler, était rentré à Londres, déguisé ; reconnu, il fut immédiatement arrêté et condamné à mort pour crime de haute trahison[3]. La guerre était de nouveau, pour ainsi dire, latente entre ces deux souveraines que leur situation réciproque poussait à se haïr.

Les gentilshommes calvinistes, autant qu'ils étaient restés en Écosse, et surtout les amis des lords bannis voyaient avec terreur approcher la date de la réunion du Parlement destiné à ruiner à fond leur parti et à accorder aux catholiques la liberté du culte, avant-coureur de leur victoire complète. La *Kirk,* se sentant sérieusement menacée, eut le courage de prendre l'offensive, voulant prouver ainsi à la reine qu'elle n'était

1. Instruction d'Élisabeth à Randolph, du 2 février 1566 ; imprimée pour la première fois dans nos *Études sur l'hist. de Marie Stuart. Revue hist.*, 1889, mars-avril, p. 279.

2. *Cal.*, nos 50, 51, 52, 55, 104, 118. — LABANOFF, I, 308.

3. *Cal.*, nos 58, 61, 67, 82, 90. — LABANOFF, I, 312. — Voir plus haut, note t. II, p. 348.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nullement intimidée et qu'elle saurait résister. Elle tint son assemblée le 25 décembre 1565; non seulement les députés des prédicants, mais encore plusieurs seigneurs et gentilshommes assistèrent à cette réunion. Sans hésiter, elle rédigea une pétition au roi et à la reine et la leur fit présenter par quelques délégués. Ce document contenait, en premier lieu, une attaque des plus violentes contre la religion du couple royal; le catholicisme et la messe y sont caractérisés comme n'étant « qu'un tissu d'impiété. Le prêtre qui dit la messe, l'acte lui-même, la vénération dont il est l'objet, ceux qui l'écoutent, — tout en un mot ne représente que sacrilège, blasphème et la plus abominable idolâtrie. » L'on demande donc à la reine de se laisser enfin toucher par la vérité de l'unique religion sincère de Jésus-Christ, c'est-à-dire du calvinisme.— La seconde réclamation de la Kirk reposait sur une base mieux fondée. Elle se plaignait que les ministres du culte protestant ne fussent pas rétribués par le laird de Tullibardine, nouveau contrôleur des finances. Ce fait cadre trop bien avec les tendances de réaction catholique que Marie cherchait alors à réaliser pour ne pas être exact.

La reine répondit en termes brefs et hautains sur les deux points; quant au premier, qu'elle ne consentirait jamais à exposer sa conviction religieuse aux hasards d'une dispute, et quant au second, que si les ministres protestants étaient mal payés, ils devaient s'en prendre à quelqu'un de leur parti, — l'ancien contrôleur Pitarrow, ami de Murray. C'était ajouter la raillerie à la dureté d'un refus[1].

1. Actes de l'assemblée de la Kirk; Keith, III, 118-135. — Contin. de Knox, II, 515, 517-519.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'émotion augmenta, surtout parmi ce qui restait de la noblesse protestante. On entendit les Morton, les Argyle, les Ruthven dire tout haut qu'il se passerait encore d'étranges choses avant que le Parlement se réunît. Ces menaces furent rapportées à Marie; mais fière de ses succès antérieurs et confiante dans l'impression produite par les malheurs qui avaient frappé jusqu'alors tous les chefs de la rébellion, elle crut pouvoir mépriser ces avertissements; « les Écossais sont des vantards », dit-elle en riant. Riccio ne prit pas ces paroles plus au sérieux. Jadis, il s'était parfois effrayé de sa trop rapide et trop complète élévation; maintenant, il se sentait entièrement rassuré par la puissance de la reine et par l'alliance des souverains étrangers. Cette sécurité cependant ne fut pas de longue durée; Marie commença à écouter les avis prudents qui lui parvenaient de différents côtés et crut ne pas devoir les négliger. Jacques Melvil, qui, bien que protestant convaincu, l'avait toujours fidèlement servie, la mit en garde, à différentes reprises, contre les résolutions violentes que l'exaspération pourrait inspirer aux gentilshommes d'Écosse, et l'exhortait à ne pas pousser les choses à l'extrême, mais à faire sa paix avec Murray et avec ses partisans, suffisamment humiliés et faciles à gagner désormais par un habile mélange de fermeté et de bonté. Marie ne voulut point d'abord entendre parler du pardon, disant qu'elle ne trouvait pas encore dans son cœur une voix qui parlât en leur faveur; néanmoins elle pria Melvil de lui continuer ses bons conseils et tout porte à croire qu'elle penchait alors vers des sentiments de clémence. Ses adversaires eux-mêmes purent constater que les demandes réitérées de Murray, apportées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et soutenues par sir Robert Melvil, trouvaient moins de résistance du côté de la reine que de celui de son mari[1].

Murray sut même trouver le chemin du cœur de Riccio. Il lui écrivit une lettre très humble et très soumise, qu'il eut le soin d'accompagner d'un diamant précieux que, au milieu de sa détresse, il avait encore conservé. Très sensible à ce riche cadeau, Riccio crut d'autant plus devoir nouer des relations avec le chef du parti des nobles que Darnley commençait à jalouser son influence et à lui montrer ouvertement de l'antipathie. Il désirait donc trouver un appui contre le roi dans l'influence et dans les talents incontestables de Murray[2].

Vers le commencement de l'an 1566, on pouvait croire qu'un rapprochement entre Marie et les lords exilés allait avoir lieu[3]. Une telle mesure aurait eu une double et fort importante signification : en premier lieu, elle diminuait l'influence de Henri Darnley et des Lennox en général, qui voyaient en Murray un adversaire irréconciliable ; d'autre part, elle aurait provoqué un arrêt dans l'exécution des desseins de réaction catholique de la part de la reine. Celle-ci espérait peut-être que, après l'énergie et la force qu'elle venait de déployer, la noblesse écossaise se montrerait plus soumise et le gouvernement anglais plus enclin à remplir ses vœux relatifs à la succession. Peut-être ne désirait-elle que préparer plus sûrement, quoique avec plus de lenteur, ses projets anti-protestants. Quoi qu'il en soit, on remarqua qu'elle parlait de son frère avec

1. Rand. à Cecil, 25 déc. 1565 ; *Cal.*, 1564-65, n° 1752 § 2.
2. Melvil, *Memoirs*, p. 58-63 (éd. de 1683.)
3. Rand. à Cec., 7 févr. ; Wright, I, 219.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moins d'amertume ; et, ce qui était plus significatif, elle ajourna au 7 mars la réunion du Parlement dont le but était à la fois de condamner à mort les anciens rebelles et d'émanciper l'Église catholique en Écosse.

Un autre témoignage du désir que Marie avait de faire la paix, au moins en apparence, avec le parti protestant, fut l'envoi de sir Robert Melvil à Londres. Le choix d'un tel ambassadeur laissait percer de lui-même l'intention de la reine. Sir Robert avait été un des partisans de Murray dans la dernière rébellion ; et les lords l'avaient dépêché à Londres afin de solliciter pour eux les secours de l'Angleterre. Seulement, les choses avaient à peine tourné à la confusion des calvinistes que le rusé diplomate demanda et obtint le pardon de sa souveraine. Se servir d'un tel personnage auprès de la même princesse qui, peu de mois auparavant, l'avait reçu comme représentant d'une faction rebelle, impliquait, de la part de la reine légitime, le désir évident de se réconcilier avec ces traîtres. Sir Robert fut chargé d'assurer Élisabeth des bons sentiments de sa cousine pour elle et de démentir tous les bruits contraires que l'on avait fait circuler. Il devait de même prier la reine d'Angleterre d'adoucir la rigueur de la prison de lady Lennox, qui commençait à en souffrir dans sa santé, et de mettre en liberté le malheureux Fowler[1]. Cette double intervention ne se comprend qu'à la condition que la reine d'Écosse accorderait en échange à celle d'Angleterre sa réconciliation

1. Marie à Élis., 2 févr. ; LABANOFF, I, 311 et suiv., et sans date, *ibid.*, 315. — Marie à Cecil, 12 févr. ; *ibid.*, p. 324. — Silva à Phil. II, 11 mars ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 279. — Rand. à Cec., 11 févr. ; *Cal.*, n° 87.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec Murray. Il va sans dire que Melvil avait aussi reçu une instruction secrète : on lui ordonnait de continuer les relations entre Marie et ses partisans en Angleterre et de tenir la main à ce que ses droits de succession fussent de plus en plus reconnus[1]. L'ambassadeur partit d'Édimbourg le 12 février.

Nous avons plusieurs fois insisté sur les qualités politiques de Marie Stuart; mais dans le nombre ne figurait pas le jugement clair et pénétrant sur les personnes et sur les caractères : grave défaut qui devint une des causes principales de ses malheurs, et qui peut s'expliquer d'abord par la grande jeunesse de cette reine de vingt-trois ans, puis ensuite par ce triste fait que dans son entourage il ne se trouva pas un seul homme sincère, loyal et dévoué, qui aurait pu la guider. Toujours est-il que ce défaut existait : elle l'avait prouvé en épousant un jouvenceau aussi dépourvu de caractère et d'intelligence que Henri Darnley ; elle le prouvait encore une fois en se servant d'un fourbe tel que Robert Melvil. En se chargeant de représenter sa reine à Londres, ce diplomate peu scrupuleux avait la ferme intention de la trahir et de profiter, à cet effet, de la position que la trop crédule princesse venait de lui confier. Il devint l'allié de Lethington, qui, à cette même époque, avait déjà trempé dans une nouvelle et abominable conspiration contre Marie[2].

Le fait est que cette princesse n'était pas restée longtemps fidèle à ses penchants vers la conciliation, et qu'elle était revenue très promptement et avec plus de résolution que jamais à la politique d'action anti-

1. J. MELVIL, *Memoirs*, p. 63 (éd. 1683).
2. Lethington à Cecil, 11 févr. ; *Cal.*, n° 88.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

protestante et anti-anglaise, revirement soudain qui avait pour cause l'arrivée de plusieurs diplomates français.

Depuis l'entrevue de Bayonne, Catherine de Médicis, intimement liée avec Philippe d'Espagne, avait montré en toutes circonstances des tendances catholiques. Sans aller encore jusqu'à persécuter les protestants, comme son gendre, sa fille Élisabeth et les hommes d'État espagnols le lui demandaient, elle montrait peu de faveur aux huguenots, continuait ses négociations d'une ligue universelle entre les princes catholiques et accordait aux Guises une importance telle qu'ils n'en avaient jamais possédée depuis la pacification d'Amboise. Elle s'était déclarée nettement favorable à Marie Stuart et contraire à la faction de Murray.

Vers le milieu du mois de janvier 1566, M. de Clerneau, qui avait déjà été en Écosse quelques années auparavant, y fut envoyé de nouveau pour annoncer l'arrivée prochaine d'une ambassade solennelle destinée à porter à Darnley le collier de l'ordre de Saint-Michel[1]. Mais il était aussi chargé d'instructions particulières dont malheureusement nous ignorons la teneur, mais dont nous pouvons constater l'effet extraordinaire : à peine eut-il paru à Édimbourg, vers la fin de janvier 1866, que l'on observa que la reine, si disposée quelques jours auparavant à une réconciliation avec les calvinistes, commença à montrer une grande froideur pour la cause des lords exilés. Elle disait qu'elle leur pardonnerait seulement à condition qu'ils persuadassent Élisabeth à la reconnaître comme héritière présomp-

1. De Foix à Cec., 14 janv. ; *Cal.*, n° 21 : M. de Foix demande à Cecil un passeport pour Clerneau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tive de la couronne d'Angleterre[1]. C'était à la fois demander l'impossible et agir méchamment à l'égard de cette reine que Marie dépeignait ainsi comme étant intimement liée avec les rebelles écossais.

Cette mission de Clerneau était, au fond, plus importante que l'ambassade, presque toute de cérémonie, de Messire Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet, qui le suivait de près. Cependant, l'éclat que la cour de France donnait à l'envoi de sa plus haute distinction accordée au nouvel époux de Marie Stuart, était déjà, par lui-même, une démonstration caractéristique. L'ambassadeur amenait avec lui une suite de trente-six personnes[2]. La régente fit dire aux lords exilés que Rambouillet parlerait en leur faveur à son ancienne belle-fille[3]; promesse évidemment fallacieuse, destinée à assurer un bon accueil à Rambouillet, lors de son passage à Londres.

Il y arriva dans les derniers jours de janvier, apportant l'ordre de Saint-Michel pour le duc de Norfolk et pour Leicester, — manière de ne pas trop irriter la reine Élisabeth par la distinction accordée à Henri Darnley, son ennemi personnel. Une autre mission lui avait été confiée : celle de demander à Élisabeth si elle trouverait bon que, pendant son séjour à Édimbourg, il travaillât à faire disparaître les malentendus qui divisaient les deux cousines. Élisabeth répondit à cette proposition par un flot de reproches à l'adresse de Marie Stuart[4]. Quelques jours plus tard

1. Rand. à Cec., 29 janv., 7 févr. ; *Cal.*, nos 56, 77, et Wright, I, 219.
2. *Cal.*, 1566-68, nos 11, 31.
3. Bedf. à Cec., 24 janv. ; *ibid.*, no 44 § 1.
4. Silva à Phil. II, 28 janv. ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 257.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle se prononça ouvertement en disant à M. de Foix qu'une réconciliation avec la reine d'Écosse était impossible, premièrement parce que celle-ci se refusait à avouer l'avoir offensée, et en second lieu parce que l'amitié ne pouvait se rétablir que si elle reconnaissait Marie comme héritière d'Angleterre, chose par trop préjudiciable et dangereuse pour elle-même[1]. Étant donné des points de vue aussi diamétralement opposés, il ne pouvait être question d'entente.

Le 4 février, Rambouillet arriva à Édimbourg, où il fut reçu avec la plus grande pompe et logé au palais même de Holyrood. Six jours après, il revêtit Darnley des insignes de l'ordre de Saint-Michel, avec beaucoup de solennité. Fêtés par la haute noblesse dans une série de banquets et de bals, comblés de riches cadeaux par Marie et Henri, Rambouillet et sa suite repartirent le 14 février pour Londres[2].

Un événement qui vint alors à la connaissance de Marie contribua encore à exciter en son esprit le désir de mesures violentes contre les adversaires de son pouvoir et de sa religion. Le pape Pie IV, homme pieux et bienveillant, mais d'un caractère faible et irréfléchi, était mort le 9 décembre 1565. Un mois plus tard, il était remplacé sur le trône pontifical par le chef du parti rigoriste et intolérant dans le sacré-collège, Michel Ghislieri, le terrible *frère Michel de l'Inquisition,* comme le peuple de Rome avait l'habitude de l'appeler[3]. Un tel pape, ennemi mortel de toute

1. De Foix à Charles IX, 12 fév.; TEULET, II, 259.
2. *Diurnal of Occurrents*, p. 87. — Rand. à Cec., 7 févr.; WRIGHT, I, 220. — Foix à Cecil, 25 févr.; *Cal.*, nº 138.
3. M. PHILIPPSON, *La contre-révolution religieuse* (Brux. et Paris, 1884), p. 214.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hérésie, devait nécessairement, et avec une tout autre ardeur que son prédécesseur, prendre la défense d'une reine catholique, combattant presque seule le protestantisme dans deux importants royaumes.

Pie V — c'est ainsi qu'il se nomma — ne tarda pas en effet un moment à s'allier activement à Marie Stuart. Comme tous les pontifes, il avait annoncé son avènement aux princes catholiques de l'Europe par des brefs spéciaux. Mais contrairement aux autres lettres écrites à cette occasion, et qui ne contenaient que de simples compliments officiels, celles qu'il adressait à la reine et au roi d'Écosse sont d'une tout autre teneur[1]. « Nous avons voulu informer Ta Sérénité de Notre élévation, écrit-il à Darnley, en Ta qualité de roi catholique et de fidèle fils de l'Église, non comme si Nous attendions de Toi des félicitations, très cher fils, mais des consolations et de l'assistance. Car Tu as été également appelé, il y a peu de temps, à cette royauté par la volonté de Dieu, afin que Tu aides la reine, Ta femme, Notre très chère fille en Jésus-Christ, de Ton conseil, et que Tu viennes au secours de la religion catholique, qui y perd tous les jours plus de terrain, non sans la misérable ruine d'innombrables âmes. Nous avons entendu que ce mariage s'est heureusement passé, de manière que Nous Nous en réjouissons beaucoup pour l'honneur du nom divin et pour le salut des âmes, et que Nous avons été saisi d'un amour particulier et extraordinaire envers chacun de vous. Et Nous

1. Ms. Pie V au roi et à la reine d'Écosse, 11 janv. 1566; *Brevia diversa*, *t.* 64, *Arch. secrètes du Vatican*, à Rome. — Nous imprimons ces lettres, dans leurs parties essentielles, dans l'Appendice, n° O.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne doutons point que vous n'alliez achever la tâche considérable, juste et salutaire que vous avez inaugurée; car il ne suffit pas de l'avoir commencée, il faut la terminer, puisque Dieu n'a promis le salut qu'à ceux qui persévèrent. Nous, de notre côté, Nous vous apporterons toute assistance possible pour la réussite d'une entreprise aussi agréable à Dieu, aussi salutaire aux peuples, et aussi digne de vous. » — La lettre adressée à Marie Stuart est écrite dans le même sens. Mais en dehors de ces missives officielles, l'évêque de Dumblane fut encore chargé de commissions secrètes plus importantes. Lui et un jésuite qui l'accompagnait, le père Edmond, devaient persuader Marie à mettre à mort les chefs hérétiques, exécution « très juste et très prudente », pour laquelle le Saint-Père promit l'assistance la plus complète et la plus suffisante[1]. Cette entreprise était bien dans les idées du *frère Michel de l'Inquisition,* dont la maxime favorite était de détruire partout l'hérésie, en la frappant impitoyablement à la tête.

A peine arrivé à Paris, l'évêque de Dumblane, pour plus de hâte, remit les lettres à Thornton, serviteur de l'archevêque de Glasgow; et ce messager partit de suite pour l'Écosse, où il débarqua le 27 janvier. Aussitôt que Marie eut reçu les lettres de Pie V, elle résolut de profiter des circonstances pour se créer en lui un allié puissant et zélé. Sans laisser à l'évêque de Dumblane le temps de se reposer de sa mission[2], elle le chargea de retourner immédiatement à Rome : non

1. Le nonce du pape, en France, au grand-duc de Toscane, 16 mars 1567; LABANOFF, VII, 107.

2. S. Thomas Smith à Leicester, Paris, 23 janv.; *Cal.*, nº 41 § 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

seulement afin de présenter au nouveau pape les hommages et le serment *d'obédience* du roi et de la reine. mais aussi de lui demander directement des secours pécuniaires pour leur essai de changer « l'état actuel misérable et malheureux » de leur royaume. La reine est sûre du succès, pourvu que le pape veuille bien lui accorder ce dont elle le prie, « car déjà nos ennemis sont en partie exilés, en partie entre nos mains. Si Dieu et Votre Sainteté, pour lesquels nous agirons, nous viennent en aide, nous allons sauter au-dessus de ce mur.[1] » Il est vrai qu'elle ne put promettre à Pie V la mise à mort immédiate des seigneurs protestants, mais elle ne la refusa pas non plus expressément pour l'avenir, dans des conditions plus favorables.

La duplicité de la reine d'Écosse, qui, à toute occasion, assurait les protestants de son intention de laisser les affaires de religion dans leur état actuel, égalait, nous le voyons, celle de la reine d'Angleterre, et la politique de l'une était aussi équivoque que celle de l'autre.

L'arrivée de Thornton, connu pour être un catholique zélé, augmenta beaucoup les craintes des calvinistes écossais, car ils remarquaient que, depuis son retour et celui de Clerneau, l'hostilité de la reine à l'égard de Murray et de son parti se faisait jour de plus en plus. Ils prétendaient qu'une ligue catholique avait été signée par le feu pape Pie IV, par l'empereur, Philippe II, Catherine de Médicis, le duc de Savoie et d'autres princes italiens, que Thornton avait apporté le document en Écosse, et que Marie y avait

1. Marie Stuart à Pie V, 31 janv.; LABANOFF, VII, 8. — STEVENSON, *Nau's History of Mary Stewart*, p. 190 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

également apposé sa signature[1]. Or nous savons qu'une ligue de cette nature n'a jamais été formellement conclue : Marie, par conséquent, n'a pu y adhérer. Du reste, il n'existe dans la correspondance ultérieure de la reine aucune ligne qui ait trait à cette question. Ce n'est certes pas la bonne volonté qui lui fit défaut, mais bien l'occasion.

Ses tendances catholiques furent encore confirmées par les conseils de M. de Villermont, gentilhomme français que les Guises avaient envoyé en Écosse, lors de la mission de Rambouillet. Il exhorta la reine, au nom de sa famille, à ne pas céder aux rebelles hérétiques et à ne pas risquer la forte position qu'elle venait de conquérir, en permettant à ses adversaires de rentrer en Écosse. Villermont l'assura des secours de tous les éléments catholiques en Europe, si elle restait fidèle à la ligne de conduite qu'elle avait suivie jusqu'alors avec tant de succès. Ces conseils agirent d'autant plus fortement sur l'esprit de Marie Stuart que Riccio, qui pendant un moment avait été disposé à épouser la cause des lords exilés, abandonna ce dessein et redevint leur adversaire, par suite des messages apportés par Thornton et Villermont[2].

Telle était la situation lorsqu'un événement fortuit vint encore augmenter l'hostilité entre les deux reines voisines et rendre la situation politique plus menaçante.

Marie n'avait jamais douté de l'entente de sa cousine avec les rebelles et des secours qu'elle leur avait accordés, mais elle n'avait jamais pu prouver la réalité

1. Rand. à Cec., 7 févr. ; WRIGHT, I, 219.
2. J. MELVIL, *Memoirs*, p. 63.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du fait. Pendant la présence de Rambouillet à Édimbourg, elle réussit enfin à trouver des preuves évidentes de la culpabilité sinon du gouvernement anglais, au moins de son représentant. L'agent écossais qui, au nom de Randolph, avait payé les trois mille couronnes aux rebelles, en août 1565, Johnston, acheta son pardon en découvrant tout le secret de son entremise aux ministres de la reine Marie. Randolph fut donc cité devant le Conseil privé et confronté avec Johnston. Quoique l'ambassadeur niât avec persistance les faits indiqués par le dénonciateur, le Conseil lui intima l'ordre de quitter le royaume dans les six jours; car, ayant conspiré contre la reine sans l'ordre de sa propre souveraine, — c'est ainsi que l'on présentait la chose, parce que l'on n'osait pas attaquer ouvertement la reine d'Angleterre, — il avait évidemment violé tous ses devoirs et perdu ses droits d'agent diplomatique. Randolph protesta contre cette décision, disant qu'il ne quitterait pas l'Écosse sans le commandement exprès de sa princesse[1]. Marie ne voulut pas discuter avec ce subalterne et envoya ses plaintes directement à Élisabeth, en chargeant Melvil de lui exposer la situation en détail[2]. Elle en informa également Rambouillet. Élisabeth cacha sa honte sous une feinte colère. Encouragée par l'annonce d'une nouvelle et grave conspiration qui se tramait en ce moment même contre sa cousine, elle le prit de très haut envers elle. Elle la combla de reproches en parlant à Rambouillet, et

1. Marie à Rob. Melvil, 17 févr.; LABANOFF, I, 326-331. — Rand. à Cec., 19 févr.; *Cal.*, nº 107. — Silva à Phil. II, 2 mars; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 277.

2. Marie à Elis., [20] févr.; LABANOFF, I, 317.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

annonça à ce diplomate qu'elle imiterait la conduite de la reine d'Écosse en renvoyant son ambassadeur sans l'avoir écouté[1].

Elle écrivit dans le même sens à Marie et ajouta méchamment que « le comte de Murray n'avait pris les armes contre elle que pour empêcher le mariage avec Darnley et pour défendre sa propre vie contre la mauvaise volonté qui la menaçait. Ce seigneur, continua-t-elle, est le plus fidèle et le meilleur de vos sujets. Par conséquent, dans l'intérêt même des deux royaumes, nous nous voyons obligée de vous demander que vous permettiez au comte et aux autres qui sont avec lui de regagner votre grâce, ou sinon, que vous vous absteniez au moins de procéder contre lui et les autres, jusqu'à ce qu'une occasion meilleure vous détermine à leur rendre votre faveur[2]. »

Comment expliquer, sinon par la connaissance qu'elle avait de la nouvelle conspiration du parti calviniste, cette déclaration de la reine d'Angleterre à la souveraine d'Écosse que ses sujets avaient eu raison de s'opposer à son mariage par la révolte, et qu'un seigneur, mis par elle au ban du royaume, était le plus loyal de ses vassaux ?

Marie ne se laissa point intimider. Elle répondit simplement à sa cousine qu'elle accordait pleine confiance à ses déclarations de n'avoir jamais fourni de secours aux rebelles d'Écosse ; mais qu'elle n'en trouvait que plus blâmable et plus digne de punition la conduite de l'ambassadeur anglais[3]. Comme Randolph

1. Silva à Phil. II, *l. c.*
2. 24 févr. ; Froude, VIII, 245.
3. Labanoff, I, 319 (sans date).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne partait pas volontairement, elle le fit conduire à la frontière, le 1[er] mars, par une troupe armée, sous les ordres du prévôt d'Édimbourg. L'ambassadeur, dont le rôle politique finissait d'une façon si piteuse, resta à Berwick, afin de pouvoir suivre le cours de ses intrigues avec les lords calvinistes de cette ville rapprochée du territoire écossais.

L'énergie et la vigueur déployées par Marie étaient renforcées par la conviction qu'elle possédait en Angleterre de nombreux et influents amis, jusque dans l'entourage même de sa rivale. Il est possible, il est même probable qu'elle s'est exagéré la puissance, la résolution et la fermeté de ses partisans ; il n'en est pas moins certain que non seulement Throgmorton, mais encore le comte de Leicester, le *mignon* d'Élisabeth, ont favorisé la cause de la reine d'Écosse, et que bien d'autres personnages de marque de la cour de Londres se sont rangés du même côté. L'infortuné Randolph, ballotté entre Cecil et les calvinistes écossais d'un côté, le gouvernement d'Édimbourg et ses amis anglais de l'autre, ne savait plus comment se tirer de cette situation embarrassante. Leicester en particulier lui avait donné l'ordre de ne pas s'exprimer dans ses dépêches d'une manière trop défavorable sur le compte de la reine Marie. Dominé par les calvinistes écossais dont il subissait l'influence et fermement convaincu des intentions hostiles de Marie contre sa propre souveraine, l'ambassadeur n'obéit pas à cette injonction ; tout en sachant bien qu'il jouait ainsi gros jeu, et que, comme il l'écrit à Leicester, « dans ma patrie l'on me prend pour un homme méchant, sot, de mauvais conseil, et qui ne connait pas l'usage du monde. Je sais qu'en Angleterre on me porte une telle haine que je

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'y aurai plus aucun avenir. O, Monseigneur, si je répétais seulement la moitié de ce que je sais être écrit tous les jours de chez vous à cette reine [Marie] en termes réellement scandaleux! Je proteste que, si jamais Votre Seigneurie donne son consentement à ce qu'elle ou son mari succèdent à notre souveraine, vous agiriez ainsi contrairement à Dieu et à votre patrie et amèneriez à notre nation une aussi grande peste que jamais en est sortie de l'enfer[1] ». Pour oser tenir un tel langage au favori de sa reine, Randolph devait trouver la situation très menaçante et la faction favorable aux Stuarts bien dangereuse à ce qu'il croyait être le salut de son pays. Dans une lettre antérieure[2], il avait déjà apostrophé Leicester : « Malheur à vous, si le fils de David [Riccio] devient un roi d'Angleterre », en donnant à entendre que l'enfant que Marie portait alors dans son sein était le fruit de l'adultère. Il ajoutait que la faction de la reine d'Écosse augmentait considérablement en Angleterre.

Les craintes exprimées par Randolph ne manquaient pas d'un fondement sérieux. Marie était résolue de marcher en avant et de profiter de ses derniers succès pour poursuivre une politique de réaction religieuse. Elle comptait sur la frayeur causée par ses victoires et par sa sévérité envers les rebelles, ainsi que sur l'assistance des catholiques écossais, de ses

1. Randolph à Leicester, 14 fév. 1566; *Maitland's Narrative of the principal acts of the Regency, during the Minority, and other papers relating to the history of Mary Queen of Scots; edited by W. S. F. [William Stevenson Fitch], s. l. et a.*, in-4°. Ce livre devenu très rare n'a été imprimé qu'à cinquante exemplaires. — La lettre citée ci-dessus se trouve fol. H, J, K.
2. Du 29 janv.; *Cal.*, n° 56 § 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

amis d'Angleterre, du pape et du roi d'Espagne. C'était le prochain parlement qui devait porter le premier coup décisif destiné à ruiner les gentilshommes émigrés et à rendre au catholicisme en Écosse une position forte et publiquement reconnue. Elle avait obtenu de différents seigneurs la promesse formelle et écrite qu'ils l'aideraient à déterminer le parlement à accorder aux catholiques une liberté complète de conscience[1].

L'avenir semblait d'autant plus lui appartenir que sa grossesse n'était plus douteuse. L'ardeur avec laquelle, pendant les derniers mois de l'an 1565, les protestants avaient discuté cette question démontre pleinement l'importance qu'ils y attachaient. Aujourd'hui il fallait se rendre à l'évidence : un futur souverain d'Écosse et d'Angleterre devait naître sous peu. Élevé sous la direction de sa mère, il deviendrait sans doute le chef et le protecteur du mouvement catholique dans l'île entière, pour une longue série d'années. Perspective pleine de dangers! En ce moment même, l'existence du parti réformé en Écosse était en jeu ; et, avec lui, l'union des deux royaumes britanniques, voire le protestantisme anglais luimême.

Décidés à ne pas subir tranquillement le sort dont cette situation les menaçait, les chefs du parti calviniste, peu scrupuleux d'ailleurs dans le choix de leurs moyens, préparaient secrètement une action violente et terrible, capable de changer de nouveau la face des choses.

1. Rand. à Throgmorton, 7 févr. ; Gauthier, I, 254.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V.

LE MEURTRE DE RICCIO

L'amour violent dont Marie Stuart, encore vierge après son premier mariage avec un enfant maladif, s'était éprise pour son beau et élégant cousin fit bientôt place à une amère désillusion et à cette conviction qu'elle avait commis une terrible erreur en unissant sa destinée à celle d'un adolescent aussi arrogant que débauché et borné d'esprit. A peine la formidable crise de la révolte des nobles eut-elle pris fin que Darnley commença à négliger et les affaires et sa royale épouse. Se sentant mère, celle-ci lui défendit probablement l'accès de sa couche, et cette circonstance contribua à le rendre indifférent à la société et aux intérêts de la reine. Dès le milieu de novembre, trois mois après le mariage, nous ne le voyons occupé que de la chasse et d'autres amusements du même genre, entouré de compagnons partageant les mêmes goûts et disposés à lui montrer la plus grande déférence, pourvu qu'il les entretînt et les amusât. Ses absences se prolongeaient souvent pendant une semaine ou même quinze jours, tandis qu'il laissait sa femme au lit, souffrante, et négligeait entièrement les affaires

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du royaume[1]. Ce reproche n'était malheureusement pas le seul qu'on pût lui adresser. Il s'adonna aux boissons fortes, surtout à l'eau-de-vie, pourtant encore peu en usage à cette époque. « Monsieur de la Roc-Paussay et son frère arrivèrent ici hier, raconte Sir Guillaume Drury, de Berwick; il est malade, lord Darnley lui ayant fait boire trop d'*aqua composita.* » Un jour que, dans un banquet à Édimbourg, la reine le suppliait de ne pas continuer à s'enivrer et à enivrer les convives, il lui répondit d'une façon tellement grossière qu'elle se retira en versant des pleurs[2]. C'est à ces plaisirs vulgaires et honteux que Darnley donnait son temps, c'est ainsi qu'il traitait cette femme à laquelle il devait sa haute situation, sa fortune et son avenir, cette reine qui pour l'élever jusqu'à elle avait brisé avec ses ministres et compromis sa couronne[3]. Au reste, il agissait de même à l'égard de son entourage et de tout le monde, attribuant son élévation à son seul mérite[4]. Marie ne cacha plus le déplaisir que lui causait la conduite de son jeune époux, et les courtisans, qui l'enviaient depuis bien longtemps et le détestaient à cause de ses manières hautaines, imitèrent naturellement, et en l'exagérant, l'exemple donné par la souveraine. Jadis, on avait toujours parlé « du roi et de la reine », de « Leurs

1. Faits rapportés dans les dépêches de Randolph, des 19 nov. et 1er décembre 1565.

2. Drury à Cecil, 16 févr. 1566; KEITH, II, 403.

3. Rand. à Cec., 20 décembre; FROUDE, VIII, 237.

4. Voilà ce qui reste indubitable, si l'on tient compte de l'exagération de Randolph (à Cecil, 24 janv. 1566; KEITH, II, 405, III, 344.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Majestés » : maintenant on parlait dédaigneusement « du mari de la reine », lui refusant le titre royal[1].

Ces dissentiments entre les jeunes époux n'avaient pourtant encore rien de bien grave. Randolph lui-même, leur ennemi implacable, appelle en plaisantant ces brouilles « querelles de ménage » (*household words*) et « colères d'amants » (*amantium iræ*[2]). En effet, Marie songeait si peu à punir son époux ou à l'exclure des affaires du royaume que, dans les rares intervalles où il se trouvait à la cour, elle le faisait assister aux séances du Conseil privé, où il se montrait régulièrement partisan d'une politique extrême, anti-calviniste et anti-anglaise[3].

Mais en ce moment se produisit un fait qui élargit la scission jusqu'alors si facile à combler existant entre

1. Le même au même, 25 déc. 1565 ; FROUDE, VIII, 237. — Si Randolph ajoute que : 1° les anciennes monnaies portant l'effigie de Darnley et celle de sa femme et le nommant avant elle avaient été retirées de la circulation et remplacées par de nouvelles, où le portrait de Henri ne figurait pas et où son nom était placé au second rang ; et 2° que dans les documents publics son nom était maintenant toujours mentionné après celui de la reine ; — ces deux allégations sont également erronées. Car en premier lieu, le genre de monnaies qu'il prétend avoir été retiré n'a jamais existé ; il n'y avait donc pas de changement à cet égard, et le nouveau *Marie-réal* ne portait ni l'effigie de la reine ni celle de son époux (Séance du Conseil du 22 décembre 1565 ; BURTON, I, 413 ; et STRICKLAND, IV, 236) ; et en second lieu, nous-même nous avons tenu en main et lu de nombreux documents émanés du cabinet et de la chancellerie de la reine d'Écosse pendant l'an 1566, et dans l'immense majorité de ces lettres, proclamations et chartes, le nom de Henri précède celui de Marie.

2. Le même au même, 25 déc. ; KEITH, III, 343.

3. Le même au même, 23 déc. ; *Cal.*, 1564-65, n° 1748.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du royaume[1]. Ce reproche n'était malheureusement pas le seul qu'on pût lui adresser. Il s'adonna aux boissons fortes, surtout à l'eau-de-vie, pourtant encore peu en usage à cette époque. « Monsieur de la Roc-Paussay et son frère arrivèrent ici hier, raconte Sir Guillaume Drury, de Berwick; il est malade, lord Darnley lui ayant fait boire trop d'*aqua composita.* » Un jour que, dans un banquet à Édimbourg, la reine le suppliait de ne pas continuer à s'enivrer et à enivrer les convives, il lui répondit d'une façon tellement grossière qu'elle se retira en versant des pleurs[2]. C'est à ces plaisirs vulgaires et honteux que Darnley donnait son temps, c'est ainsi qu'il traitait cette femme à laquelle il devait sa haute situation, sa fortune et son avenir, cette reine qui pour l'élever jusqu'à elle avait brisé avec ses ministres et compromis sa couronne[3]. Au reste, il agissait de même à l'égard de son entourage et de tout le monde, attribuant son élévation à son seul mérite[4]. Marie ne cacha plus le déplaisir que lui causait la conduite de son jeune époux, et les courtisans, qui l'enviaient depuis bien longtemps et le détestaient à cause de ses manières hautaines, imitèrent naturellement, et en l'exagérant, l'exemple donné par la souveraine. Jadis, on avait toujours parlé « du roi et de la reine », de « Leurs

1. Faits rapportés dans les dépêches de Randolph, des 19 nov. et 1er décembre 1565.

2. Drury à Cecil, 16 févr. 1566 ; KEITH, II, 403.

3. Rand. à Cec., 20 décembre ; FROUDE, VIII, 237.

4. Voilà ce qui reste indubitable, si l'on tient compte de l'exagération de Randolph (à Cecil, 24 janv. 1566; KEITH, II, 405, III, 344.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Majestés » : maintenant on parlait dédaigneusement « du mari de la reine », lui refusant le titre royal[1].

Ces dissentiments entre les jeunes époux n'avaient pourtant encore rien de bien grave. Randolph lui-même, leur ennemi implacable, appelle en plaisantant ces brouilles « querelles de ménage » (*household words*) et « colères d'amants » (*amantium iræ*[2]). En effet, Marie songeait si peu à punir son époux ou à l'exclure des affaires du royaume que, dans les rares intervalles où il se trouvait à la cour, elle le faisait assister aux séances du Conseil privé, où il se montrait régulièrement partisan d'une politique extrême, anti-calviniste et anti-anglaise[3].

Mais en ce moment se produisit un fait qui élargit la scission jusqu'alors si facile à combler existant entre

1. Le même au même, 25 déc. 1565 ; FROUDE, VIII, 237. — Si Randolph ajoute que : 1° les anciennes monnaies portant l'effigie de Darnley et celle de sa femme et le nommant avant elle avaient été retirées de la circulation et remplacées par de nouvelles, où le portrait de Henri ne figurait pas et où son nom était placé au second rang ; et 2° que dans les documents publics son nom était maintenant toujours mentionné après celui de la reine ; — ces deux allégations sont également erronées. Car en premier lieu, le genre de monnaies qu'il prétend avoir été retiré n'a jamais existé ; il n'y avait donc pas de changement à cet égard, et le nouveau *Marie-réal* ne portait ni l'effigie de la reine ni celle de son époux (Séance du Conseil du 22 décembre 1565 ; BURTON, I, 413 ; et STRICKLAND, IV, 236) ; et en second lieu, nous-même nous avons tenu en main et lu de nombreux documents émanés du cabinet et de la chancellerie de la reine d'Écosse pendant l'an 1566, et dans l'immense majorité de ces lettres, proclamations et chartes, le nom de Henri précède celui de Marie.

2. Le même au même, 25 déc. ; KEITH, III, 343.

3. Le même au même, 23 déc. ; *Cal.*, 1564-65, n° 1748.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'aurait fait un homme raisonnable et intelligent, mais comme un simple enfant méchant. Au lieu de se montrer assidu auprès de sa femme, d'essayer de rallumer les étincelles de l'amour qu'elle lui avait porté et qui, certes, ne pouvait être entièrement éteint, de la convaincre enfin qu'il était digne d'un don aussi précieux que l'était la couronne matrimoniale, il la boudait, tout au contraire, comme un enfant entêté, et en présence des premières hésitations de la reine, il se rendit, au milieu de l'hiver, dans le Peeblesshire pour y chasser et y retrouver son père, — entrevue qui ne pouvait que déplaire à Marie Stuart. Lennox brigua la faveur de son fils et chercha à l'attirer à lui et à le détacher de la reine par des flatteries hypocrites et une humilité toute byzantine. Ces procédés doublement honteux de la part d'un père vis-à-vis de son fils sont confirmés par une lettre du comte, adressée à Darnley de Glasgow, le 26 décembre, et signée « de votre Majesté l'humble sujet et père [1] »; lettre qui prouve, en outre, la fausseté de l'assertion de Buchanan qui prétend que Darnley avait été exilé par la reine de la cour au milieu des neiges, tandis qu'en réalité il était parti tout volontairement. Qui donc, en présence de pareils faits, oserait blâmer Marie d'avoir ajourné sa décision [2] ?

Mais, exaspéré de la froideur que sa femme lui opposait sur ce point, le présomptueux adolescent brisa entièrement avec elle. D'un autre côté, Marie commença à se repentir de l'aveuglement avec lequel elle

1. Imprimée dans Keith, I, préface.

2. Quoique désormais adversaire avoué de Marie, Randolph approuve manifestement sa manière d'agir dans cette affaire : lettre à Cecil du 16 janv. 1566; Wright, I, 217.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'était liée à son cousin et à regretter son mariage[1]. Elle ne cacha point son mécontentement et fit sentir à Darnley que, s'il ne changeait pas de procédés, il n'atteindrait jamais le but si ardemment désiré. Lorsque Henri fut revêtu par M. de Rambouillet des insignes de l'ordre de Saint-Michel, elle s'opposa à ce que son bouclier portât l'écusson royal, et ordonna qu'il ne fût inscrit au rôle des chevaliers que sous les titres de duc de Rothsay et de comte de Ross[2]. Dans l'état d'esprit où Darnley se trouvait à ce moment, une telle mesure lui parut une injure personnelle. Cette malheureuse Écosse, constamment déchirée par la discorde civile et à peine pacifiée par les dernières victoires de Marie Stuart, vit donc tout à coup surgir deux nouvelles factions, les moins naturelles, les plus monstrueuses que l'on puisse imaginer : la faction du roi et celle de la reine, sa femme. Marie fut forcée de songer à s'appuyer sur les mêmes Hamilton qu'elle avait combattus pendant tout son règne[3].

Le parti calviniste comprit immédiatement l'avantage qu'il pouvait tirer de ce dissentiment pour se liguer avec les Lennox contre Marie. S'il réussissait à accaparer l'autorité de l'époux même de la souveraine, celle-ci serait désarmée, perdue ; au moins pouvait-on espérer produire de tels désordres que le parlement prochain ne pourrait ruiner définitivement le parti calviniste ni établir de nouveau en Écosse la prépondérance catholique. Il s'agissait donc pour les seigneurs calvinistes de gagner Darnley, en flattant

1. Rand. à Leicester, 14 févr. ; *Maitland's Narrative*, fol. H.
2. Knox, II, 519.
3. Rand. à Cec., 16 févr. ; Froude, t. VIII, p. 239, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sa sottise, son inexpérience et ses mauvais penchants. La faction protestante avait depuis longtemps placé auprès du jeune roi un agent en la personne de Georges Douglas. Ce gentilhomme était à la fois frère naturel de Marguerite Lennox, donc oncle de Darnley, et cousin de Morton, le chancelier, qui guettait l'occasion de frapper la reine et de rétablir Murray et ses partisans. Ce Georges Douglas était un ancien abbé, richement pourvu de bénéfices depuis son enfance, mais qui, de même que Murray, avait jeté le froc aux orties, tout en conservant ses biens ecclésiastiques. Il accompagnait le roi, son parent, dans toutes ses excursions et prenait part à ses orgies, et en le servant et le flattant il s'était rendu maître de cet esprit borné et faible. Dès le début, il le travaillait au profit du parti calviniste ; et si nous devons croire une tradition de famille, il lui aurait conseillé de se défaire de Riccio, déjà trois mois après son mariage[1]. Depuis, il usait de toute son influence sur le roi pour l'exaspérer contre sa femme et surtout contre le Piémontais ; il lui donna même à entendre que l'autorité extraordinaire dont jouissait cet aventurier ne pouvait avoir d'autre cause que des rapports criminels entre celui-ci et la reine. La jalousie s'allia donc, chez ce pauvre fou de Darnley, à la colère de voir sa puissance baisser tous les jours au profit du même signor David[2]. On prétend qu'il déclara alors à ses amis avoir découvert « que ce misérable David avait déshonoré son lit nuptial[3] ».

1. STRICKLAND, t. IV, p. 254 et suiv.
2. MELVIL, *Memoirs*, p. 64.
3. Ruthven et Morton à Cecil, 27 mars, TYTLER, VII, 23. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il avait été ainsi amené au point où les chefs du parti calviniste, alliés secrets des lords exilés, voulaient le conduire. Lethington, fort mécontent que Riccio l'eût privé de son influence et remplacé comme conseiller principal de la reine, vit avec bonheur une

Bien des historiens, surtout dans le passé, ont ajouté foi aux allégations de Georges Douglas et d'autres, quant à l'existence de relations adultères entre Marie Stuart et Riccio. On trouve d'abord, comme base de cette opinion, un passage dans la lettre de Randolph à Leicester, du 14 févr. 1566: « Je sais à présent que la reine hait son mari et toute sa famille. Je sais qu'il n'ignore pas lui-même qu'il a un compagnon dans le jeu conjugal. » (*Maitland's Narrative, l. c.*) Puis, M. de Foix, dans sa dépêche à Catherine de Médicis du 20 mai 1566 (TEULET, II, 276), s'exprime comme suit : Un soir, après avoir longtemps frappé inutilement à la porte de la chambre de sa femme, Darnley se fit enfin ouvrir et trouva la reine seule ; mais en cherchant bien, il découvrit dans un cabinet voisin Riccio, en chemise et vêtu seulement d'une robe fourrée qu'il venait de mettre précipitamment. — Or, ces deux relations ne présentent en somme qu'une fort mince autorité. Randolph se faisait tout simplement l'écho de ceux qui conspiraient contre Marie Stuart, répétant fidèlement ce que ceux-ci trouvaient bon de lui raconter, surtout lorsque c'était défavorable à la reine d'Écosse. Nous avons déjà vu (p. 125, note 1), combien peu de confiance on peut lui accorder sous ce rapport. De Foix, favorable aux huguenots français et partant aux calvinistes écossais, se trouve fort éloigné du théâtre des événements et sait seulement ce qu'Élisabeth, Cecil et leurs créatures lui communiquent. Il paraît, d'ailleurs, que Georges Douglas et ses amis étaient réellement parvenus, un instant du moins, à inspirer un pareil soupçon à Darnley, leur jouet.

Pour réfuter cette accusation, des défenseurs trop zélés de Marie Stuart ont invoqué le témoignage des pamphlets que les partisans français de cette reine ont publiés après sa mort, et qui tous s'accordent à faire de Riccio un vieillard. Malheureusement, leurs assertions, très souvent copiées l'une sur l'autre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

révolution se préparer avec l'aide même de celui qui approchait le plus près de la souveraine. « Grâces à Dieu, écrivit-il à Cecil, le 9 février 1566, les choses ne sont pas encore si avancées que tout ne puisse être ramené à l'état antérieur, pourvu qu'on s'y prenne

sont absolument réfutées par les témoignages des témoins oculaires (V. plus haut, t. II, p. 301), qui donnent à Riccio vingt-huit ans en 1561, de sorte qu'au commencement de l'an 1566 il ne pouvait en avoir que trente-deux ou trente-trois. Son frère Joseph ne comptait que dix-huit ans lors du meurtre de David (De Foix à Cath. de Méd., 20 mars 1566; TEULET, II, 267); il est clair que le frère aîné ne pouvait pas être plus âgé de cinquante ans que le cadet. D'autre part, Buchanan, qui s'est plu à répandre toutes les calomnies sur Marie et Riccio, dit lui-même que ce dernier était fort laid de figure et de corps. Mais quand donc la laideur d'un homme a-t-elle empêché une femme d'en tomber amoureuse? D'autres raisons nous permettront toutefois de rejeter absolument les accusations dont Marie a été l'objet en cette occasion. L'impartial JACQUES MELVIL (p. 64, éd. 1683) les caractérise expressément du mot *diffamations*. L'Anglais HOLINGSHED, contemporain fort bien renseigné, attribue exclusivement le meurtre de Riccio aux amis de Murray et au roi, dupé par eux (*Chronicles*, p. 382). Les mémoires adressés au grand-duc de Toscane par ses agents en Écosse disent littéralement que les accusations dirigées contre la reine étaient mensongères et calomnieuses (LABANOFF, VII, 62, 71, 72; de même CAMDEN, *Annales*, t. I, p. 114, éd. 1677). Non moins important est ici l'*argumentum ex silentio :* jamais, après le meurtre de Riccio, les adversaires politiques de Marie Stuart, ni en Écosse ni en Angleterre, ne sont revenus sur cette assertion infamante. Knox qui, certes, aurait été heureux de pouvoir remuer cette boue pour en éclabousser la mémoire de son ennemie abhorrée, s'il avait eu la moindre possibilité d'y croire, n'en dit pourtant rien. Les témoins les mieux renseignés ne parlent que du refus de la couronne matrimoniale et du pardon accordé aux Hamilton comme des vraies causes de la conspiration. Silva écrit à son roi, le 23 mars

Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bien. En effet, je ne vois pas d'autre moyen qui puisse conduire au but que de *frapper la racine même*, où, comme vous le savez, est le fondement de l'affaire.

1556 : « Claramente se dice que la causa desta muerte [celle de Riccio] fué por tener más mano en los negocios del gobierno que el Rey [Darnley] queria. » (*Docum. inéd.*, LXXXIX, 289). De même, Sir Guillaume Drury, ennemi acharné de Marie, ne donne à la conjuration que des motifs politiques (Lettre à Cecil, du 16 févr. 1566). Il n'en est pas autrement des avis d'Écosse, du mois de mars 1566, et de la dépêche du 8 octobre 1566 adressés les uns et l'autre à Cosme Ier (LABANOFF, VII, 60,91).

Mais les documents nous permettent aujourd'hui de connaître les sources, et même la première, d'où sont sorties ces accusations infâmes.

Selon M. Hosack, le bruit calomnieux d'après lequel Darnley et ses alliés auraient pris Riccio en flagrant délit d'adultère avec Marie a été répandu par Cecil. Cependant les dépêches de Foix prouvent que les mensonges concernant des relations criminelles entre cette princesse et le Piémontais sont sortis d'une bouche encore plus auguste. Foix raconte en effet au roi, le 17 octobre 1565 (TEULET, II, 259), une audience qu'Élisabeth venait de lui accorder, et dans laquelle la reine lui exposa que Marie voulait pardonner à tous les rebelles, à l'exception de Murray. « Et sur ce que je pressois ladite dame de me dire d'où pouvoit estre advenu, sans quelque grande faulte du dit comte de Murray, que la Royne d'Escosse qui l'avoyt auparavant tant aymé et honoré l'eust en si grande haine, elle s'estant un peu teue et secoué sa teste, me répondit que c'estoit pour ce que la Royne d'Escosse avoit esté informée que le comte de Murray avoit voulu faire pendre ung italien nommé David qu'elle aymoyt et favorisoyt, luy donnant plus de crédit et d'authorité que ses affaires et honneur ne debvoient. » C'était pendant les premiers temps du mariage de Darnley et de Marie Stuart.

Nous nous rappelons que c'est également de Foix qui, d'après des sources anglaises, nous donne le beau récit de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Et autant que je suis à même de juger, plus tôt tout sera entrepris et réglé, moins il y aura de danger d'échouer. Le porteur de la présente pourra vous exposer mon opinion, et je vous prie de lui accorder votre confiance[1] ».

La *racine* du mal, c'est évidemment Riccio et même la reine, personne d'autre n'ayant amené l'état de choses tel qu'il existait alors.

Quelques jours après l'envoi de cette épître, les chefs calvinistes s'étaient abouchés avec Darnley, et ce misérable leur avait donné plein pouvoir d'agir, non seulement contre le malheureux Riccio, mais encore contre la reine, sa bienfaitrice et son épouse. Pour obtenir un vain titre qui ne pouvait lui être utile et qui, acheté à un tel prix et venant de telles mains, le déshonorerait, il devint le complice d'un crime abominable et un traître envers ce qui devait être le plus sacré pour lui : sa reine, sa femme, la mère de son enfant près de naître, et la religion qu'il avait confessée jusqu'alors. Les chefs calvinistes se trouvaient du moins en état de légitime défense

l'aventure nocturne de Darnley et de Riccio dans la chambre à coucher de Marie Stuart ; et que ce sont Morton et Ruthven qui, réfugiés sur le sol anglais, mettent dans la bouche de Darnley une accusation formelle contre sa femme.

1. Ms. *Record Office* (Londres), *Scotland Eliz.*, t. XII : « Yet praysed be God, nothing is on eyther yet sofar past but all may be reduced to the former estate, if the right way be taken. Mary I see no certayne way oneless we chop at the veary roote, you know wheare it lyeth. And sofar as my jugement can reache the sooner all things be parked up the less danger ther is off any inconvenient. The bearer can declare you my opinion, whom y pray you to creadit. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contre les projets hostiles de Marie Stuart ; pour Darnley il n'y a aucune excuse, à moins que l'on ne veuille compter pour telle et sa sottise et son manque d'intelligence. Les conspirateurs étaient tellement sûrs du succès qu'ils communiquèrent leurs projets à Randolph. « Je sais, s'écrie ce diplomate, plein d'une joie féroce, le 14 février, je sais que, si les choses se réalisent telles qu'elles sont projetées, David aura la gorge coupée en dedans dix jours, avec l'assentiment du roi. » L'on voit que les conjurés voulaient agir promptement, comme Lethington le leur avait conseillé. « Plusieurs affaires, continue Randolph, pires que celles-là, m'ont été rapportées certaines, *même dirigées contre la propre personne de la reine.* » Le conseiller principal qui avait déterminé Darnley à conclure ce pacte, aussi criminel qu'insensé, avec les pires adversaires de sa famille et de sa foi, était son père, l'indigne comte de Lennox[1].

Georges Douglas avait averti de la bonne volonté du roi leur parent, le sombre Douglas qui portait le titre de comte de Morton. Celui-ci, depuis la chute de Murray le véritable chef du parti aristocratique et calviniste, n'hésita pas un moment, malgré sa position officielle de chancelier d'Écosse, à se placer à la tête de la conspiration que lui surtout avait contribué à former. En dehors de ses craintes d'une réaction religieuse, il savait que le Parlement allait le priver de certains domaines royaux qu'il s'était appropriés durant la minorité de la reine, et qu'il perdrait même le titre de chancelier dont il s'était rendu indigne par ses intrigues avec les rebelles pendant les derniers

1. Rand. à Leicester, 16 févr., *Maitland's narrative, l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

troubles[1]. Il envoya donc Georges Douglas auprès de lord Ruthven, jadis l'ami de Bothwell, mais avant tout protestant zélé et en outre lié avec Darnley. Ruthven était alors retenu au lit par une maladie dangereuse, mais, quoiqu'il fût à peine capable de faire le tour de sa chambre, son enthousiasme religieux et sa haine contre l'aventurier italien furent si forts qu'ils l'emportèrent sur sa faiblesse physique et firent de lui un des chefs les plus ardents du complot[2]. Comme troisième complice, ils s'adjoignirent lord Lindsay, qui, dès sa première jeunesse, avait été un des plus zélés *lords de la Congrégation*.

Ainsi ligués, les conspirateurs promirent aux Lennox de donner à Darnley la couronne, qu'il garderait même après la mort de sa femme, et de tenir celle-ci dans une prison perpétuelle, afin qu'elle ne pût plus lui susciter des difficultés. En revanche, les Lennox auraient à souscrire à trois conditions : la première, que le roi se déclarerait protestant ; la seconde, que la procédure pénale contre les lords exilés devant le Parlement serait abandonnée ; la troisième, que Riccio serait tué comme auteur de tous les maux passés et comme fort dangereux pour l'avenir[3]. Sur ces bases, les deux partis se mirent immédiatement d'accord.

1. Rand. à Cec., 6 mars ; *Cal.*, n° 163.

2. Plus tard, Morton et Ruthven rejetèrent toute la faute sur Darnley et présentèrent les choses, comme si le roi avait été l'auteur de la conjuration et que Morton n'y fût entré qu'en dernier lieu (*Ruthven's Narrative* dans KEITH, III, 260; cf. *Cal.*, 1566-68, n° 529). Nous savons, au contraire, que Morton avait le premier conçu l'idée du meurtre de Riccio et l'avait suggéré à Darnley par l'entremise de Georges Douglas ; MELVIL, p. 64.

3. Mémoires toscans ; LABANOFF, VII, 71, 72, 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les conjurés gardèrent le plus strict secret; cependant, leurs agissements ne restèrent pas entièrement cachés. Riccio en fut bientôt averti, et il crut devoir informer la reine qu'un complot se tramait contre lui. Marie le rassura en lui répondant qu'on voulait seulement l'intimider, et que, d'ailleurs, en restant toujours auprès d'elle, il n'avait rien à craindre[1]. Pour l'encourager, elle lui donna une preuve manifeste de sa faveur en lui assignant sur la monnaie royale un don de dix mille marks, sur lequel on lui paya de suite un acompte de deux mille livres, somme fort importante pour cette époque[2]. Ainsi tous deux, ils s'acheminaient vers l'abîme que leurs ennemis venaient de creuser sous leurs pieds.

Il fallait en vérité être dépourvu de toute intelligence comme Lennox et Darnley pour croire qu'un Morton et un Ruthven travailleraient pour eux qui avaient été si longtemps leurs adversaires. Les lords calvinistes désiraient se servir du nom et de l'autorité du roi pour couvrir et légitimer leur entreprise devant l'opinion publique et devant les princes étrangers. Mais une fois Riccio tué et la reine ou morte également ou prisonnière, les chefs de la noblesse protestante auraient gouverné sous le nom du faible Darnley, ou se seraient même débarrassés de lui et de son père avec la plus grande facilité. Mais pour donner à leur œuvre une base solide et des garanties de stabilité, ils ne pouvaient se contenter de couper la gorge à David, comme les Lennox et Georges Douglas l'avaient approuvé. Il fallait donner à l'entreprise une plus

1. Mém. toscan, p. 72.
2. Dav. Laing., *Works of Knox*, II, 597.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vaste extension : s'adresser aux prédicants les plus considérés, à Murray et à ses collègues exilés, et enfin au pouvoir tutélaire du protestantisme britannique, le gouvernement anglais. Ainsi préparée, la révolution ne se bornerait pas à un simple coup de main, avec des conséquences passagères, mais amènerait un changement complet et durable de la politique intérieure et extérieure de l'Écosse, la victoire définitive du parti calviniste.

Les chefs de leur clergé, Knox et Craig, furent immédiatement prévenus et gagnés sans peine. Knox n'avait-il pas aussi approuvé l'assassinat du cardinal Beaton? Il est vrai qu'on n'exigeait point d'eux de prendre une part active dans le meurtre. Il suffisait qu'ils l'approuvassent, et que, de leur côté, ils préparassent les esprits à une lutte violente contre la domination menaçante du catholicisme[1]. Ils acquiescèrent

1. On a souvent contesté la participation de Knox et de Craig à la conspiration dirigée contre la vie de Riccio, et pourtant ce fait semble ne pas être douteux. Le 21 mars 1566, Randolph, l'ami intime des conjurés, envoie à Cecil une liste des complices ; les deux derniers noms sont ceux de Jean Knox et de Jean Craig (Tytler, VII, 356). Bedford, également très bien renseigné, reconnait cette liste comme entièrement exacte (*ibid.*, p. 354). Au temps du roi Jacques VI, la participation de Knox était regardée comme un fait reconnu de tout le monde (*ibid.*, p. 359). Knox était, d'ailleurs, lié avec plusieurs des assassins et le gendre d'un des leurs, lord Ochiltree. Mais la preuve la plus positive est que, immédiatement après leur défaite, Knox s'enfuit de l'Écosse et n'y rentra qu'après l'incarcération de Marie Stuart. — Il est vrai qu'il existe une seconde liste des conjurés, sur laquelle Knox et Craig ne figurent pas ; mais elle se termine par ces paroles expresses : *besides a number of other gentlemen* (Wright, t. I, p. 231,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la demande de leurs amis politiques, en prescrivant pour la semaine qui commençait le dimanche, 3 mars, un jeûne général pour la ville d'Édimbourg, et en choisissant pour les nombreux sermons qui seraient prononcés en cette occasion des sujets propres à exalter les cœurs et à les préparer à ce qui allait s'accomplir. Est-ce que la Bible n'approuvait pas pleinement le meurtre des païens et des impies? Ne pouvait-on pas citer les exemples d'Oreb et de Zeb, la destruction des Benjaminites, l'exécution d'Aman et de toute sa famille, à cause de leur hostilité contre le peuple de Dieu? Ces sujets devaient jeter une surexcitation terrible dans l'esprit d'une population grossière, violente et fanatique sur laquelle comptaient les conjurés[1].

Il fut aussi facile de gagner à cette cause les lords exilés. Repoussés dans toutes les tentatives, quelque humbles qu'elles eussent été, pour obtenir le pardon de leur reine ; menacés dans leurs biens et dans leur existence par la réunion prochaine du Parlement; voyant leur religion et leur parti sur le point de succomber sous les attaques de Marie et de Riccio: ils s'estimèrent heureux de rencontrer un moyen aussi simple, exempt de tout risque pour eux-mêmes, de reconquérir d'un seul coup tout ce qu'ils avaient perdu

note). De même la liste de proscription, publiée contre les meurtriers de Riccio par le Conseil privé d'Écosse, le 8 juin 1556, et qui comprend trente-trois noms, ne mentionne pas les deux pasteurs, mais ajoute : *with diverse utheris thair cumplices* (HILL BURTON, *Privy Council*, I, 462). Du reste, on voulait évidemment éviter dans cette publication officielle toute apparence de persécution religieuse.

1. TYTLER, VII, 28.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et ce qu'ils craignaient de perdre encore dans un avenir très rapproché. Murray, d'ailleurs, prit ses précautions : le roi fut forcé de signer un *bond* qui l'engageait pleinement envers les lords (24 février[1]). Darnley y déclare que « la noble et bonne nature de la reine » avait été abusée par quelques personnes méchantes et impies, et surtout par un Italien, nommé David. En conséquence, le roi est résolu à se saisir de ces ennemis publics, avec l'aide de plusieurs membres de sa noblesse. Si les adversaires faisaient la moindre résistance, on les « détruirait incessamment, et on les mettrait à mort partout où on les rencontrerait. » Il promet d'une manière solennelle, sur sa foi de prince, de maintenir et de défendre ses alliés et aides dans cette entreprise, même en présence de la reine et dans l'intérieur du palais[2]. Ce projet de meurtre fut donc rédigé sous forme de contrat, selon l'habitude de ces Écossais du XVI[e] siècle, d'autant plus portés à garder les formes légales qu'ils commettaient les crimes les plus odieux. Muni de ce document qui procurait aux conspirateurs une sécurité qu'ils croyaient complète, Lennox se mit d'abord en relation avec

1. Cette date est indiquée dans une lettre de Randolph à Cecil, d'Édimbourg, 25 févr. (*Cal.*, n° 134) : The king has suscribed a bond unto them within these 26 hours.

2. TYTLER, VII, 22. — KEITH, III, 261 et suiv. — Si le continuateur de KNOX raconte que « le roi *et son père* » signèrent le bond « parce que les conjurés n'osaient point se fier à la parole du roi, sans la signature de Lennox », c'est une erreur volontaire ou involontaire. L'original du bond qui se trouve aux archives des comtes actuels de Moray, et qui est imprimée dans les *Reports of Royal Commiss.*, VI, 641, ne montre que la signature *Henry R.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Argyle, beau-frère de Murray[1]. Après l'avoir gagné, il se rendit secrètement en Angleterre, bravant ainsi les sentences sévères qui l'y avaient frappé comme coupable de haute trahison ; il savait bien qu'on ne les mettrait plus à exécution contre lui. A Newcastle, il rencontra Murray, les comtes de Glencairn et de Rothes, le lord de Grange, lord Ochiltree, beau-père de Knox, et les autres exilés. Ils signèrent un nouveau bond que Lennox avait déjà conclu avec Argyle, le 2 mars 1566[2]. Les lords, possédant la promesse de Darnley, s'y engagent, de leur côté, à être les fidèles sujets de Henri, roi d'Écosse, à l'aider dans toutes ses actions et contestations légitimes, et à être les amis de ses amis et les adversaires de ses adversaires. Ils promettent, en outre, de lui procurer la couronne matrimoniale et de lui conserver le pouvoir royal, même dans le cas où la reine mourrait sans laisser de postérité, ainsi que de travailler auprès de la reine d'Angleterre à la délivrance de la comtesse de Lennox et de son fils cadet. Ils s'unissent enfin pour maintenir la religion protestante, exterminer ses ennemis et défendre toute réforme fondée sur la parole de Dieu.

Cette conspiration revêt, comme on peut le voir, un caractère purement politique et religieux.

En présence de pareils résultats, le nombre des conjurés ne fit qu'augmenter en Écosse. Le fils de lord Ruthven, les lairds Ormiston, Brunston, Haughton, Lochleven, le farouche André Kerr de Fawdonside, le

1. Rand. à Cec., 25 févr. ; *Cal.*, n° 134.

2. *Maitland Miscellany*, d'après l'original conservé aux archives du comte de Leven.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

clerc de justice Bellenden et son frère, ainsi que plusieurs bourgeois d'Édimbourg prirent part à la conspiration[1]. Mais le plus important allié que les conjurés se procurèrent fut Maitland de Lethington[2]. Non pas qu'il pût armer un seul homme en faveur de leur cause; non pas qu'il eût l'intention de leur prêter un secours matériel: mais sa ruse, sa prudence et ses relations avec les hommes d'État anglais leur étaient d'une valeur inappréciable.

Dès le premier moment, le gouvernement anglais avait

1. Rand. à Cec., 21 mars; TYTLER, VII, 355-357.

2. Lethington a-t-il connu d'avance la conspiration? Tel est le problème discuté presque aussi souvent que celui de la complicité de Knox. Les témoignages des contemporains les mieux renseignés ne semblèrent pourtant ne laisser aucun doute sur sa culpabilité. Bedford, qui, de Berwick, était en rapport direct avec les chefs de la conjuration, nomme Lethington, à côté de Lindsay, parmi ces derniers (lettre à Cecil, du 21 mars. TYTLER, VII, 354). Dans une lettre de la même date, Randolph parle des « seigneurs du récent attentat » qui sont les suivants: Morton, Ruthven, Lindsay et Lethington (*ibid.*, p. 355). « Le secrétaire » figure sur la liste des conjurés envoyée à Cecil (*ibid.*, p. 356). Après le meurtre, la reine fut fort irritée contre Lethington, qui ne put obtenir son pardon qu'à grand'peine. Darnley a toujours prétendu que Lethington avait fait partie de la conspiration. Robert Melvil, qui possédait des relations fort intimes avec les conjurés, le nomme comme un des leurs, dans sa lettre à Élisabeth du 1er avril 1566; Londres, *Record Office*, *Scott. Eliz.*, t. XII. Enfin, nous avons cité une lettre émanant du secrétaire même et datée du 9 février (*sup.*, p. 132-134), qui le montre comme un des premiers fauteurs de l'entreprise criminelle. M. J. SKELTON, dans son excellent livre *Maitland of Lethington and the Scotland of Mary Stuart*, t. II (Édimb. 1888), p. 172 et suiv., a toutefois essayé de plaider *non coupable* pour le rusé poli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

été tenu au courant des trames qui s'ourdissaient contre Riccio et contre Marie, avant même qu'elles eussent pris une forme nette et précise. Randolph et Bedford l'informaient régulièrement des progrès du complot. Les bonds mutuels furent communiqués à Cecil, la veille même de leur signature ; il les note comme lui étant parvenus *primo martii*, le 1er mars 1566[1]. Il aurait suffi d'un mot de la part d'Élisabeth ou de son ministre pour étouffer la conspiration. Ils ne l'ont pas dit. On ne saurait leur en faire un reproche bien grave, d'après la morale de ces temps de lutte. Marie était devenue leur pire et leur plus dangereuse adversaire,

licien. Il allègue que les bonds ne portent pas la signature de Lethington ; à quoi on peut répondre que celui-ci était beaucoup trop prudent pour signer des documents aussi compromettants. La reine ne le nomme pas non plus parmi ceux qui étaient présents au meurtre ; mais personne n'a jamais supposé qu'il y ait autrement contribué que par son conseil. Plus tard, les conspirateurs refugiés sur le sol anglais et leur ami, sir Robert Melvil, ont prétendu que l'accusation élevée contre Lethington par Darnley n'était pas fondée ; mais il est bien naturel que les conjurés aient alors tout fait pour disculper ceux de leurs complices qui se trouvaient encore en Écosse. Melvil, d'ailleurs, avait parlé tout autrement dans ses communications confidentielles. — C'est ce qui résulte aussi des dépêches de Guzman de Silva, qui, après avoir nommé Lethington parmi les coupables, raconte plus tard que l'*on* — c'est-à-dire Robert Melvil et les hommes d'État anglais — l'assurait du contraire (*Docum. inéd.*, LXXXIX, 294, 296, 313, 317 et suiv.). — La question est entièrement tranchée par des écrits émanant de Lethington lui-même et publiés par nous pour la première fois, dans la *Revue historique*, t. XLI (7 oct. 1889), p. 92 et suiv., et qui mettent en évidence la complicité de Lethington, par les aveux du coupable.

1. Tytler, t. VII, p. 24, note*.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Riccio était l'objet de leur haine et de leur mépris. Être débarrassés de lui, et peut-être aussi d'elle, sans qu'ils eussent à lever la main, leur semblait sans doute un coup de fortune qu'il ne fallait point laisser échapper. M. de Mauvissière, qui connaissait si bien les affaires de la Grande-Bretagne, et qui fut envoyé en Écosse pour porter à Marie les condoléances de Charles IX, affirma à son retour à Guzman de Silva qu'il savait que les Anglais « avaient connu la conspiration, et que, s'ils ne l'avaient fait naître, au moins ils l'avaient approuvée [1]. » Mais ils allèrent plus loin et devinrent les complices de l'attentat dirigé contre une souveraine voisine et contre son ministre. Ils employaient sans vergogne tous les moyens, fussent-ils les plus immoraux, pour faire triompher la cause des conspirateurs, sans la victoire desquels le protestantisme en Angleterre et même le pouvoir d'Élisabeth couraient un risque sérieux. Cette reine envoya donc à Bedford trois mille livres sterling pour les remettre secrètement à Murray, qui, en effet, en reçut immédiatement le tiers [2]. Pour ses amis bannis, malheureux, impuissants, Élisabeth n'avait pas eu un shelling; pour ces mêmes hommes, devenus conspirateurs et représentant une valeur politique, elle disposait de suite de sommes considérables. Ce n'était plus une révolte honnête qu'elle favorisait ainsi, c'était un crime, un vil assassinat.

La connaissance de la situation encouragea Élisabeth à écrire, le 3 mars, à Marie une lettre plus haineuse et plus violente encore que celle du 24 février.

1. Silva à Phil. II, 18 mai 1566; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 317.
2. Bedf. à Élis., 16 mars; *Cal.*, n° 198.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle s'y plaignait que sa cousine eût chassé Randolph de son royaume, sans la moindre preuve de sa culpabilité, contrairement aux usages internationaux, et en faisant à elle-même le plus cruel affront. « Puisque ceci, continuait-elle, est la conséquence de la longanimité que je vous ai montrée, je réfléchirai désormais mûrement avant d'entrer avec vous en correspondance ultérieure. Je vais prendre des mesures telles qu'elles répondent à la nécessité de ma propre défense. » — Donc, menace de guerre. — « En ce qui concerne le comte de Murray, je vous dirai franchement que, pour mon honneur et pour l'opinion que j'ai de sa sincérité et de sa loyauté envers son pays, je ne puis faire autrement que de lui venir en aide en Angleterre, résolution dont je crois utile de vous avertir : si cela amenait des malheurs, j'espère que Dieu les fera retomber sur ceux qui en sont la cause [1] ». — Une telle lettre ne s'explique que par la conviction de son auteur que, quand elle arriverait en Écosse, Marie serait désarmée et prisonnière. C'était escompter d'avance le succès des conspirateurs.

En effet, aux premiers jours de mars, tout était prêt pour porter le grand coup.

Le 3 mars commença la semaine du jeûne général à Édimbourg. De tous les côtés, les fanatiques du Fife et des comtés occidentaux affluèrent dans la capitale

1. Élis. à Marie, 3 mars ; *ibid.*, n° 152, et Froude, VIII, 246. — Froude croit que cette lettre n'est jamais parvenue à Marie Stuart. C'est une erreur. En réalité, Marie écrit au cardinal de Lorraine, les 11, 13 et 18 mars : « La reine d'Angleterre vient d'écrire à la reine d'Écosse que, si elle ne pardonnait pas au comte de Murray, elle-même le maintiendrait, lui et les siens » (Teulet, II, 263).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour participer à cette solennité religieuse. En sortant des églises où Knox, Craig et leurs collègues leur avaient prêché la lutte contre l'Antechrist et l'extermination des Jézébel, des Ahab et de tous les adversaires du peuple choisi par Dieu, ils remplirent les rues étroites de leurs clameurs et de leurs imprécations contre les ennemis du Tout-Puissant et de son Église. C'est dans cette foule sombre, fanatisée et excitée au plus haut degré que Morton, Ruthven, Lindsay et Lethington recrutèrent leurs aides pour *dépêcher* Riccio et forcer la reine à une soumission complète et humiliante.

Riccio courut plusieurs fois des dangers sérieux, sans qu'il s'en doutât. Il ne fut sauvé que parce qu'un des conjurés fit observer qu'il serait préférable d'exécuter leur dessein en présence et dans la chambre même de la reine, afin de répandre parmi le peuple la conviction que l'on avait trouvé Riccio dans une situation telle que le roi n'avait pu faire autrement que de le tuer sur-le-champ[1].

Marie était alors arrivée au sixième mois de sa grossesse ; et néanmoins ces hauts dignitaires, ces nobles qui lui avaient juré obéissance, son époux même n'avaient pas honte de vouloir jeter sur elle le soupçon d'une lubricité doublement odieuse dans l'état où elle se trouvait. Que les calvinistes se soient révoltés contre les agissements hostiles de cette princesse, on l'admet sans peine, bien mieux, à leur point de vue, une telle entreprise est presque louable, en elle-même. Mais la manière dont ils procédaient est tellement criminelle, tellement abjecte qu'elle

1. *Relation toscane*, p. 72 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

couvre d'une véritable honte tous les complices, tous ces hommes qui avaient constamment sur les lèvres les mots de Dieu et de religion.

Marie et Riccio continuaient à ne rien voir de ces menées, ils travaillaient sans relâche à l'anéantissement de la puissance des chefs protestants. Morton fut réellement privé de sa dignité de chancelier ; et telle était l'impopularité de l'Italien et même de la reine parmi les bourgeois d'Édimbourg, tous fort dévoués à la réforme, que le bruit se répandit immédiatement que les sceaux étaient destinés à cet étranger, à ce vil aventurier [1].

Morton, doublement exaspéré, prit alors toutes ses dispositions avec ses amis et avec le misérable Darnley. Sous prétexte de devoir venger son honneur conjugal, le roi avait lui-même consenti à participer à l'arrestation et au meurtre du secrétaire. Ainsi l'exigèrent les chefs calvinistes pour être sûrs de Henri et pour creuser un abime entre lui et sa femme. Les amis d'Angleterre : Murray, Rothes et Grange, furent avertis d'avance et priés de se trouver à Édimbourg le 10 mars, immédiatement après « le grand attentat ». Bedford et Randolph furent également informés de tout et autorisés à prévenir de l'événement Élisabeth, Cecil et Leicester, mais à la condition du plus profond secret. Marie Stuart devait se soumettre entièrement ou rester en prison. Si elle réussissait à s'échapper et allait combattre « sa noblesse », celle-ci demanderait l'assistance de l'Angleterre [2]. « Nous

1. Rand. à Cec., 6 mars ; *Cal.*, n° 163 § 2. — Knox, II, 521.
2. Rand. et Bedf. à Élisabeth, de Berwick, 6 mars ; Tytler, VII. 24-26. — Les mêmes à Leicester et Cecil, *Cal.*, n° 171.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne savons, écrivit Bedford à sa reine, ce qui résultera de tout cela, ni ce que nous en devons penser ; cependant nous n'en prévoyons aucun mal pour le royaume de Votre Majesté[1]. »

Le 7 mars, Marie ouvrit la session du Parlement, destinée à sanctionner le rétablissement du catholicisme et à anéantir les chefs calvinistes. Elle avait invité son époux à l'accompagner à cette cérémonie solennelle ; mais, naturellement, Darnley avait refusé en disant que, « si on ne lui permettait pas d'ouvrir lui-même le Parlement, comme souverain d'Écosse, il ne s'avilirait jamais à jouer un rôle subalterne en cette occasion[2] ». Avec quelques-uns de ses compagnons de plaisir il était parti pour Leith, afin de faire voir publiquement qu'il n'avait plus rien de commun avec la politique de sa femme[3].

La reine n'en continua pas moins son œuvre de réaction religieuse. D'après un plan étudié d'avance avec Riccio, elle nomma les *lords des articles*, destinés à préparer toutes les résolutions du Parlement, de telle sorte que, parmi les sept lords temporels, il y en avait cinq sur lesquels elle croyait pouvoir compter : les comtes Lennox et Athol, tous les deux catholiques, Bothwell, Huntly et Crawford ; les deux autres, Morton et Marishal, n'y figuraient que pour éviter le scandale d'une entière partialité. Mais bien plus important encore est ce fait qu'elle nomma également

1. Ms. Bedford à Élis., 8 mars ; Londres, *Record Off.*, *Scott.*, *Eliz.*, t. XII (l'extrait de cette dépêche, donné par le *Calendar*, est fort incomplet).

2. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr. ; KEITH, II, 411, 412.

3. *Diurnal of Occurrents*, p. 90. — KNOX, II, 520.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sept lords ecclésiastiques selon l'ancien mode, observé avant la révolution religieuse, et que trois des évêques qui étaient portés sur la liste étaient des catholiques militants. On ne peut avoir de doute sur le but de cette mesure : Marie écrit elle-même à son ambassadeur à Paris qu'elle « avait rendu à l'ordre spirituel son rang antérieur, afin de travailler à la restauration de l'ancienne religion et de procéder contre les rebelles selon leurs démérites[1] ». En effet, Murray et ses complices furent de nouveau cités à comparaître devant le Parlement le 12 mars, pour répondre à l'accusation de haute trahison. L'heure décisive avait sonné ; les conjurés n'avaient plus un instant à perdre.

Le samedi 9 mars, vers sept heures du soir, Marie était tranquillement assise dans son cabinet au château de Holyrood, soupant avec la comtesse d'Argyle et le commandeur de Holyrood-house, ses sœur et frère illégitimes, ainsi qu'avec plusieurs serviteurs favoris, parmi lesquels se trouvait Riccio. Tout à coup, le roi entra, embrassa sa femme avec une feinte tendresse et se plaça à côté d'elle. A peine eurent-ils échangé quelques mots qu'une partie des conjurés fit irruption sous la conduite de Ruthven, qui, brûlant de la fièvre, chancelant sous l'étreinte d'une maladie mortelle, et pourtant vêtu de fer de pied en cap, produisit une impression étrange et terrifiante. « Est-ce que vous en voulez à ma vie ? » s'écria la reine épouvantée. « Non, Madame, répliqua Ruthven, mais nous voulons nous emparer de ce gredin de David. » La reine chercha à le sauver en promettant de faire traduire son serviteur devant la

1. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr. ; LABANOFF, I, 343, et KEITH, II, 412.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

justice, — promesse qui resta naturellement sans effet. Alors, elle protégea de sa propre personne le malheureux secrétaire, qui, dans l'angoisse de la mort, se cramponna à sa robe en criant : « *Giustizia, giustizia!* sauvez ma vie, Madame, sauvez ma vie. » Les conjurés se ruèrent sur le groupe, renversèrent sur la reine la table et tout ce qui s'y trouvait; et Ruthven poussa Darnley, qui jusqu'alors n'avait osé ni parler ni agir, à retenir Marie, tandis que le reste des assassins tirait hors de la chambre l'infortuné Riccio, malgré ses cris et ses prières, le frappant de leurs dagues, pour l'achever à la porte même du cabinet de la reine. Son corps portait cinquante-six blessures dont trente-quatre au dos [1]. En même temps et pendant qu'elle cherchait à se dégager de l'étreinte de Darnley, elle courut elle-même de grands dangers, car l'un des émigrés, Kerr de Fawdonside, lui mit sur la poitrine un pistolet, qui fut toutefois détourné par le roi; un autre conspirateur, Patrick Bellenden, la menaça de sa dague, qui lui fut arrachée par Antoine Standen, premier écuyer de Darnley [2]. Morton et Lindsay s'étaient entre temps assurés du palais, en y introduisant plusieurs centaines de leurs amis et serviteurs, et en en chassant les domestiques de la reine [3].

1. Drury à Cecil, 27 mars; TYTLER, t. VII, p. 30, note*. — Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr.: KEITH, II, 414.

2. Voir Pétition et mémoire de sir Antoine Standen; STEVENSON, *Nau's History*, p. C-CIII.

3. Comme on le comprendra facilement, les détails de cet événement sont racontés d'une manière toute différente par la reine, par les chefs de la conspiration et par d'autres témoins de la scène. Cependant les grandes lignes se détachent assez clairement de tous ces récits divers, qui s'accordent quant aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Marie a toujours prétendu que les conjurés en avaient voulu à sa vie même. Cette opinion a été partagée par l'agent toscan qui informa le grand-duc de ce qui venait de se passer, peu de jours après le triste événement[1]. Elle est confirmée, d'ailleurs, par les dépêches de Randolph, qui, comme nous le savons, avait écrit à Cecil, dès le 14 février, que « plusieurs affaires, pires que le meurtre de Riccio, m'ont été rapportées certaines, même dirigées contre la propre personne de la reine ». Nous rappellerons également que le 9 février Lethington avait recommandé, comme moyen unique, de *frapper la racine même du mal*[2]. D'autre part, les chefs de la conspiration, Ruthven et Morton, protestèrent avec indignation avoir jamais nourri une idée aussi criminelle[3], protestation d'ailleurs intéressée et naturellement sans aucune

faits principaux. Les documents les plus importants à consulter sur ce douloureux épisode sont les suivants : Extrait des lettres de Marie Stuart au card. de Lorraine, des 11, 13 et 18 mars (TEULET, II, 260-263) ; le récit de Marie à son ambassadeur à Paris, 2 avril (KEITH, II, 411-423) ; celui de Morton et de Ruthven à Cecil, 27 mars (FROUDE, t. VIII), celui de Ruthven, du 30 avril (KEITH, III, 260-278) ; Drury à Cecil, 27 mars (TYTLER, *l. c.*, et *Cal.*, 1565-68, n° 324); Bedford et Randolph au Conseil privé d'Angleterre, 27 mars (*Calendar of manuscripts of the marquis of Salisbury* [Londres, 1883], I, 333) ; dépêche de M. de Foix, du 20 mars (TEULET, II, 264-267); Mémoire toscan (LABANOFF, VII, 73-75); Rapport au grand-duc Cosme Ier, du 8 oct. 1566 (*ibid.*, p. 92-94); JACQUES MELVIL, Mémoires, p. 64.

1. Avvisi di Scotia, delli 11, 13 et 28 marzo 1566; LABANOFF, VII, 60 : « Il Re... consentiva alla morte della Regina sua moglie. »

2. Voir plus haut, p. 133.

3. Récit de Ruthven, 30 avril; KEITH, III, 273, 278.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

valeur. Il est certain, au contraire, que plusieurs des sectaires sulbalternes ont essayé, au milieu du tumulte, de commettre un attentat contre la personne de la reine. Mais les chefs, tels que Darnley, Ruthven, Morton, Lindsay, ne se sont pas directement attaqués à la vie de Marie, et nous avons vu que le roi lui-même écarta l'arme dont Kerr de Fawdonside la menaçait. Cependant, il n'est pas impossible qu'ils aient souhaité, eux aussi, que l'émotion produite par une scène aussi terrible et la lutte physique que la reine aurait à soutenir, pourraient ébranler tellement l'organisme de cette femme si près du terme de sa grossesse, que la mort s'en suivit. Cette opinion est partagée par Jacques Melvil. « Comme elle était fort avancée dans sa grossesse, dit ce témoin impartial[1], l'entreprise semble avoir été arrangée de façon à se débarrasser d'elle et de son enfant ; car ils auraient pu tuer Riccio à tout autre endroit et en tout autre temps qu'ils eussent voulu. » Par conséquent : le but des fanatiques subalternes était de profiter du tumulte pour donner la mort à la reine ; la pensée des chefs était que, si elle y périssait par hasard ou mourait des suites de son effroi, tout serait pour le mieux et au gré de leurs désirs.

Quoi qu'il en soit, on la tint dans le plus strict isolement afin de la forcer à légitimer par son assentiment officiel tous les actes passés et à venir des conjurés. Quatre-vingts arquebusiers veillèrent aux portes de sa chambre. Tout rapport avec ses femmes et ses serviteurs fut interdit, et sa nourriture même fut l'objet d'une surveillance sévère, dans la crainte de correspondance ou d'avis cachés.

1. P. 64 (éd. 1683).


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Les partisans de Marie Stuart qui habitaient le palais, les comtes Athol, Bothwell et Huntly, avaient pu s'échapper en sautant par les fenêtres dans le petit jardin où la reine nourrissait quelques lions. D'autres, moins importants, tels que le laird de Tullibardine et Jacques Balfour, reçurent de la part des vainqueurs l'autorisation de se retirer du palais et de la capitale[1]. Le Parlement, dont tous les membres avaient pris la fuite, à l'exception de trois qui restèrent à Édimbourg, fut immédiatement dissous[2]; l'immense majorité ne voulait évidemment pas s'associer à la révolution.

En même temps qu'on assassinait Riccio, quelques calvinistes ardents, complices de Ruthven et de Morton, se rendirent au domicile d'un des propagateurs les plus ardents du catholicisme en Écosse, le moine Jean Black, qui, quelque temps auparavant, avait déjà été attaqué et blessé par quelques fanatiques, et le tuèrent dans son lit. C'était un homme fort lettré et éloquent qui, dès l'an 1559, avait combattu la Réforme par la discussion, par la propagande et par la prédication. Ses efforts l'avaient rendu particulièrement odieux aux protestants qui l'accusaient de mener une vie fort licencieuse[3].

1. Melvil, p. 64, 65.

2. Extrait des lettres de Marie au card. de Lorraine; Teulet, II, 261.

3. Bedf. et Rand. à Cec., 13 mars; *Cal.*, nos 184, 185. — Voir la notice sur Black, par Dav. Laing, *Works of J. Knox*, II, 592-595. — Silva prétend que Black avait été confesseur de Marie Stuart (dép. du 23 mars 1566). C'est toutefois très douteux, car les sources protestantes n'auraient certes pas manqué d'insister sur ce fait pour noircir le caractère de la reine : pourtant ils n'en disent rien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le bruit des évènements qui venaient de se produire se répandit peu à peu dans la ville. Le prévôt de la capitale, le laird de Cragmillar, entièrement dévoué à la reine, fit sonner le tocsin, et bientôt près de quatre mille bourgeois se réunirent sous ses ordres et marchèrent sur le palais. D'un ton menaçant, ils demandèrent à voir leur reine. Mais les conjurés défendirent à l'infortunée de se montrer à ses fidèles sujets, en lui déclarant que, si elle le faisait ou cherchait à leur parler, ils la couperaient en morceaux qu'ils jetteraient par-dessus les murailles. Le roi ouvrit alors la fenêtre et engagea le prévôt et les bourgeois à rentrer chez eux, parce qu'il n'y avait aucun fait particulier et que lui et la reine se trouvaient fort bien. Toutefois la foule ne se tint pas pour satisfaite et menaça de prendre le palais d'assaut si la reine ne se montrait pas, et Darnley, en lui ordonnant de se retirer sous peine de rébellion, fut l'objet de la moquerie générale. Mais alors les plus populaires parmi les conspirateurs sortirent du château et racontèrent que la reine allait à merveille, qu'il n'y avait eu qu'une querelle avec ses serviteurs français, et que l'on avait tué le secrétaire italien, parce qu'il intriguait avec le pape et avec le roi d'Espagne pour introduire en Écosse des troupes étrangères destinées à restaurer le *papisme*. Ces paroles habiles qui répondaient aux sentiments de l'immense majorité tranquillisèrent les bourgeois, qui rentrèrent chez eux. Le lendemain, Jacques Melvil, avec lequel la reine avait réussi à se mettre en rapport, se rendit auprès du prévôt et l'invita à venir au secours de la captive. Mais, étant donné l'esprit de ses administrés, peu satisfaits depuis longtemps des tendances catholiques de la souveraine, ce fonctionnaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne lui donna que peu d'espérance. En effet, les bourgeois, contents de voir leur souveraine débarrassée de ses mauvais conseillers, refusèrent de prendre les armes. Comme on le voit, les conjurés avaient eu raison de compter sur les sympathies des protestants des Lothians et du Fife[1].

Marie resta ainsi seule, abandonnée sans aide ni assistance, prisonnière des révoltés qui venaient de tuer le plus fidèle de ses serviteurs, et qui la privaient de toute communication avec le monde extérieur[2]. Le lendemain matin, les vainqueurs tirèrent les conséquences politiques de leur entreprise. A leur demande, le roi prononça la dissolution du Parlement, en prescrivant à tous ses membres, sous peine de trahison, de quitter immédiatement Édimbourg, — ordre d'ailleurs parfaitement superflu, puisque les membres de cette auguste assemblée étaient déjà tous partis. Il écrivit, en outre, de sa propre main au prévôt de la capitale de veiller à la sécurité de la ville et de n'en laisser sortir aucun catholique, — évidemment afin que les coreligionnaires de la reine ne donnassent pas le signal de la guerre civile[3].

Anéantie pendant quelques heures par le malheur qui venait de la frapper d'une façon si inattendue,

1. Rapport à Cosme Ier, 8 oct. 1566 ; LABANOFF, VII, 94. — MELVIL, *Memoirs*, p. 65. — *Diurn. of Occurents*.

2. *Diurn. of Occurr.* — Nous négligeons et le récit de Ruthven et de Morton, évidemment arrangé à plaisir, et celui de Nau (publié par STEVENSON), parce qu'il est de pure fantaisie. Voyez ce que nous avons déjà dit à cet égard, dans la *Revue historique*, t. XXXVII (mai-juin 1888), p. 28-30).

3. Récit de Ruthven ; KEITH, III, 271, 272. — Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr. ; LABANOFF, I, 346.



Digitized by Google   Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Marie, grâce à la merveilleuse élasticité de son esprit, reprit bientôt la force de regarder sa situation en face et de secouer son désespoir ; et avec une lucidité, devant laquelle on reste confondu d'admiration, elle se mit à réfléchir aux moyens de sortir de la situation intolérable dans laquelle elle se trouvait. Sans conseil, sans amis, sans savoir si elle trouverait un appui au dehors, elle résolut de chercher à diviser ses adversaires et d'en attirer à elle une partie, afin de pouvoir s'enfuir avec leur aide. A cet effet, elle décida de s'adresser à son frère Murray et à son mari Darnley.

Murray et ses compagnons avaient reçu de Henri Darnley, « par la grâce de Dieu roi d'Écosse et mari de Sa Majesté la reine, » un acte qui les amnistiait de tous leurs crimes politiques, leur permettait de venir à la cour et commandait même à tous les sujets de les y accompagner en armes pour les protéger[1]. Ce document, daté du 6 mars 1566, « la première année de notre règne », est le premier essai de la mise en pratique des prétentions de Darnley à un pouvoir indépendant de celui de sa femme. Avant de partir pour l'Écosse, les exilés avaient été largement pourvus d'argent provenant des sommes qu'Élisabeth avait envoyées pour eux à Bedford[2]. Ce fut, en effet, le paiement d'une simple dette de reconnaissance de la part du comte, lorsque, quelques heures avant son départ, il envoya à Londres son secrétaire Wood, pour exprimer à la reine toute sa gratitude, et pour

1. *Reports of Roy. Commiss.*, VI, 641.
2. Bedford à Élis.; 16, 18 mars, et à Cecil, 16 mars; *Cal.*, nos 193, 194, 198.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui rendre compte de la situation et des véritables intentions du parti calviniste. Toute méfiance entre celui-ci et la souveraine d'Angleterre semblait disparue[1]. Le lendemain, Murray et ses amis quittèrent Newcastle : le 10, au matin, ils entrèrent en Écosse et arrivèrent à Édimbourg dans la soirée[2].

A son entrée dans cette ville, Murray vit Jacques Melvil venir à sa rencontre ; il lui apportait un message oral que la reine avait confié à ce fidèle serviteur. Elle priait son frère de ne pas se lier trop étroitement avec ceux qui l'avaient si cruellement offensée, mais de se tenir libre et de lui venir en aide dans ses terribles nécessités, lui promettant la plus haute faveur et les plus grands avantages, s'il voulait agir ainsi. Ces paroles ne laissèrent pas de produire une certaine impression sur l'esprit du bâtard. Il savait très bien que plusieurs des conspirateurs, comme Ruthven, avaient été ses adversaires ; que Darnley avait toujours été son ennemi mortel ; que Morton était tout au plus un ami fort tiède, sur qui on ne pouvait compter, et, au fond, son compétiteur ; et que, en prenant fait et cause pour lui-même, les conjurés n'avaient eu en vue que leur propre avantage. Ne serait-il pas préférable pour lui de ressaisir seul le pouvoir en s'ap-

1. Murray à Cecil, et Rand. au même, 8 mars ; *Cal.*, nos 173, 174.

2. Bedf. à Cec., 11 mars ; TYTLER, VII, 357. — Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr. ; LABANOFF, I, 547. — De Foix à Cath. de Médicis, 20 mars ; TEULET, II, 264, 265. — Silva à Phil. II, 23 mars ; *Docum. inéd.*, LXXXIX, 289. — Les indications opposées de HOLINSHED et de NAU, qui a copié celui-là, prétendant que Murray et ses complices fussent déjà arrivés le 9 à Édimbourg, sont donc erronées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

puyant de la reine, au lieu de le partager avec tant d'autres seigneurs et avec les prédicants?

Marie avait à peine appris la nouvelle du retour de son frère qu'elle le pria de se rendre au château. Dès qu'elle le vit, elle se jeta dans ses bras en l'embrassant et s'écria : « Si vous eussiez été ici, vous n'auriez pas souffert que je fusse traitée si indignement. » Murray parut profondément ému : les larmes lui jaillirent des yeux[1]. « Ce n'est pas ma faute, continua Marie, si vous êtes resté si longtemps éloigné, car tout le monde sait que je vous aurais rétabli depuis des mois, si d'autres ne s'y étaient opposés. » C'était une allusion très claire à Darnley, le nouvel associé de Murray. « Vous êtes le bienvenu, mon frère, dit-elle encore, et si vous voulez revenir à la fidélité envers moi et être mon loyal sujet, je serai pour vous tout ce que vous désirerez. » Le comte crut bon de montrer à sa sœur une affection fraternelle et protesta que « jamais il n'avait nourri contre elle de mauvais desseins[2] ».

C'est en cherchant à détacher Murray du parti des conjurés que la reine avait commencé son œuvre de délivrance. Mais pour le moment, malgré toutes les larmes et tous les compliments, le comte ne pouvait encore se séparer ostensiblement de ceux qui venaient de le ramener en Écosse. Il se rendit donc avec ses compagnons d'exil dans la salle, complètement vide, du parlement et y fit constater qu'ils s'étaient présentés légalement et qu'il n'y avait personne pour les accu-

1. Melvil, 65.

2. Bedford et Randolph à Cecil, 27 mars; Wright, I. — Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr.; *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ser ou juger[1]. Devant les conjurés, il chercha à gagner du temps, en se montrant un des adversaires les plus zélés de sa sœur ; il leur conseilla de l'envoyer sous bonne garde au château de Stirling et de l'y tenir prisonnière jusqu'à ce qu'elle eût consenti à confirmer tous leurs projets politiques et religieux[2]. Cependant les conspirateurs, trouvant que les paroles de Murray n'étaient pas aussi franches et aussi cordiales qu'ils l'avaient espéré, commencèrent à éprouver une certaine méfiance à son égard[3].

Marie réussit encore beaucoup mieux avec son époux. Quelque peu intelligent que fût Darnley, il dut bientôt comprendre qu'il n'avait pas seulement commis un crime, mais encore un véritable acte de folie, en s'associant à la conspiration. Dans les conférences avec ses complices, ceux-ci le traitaient déjà en subordonné, en quantité négligeable ; le retour de Murray surtout le remplissait de terreur. Il se disait, trop tard, que tous ces hommes étaient ses anciens adversaires, et qu'ils allaient se débarrasser de lui encore plus facilement que de la reine, qui, enfin, était toujours la souveraine légitime du pays. Qu'adviendrait-il si Murray se liguait avec Marie contre lui ? C'est dans cet état d'esprit que Marie entreprit de le gagner à sa cause. Elle lui fit envisager tous les ennuis et tous les embarras qu'il se créerait s'il permettait aux lords de l'emporter définitivement sur elle, et les dangers auxquels il s'exposait en irritant

1. NAU, p. 221.
2. Marie à l'arch. de Glasgow, *l. c.*
3. MELVIL, 65.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

les princes étrangers, leurs alliés[1]. Ses arguments irréfutables, ses larmes, ses caresses eurent raison du faible et inconstant Darnley. Il se jeta à ses pieds, avouant qu'il s'était complètement trompé, et implora le pardon de la reine et de l'épouse outragée. Marie fit semblant de vouloir oublier les terribles offenses qu'il lui avait infligées, le releva et le consola : il devint désormais l'instrument docile de cette femme aussi adroite qu'énergique. Le projet qu'elle lui fit adopter est vraiment digne d'un politique des plus profonds. Elle s'était résolue, malgré son état particulier, à descendre par une corde de la fenêtre de sa chambre, quoique celle-ci fût située à une très grande hauteur. Mais avec l'aide du roi il y avait mieux à faire. Il fallait tromper les conjurés, les endormir dans une parfaite sécurité et les amener ainsi à retirer les gardes et à permettre aux serviteurs de la reine de s'approcher d'elle. Alors l'évasion serait facile à effectuer. Ils mirent immédiatement, tous les deux, la main à l'exécution de ce dessein.

Lorsque les conjurés allèrent visiter la reine, dans la matinée du lundi 11 avril, elle les reçut de fort bonne grâce et leur promit une amnistie complète, ainsi que l'accomplissement de tous leurs vœux politiques et religieux. Seulement, ajouta le roi, il faut que vous rendiez à ma femme, pour une nuit, la liberté et sa position de reine ; sans cela, elle serait censée avoir agi sous la pression de la force brutale et tous ses actes seraient considérés comme non valables.

Les lords se méfiaient bien de la reine ; mais elle joua son rôle d'une manière si naturelle, et d'un autre

1. Marie à l'arch. de Glasgow.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

côté, Darnley et même Murray leur inspiraient une confiance si relative qu'ils préférèrent tenter avec elle les moyens de douceur. Ils la croyaient, au reste, trop souffrante et trop faible pour qu'elle pût leur échapper ; et enfin, le roi leur expliqua que son propre intérêt l'engagerait à garder strictement sa femme. Morton lui-même, pour se donner un mérite aux yeux de la souveraine, conseilla au roi de se réconcilier avec elle. Marie sembla enchantée ; toute la journée de lundi fut employée à rédiger les proclamations destinées à satisfaire tous les désirs des conjurés. Les gardes armés disparurent du palais, les dames et les serviteurs de la reine les y remplacèrent. Ainsi finit la journée, et les lords se retirèrent, laissant Marie en compagnie de Darnley[1].

Les deux époux se rendirent dans la chambre à coucher de la reine, et ils commencèrent à s'y déshabiller comme d'habitude. Mais entretemps, la reine avait chargé son écuyer personnel, Arthur Erskine, de se trouver prêt avec cinq chevaux, à minuit, devant une porte condamnée qui donnait sur un cimetière, et qui fut secrètement ouverte. A minuit, le couple royal et une des filles d'honneur se levèrent et descendirent à la hâte un escalier dérobé conduisant à la poterne. Ils y trouvèrent Erskine, le capitaine de la garde de la reine, Jean Stuart, laird de Traquair, Antoine Standen, écuyer du roi, et un valet de ce prince[2]. Marie monta en croupe derrière Erskine, sa

1. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr. — Récit de Ruthven ; KEITH, t. III, p. 275 et suiv. — Dépêches et mémoire toscans ; LABANOFF, VII, 61, 75, 77, 95. — MELVIL, 65.

2. S. Ant. Standen dit expressément que le nombre des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fille d'honneur derrière un autre, et le roi sur son propre cheval. Malgré son état précaire, la jeune reine déploya un courage et une force morale et physique admirables. Elle et ses compagnons firent d'une traite une chevauchée de vingt milles anglais, — trente-deux kilomètres. A la pointe du jour, vers les six heures, ils arrivèrent devant la forteresse de Dunbar, situé sur la côte, au sud-est d'Édimbourg. Dunbar leur offrait un asile assez sûr et leur donnait le temps d'appeler aux armes leurs sujets fidèles. Si ces derniers ne répondaient pas suffisamment aux espérances du roi et de la reine, ceux-ci pouvaient sans difficulté s'embarquer pour le continent.

Le commandant du château ouvrit immédiatement les portes aux augustes fugitifs. Marie fit preuve d'une énergie, d'une force, d'une persévérance incroyables. Après toutes les émotions et les fatigues de cette course nocturne, elle prit à peine le temps de manger quelques œufs et se mit immédiatement à écrire des ordres pour les lords sur le dévouement desquels elle pouvait compter, ainsi que des lettres à sa famille, en France. Quelques heures après, ses messagers se répandirent dans toutes les parties du pays. Elle avait signé son épître adressée au cardinal de Lorraine : « Votre nièce Marie, reine sans royaume. »

En écrivant ces mots, Marie exagérait, peut-être avec intention, ce qu'il y avait de critique dans sa situation. Au contraire, dès ce moment sa victoire

fuyards était de sept; STEVENSON, *Nau*, p. CIII. Le récit de Nau même (*ibid*.. 222, 227), très détaillé, est en grande partie fantaisiste. — Cf. MELVIL, p. 66, et Dépêches et Mém. toscans, *l. c.*, p. 61, 62, 77, 78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était décidée. Le même jour, mardi 12 mars, arrivèrent à Dunbar les comtes de Huntly et de Bothwell, avec seize cents cavaliers bien armés, probablement des *borderers* orientaux, dont les villages n'étaient pas bien éloignés de Dunbar, et dont Bothwell était le chef. Il est évident que les deux comtes, après s'être enfuis de Holyrood, avaient dû se rendre de suite dans les Marches et y réunir des troupes, et qu'ils avaient été informés d'avance de l'asile que la reine désirait atteindre. Avec une telle force et une citadelle comme celle de Dunbar, Marie n'avait plus rien à craindre pour sa sécurité personnelle.

Mais les choses n'en restèrent pas là. On remarquera de nouveau que, outre les provinces de Fife, des Lothians et de Kyle, la population de l'Écosse était encore animée envers la reine de sentiments d'une loyauté bien supérieure à son ardeur calviniste. De toutes parts, les lords et les *gentlemen* affluèrent à Dunbar, accompagnés de leurs vassaux et de leurs serviteurs armés. Ce furent d'abord les comtes Marishal, Athol, Caithness, l'archevêque Hamilton de Saint-André, les lords Hume, Yester et puis bien d'autres. La reine, alors à la tête d'une armée de huit mille hommes, capable d'écraser ses adversaires[1], lança aussitôt une proclamation, appelant aux armes tous les propriétaires fonciers du royaume et leur donnant rendez-vous le 17 mars, à Haddington et à Musselbourg, près de la capitale, afin de l'aider à combattre les rebelles[2].

1. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 av. — Dépêches et Mémoire toscans. — Les indications erronées de Nau ont été réfutées par nous. *Revue hist.*, t. XXXVII (mai-juin 1888), p. 30.
2. Keith, III, 277-279.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La stupéfaction des conjurés fut grande lorsque, le 12 au matin, ils apprirent la fuite du couple royal. Ils ne se méprirent pas sur la gravité sérieuse de cet événement. Tous leurs projets étaient basés sur l'assistance et sur le nom du roi ; du moment où celui-ci se dérobait, ils n'avaient plus aucun prétexte légal pour changer le gouvernement. Et quant à cette reine qu'ils avaient espéré avoir matée à tout jamais, elle leur avait échappé et était prête à se jeter sur eux pour les écraser. Leur rage impuissante s'exhala en reproches amers et en imprécations, fort méritées d'ailleurs, qu'ils adressèrent à Darnley absent, le traitant de traitre et de vilain, parce que, manquant à sa parole, il s'était mis à la disposition de la reine au lieu de la garder prisonnière pour leur compte [1]. Leur confiance dans les autres alliés n'était guère plus certaine. Sur l'ordre de Marie, Jacques Melvil avait continué ses négociations avec Murray ; et les derniers événements ayant pleinement démontré la supériorité de la jeune reine sur les assassins de Riccio, tant par son esprit que par les forces dont elle disposait, le bâtard se retourna vers sa sœur, sauf à la trahir de nouveau au moment opportun. Melvil lui offrait le prix d'une amnistie et d'une restauration complète pour lui et pour ses compagnons d'exil. La situation était telle que, en cas de refus, il ne leur restait qu'à regagner tout simplement l'Angleterre et à reprendre cette misérable vie de réfugié pauvre, à la merci d'un gouvernement parcimonieux qui, de temps à autre et de mauvaise grâce, leur jetait quelques aumônes insignifiantes. Par conséquent, Murray et ses amis abandon-

1. Labanoff, VII, 79.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nèrent sans remords les meurtriers leurs alliés, firent dire à la reine qu'ils se soumettaient entièrement à ses ordres et lui juraient de ne plus avoir à l'avenir rien de commun avec les assassins de Riccio, ni d'intercéder jamais en leur faveur[1]. Nous verrons bientôt comment ils tinrent leur parole! Les comtes de Glencairn et de Rothes, quoique encore sous le coup d'une condamnation capitale, s'empressèrent d'accourir à Dunbar, se jetèrent aux pieds de leur souveraine et obtinrent leur pardon[2]. Ce ne fut certes pas sans peine que Marie se décida à faire le sacrifice de ses justes ressentiments. Mais pour le moment elle ne songea qu'à punir les traîtres qui avaient osé répandre le sang dans sa propre chambre, la menacer personnellement et la retenir prisonnière, et c'est avec une colère manifeste qu'elle refusa à ces misérables la grâce qu'ils lui firent demander par l'entremise de lord Sempil.

Elle se croyait sûre de l'avoir emporté de haute lutte sur tous ses adversaires, cette fois-ci comme en 1565. Le nombre de ses fidèles était devenu tellement considérable qu'elle put écrire aux barons qui n'étaient pas encore arrivés près d'elle avec leurs contingents, qu'ils ne devaient armer pour elle que les plus riches vassaux, « attendu que les troubles qui ont eu lieu récemment sont réprimés, de sorte que nous n'avons plus besoin de tant de forces et de troupes que nous le croyions nécessaire[3]. » Le moment lui semblait donc

1. Melvil, 66.

2. Marie à l'archev. de Glasgow, *l. c.*

3. Marie au comte de Cassilis, 16 mars; *Reports of Royal Commiss.*, V, 615.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

venu de régler ses comptes avec sa « bonne sœur » d'Angleterre. On n'a pas oublié les lettres hautaines et blessantes du 24 février et du 3 mars, par lesquelles Élisabeth, croyant sa cousine définitivement au pouvoir des conspirateurs, lui avait enjoint de pardonner à Murray et à ses complices et de recevoir de nouveau Thomas Randolph à sa cour. L'ambassadeur de Marie, sir Robert Melvil, fut en effet renvoyé de Londres à l'instant même où l'on y apprit le meurtre de Riccio[1]. Mais cette fois encore, le gouvernement anglais s'était fait une idée trop mince du talent, de l'habileté et de l'énergie de Marie Stuart. Celle-ci, entourée de ses sujets fidèles et dévoués, absolument sûre de tirer une vengeance éclatante des assassins, répliqua à sa rivale par une missive, datée du château de Dunbar, le 15 mars, et pleine de fermeté et de fierté légitime. Elle s'y plaint des lettres étranges où Élisabeth parle entièrement le langage des rebelles écossais. « Je suis étonnée, dit-elle, que vous ajoutiez foi aux mensonges de mes indignes sujets. Ils ont pénétré dans ma maison et ont tué en ma présence mon serviteur le plus dévoué. Après quoi ils m'ont retenue captive, traîtreusement, en sorte que je fus contrainte de m'enfuir de mon palais à minuit. Je désirerais savoir si réellement vous avez l'intention de les assister contre moi, comme vous l'annoncez; en ce cas, je ne suis pas tellement dépourvue d'amis que d'autres princes ne m'aideront à défendre mon royaume[2] ».

Elle prouva, par le fait, qu'on ne l'attaquait pas impunément.

1. Élis. à Marie, 15 mars; *Cal.*, n° 190.
2. LABANOFF, I, 335.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le dimanche, 17 mars Marie se mit en marche pour retourner triomphalement dans sa capitale que, cinq jours auparavant, elle avait quittée en fugitive. Elle fut rejointe en route par les lords Livingstone et Fleming avec leurs contingents[1]. Son intention était de tirer une vengeance complète de ses adversaires. Le roi, faible et lâche, lui avait révélé les noms de tous ceux qui avaient pris part à la conspiration[2], afin d'acheter son propre pardon par une nouvelle trahison aussi honteuse, sinon davantage, que la première, et que ses anciens alliés ne lui pardonnèrent jamais. Le premier jour, le couple royal n'avança que d'une quinzaine de kilomètres et s'arrêta à la grande abbaye de Haddington, où on passa le reste du dimanche, non pas pour se reposer, mais pour effectuer un remaniement complet dans les hautes fonctions publiques. Morton fut définitivement privé de la dignité de chancelier, qui fut transféré au comte de Huntly, fonction que ses aïeux avaient remplie pendant de longues années. Un autre des fugitifs du 9 mars, sir Jacques Balfour, devint clerc du registre d'État, à la place du traître Macgill. Lethington, dénoncé par le roi, perdit le riche bénéfice de Haddington, que la reine donna au fidèle Bothwell, dont les ancêtres avaient été les patrons de ce monastère, et dont les terres avoisinaient celles du couvent. Le château de Tantallon et d'autres propriétés de Morton furent confisqués au profit de la couronne[3].

A Haddington, la reine eut également l'occasion de

1. HOLINSHED, *Chronicles of Scotland* (éd. 1587), p. 383 A.
2. Randolph à Cecil, 21 mars, TYTLER, VII, 356.
3. *Diurnal of Occurrents.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voir Jacques Melvil, qui venait lui rendre compte du succès de sa négociation avec Murray. Marie ratifia tout ce que son fidèle serviteur avait traité avec le bâtard, en signant immédiatement les lettres de rémission pour Murray et pour ses compagnons. Quelques jours après, un pardon formel fut également accordé au comte d'Argyle[1] et à ses vassaux principaux du clan des Campbel. La perspective de la nouvelle puissance dont Murray, son ennemi mortel, pouvait être appelé à jouir produisit un effet terrifiant sur le misérable Darnley, d'autant plus qu'il s'aperçut que sa femme, loin d'apprécier sa nouvelle trahison, ne l'en détestait et méprisait que davantage. « Mylord Murray ne vous a-t-il pas aussi remis une lettre pour moi ? » demanda-t-il anxieusement à Melvil, et sur la réponse négative de ce dernier qui excusait le comte par la hâte avec laquelle il avait dû agir, « il aurait bien pu m'écrire aussi », s'écria le roi. Quant aux conjurés, envers lesquels Darnley avait cependant contracté des obligations des plus intimes, il s'exprima à leur égard avec une profonde indifférence, comme s'il n'avait été pour rien dans leur entreprise : « Qu'ils boivent eux-mêmes, disait-il, ce qu'ils ont brassé[2] ».

Les conspirateurs se trouvaient ainsi dans une situation des plus critiques. La désertion de Murray, de Glencairn, de Rothes et de tant d'autres les avait privés de tout secours efficaces. Les bourgeois mêmes d'Édimbourg, intimidés, comme ils l'avaient été huit mois auparavant, par les canons de la citadelle, ne

1. Le 21 mars; *Reports of Royal Commissioners*, VI, 630.
2. MELVIL, p. 66.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bougèrent point. Dans ces conditions, les rebelles n'osèrent plus rester dans la capitale. Le jour même où Marie quittait Dunbar pour marcher sur Édimbourg, ils s'enfuirent : Morton et Ruthven à Berwick, sur le territoire anglais, où ils furent bientôt rejoints par Lindsay, Kerr de Fawdonsinde, Brunstone et Georges Douglas ; Knox dans le Kyle, d'où il passa également en Angleterre ; Lethington à Athol, sous la protection du comte du même nom, fort apprécié par la reine[1]. Les deux moitiés du parti aristocratique et calviniste avaient tout simplement changé de place : celle qui avait été en Angleterre était maintenant en Écosse, et réciproquement.

Le lendemain de la fuite des conspirateurs, le lundi 18 mars, Marie fit son entrée dans Édimbourg, accompagnée de son époux, de nombreux lords et de près de dix mille hommes armés. Elle annonça hautement qu'elle ne venait pas pour pardonner, mais pour punir. Au lieu de se faire porter dans une litière, comme elle en avait pris l'habitude dans le temps de sa grossesse, elle monta à cheval et traversa ainsi, menaçante, les rues de la ville hostile[2]. En évitant son palais de Holyrood, dont la vue lui était odieuse depuis les faits qui s'y étaient passés, elle s'établit dans la Rue-Haute, dans une maison appartenant au lord Hume, tout près du Tolbooth, afin de pouvoir surveiller de près l'exécution de sa vengeance et de peser sur la population. Des pièces de canon furent mises en batterie autour de son habitation, et la noblesse qui l'accompagnait prit ses quartiers dans les maisons

1. Rand. à Cec., 21 mars; Tytler, VII, 355. — Knox, II, 526.
2. Rand. à Cec., 21 mars; *l. c.*, p. 356.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voisines. Les portes de la ville furent fermées et gardées nuit et jour par des hommes d'armes, afin d'empêcher la fuite des coupables [1].

La répression ne fut pas aussi sévère que ces mesures menaçantes semblaient le faire présager. On profita de la circonstance pour arrêter quelques anciens adversaires de la reine : Patrick Cranstoun et André Armstrong qui, en 1564, avaient conduit l'attaque contre la chapelle royale [2], et en outre, Jacques Guthrie et Alexandre Clerk, acteurs principaux dans la mutinerie de Saint Léonard's Crag, en août 1565. On mit à mort Henri Yair et Thomas Scott, tous les deux confidents de Ruthven et complices actifs dans le meurtre de Riccio ; deux autres bourgeois d'Édimbourg, Harlaw et Mowbray, furent graciés au pied même du gibet [3]. Les exécutions capitales se montèrent en tout à cinq personnes, tandis que l'on confisquait et pillait les propriétés de tous ceux qui étaient soupçonnés d'avoir pris part à la conjuration [4]. Dans tous les cas, c'était un exemple qui devait pour longtemps intimider la bourgeoisie calviniste et l'empêcher de tremper dans une conspiration dont les nobles savaient toujours se tirer à temps sans se soucier des malheureux qu'ils entraînaient à leur suite. Toutefois, les seigneurs et les gentilshommes, à l'abri pour le

1. *Diurn. of Occurr.*
2. Voir plus haut, t. II, p. 234.
3. *Ibid.* — MELVIL, 67. — PITCAIRN, *Criminal trials of Scotland*, I, II, 480.
4. Ms. Mémoire de Randolph, 21 mars ; Londres, *Record Off., Scotl. Eliz.*, vol. XII. — Mémoires toscans ; LABANOFF, VII, 62, 96.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moment du glaive du bourreau, furent-ils tous, — plus de soixante-dix, — mis au ban du royaume, le lendemain même de la rentrée de la reine dans sa capitale[1].

Marie Stuart venait donc de remporter une nouvelle victoire. Ses adversaires étaient encore une fois humiliés et en fuite pour l'Angleterre. On devait croire que, plus que jamais, elle reprendrait désormais sa politique agressive, catholique, anti-anglaise, et que, comme la défaite des rebelles de 1565, celle des conspirateurs de 1566 serait pour elle le signal d'une lutte de propagande, en union intime avec le pape, le roi d'Espagne et tous les amis de la maison de Guise en France. Mais il n'en fut rien. La mort de Riccio et les événements qui la suivirent devinrent par leurs conséquences une victoire non pas de la politique antérieure de Marie Stuart, mais du protestantisme. Les craintes que les catholiques avaient ressenties à cet égard, dès l'assassinat même[2], se vérifièrent pleinement. Depuis cet événement, Marie abandonna entièrement ses menées anti-protestantes. C'était la fin d'une politique, patiemment préparée pendant de longues années et réalisée alors avec beaucoup d'entrain et avec une énergie croissante, surtout depuis son mariage avec Darnley.

Quelles sont les causes de ce changement subit, à un moment où la fortune semblait avoir favorisé Marie au delà même de ses espérances ?

La première raison est que sa victoire était beau-

1. Séance du Conseil du 19 mars; BURTON, I, 436.
2. Cf. Avis d'Écosse, des 11, 13 et 28 mars; LABANOFF, VII, 60.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

coup plus apparente que réelle. Elle n'avait pu résister à ses nouveaux ennemis qu'en pactisant avec ses anciens adversaires et en accordant à ceux-ci un pardon qu'elle leur avait obstinément refusé jusqu'alors. C'était donc, à ce point de vue, une humiliation et un affaiblissement pour elle. Et ces conspirateurs qui, en sa présence, avaient tué son plus fidèle serviteur et porté leurs mains sanglantes sur sa personne n'avaient pas subi la peine que méritait leur crime ; ils avaient pu s'échapper et la bravaient de ce même territoire anglais qui avait jusqu'alors protégé Murray et ses complices. Est-ce que les Morton, les Ruthven, les Lindsay ne pouvaient pas, à un moment propice, retourner aussi bien en Écosse que les Murray, les Glencairn, les Rothes étaient déjà revenus ? est-ce qu'Élisabeth n'accorderait pas à ceux-là la même protection et les mêmes secours qu'elle avait toujours donnés à ceux-ci ? C'était une menace perpétuelle suspendue sur la tête de l'infortunée souveraine.

La seconde cause est que Marie, en s'appuyant de nouveau sur Murray et Argyle, chefs du parti calviniste, ne pouvait songer à combattre cette même faction. Après toutes les terribles luttes par lesquelles elle venait de passer, elle était dévorée du désir de la paix et de la concorde. Son intention était d'unir intimement entre eux tous les membres de l'aristocratie écossaise ; et dans cette situation sa tâche était de clore l'ère des combats intérieurs en évitant d'effrayer le parti protestant.

Elle avait pu en outre se convaincre de nouveau, comme sa mère en 1559 et en 1560, comme elle-même après son retour en 1561, combien était faible la faction catholique de son pays. Son concours dans sa lutte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait été nul. Sauf le comte d'Athol et l'archevêque de Saint-André, tous les lords venus à Dunbar et à Haddington pour la défendre étaient protestants. Des *Highanders* catholiques presque aucun n'avait répondu à son appel. Lui faudrait-il attendre jusqu'à ce que le pape ou le roi d'Espagne ou même les Guises vinssent l'assister? Mais déjà en 1565 et en 1566 leur secours était arrivé trop tardivement pour la sauver. Le parti catholique d'Écosse était un faible roseau, se brisant dans la main qui essayait de s'y appuyer.

Enfin, elle avait autrefois escompté les services que lui rendraient son mari et son beau-père, la famille de Lennox. Mais l'incurable trahison et la sottise de cette famille s'étaient de nouveau montrées au grand jour, d'une manière véritablement incroyable. Élevés de rien sur le trône même par Marie, il y avait seulement quelques mois, les Lennox s'étaient ligués à leurs pires ennemis pour la faire disparaître et la remplacer. Il est impossible de pousser plus loin à la fois la légèreté, le manque absolu de sens moral, l'égoïsme féroce et la folie. Marie en était outrée; elle se sentait affreusement blessée dans sa confiance, dans son amour, dans ses projets favoris. Quant à son beau-père, premier auteur de tout le mal, elle le traita avec un mépris fort justifié, en le bannissant simplement de la cour, malgré les prières de Darnley. Mais tout le poids de sa haine, haine implacable et mortelle, tomba sur Henri Darnley lui-même. « Ah, traître et fils de traître, lui avait-elle crié lorsqu'elle eut appris que David venait d'expirer, voilà la récompense que tu donnes à celle qui t'a fait tant de bien et tant d'honneur. Je ne resterai plus votre femme, et je ne serai contente que lorsque votre cœur sera aussi désolé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que l'est aujourd'hui le mien[1] ». — « Il m'a trompée, disait-elle plus tard, par un baiser de Judas[2]. » Pendant quelques jours, elle avait dû se faire violence pour recouvrer sa liberté ; mais ce but à peine atteint, elle donna libre carrière à ses véritables sentiments pour Darnley. Quand Jacques Melvil se présenta devant elle à Haddington, elle se plaignit amèrement à lui de la folie, de l'ingratitude et de la trahison du roi. — « Je l'excusai aussi bien que je pouvais, continue Melvil, en attribuant sa conduite à son extrême jeunesse qui le faisait s'abandonner facilement à de mauvais avis, et en chargeant de tout blâme Georges Douglas et autres mauvais conseillers. Je priai Sa Majesté de bannir de son esprit toute rancune contre lui, d'autant plus qu'elle l'avait choisi elle-même, contre l'opinion d'un grand nombre de ses sujets. Mais je dus bien m'apercevoir dès cette époque qu'elle ne nourrît dans son cœur que de grands griefs à son égard[3]. » Dans le récit de ces tristes événements, composé vingt ans plus tard par Claude Nau, secrétaire de Marie Stuart pendant la dernière période de sa vie, nous retrouvons encore l'expression de la haine profonde qu'elle ne cessa de porter à son second mari, même longtemps encore après sa fin misérable[4]. Elle voyait en lui la cause de tous ses malheurs ultérieurs. Une hostilité plus ou moins déguisée contre Darnley domine désormais toute sa pensée.

1. Mém. toscan ; LABANOFF, VII, 75. — Récit de Ruthven ; KEITH, III, 268.

2. De Foix à Cath. de Médicis, 20 mars ; TEULET, II, 266.

3. MELVIL, 66.

4. Voir mes *Études sur l'hist. de Marie Stuart*, *Revue hist.*, t. XXXVII (mai-juin 1888), p. 33 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La position du jeune roi, aussi infortuné que coupable, devint affreuse. Son père était profondément irrité contre lui et le désavouait sans cesse[1]. Les partisans de la reine, les Huntly, Bothwell, Athol, Balfour, qui avaient failli périr sous les dagues des conspirateurs alliés à Darnley, lui en voulaient à mort. « Nous avons risqué notre vie, disaient-ils, pour soutenir ce roi contre ses adversaires, en 1565, et pour nous récompenser il nous livre à ses propres et plus grands ennemis. Et plus encore, il a eu si peu égard aux obligations et au service de notre reine, quoique Sa Majesté eût daigné faire de lui son époux, que nous sommes décidés à ne nous soucier plus de ses promesses et de ses commandements, n'étant lié envers lui par aucun serment ni hommage[2]. » Plus irrités encore étaient les conjurés qui se voyaient trahis et livrés par lui, malgré ses serments et ses *bonds* solennels. Enfin la faction de Murray et le gouvernement anglais l'avaient toujours considéré comme leur pire adversaire, et cherchaient certes à amener sa ruine. Seul, sans ami ni allié, en face d'ennemis implacables, sa perte était certaine.

Ainsi le meurtre de Riccio a-t-il eu pour résultat les conséquences les plus graves. Il clôt le rôle historique de Marie Stuart. Elle est encore reine de nom, mais l'influence considérable qu'elle exerçait autrefois, n'existe plus. Le sol tremble sous ses pieds, elle le sent ; mais son esprit est la proie de passions personnelles les plus violentes, qui déterminent sa propre ruine et celle de tout son entourage. C'est

1. Rand. à Cec., 21 mars 1566 ; *Cal.*, n° 205 § 6.
2. STEVENSON, *Nau*, p. 229.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette catastrophe que nous avons encore à raconter, et avec elle la chute définitive du catholicisme en Écosse et la fondation de l'unité de la Grande-Bretagne sous la bannière du protestantisme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

LIVRE QUATRIÈME.

LA CATASTROPHE.

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE DE JACQUES VI.

Le sombre drame dont le palais de Holyrood avait été le théâtre et qui s'était terminé par le meurtre de Riccio, avait donné la mesure de l'indomptable esprit de violence et de révolte des Écossais et avait profondément impressionné Marie Stuart. Désespérant de vaincre les difficultés qui se dressaient constamment sur sa route, et saisie de fatigue et de lassitude, elle ne songea plus qu'à se laisser conduire par les événements. « Je vous dirai, écrit-elle à sa tante, la duchesse de Guise, combien, en peu de temps, j'ai changé de rôle, qui est de la plus contente en soi-même et à son aise en continuels troubles et fâcherie[1]. » Sa position, en effet, était sérieusement ébranlée. Chez ses sujets

1. LABANOFF, I, 354.



Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

la crainte qu'ils avaient eue de leur reine et la confiance qu'ils avaient mise dans sa sagesse et dans son autorité avaient sensiblement diminué à la suite de cette nouvelle conjuration, qui avait commencé par réussir sans aucune difficulté et qui, malgré son résultat final défavorable aux rebelles, avait prouvé toute la faiblesse intérieure du gouvernement de la jeune reine. Et comment en aurait-il été autrement? Que pouvait faire une faible femme au milieu d'hommes rudes et grossiers, une catholique entourée de calvinistes fanatiques et brutaux, une Française au milieu d'un peuple qui tenait les étrangers en haine?

Sachant combien étaient incertaines les bases mêmes de son pouvoir, elle résolut, de concert avec ses conseillers, d'établir sa résidence, jusqu'à ses couches, dans le château d'Édimbourg, citadelle bâtie sur la cime du rocher qui sert d'emplacement à la vieille cité. Cette forteresse était réputée alors comme imprenable; et son gouverneur, lord Erskine de Dun, récemment élevé par la reine au rang de comte de Mar, était généralement considéré comme lui étant tout dévoué. Les seigneurs du Conseil décidèrent même, pour plus de sûreté, que lorsque la reine quitterait le château, un certain nombre d'entre eux y resterait d'office, avec de la troupe, afin de conserver à leur souveraine un refuge toujours assuré dans les cas de nécessité. Jour et nuit, les soldats montaient la garde autour de la citadelle[1].

L'essentiel pour Marie était de sortir aussi rapide-

1. Séance du Conseil du 5 avril; KEITH, II, 424, et BURTON, I, 445. — Silva à Philippe II, 4 mai; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 313. — Drury à Cecil, 20 avr., *Cal.*, n° 297 § 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment que possible de la confusion, conséquence naturelle d'une conspiration entreprise par les éléments les plus divers. Elle résolut de former un gouvernement mixte, comprenant tous les seigneurs importants qui n'avaient pas directement participé au dernier crime, et qui s'étaient depuis ralliés à elle. Pour y arriver, le principal était d'aplanir les différends sérieux qui divisaient ses anciens amis, tels que Bothwell, son beau-frère Huntly et le catholique comte Athol d'un côté, et les chefs calvinistes, Murray, Argyle, Glencairn, Rothes de l'autre. A la fin d'avril, la reine assembla donc ces lords au château d'Édimbourg et par de chaleureux appels à leur patriotisme les détermina à s'unir étroitement et à ne former qu'un seul parti, prêt à soutenir l'état des choses existant et à défendre l'enfant royal qui, dans peu de semaines, représenterait l'avenir de l'Écosse. Mais ce résultat, elle ne l'obtint que par une concession importante faite à Argyle et à Murray : celle de pardonner à tous les serviteurs des lords exilés qui avaient été présents au meurtre de Riccio sans y prendre une part active. Ceci accordé, Murray et Bothwell, jadis ennemis jurés, firent un semblant d'alliance intime. Toùs deux furent dès lors considérés comme les chefs du gouvernement écossais, — alliance étrange dont la durée paraissait bien éphémère[1].

Ces deux ministres principaux réorganisèrent le

1. Drury à Cecil, 20 avr., Randolph au même, 25, 26 avr., 2 mai, Mauvissière au même, 27 avr. ; *Cal.*, n°s 297, 305, 311, 316, 342. — Bedford à Throgmorton, 4 avr., *Calendar*, *Domestic series*, *Addenda*, *Eliz.*, t. 1566-1580, p. 5. — Silva à Phil. II, 11 mai ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 314. — Le-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pouvoir central judiciaire et politique, le conseil privé presque dissous par les événements antérieurs. Pour éviter toute contestation et toute jalousie, ils le composèrent d'hommes neutres, honnêtes, mais pour la plupart peu marquants. Le parti de Bothwell n'y était représenté que par le comte de Huntly et par sir Jacques Balfour; celui de Murray n'y figurait point. Comme calviniste zélé, on y trouve seulement le comte de Mar, d'ailleurs fidèle serviteur de la reine. Le nouveau Conseil déploya une activité des plus louables. Il décida de se réunir tous les jours, pendant trois heures dans la matinée et durant deux heures dans l'après-midi, et de frapper d'une forte amende tous ceux de ses membres qui manqueraient à une séance sans excuse suffisante. Tout un règlement fut arrêté par le Conseil. Il prit des mesures énergiques pour saisir les biens des conspirateurs réfugiés en Angleterre et pour forcer les suspects à donner des garanties de leur fidélité ultérieure[1].

La reine avait donc ainsi créé un parti gouvernemental dont Darnley était exclu, et fondé un ministère dont la signification était : union loyale de tous les partis qui divisaient le pays et humiliation des Lennox, reconnus indignes de la haute position que Marie leur avait accordée. Ce système, malgré tout, constituait,

thington à Randolph, 1er mai, *l. c.* — HOLINSHED, *Chronicles*. — L'un des conspirateurs contre Riccio, lord Boyd, obtient son pardon dès le 31 mars, par l'entremise d'Argyle, au sujet duquel la reine, dans une lettre en partie autographe, s'exprime de la manière la plus bienveillante, et qu'elle charge de compliments à « notre frère » [Murray]; Marie à Argyle, 31 mars 1566, *Reports of Roy. Commis.*, VI, 609.

1. BURTON, I, 439, 440-442, 455.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la part de cette princesse, un aveu de faiblesse et l'abandon de personnages et d'une politique qu'elle avait longtemps soutenus contre la partie calviniste de sa noblesse.

Parmi les auteurs du meurtre, une place particulière était occupée par Lethington. Tout d'abord, craignant la vengeance de la reine qu'il venait de trahir pour la seconde fois, il avait été sur le point de s'enfuir en Angleterre[1]. Mais en présence de la faveur royale récemment accordée à Murray et à Argyle, il reprit bientôt courage: accusé par le roi d'avoir été le principal instigateur du crime, il nia effrontément y avoir trempé[2]. En effet, grâce à ses relations avec les chefs calvinistes, il obtint de rentrer en possession de tous ses biens héréditaires, à la condition de vivre dans les Pays-Bas[3]. La reine résista longtemps aux demandes incessantes de Murray et d'Athol de faire octroyer un pardon complet à l'ancien secrétaire d'État; le roi employait le peu d'influence dont il disposait encore contre Lethington[4], et la reine se méfiait, non sans raison, du *caméléon* : précisément à cette époque l'indigne traître communiquait à Randolph, le pire adversaire de sa souveraine, et aux lords exilés les secrets politiques les plus importants dont ses amis de la cour lui avaient fait part[5]. Cependant, ses hauts protecteurs finirent par

1. Bedford à Cecil, 4 avr.; KEITH, III, 347.
2. Rand. à Cecil, 2 avr., *Cal.*, n° 242.
3. Le même au même, 25 avr., *ibid.*, n° 305.
4. Le même au même, 2 mai; KEITH, III, 347. — Drury à Cec., 8 mai; *Cal.*, n° 363. — Silva à Phil. II, 13 mai, p. 318.
5. Voir notre travail dans la *Revue historique*, t. XLI, p. 92 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui procurer, en juin, la permission de rester en Écosse, à la condition d'être interné au château du comte de Caithness, dont la fidélité envers la reine était reconnue et éprouvée[1].

La position de Lethington, bien que n'étant pas très bonne, était cependant enviable en comparaison de celle du roi, qui récoltait alors tous les fruits amers de sa conduite aussi sotte que criminelle. Après sa réconciliation avec la reine, il avait essayé de la tromper et de tromper le monde, en niant sa participation directe à la conspiration. Il parut devant le Conseil privé et déclara, sans rougir, « sur son honneur, sa loyauté et sa parole de prince, que jamais il n'avait connu, conseillé, commandé, assisté ni approuvé la conjuration et les excès commis contre Sa Majesté ; il avoua seulement avoir consenti au rappel des exilés à l'insu de la reine, en quoi il reconnaissait avoir eu tort. » Dans l'impossibilité où il était de contester que, le 9 mars, il avait empêché Marie de protéger son malheureux secrétaire en le couvrant de son corps, il prétendit par serment que, au moment du crime, égaré par sa haine contre Riccio, il y avait prêté une assistance irréfléchie et indirecte, mais qu'il en avait ignoré le dessein et les préparatifs[2]. Marie était certes convaincue du contraire, quoiqu'elle ne sût alors rien de particulier sur ces tristes événements ; mais il lui sembla que, dans son propre intérêt et pour sa réputation personnelle, il était préférable de dissimuler et ne pas révéler au monde le triste fait que son époux avait été son adversaire et avait conspiré contre elle et contre son gou-

1. Rand. à Cec., 7 juin ; KEITH, III, 348.
2. Silva à Phil. II, 11 avr.; p. 299.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vernement. Une proclamation conçue dans ce sens et datée du 20 mars fut publiée dans les villes principales du royaume[1]. Marie eut également soin d'informer les gouvernements étrangers de l'innocence de Darnley[2].

Cette réconciliation entre les deux époux, bien que purement apparente, ne répondait point aux désirs des anciens conjurés et de leurs amis ni à ceux du gouvernement anglais. Ce dernier avait tout intérêt à diminuer l'autorité et la réputation de la reine d'Écosse en la montrant en opposition avec son propre mari, chose qui devait déplaire aussi bien aux cours étrangères qu'à ceux des Anglais qui avaient éprouvé de la sympathie pour cette princesse. Les conspirateurs souhaitaient se couvrir encore du nom du roi et lui attribuer la faute principale dans tout ce qui se rapportait au crime, afin de se disculper autant que possible et même de s'assurer l'impunité légale. Par l'intermédiaire de Murray, ils firent donc passer sous les yeux de Marie Stuart tous les documents, — les fameux *bonds*, — signés par Darnley et échangés entre lui et eux. Cette révélation produisit sur la pauvre femme un effet foudroyant. Ses doutes se changèrent alors en une certitude des plus pénibles et des plus douloureuses. Elle put se convaincre que son mari l'avait vendue aux traîtres, aux prix de la couronne matrimoniale, et qu'il s'était allié avec eux pour mettre à mort ses serviteurs les plus dévoués. Il n'avait donc pas participé aux événements du 9 mars d'une manière seulement passive, comme il le prétendait, mais il en avait été un des instigateurs et des acteurs principaux. Il s'était

1. Keith, III, 346.
2. Marie à l'archev. de Glasgow, 2 avr.; Labanoff, I, 350.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

parjuré devant elle, devant le Conseil et devant la nation. Elle lui en fit les plus vifs reproches et commença à éviter sa présence. « La maison des Lennox, s'écria-t-elle, sera bientôt aussi pauvre en Écosse qu'elle le fut jamais. » En effet, quel rôle plus odieux que celui joué constamment par ce Darnley qui, après avoir sacrifié sa femme et bienfaitrice à une ambition puérile, persécutait maintenant avec âpreté ceux qu'il avait juré de soutenir et de défendre et auxquels il s'était lié par des engagements solennels? Chaque fois que la reine se disposait à signer la grâce d'un des complices subalternes de la conjuration, il refusait régulièrement d'y joindre son nom[1]. Aussi, le peuple le haïssait-il et le détestait-il doublement, autant pour la part prise par lui à la conspiration contre la reine que pour sa lâche trahison à l'égard de ses alliés[2]. Élisabeth d'Angleterre refusa de recevoir la lettre par laquelle il osait encore une fois affirmer son innocence, et se contenta de dire dédaigneusement qu'elle croyait qu'il n'avait pas commis lui-même le meurtre, attendu que durant son séjour en Angleterre il ne s'était jamais risqué à mettre la main sur le manche d'un couteau[3].

Profondément mortifié par ces événements, Darnley chercha un moyen pour rentrer en grâce auprès de sa femme. Tandis que pendant deux mois il avait évité

1. Ms. Lethington à Morton et Ruthven, 1er mai (Londres, *Brit. Mus., Cotton Libr., Calig. B*, IX, fol. 294) : The King is so miscreant that where the Queene hath subscribed libertie to any of your companie, he refuses it.

2. Rand. à Cec., 4 avr.; ROBERTSON, *Append.* XVI. — Silva à Phil. II, 22 avr.; p. 306.

3. Silva à Phil. II, 23 avr.; p. 301, 302.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'assister au culte romain[1], il retourna alors à la messe et lava publiquement les pieds des pauvres, le jour du jeudi-saint[2]. Mais cette conversion soudaine n'eut aucun effet : la reine n'y vit qu'une nouvelle preuve de faiblesse, de duplicité et d'un manque absolu de principes ; et les seigneurs protestants, Bothwell même, n'en furent que plus irrités contre lui. On résolut d'opposer aux Lennox les Hamilton que la reine leur avait sacrifiés, un an auparavant. Sous prétexte qu'un prisonnier ne pouvait habiter le château d'Édimbourg en même temps que la souveraine, le malheureux comte d'Arran fut délivré du cachot où il se trouvait enfermé depuis quatre ans. Ce fut en vain que le roi s'opposa de toute sa force à cette mesure[3] ; il ne comptait plus. La mise en liberté d'Arran se changea en une grande manifestation dont le sens n'échappa à personne : la reine, sa parente, l'embrassa, et les premiers seigneurs du pays s'empressèrent de garantir la somme de vingt mille marks écossais, comme gage de sa promesse d'habiter le château de Hamilton et de se constituer de nouveau prisonnier au premier appel de la reine (fin avril)[4]. Darnley se trouvant donc abandonné de tout le monde, seul et exclu de la société, se consumait dans la colère, la déception et le désir de mettre un terme à cette situation réellement intolérable. Accompagné de quelques domestiques et

1. Le même au même, 18 mai ; p. 317.

2. Le même au même, 29 avr. ; p. 319. — Drury à Cecil, 20 avr. ; *Cal.*, n° 297 § 1.

3. Silva à Phil. II, 11 mai ; p. 314.

4. Actes du Conseil du 26 avr. ; KEITH, II, 425, et BURTON, I, 452-455. — Rand. à Cec., 2 mai ; *Cal.*, n° 342.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de six ou huit hommes de sa garde, il erra dans les environs de la capitale[1]. Il essaya enfin de se liguer avec la seule faction avec laquelle il n'avait pas encore traité : celle de Murray et d'Argyle. Il parut donc subitement à Stirling où ces deux seigneurs se trouvaient alors ; mais la reine l'avait prévenu en leur dépêchant sir Robert Melvil qui leur enjoignit de refuser toute offre de la part du roi. Cet ordre fut fidèlement observé, et Darnley dut retourner à Édimbourg sans avoir rien obtenu[2]. Il se déclara malade pour ne plus avoir à supporter la présence de tous ses adversaires. On nota comme un événement important une visite d'une demi-heure que la reine se résolut enfin à lui rendre[3].

Sur ces entrefaites arriva à Édimbourg Castelnau de Mauvissière, que le gouvernement français avait de nouveau envoyé en Écosse, au mois d'avril, pour engager à la concorde le roi et les nobles et pour prêter à Marie Stuart un appui moral[4]. Très bien reçu cette fois par la reine, il lui rendit en effet de grands services en lui ramenant les esprits et en fortifiant sa position au nom du roi très chrétien. Darnley, persistant dans son rôle de malade, pria l'ambassadeur de le visiter dans ses appartements et ajouta de nouvelles déclarations de son innocence quant au meurtre de Riccio. Mais le diplomate français qui, sur ce sujet,

1. Rand. à Cec., 25 avr. ; FROUDE, VIII, 277.

2. J. MELVIL, *Memoirs*, p. 67. — Drury à Cecil, 20 avr. ; *Cal.*, n°s 297 § 1, 298. — Silva à Phil. II, 22 avr., 18 mai ; p. 306, 317.

3. Silva à Phil. II, 29 avr. ; p. 309.

4. Silva à Phil. II, 6 avr. ; p. 296. — De Mauvissière à Cecil, 18 avr., et Drury à Cecil, 20 avr. ; *Cal.*, n°s 291, 297 § 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait été suffisamment renseigné par la reine et Murray[1], répondit à Darnley, évidemment de concert avec Marie même, qu'il ne pouvait lui parler qu'en présence des lords du Conseil privé. Cette déclaration causa au roi une profonde irritation, sa mauvaise conscience lui inspirant la crainte que le roi de France n'eût chargé son ministre de lui adresser de vifs reproches pour le passé et des menaces pour l'avenir. Ses soupçons n'étaient que trop fondés. Lorsque l'ambassadeur, qui l'avait longtemps négligé avec ostentation[2], vint enfin le trouver, accompagné de tout le Conseil privé, il ne put refuser de le recevoir. Mauvissière lui fit alors, au nom du roi très chrétien, un long et véhément discours, le blâmant sévèrement pour sa participation à l'assassinat de David et l'exhortant à tenir désormais une conduite plus conforme à ses obligations envers la reine ; il ajouta que le gouvernement français ne s'in-

1. Ms. Lethington à Randolph, 27 avr. (Londres, *Brit. Mus.*, *l. c.*) : « ...The 24 of this present month was well sharp to the King. The King most shamefully rend before the Queene Malueseir and the holl lords that he knew not of Davies slaughter. Upon wich my lord Murray the same night told the Queene and Malueseir of the writings which he had of his for the slaughter of Davie confounding the same. Which both confessed that they knew it to be true. How the kinge is esteemed you may judge, for no man regards him. The Queene intends to drawe on the meeting with the Q. of England, and for that effect sende Robert Melville to that court. From thence she mindes to passe In Fraunce and leaue Argill, Murray, Marr, Huntley, Atholl, Bothwell regents. By these meanes or other she will be ridd of the kinge. »

2. Ms. Rand. à Cec., 25 avril (Londres, *Record Office*, *Scotl.*, *Eliz.*, vol. XII) : « Yt is verie certayne that Maluasir had not spoken with him these three days. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

téressait à lui qu'à cause de sa femme, que son monarque serait l'adversaire de tous ceux qui s'opposeraient à elle, et qu'il la soutiendrait contre tous ses adversaires[1]. — Après de telles scènes, il ne resta plus au malheureux jeune homme la moindre autorité ! En le tançant et en le menaçant ainsi devant les ministres principaux et les chefs de tous les partis écossais, on lui montrait de la manière la plus évidente le mépris dans lequel on le tenait et son manque absolu de pouvoir.

Mais il n'était pas encore à la fin des humiliations, et une nouvelle offense l'attendait. Mauvissière avait amené en Écosse Joseph Riccio, frère cadet du malheureux David. Cet adolescent ne comptait que dix-huit ans : malgré cette extrême jeunesse, la reine lui confia immédiatement le poste de secrétaire de langue française que son aîné avait occupé avant lui, — bravade manifeste à l'adresse du roi[2].

Celui-ci finit aussi par se brouiller directement avec Murray, auquel il refusa la grâce de lord Boyd qui avait trempé dans la dernière conspiration, et qui, pour des raisons personnelles, était tout particulièrement odieux à Darnley. Comme le roi alléguait que Boyd avait conseillé le meurtre de Riccio, Murray répondit avec aigreur qu'un tel argument semblait étrange dans la bouche d'un homme auquel tout le monde attribuait une part prédominante dans le même fait. Le roi fut tellement abattu par cette réplique

1. Silva à Phil. II, 29 avr., 11 mai; p. 309, 315.

2. De Foix à Cath. de Médicis; TEULET, II, 267. — De Mauvissière partit d'Édimbourg le 6 mai et arriva à Londres le 13. Silva à Phil. II, 18 mai ; p. 316.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il céda de la manière la plus lâche, en disant qu'il signerait la grâce du lord pour l'amour de Murray. Une concession faite en pareilles circonstances ne pouvait qu'aggraver la position de Darnley. La haine et la méfiance que la reine et les nobles lui portaient prirent de telles proportions que tout le monde prévit une triste et sanglante issue de la terrible situation, dans laquelle se trouvait alors le monde politique de l'Écosse[1].

Elle donna lieu aux bruits les plus étranges. On racontait que Marie avait envoyé à Rome pour demander son divorce d'avec Darnley; et ce dernier accordait foi à une telle nouvelle[2]. D'autres disaient que la reine avait l'intention de quitter l'Écosse pour plusieurs mois et de se rendre en France pour ses couches, après avoir institué une régence, composée de Murray, de Mar, d'Athol, de Huntly et de Bothwell. Le roi en serait exclu, et elle se trouverait ainsi débarrassée de lui pour longtemps[3]. D'autres encore croyaient savoir que c'était plutôt le roi qui se proposait de s'expatrier et d'aller dans les Pays-Bas, séjour le moins suspect aux différents partis qui divisaient l'Écosse[4]. Ce qu'il y a de vrai au fond de tous ces bruits, c'est que l'on sentait que l'état d'hostilité qui existait entre les deux époux rendait la vie commune impossible.

1. Drury à Cec., 7, et Rand. à Cec., 13 mai; *Cal.*, nos 362, 375. — Silva à Phil. II, 4, 18 mai; p. 313, 317.

2. Ms. Rand. à Cec., 25 avr. (Londres, *Rec. Off.*, *Scott.*, *Eliz.*, vol. XII).

3. Ms. Lethington à Randolph, 27 avr.; Londres, *Brit. Mus.*, *l. c.* — Silva à Phil. II, 18 mai.

4. Rand. à Cec., 23 mai; *Cal.*, no 414.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La situation de Marie Stuart était d'autant plus dangereuse qu'elle était constamment menacée par la présence dans les provinces anglaises voisines de l'Écosse des assassins de Riccio, secrètement soutenus et favorisés par celui dont elle avait de nouveau fait son principal ministre. Lorsque la reine envoya en France Jacques Thornton, elle le chargea de s'arrêter à Londres et de demander à Élisabeth l'extradition de ces rebelles[1]. Mais Murray combattit de toute sa force la réussite de cette négociation. Nous nous rappelons qu'il n'avait été gracié qu'à la condition expresse et confirmée par son serment de ne plus communiquer avec les rebelles ni de jamais intercéder en leur faveur. Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis cet engagement qu'il dépêcha un envoyé particulier à Bedford et à Randolph pour les prier d'intercéder auprès du Conseil d'Angleterre et de Cecil, afin que les exilés, « ses chers amis », puissent jouir d'une parfaite tranquillité sous la protection de la reine Élisabeth. Cet envoyé continua même sa route jusqu'à Londres et porta son message devant la souveraine d'Angleterre en personne[2]. Celle-ci, en effet, enchantée d'avoir sous sa main des instruments aussi capables de porter de nouveau le trouble jusqu'au cœur de l'Écosse, donna l'ordre à Bedford de laisser les conspirateurs fugitifs sur le sol anglais, tout en les éloignant un peu de la frontière, afin que la reine d'Écosse n'eût

1. Morton et Ruthven à Leicester, 9 avr.; STEVENSON, *Nau*, p. XCVIII.

2. Bedford et Randolph au Conseil d'Angleterre, 27 mars; WRIGHT, I, 325. — Bedf. à Cec., même date; *Cal.*, n° 230. — Rand. à Cec., 2 avr.; *ibid.*, n° 242.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas trop de raisons de se plaindre[1]. En même temps, elle fit demander à Murray de ne pas se départir, dans sa nouvelle situation, de la fidélité avec laquelle il avait servi jusqu'alors, non pas sa souveraine, mais celle d'Angleterre[2]. C'est ainsi que cette princesse tenait les promesses qu'elle avait faites à sa cousine, de venir à son aide et de combattre ses adversaires ! De même que Murray, son beau-frère Argyle et son allié Robert Melvil étaient également aux ordres d'Élisabeth Tudor[3]. Il faut l'avouer, en présence de tous ces adversaires publics et secrets, comptant les agents de sa rivale au nombre de ceux-là même qu'elle avait dû prendre pour ministres et conseillers, Marie Stuart restait sans armes, réduite à l'impuissance et destinée à tomber victime du premier choc violent.

Instruite par les tristes expériences du passé, la reine d'Écosse n'ajouta pas foi un seul instant aux belles paroles et aux promesses dont sa cousine continuait à la leurrer, et quoiqu'en réalité elle eût renoncé à une politique de propagande romaine, elle cacha soigneusement cette résolution aux puissances catholiques, dont elle continua à réclamer avec tant d'ardeur l'assistance et les subsides.

La régente de France s'était montrée fort émue des événements d'Écosse. Elle demanda immédiatement à Fourquevaulx, son ambassadeur en Espagne, de l'informer de suite comment le roi catholique avait appré-

1. Elis. à Bedf., 2 avr. ; KEITH, III, 345, et *Cal.*, n° 244.
2. Rob. Melvil à Cecil, 3 avr. ; *Cal.*, n° 250.
3. Lethington à Randolph, 1er mai ; imprimé par nous pour la première fois dans la *Revue hist.*, XLI 92. note. — Rand. à Cec., 13, 23 mai ; KEITH, III, 347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cié et jugé les fâcheuses nouvelles d'Édimbourg, afin qu'elle pût convenir avec lui des mesures à prendre en faveur de Marie Stuart. Elle écrivit dans le même sens à sa fille, la reine d'Espagne[1]. Avant même d'avoir reçu des nouvelles de Madrid, elle s'empressa d'envoyer Mauvissière en Écosse, où, comme nous le savons, il prêta un appui assez important à la jeune reine.

Celle-ci n'avait pas hésité un instant à réclamer le secours de sa famille de France. De Dunbar, elle avait expédié au cardinal de Lorraine un capitaine Blackater, fervent catholique. Quinze jours après, Thornton, prêtre appartenant à la maison de l'archevêque de Glasgow, était parti pour Paris, muni de lettres pour cet ambassadeur, pour la famille royale et aussi pour le cardinal[2]. Ce messager était connu pour être un des catholiques les plus zélés qui fussent en Écosse[3]. Mais déjà avant son débarquement en France, Catherine de Médicis voulut donner au monde entier et à sa belle-fille en particulier la preuve de l'intérêt qu'elle lui portait et une garantie qu'elle ne l'abandonnerait point; elle renouvela une habitude tombée en désuétude depuis six années, en nommant pour l'Écosse un ambassadeur ordinaire et permanent, et elle choisit pour ce poste Philibert du Croc, personnage très dévoué à la maison de Lorraine et à Marie elle-même. Cette nomination comportait tout un programme et donnait au fait du rétablissement de cette légation une importance

1. Catherine à Fourquevaulx, 8 avr.; LA FERRIÈRE, *Lettres à Cath. de Médicis*, II, 358.

2. Marie à l'arch. de Glasgow, 2 avr.; KEITH, II, 422. — Silva à Phil. II, 29 avril; p. 309.

3. Bedford à Cecil, 4, 5 avr.; *Cal.*, nos 255, 256. — Silva à Phil. II, 23 avr.; p. 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'autant plus considérable. L'influence française, si longtemps bannie de l'Écosse, allait s'y faire valoir de nouveau, et naturellement en faveur de Marie, sur l'existence et sur la puissance de laquelle l'intérêt français dans ce pays reposait exclusivement. En renouvelant le lien qui avait jadis uni les deux royaumes, Catherine semblait vouloir racheter la faute qu'elle avait commise lors de son avènement à la régence.

Cette démarche importante du gouvernement français irrita fortement la reine Élisabeth, et elle refusa pendant des mois à du Croc l'autorisation de traverser l'Angleterre pour se rendre en Écosse. Ce ne fut que vers la fin de juin que le nouvel ambassadeur put se mettre en route. Il était chargé de travailler énergiquement à amener et à affermir l'accord entre Marie et ses sujets[1]. Quant à Darnley, qui avait essayé de tromper Catherine en lui envoyant par Mauvissière une lettre où il l'assurait de nouveau de son innocence dans le meurtre de Riccio, il n'avait rien à espérer de la France[2]. Ses allégations n'avaient rencontré qu'une incrédulité d'autant plus grande que Mauvissière s'était laissé entièrement gagner par les nouveaux ministres de Marie Stuart contre le malheureux roi[3].

Tout en entretenant soigneusement ses relations

1. Cath. de Médicis à Du Croc, 10 mai; LA FERRIÈRE, II, 359. — Capit. Cockburn à Bedf. et à Cec., de Paris, 16 juin, et Drury à Cec., 5 juillet; *Cal.*, n°s 496, 553.

2. Darnley à Cath. de Médicis, 6 mai; STEVENSON, *Nau*, p. CXXIII.

3. Ms. Lethington à Morton et Ruthven, 1er mai (Londres, *Brit. Mus.*) : « De Malveseir is spoken with by my lord of Murray, who has promised to declare our cause to the Queenes Maiestie of England and to his maister. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec la France, Marie chercha aussi à raviver ses rapports avec l'Espagne. Durant son séjour à Londres, Thornton rendit visite à don Guzman de Silva et l'entretint de la situation de sa maîtresse, en demandant pour elle l'aide du roi catholique. L'évêque de Dumblane, à son retour pour l'Écosse, passa par Londres et se rendit également auprès de l'ambassadeur d'Espagne. Il l'assura que les cardinaux Pacheco, ministre d'Espagne à Rome, et Granvelle, qui s'était entre temps retiré dans la ville éternelle, lui avaient témoigné la plus grande amitié, et insisté sur le fait que telle était la volonté expresse de leur souverain. Silva, d'ailleurs, dont les dispositions n'étaient pas moins favorables à la reine d'Écosse, promit au prélat, au nom du roi, que les secours de ce prince ne feraient jamais défaut à Marie, si elle restait fidèle à la religion catholique[1]. Cette communication, qui du reste reflétait entièrement les véritables intentions de Philippe II, causa la plus grande joie à l'évêque et à la reine Marie. Le marquis d'Avila, ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome, était chargé par son roi de prier le pape de venir en aide à la reine d'Écosse, grande et fervente catholique, et de lui dire en secret que son monarque y était pleinement résolu[2].

Pie V n'avait guère besoin de ces exhortations, dans son zèle pour les intérêts de Marie Stuart.

L'évêque de Dumblane était arrivé à Rome au mois

1. Silva à Phil. II, 23 juin; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 334, 335.

2. Luis de Requesens (ambass. ordin. d'Esp. à Rome), à son frère Juan de Zuñiga, Rome, juin 1566; *Docum. inéd.*, t. XCVII, p. 372.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'avril. Il avait rendu compte au Saint-Père du meurtre de Riccio, en disculpant Darnley autant que possible et en le représentant surtout comme n'ayant point participé au crime même. Il avait loué en termes des plus emphatiques le courage surhumain dont la reine avait fait preuve, et son dévouement sans bornes à la cause de la religion. En même temps, il avait mis aux pieds du pontife le vœu d'obédience du couple royal. Cependant il ne cacha pas que sa souveraine, effrayée par les *tragédies* qui venaient d'avoir lieu, avait décidé d'ajourner jusqu'à une époque plus propice la reconnaissance publique et solennelle du nouveau pape. Nous voyons donc une fois de plus que, depuis la disparition de David Riccio, Marie reculait en matière de politique religieuse. Néanmoins, l'évêque demanda instamment à Pie V des secours efficaces pour sa maîtresse, qui subissait tant de souffrances pour la cause de la foi et de la vérité[1].

Cette demande rencontra le meilleur accueil auprès du fougueux pontife, déjà fortement prévenu en faveur de la reine d'Écosse. Il fit à l'évêque de Dumblane l'honneur de l'inviter à partager son modeste repas : « Vous voyez, lui dit-il, combien je dépense pour ma table ! Eh bien, à l'avenir je serai encore plus frugal, afin d'avoir plus de moyens pour venir en aide à votre reine[2] ». Il s'adressa immédiatement à Philippe II ainsi qu'au roi de France et à sa mère pour leur exposer les dangers que Marie et l'enfant qu'elle portait

1. Harangue de l'év. de Dumblane à Pie V; STEVENSON, p. 201 et suiv. — LADERCHI, *Annales ecclesiastici*, a. 1566, nos 366, 367.

2. LADERCHI, *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans son sein avaient courus par les machinations des hérétiques et pour les supplier d'envoyer à cette souveraine des secours considérables et efficaces. « Nous ne pourrions rien vous demander avec plus de zèle », écrit-il à Charles IX ; « vous nous causeriez une joie ineffable, dit-il à Philippe II, si nous apprenions que cette lettre avait été utile à cette reine autant que nous l'espérons[1] ». Le cardinal Alessandrino, ministre principal du pape, recommanda tout spécialement l'affaire de Marie Stuart à la vigilance et aux efforts des nonces apostoliques accrédités près les grandes cours catholiques, comme chose extrêmement importante, et parce que Sa Sainteté nourrissait les meilleurs sentiments envers une reine si méritante pour la cause de la catholicité[2].

Mais Pie V voulait aussi payer de sa personne. L'empereur Maximilien II lui avait demandé d'augmenter les subsides destinés à continuer la terrible lutte contre les Turcs ; et le pape, en effet, le lui avait promis. « Mais, lui écrit-il le 14 mai, il nous arriva depuis que nous avons été obligé d'assister avec de l'argent la reine d'Écosse attaquée par les hérétiques et menacée par eux dans sa couronne et même dans sa vie ; car ce serait un crime de laisser une princesse aussi catholique en butte à de si graves dangers[3] ».

Pie V ne se contenta pas, d'ailleurs, de bonnes paroles et de promesses. La défaite des Turcs devant

1. Rome, *Arch. du Vatican;* voir *Pièces justificatives*, n° P.
2. Ms. Alessandrino à l'év. de Rossano, nonce en Espagne, 4 mai 1566 ; Rome, *Arch. secr. du Vatican*, *Nunziatura di Spagna*, vol. 1.
3. *Pièces justificatives*, n° P.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Malte lui épargnant les frais d'une expédition en faveur de cette île, il disposa de cet argent pour subvenir aux besoins de Marie Stuart[1]. Il lui envoya donc par l'évêque de Dumblane un subside de vingt mille écus et lui annonça qu'il lui en ferait parvenir chaque mois quatre mille autres pour qu'elle pût entretenir mille fantassins pour sa défense; si le Turc n'attaquait pas l'Autriche ou l'Italie, il lui enverrait même des secours encore plus importants. Il lui fit dire en outre que, si la reine le trouvait bon, il nommerait un nonce pour l'Écosse, afin de la guider et de favoriser le développement ultérieur du catholicisme dans la Grande-Bretagne. Le bref et l'argent du pape furent confiés à un courrier français, qui accompagnait l'évêque durant sa traversée de l'Angleterre, afin que le gouvernement de ce pays ne les enlevât pas au prélat qui ne comptait pas précisément sur la bienveillance des ministres de la reine Élisabeth à son égard[2].

Aussitôt après le départ de l'évêque de Dumblane, Pie V nomma le nonce, promis par lui à Marie Stuart; il choisit pour cette mission difficile et dangereuse un des prélats les plus intelligents et les plus estimés de l'Italie, Vincent Lauro, évêque de Mondovi, qui, plus tard, après avoir occupé plusieurs postes importants, fut élevé à la dignité de cardinal[3]. Il fut alors chargé d'une double mission : de remettre à la reine une nouvelle et forte somme d'argent, avec la promesse que le pontife ne l'abandonnerait jamais; et d'autre part de lui conseiller, selon la méthode régulièrement sui-

1. LADERCHI, *l. c.*
2. Silva à Phil. II, 23 juin; p. 334, 335.
3. Le pape à Marie, 6 juin; LADERCHI, année 1566, nº 371.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vie par Pie V, de détruire l'hérésie dans son pays, en mettant immédiatement à mort les chefs des infidèles, — conseil beaucoup plus facile à donner qu'à effectuer[1].

Les difficultés surgirent immédiatement : à peine l'évêque de Mondovi, parti de Rome le 18 juin[2], était-il arrivé à Paris, que Marie lui fit dire de rester en France jusqu'au moment où elle pourrait l'appeler en Écosse sans danger pour lui. En conséquence, il lui envoya un jésuite anglais, le père Edmond Hay, qui lui transmit les conseils du pape. Loin de pouvoir les mettre à exécution, Marie ne put même pas déterminer les seigneurs protestants et surtout le comte Murray à admettre le nonce en Écosse ; de sorte qu'elle dut renvoyer en France le père Hay en compagnie de Jean Beaton, chargé de présenter ses excuses à l'évêque de Mondovi et à lui exposer la situation. Toutefois, Beaton avait remis à la reine une partie de la somme dont le nonce était porteur de la part du pape, question qui pour Marie était le point le plus important de la mis-

1. GIR. CATENA, *Vita di Pio V* (Rome, 1587), p. 112. — LESLIE, ÉV. DE ROSS, dans ses *Paralipomena*, prétend que les subsides du pape avaient été de 150.000 écus d'or (STEVENSON, *Nau*, p. CXLII, note 2) ; mais c'est une exagération évidente. — L'évêque de Mondovi à Cosme Ier de Toscane, 16 mars 1567 ; LABANOFF, VII, 105.

2. Cette date nous est donnée par un ms. lettre du cardinal Alessandrino à l'évêque de Rossano, nonce apostolique à Madrid : « Nostro Signore [le pape] ha giudicato à proposito per consolation de quella Regina [Marie Stuart] tanto catholica et per confirmatione ancora dei buoni di quel paese [l'Écosse], mandar Nuntio in Scotia Mons. del Mondovi. Il qual parti otto di sono ». (Original, *Arch. secr. du Vatican*, *Nunziatura di Spagna*, vol. 1.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion de ce prélat[1]. Les secours lui semblaient d'autant plus nécessaires que, malgré ses justes réclamations, basées sur des traités formels, les assassins de Riccio résidaient toujours sur le territoire anglais[2]. La seule concession qu'Elisabeth avait faite à Marie Stuart avait été de cacher soigneusement les rebelles écossais afin de pouvoir déclarer avec emphase qu'elle les avait chassés de l'Angleterre. Le gardien des Marches moyennes, sir Jean Forster, les entretenait dans plusieurs petites localités. Aussi, malgré ses bonnes paroles, Marie était-elle irritée au plus haut degré contre la reine d'Angleterre et chercha-t-elle à s'en venger en fomentant également la rébellion dans les possessions anglaises en Irlande.

Ainsi donc, comme on peut le voir, la paix entre les deux reines n'était qu'artificielle, trompeuse et sans réalité, tandis qu'une guerre sourde et permanente existait à l'état latent. A peine Marie eut-elle rétabli ses rapports avec le comte d'Argyle qu'elle profita des relations qu'il entretenait de longue date avec l'Irlande pour lui ordonner de conclure une alliance avec Shan O'Neil et de lui venir en aide[3]. Le comte était assez

1. CATENA, *l. c.* — LESLIE, *l. c.* — Edmond Hay au général des Jésuites, 6 nov. 1566 ; STEVENSON, *Nau.* p. CXLII-CXLIII.

2. Marie Stuart à Élisabeth, 4 avril ; LABANOFF, t. I, p. 300-303. — Silva à Phil. II, 22 avr. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 306. — Ms. Élis. à Forster, 7 mai ; Londres, *Brit. Mus.*, *Lansdowne*, vol. IX, fol. 52.— Diverses lettres ; *Cal.*, nos 385, 386, 417, 441, 450, 454, 455, 484, 486, 497; et KEITH, t. III, p. 348.

3. Marie à Argyle, 31 mars ; LABANOFF, I, 339.— Ms. Lethington à Randolph, 26 avril; Londres, *Brit. Mus.*, *Cott. Libr.*, *Calig.* B IX, fol. 294 *b*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

partisan d'une telle politique. Outré de la façon dont le gouvernement anglais avait trahi et abandonné par deux fois le parti calviniste d'Écosse, il croyait ne plus être tenu à aucun égard envers lui et pouvoir poursuivre l'idée héréditaire de sa maison, d'établir son influence en Irlande, en y envoyant un grand nombre de *Highlanders*, Celtes aussi bien que les habitants de la verte Érin[1]. Il fit donc savoir à Élisabeth que, puisqu'elle le sacrifiait, lui et ses amis, il allait poursuivre son propre intérêt en Irlande[2].

Shan O'Neil nourrissait de grands projets, pour lesquels il sollicita le secours de la France, tout en priant le roi Charles IX de lui procurer également l'alliance de la reine d'Écosse[3]. Cette dernière lui semblait toute acquise. Un messager qu'il avait expédié à Édimbourg y fut très bien reçu par Marie, au commencement de mai; et lorsqu'il repartit pour sa patrie, il emporta des assurances d'amitié et d'assistance et emmena un serviteur d'Argyle, chargé de se rendre compte de la véritable situation de l'Irlande et de convenir de mesures communes avec le chef rebelle[4]. Tenue au courant de ces trames par les traîtres Lethington et Robert Melvil, la reine Élisabeth était fort embarrassée. Si elle continuait à soutenir les refugiés écossais, elle s'exposait à l'hostilité de Marie et de ses alliés catholiques; si elle les abandonnait, ou les livrait

1. Ms. Lethington à Randolph, 1er mai; *l. c.*

2. Voir les deux notes précédentes, ainsi que Randolph à Cecil, 13 et 23 mai.

3. Shan O'Neil à Charles IX et au cardinal de Lorraine, 25 avr.; *Calendar, Ireland*, t. 1509-1573, p. 298 nº 34, p. 299 nº 35.

4. Rand. à Cec., 4, 13 mai; *Cal.*, nos 349, 375.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la vengeance de leur souveraine, elle risquait de voir la rébellion triompher en Irlande par l'aide d'Argyle et le dernier Anglais de cette île jeté à la mer. Effrayée de cette perspective, elle combla le comte de flatteries et de bonnes paroles et lui offrit même une somme importante s'il voulait s'abstenir de toute action en faveur de Shan O'Neil[1]. Mais Argyle repoussa cette dernière proposition ; ce qu'il demandait, c'était que la reine d'Angleterre intervint d'une manière active et certaine en faveur des seigneurs protestants d'Écosse : ce but lui paraissait plus important encore que tout ce qu'il pourrait obtenir en Irlande. A de telles conditions, il se déclara même prêt à combattre les Celtes de tout son pouvoir[2]. Mais en attendant, il exécuta les ordres de sa propre souveraine en organisant des secours pour les Irlandais dans son vaste *clan* et en autorisant tous ceux de ses sujets qui le voudraient d'aller grossir les bandes de O'Neil ; en revanche, celui-ci promit de lui envoyer du bétail pour subvenir aux besoins de ses domaines peu fertiles, et de lui céder plus tard des districts considérables dans l'île même[3]. Argyle annonça à son nouvel allié qu'en juillet il se réunirait à lui[4]. Ces projets et les conséquences qu'ils pouvaient avoir causèrent au gouvernement anglais les plus vives appréhensions[5]. En effet, le danger était pressant, car l'Angleterre était menacée

1. Élis. à Rand., 23 mai ; FROUDE, VIII, 278.
2. Rand. à Cec., 23 mai ; *Cal.*, n° 414.
3. Rand. à Cec., 26 mai, 4 juin ; *ibid.*, nos 430 § 4, 486 §§ 1, 2.
4. Lord Deputy Sidney à Cecil, 24 juin ; *Calendar, Ireland*, t. 1509-1573, p. 306 n° 25.
5. *Ibid.*, n° 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de perdre les quelques possessions qui lui restaient encore en Irlande. Dans cette conjoncture, Élisabeth s'adressa à son vieil ami Murray, et le bâtard, bien qu'un des ministres principaux de sa sœur, n'hésita pas un instant à la trahir de nouveau en faveur de son ennemie. Il exposa sa manière de voir à Argyle avec un cynisme parfait, lui rappelant les services qu'Élisabeth leur avait jadis rendus en chassant les Français d'Écosse, et ajoutant, — ce qui leur importait davantage, — qu'il n'était pas bon de la désobliger au moment même où les chefs du parti calviniste étaient si peu sûrs de la durée de la faveur de leur propre souveraine. Lui et son allié Kirkaldy de Grange agirent de concert pour séparer Argyle d'O'Neil, contrairement aux ordres de Marie Stuart. Mais le comte leur répondit avec non moins de franchise que, si Élisabeth voulait et pouvait assurer le retour en Écosse des lords exilés et la domination complète et exclusive du protestantisme, il était prêt, non seulement à abandonner les Irlandais, mais encore à les combattre, ainsi que toute pratique *papiste* dans leur propre patrie ; mais que d'autre part, si Élisabeth ne faisait rien pour les protestants, il ne voyait aucune raison de ne pas chercher son propre avantage en Irlande[1]. Ses actes répondirent à ses paroles, et en attendant une politique plus énergique de la reine d'Angleterre, les Écossais du grand Campbel allèrent en nombre considérable grossir les rangs de l'armée du *roi d'Irlande*. Marie elle-même se prépara à toute éventualité, en renforçant ses moyens de défense. « Au nom du roi et de

1. Rand. à Cec., 7 et 14 juin ; *Cal.*, nos 461 § 1, 488 §§ 2, 3, et KEITH, III, 348.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

la reine », comme le portaient encore toutes les ordonnances publiques, le titre de Darnley devançant toujours celui de Marie, les habitants de l'Écosse furent contraints de fournir aux forteresses les matériaux nécessaires pour les mettre en état de défense et y établir une artillerie suffisante[1].

Cependant, la politique de Marie Stuart ne semblait dirigée que contre les intérêts particuliers de l'Angleterre en Irlande et nullement contre le protestantisme en général. La reine paraissait avoir renoncé pour toujours à ses velléités de propagande catholique et ne songer qu'à satisfaire ses sujets calvinistes. Bien qu'elle eût formé son conseil de seigneurs appartenant à diverses factions, c'était Murray qui avait la direction suprême des affaires. C'était lui qui, en toute occasion, représentait la souveraine, donnait des avis, assistait aux audiences des diplomates étrangers : bref, il jouissait d'une faveur égale à celle dont il avait été gratifié pendant les deux premières années de ce règne. Comme Lethington se trouvait toujours sous le coup de graves soupçons, le secrétariat d'État fut provisoirement confié à Jacques Melvil, qui, dévoué à Marie Stuart, était en même temps un ami de Murray et un protestant convaincu[2]. Mais malgré tout, on sentait instinctivement, et mille indices le révélaient à Murray et à ses partisans, la reine n'était pas sincère et elle n'agissait que sous la pression de la nécessité ! Elle désirait éviter que son Parlement exigeât, en reprenant les demandes de la Kirk, la destitution des derniers évêques catholiques et sa propre conversion

1. Séance du Conseil du 12 avr.; Burton, I, 446.
2. Melvil, *Memoirs*, p. 67.


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au protestantisme, — chose à laquelle elle était décidée à résister au prix de sa liberté et de sa vie[1].

Sur ces entrefaites, la reine Élisabeth tomba soudainement et dangereusement malade (fin d'avril). Sans hésiter, les deux factions qui divisaient la cour d'Angleterre, celle qui penchait vers le catholicisme et celle qui était sincèrement protestante, craignant la mort prochaine de leur souveraine, l'une et l'autre se préparèrent à appeler Marie Stuart, seule héritière possible pour le moment, et dont il fallait gagner la faveur en se hâtant de lui rendre hommage[2]. Mais le prix tant convoité échappa encore une fois à la reine d'Écosse. La maladie dont sa rivale avait été attaquée était la petite vérole, d'une nature fort bénigne, de sorte qu'elle entra bientôt en convalescence. Craignant que cette maladie ne laissât des traces sur son visage et sachant que Marie en avait été atteinte dans sa première jeunesse, peu de temps avant son mariage avec le Dauphin, et qu'elle avait eu le bonheur d'en sortir indemne, elle la pria dans des termes presque tendres de lui indiquer le médecin qui l'avait traitée avec tant de succès et de lui envoyer la prescription qui lui avait conservé intacte sa beauté. Marie lui donna, en effet, les indications dont ellemême pouvait disposer, en regrettant que Fernel, premier médecin de Henri II, qui l'avait soignée, fût mort, et que son propre médeçin français, Jacques Lusgerie, dans lequel elle avait eu la plus grande confiance, fût retourné en France, plus d'un an auparavant[3].

1. Silva à Phil. II, 18 mai; p. 316.
2. J. Melvil, p. 67.
3. Marie à Élisabeth, mai; Labanoff, VII, 304-306.— Comme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces bons rapports extérieurs continuèrent après la maladie de la reine d'Angleterre. Marie lui envoya de nouveau sir Robert Melvil, avec des instructions qui étaient de nature à satisfaire le partisan le plus zélé de l'alliance anglaise. Elles demandaient à Élisabeth d'être la marraine du futur prince d'Écosse, de bannir de son royaume les meurtriers de Riccio, et de consentir à une entrevue entre les deux souveraines dans le courant de l'été[1]. Il n'est pas besoin d'ajouter que Robert Melvil était le même homme qu'autrefois, toujours prêt à sacrifier les intérêts de sa souveraine à ceux d'Élisabeth : il avait entretenu avec cette princesse une correspondance secrète, et, en partant, il avait promis à Murray, à Argyle et à Lethington de travailler en faveur de leurs amis exilés, en opposition directe avec les instructions officielles dont il était porteur[2].

La nouvelle de la mission de Melvil et surtout les craintes qu'inspiraient aux ministres de la reine Élisabeth les relations de Marie Stuart avec les rebelles d'Irlande et avec les mécontents d'Angleterre tournèrent donc au profit de la reine d'Écosse. Jusqu'alors, le gouvernement anglais avait toujours soutenu Randolph et demandé qu'il fût de nouveau reçu à la cour d'Écosse. Récemment encore, il avait été chargé de la correspondance entre les deux reines concernant le fa-

la lettre est envoyée par Mauvissière, elle doit être écrite avant le 6 mai.

1. Silva à Phil. II, 4 juin ; p. 327 et suiv.

2. Ms. Melvil à Élisabeth, 1er avril; Londres, *Rec. Off.*, *Scotl.*, *Eliz.*, vol. XII. — Ms. Lethington à Morton et à Ruthven, 1er mai; *Brit. Mus.*, *Cott. Calig.* BIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

meux remède contre la petite vérole. Mais Marie venait d'articuler de nouvelles plaintes contre cet homme qu'elle détestait. On lui attribuait la paternité d'un pamphlet intitulé les *Fantaisies de M. Randolph*, dans lequel l'origine, la dignité et le gouvernement de la reine d'Écosse étaient attaqués de la façon la plus violente. Malgré ses solennelles dénégations et son affirmation que non seulement il n'en était pas l'auteur, mais aussi qu'il n'avait connu ni approuvé aucune publication dirigée contre Marie, ses assertions ne rencontrèrent que l'incrédulité la plus entière. Melvil fut tout particulièrement chargé de porter plainte contre lui auprès d'Élisabeth à cause de ce livre scandaleux [1]. La reine d'Angleterre crut devoir satisfaire sur ce point aux exigences de sa cousine. Elle intima en termes secs à Randolph l'ordre de se rendre immédiatement à la Cour, en remettant les affaires à sir Guillaume Drury, jusqu'au retour de Bedford qui se trouvait alors à Londres [2]. Elle annonça elle-même cette résolution à Marie Stuart et ajouta que, si Randolph était convaincu d'être l'auteur du pamphlet, il recevrait la juste punition que méritait un tel crime [3]. L'ambassadeur prit mélancoliquement congé de ses amis, les lords protestants d'Écosse, et partit de Berwick, accompagné des regrets sincères de Bedford et des autres gouverneurs des Marches anglaises, qui voyaient dans son rappel une perte sensible pour la *bonne cause* [4].

1. Rand. à Cec., 26 mai; KEITH, III, 347, et *Cal.*, n° 430.
2. Ms. Elis. à Rand., 9 juin; Londres, *Brit. Mus.*, *Lansdowne* (imprimé dans notre *Marie Stuart et la Ligue catholique universelle*).
3. 13 juin; *Cal.*, n° 484.
4. Rand. à Cec., 17 juin, et Bedford au même; *Cal.*


Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cependant, la reine Élisabeth et Cecil s'étaient entendus pour continuer désormais secrètement au moyen d'un certain Christophe Rokesby l'espionnage exercé officieusement par Randolph à la cour d'Écosse. Ce personnage était un propriétaire rural du Yorkeshire qui avait même rempli autrefois le poste important et confidentiel de gouverneur de Berwick, mais qui depuis, avait été complètement ruiné. Il se faisait passer pour catholique zélé et était, en effet, en relation avec plusieurs gentilshommes de cette religion; son beau-frère, Lascelles, appartenant au clergé catholique, résidait près de York, et était correspondant secret de Marie Stuart. Au fond, Robesky était un homme sans foi, et Cecil résolut de s'en servir pour connaître exactement l'état et l'étendue des rapports existant entre les catholiques anglais et la reine d'Écosse, ainsi que des véritables desseins de cette princesse. Rokesby accepta le rôle odieux que le rusé secrétaire lui imposait. Les recommandations qu'il avait su se procurer lui ouvrirent l'accès auprès de Jean Leslie, évêque de Ross, prélat catholique dont la reine appréciait beaucoup et la piété et l'habileté, et qu'elle consultait souvent. L'évêque se laissa tromper par les protestations outrées de zèle catholique que prodiguait l'astucieux aventurier, et l'introduisit auprès de la reine, à laquelle il recommanda le plus grand secret. Pour le même motif, elle ne traita pas directement avec lui, mais l'envoya dans les Marches, en Téviotdale, et chargea des négociations Leslie et un autre catholique, André Carr. Quant au véritable but de la mission de Rokesby, le mystère fut si bien gardé que les gouverneurs des Marches anglaises ne conçurent aucun doute et le considérèrent réellement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comme un agent *papiste* et dangereux [1]. Le digne homme confirma encore cette manière de voir en racontant à Drury une histoire fort invraisemblable sur les raisons qui l'avaient déterminé à se rendre en Écosse. Un autre agent de Cecil, Chambeley, remplit auprès de Rokesby le rôle d'un domestique chargé de lui apporter de l'argent, mais en réalité servit d'intermédiaire entre lui et le gouvernement anglais [2]. Drury et ses amis Forster et Randolph furent si bien dupes de ces manœuvres qu'ils arrêtèrent à Berwick un vrai serviteur de Rokesby, Humbert Anderson, et le soumirent à un interrogatoire officiel [3]. L'essentiel pour Cecil était de rapatrier l'espion avec ses précieuses informations, sans que Marie s'aperçût du tour qu'on lui avait joué. A cet effet, Élisabeth se plaignit, par une lettre personnelle, que sa cousine et ses conseillers eussent accueilli un sujet anglais connu comme rebelle ; elle fit valoir le contraste qui existait entre cette conduite et la sienne ; elle qui, sur la demande de Marie, avait chassé les meurtriers de Riccio ! Finalement cette feinte indignation accompagnée

1. J. MELVIL, *Memoirs*, p. 68, 69. — *Cal.*, nos 377 § 2, 411, 481, 490, 498. — Les prétendues révélations que Marie Stuart aurait faites à Rokesby et dont celui-ci rend compte à Cecil (*Calendar of Cecil manuscripts*, t. I, p. 338, no 1116) sont évidemment de l'invention de ce hardi imposteur.

2. Rokesby à Drury, 27 mai, et Drury à Cecil, 17 juin ; *Cal.*, nos 435, 498 § 2. — Voir la curieuse lettre de Rokesby à Cecil, 2 juillet ; KEITH, II, 431.

3. Rand. à Cec., 13 juin, avec la déposition d'Anderson, 4 juin ; *Cal.*, nos 486, 487. — Cecil lui-même se méfia de l'espion ; voir sa lettre à Rokesby, 16 juin ; *Cal. of Cecil manuscr.*, t. I, p. 337, no 112.


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

de promesses hypocrites aboutit à la demande de lui livrer Rokesby[1], demande que le nouvel ambassadeur anglais Killigrew dut répéter de vive voix.

Malheureusement pour le succès de cette petite comédie, le secret ne put être si bien gardé que les amis de Marie Stuart dans l'entourage de la reine Élisabeth ne s'en fussent aperçus ; ils en informèrent sir Robert Melvil, qui se vit obligé d'en avertir sa souveraine, et qui lui signala une lettre que Cecil venait d'écrire à Rokesby, lettre qui dévoilait toute l'intrigue dans sa plus complète évidence.

En présence des réclamations du gouvernement anglais, Marie fit arrêter Rokesby, dont elle se défiait d'ailleurs depuis longtemps, et s'empara de tous ses chiffres et papiers, dans lesquelles on découvrit la dernière lettre de Cecil. Conduit devant la reine, Rokesby tomba à genoux, avoua tout ce qu'il ne pouvait nier et demanda pardon. Marie et ses conseillers préférèrent éviter un scandale public et en même temps laisser ignorer au gouvernement anglais qu'ils étaient en possession du secret de l'affaire, car ils désiraient maintenir pour le moment un semblant de bonne entente. La reine se borna à dire à Killigrew que, sur la requête de sa bonne sœur, elle avait fait arrêter Rokesby, et qu'elle le tenait à sa disposition pour le lui livrer aussitôt qu'elle en exprimerait le désir[2]. Mais, comme les papiers de l'espion étaient tombés aux mains de Marie, son rôle était terminé, les Anglais l'abandonnèrent, et, pendant un an et demi, l'infortuné expia, dans un cachot écossais, la faute de ne pas avoir réussi.

1. Élis. à Marie, 13 juin ; *Cal.*, nº 484.
2. Killigrew à Cecil, 4 juillet ; *Cal.*, nº 551. — J. MELVIL, p. 69.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le terme de la grossesse de Marie Stuart approchait, et celle-ci faisait ses préparatifs pour le grand événement qui devait décider de sa vie, de son avenir et des destinées de la Grande-Bretagne.

Selon l'ancienne coutume, elle se retira dans ses appartements, le 3 juin, quinze jours avant le terme probable [1]. Elle était obsédée par les craintes les plus vives ; son imagination était hantée par la peur de voir les meurtiers de Riccio, le sombre Morton à leur tête, profiter de son impuissance pour rentrer en Écosse, lever de nouveau l'étendard de la révolte et l'attaquer pendant ses couches [2]. On croyait apercevoir des figures suspectes, des bannis rentrés pour épier les chances de leurs amis. Afin de se garantir d'une telle éventualité, la reine fit publier (8 juin) une proclamation menaçant de la peine de mort tous ceux qui auraient le moindre commerce avec les rebelles ou leur prêteraient une assistance quelconque, et autorisant les officiers de justice d'appeler aux armes les sujets de la reine pour rechercher, combattre et arrêter les séditieux et leurs fauteurs ; les magistrats et les particuliers qui montreraient dans ce service la moindre négligence étaient passibles de la même peine. Le 9 juin, tous les nobles, avec leurs serviteurs armés, furent convoqués à Edimbourg pour protéger la résidence royale [3].

Il pouvait arriver que Marie mourût en couches ; dans ce cas, il fallait éviter la guerre civile et assurer l'avenir de son enfant au milieu de la lutte des partis

1. Rand. à Cec., 7 juin ; *Cal.*, n° 461 § 2.
2. Drury à Cec., 7 juin ; *ibid.*, n° 462.
3. KEITH, II, 432, II 282-284.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et des ambitions personnelles. Malgré les crimes et les fautes de Darnley, le père restait toujours le tuteur naturel et légitime de l'être qui allait naître. Par conséquent, Marie se réconcilia pour la forme avec son époux ; et, dans le testament qu'elle rédigea, et dont elle fit faire trois copies, — l'une devant rester entre ses mains, la seconde destinée à être envoyée en France, et la troisième à une personne de confiance[1], — elle légua à Darnley de nombreux souvenirs consistant surtout en bijoux précieux et lui attribua la tutelle de son enfant en cas de sa propre mort[2].

L'importance de cette décision n'échappa à personne. Si la reine mourait, Darnley, haï, faible de caractère, abandonné de tout le monde, n'aurait offert qu'un mince obstacle à l'ambition des seigneurs : il s'agissait donc pour chacune des factions aristocratiques d'obtenir dans ce moment décisif le pouvoir suprême.

Marie avait essayé de former un gouvernement au-dessus des partis, pour étouffer en germe toute dissension civile et pour assurer à son pays un avenir calme et tranquille. Mais l'union entre ses conseillers avait été de courte durée. Malgré leurs protestations officielles, Murray et Argyle ne pouvaient rester les amis de Bothwell et Huntly, leurs anciens et mortels adversaires. Athol, quoique catholique sincère, s'était allié aux deux beaux-frères chefs du parti calviniste, parce qu'il avait rompu avec Bothwell à cause de Lethington. Le comte Mar, personnage important par son poste de commandant du château d'Édimbourg où la reine attendait sa délivrance, s'était également joint

1. Rand. et Drury à Cec., 7 juin ; *Cal.*, nos 461 § 2, 462.
2. STEVENSON, *Nau*, p. CXVI. — STRICKLAND, t. V, p. 200-203.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la faction de son gendre Murray. L'évêque de Ross, au contraire, prélat aussi habile que lettré, et dont l'influence sur la souveraine augmentait chaque jour, était intimement lié avec Bothwell et Huntly [1]. Pour maintenir la paix à l'intérieur et avec l'Angleterre pendant la crise qui allait s'ouvrir, Marie avait provisoirement accordé une puissance plus grande à Murray. Au moment où elle allait se confiner dans ses appartements du château, Bothwell et ses deux alliés firent une tentative pour renverser la faction adverse et s'emparer du pouvoir, à leur profit exclusif. Ils accusèrent Murray de comploter le retour des lords exilés pendant la retraite forcée de la souveraine, accusation qui d'ailleurs ne manquait pas d'un certain fond de vérité, car le bâtard, en rapports suivis avec Morton et ses amis, cherchait à les faire rentrer, sinon par la violence, au moins par l'intervention de la reine d'Angleterre. Bothwell, Huntly et Leslie conseillèrent donc à Marie de faire arrêter Murray et de le placer sous bonne garde jusqu'à ce qu'elle eût recouvré ses forces. Bien qu'elle ne fût pas très éloignée de partager les craintes exprimées par les trois seigneurs, la reine ne crut pas devoir braver, dans la circonstance où elle se trouvait, la colère des calvinistes écossais et l'hostilité de l'Angleterre. Elle refusa donc de suivre leur conseil [2] ; et il s'ensuivit comme conséquence que le parti adverse fut encore plus favorisé : Murray et ses partisans furent logés au château même, tandis que Bothwell et Huntly durent chercher un domicile dans la ville d'Édimbourg. Tout le monde fut frappé de la

1. Killigrew à Cec., 24 juin ; *Cal.*, nº 521.
2. J. MELVIL, p. 67.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

distinction que la reine établissait si ostensiblement entre les deux factions. Cependant les apparences ne répondaient pas aux véritables sentiments de la jeune souveraine. Bothwell, toujours dévoué et fidèle, lui était au fond bien plus cher que le bâtard et Argyle, dont elle avait si souvent appris à connaître, à ses dépens, l'ambition criminelle et les tendances factieuses. Il en était de même de Mar qui, peu de temps auparavant, avait refusé de lui remettre le commandement du château d'Édimbourg, sous le prétexte que, tenant ce poste de la volonté des États, il ne pouvait en être dépossédé que par eux. Comme compensation au privilège accordé à ses adversaires de loger au château, elle fit don à Bothwell de la seigneurie de Dunbar avec tous ses domaines, à l'exception de la forteresse qu'elle réserva à la couronne[1].

Mais les choses n'en restèrent pas là, et au moment où Murray et sa faction croyaient triompher définitivement, leur infidélité et leurs trahisons leur portèrent encore une fois malheur. La reine reçut de Londres les preuves évidentes et indéniables du fait, dont elle se doutait depuis longtemps, que son frère et Argyle venaient d'offrir de nouveau leurs services à Élisabeth, par l'intermédiaire de ce même Randolph que Marie considérait comme un ennemi personnel. Sa colère fut aussi violente que juste contre ces seigneurs qui répondaient par les trahisons les plus indignes aux faveurs dont leur souveraine ne cessait de les combler. Elle en fut tellement irritée qu'elle oublia la prudence et la modération dont elle avait résolu de faire preuve jusqu'après la naissance de son enfant :

1. Rand. à Cec., 7 juin, et Killigrew au même, 24 juin ; *Cal.*


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle les fit venir et leur jeta à la face les plus sanglants reproches, les appelant traîtres, qui ne cherchaient qu'à couvrir leurs crimes du prétexte de la religion[1].

L'essai de gouvernement avec l'aide du parti calviniste et de son chef Murray venait encore d'échouer. La pauvre reine se voyait de nouveau trompée par ce frère qu'elle avait gracié et récemment comblé de bienfaits, comme elle avait été trompée et livrée à ses pires adversaires par un mari indigne. Dans cet abandon et dans le désespoir qu'il devait exciter dans l'âme d'une femme qui attendait un événement douloureux et peut-être fatal, son cœur aussi bien que son intelligence cherchaient fiévreusement un appui dont elle pût s'étayer, un bras qui pût la soutenir. Sa pensée devait nécessairement se porter sur ce Bothwell qui, malgré tous ses défauts, avait été toujours pour elle un serviteur fidèle et même enthousiaste, et dont la conduite contrastait si avantageusement avec l'infidélité du reste de la noblesse. Il était, d'ailleurs, un homme d'un courage et d'une énergie indomptables, et sa laideur même portait un cachet de force mâle et imposante. Si le parti anglais le haïssait mortellement et le dépeignait comme l'être le plus immoral du monde et adonné à tous les vices[2], cette hostilité ne pouvait que le recommander davantage à Marie Stuart. Depuis le milieu du juin 1566, le comte acquit sur elle une influence sans bornes, fatidique. « Son crédit auprès de la reine est plus grand que celui de tout le reste ensemble », écrit à cette époque l'ambassadeur d'Angleterre. « C'est à cette époque que le comte

1. Rand. à Cec., 17 juin; *Calendar of Cecil Manuscr.*, I, 337.
2. Chalmers, II, 26.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bothwell commença à être en grande faveur, à l'immense mécontentement de beaucoup de monde », dit Jacques Melvil, alors secrétaire d'État de Marie. L'ami de Bothwell, l'évêque de Ross, fut chargé de tous les détails de l'administration tant intérieure que des affaires étrangères[1].

C'est dans cette situation des affaires qu'eut lieu l'événement si anxieusement attendu : le mercredi 19 juin, entre neuf et dix heures du matin, la reine d'Écosse mit au monde un enfant mâle parfaitement constitué. L'Écosse et l'Angleterre avaient un héritier de la couronne ! Ce fait semblait de nature à fortifier considérablement la position de Marie Stuart, devenue mère du futur souverain des deux pays. Tandis que la dynastie des Tudor était sur le point de s'éteindre, celle des Stuarts était destinée à régner sur l'île entière. L'avenir semblait leur appartenir. La reine-mère était évidemment plus importante que la reine-vierge.

Les canons du château annoncèrent le grand événement aux habitants d'Édimbourg ; plus de cinq cents feux de joie s'allumèrent de suite dans les rues et sur les collines qui entouraient la ville[2], et ces flammes se reproduisant de cime en cime répandirent la bonne nouvelle dans le pays entier. « Grandis et deviens fort », chantait au nouveau-né le savant Buchanan, encore poète officiel de Marie Stuart, « toi, enfant si ardemment désiré, heureux gage du bien-être de ta patrie, toi auquel les vieux bardes ont promis

1. Killigrew à Cec., 24 juin. — J. MELVIL, p. 67.
2. Drury à Cecil, 24 juin; *Cal.*, n° 520. — HOLINSHED, *Chronicles of Scotland*, p. 383.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les gloires pacifiques de l'âge d'or. » Les églises se remplirent de fidèles, venus pour remercier le Ciel de la naissance d'un rejeton de leur antique dynastie, et l'assemblée de la Kirk même envoya le surintendant Spottiswood féliciter la reine et lui demander de faire élever son enfant dans la religion protestante. Telle n'était point l'intention de Marie, qui fit le vœu d'envoyer à l'image miraculeuse de Notre-Dame de Cléry-sur-Loire le poids de son fils en cire pour les cierges de l'église, d'y faire dire une messe pour lui tous les jours pendant un an et de doter treize pauvres qui y assisteraient[1].

La jeune mère désirait montrer au monde qu'elle donnait à la naissance de son fils une importance presque aussi grande pour l'Angleterre que pour l'Écosse. Tout avait été préparé à l'avance pour que Jacques Melvil pût se rendre rapidement à Londres aussitôt après la naissance du prince[2]. Et en effet, deux heures après la délivrance de la reine, Melvil monta à cheval et galopa vers le sud ; dès le cinquième jour, il arriva à Londres[3]. Il trouva la reine en fête, dansant après son souper. Mais à peine le secrétaire Cecil lui eut-il murmuré à l'oreille la grande nouvelle que la reine pâlit, s'assit et appuyant tristement sa tête dans sa main, s'écria : « La reine d'Écosse est mère d'un beau garçon, et moi, je ne suis qu'un

1. Marie à l'arch. de Glasgow, 18 mars 1580 ; LABANOFF, V, 135.

2. Marie à Drury, 18 juin 1566 ; *Cal.*, n° 509.

3. Cette indication de Jacques Melvil est confirmée par Silva (*Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 338), d'après lequel ce ministre arriva à Londres le 23 juin, au soir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tronc stérile! » Ses conseillers eurent beaucoup de peine à lui faire comprendre que devant l'assistance elle devait cacher son envie et ses craintes et se montrer joyeuse de l'heureuse délivrance de sa cousine. En effet, lorsque, le lendemain, elle reçut les deux frères Melvil, elle avait déjà composé son visage et accueillit avec un plaisir apparent les bonnes nouvelles d'Édimbourg. Jacques Melvil la pria d'envoyer en Écosse, pour la représenter au baptême, soit le comte de Leicester, soit le secrétaire Cecil, ou tous les deux; puisqu'ils étaient les ministres principaux de l'Angleterre, leur présence aurait comporté un hommage public de ce royaume à son futur souverain. En même temps, il chercha à tranquilliser Élisabeth sur les rapports entre l'Écosse et les Irlandais et lui répéta encore une fois le désir de sa reine de se rencontrer avec sa cousine dans le courant de l'été[1].

Le chagrin qu'Élisabeth ressentait de la naissance du prince d'Écosse fut encore augmenté par les sentiments de satisfaction et de joie que beaucoup d'Anglais manifestèrent ouvertement en cette occasion de voir la succession au trône assurée par le descendant d'une famille royale, la plus étroitement apparentée avec

1. Les souvenirs de J. Melvil l'ont évidemment trompé dans le récit qu'il donne de son audience. Il parle tout le temps comme si Killigrew avait déjà été à Édimbourg avant son propre départ de cette ville, et même depuis le commencement de juin. Or, les documents contemporains constatent que Killigrew n'est arrivé à Berwick que le 20 et est reparti pour Edimbourg le 21 juin; Melvil devait donc ignorer, à Londres, ce que Killigrew négociait en Écosse. J'aime mieux suivre, en conséquence, le récit de l'audience qu'il a fait luimême le lendemain de cet événement à D. Guzman de Silva (Silva à Phil. II, 25 juin; p. 339).


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur propre souveraine[1]. Dans sa mauvaise humeur, la reine ne promit rien au sujet de l'entrevue et refusa à Jacques Melvil l'autorisation de parler à lady Lennox. Elle daigna lire les lettres que Darnley et son père venaient de lui adresser ; mais après avoir parcouru ces épîtres, elle les rendit à Melvil[2]. Quelques seigneurs de la cour de Westminster, toujours enclins à favoriser les prétentions de Marie Stuart, croyaient maintenant le temps venu de reconnaître immédiatement ses droits et ceux de son fils à la succession d'Angleterre ; le duc de Norfolk, le comte Pembroke et surtout Leicester étaient les plus importants de cette faction. Mais l'existence même d'un tel parti du soleil levant indisposa encore davantage la jalouse et impérieuse Tudor contre la personne et les intérêts de la jeune mère résidant au château d'Édimbourg. Elle éluda donc les demandes de Jacques Melvil en faveur d'une déclaration officielle des droits des Stuarts par des promesses vagues et illusoires qui, malgré leur forme obligeante, trahissaient sa mauvaise volonté. L'ambassadeur n'en fut que plus anxieux d'affermir et d'augmenter le nombre des amis que sa maîtresse possédait en Angleterre. Lorsque, le 28 juin au matin, il repartit pour l'Écosse, il emporta l'impression que, si Marie agissait avec prudence et avec modération, sa victoire complète sur ses compétiteurs était assurée[3]. Mais Élisabeth était jeune et avait encore de longues années à vivre ; et le tempérament vif et entreprenant de Marie Stuart ne pouvait s'astreindre à attendre

1. Silva à Phil. II, *ibid.*
2. Le même au même, 29 juin ; p. 341.
3. J. Melvil, p. 71 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

encore longtemps sans espoir d'un résultat positif pour elle et pour son fils. En somme, l'ambassade de Jacques Melvil avait complètement échoué.

Il va sans dire que la reine d'Écosse avait aussi annoncé la naissance du prince à sa famille en France. Le roi Charles IX et le duc de Savoie, parent des Guises et fort dévoué au roi catholique, devaient être également parrains du petit Jacques, au même titre qu'Élisabeth d'Angleterre. A cause de l'éloignement géographique, Philippe II fut seulement informé de l'événement par son ambassadeur à Londres[1]. Darnley avait écrit au cardinal de Lorraine pour le prier de déterminer le roi très chrétien à accepter l'office de parrain de son fils[2]. Catherine de Médicis exprima son contentement de la naissance d'un héritier d'Écosse et d'Angleterre : elle espérait sans doute que cet enfant servirait un jour à renouveler l'influence française dans la Grande-Bretagne. « J'en ai eu, écrit-elle à la duchesse de Guise, aussi grande aise que si c'était ma propre fille, m'assurant que cela sera cause de lui servir à accomoder ses affaires, lesquelles ce porteur m'a dit être en bon état, et que tous sont fort contents de lui voir un fils de son mari. Quand j'ai demandé au porteur des nouvelles du roi, il m'a dit qu'il ne l'avait pas vu, quand il est parti, mais que le roi en était bien aise. Il est si mauvais que je ne sais s'il sent ce qu'il devrait[3] ».

1. Silva à Phil. II, 25, 29 juin ; p. 338, 339, 342.

2. 19 juin ; STRICKLAND, IV, 344.

3. « Il est si mauvès que je ne sé si sant cet qui deveroyt ; » ainsi écrit la très érudite et très raffinée Catherine de Médicis (lettre du 30 juin ; LA FERRIÈRE, II, 370).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Voilà l'opinion que, dans la famille de Marie Stuart, on avait de son époux, — faible reflet de la haine que l'Écosse entière et la reine la première portait à ce malheureux, qu'une destinée fatale ne semblait avoir élevé au premier rang que pour montrer combien peu il en était digne et pour le perdre d'autant plus sûrement.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II.

LE MEURTRE DE DARNLEY.

La naissance du prince avait considérablement rehaussé la position de Marie Stuart, qui semblait désormais représenter l'avenir des Iles Britanniques. Mais ce fait même eut pour conséquence d'augmenter les périls dont elle était entourée. Jusqu'alors son importance n'avait une valeur que pour l'Écosse et la durée de sa propre existence; dans les circonstances présentes la situation avait changé, elle venait de fonder une dynastie, qui pouvait durer des siècles, et qui était probablement destinée à régner également sur l'Angleterre et sur l'Irlande. Ainsi, elle devenait personnellement plus dangereuse à Élisabeth Tudor qui, célibataire et stérile, pouvait craindre avec raison que tous les mécontents, tous les ambitieux, tous les jeunes dans son royaume ne se tournassent vers cette famille des Stuarts à laquelle l'avenir semblait appartenir; plus dangereuse aussi pour le protestantisme britannique, qui se voyait menacé par l'établissement définitif d'une dynastie catholique à Édimbourg et probablement à Londres. Pour la reine d'Angleterre comme pour le parti de la Réforme il n'y avait qu'un seul moyen de salut : priver Marie Stuart du gouvernement durant la première enfance de son fils, et élever ce prince dans les principes protestants et

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

anglais. Personne ne songeait à combattre la maison des Stuarts ; mais il était d'un intérêt pressant, presque irrécusable, pour les partisans de la Réforme et de l'unité de la Grande-Bretagne, ainsi que pour Élisabeth et ses ministres, d'écarter Marie à bref délai et de lui enlever la tutelle et l'éducation de son fils.

La jeune reine avait bien le sentiment des dangers dont elle était environnée, ainsi que du peu de confiance qu'elle pouvait mettre dans ses propres sujets, ses ministres et même ses proches. Profondément abattue et remplie de tristesse, elle s'abandonnait parfois à un véritable désespoir, joint à un désir de se venger des traîtres qui l'avaient si cruellement abusée, et surtout de son mari[1]. Une telle disposition devait la rendre prête à se jeter dans les bras d'un homme qui, entouré de l'auréole d'une fidélité et d'un dévouement éprouvés, lui donnerait, par son courage et par son énergie, la certitude d'être désormais défendue et soutenue avec succès et, par son ambition peu scrupuleuse, lui garantirait la destruction de tous ses adversaires. Cet homme, elle le trouvait en Jacques Hepburn, comte de Bothwell. La découverte de la nouvelle trahison de Murray et d'Argyle la décida à se confier entièrement à lui. Était-il déjà ou devint-il bientôt son amant ? Cette question ne sera jamais éclaircie. Disons seulement que l'un et l'autre est peu probable, attendu qu'aucun diplomate étranger, même parmi les plus malveillants, ni aucun des politiques écossais ou anglais n'en dit un mot avant la mort de Darnley, et qu'il n'est pas vraisemblable que de pareilles relations entre deux personnages tellement en vue aient pu res-

1. MELVIL, *Memoirs*, p. 74 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ter cachées à tant de regards hostiles et à ces mêmes observateurs haineux qui n'avaient pas craint d'expliquer de la façon la plus infâme les rapports d'affaires existant entre Marie et David Riccio. La confiance et l'espoir que la reine avait mis dans Bothwell et la presque fascination que ce *mâle* fort, téméraire, énergique exerçait sur elle suffisent pour expliquer l'amour toujours croissant de la malheureuse pour cet aventurier, sans qu'il soit nécessaire de supposer une faute qui serait en contradiction avec tout son passé de femme et de reine.

Lorsque le nouvel ambassadeur d'Angleterre, Henri Killigrew[1], arriva à Édimbourg, le 23 juin, il y trouva les affaires dans un état assez embrouillé et menaçant. Bothwell était évidemment l'homme de confiance de la reine; Murray, très mécontent, raconta à l'envoyé anglais que son crédit n'était guère plus avancé qu'en été 1565, lorsqu'il avait été à la veille de son exil. Son nouvel ami Athol n'était pas de meilleure humeur et se préparait à quitter l'Écosse pour voyager sur le continent. Les calvinistes étaient en général fort inquiets et craignaient, avec raison, que le jeune prince ne fût baptisé et élevé dans la religion catholique[2]. D'autre part, Marie n'osait pas montrer toute sa prédilection pour le fougueux Hepburn. « Le comte Bothwell, — dit M. Killigrew, — et M. de Maxwell, son ami et un des chefs principaux des *borderers* orientaux, se sont tous les deux retirés sur la frontière de

1. Il signe toujours Killygrew. — Ses instructions datent du 15 juin 1566; *Cal.*, nos 491, 493.

2. Killygrew à Cecil, 24 et 28 juin, et Drury au même, 29 juin; *Cal.*, nos 522 § 3, 530, 535.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Angleterre, prétextant auprès de la reine qu'il se tramait une intrigue pour ramener Morton pendant ses couches; mais la vérité est que Bothwell ne voulait pas s'exposer aux dangers dont il était menacé par ces seigneurs d'Argyle, de Murray, de Mar et d'Athol, unis et habitant ensemble au château. A mon avis, il règne parmi tout ce monde peu de confiance et de bonne volonté[1]. »

Dans une situation aussi difficile, Marie se résigna à maintenir provisoirement les bons rapports avec l'Angleterre. Elle fit donc immédiatement appeler Killigrew dans sa chambre, à côté de son lit, reçut la lettre de la reine Élisabeth avec des démonstrations de reconnaissance et, dans sa fierté de mère, elle montra à l'ambassadeur son fils, d'abord au sein de la nourrice et plus tard presque nu, afin qu'il pût admirer le corps ferme et bien constitué du *baby*. Elle était encore très faible, — c'était le cinquième jour après son accouchement, — et elle toussait beaucoup[2]. Quoiqu'elle eût appris peu de temps après que, malgré toutes les promesses de sa cousine, Morton et ses amis étaient tranquillement installés en Angleterre, et que leurs lettres arrivaient régulièrement à leurs amis d'Écosse, elle supporta encore cette nouvelle offense et donna à Killigrew les assurances les plus satisfaisantes de son amitié envers sa *bonne sœur* et de la réalisation de tous les souhaits que celle-ci lui avait fait exprimer[3]. Tout était à la joie et à la conciliation. Le

1. Ms. *Record Off.* (Londres), *Scott. Eliz.*, vol. XII : dép. de Killigrew du 24 juin.
2. Killigrew à Cec., 24 juin; *l. c.*
3. Le même au même, 4 juillet; *Cal.*, nº 550.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

11 juillet, Murray put annoncer à Cecil qu'il était rétabli dans la faveur de sa souveraine, et qu'il ferait tout son possible pour maintenir l'amitié entre elle et la reine d'Angleterre. Argyle, continua-t-il, affirme que ses rapports avec O'Neil ne sont pas plus intimes qu'ils l'étaient depuis longtemps entre leurs maisons respectives. Il est à désirer que le comte de Leicester vienne à Édimbourg pour représenter sa reine au baptême du prince; cette visite resserrerait certainement beaucoup les liens existant entre les deux souveraines[1]. C'est là évidemment le langage d'un premier ministre. Le comte de Bedford même, dont la conduite envers Marie lui avait attiré pendant longtemps de la part de cette reine une méfiance et une antipathie justement méritées, était maintenant l'objet de ses prévenances et de ses déclarations d'amitié[2].

Vers le milieu de juillet, Killigrew retourna en Angleterre. Nous ignorons les raisons qui portèrent son gouvernement à renoncer à le laisser en Écosse comme ambassadeur ordinaire et successeur de Randolph. Ce fut une véritable perte pour Marie, car ses impressions avaient été des plus favorables pour elle. Il revint très satisfait de sa mission et tranquillisa Élisabeth sur les intentions et les agissements de sa cousine. Il était porteur de deux lettres, adressées par Marie à Robert Melvil, destinées à être montrées à la reine Élisabeth et remplies d'assurances d'amitié ainsi que de promesses pour l'avenir[3].

1. Murray à Cec., 11 juillet, *ibid.*, n° 567.
2. Bedford à Élis., 17 juillet; *ibid.*, n° 576.
3. Silva à Phil. II, 20 juillet; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 348. — J. Melvil, p. 72-74. — Killigrew rentra à Londres le 17 juillet.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Élisabeth ajouta foi aux assurances de son ambassadeur et aux affirmations contenues dans les lettres de sa cousine et exprima à tout le monde sa satisfaction et son espoir que les relations entre elle et la reine d'Écosse seraient désormais très bonnes[1]. Voulait-elle seulement bercer Marie d'une sécurité trompeuse? ou désirait-elle réellement gagner son amitié et sa confiance, afin de la diriger selon sa volonté et la déterminer peut-être à lui envoyer le jeune Jacques pour qu'il fût élevé en Angleterre, — comme Élisabeth l'a demandé plus tard aux lords écossais? Il est impossible de le savoir. Ce que nous pouvons constater, c'est que jamais les rapports de la reine d'Angleterre avec sa cousine n'ont été aussi amicaux et ses projets relatifs à celle-ci aussi exempts de toute hostilité que durant la seconde moitié de l'année 1566.

Élisabeth fit encore semblant de vouloir complaire à Marie dans l'affaire des rebelles fugitifs. Elle commanda de placer sous garde le plus compromis des conspirateurs, Georges Douglas, « parce qu'elle ne pouvait plus éviter de satisfaire aux requêtes de la reine d'Écosse[2]. » Notre admiration pour la bonne volonté d'Élisabeth sera toutefois un peu atténuée en voyant que sa rigueur envers Georges Douglas avait une raison tout autre que la *requête* de Marie Stuart. Cet excellent gentilhomme avait essayé de mériter son pardon en dénonçant à sa reine Morton et Lethington comme les véritables et les premiers auteurs du meurtre de David; nous n'avons pas besoin d'ajou-

1. Silva à Phil. II, 27 juillet; p. 351.
2. Leicester à Cecil, 11 juillet; *Cal.*, n° 569.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ter que Murray s'était empressé de communiquer l'affaire à Morton même, et c'est sur le conseil de ce comte et pour empêcher des révélations ultérieures que Douglas fut arrêté par les fonctionnaires anglais[1]. Morton, le jeune lord Ruthven et leurs compagnons furent cachés plus profondément en Angleterre et durent se tenir tranquilles[2].

Entre temps l'état de la jeune reine s'était amélioré et elle avait recouvré ses forces. La conséquence immédiate de ce changement fut le rappel de Bothwell à la cour. Il y prit de suite la première place et ne cacha nullement qu'il se considérait comme le chef du gouvernement, à la grande jalousie des autres seigneurs. La reine lui accorda sa faveur d'une manière tellement significative que le fait n'échappa à aucun observateur[3]. Cependant Bothwell s'était convaincu qu'une rupture avec l'Angleterre était impossible et que, au contraire, la réalisation de ses propres desseins ambitieux ne pourrait avoir lieu à la longue qu'avec l'assistance ou, du moins, avec le consentement tacite du gouvernement de Londres et du parti calviniste en Écosse. Il se hâta donc de mettre un terme définitif à ses dissensions avec Murray; et ce rusé seigneur, voyant que le temps n'était pas encore venu pour lui de jeter le masque, et qu'il fallait laisser à la jeune autorité de Bothwell le temps de s'user et peut-être d'user en même temps celle de la reine, se

1. Morton à Forster, juillet, et Forster à Cecil, 13 juillet; *Cal.*, nos 571, 572.

2. Bedford à Cecil, 2 août; *ibid.*, no 618, et KEITH, III, 349.

3. Bedf. à Cec., 27 juillet, 2, 9 août; *Cal.*, no 601, et KEITH, III, 349, 350.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

montra prêt à une réconciliation, sincère de la part de Bothwell, parce qu'il avait besoin de Murray, hypocrite de la part de ce dernier qui ne désirait que gagner du temps et préparer l'avenir. C'est à cette époque, dans les premiers jours du mois d'août 1566 que se forma entre les deux comtes la fatale alliance qui devait avoir pour résultat l'assassinat de Darnley, le mariage de Marie avec Bothwell et la perte définitive de ces deux personnages.

Pour le moment, tout était à la joie et à la paix. Murray maintenait les bons rapports entre l'Écosse et l'Angleterre. Robert Melvil, de retour de son ambassade, écrivit à Cecil que le désir de sa souveraine était de complaire à Élisabeth, et que tout ce que l'on avait raconté sur les intrigues de Marie avec le pape et autres n'était que mensonges et diffamations. On priait constamment la reine d'Angleterre d'envoyer au baptême du prince les hommes les plus éminents de son conseil, afin qu'ils servissent à rendre plus intime et plus cordiale l'entente entre les deux pays[1]. Le faux serviteur de Rokesby, arrêté avec son maître et sévèrement interrogé, fut alors renvoyé en Angleterre, en pleine liberté et muni de l'argent nécessaire pour ses frais de voyage[2].

La clémence de Marie s'étendit également aux Hamilton qu'elle avait déjà relativement favorisés sept mois auparavant. A la fin de juillet, elle permit que le second fils du duc de Châtellerault, Jean, commendataire d'Arbroath, et son cousin, l'abbé de Kilwin-

1. Murray à Cecil et à Élisabeth, 13, et R. Melvil à Cecil, 14 août; *Cal.*, nos 644-646, etc.
2. *Ibid.*, nos 570, 595.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ning, revinssent en Écosse[1], — fait certes fort désagréable à Darnley.

Pendant ses couches et durant les semaines qui les suivirent, la reine s'était occupée sans cesse d'affaires sérieuses et fatigantes. Les médecins lui prescrivirent un changement d'air, et elle résolut de se rendre pour quelque temps à Alloa, château appartenant au comte de Mar (27 juillet[2]). Ce château, situé à une distance de dix kilomètres d'Édimbourg, s'élevait, au milieu d'un parc verdoyant, sur le cours sinueux du Forth. La beauté du site et la fraîcheur de l'air en faisaient un séjour des plus enchanteurs et des plus salutaires, surtout pendant les chaleurs de l'été. La reine s'y rendit par eau, voie plus longue, mais plus agréable en

1. Châtellerault à Élis. et à Cec., 24 juillet; *ibid.*, n°s 593, 594.

2. L'époque de ce voyage est fixée par les dates données par les registres du sceau privé et par les séances du Conseil privé (Chalmers, *Marie Queen of Scots*, 2e éd., I, 279, note 6). — Georges Buchanan, dans son *Historia* et dans sa *Detectio*, a raconté une quantité de fables au sujet du voyage et du séjour de la reine à Alloa. Il dit qu'elle s'y rendit, accompagnée seulement de Bothwell, auquel elle montra une faveur scandaleuse, et de quelques *pirates* bien connus. Le fait est qu'elle était entourée des comtes de Murray et de Mar et de beaucoup d'autres seigneurs calvinistes. Ce sont là les pirates mal famés de Buchanan! Le roi, d'ailleurs, la rejoignit immédiatement à Alloa et resta auprès de sa femme pendant plusieurs jours. Quant à la faveur scandaleuse et immorale montrée à cette époque par Marie à Bothwell, nous verrons tout à l'heure que la reine, pour des raisons politiques sans doute, fit alors preuve d'une soumission bien plus grande à la faction calviniste et à Murray en particulier qu'à Bothwell, quoique évidemment elle penchât de cœur plutôt vers celui-ci que vers son frère et les autres traîtres ligués à Murray.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

cette saison. En qualité de grand-amiral, Bothwell avait préparé son navire et le dirigea; le propriétaire du château, le comte Mar, et Murray y entrèrent également pour accompagner leur souveraine. Le roi refusa de faire le voyage en compagnie de son adversaire principal, — Murray, — et s'y rendit par terre[1]. Il y arriva en même temps que la reine, et pendant les jours qui suivirent, tous les deux s'occupèrent ensemble des affaires publiques et signèrent en commun plusieurs chartes officielles[2]. Marie, en particulier, donna durant ce séjour de nouvelles preuves, réellement touchantes, de ses soins pour les plus pauvres et les plus misérables de ses sujets, en essayant de protéger les fermiers contre la violence et l'arbitraire de leurs propriétaires[3].

L'événement le plus important de ce court épisode d'Alloa fut la réception de Castelnau de Mauvissière, que le roi Charles IX avait envoyé de nouveau auprès de son ancienne belle-sœur pour la féliciter au sujet de son heureux accouchement, en le chargeant en outre de s'employer sous tous les rapports pour le bien de la reine, dont le sort lui donnait beaucoup d'inquiétude. Quant à Darnley, fort odieux à la régente, comme nous le savons, Mauvissière devait régler sa conduite envers lui d'après la volonté de Marie, et tout particulièrement ne lui délivrer une lettre spéciale de congratulation qu'avec l'assentiment exprès de la reine[4]. Celle-ci reçut l'ambassadeur avec toutes les

1. Holinshed, *Chronicles of Scotland*, p. 384.

2. Chalmers, t. II, p. 527, note 2.

3. Voir la lettre de Marie à Rob. Murray d'Abercairnie, 30 juillet; Strickland, IV, 358.

4. Ms. Instructions pour Mauvissière; *Bibl. nationale* (Paris),

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

marques de sympathie dues à la famille royale de France. Elle le pria de travailler à la réconciliation entre Darnley et les nobles, pour mettre un terme à une situation de plus en plus menaçante et dangereuse pour sa propre autorité et sa réputation, tant en Écosse qu'à l'étranger[1]. Mauvissière, à son tour, l'entretint sérieusement de la nécessité d'amnistier les lords exilés[2], dans l'intérêt de la paix plutôt que dans celui de la dignité et même de la sécurité personnelles de Marie. Son séjour auprès de cette princesse ne dura d'ailleurs qu'une semaine: il repartit le 7 ou le 8 août pour Londres et pour Paris[3].

Les remontrances du diplomate français eurent leurs conséquences. D'après ses conseils et sous l'influence de Murray qui, pour le moment, ne trouvait plus d'opposition de la part de Bothwell, la reine se montra prête à accorder son pardon à plusieurs des coupables, au nombre desquels le plus important était Maitland de Lethington, son ancien secrétaire d'État. Darnley résista avec violence à la rentrée en grâce de « ce plus vil des traitres », comme il l'appelait, « qui ne devrait plus jamais être admis à la présence royale ». En effet, Lethington avait toujours été particulièrement attaqué et dénoncé par le roi et, par conséquent, était devenu un de ses principaux ennemis. Lethington, rentré en grâce, devenait pour lui un péril toujours me-

Fonds français, n° 17832, p. 115. — Cf. Cath. de Médicis à La Forest, 15 juillet (La Ferrière, II, 873), et Silva à Phil. II, 20, 27 juillet (*Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 349, 351).

1. Chalmers, II, 526.
2. Bedf. à Cec., 9 août; *Cal.*, n° 625.
3. *Ibid.*, et Silva à Phil. II, 17 août, p. 361.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

naçant. Mais l'intérêt et la parole de Darnley n'étaient plus d'aucun poids auprès de sa femme qui savait bien, elle, qui en réalité était « le plus vil des traîtres. » Elle consentit donc à recevoir Lethington, le 2 août, à Alloa. Le secrétaire, certain de réussir, se présenta avec une attitude fière et assurée, déclarant que, puis qu'il ne se sentait pas coupable, il ne s'abaisserait pas à demander sa grâce et que, si l'on ne voulait pas ajouter foi à son affirmation, on lui intentât un procès[1]. Son succès fut complet, et bien qu'elle ne le rétablît pas dans sa position officielle, la reine le déclara exempt de tout soupçon. Malgré la nouvelle opposition de son mari, elle pardonna également au clerc de justice Bellenden, aux lairds de Brunstone, d'Ormiston et d'Elphinstone, ainsi qu'à plusieurs autres exilés de moindre importance[2].

Darnley était outré de voir ses ennemis, et notamment Murray, remporter sur lui victoire sur victoire. Chaque conjuré rentrant en Écosse était pour lui un adversaire de plus. Des scènes violentes eurent lieu à ce sujet entre sa femme et lui, et l'entente que Mauvissière avait réussi à établir ne dura que deux jours. Lorsque la reine quitta Alloa pour rentrer à Édimbourg, Darnley éclata et dit ouvertement à Marie qu'il ne pouvait supporter les humiliations sans nombre que Murray lui infligeait, et qu'il était décidé à se débarrasser de ce rival indigne. C'est alors que Marie donna la preuve la plus manifeste de la haine qu'elle avait conçue contre son époux. Tandis qu'elle aurait dû essayer de l'amener à re-

1. Silva à Phil. II, 14 sept.; p. 375.
2. Correspondance de Forster et de Bedford.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

noncer à des desseins si criminels, à un nouvel assassinat suivant de près celui qu'il avait commis sur Riccio, et le menacer de sa colère s'il n'abandonnait pas entièrement et formellement de tels projets : elle rapporta, au contraire, les propos de son mari à celui qu'il avait visé, à Murray lui-même. Cette démarche ne pouvait avoir qu'un seul résultat : faire du bâtard l'adversaire implacable de Darnley. Dans les dispositions que nourrissaient déjà Murray et ses amis envers le roi, et étant donné le caractère haineux et vindicatif que Marie connaissait si bien à son frère naturel, une pareille communication impliquait pour Darnley un véritable danger de mort. La reine ne pouvait s'y tromper, et par cette action elle est devenue la première cause de l'assassinat du roi. Dès lors, elle ne lui épargna aucune humiliation. Elle le força à paraître devant elle, devant Murray et plusieurs autres seigneurs. Le bâtard l'interpella : était-il vrai qu'il l'avait menacé de mort? Darnley répondit en balbutiant qu'il savait que Murray n'était pas son ami, et que cette conviction lui faisait dire et faire des choses auxquelles en d'autres circonstances il n'aurait jamais songé. Marie intervint alors pour mettre le comble à l'abaissement de son époux, en déclarant « qu'elle le désapprouvait, ainsi que quiconque serait opposé à lord Murray ». — Après un pareil esclandre, encore plus épouvantable pour celui qui portait le titre de roi que l'explication avec Mauvissière, au mois d'avril précédent, la présence de Darnley à la cour en face de son ennemi exultant et triomphant, à côté de sa femme qui l'abandonnait et le bafouait publiquement, était devenue impossible. Il se retira donc à Dumferline et bientôt après à Dalkeith, maison de plaisance qui


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait autrefois appartenu à Morton. « Lors de son départ, son visage reflétait une si douloureuse tristesse qu'il devait inspirer de la compassion à tout homme marié », dit Bedford, qui s'était rangé du côté de Darnley depuis que celui-ci était brouillé avec Marie Stuart[1].

Murray se sentit fort encouragé par la terrible défaite du roi et par les faveurs que la reine venait de lui montrer en cette occasion. La balance semblait de nouveau pencher de son côté.

Malgré tout ce qui venait de se passer, Marie, mue par un sentiment de respect pour le monde, désirait éviter toute rupture publique et définitive avec son époux. Elle l'invita donc à l'accompagner dans ses chasses du Meggetdale, longue vallée dans les montagnes méridionales de l'Écosse ; c'était une manière habile de se rapprocher en même temps de Bothwell, qui occupait alors le poste de sheriff du district de Selkirk, dans lequel la vallée est située. Malheureusement, les braconniers, — et tous les *borderers* étaient braconniers, — y avaient chassé avant eux de manière qu'ils n'y rencontrèrent presque pas de gibier. Ils se dirigèrent donc vers le nord et allèrent chasser dans le comté de Perth ; puis ils passèrent ensemble quinze jours à Stirling que la reine avait choisi pour séjour de leur enfant. Elle avait placé près de lui en qualité de gouvernantes les deux tantes du prince, les com-

1. Dépêches de Bedford des 3, 8 et 15 août; RAUMER, *Beitraege*, t. I, p. 119, 120, ROBERTSON, *Append.*, n° XVII, *Cal.*, n°s 624, 650. — Nous ne répétons pas tous les détails que Bedford donne sur les rapports entre les deux époux; il exagère évidemment par haine de la reine d'Écosse.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tesses de Murray et d'Argyle, la première sa belle-sœur, la seconde sa sœur illégitime[1]. Ces choix, fort naturels en eux-mêmes, acquéraient une certaine importance par la situation politique et prouvaient de nouveau la prédominance momentanée du parti calviniste et anglais. Mais dans son for intérieur, la reine ne songeait qu'à limiter la puissance de cette faction, sans l'irriter et sans la combattre ouvertement, en donnant, d'une manière définitive, une part considérable d'influence à son fidèle Bothwell. Il est vrai qu'elle ne pouvait arriver à cette fin qu'aux dépens du roi, mais cette idée la préoccupait fort peu, la situation de Darnley étant telle qu'il était toujours forcé de revenir à sa femme. En effet, il vivait avec une si grande prodigalité que le trésorier de la reine avait dû lui payer, pour le mois d'août seulement, la somme de trois cents livres d'Écosse, c'est-à-dire plus que Marie n'avait touché pendant six mois, même y compris le temps de son accouchement[2]. C'est au moyen de ces chaînes d'or qu'elle croyait tenir l'*étourneau ;* quant aux véritables intérêts et aux sentiments de Darnley, ils lui étaient devenus entièrement indifférents. Elle songea donc à assurer à Bothwell une part considérable dans le gouvernement en obligeant envers lui la faction calviniste, à l'exclusion de Darnley et même en opposition envers lui. Une grande scène de réconciliation entre Bothwell et Lethington eut lieu, d'abord à Stirling et puis à Édimbourg (4 et 11 septembre), en

1. Forster à Cec., 8 sept.; *Cal.*, n° 706 § 1.— Silva à Phil. II, 21 sept.; p. 377.

2. Chalmers, t. I, p. 288, note, d'après les comptes du trésorier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

présence de Murray et d'Argyle. Le secrétaire en fait lui-même le récit à son ancien ami Cecil dans des termes qui marquent son triomphe : « Il plut à Sa Majesté de venir à une maison d'un de mes amis, près de cette ville [Édimbourg], accompagnée seulement des comtes Argyle, Murray et Bothwell, pour m'accorder avec ledit Bothwell ; et après quelque conférence entre nous deux, en présence des autres, tous les différends entre nous furent aplanis de consentement mutuel, et nous devînmes amis. Après quoi, Sa Majesté eut la grâce de me faire rentrer dans cette ville à sa suite, et de me recevoir en sa bonne faveur et en mon ancien poste[1]. » Mais Marie dut payer encore d'un autre prix la permission de garder à sa cour et parmi ses conseillers son favori personnel : elle fut obligée de consentir au rappel graduel et complet de tous les meurtriers de Riccio. Comme tant d'autres fonctionnaires infidèles, le clerc-du-registre Macgill reçut son pardon ; et le retour de Morton, du jeune Ruthven et des quelques autres exilés encore restants fut résolu en principe[2]. Ces transactions profitèrent au parti calviniste qui en recueillit des avantages assurés et généraux, tandis que la reine et Bothwell n'en récoltaient que de passagers et personnels. Le roi fut de nouveau, et cette fois-ci avec raison, profondément affecté par ces événements qui le menaçaient de dangers fort graves, et dont il devait attribuer la responsabilité surtout et principalement à sa femme. Une nouvelle séparation

1. Ms. Leth. à Cec., 20 sept. ; Londres, *Record Off.*, *Scotl.*, *Éliz.*, vol. XIII.

2. Forster à Cec., 8, 19, et Leth. à Cec., 20 sept. ; *Cal.*, nos 706, 723, 735.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

eut donc lieu : il resta à Stirling, tandis qu'elle retourna à Édimbourg.

Telle était la situation en Écosse au commencement de l'automne. Bothwell possédait, cela est certain, la faveur particulière de la reine. Mais comme il n'avait pas d'autres forces matérielles à sa disposition que celles de son beau-frère Huntly et quelques centaines de *borderers*, il ne pouvait être maintenu à la cour qu'à la condition de rester en bonnes relations avec Murray et tout le parti noble et calviniste. La famille Lennox, qui, d'après les idées premières de Marie Stuart, aurait dû contrebalancer et contenir ce parti, avait perdu toute autorité : le comte Mathieu, exilé de la cour depuis le meurtre de Riccio, habitait Glasgow, et le roi s'était cantonné à Stirling après avoir rompu ouvertement avec sa femme. Le salut de Marie, salut bien précaire, tenait à la durée de l'entente entre Bothwell et les lords calvinistes. Au fond, ceux-ci étaient tout-puissants, l'un après l'autre tous leurs chefs rentraient, et Marie leur était livrée à merci. Ainsi, le meurtre de Riccio, qui avait semblé d'abord tourner à la confusion des adversaires de la reine d'Écosse, avait fini par donner la victoire aux assassins et à leurs alliés ; toute l'habileté et tout le courage déployés par Marie n'avaient servi qu'à prouver d'une façon plus évidente encore la prépondérance constante du parti protestant.

Marie désirait au moins tirer de cette situation l'avantage qu'elle avait toujours eu en vue quand elle s'était soumise à cette faction : la reconnaissance de ses droits de succession en Angleterre, but auquel la naissance de son fils donnait encore une plus grande importance. Ses ministres protestants avaient toujours


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

approuvé ses efforts à cet égard : ils étaient suffisamment animés de patriotisme local pour souhaiter qu'une dynastie écossaise régnât sur l'Angleterre et assez intelligents pour ne pas dédaigner les avantages personnels qu'une telle éventualité promettait aux membres de la noblesse écossaise. Marie résolut donc, avec leur consentement, d'envoyer de nouveau à Londres sir Robert Melvil, pour traiter ce sujet avec la reine Élisabeth, en donnant à cette princesse toutes les garanties de son amitié et de son dévouement. Comme preuve de ses bonnes intentions, elle retira l'autorisation qu'elle avait accordée à Argyle de passer en Irlande avec un certain nombre de soldats réguliers pour aller rejoindre O'Neil, sous prétexte d'obtenir de lui la remise en liberté de plusieurs captifs[1]. Cette renonciation à ses projets sur le fameux chef des rebelles mit fin aux rapports de Marie Stuart avec l'Irlande : la politique anglaise remportait ainsi une nouvelle victoire, tout spécialement sensible à Élisabeth. La reine d'Écosse, quoique convaincue de l'hostilité que Cecil lui avait vouée, dut lui écrire de nouveau une lettre des plus flatteuses et des plus amicales, l'invitant instamment à assister au baptême du jeune prince[2].

Robert Melvil fut chargé d'informer la reine Élisabeth de la conduite correcte de sa souveraine dans les affaires d'Irlande, de lui demander l'autorisation de pouvoir envoyer à Londres quelques personnages distingués et bien renseignés, afin de défendre les prétentions des Stuarts à la succession d'Angleterre pour

1. Lethington à Cecil, et Maxwell à lord Scrope, 4 oct.; *Cal.*, nos 743, 748.

2. 5 oct.; Labanoff, VII, 307.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le cas où cette matière serait traitée au parlement qui était sur le point de se réunir, et de se plaindre d'un livre qu'un Anglais venait d'écrire contre les droits de sa maîtresse. Nous ferons remarquer que, contrairement à ce qui avait eu lieu lors de ses précédentes ambassades, Melvil n'avait cette fois-ci aucune commission en faveur de lady Lennox. On lui recommanda de solliciter, pour ses efforts diplomatiques, l'assistance du ministre du roi d'Espagne[1].

La réception qu'Élisabeth fit à Melvil fut fort amicale, comme son message le méritait. Elle remercia sa cousine de la bonne volonté qu'elle avait montrée dans les affaires d'Irlande. Mais sur la question principale, celle de la succession, elle garda son ancienne réserve, en niant toutefois qu'elle eût la moindre connaissance des pamphlets destinés à combattre les droits de Marie Stuart. Elle donna même à entendre, — ce qui en réalité était loin de sa pensée, — qu'elle avait l'intention de se marier avec l'archiduc Charles, et qu'il ne restait plus que des détails à régler entre elle et lui[2]. Il était évident que cette reine, alors comme autrefois, était fermement résolue à ne pas souffrir que, de son vivant, la dynastie des Stuarts fût reconnue, d'une

1. Ms. Robert Melvil à l'archevêque de Glasgow, 22 oct. 1566; Londres, *Brit. Mus. Sloane Mss.*, vol. 3199, fol. 140 : « I wess directit from mye souerane to knaw at the Quene heire whether it be her mynd to move ony thing of the successione, that in caiss it sould come in questione, that my souerane myght send sum noblemene to be present fort her interist. I had for answer of her Ma[te] that scho wess not willing it sould be touchit ». — Silva à Phil. II, 19 oct., *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 386, 387.

2. Silva à Phil. II, 19, 26 oct.; p. 386, 387, 392, 393.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

manière publique et définitive, comme devant recueillir sa succession au trône et que, par conséquent, malgré ses sacrifices et ses prévenances, Marie ne serait jamais à même d'obtenir ce résultat tant désiré.

Néanmoins la question devint brûlante. Malgré la colère et les menaces d'Élisabeth, les deux chambres du parlement anglais lui demandèrent péremptoirement d'assurer la succession du royaume : non pas, il est vrai, en reconnaissant les droits des Stuarts, mais en la priant de se marier et de perpétuer ainsi sa propre dynastie. En vain répondit-elle aigrement et avec hauteur à l'adresse de la représentation nationale et lui commanda-t-elle de ne plus parler de ce sujet ; — la chambre des communes protesta contre un tel attentat à ses privilèges, et un membre, M. Dalton, profita de l'occasion pour faire un discours violent contre les prétentions de la reine d'Ecosse. La première pensée d'Élisabeth fut de faire un exemple pour imposer le silence à ces trop hardis *commoners :* elle fit arrêter et traduire Dalton devant la juridiction arbitraire de la *Chambre étoilée*. Mais après avoir froidement réfléchi, elle comprit les dangers qu'un conflit entre la couronne et le parti populaire du parlement offrait à une reine dont le titre était aussi débattu et aussi douteux que le sien, et conclut la paix avec la Chambre basse, dont elle reconnut tous les droits avec une franchise vraiment royale, qui lui gagna les cœurs de ses sujets. De cette nouvelle campagne la reine d'Écosse n'obtint donc d'autre résultat que celui d'être fixée d'une manière positive sur l'hostilité du parti calviniste zélé en Angleterre. Elle n'en résolut pas moins de continuer le combat et de l'emporter de haute lutte sur les antipathies populaires ainsi que sur les scrupules et les hésitations de sa cousine. Elle


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne renonçait pas encore aux moyens doux : elle écrivit à Élisabeth une lettre des plus amicales ; tombée alors malade, elle mettait son enfant sous sa protection. D'autre part, elle lui promettait d'être toujours l'ennemie de ses adversaires, et elle ajoutait que, bien que sachant être l'héritière légale à la couronne d'Angleterre et connaissant les efforts de ses adversaires pour s'opposer à ses droits, elle ne demandait pas une déclaration officielle de la part d'Élisabeth[1]. Mais cette dernière phrase devait être prise dans le sens le plus strict et le plus restreint. Car en même temps et sans en demander l'autorisation de sa cousine, elle s'adressa au Conseil privé d'Angleterre touchant ce même sujet. Après beaucoup de bonnes paroles aux conseillers, elle continue : « Nous sommes d'avis, comme vous le savez sans doute, que nous sommes la cousine la plus rapprochée de votre souveraine et possédons, après elle et sa descendance légitime, le plus grand intérêt de tout le monde à ce qui a été discuté dernièrement aux chambres du parlement. Et quoique nous n'ayons pas l'intention de peser sur notre dite bonne sœur, plus qu'il ne plaît à elle-même pour mettre cette question en avant, toutefois nous vous prions instamment, parce que dans ce cas nous désirons être jugée d'après les lois du royaume d'Angleterre, d'avoir égard à la justice, sans parti pris, toutes les fois qu'il plaira à la reine votre souveraine de proposer cette affaire à vos délibérations. » Les conseillers privés d'Écosse écrivirent à leurs collègues d'Angleterre absolument dans le même sens et, en partie, dans des termes identiques[2].

1. Marie à Élis., 17 nov.; KEITH, III, 350.
2. 18 nov.; KEITH, II, 472, 290.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces envois furent accompagnés de lettres particulières, adressées à Cecil par Marie, par Murray et par Lethington, et dans lesquelles la même question était traitée avec une pointe d'aigreur, les correspondants se plaignant vivement de ce qu'un professeur de droit du collège de Lincoln's Inn, à Londres, avait attaqué, dans ses conférences, les prétentions de Marie à la succession d'Angleterre [1].

Toutes ces démarches ne furent couronnées d'aucun succès; tout au contraire, la façon hardie avec laquelle Marie s'était adressée, sans la consulter, au Conseil privé dans une intention bien différente de celle qu'elle exprimait dans sa lettre personnelle, indisposa fortement Élisabeth contre la reine d'Écosse et lui ouvrit les yeux sur les dangers dont la menaçait une héritière présomptive aussi entreprenante. Elle se contenta donc, parce que cela répondait à ses propres intentions, de s'opposer à tout essai de réglementation anticipée de cette question. Conformément à sa conduite envers le parlement, elle promit à sa cousine que l'on ne traiterait plus ce sujet dans la session actuelle, qu'elle n'admettrait rien de préjudiciable aux droits des Stuarts et que, si cela arrivait inopinément, elle l'en avertirait de suite, pour que Marie pût prendre les mesures qu'elle croirait convenir à ses intérêts [2].

Dans toute sa politique extérieure, Marie Stuart ne montra pas plus de sincérité qu'Élisabeth Tudor. Tandis qu'elle reconnaissait publiquement la prépondérance du parti protestant et anglais en Écosse, elle cherchait à maintenir ses relations avec les puissances catholiques:

1. *Cal.*, nos 812, 813, 815.
2. Silva à Phil. II, 16 décembre; p. 411 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Espagne et surtout le pape. Non pas qu'elle eût osé reprendre déjà ses projets agressifs contre le protestantisme, mais elle affirmait à Philippe II et à Pie V son zèle orthodoxe et conservait une position qui lui eût permis plus tard d'évoluer de nouveau et de reprendre l'offensive contre les hérétiques[1].

Si Marie ne pouvait plus pour le moment poursuivre ses projets de contre-réforme religieuse dans la Grande-Bretagne, elle tenait à conserver au catholicisme sa situation actuelle et à lui préparer un avenir encore plus favorable, avec l'assentiment ou, du moins, avec la tolérance tacite du parti calviniste. Elle s'y prit avec une très grande habileté. Les doléances principales des ministres protestants avaient eu jusqu'alors pour objet l'insuffisance de leurs traitements et l'irrégularité avec laquelle ils étaient payés, — doléances qui avaient toujours trouvé auprès de la reine un accueil des plus froids. Tout cela changea subitement. Le 3 octobre, sur l'ordre « du roi et de la reine », le Conseil promulgua un décret portant que tous les petits bénéfices ecclésiastiques dont la rente annuelle ne serait pas supérieure à trois cents marks, seraient désormais attribués directement, et à vie, au prédicateur que les superintendants et l'assemblée de la Kirk présenteraient à Leurs Majestés, interdisant en outre aux évêques et autres patrons de tels bénéfices d'exercer sur ceux-ci la moindre influence, et cela fut promis *in verbo principum,* sur parole royale[2].

1. Marie à Philippe II, 17 juillet; TEULET, *Lettres de Marie Stuart*, p. 265. — Marie à Pie V, même date; LABANOFF, VII, 11, 12.

2. KEITH, t. III, p. 143, 145.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pour le moment, la reine assigna aux prédicants, sur ses rentes et contributions, une somme de dix mille livres et des provisions en nature (20 décembre)[1].

Ce fut donc par des sacrifices assez durs dans la situation où se trouvaient ses finances que Marie acheta la tolérance bienveillante des politiciens et des ministres protestants. Elle demanda et obtint, en revanche, que la messe pût être célébrée librement et sans restriction dans toutes les localités du royaume, et que ses coreligionnaires pussent l'entendre sans être inquiétés, résultat auquel elle n'était jamais arrivée jusqu'alors. On put donc voir les deux Églises célébrer dans la même ville les cérémonies de leurs cultes, dans un accord parfait. Murray donna l'exemple de la tolérance en accompagnant respectueusement sa sœur jusqu'à la porte même de la chapelle romaine[2]. Mais cet avantage, déjà fort important, ne satisfit pas encore Marie, dont les projets pour l'avenir étaient beaucoup plus vastes. Le 9 octobre, elle put écrire à Pie V : « Je m'étais proposé, et j'ai obtenu avec très grande peine de mes nobles, que mon fils recevrait publiquement le sacrement du saint baptême, selon le rite ordinaire et bien connu de l'Église catholique. Ainsi, que Dieu lui accorde la grâce de persévérer dans le même usage catholique et orthodoxe des sacrements, et que je réussisse à ramener tous les miens au même culte! Pour ma part, je m'efforcerai avec zèle et avec piété que l'éducation de mon fils dans la religion catholique réponde heureusement à ce com-

1. *Ibid.*, p. 145, 146.

2. Silva à Phil. II, 12-19 oct., *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 385, 387.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mencement si bien posé[1]. » Le futur roi de la Grande-Bretagne devait donc être un catholique ardent et militant.

Pendant la grave maladie dont Marie fut atteinte à Jedbourg, comme nous le verrons, dans la seconde moitié du mois d'octobre, et qui faillit l'enlever, son esprit ne cessa de s'occuper de l'affaire du nonce, et elle le fit prier par le cardinal de Lorraine de prendre patience, car « Sa Grâce désire beaucoup le voir ici, mais voudrait qu'il ajournât son arrivée jusqu'après la célébration du baptême[2]. »

A peine rétablie, elle dépêcha en France et à Rome le fidèle Étienne Wilson, qui avait déjà rempli à différentes reprises des missions semblables. A Rome, il devait assurer de nouveau le pape et le collège des cardinaux du dévouement absolu de sa reine pour la religion catholique et leur recommander son fils.

En passant par Londres, Wilson avait à rendre visite à l'ambassadeur espagnol qui y résidait, pour l'engager à écrire à son souverain de la part de la reine que, de toute façon, pendant sa vie entière, elle observerait, garderait et défendrait la religion catholique,

1. LABANOFF, I, 371.

2. Ms. L'évêque de Ross à l'arch. de Glasgow, 27 oct. 1566 ; British Mus. *Sloane Manuscr.*, vol. 3199, fol. 143 ss. : « The Quenis Matie is sa weik in hir persone that hir Matie can nocht be empeschit with ony bissines concerning the Nunce. Bot always hir Grace maid any depesche before sho fell seik, bot at yis present ma nocht be inquiait yairwith. And yair fore it is gude ze solicit ye Cardinall of Lorane to caus the Nunce tak patience. For hir Grace is verray desyrous to haiss him heir, bot always wald haif his cuming differit to ye baptism was endit. »


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

même au prix de sa couronne et de son existence. Est-ce qu'elle n'en avait pas donné l'exemple pendant sa dernière maladie où elle s'était préparée à la mort de la manière la plus orthodoxe ? En France, Wilson avait à s'adresser au nonce et à lui déclarer qu'elle venait d'obtenir enfin de sa noblesse qu'il pût venir en Écosse. Elle lui demanda de s'y rendre aussi vite que possible, non par l'Angleterre, mais par les Pays-Bas, sous la conduite de l'évêque de Dumblane et de l'abbé de Dumferline[1]. Cette perspective menaçante d'un futur roi catholique n'aurait-elle pas été une raison toute particulière pour les lords calvinistes et pour leur faction de se débarrasser de Darnley, catholique, lui aussi, et de forcer Marie ou de se soumettre à leur domination ou d'abdiquer ? Dans chacun de ces deux cas, on pouvait empêcher une éducation catholique de Jacques VI. Cette considération importante n'a jamais encore été relevée, que nous sachions.

Cependant cette politique à double jeu de Marie fut troublée par un acte d'hostilité de la part de son époux, qui menaçait de lui rendre impossible sa conduite équivoque et de la forcer à se déclarer ouvertement pour l'un des deux partis. Exaspéré de se voir mis entièrement à l'écart et craignant pour sa vie, Darnley chercha à se placer sous la protection des puissances catholiques, mais il le fit, comme à l'ordinaire, d'une manière sotte et méchante. Il écrivit donc au pape, aux rois de France et d'Espagne et au cardinal de Lorraine, pour se plaindre de sa femme, qui

1. Instructions de Marie pour Wilson, 1566 ; *Maitland's Narrative*, fol. L.— L'éditeur, Fitch, imprime toujours, par erreur, *Matie.* (Majesty), où il aurait dû lire *Nounce* (nonce).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne faisait pas assez en faveur du catholicisme, et qui, de cette sorte, avait causé une extrême confusion dans les affaires du pays, ainsi que la perte de beaucoup d'âmes qui ne demandaient qu'à être sauvées. Il mit même en doute les convictions personnelles de Marie[1]. Quelle impression pouvaient faire sur l'esprit des souverains ces accusations d'un homme qui avait plusieurs fois assisté au culte réformé et écouté les sermons de Knox, et qui avait conspiré avec les chefs du parti calviniste contre la vie du très catholique Riccio ! Entreprise dans de pareilles conditions, la démarche ne pouvait que nuire à son auteur. Marie en fut informée, et elle fut extrêmement effrayée et irritée par une mesure qui menaçait de détruire tout l'édifice politique qu'elle venait d'élever au prix de tant de peines et tant de difficultés. Elle eut avec Darnley une violente altercation, et la haine qu'elle lui portait ne fit que s'accroître encore. Dans ses lettres, adressées aux cours catholiques, elle protesta vivement contre les accusations de son mari, déclarant « que jamais, en ce qui concernait la religion, elle ne laisserait de garder et de conserver, avec toute la ferveur et constance obligatoires, la foi chrétienne et catholique romaine, dans laquelle elle était née et élevée, dût-elle même y perdre l'État et la vie, et qu'elle sacrifierait tout pour cette religion et sa propagation. » Personne, en effet, n'ajoutait la moindre créance aux accusations de Darnley, et à l'étranger on attribuait à la reine d'Écosse un zèle de propagande beaucoup plus grand qu'il ne l'était en réalité[2]. Le

1. Contin. de Knox.
2. Silva à Phil. II, 13 nov.; p. 403 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pape, en particulier, nourrissait à l'égard de ses principes la plus ferme croyance, et répondit le 22 janvier 1567 dans les termes les plus gracieux à sa lettre du 9 octobre :

« Très chère fille en Jésus-Christ, tes lettres et ton messager (Wilson) nous ont apporté la nouvelle tant désirée et si agréable que tu te trouves entièrement bien. Il nous fait plaisir d'entendre que nos quelques efforts en ta faveur t'ont contentée ; mais tu devrais juger notre inclination pour toi moins d'après eux que d'après tes mérites, car nos services ont été bien au-dessous de notre tendresse, et des choses bien plus importantes seraient dues à ta vertu, à ta constance et à ta grande et extraordinaire piété et dévotion envers ce Saint-Siège. Nous désirons que la présence de notre nonce soit aussi utile que possible à toi-même et à ton règne. » Il la félicite de sa résolution de baptiser publiquement son fils d'après le rite catholique, souhaite tous les bonheurs à elle et au jeune prince, et espère que ceux qui se sont égarés se laisseront ramener à la vérité par l'exemple de leur reine[1].

Dans l'intervalle, les rapports entre Marie et Darnley avaient entièrement cessé. Le 23 septembre, la reine avait quitté Stirling pour se rendre à Édimbourg afin d'y traiter des affaires du royaume avec la noblesse, qui avait l'habitude de se réunir à cet effet dans la capitale pendant la première moitié de l'automne[2]. Malgré toutes ses prières, Darnley refusa

1. Rome, *Arch. secr. du Vatican;* voir *Pièces justificatives*, n° P, 5.

2. Du Croc à Catherine de Médicis, 17 oct.; LABANOFF, I, 375.— Conseil privé d'Écosse à la même; TEULET, *Relations*, II, 282, et en traduction anglaise, KEITH, II, 454.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

absolument de l'accompagner, disant qu'il lui était impossible de se trouver sous le même toit que ses pires adversaires et exigeant la destitution définitive de Lethington, du clerc de justice Bellenden et du clerc du registre Macgill[1]. « Le roi est bien mal d'un côté et de l'autre, » écrit l'ambassadeur français du Croc, arrivé en Écosse après le départ de Mauvissière. « Cela ne peut être autrement de la façon qu'il se gouverne, car il veut être tout et commander à tout, et ainsi il s'achemine à n'être rien. Je ne vois pas un seul seigneur qui le regarde, à part autant que la reine le veut. » Marie laissa du Croc, qui lui était tout dévoué, auprès du roi pour le calmer et pour lui faire changer d'avis. En effet, l'ambassadeur lui représenta « qu'il devait bien se contenter de l'honneur et bonne chère que sa femme lui faisait, le traitant et l'honorant comme le roi son mari, et lui entretenant fort bien sa maison en toutes choses[2]. » Mais tous les efforts du diplomate français échouèrent, et Darnley lui annonça sans ambages que, entièrement désespéré, il avait l'intention de quitter l'Écosse pour le continent. Il dit d'ailleurs à tout son entourage qu'il se proposait de se rendre dans les Pays-Bas, « car il était jeune, ajoutait-il, et désirait visiter les pays étrangers » ; mais on ajoutait peu de foi à ces paroles, car on savait fort bien qu'il était surtout mécontent de rester privé

1. Les mêmes sources, et Rob. Melvil à l'archev. de Glasgow, 22 oct. (Keith, II, 461).

2. Du Croc à Cath. de Méd., 17 oct.; Labanoff, I, 374, 375. — Nouvelle preuve du manque de véracité de Georges Buchanan qui affirme (*Historia*, l. XVII, p. 630 de l'éd. de 1643) que Darnley avait été tenu par Marie dans une pauvreté telle qu'il ne pouvait suffire aux dépenses les plus nécessaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la couronne matrimoniale, et qu'il se plaignait que, malgré la haute position dont il était revêtu, de nom seulement il est vrai, il n'eût pas plus d'importance que le moindre des seigneurs[1].

Une semblable résolution du jeune étourdi pourrait paraître très favorable aux intérêts de sa femme, ainsi qu'à la tranquillité et à l'unité du royaume en général ; les historiens postérieurs, tout pleins du souvenir des désastres qui eurent lieu quelques mois après ces événements, ont compris la situation en conséquence et attribué les tentatives faites par Marie pour retenir son époux à l'amour qu'elle lui aurait conservé malgré ses fautes et ses crimes. Mais c'est là une profonde erreur, ces auteurs ayant tiré leurs conclusions de faits que, en septembre et en octobre 1566, Marie ne pouvait nullement prévoir ni, par conséquent, mettre en ligne de compte. La vérité est qu'elle redoutait l'effet pénible qu'une rupture publique devait produire dans son royaume et encore plus sur ces cours étrangères dont elle désirait garder les sympathies et s'assurer les secours. Elle ne doutait pas un instant que Darnley n'allât se plaindre d'elle à tout le monde et répandre sur son compte les plus atroces calomnies, comme il l'avait déjà fait auparavant. Nous verrons que telle était aussi l'opinion de Guzman de Silva, qui voulait beaucoup de bien à la reine, et qui croyait que l'intérêt de cette princesse exigeait impérieusement le maintien au moins d'un semblant de bons rapports entre elle et son mari.

1. Bochetel de La Forest (amb. français à Londres) à Charles IX, 21 oct.; CHÉRUEL, *Marie Stuart et Cath. de Médicis*, p. 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans son angoisse, la reine se rapprocha du comte de Lennox, qu'elle avait traité jusqu'alors avec tant de mépris, depuis le meurtre de Riccio. Désireux de se concilier les bonnes grâces de la souveraine, et craignant que le départ de son fils ne détruisît définitivement l'influence de sa famille, le comte s'empressa de satisfaire aux demandes de sa bru et se rendit de suite à Stirling. Mais ses efforts n'eurent pas plus de succès auprès de son fils que ceux de Marie ou de du Croc. Il dut en avertir la reine, avec l'expression de tous ses regrets[1].

A peine eut-elle reçu cette lettre qu'elle réunit le Conseil pour l'informer de la gravité des événements qui se préparaient (29 sept.). Les lords en reconnurent toute l'importance et résolurent de s'adresser solennellement au roi pour lui demander les raisons de sa résolution et pour l'en dissuader. Mais ils n'eurent pas besoin de se rendre dans ce but à Stirling : le soir du même jour, Darnley arriva à Édimbourg afin de communiquer officiellement sa décision à sa femme. Même dans ce moment grave, il donna une nouvelle preuve de son obstination puérile, en refusant d'entrer au palais, avant que Murray, Argyle et Lethington, qui s'y trouvaient, en fussent sortis. Marie, qui désirait avant tout lui inspirer des idées plus calmes, vint alors à sa rencontre dans la rue et le conduisit dans son propre appartement, où il resta toute la nuit. Cependant, ses arguments et l'intimité de la vie conjugale n'eurent aucune influence sur l'esprit du jeune homme : avec un extrême entêtement, il refusa toute

1. Lettres citées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

explication et maintint sa résolution, en ajoutant que, le lendemain même, il retournerait à Stirling.

La reine agit alors d'après l'avis du Conseil. Elle réunit ce corps politique, y fit venir également du Croc, parce qu'elle savait que Darnley attachait beaucoup d'importance à l'opinion de la cour de France, et se présenta avec son mari devant cette assemblée (30 sept.[1]). En son nom, l'évêque de Ross exposa au Conseil la cause de la réunion : l'intention du roi de passer la mer, but pour lequel, selon la lettre de son père dont le prélat donna lecture, il avait déjà équipé un navire. Alors Marie prit elle-même part à la discussion, s'emparant de la main de son époux et lui demandant de déclarer devant les lords, en quoi il se sentait offensé, puisqu'il n'avait pas voulu l'informer de ses sentiments dans l'intimité, malgré ses instances et ses prières. Elle ajouta, non sans faire violence à la vérité, que, quoique sa conscience ne l'accusât pas d'avoir le moins du monde manqué à ses obligations envers lui, il se pourrait qu'elle se trompât, et qu'elle le conjurait de parler franchement et sans l'épargner. Les lords lui représentèrent également la gravité de sa résolution et lui offrirent, avec plus de sincérité que d'habitude, de le satisfaire en tout ce qu'il pourrait leur reprocher. Enfin, du Croc ne lui cacha pas que son départ subit affecterait nécessairement l'honneur de sa femme ou le sien propre,

1. Cette date est indiquée par les lettres, citées plus haut, de Du Croc et du Conseil privé, ainsi que par une lettre de la reine à Lennox, écrite le même jour et publiée pour la première fois dans le *Report of Royal commissioners on historical Manuscripts*, t. III, p. 395, nc 192. C'est donc par erreur que la dépêche toscane du 8 oct. 1566 (LABANOFF, VII, 96), place cette scène au 5 ou 6 octobre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais que cette dernière éventualité était beaucoup plus probable, et que lui, l'ambassadeur, devait témoigner en un tel sens devant sa cour. Ainsi interpellé de tous les côtés, Darnley resta dans son rôle d'enfant obstiné et méchant. Au lieu de profiter de la faveur du moment où tout le monde désirait évidemment éviter une rupture et rétablir les choses autant que possible, pour mettre un terme à sa situation intolérable et trouver un *modus vivendi* avec sa femme et avec les lords, il ne répondit rien de précis et se contenta de balbutier que la reine ne lui avait donné aucune cause de mécontentement, mais que la noblesse ne le traitait pas comme elle le devait. Lorsque Lethington lui répondit sur ce point, en français, afin que du Croc pût bien le comprendre, Darnley l'interrompit en s'écriant : « Monsieur de Lethington, vous parlez trop bien le français. » Il voulait évidemment éviter toute explication. Il se tourna alors vers la reine et lui adressa ces simples paroles : « Chère madame, vous ne verrez plus ma figure avant longtemps, » puis vers les lords : « Adieu, Messieurs. » Et incontinent, il monta à cheval et partit pour Glasgow, faisant encore le même jour plus de trente kilomètres.

Darnley se retira auprès de son père. La reine cependant ne renonça pas encore à le ramener : elle écrivit de suite à Lennox, lui exposant la situation et cherchant à l'influencer en faveur d'une réconciliation au moins extérieure entre son fils et elle. Mais ce fut peine perdue. De Glasgow, le roi continua ses préparatifs de départ et en informa sa femme par une lettre, dans laquelle il rompit également le silence qu'il avait jusqu'alors observé si opiniâtrement et indiqua

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

deux causes de son mécontentement : la première que la reine ne lui confiait plus autant d'autorité et ne lui rendait plus autant d'honneurs que jadis, — comme si le meurtre de Riccio n'avait pas eu lieu entretemps, — la seconde qu'il se trouvait isolé et que la noblesse l'abandonnait[1].

Tant d'entêtement finit par exaspérer Marie, qui se voyait déjà en butte aux calomnies que Darnley répandait sur son compte dans les cours catholiques. Comme la douceur ne faisait que le confirmer dans son obstination, elle lui écrivit durement, énumérant tout le mal qu'il lui avait fait et toutes les fautes qu'il avait commises depuis son mariage, et lui montrant que lui-même était seul cause des désagréments et des mécomptes dont il se plaignait. Afin d'éviter qu'il ne donnât encore une fausse idée de ces événements à la cour de France, le Conseil privé, sur l'ordre exprès de la reine, en fit un récit détaillé et tout défavorable pour Darnley, tant à Catherine de Médicis qu'au roi de France et au cardinal de Lorraine (8 octobre[1]). Ce rapport, comme ceux de tous les agents diplomatiques d'Écosse, insistait particulièrement sur ce fait que l'union et l'accord le plus parfait régnaient entre le royaume et la reine et que le seul mécontent était Darnley.

Malgré tout, ces dissentiments entre Marie Stuart et son époux ne laissaient pas d'inquiéter beaucoup ses véritables amis, et ils lui conseillaient vivement d'y mettre un terme, d'autant plus que les causes n'en étaient pas des questions de principes, mais purement

1. Le Conseil à Cath. de Médicis; *l. c.*, p. 457 et suiv.
2. Ms. Lethington à l'archev. de Glasgow, 24 oct.; ***Brit. Mus.***, *Sloane Manuscr.*, vol. 31993, fol. 142.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des brouilles personnelles. Don Guzman de Silva pria Robert Melvil de représenter à ses princes la nécessité absolue qu'ils avaient de se mettre d'accord, et il écrivit même à l'ambassadeur d'Espagne à Rome pour l'inviter à conseiller au pape de rétablir la concorde[1]. Mais plus efficace fut l'entremise de du Croc : rencontrant le roi et son père à mi-chemin entre Édimbourg et Glasgow, il tâcha de les amener à raison et réussit, à la fin, à persuader Henri de renoncer à sa malencontreuse idée de quitter le pays ; sans pouvoir le convaincre, toutefois, d'abandonner son mécontentement, qui ne pouvait servir que les intérêts de ses adversaires[2].

Malheureusement la folle conduite de son mari et son hostilité avaient porté à son comble l'irritation de la reine, qui avait rompu avec lui d'une manière définitive et ne voyait plus en lui qu'un obstacle et un empêchement placés sur sa route. Le 24 octobre 1566, Lethington écrit à l'archevêque de Glasgow : « A ce que je vois, la cause de la maladie de la reine [à Jedbourg] consiste en soucis et chagrins, et, comme j'ai pu conclure des ouvertures qu'elle m'a faites elle-même, le roi en est l'objet... Il la paie de tant d'ingratitude, et sa manière de la traiter est si mauvaise que son cœur se brise à la pensée qu'il devra rester encore son époux ; et pourtant elle ne voit aucun moyen pour se délivrer de lui... Je ne trouve entre eux aucune entente ni présage que plus tard ils pourraient s'entendre de nouveau. » Il est évident qu'après une telle constatation prise sur le vif et communiquée à l'ami le plus fidèle et le plus dévoué de la reine, il faut abandonner la supposition

1. Silva à Phil. II, 26 oct. ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 392.
2. Du Croc à l'archev. de Glasgow, 15 oct.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'un rétablissement des bons rapports entre les deux époux, mise en avant par beaucoup de biographes de Marie Stuart. Tout au contraire, la reine ne pouvait être tentée de s'opposer activement à ce que les lords trouvassent « un moyen de la délivrer de lui « (*to be free of him*)[1]. Mais ce n'est pas sans avoir subi les plus violents combats et passé par les plus terribles angoisses que son esprit arriva à cette disposition. Elle était déjà malade de chagrin et de dépit, lorsqu'elle se mit en route pour tenir enfin dans les Marches la cour de justice qu'elle avait voulu y présider depuis longtemps.

Après le meurtre de Riccio, les liens du gouvernement s'étant relâchés, les désordres avaient repris de nouveau dans les districts de la frontière, et toute apparence de justice en avait disparu. Le brigandage et l'assassinat y régnaient en maîtres, et le gardien des Marches moyennes, le laird de Cessford, y avait pris une part prépondérante; il avait, entre autres, tué l'abbé de Kelso. Craignant la vengeance de la souveraine, il s'était ligué avec les Scot et les Elliot, familles importantes parmi ces voleurs de grand chemin, et il parait même avoir conclu une alliance avec les lords exilés et surtout avec Morton. Afin de rétablir l'ordre, punir les coupables et empêcher tout progrès de la faction des conspirateurs, Marie, dès le milieu du mois d'août, avait décidé de tenir de grands jours de justice à Jedbourg, dans les Marches[2]. Les vassaux et les tenanciers libres de tout le sud-est de l'Écosse avaient été sommés de se réunir en armes

1. Ms. *Brit. Mus.*, l. c.
2. Forster à Drury, 28 juillet, et à Cecil, 2 août; *Cal.*, nos 604, 618. — Bedford à Cec., 23 août; KEITH, III, 349.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

près d'Édimbourg, le 13 août, pour accompagner Sa Majesté dans cette entreprise[1]. Mais le mauvais état de sa santé, ses dissentiments avec Darnley et des affaires publiques fort pressantes avaient obligé Marie à ajourner son projet aussi nécessaire qu'utile[2]. A la fin de septembre, rien ne s'y opposant plus, le ban du sud-est de l'Écosse fut de nouveau convoqué pour suivre la reine dans les Marches, dont le centre, surtout le Liddesdale constamment en fermentation, exigeaient impérieusement sa présence[3]. Les Armstrong, soutenus par les Elliot et les Scot, probablement aussi par le laird de Cessford lui-même, y faisaient une guerre acharnée aux Johnston. Ces luttes devaient être apaisées avant la réunion de la cour de justice; la reine se fit donc précéder par le gardien suprême des Marches, Bothwell, avec trois cents cavaliers. Le comte établit son quartier général au milieu des montagnes du Liddesdale, dans sa forteresse d'Hermitage, immense et massive tour construite au XIIIe siècle, couvrant un espace de neuf cents mètres carrés et entourée d'un rempart et d'un fossé. De là, il s'empara de plusieurs des chefs des Armstrong qu'il emprisonna dans son château; puis, ce fut le tour des Elliot (7 oct.). Apercevant un des plus dangereux de ces brigands, Jean Elliot du Parc, il laissa ses hommes en arrière et, s'avançant seul contre lui, lui tira un coup de pistolet. Se sentant mortellement atteint, Jean Elliot se

1. Séances du Conseil privé des 28 et 31 juillet; BURTON, I, 475, 476.

2. Bedf. à Cec., 8 août; *Cal.*, n° 624. — Séance du Conseil du 8 août; BURTON, I, 476.

3. Séance du Conseil du 24 sept.; BURTON, I, 460.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

rua sur le comte et le blessa grièvement avec un grand glaive à deux mains. On crut Bothwell perdu, et on le transporta immédiatement au château d'Hermitage. Le bruit de sa mort se répandit par toute l'Écosse et l'Angleterre[1].

La reine quitta Édimbourg le lendemain de cet événement et arriva à Jedbourg avec toute sa cour. Cette petite ville, à environ soixante-cinq kilomètres au sud d'Édimbourg, se trouve dans un site charmant, au centre d'une large vallée sur la rive occidentale du ruisseau Jed, affluent du Teviot. Marie se logea dans une maison qui ressemblait plutôt à une forteresse ; bâtie dans une petite rue latérale, cette habitation, assez large, était haute de trois étages, toute en pierres, munie d'énormes murs que perçaient de petites fenêtres ou plutôt des meurtrières. Tel était le logis d'une jeune et délicate reine dans l'Écosse du XVIe siècle : à peine quelques tapis et quelques Gobelins cachaient-ils la triste nudité de ces froides et sévères parois de roches ! A son arrivée, elle apprit la grave blessure de son lieutenant, et au souci de perdre en lui un fonctionnaire énergique et un ami dévoué se mêlèrent en elle les affres d'un amour naissant, déjà menacé d'une séparation éternelle. Mais elle possédait encore assez d'empire sur elle-même pour ne pas céder à sa douleur et à son angoisse et, pendant une semaine entière, elle vaqua avec zèle à ses devoirs de grande justicière. L'ordre fut promptement rétabli et les coupables con-

1. *Crawfords Memoirs*, cités dans KEITH, t. II, p. 463 et suiv. — Lord Scrope à Cecil, 8 oct., *ibid.*, p. 464 note 2, et *Cal.*, n° 749. — BIRREL, *Diary*, p. 5. — Silva à Phil. II, 19 oct., p. 387.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

damnés à de grosses amendes, — genre de punition le plus profitable aux finances si peu florissantes de la reine[1]. Ce ne fut que le 16 octobre qu'elle trouva le temps de faire une rapide visite à son lieutenant blessé, mais déjà en pleine convalescence. Accompagnée de Murray, elle partit de grand matin, parcourut sans s'arrêter les trente kilomètres qui séparent Jedbourg d'Hermitage, ne resta que deux heures au chevet du malade et retourna à Jedbourg, faisant ainsi dans la même journée plus de soixante kilomètres, par des chemins impossibles, dans un pays infesté de brigands et de voleurs. Cette courte visite comportait toute l'attention qu'elle croyait devoir et pouvoir rendre à un seigneur qui avait été blessé en remplissant héroïquement ses devoirs envers sa souveraine et envers l'État, — et en vérité, elle n'aurait pas pu faire moins[2]. Elle se montra, au reste, heureuse de savoir hors de danger le comte de Bothwell, « dont la mort, remarque un diplomate étranger, aurait été pour elle une bien grande perte »[3]. De retour à Jedbourg, son intention était de continuer ses efforts pour rétablir la justice dans toutes les Marches, qu'elle se proposait de visiter en détail[4].

1. Forster à Cec.. 23 oct.; *Cal.*, n° 772. — Proclamations de la reine, des 11 et 25 oct.; BURTON, t. I, p. 489, 490.

2. Forster et L. Scrope à Cec., 15, 17 oct.; *Cal.*, n°s 761 et 764, et TYTLER, VII, 58, 59. — *Crawford's Memoirs*, KEITH, II, 464. — Que l'on compare à ces faits authentiques le récit hautement fantaisiste et essentiellement calomniateur de G. BUCHANAN, l. XVII, où pas un détail ne répond à la réalité des choses.

3. Du Croc à Cath. de Médicis, 17 oct.; *l. c.*, p. 378. — BIRREL, *Diary*, p. 5.

4. Forster à Cec., 15 oct.; *l. c.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais la réalisation de ce projet fut empêchée par un événement imprévu. Les dernières scènes entre elle et Darnley l'avaient fort émue; la blessure de Bothwell avait été un nouvel élément d'excitation, d'autant plus énervant qu'elle avait dû le cacher et l'enfermer dans son cœur; la fatigante chevauchée du 16, qui s'était prolongée très tard dans la nuit, avait complètement ruiné ses forces. Le lendemain même, elle fut saisie d'une fièvre extrêmement violente, accompagnée de points intolérables aux côtés et de vomissements de sang. La maladie s'accrut de jour en jour, et le huitième, elle prit un caractère si alarmant que tout le monde désespéra de la vie de la souveraine[1]. Les lords du Conseil crurent devoir informer l'ambassadeur d'Écosse à Paris de la tournure inquiétante que la maladie venait de prendre[2]. Cependant, quelques heures après le départ de ce message, une amélioration sensible se manifesta; la fièvre diminua et un sommeil réparateur rendit quelques forces à la malade, qui ne semblait plus souffrir que d'une grande faiblesse d'estomac. M. du Croc crut dès lors pouvoir annoncer à l'archevêque de Glasgow la guérison prochaine de Marie[3].

Cette grave indisposition aurait pu donner à Darnley la possibilité de se réconcilier avec sa femme. Bien que sa conduite eût été une des causes principales du mal, les cruels moments par lesquels Marie venait

1. Rapport sur la maladie de la reine, adressé à l'archev. de Glasgow par l'év. de Ross, 26 oct.; KEITH, III, 286. — Rapport du P. Edmond Hay du 6 nov.; STEVENSON, *Nau*, p. CXLIII.

2. 23 oct.; KEITH, III, 284.

3. 24 oct.; *ibid.*, p. 285.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de passer étaient peut-être de nature à amollir la colère et à réveiller les sentiments intimes qui avaient existé autrefois. On avait eu soin d'avertir le roi de ce qui venait d'arriver : mais il resta tranquillement, ou plutôt haineusement à Glasgow. « C'est une faute que je ne puis excuser », écrit le prudent et modéré du Croc[1].

Tout autre fut la conduite de Bothwell. Le lendemain même de la visite de la reine, le comte, malgré les douleurs et la faiblesse que lui causaient sa récente blessure, avait tenu une cour de justice, où l'on punit les brigands du Liddesdale dont il s'était emparé[2]. Dès qu'il fut capable de voyager, il se fit porter à Jedbourg dans une litière suspendue entre deux chevaux[3]. Sa nature vigoureuse eut vite raison de la maladie et de l'émotion, et il se rétablit promptement[4]. Par contre, l'amélioration qui s'était déclarée dans l'état

1. Dans sa lettre citée dans la note précédente. — Cf. Leth. à l'arch. de Glasgow, 24 oct. : « Le roi reste tout ce temps à Glasgow et n'est pas encore venu près de Sa Majesté la reine. » — G. BUCHANAN et le continuateur de KNOX donnent sur la conduite du roi en cette occasion des indications qui contrastent avec la vérité d'une manière réellement scandaleuse.

2. L. Scrope à Cec., 17 oct.; *Cal.*, n° 764.

3. Forster à Cec., 23 oct.; *ibid.*, n° 772.

4. Év. de Ross à l'archev. de Glasgow, 27 oct.; KEITH, III, 289. — Le prétendu complot de Bothwell contre Murray, raconté par J. MELVIL (p. 77), est une fable, comme presque toute la partie des *Memoirs* concernant la seconde moitié de l'an 1566. Il est évident que Melvil n'avait pas conservé de notes sur cette période, et que, quand il rédigea ses mémoires quarante ans après, ses souvenirs le trompèrent singulièrement. Voir nos *Études* (*Revue hist.*, t. XXXVII [mai-juin 1888], p. 10 et suiv.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la souveraine n'avait été que passagère. Le soir du huitième jour de sa maladie, le 24, une nouvelle crise eut lieu, plus violente que les précédentes. Marie perdit connaissance et les extrémités commencèrent à devenir froides. On lui frictionna tout le corps avec énergie pendant quatre heures, ce qui apporta quelque soulagement. Mais le lendemain, au matin, le mal reprit avec une telle intensité que l'on crut sa dernière heure venue. Nau, son médecin français, la fit frictionner de nouveau jusqu'au sang, et cette cure énergique eut encore une fois un succès inattendu : le corps se couvrit d'une sueur abondante, qui fut considérée comme un indice heureux de ce que la force de la maladie était brisée. Elle recouvra, en effet, la vue et la parole, — la crise s'était bien terminée (25 oct.), mais les vomissements qui persistaient encore, joints à la douleur causée par la médication énergique qu'elle avait subie, la retinrent durant des semaines dans un état d'extrême faiblesse[1]. Le danger avait paru si pressant, le 25, que les lords du Conseil avaient publié une proclamation menaçant de la peine capitale et de l'hostilité de la noblesse ceux qui oseraient commettre la moindre violence pendant les semaines qui suivraient[2].

Pendant toute la durée de sa maladie, Marie n'avait cessé de donner des preuves de sa piété et de sa dé-

1. Lettre citée de l'év. de Ross. ; KEITH, III, 286. — Lethington à Cecil, 26 oct. ; *Cal.*, n° 774.

2. Ce document est imprimé dans KEITH, t. II, p. 468 et suiv. : nouvelle preuve de la fausseté des allégations de BUCHANAN, qui représente la reine comme étant à peu près seule avec Bothwell à Hermitage et à Jedbourg.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

votion. L'évêque de Ross était resté à son chevet, l'assistant de ses prières et de ses exhortations religieuses. Elle avait accompli tous les actes prescrits par l'Église catholique en de semblables circonstances, s'était confessée et avait reçu l'extrême-onction. En outre, elle avait déclaré aux lords et à du Croc qu'elle mourait dans la foi romaine, dans laquelle elle avait été élevée et nourrie. Enfin, elle avait mis son fils sous la protection des nobles, en leur recommandant de rester unis dans le gouvernement du royaume pendant la minorité du prince, de récompenser ses propres serviteurs, de maintenir les bons rapports avec la France, de respecter et de n'inquiéter en aucune façon la liberté de conscience[1]. Toutes les personnes qui l'entouraient étaient émues et versaient des larmes en la voyant si résignée à la mort, avec tant de courage et de piété[2]. Elle donna connaissance aux assistants de son testament : elle y parlait beaucoup de son fils, ainsi que de ses parents de France, mais n'y faisait nulle mention ni de son époux ni des Lennox en général[3].

Ce ne fut que le 28, alors que la crise était terminée depuis trois jours, que le roi se présenta enfin à Jedbourg. L'entrevue entre les deux époux fut très froide, ce qui s'explique de la part de Marie; quant à Darnley, il s'entretint surtout avec du Croc. Il ne séjourna, d'ailleurs, à Jedbourg qu'une seule nuit et repartit dès le 29 pour Glasgow, auprès de son père.

1. Lettre de l'év. de Ross, p. 286-288. — P. Edm. Hay au général des Jésuites, 6 nov.; STEVENSON, *Nau*, p. CLXXXVII-CXCV.

2. Alava à Phil. II, 10 nov.; TEULET, *Relations*, V, 18.

3. Ce document a été publié pour la première fois par M. SMALL, *Queen Mary at Jedburgh* (Édimb. 1881).

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

A peine rétablie, Marie reprit l'administration de la justice dans les districts des frontières, et l'on vit l'ordre et la tranquillité régner comme par enchantement dans ces vallées naguères théâtre de rapines et de meurtres[1]. La reine resta encore plus de quinze jours à Jedbourg, qu'elle ne quitta que le 10 novembre[2] : preuve manifeste de la lenteur avec laquelle ses forces s'accrurent. Depuis longtemps déjà elle désirait visiter les Marches anglaises, afin de témoigner ainsi de ses sentiments d'amitié et de confiance envers le royaume voisin. Le 15 novembre elle passa près de Berwick, accompagnée de Murray, Huntly, Bothwell, Lethington, Hume et de plus de cinq cents cavaliers[3]; le comte de Bedford étant absent, elle fut reçue avec tous les honneurs qui lui étaient dus par sir Jean Forster, et saluée par le canon de la forteresse. Dans le courant de l'entretien, fort amical d'ailleurs, qu'elle eut avec le lieutenant-gardien, elle déclara, entre autres, que, si dans le passé il y avait eu bien des luttes entre les deux pays, elle ne fournirait jamais l'occasion d'une guerre avec l'Angleterre. Après quelques heures passées dans les environs de Berwick, elle repassa sur le territoire écossais[4].

1. Forster à Cecil, 2 nov.; *Cal.*, n° 783.

2. Burton, I, 491-493.

3. Le fameux *livre des articles* de Murray, ainsi que l'*Histoire* de Buchanan donnent sur ce voyage des indications entièrement controuvées; voir mes *Études* dans la *Revue historique*, t. LXXXV (sept.-oct. 1887), p. 30, note 4.

4. Forster à Cecil, 16 nov.; *Cal.*, n° 804. — Lethington à l'archev. de Glasgow, 19 nov.; Keith, II, 469. — Le récit de J. Melvil (p. 77) est très fantaisiste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle prit la direction du Nord et s'arrêta à cinq kilomètres d'Édimbourg au château de Cragmillar, dont le propriétaire lui était tout dévoué, et où elle résolut de rester jusqu'au baptême de son fils, cérémonie pour laquelle on n'attendait plus que l'arrivée de l'ambassadeur de Savoie. Le manoir contenait, en effet, des salles splendides et des appartements richement meublés et d'une grande beauté architecturale. C'était un des plus brillants châteaux de l'époque ; et de ses fenêtres on jouissait d'une vue enchanteresse sur la capitale, sur les collines qui l'entourent, sur les eaux du Forth et la côte du Fife; tandis que vers le sud le regard embrassait des plaines bien cultivées, bornées par de gracieuses et verdoyantes collines. C'est pourtant dans ce séjour si calme et si paisible que fut ourdie la trame d'un complot qui, après la mort du roi contre qui il était dirigé, amena encore la fin tragique de Marie Stuart et de presque tous les acteurs de cette tragédie.

Darnley était devenu un obstacle pour tout le monde. Il s'opposait avec violence au retour des principaux assassins de Riccio, et en vérité, il lui était presque impossible d'habiter l'Écosse en même temps que ceux qu'il avait si honteusement trahis et combattus. Le roi se posait en défenseur du catholicisme, et si les seigneurs désiraient voir leur futur souverain élevé dans la religion protestante, il leur fallait commencer par se débarrasser de son père. Personnellement, il était odieux à Murray qu'il avait menacé de mort, à Lethington, à Bellenden et à tant d'autres, qu'il avait poursuivis avec un acharnement sans exemple et qu'il avait voulu chasser des emplois publics et même du pays. La reine ne le voyait et ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pensait à lui qu'avec chagrin et avec horreur ; le seul moyen pour la gagner et pour l'attacher au parti calviniste était évidemment de la délivrer d'un mari détesté et dangereux.

Lethington et Murray délibérèrent sur cette situation au château de Cragmillar, et tombèrent d'accord sur la nécessité qu'il y avait de pousser l'affaire avec énergie. Un matin, de bonne heure, ils se rendirent auprès du comte Argyle, qu'ils trouvèrent encore au lit, et se plaignirent auprès de lui du long exil des meurtriers de Riccio, qui, assurèrent ils, n'avaient travaillé que pour le bien de Murray et de ses amis ; quelle honte et quelle ingratitude si on ne s'occupait pas actuellement de les faire rentrer en Écosse ! Argyle en convint et se déclara prêt à donner son concours, mais demanda en même temps, de quelle façon on pourrait obtenir ce résultat. En promettant à la reine, répondit Lethington, de trouver un moyen d'effectuer son divorce avec le roi. Et comment ? demanda de nouveau Argyle. — « Que cela ne vous inquiète point, répliqua le secrétaire en présence de Murray, nous trouverons bien le moyen de la débarrasser de lui, sans que vous ayez à y participer, si vous consentez seulement à ne pas vous y opposer. » On alla chercher Huntly qui résidait également à Cragmillar, et on le gagna facilement en lui proposant de le rétablir dans toutes les anciennes possessions et dignités des Gordon et de le réconcilier avec Morton et les autres chefs calvinistes, ses adversaires. Tous les quatre se rendirent chez Bothwell, qui adhéra également : car la carrière brillante qu'il convoitait s'ouvrait ainsi à son ambition et à ses désirs. Ils se rendirent de compagnie auprès de la reine, à qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Lethington énuméra toutes les fautes de Darnley, lui promettant de la faire divorcer avec l'aide de la noblesse entière, si elle consentait à amnistier Morton et ses compagnons, acte réclamé non seulement par la nécessité politique, mais encore par l'opinion nationale. Il ajouta que le roi était également désagréable à Sa Grâce et à tout son peuple. La reine acquiesça à ces propositions, mais à deux conditions : que le divorce eût lieu légalement, et que son fils n'en reçût aucun préjudice ; « sinon, dit-elle, je préférerais endurer tous les tourments et courir tous les risques possibles. » Bothwell chercha à la tranquilliser sur le second point, en alléguant son propre exemple, puisqu'il avait hérité de son père sans aucune difficulté, bien que celui-ci fût divorcé d'avec sa mère. Marie, évidemment captivée par la perspective du divorce, mais craignant des entraves de la part des Lennox, proposa de se retirer pendant quelque temps en France, jusqu'à ce que Darnley fût devenu raisonnable. Mais Lethingthon lui répondit : « Madame, ne voyez-vous pas que nous sommes ici les premiers de la noblesse et du Conseil de votre Grâce ? Nous trouverons sans doute un moyen de débarrasser Votre Majesté de votre mari, sans préjudice pour votre fils. Murray, qui est ici présent, quoique aussi scrupuleux comme protestant que l'est Votre Grâce comme catholique, regardera entre les doigts, et laissera faire sans rien dire ? » — « Je désire, résuma la reine, que vous ne fassiez rien qui puisse entacher mon honneur ou ma conscience, et par conséquent, je vous prie de laisser plutôt les choses comme elles sont et d'attendre que Dieu y porte remède. » — « Madame, dit Lethington, laissez-nous exécuter l'affaire entre nous ; Votre Grâce ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

verra que des choses bonnes et approuvées par le Parlement[1]. »

Ces événements nous donnent la clé de la conspiration dirigée contre Darnley et nous la montrent sous son véritable jour. Elle fut l'œuvre du parti calviniste et aristocratique dirigé par Murray et Lethington, — de ce même parti qui avait déjà fait disparaître le cardinal Beaton et Riccio, qui avait menacé de la mort Darnley, dès son entrée en Écosse, et qui avait tenté de le tuer, ainsi que son père, dans l'été de 1565. La moitié des chefs de cette faction était encore exilée ; leur rappel n'était possible qu'à la condition que le roi, leur complice dans l'affaire de Riccio, mais devenu leur délateur et leur ennemi mortel, fût complètement écarté. Murray se borna à donner l'impulsion à ce projet par l'entremise de Lethington, et après l'avoir mis en avant, il se tint prudemment à l'écart, afin de conserver sa liberté d'action, dans le cas où le projet avorterait, et, dans le cas contraire, faire disparaître les instruments du crime et s'emparer lui-même du pouvoir suprême. Argyle favorisait l'affaire, parce qu'il devait son salut à Morton et à ses complices, et aussi par zèle calviniste. Huntly fut gagné par l'appât des avantages que sa famille avait perdus après la révolte de son père. Bothwell croyait servir les intérêts de la reine et espérait probablement pouvoir ainsi réaliser ce

1. GOODALL, *Append.*, p. 351 et suiv., et KEITH, t. III, p. 290 et suiv. : *Protestation des comtes de Huntly et d'Argyle, concernant le meurtre du roi d'Écosse*, du commencement de l'an 1569. — Voir, sur ce document, les preuves que nous avons données de sa véracité, dans nos *Etudes* (*Revue historique*), tome XXXIX (mars-avril 1889, p. 243 et suiv.).


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêve de la grandeur suprême qui hantait déjà son cerveau. Darnley était d'ailleurs odieux à tous ; et Murray, en particulier, se trouvait, jusqu'à un certain point, en cas de légitime défense contre les projets meurtriers du roi.

Telle est l'origine de la conspiration. Nous ne ferons pas à Marie Stuart l'injure de l'accuser d'en être l'auteur : non, elle n'y participe pas d'une manière directe ; elle refuse même d'en entendre parler. Mais elle ne fait non plus rien pour l'empêcher, et, circonstance très grave et qui provoque involontairement la suspicion, elle n'en avertit nullement Darnley. C'est elle, pourtant, qui, en prévenant Murray des intentions hostiles de son mari, a provoqué le danger qui le menace et qui est ainsi devenue la cause première de la conspiration ; elle ne fait donc pas pour son mari contre son frère ce qu'elle avait fait pour son frère contre son mari. Convaincue depuis longtemps de l'énorme faute qu'elle avait commise en choisissant Darnley pour époux, abandonnée et trahie par lui, harcelée constamment de mille façons, écœurée d'être sa femme, et en aimant déjà un autre, — elle laisse faire les ennemis mortels du roi.

Voilà son crime, assez grand encore, évidemment. Telle est aussi la manière de voir de l'ambassadeur d'Espagne à Londres : « L'aversion de la reine d'Écosse contre son mari, écrit-il à Philippe II, dès le 18 janvier 1567[1], est telle que plusieurs ont voulu la déterminer à leur permettre d'entreprendre contre lui une conjuration, mais elle n'y a pas consenti. Quoique j'aie reçu cette nouvelle de bonne part, je tiens

1. *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 431.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour incroyable que l'on ait seulement délibéré avec la reine sur un tel projet. » Nous non plus, nous ne pouvons absoudre Marie de l'accusation qui résulte des paroles de Silva, de ne pas avoir repoussé avec indignation des conseils aussi dangereux et aussi criminels. Mais le point le plus important reste toujours celui-ci : Henri Darnley est tombé victime, non pas d'une vengeance de l'épouse outragée, mais d'une conjuration de la noblesse écossaise dirigée par Murray.

Tandis que le bâtard se tenait à l'arrière-plan, les autres conspirateurs marchèrent résolument en avant. Selon l'habitude écossaisse, Bothwell fit dresser un *bond* par son ami Jacques Balfour. Ce document, signé par ces deux personnages, ainsi que par Huntly, Argyle et Lethington, disait à peu près ceci : « Comme il sera fort utile et avantageux pour la chose publique, d'après l'opinion de toute la noblesse soussignée, qu'un tel jeune fou et tyran orgueilleux ne règne plus sur eux ni les gouverne, et pour d'autres diverses raisons, ils avaient résolu de s'en débarrasser d'une manière ou de l'autre, et quiconque prendrait la chose en main ou l'exécuterait, serait défendu et maintenu par eux, comme s'ils l'avaient fait tous, car ils voulaient considérer et traiter le fait comme s'ils l'avaient exécuté eux-mêmes. » L'on voit que le complot se fonde ici expressément et exclusivement sur des motifs *politiques*.

L'objet de tant de colères et de tant de menaces, Darnley, avait fini par céder aux remontrances de du Croc et par se rendre à Cragmillar. La reine subit sa présence par égard pour la prochaine célébration du baptême. Les deux époux prirent leurs repas ensemble et se montrèrent ainsi en public. Mais la contrainte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que Marie s'imposait pour supporter le contact du roi était visible pour tout le monde ; elle en redevint malade et répétait sans cesse : « Je voudrais être morte. » L'idée de réunir les époux jusqu'après les fêtes du baptême dut être abandonnée. Dès le 3 décembre, Darnley partit, au grand soulagement de sa femme. Comme il fallait s'y attendre, cette nouvelle tentative de rétablir l'union conjugale n'avait servi qu'à empirer la situation et avait démontré d'une manière péremptoire que la vie commune était devenue désormais impossible entre les deux époux. « Elle n'oubliera jamais l'injure qu'il lui a faite, écrit du Croc à l'archevêque de Glasgow. Il devrait s'humilier, et il ne veut pas le faire. D'autre part, la reine ne le voit qu'avec peur causer avec un gentilhomme, parce qu'elle craint des conspirations de son côté.[1] » Il est à remarquer que chaque nouvelle brouille procurait à Bothwell une augmentation de pouvoir. Marie renouvelle sa nomination au poste de gouverneur général des Marches et lui alloue une somme suffisante pour l'entretien d'une force régulière et permanente de deux cents hommes[2].

L'époque du baptême avait été ajournée à différentes reprises, à cause de l'absence du marquis de Morette, représentant le duc de Savoie, l'un des parrains qui n'était pas encore arrivé. Le roi de France y avait député le comte de Brienne, qui dut, pendant de longues semaines, attendre le rétablissement de Marie et la célébration de la fête. La reine d'Angleterre nomma

1. 2 décembre ; KEITH, t. I, Préface, p. XCVI. — Cf. Forster à Cecil, 11 décembre (*Cal.*, n° 850 § 1) ; et Silva à Phil. II, 16 décembre (p. 413).

2. Forster à Cecil, *l. c.*, § 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

deux représentants : la comtesse d'Argyle, sœur naturelle de Marie, et partant, cousine d'Élisabeth, et le comte de Bedford. Elle n'avait envoyé aucun de ses ministres principaux pour ne pas avoir l'air d'accorder trop d'importance à la famille Stuart. Morette n'arrivant toujours pas, M. du Croc se déclara prêt à remplir ses fonctions, au nom du duc de Savoie. L'important pour la jeune reine était de se procurer l'argent nécessaire pour célébrer cette cérémonie avec toute la splendeur qu'elle comportait. On avait reconnu indispensable de lever à cet effet une taxe extraordinaire ; mais on désirait éviter la convocation d'un Parlement qui aurait pu provoquer des discussions violentes et amener de nouvelles scissions. Il est intéressant, au point de vue du droit constitutionnel de l'Écosse d'alors, d'apprendre de quelle manière on procéda. On joignit au Conseil privé plusieurs prélats et les représentants des huit bourgs royaux, et cette assemblée, déclarant représenter les trois États du royaume, décréta, le 6 octobre 1566, une contribution de 12,000 livres d'Écosse, à payer le 30 novembre suivant : le clergé donnerait six mille livres, la noblesse quatre mille, et les bourgs deux mille[1].

Le côté politique le plus important de ces événements est la teneur des instructions remises par Élisabeth au comte Bedford. Elles étaient, il est vrai, rédigées en termes très amicaux pour Marie et dans un esprit tout de conciliation. Elles demandent à la reine d'Écosse d'oublier les dissensions passées; en ce qui concerne l'avenir, elles acceptent avec reconnaissance sa promesse de ne pas vouloir trop

1. KEITH, t. II, p. 484, note 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

insister sur la déclaration immédiate de ses droits de succession et assurent qu'Élisabeth empêchera à tout jamais toute tentative, quelle qu'elle soit, contraire aux prétentions de sa cousine. La fière Tudor se montre également prête à modifier le fameux traité d'Édimbourg de 1560, de manière à effacer ce qui pourrait paraitre préjudiciable aux prétentions de Marie Stuart[1].

Ces concessions importantes sont à peu près identiques à celles qu'Élisabeth avait voulu faire l'année précédente, par le moyen de la mission de sir Gautier Mildmay[2], mais qu'elle avait bientôt jugées excessives et, par conséquent, abandonnées. Si elle les avait admises dès le début de ses négociations avec Marie Stuart, c'est-à-dire dès 1561, les relations entre les deux souveraines et, par cela même, la destinée de la reine d'Écosse auraient pris une autre tournure. — Afin de prouver qu'elle ne souffrirait pas qu'aucune atteinte fût portée aux droits de sa cousine, Élisabeth fit jeter en prison le professeur Thornton qui les avait publiquement attaqués au Lincoln's Inn[3]. — Cette prévenance de la part d'Élisabeth à l'égard de sa rivale était due, sans doute, à la naissance du prince d'Écosse et à la fermentation qui régnait dans le peuple et dans le parlement d'Angleterre à cause de l'incertitude de la succession.

Malheureusement, ces instructions ne nous ont pas été conservées en entier. Nous savons qu'Élisabeth y

1. Instruction des 7, 9 et 13 nov.; KEITH, t. II, p. 476-485, t. III, p. 350, et RAUMER, *Beitraege*, t. I, p. 121.
2. Voir plus haut, p. 93.
3. CAMDEN, *Annales*, p. 108 (éd. 1677).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait encore interdit à l'ambassadeur d'accorder à Darnley le titre même de roi [1]. En outre, une lettre de cette souveraine à Throgmorton, du 27 juillet 1567, nous informe qu'elle avait chargé le comte de travailler au rétablissement de Morton et de ses compagnons, ordre que Bedford exécuta fidèlement [2]. Ces deux parties des instructions étaient évidemment hostiles à Darnley et dirigées contre lui.

Le baptême fut enfin fixé à la mi-décembre, et Marie invita les ambassadeurs étrangers à se mettre en route pour l'Écosse [3]. Elle-même quitta Cragmillar le 5 décembre, et après un court séjour, au palais de Holyrood, elle se rendit à Stirling, résidence habituelle du jeune prince, où la cérémonie devait avoir lieu. Mais l'approche de cette fête ne lui donnait aucune joie : le sentiment d'une catastrophe prochaine et, peut-être aussi, les remords causés par un amour coupable pesaient lourdement sur son cœur. Elle soupirait et pleurait beaucoup et refusait le plus souvent toute nourriture. Tout le monde était frappé de sa tristesse, qui inquiétait les quelques serviteurs fidèles qu'elle possédait encore. Elle dut prendre sans cesse des médicaments pour se soutenir et garder les forces nécessaires pendant les fêtes du baptême [4]. Tout

1. *Ibid.*, p. 109.

2. CHALMERS, t. II, p. 292, note.

3. Marie à Bedford, de Cragmillar, le 4 décembre ; KEITH, t. II, p. 476, et LABANOFF, t. I, p. 386. — Bedf. à Cec., 5 déc. ; *Cal.*, n° 842.

4. J. MELVIL, p. 74-76. — Ms. Bedford à Cecil, 5 déc. (Londres, *Rec. Off.*, *Scott. Eliz.*, vol. XII) : This Queene is not altogether restaured and strong, but taketh purgations and suche other things as may make her best able and fytte for

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce qui, pour d'autres femmes, est le bonheur : le mariage et les joies de la maternité, devint désormais pour cette reine infortunée une source de douleurs.

Le 9 décembre, Bedford franchit la frontière, accompagné de quelques-uns des premiers seigneurs de la cour d'Angleterre et d'une troupe de cinquante cavaliers. Il fut reçu par Jacques Melvil et conduit en grande pompe à Stirling, où la noblesse calviniste témoigna son amitié pour les Anglais par des banquets et des divertissements en leur honneur[1]. Bedford apportait comme cadeau de sa souveraine les fonds baptismaux en or, pesant 333 onces d'une valeur de plus de mille livres sterling ; la comtesse d'Argyle reçut un grand rubis, valant cinq cents couronnes[2].

Le baptême eut lieu le mardi 17 décembre[3], suivant

this tyme of her sons christening which is looked to be verie sumptuously and honnorably done. »

1. MELVIL, 76. — Bedf. à Cec., 9 déc., *Cal.*, n° 846.

2. Dépêche de l'ambass. vénitien à Paris, Jean Correr, du 24 janv. 1567 ; M. BROSCH, *Gesch. von England*, t. VI, p. 515. — STOWE, dans les additions aux *Chronicles* de HOLINSHED, p. 384.

3. Du Croc à l'arch. de Glasgow, 23 décembre, KEITH, I, *Préface*, p. XCVII ; non, comme SPOTTISWOODE le veut, le dimanche, 15. La date du 17 est confirmée par la description contemporaine du séjour de Bedford à Stirling, imprimée dans STEVENSON, p. CXLVIII et suiv. — Une narration détaillée des fêtes du baptême se trouve dans une biographie manuscrite anonyme de Marie, dont M. Stevenson donne des extraits, p. CXLV et suiv., et ailleurs. Mais je n'ose pas me servir de cette biographie dont nous ne connaissons ni l'auteur ni l'époque où elle fut rédigée. Ma méfiance est augmentée par


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le rite catholique, comme Marie l'avait toujours voulu. L'enfant reçut les noms de Charles *Jacques*.

Ce baptême catholique du futur roi d'Écosse était déjà par lui-même un fait important, gros de conséquences. Mais Marie, encouragée par l'idée que les chefs calvinistes avaient besoin d'elle dans leurs intrigues contre Darnley, alla plus loin encore. Le 23 décembre, elle fit apposer le sceau privé à une lettre-patente qui « rétablissait et restituait notre bien-amé et fidèle conseiller Jean, archevêque de Saint-André, primat et légat d'Écosse », — que l'on veuille bien remarquer tous ces titres romains, dans ce pays dont les neuf dixièmes de la population appartenait à la religion calviniste, — « dans toute sa juridiction, aussi bien sur la rive méridionale que sur la rive septentrionale de l'eau de Forth, en dedans du diocèse de Saint-André ». Cette juridiction comprenait la distribution des bénéfices ecclésiastiques, la conclusion et la séparation des mariages, les testaments et d'autres cas semblables[1]. L'assemblée de la Kirk tonna en vain contre cette mesure positivement incompatible avec l'existence d'une puissante Église protestante en Écosse; en vain, Knox écrivit à cette occasion aux prédicateurs une circulaire des plus

le fait que le biographe inconnu fait envoyer par la reine le comte de Morton au devant de Bedford pour le complimenter, tandis qu'en réalité Morton séjournait alors encore en Angleterre comme exilé. — Quant à l'allégation de Buchanan et de S. Jean Forster, que toute la direction des fêtes avait été abandonnée à Bothwell, et que la reine l'avait orné de ses propres mains, nous en avons fait justice dans nos *Études* (*Revue hist.* t. XXXVII [mai-juin 1888], p. 5.)

1. Laing, t. II, p. 77.


Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

véhémentes : la reine maintint sa décision, qui était évidemment un pas vers le rétablissement de la hiérarchie catholique.

Bien qu'arrivé à Stirling quelques jours avant sa femme, le roi avait soigneusement évité de se montrer en public et s'était renfermé dans son appartement en annonçant hautement qu'il partirait deux jours avant le baptême, — dessein que pourtant il n'osa pas mettre à exécution. Qui sait si son intention n'était pas de jeter ainsi un soupçon sur l'origine du petit Jacques. Il demanda à du Croc l'autorisation de lui faire une visite particulière, demande à laquelle l'ambassadeur répondit par un refus, sa cour lui ayant défendu de négocier avec Darnley sans la permission expresse de la reine. Malgré toute sa modération et toute sa prudence, du Croc avoua publiquement que les choses ne pouvaient plus continuer ainsi, et qu'il fallait s'attendre aux plus tristes événements. Il trouva la reine couchée sur son lit et pleurant amèrement; elle se plaignait d'un terrible mal au côté. Le diplomate français ne parle de la malheureuse femme qu'en des termes qui respirent la plus vive sympathie et la compassion[1]. Pas un mot sur Bothwell; Marie a toute son estime, et il est tellement prévenu en sa faveur qu'un observateur impartial se refusera à admettre — du moins à cette époque — des relations adultères entre elle et le comte. Il est clair que ceci n'empêche nullement qu'elle ait déjà ressenti alors de l'amour pour ce seigneur, et que cette passion ait rendu encore plus douloureuse et plus intolérable son union forcée avec Darnley.

1. Du Croc à l'arch. de Glascow, 23 déc.; KEITH, t. 1, Préface, p. XCVII.



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

A la fin du mois, les Anglais retournèrent dans leur pays, généreusement comblés de cadeaux[1]. Mais ils emportèrent encore quelque chose de plus important : l'amnistie accordée à Morton, au jeune Ruthven, à Lindsay et à la plupart de leurs partisans ; presque tous les assassins de Riccio purent rentrer en Écosse. Bedford et Murray s'y étaient employés de toutes leurs forces, mais ils reconnaissent cependant qu'ils n'auraient pas réussi sans le concours de Bothwell et de sa faction. « Le comte Bothwell se joignit à Murray en véritable ami, dit Bedford, à la fin d'obtenir la restauration du comte de Morton[2] ». Ce fut le 24 décembre, la veille de la Noël, que Marie signa l'amnistie de vingt-sept des assassins ; elle ne fit d'exception que pour deux : Georges Douglas, la cheville ouvrière du complot, et Kerr de Fawdonside, qui avait dirigé un pistolet contre la poitrine de sa souveraine[2].

Le parti calviniste était arrivé à ses fins, avec l'aide des amis personnels de la reine. C'était la conséquence du bond de Cragmillar. Marie avait-elle oublié le prix que les signataires de ce document lui avaient promis pour le rappel des lords exilés ? Il est permis d'en douter. La rentrée de Morton, de Ruthven et de Lindsay fut la fin de la royauté, sinon la condamnation à mort, de Henri Darnley.

Ce prince avait appris ces événements avec la plus vive indignation ; il ressentait des craintes sérieuses et évidemment bien fondées pour sa sécurité personnelle. Le même jour où Marie signait l'amnistie, il quitta

1. J. Melvil, 77.
2. Bedford à Cecil, 30 décembre 1566 et 9 janv. 1567 ; Tytler, t. VII, p. 68, 69, et *Cal.*, nos 872, 885.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Stirling en grande hâte et retourna à Glasgow, auprès de son père. Ici, un nouveau malheur vint le frapper: il tomba malade de la petite vérole. De suite, des personnes intéressées firent courir le bruit que la reine ou d'autres de ses adversaires lui avaient donné du poison. La meilleure réfutation de ces bruits insidieux est que Marie, aussitôt après avoir reçu la nouvelle de l'indisposition du roi, lui envoya son propre médecin français, Nau, qui réussit en effet à le sauver[1].

La situation de la reine était d'autant plus périlleuse que ses rapports avec l'Angleterre perdirent bientôt le caractère amical qu'ils avaient montré pendant les mois précédents[2].

Pour la première fois de sa vie, Élisabeth s'était sincèrement rapprochée de sa cousine d'Écosse. Elle désirait conclure avec cette princesse une sorte d'alliance, afin de pouvoir résister à la demande posée de plus en plus impérieusement par ses propres sujets: son mariage, et, par cela même, la perpétuation de sa dynastie; la succession probable de Jacques d'Écosse devait répondre à de telles exigences. Elle avait donc fait à Marie toutes les concessions compatibles avec sa résolution inébranlable de ne jamais se donner, de son vivant, un héritier officiellement reconnu. N'avait-elle pas écrit à la reine d'Écosse, le 2 décembre 1563, que, de même que Carthage ne pouvait supporter deux rois, elle ne voulait pas avoir

1. Birrel, *Diary*, p. 6. — Bedford à Cecil, 9 janv. 1567; *Cal.*, nº 885.

2. Pour toute la suite de ce chapitre, le lecteur voudra bien comparer nos *Études sur l'histoire de Marie Stuart*, imprimées dans la *Revue historique*, années 1887, 1888 et 1889.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

non plus un rival dans son gouvernement[1]? Mais dans ces limites elle était allée aussi loin que possible dans la voie de la conciliation.

Cependant, à ce moment décisif, Marie crut pouvoir et devoir refuser la main qu'Élisabeth lui tendait. Après toutes les preuves de duplicité que celle-ci lui avait données, elle tenait en médiocre estime sa sincérité et doutait très fort qu'elle acceptât jamais la succession de monarques catholiques, tels qu'elle-même et son fils, si cette éventualité n'était assurée d'avance d'une manière irrévocable par un acte de la législature, et c'était cet acte qu'elle était décidée à obtenir, en insistant constamment sur ce point et en soulevant toujours de nouvelles difficultés contre sa cousine. Elle se trouvait singulièrement affermie et encouragée dans ses desseins par le retour de Robert Melvil, qui lui avait apporté d'Angleterre les signatures de plus de cent notables de ce pays, s'obligeant à soutenir sa cause de toutes leurs forces[2]. Au lieu donc d'entrer pour le moment dans les vues d'Élisabeth, d'accepter les offres importantes que celle-ci venait de lui faire et d'ajourner à une époque plus favorable la réalisation de sa volonté d'être officiellement reconnue comme héritière, elle répondit en renouvelant cette dernière demande qui avait le don d'irriter et d'exciter au plus haut degré la susceptibilité d'Élisabeth Tudor. Elle déclara à Bedford qu'elle ne ratifierait à aucune condition le traité d'Édimbourg; qu'elle désirait l'an-

1. Thorpe, *Cal. of State papers relating to Scotland*, t. I, 1566, n° 125.

2. Silva à Phil. II, 16 déc. 1566; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 414.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nulation formelle du testament de Henri VIII qui l'excluait du trône d'Angleterre, et la punition exemplaire des orateurs de la Chambre des communes qui s'étaient prononcées contre elle[1]. Le 3 janvier 1567, elle écrivit à Élisabeth une lettre remplie de bonnes paroles et d'assurances d'amitié, mais dans laquelle elle exigeait que la déclaration si souvent sollicitée eût lieu encore pendant la session actuelle du parlement. Et afin que la reine d'Angleterre ne pût se méprendre sur le caractère sérieux de la demande, elle lui annonça l'envoi prochain d'un membre de son Conseil pour convenir avec elle de la marche à suivre en cette affaire. Elle ne manqua pas non plus d'insister sur la nécessité de châtier tous ceux qui avaient publiquement attaqué les droits des Stuarts[2]. Lethington fit suivre cette lettre de sa reine d'un volumineux mémoire adressé à Cecil, dans lequel il réfutait longuement toutes les objections élevées contre les prétentions de Marie et expliquait, avec une pointe d'aigreur, tous les torts faits déjà à ces droits en Angleterre même, sans que la reine Élisabeth en eût puni les auteurs, en sorte qu'on pouvait en conclure que le gouvernement anglais n'était pas aussi favorable en cette matière à la souveraine d'Écosse qu'il s'en donnait l'air[3].

1. Ms. Remembrance given by the Q. of Scotts to therle of Bedford; Londres, *Rec. Off.*, *Scotl.*, *Eliz.*, vol. XIII. — CAMDEN, p. 109.

2. KEITH, t. II, p. 490-494, et LABANOFF, t. I, p. 389-391.

3. Ms. *Brit. Mus.*, *Sloane Manuscr.*, vol. 354, fol. 9 B et suiv. (copie) : « In the mean time, I pray you councell the Queene your souveraigne as some effectuall reparation may follow without delay. The many sundry traverses and diffa-


Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ces épîtres et les exigences qu'elles contenaient affectèrent désagréablement et même péniblement Élisabeth Tudor. Le refus du *modus vivendi* qu'elle avait proposé à sa cousine l'irrita encore davantage. Il ne faut pas oublier ces faits si l'on veut expliquer la conduite hostile qu'elle a tenue dès lors envers Marie, en qui, plus que jamais, elle voyait une rivale incommode et même dangereuse.

D'autre part, la maladie du roi n'empêcha pas que l'inimitié qui régnait entre lui et sa femme s'accrût tous les jours. Les bruits les plus alarmants sur les desseins mutuellement hostiles de Marie et de Darnley circulaient sans cesse, même à la cour. Un des serviteurs de l'archevêque de Glasgow, resté en Écosse, Guillaume Walker, racontait, — d'après des renseignements dignes de foi, prétendait-il, — que Darnley nourrissait le projet de faire couronner le

vorings commited against the Queene my souveraigne, as the publishing of so manie exemplifications of king Henry, supposed with the secret embrasing (*sic*) of John Hales bookes ; the bookes printed and not avowed the last somer, one of the wich my mistris sent by Henry Killagrew to the Queene your soveraigne : the disputes and proceedings of Lincolnes Inne, where the case was unled against the Queene my soveraigne; the speeches of sundry in the last session of Parliament, tending all to my soveraignes derision and nothing said to the contrary by any man, but the matter shutt upp with silence most to her preiudice and by so much the more as every man is gone home setled and confirmed in this error. And lastly the Queene your soveraignes resolution to defend now by proclamation all bookes and writings conteyning any discussions of titles whatever : the whole realme hath engendred... a setled opinion against my soveraigne to the advancement of my Lady Katherines title. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jeune prince, avec l'aide de plusieurs seigneurs, et de prendre en main le gouvernement, au nom de son fils. Interrogé judiciairement, Walker avoua tenir cette nouvelle de Guillaume Hiegate, autre serviteur de l'archevêque, qui aurait encore ajouté que le roi annonçait hautement ne plus pouvoir vivre avec certains gentilshommes de la cour de sa femme, et que ou lui ou eux devaient mourir.

Confronté avec Walker devant le Conseil privé, Hiegate nia avoir tenu ces propos et prétendit avoir seulement appris d'un certain Coldwell, vassal du comte d'Eglinton, que le roi devait être fait prisonnier. Cette déposition fut, il est vrai, contestée à son tour par Coldwell. Toujours est-il que le même bruit était parvenu aux oreilles du comte Lennox et, par son entremise, à son fils. En donnant connaissance de ces faits à l'archevêque, Marie continue douloureusement : « Quant au roi notre époux, Dieu sait quelle fut toujours notre conduite envers lui ; ses agissements et son ingratitude envers nous ne sont pas moins connus à Dieu et au monde ; tous nos sujets s'en aperçoivent, et nous ne doutons pas que dans leur cœur ils ne l'en condamnent. Nous le voyons constamment occupé et fort soucieux d'espionner nos actions qui, si cela plaît à Dieu, seront toujours de nature à ce que personne ne trouve occasion de s'en scandaliser ni de parler de nous autrement que d'une manière honorable, quoi qu'ils en disent, lui, son père et leurs partisans, qui, comme nous le savons, ne manquent pas de bonne volonté pour nous donner du fil à retordre, si leur pouvoir était égal à leurs intentions. Mais Dieu a limité leurs forces et les prive des moyens d'exécuter leurs désirs ; car nous espérons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'ils ne trouveront personne ou fort peu de gens qui approuvent leurs conseils et desseins imaginés à notre déplaisir et à notre dommage[1] ».

Ce document est la preuve évidente du degré de méfiance mutuelle auquel ces malheureux époux étaient arrivés. Darnley soupçonnait sa femme de faits contraires à l'honneur conjugal, probablement de relations adultères avec Bothwell, et faisait soigneusement surveiller ses actions ; elle, de son côté, craignait au plus haut point les complots de la famille Lennox. Ces intrigues n'étaient pas aussi indifférentes à Marie qu'elle voulait le faire croire à son ambassadeur à Paris. Elle résolut, au contraire, de mettre un terme aux tentatives hostiles de Darnley et de son père : ce désir lui suggéra l'idée d'aller voir son mari à Glasgow, de se réconcilier avec lui, au moins extérieurement, et de l'emmener à Édimbourg, pour l'arracher au contact de son père et montrer ainsi au monde l'union rétablie dans le couple royal. Après avoir échangé avec Darnley quelques messages relativement amicaux[2], elle partit le 24 janvier 1567 d'Édimbourg pour Glasgow, où elle arriva le lendemain[3]. La crainte de la

1. 20 janv.; Labanoff, t. I, p. 396 et suiv.

2. Chalmers, t. I, p. 313, note *t*.

3. Pour tout ce qui concerne le voyage de Glasgow et la fameuse question des *lettres de la cassette*, je me permets de renvoyer le lecteur, pour la preuve de tout ce que j'avance ici, à mes *Études*, citées plus haut. J'ajoute encore les faits suivants aux preuves que j'y ai données de la fausseté de ces lettres : 1° Le confesseur de Marie Stuart, quoique irrité contre elle à cause de son mariage avec Bothwell, assure à l'ambassadeur d'Espagne à Londres que la reine n'avait nullement su d'avance la mort de Darnley (Silva à Phil. II, 2 août 1567 ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

petite vérole ne l'arrêta pas, parce que, comme nous le savons, elle avait déjà eu cette maladie dans son enfance. Aucun grand personnage ne l'accompagnait. Murray était resté à Édimbourg; Bothwell se trouvait, avec Lethington, au château de Wittingham, et de là il partit pour les Marches afin de continuer dans le Liddesdale la campagne contre les Elliot, dont un certain nombre, « et des meilleurs » furent faits prisonniers[1]. Monsieur du Croc, qui se sentait mal à l'aise à la cour d'Écosse, venait de la quitter pour retourner en France[2].

Pendant que Marie faisait cette tentative, non par amour ou par pitié pour son mari, mais simplement pour éviter les intrigues et les révoltes des Lennox, le complot ourdi à Cragmillar entre les chefs calvinistes et Bothwell continuait à s'étendre et à se développer. Le 10 janvier, Morton avait quitté l'Angleterre et remis le pied sur le sol écossais[3]. Il se rendit d'abord au château d'un de ses parents, Douglas, lord de Wittingham, où arrivèrent peu après Bothwell et Lethington, autrefois adversaires irréconciliables, mais alors unis dans la même conspiration[4]. Ils de-

Docum. inéd., t. LXXXIX, p. 524); 2° les lords écossais commencèrent par raconter, en juin 1567, que la fameuse cassette contenait la correspondance que Marie aurait entretenue *avec la France*, et que cette correspondance révélait des intrigues terribles contre la *reine d'Angleterre*, — bref, des choses absolument différentes de celles qu'on a plus tard extraites de la *cassette* (*Cal. of State P., For. ser.*, 1566-68, n°s 1345 § 2, 1361 § 1 : Drury à Cec., 25, 29 juin 1567).

1. Lord Scrope à Cec., 28 janv.; *Cal.*, n° 918.
2. Drury à Cec., 26 janv.; *Cal.*, n° 912.
3. Morton à Cec., 10 janv.; *ibid.*, n° 887.
4. Drury à Cec., 23 janv.; TYTLER, VII, 365.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mandèrent à Morton de participer à cette entreprise, en affirmant hardiment que telle était la volonté de la souveraine. Ils n'exigeaient, d'ailleurs, que l'exécution d'une obligation antérieure. Avant le baptême du prince, Morton, Ruthven et Lindsay, encore exilés à Newcastle, avaient envoyé un vassal du premier de ces lords, Archibald Douglas, auprès de Murray, d'Athol, de Bothwell, d'Argyle et de Lethington, pour les prier d'amener la reine à les gracier. Les lords leur avaient répondu qu'ils leur garantissaient l'amnistie si les exilés voulaient entrer dans la conjuration formée contre Darnley par les seigneurs protestants. Douglas avait rapporté cette décision à ses mandants, et ceux-ci s'étaient déclarés prêts à participer au bond de Cragmillar. A cette condition, les chefs du gouvernement écossais les avaient fait gracier, en effet, par la reine. Mais après son retour, Morton souleva des difficultés : avant de se hasarder dans de nouvelles aventures, il désirait voir un document formel de la main de la reine, contenant son approbation. Les conspirateurs, pris dans leurs propres filets, durent accorder cette condition. Morton expédia donc Archibald Douglas à Édimbourg, avec Bothwell et Lethington, qui devaient lui remettre l'écrit de la souveraine, revenue entre-temps de son voyage de Glasgow. Mais pas plus qu'à Cragmillar on ne put décider Marie à donner son consentement formel au meurtre. Les deux seigneurs ne purent renvoyer Douglas qu'avec la commission suivante : « Informez le comte que la reine ne veut pas entendre parler de l'affaire dont nous lui avons donné communication. » Comme on le voit, c'est toujours de la part de Marie le même système : refus de toute complicité directe, mais nulle tentative

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour empêcher l'accomplissement du crime ni aucun avertissement à la victime désignée.

Morton a prétendu plus tard que, depuis la réponse de la reine, il avait abandonné la conspiration. Peut-être, en effet, n'y a-t-il pas mis lui-même la main; mais il n'en est pas moins vrai que son vassal Archibald remplit un rôle principal dans cette tragédie; que ce même personnage resta en relations constantes avec son seigneur, Morton, et que celui-ci le reçut toujours fort amicalement, quoique Archibald ne cachât point sa manière d'agir. D'ailleurs, Morton n'était-il pas lié, comme les autres assassins de Riccio, par leur promesse de décembre 1566? La conjuration grandissait et recrutait un nombre de plus en plus considérable de membres de l'aristocratie protestante de l'Écosse [1].

Entre-temps Marie était arrivée près de Glasgow, dans l'après-midi du 25 janvier. Elle vit alors venir à sa rencontre un vassal de Lennox, Thomas Crawford, qui excusa son maître de n'être pas venu au devant d'elle, parce qu'il était souffrant et craignait la colère de sa souveraine, excuse que la reine accueillit avec un profond dédain. Lorsqu'elle fut en présence de Darnley ébranlé par l'isolement qu'il avait subi durant sa maladie et par les amères réflexions qu'elle lui avait inspirées, avoua humblement ses torts et en demanda pardon à sa femme. « Je suis encore jeune, lui dit-il, et un

1. Drury à Cecil, 23 janv.; *Cal.*, n° 906 (lettre écrite pendant le séjour de Morton, de Bothwell et de Lethington à Wittingham). — Aveux de Morton, du 2 juin 1581; LAING, t. II, p. 354 et suiv. — Arch. Douglas à Marie Stuart, 1581; *ibid.*, p. 363 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

homme de mon âge, dépourvu de bon conseil, ne peut-il pas faillir deux ou trois fois et pourtant s'amender après par l'expérience? Je vous en supplie, pardonnez-moi, et je ne vous manquerai plus jamais. Si vous ne prenez pas pitié de moi, j'aimerais mieux ne plus me lever de mon lit. » Elle répondit froidement qu'elle regrettait beaucoup sa maladie, qu'elle désirait qu'il se rétablît aussi promptement que possible, et qu'elle avait amené une litière[1] pour le transporter au château de Cragmillar, voisin du séjour de leur fils, et où elle-même pourrait le voir souvent. Il accepta cette proposition, à condition qu'elle lui promît de l'aimer de nouveau comme son mari et de rétablir l'intimité conjugale, ce qu'elle accorda pour l'avenir, en l'engageant à tenir encore leur réconciliation secrète, afin d'éviter le mécontentement des seigneurs dont il connaissait la malveillance envers lui.

Après avoir réfléchi et pris conseil de ses serviteurs, Darnley refusa d'aller à Cragmillar, sous prétexte que c'était trop loin d'Édimbourg et de Holy-

1. M. Forst, dans la *Historische Zeitschrift*, *N. F.*, t. XXX (1891), p. 257, tire du fait que Marie a commencé par faire des reproches à Darnley, à Glasgow, la conclusion qu'elle avait eu l'intention d'amener une rupture formelle avec son époux pour avoir, devant le monde, le droit de divorcer avec lui. La fausseté de cette argumentation résulte déjà de la circonstance qu'elle avait amené une litière pour emmener Darnley avec elle à Cragmillar », selon la charge que j'ai reçue », comme la reine est censée écrire à Bothwell dans la première des *lettres de la cassette*. Puisque M. Forst défend encore l'authenticité de ces prétendus documents, nous ne pouvons guère comprendre qu'il conteste l'intention formelle de Marie d'entraîner le roi vers Édimbourg, et qu'il doute que Bothwell ait connu d'avance ce projet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rood, et proposa à la reine de le conduire à Kirk-of Field, petite localité située aux portes mêmes de la capitale. Elle accepta sans hésiter ce changement. Peut-être le malheureux craignait-il d'être trop isolé à Cragmillar et exposé ainsi à une attaque subite de ses adversaires ; tandis qu'à Kirk-of-Field, il se trouvait sous la protection de la nombreuse population d'Édimbourg[1].

Quoi qu'il en soit, ce simple fait du consentement de Marie à la demande de son mari de le mener plutôt à Kirk-of-Field qu'à Cragmillar est une preuve évidente que son voyage n'avait pas eu pour but d'entraîner Darnley dans un guet-apens. Il n'est point douteux que ce fut le roi qui, de plein gré, demanda ce changement de destination[2]. On prétend que le conseil lui en avait été donné par sir Jacques Balfour, dont un frère était propriétaire d'une des maisons de Kirk-of-Field. Le roi ne pouvait songer à habiter le palais de Holyrood, à cause du danger que sa maladie contagieuse aurait offert au jeune prince[3]. Il donnait pour raison de sa résolution qu'à Kirk-of-Field il serait comme à Édimbourg même, tandis que de Cragmillar à Holyrood, il y avait toujours cinq kilomètres à parcourir, et que, en outre, la première de ces localités était renommée par sa salubrité.

Elle tirait son nom d'une ancienne église collégiale, Sainte-Marie-aux-Champs, grand et bel édifice cons-

1. Déposition de Thomas Crawford, imprimée, entre autres, dans Hosack, t. I, p. 579 et suiv. — Cf. nos *Études* (*Revue hist.* t. XXXIX [mars-avr. 1889], p. 229).

2. Dépositions de Crawford et de Nelson; voir nos *Études*.

3. Stevenson, *Nau*, p. 242.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

truit à côté d'un couvent de *Black-friars*, — dominicains, — tous les deux détruits à l'époque de la Réforme. Elle était située au sud des murs de la ville, immédiatement devant la Cowgate, la *porte-aux-vaches*. L'église était entourée de plusieurs habitations, destinées aux prêtres qui l'avaient desservie. Robert Balfour, frère de sir Jacques, portait encore le titre de prévôt du collège de Sainte-Marie-aux-Champs et possédait, en cette qualité, la petite maison élevée pour ce dignitaire ecclésiastique, dans le Kirk-of-Field. Tout près était une autre habitation, beaucoup plus vaste et de meilleur aspect, appartenant au duc de Châtellerault. On a beaucoup reproché à Marie Stuart de n'avoir pas logé son mari dans le palais du duc plutôt que dans la maisonnette du prévôt, fait, a-t-on prétendu, qui prêtait aux plus noirs soupçons. Une pareille accusation, si l'on veut bien prendre la peine de l'examiner, est insoutenable et se réfute d'elle-même. Les Lennox et les Hamilton, Darnley et Châtellerault étaient des adversaires implacables ; placer son mari dans la maison de son ennemi aurait été, de la part de la reine, la plus grande imprudence pour sa propre réputation. Combien l'aurait-on attaquée, alors et plus tard, si elle avait commis une telle faute ! Darnley n'aurait, d'ailleurs, jamais consenti à devenir l'hôte du chef des Hamilton et aurait vu, dans une simple proposition de ce genre, une menace de mort et la pensée des intentions les plus malveillantes. Il est donc fort naturel que la reine ait choisi la maison du prévôt, de préférence à celle du duc.

Elle s'occupa de suite de rendre cette pauvre habitation digne de son nouvel hôte. Elle fit venir à la hâte du palais de Holyrood un ameublement d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

richesse vraiment royale, et y fit transporter des tentures de soie et de velours, des gobelins de prix pour les murs et un tapis de Smyrne, comme il y en avait certes peu alors dans toute l'Écosse. Le lit destiné à Darnley était d'une splendeur extraordinaire : capitonné de velours violet, richement orné de broderies d'or et d'argent ; c'était le cadeau fait au roi par sa femme à l'occasion de la naissance de leur fils [1].

Afin de laisser aux ouvriers le temps de transformer en habitation royale la maisonnette de Kirk-of-Field et pour ménager les forces de son mari malade, la reine fit par petites étapes le trajet de Glasgow à Édimbourg. Partie de la première de ces villes le 28 janvier, elle ne rentra avec lui dans la capitale que le 31[2]. L'habitation du prévôt, adossée au mur de circonvallation de la ville, possédait un rez-de-chaussée et un étage. Ce dernier ne contenait qu'une chambre et un cabinet, ainsi qu'une petite galerie qui recevait le jour par une fenêtre percée dans le rempart ; telle était la demeure de Darnley. La chambre au-dessous de la sienne était réservée à la reine et pourvue également d'un lit. Les autres petites chambres servaient à la

1. La liste authentique des objets fournis pour l'ameublement de la maison de Kirk-of-Field et détruits avec elle a été publiée par M. Hosack, t. I, p. 259. Elle réfute les mensonges que Murray et ses créatures ont répandus, à l'époque de ces événements même, sur la négligence et l'indécente pauvreté avec lesquelles cette maison aurait été meublée. Voir nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXVI (janv.-févr. 1888), p. 42.

2. *Registres du sceau privé et des signatures de la reine*, cités dans Chalmers, I², p. 314 et dans la note, t. II², p. 446 et suiv. — Birrel, *Diary* (Birrel était citoyen d'Édimbourg, de cette époque même).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

domesticité. La cave de la maison était accessible de la ville par une poterne pratiquée dans le mur de circonvallation.

Dans ce séjour plus que modeste le roi reçut néanmoins de nombreuses visites, ce qui prouve que sa maladie n'était plus bien grave.

La conduite de Marie fut assez étrange. D'un côté, elle habita plusieurs fois avec son mari et coucha dans la pièce du rez-de-chaussée. Mais d'autre part, elle chercha à lui enlever toute autorité. Lorsque enfin, bien après les fêtes du baptême, le marquis de Morette, ambassadeur de Savoie, fut arrivé, elle lui dit que son mari ne voulait pas le voir, à cause du meurtre de Riccio, qui, ainsi qu'on le sait, était venu en Écosse à la suite du même Morette, lors de sa première ambassade. Le roi, au contraire, désirait le voir afin de lui donner deux chevaux pour son maître ; mais la reine lui opposa le même refus, le faisant cette fois-ci provenir de l'ambassadeur[1], — preuve évidente du peu de sincérité dans sa réconciliation tout extérieure et de pure forme avec Darnley.

Dans la foule des courtisans qui rendirent hommage au roi malade se trouva lord Robert Stuart de Holyrood-House, frère naturel de la reine, personnage sans importance, mais d'un caractère droit et honnête. Ayant entendu parler du complot dirigé contre son beau-frère, lord Robert crut de son devoir de l'en avertir et de lui conseiller une fuite rapide. Au lieu de garder le secret qui venait de lui être confié, et imprudent comme toujours, Darnley en fit part

1. Silva à Phil. II, 1er mars, d'après le récit de Morette ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 448.


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

à sa femme, qui immédiatement appela son frère pour l'interroger sur cette affaire en présence de son mari. Mais ce secret était de ceux qui tuent celui qui ose le révéler. « Je ne pouvais, dit plus tard Morton, accuser les criminels ni avant ni après l'événement, car ma vie était à leur merci. A qui m'en serais-je ouvert? A Darnley? Mais je ne le pouvais pas pour ma vie, car je le connaissais pour un cerveau ainsi fait qu'on ne pouvait rien lui dire sans qu'il le communiquât. » Lord Robert venait de faire cette expérience à ses propres dépens: il nia tout naturellement d'avoir jamais rien dit de semblable. Les deux jeunes gens mirent la main à la garde de leurs épées et en seraient venus aux mains, si la reine épouvantée n'avait appelé Murray, qui se trouvait à proximité, et qui calma les adversaires[1].

La conduite de la reine avait été en cette circonstance parfaitement correcte ; mais toujours est-il que les conjurés venaient de recevoir ainsi un avertissement d'avoir à agir promptement s'ils voulaient éviter que leur entreprise ne s'ébruitât. Le danger était menaçant: il est clair que tant de seigneurs, avec leurs vassaux et serviteurs, n'avaient pu être initiés à la conjuration, sans que rien du secret ne transpirât. La nouvelle en était parvenue aux quelques assassins de Riccio qui se trouvaient encore en Angleterre; Kerr de Fawdonside se mit en route avec plusieurs compagnons pour participer à ce nouveau crime, tout au moins pour en recueillir les fruits[2]. Et plus encore: dès le 27 janvier, l'ambassadeur d'Écosse

1. MELVIL, p. 78.
2. Drury à Cec., 24 avr.; *Cal.*, n° 1126.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en France, l'archevêque de Glasgow, se trouvant alors avec la cour à Marseille, avait reçu des nouvelles assez précises sur le sort qui menaçait Darnley. Il fit partir incontinent pour l'Écosse Robert Dury, archer de la garde écossaise du roi très chrétien, avec des lettres de lui-même, de l'ambassadeur d'Espagne en France et du cardinal de Lorraine, pour avertir Marie du complot qui se tramait contre son époux et peut-être contre elle-même et son enfant. Si la cour de France se fût alors trouvée à Paris ou dans les environs, la catastrophe aurait pu être évitée et la destinée de Marie Stuart aurait pris une tout autre tournure ; mais à cette époque la distance entre Marseille et Édimbourg était telle que Dury n'arriva dans cette dernière ville que le lendemain du crime. De même que l'archevêque, l'ambassadeur d'Espagne à Londres fit parvenir à la reine des avertissements qui, par malheur, parvinrent aussi trop tard à leur adresse [1].

Les conjurés résolurent donc de ne plus attendre et se décidèrent à accomplir le crime qu'ils préparaient.

L'exécution en avait été confiée à trente à quarante personnes [2] divisées en deux groupes : l'un, sous le commandement de Huntly, de Robert Balfour et d'Archibald Douglas, devait étrangler le roi dans sa chambre à coucher ; l'autre, sous les ordres de Bothwell, devait faire sauter la maison, afin de faire croire à un accident et faire disparaître les traces mêmes du crime. A l'origine, on n'avait compté que

1. Marie à l'arch. de Glasgow, 11,18 févr.; LABANOFF, II, 3, 9. — Drury à Cecil, 14 févr.; *Cal.*, n° 949. — BLACKWOOD, *Martyre de Marie*, chap. VIII (dans JEBB, t. II, p. 215).

2. FROUDE, t. IX, p. 37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur l'action de la poudre, mais un des confidents de Bothwell, le capitaine Cullen, homme de guerre expérimenté, avait conseillé aux conspirateurs de ne pas s'y fier exclusivement, parce que, d'après ses observations personnelles, on échappait souvent aux explosions[1]. Nous ne connaissons que les préparatifs de Bothwell, le plus fougueux des conjurés. Il enrôla son parent, Jean Hepburn de Bolton, ainsi que ses vassaux le laird d'Ormiston, son frère Robert Ormiston, et Jean Hay de Talla; puis il s'adressa à un subalterne qui occupait une position assez importante, Nicolas Hubert, surnommé Paris et connu à Édimbourg sous le nom du Paris français (*French Paris*). Ce personnage avait été au service de Bothwell, qui lui avait procuré la place de valet de chambre de la reine. En cette qualité, Paris était à même d'introduire les conspirateurs à tout moment dans la maison de Kirk-of-Field, dont il avait la garde des clés pour ouvrir lors des visites de la reine. Il résista d'abord aux injonctions du comte, trouvant la chose trop dangereuse. « Bête que tu es, lui dit Bothwell, penses-tu que je fais ceci tout seul et de moi-même? J'ai déjà Lethington, qui est l'âme de l'affaire et, après lui, Argyle, Huntly, Morton, Ruthven et Lindsay, qui tous m'ont donné leurs signatures, M. de Murray, qui ne veut ni aider ni nuire, mais c'est tout un. » Paris refusa toutefois de livrer les clés de la chambre de la reine, mais il promit d'y laisser entrer les conjurés lorsque le moment serait venu[2].

1. Drury à Cec., 24 avr.; HOSACK, t. I², p. 269.
2. Premier interrogatoire de Paris; LAING, t. II, p. 296 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le signal du crime fut donné par Murray. Il quitta la cour le 8 février, pour aller rejoindre sa femme malade, disait-il. Connaissant à fond le projet de meurtre dont il était l'auteur avec Lethington, il tenait à éviter d'y être impliqué, selon le rôle, fort habile d'ailleurs, qu'il s'était attribué dans la conjuration, dès ses débuts.

Bien différente fut la conduite de son complice Lethington. Il va sans dire, d'après ce que nous connaissons du caractère de ce diplomate, qu'il ne songeait nullement à mettre personnellement la main à l'exécution du projet qu'il avait imaginé lui-même. Mais il se considérait comme le chef intellectuel de la conspiration et ne voulait pas cesser d'en diriger les fils. Or, la reine avait eu l'intention, depuis la fin de janvier, de l'envoyer à Londres pour traiter avec Élisabeth la question de la succession[1]. Dans la capitale de l'Angleterre, on s'attendait tous les jours à son arrivée[2]. Enfin, le 8 février, Marie désirait le voir partir ; les lettres de créance et de recommandation étaient déjà écrites, datées de ce jour même[3]. Mais au dernier moment, Lethington refusa, parce que, disait-il, étant marié depuis peu de temps, il n'était pas raisonnable de le séparer si promptement de sa femme. Il annonça immédiatement ce fait à Cecil, et ajouta : « Je voudrais vous écrire encore bien des choses, mais j'aime mieux les confier à ce messager, digne de toute foi[4] ».

1. Drury et Bedford à Cecil, 26 janv. ; *Cal.*, nos 912, 913.
2. Silva à Phil. II, 3 févr., p. 439.
3. Marie à Cecil, 8 févr. ; LABANOFF, VII, 311.
4. Ms. Leth. à Cec., 8 févr. ; Londres, *Rec. Off.*, *Scotl.*, *Eliz.*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce prétendu amour de Lethingthon pour sa jeune femme n'était, comme on le voit, qu'un pur prétexte, et en réalité, il ne voulait pas s'éloigner d'Édimbourg à la veille de la catastrophe. Sans cela, pourquoi aurait-il écrit de suite précisément à Cecil? Ce qui lui importait surtout, c'étaient à coup sûr les *nombreuses choses* qu'il n'avait pas osé coucher par écrit, mais dont il avait chargé son messager.

Robert Melvil partit à sa place le 8 février.

Entre-temps, avec l'aide de Paris, Bothwell s'était procuré treize fausses clés pour toutes les chambres de la maison occupée par le roi[1]. Dès le soir de ce même 8 février, il avait tenté de placer un tonneau de poudre dans la chambre de la reine et d'y mettre le feu au moyen d'une longue mèche[2], tentative qui échoua par suite de la crainte d'être aperçu par quelque serviteur de Darnley, qui, au nombre de cinq, habitaient le rez-de-chaussée. Les conjurés décidèrent donc d'attendre jusqu'au lendemain, dimanche 9 février, où devait avoir lieu à la cour une fête donnée à l'occasion du mariage de Sébastien Paget, serviteur français de la reine, avec une Écossaise,

vol. XIII (extrait dans le *Cal.*, nº 937) : « Sir, At the returning off my Lord off Bedford, I wrote to you at great lenth, sence which tyme I have heard nothing from you. It was once thought here, yet I shold have made a voïage thither, and in dede I was preassed with it by her Maty; but being so lately maryed it was not reasonable to make a diuersement from my wyfe so soon. » Compliments. « I wold write many things to yow, but his [the messenger's] sufficiency shall excuse my shortnes. »

1. Aveux du laird d'Ormiston; LAING, II, 319.

2. Aveux de Jean Hay de Talla; *ibid.*, p. 275.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Christily Hugg. Pour le lundi, on avait fixé une seconde noce, celle de la femme de chambre favorite de Marie, Marguerite Carwood, avec Jean Stuart de Tullypowreis[1], — unions que la reine avait décidé de célébrer à ses frais, et qui naturellement devaient attirer au palais tous les courtisans et laisser ainsi aux conjurés le loisir d'exécuter leurs noirs desseins.

Le 9, Marie rendit visite à son époux et passa la soirée avec lui et avec un grand nombre des conspirateurs, dans la chambre même du roi. Pendant ce temps, plusieurs domestiques de Bothwell, — son valet Dalgleish, le portier Powrie et le tailleur Wilson, — chargèrent la poudre sur des chevaux et la transportèrent à l'ancien couvent des Frères-Noirs, endroit alors entièrement abandonné ; de là elle fut passée pardessus le mur de la ville et introduite par la poterne dans la cave de la maison de Kirk-of-Field. Il y avait dans la cour des Frères-Noirs dix individus, parmi lesquels deux hommes masqués, dont les riches vêtements indiquaient un rang supérieur[2]. Une fois la poudre mise en place, Bothwell entra officiellement dans la maison et se rendit dans la pièce où se trouvaient le couple royal et l'assemblée des courtisans. Paris suivit le comte. Lorsque Argyle, également présent, vit paraître le valet, il comprit que tout était prêt ; il lui frappa silencieusement l'épaule. Vers minuit, la

1. SCHIERN, p. 202.

2. Avoux de Dalgleish, de Powrie, de Hay de Talla, de Hepburn et de Paris; discutés et expliqués dans nos *Études*, 2e partie : *les dépositions judiciaires*. Nous y renvoyons les lecteurs pour tout ce qui concerne la critique des sources de l'histoire de ce meurtre.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

reine et toute la cour prirent congé du roi pour se rendre à la noce de Paget; de nombreux flambeaux éclairèrent la route assez longue que l'on avait à parcourir jusqu'au palais. Lorsque la reine monta à cheval elle vit Paris, qui l'avait suivie, et remarqua que sa figure était noire de poudre; « Jésus, Paris, que tu es noirci », s'écria-t-elle[1]. A partir de ce moment, le valet chercha anxieusement à éviter la souveraine. Bothwell, craignant que cette attitude n'éveillât précisément les soupçons de la reine, parla durement à Paris: Pourquoi faire une telle mine? Si la princesse s'en apercevait, « il l'accoutrerait de telle façon qu'il ne le fut jamais[2] ». Après être resté une heure à la noce, afin de faire acte de présence, Bothwell rentra chez lui, échangea ses riches habits contre un vêtement simple et se rendit de nouveau avec ses serviteurs vers la maison du roi. Il passa encore une fois par-dessus le mur, afin de s'introduire dans l'habitation par la poterne qui y menait de l'intérieur du rempart. Une demi-heure après, Bothwell retourna aux Frères-Noirs, accompagné de Hepburn et de Talla, qui venaient de mettre le feu à la mèche, et de deux autres individus. Quelques minutes plus tard, un bruit épouvantable déchira l'air. L'explosion venait d'avoir lieu, le crime était consommé[3]. Tous les conjurés rentrèrent en ville par des chemins di-

1. STEVENSON, *Nau*, p. 42.
2. Déposition de Paris.
3. Voir une anecdote, entièrement inconnue jusqu'à présent, qui concerne le rôle de Bothwell et de Hepburn dans le meurtre, dans la déposition de Cuthbert Ramsay; *Pièces justificatives*, n° R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vers. Bothwell se mit de suite au lit et feignit de dormir profondément, lorsqu'on vint lui communiquer la nouvelle du désastre.

Telle fut l'œuvre de Bothwell et de ses neuf ou dix complices immédiats. Mais nous savons que le nombre de ceux qui y prirent part était trois fois plus considérable. En effet, deux femmes demeurant dans le voisinage de Kirk-of-Field déclarèrent devant le Conseil privé, assemblé le surlendemain du crime, le 11 février, que, éveillées et attirées dans la rue par le bruit, elles avaient vu s'enfuir vers la ville dix-neuf individus. L'une des femmes, Barbe Martin, avait crié « Aux traîtres ! » et essayé de retenir un homme par son pourpoint de soie, — donc un gentilhomme, — mais il l'avait repoussée et avait continué sa route sans proférer une parole[1].

Les gens de Bothwell étaient tous fermement convaincus que le roi avait péri dans l'explosion[2], et pourtant il avait trouvé une mort toute différente. D'autre part, un domestique d'Archibald Douglas, Binning, ne savait rien de la coopération de Bothwell et des siens[3].

C'est qu'il y avait encore une seconde troupe de conjurés, plus nombreuse que celle de Bothwell, et qui avait pour chefs Huntly, Archibald Douglas et Robert Balfour. Entre une heure et demie et deux heures de la nuit, ils pénétrèrent dans l'habitation pour tuer le roi. Mais celui-ci et son jeune page Taylor entendant

1. D'après le procès-verbal officiel; HOSACK, t. I[e], p. 273 et suiv.

2. Confessions de Hepburn de Bolton et du laird d'Ormiston.

3. LAING, t. II, p. 370 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un bruit insolite se levèrent précipitamment, et ramassant à la hâte quelques vêtements les deux malheureux essayèrent de se sauver en sautant par la fenêtre dans le jardin, où les conspirateurs les poursuivirent et les rattrapèrent à cinquante ou soixante mètres de la maison. En vain le roi leur cria-t-il : « Grâce, grâce, mes frères, ayez pitié de moi pour l'amour de Celui qui eut le monde entier en miséricorde ! », on l'étrangla, ainsi que son page, avec les manches de leurs chemises, afin d'éviter l'effusion du sang qui aurait pu trahir le meurtre. Mais les assassins ayant été avertis que la mèche venait d'être allumée, n'osèrent pas transporter les cadavres dans la maison et ne purent, ainsi qu'ils l'avaient espéré, faire disparaître les traces de leur crime. Ils s'enfuirent ; et le lendemain on trouva les deux corps dans le jardin, près l'un de l'autre, en chemise, ne montrant aucune trace de poudre et de feu, mais portant des marques de strangulation ; le manteau fourré du roi gisait à côté de lui. A l'exception d'un seul, Nelson, qui sortit par miracle sain et sauf des décombres, tous les autres serviteurs du roi périrent dans l'explosion[1].

1. Drury à Cec., 11 févr. ; *Cal.*, n° 945. — Rapport de M. de Clerneau, du 16 févr. ; Raumer, *Beitraege*, t. I, p. 129-131, et Stevenson, *Nau*, p. clxi, clxii. — Silva à Phil. II, 17, 21 févr.; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 441, 444 (d'après les récits de Rob. Melvil). — Le nonce apost. au grand-duc de Toscane, 16 mars ; Labanoff, t. VII, p. 108 et suiv. (d'après le récit de M. de Morette). — Dép. de Jean Correr, de Paris, 20 mars ; Brosch, *Schuldig oder non liquet (Deutsche Zeitschr. f. Geschichtswiss.*, t. I, p. 49 note 2). — Ms. Déposition de Sébastien Daveloust (voir *Pièces justificatives*, n° *R*) : « Darnley occisus fuerat repertus in horto iuxta eandem domum, unde creditum sit, eundem non fuisse intra huiusmodi domnum occisum. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Telle fut la fin de Henri Darnley, dans la vingt-troisième année de sa vie. Rarement une existence historique a offert le spectacle d'une tragédie aussi régulière, aussi savamment ordonnée que celle de ce jeune et malheureux roi. Dès son entrée en Écosse, le sombre drame se développe sans interruption; les conditions dans lesquelles il arrivait dans ce pays et son caractère personnel amenèrent tout naturellement et par des péripéties nécessaires la catastrophe finale. Les menaces de mort qu'un parti fort, énergique et dépourvu de tout scrupule moral lui avait jetées à la face lorsque, en février 1565, il se présenta pour la première fois devant sa royale cousine, se réalisèrent d'une terrible façon, deux ans plus tard. Le doute sur les causes de son assassinat n'est plus permis. Ce n'est pas Marie Stuart qui l'a tué: ce sont les chefs de la noblesse calviniste, qui, dès ses débuts, avaient vu en lui, prince catholique, un adversaire dangereux, non à cause de ses qualités personnelles, mais par sa position comme mari de la reine et père du futur roi d'Écosse et de Grande-Bretagne. Le meurtre de Darnley fut le complément obligé de celui de Riccio. La conduite à la fois faible et violente du jeune roi et la trahison dont il se rendit coupable à différentes reprises aggravèrent encore la situation et le privèrent de la protection de la reine, qui aurait peut-être réussi à le sauver. Cette trahison répétée explique l'alliance des partisans de la souveraine avec les lords calvinistes dans la perpétration du crime de Kirk-of-Field et, aussi ce fait que Marie Stuart, bien que n'ignorant pas la conspiration qui se tramait contre son époux, ne fit absolument rien pour le défendre ni même pour le mettre sur ses gardes. Mais les vraies

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

causes de l'assassinat de Darnley, comme celles du meurtre de Riccio, appartiennent au domaine politique et religieux : tristes épisodes des grandes guerres de religion qui ensanglantèrent le XVIe siècle.

Voilà la conclusion *historique* que nous devons tirer de ces événements et de l'étude impartiale de tous les documents qui s'y rapportent, conclusion certes la plus importante, parce qu'elle seule donne aux faits leur véritable caractère, explique leur origine et précise leur valeur pour l'évolution ultérieure des événements. Mais nous pouvons, nous devons même juger également les hommes et les faits, d'après leur signification morale ; et en nous plaçant à ce point de vue, nous ne saurions absoudre Marie des accusations que l'on a portées contre elle de tout temps, au sujet de la mort de Darnley. Bothwell s'était ligué avec les conspirateurs dans l'espoir de succéder à Darnley comme époux de la reine. L'accomplissement de ce dessein est préparé, immédiatement après le *bond* de Cragmillar, par le rétablissement de la juridiction matrimoniale de l'archevêque de Saint-André, acte nécessaire pour pouvoir dissoudre le lien qui unissait Bothwell à sa femme, la catholique Jeanne Gordon. Ce rétablissement devait passer à bon droit pour un fait inouï dans un pays protestant, d'après l'immense majorité de ses habitants ; pourtant la reine le décrète sans qu'il y ait aucune opposition de la part des seigneurs calvinistes. Et ce qui est encore plus significatif, la juridiction matrimoniale n'est rendue qu'au seul évêque catholique de Saint-André, dans le diocèse duquel sont situés Édimbourg et les domaines de Bothwell. Ce n'est donc pas une mesure générale et de principe, mais bien un acte particulier résolu évidemment dans


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une intention spéciale, et qui laisse entrevoir que Marie envisageait déjà la double perspective d'une séparation quelconque d'avec son mari et de celle de Bothwell d'avec sa femme. Le comte n'avait pas, d'ailleurs, pu concevoir un projet aussi téméraire sans s'être d'abord assuré des sentiments et du dévouement de la reine à son égard. Bien qu'on ne puisse fournir aucune preuve de relations adultères, peu probables d'ailleurs, entre elle et lui, la faveur toujours croissante dont Bothwell jouit auprès d'elle et la passion qu'elle montre pour lui immédiatement après la mort de Darnley, prouvent suffisamment que la force rude, mais imposante, et la fidélité du comte avaient depuis longtemps produit sur elle une profonde impression. Complètement désillusionnée sur le compte de son mari, dont elle avait évité de mentionner même le nom dans ses dernières volontés, lors de sa grave maladie à Jedbourg, elle essaie pourtant de se réconcilier officiellement avec lui à Glasgow, mais dans le seul but de le soustraire à l'influence d'un père intrigant et d'éviter l'hostilité des Lennox. N'avait-elle pas, entre temps, signé le pardon des Morton, des Ruthven et des Lindsay, ennemis mortels de son époux, et dont le rappel avait été stipulé comme prix de sa propre séparation d'avec Darnley ?

Et elle eut lieu, cette fameuse séparation qu'on lui avait tant promise, dans cette sombre nuit du 9 au 10 février, que nous venons de raconter. A peine le jour eut-il paru, que la population d'Édimbourg, réveillée et avertie par le fracas de l'explosion, se rendit en foule sur le lieu du meurtre. On remarqua, non sans surprise, que les corps du roi et de son page ne portaient aucune trace de brûlure prove-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nant de la poudre ou du feu et que, par conséquent, leur mort était due à une cause différente. Les bruits les plus malveillants coururent sur Bothwell, sans même épargner Marie, jusqu'au moment où Alexandre Durham, un des serviteurs de la reine, vint enlever le corps du roi et le soustraire ainsi à la vue du public[1].

Aussitôt après cet événement, Marie quitta le palais de Holyrood, prétendant ne pas y être en sûreté, et se rendit au château d'Édimbourg, où elle s'enferma, ne recevant que ses ministres principaux et M. de Clerneau, envoyé par la famille royale de France; elle semblait s'abandonner à la plus profonde mélancolie. Mais ce qui surprit tout le monde c'est qu'elle chargea précisément Bothwell de défendre sa porte. Il chercha à tranquilliser la population en annonçant que la mort du roi et la destruction de sa maison étaient dues à un coup de foudre, et que ce malheur était d'autant plus triste qu'il avait eu lieu à un moment où le roi et la reine étaient dans les meilleurs termes.[2]

Malgré tout, la reine chercha à donner le change à l'opinion publique sur le véritable enchaînement des faits, surtout dans les lettres destinées aux cours étrangères. Quelques heures après le meurtre, le Conseil, sur son ordre, adressa en français à la régente Catherine de Médicis un bref récit de l'événement. Argyle, Huntly, Lethington, Bothwell même signèrent ce document. Ils eurent l'audace d'assurer « qu'il a failli de bien

1. Première déposition de Paris. — J. MELVIL, p. 78.

2. J. MELVIL, *l. c.* — Rapport de Clerneau, 16 févr.; RAUMER et STEVENSON. — Récit de Rob. Melvil, dans la dépêche de Silva du 22 févr.; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 443.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

peu que ceux qui sont auteurs de cette méchanceté n'aient par le même moyen fait périr la reine avec la plupart de sa noblesse et seigneurs qui ont été avec le roi en sa chambre, presque bien près de minuit... Mais Dieu nous a été si favorable que ces assassins ont été frustrés d'une partie de leur attente, ayant réservé Sa Majesté pour en prendre une vengeance telle que mérite un acte aussi barbare et inhumain. Nous sommes après les enquêtes, et ne faisons doute qu'en bref nous venons bien au bout de savoir ceux qui l'ont perpétré[1] ». Cette annonce d'une prompte et sévère enquête judiciaire était aussi sincère que le récit lui-même, œuvre des complices du crime.

Dans les dépêches que Marie écrivit en personne à l'archevêque de Glasgow, le 11 et le 18 février,[2] et qui, cela va sans dire, expriment la plus grande horreur pour le meurtre qui venait d'avoir lieu, elle ajoute qu'assurément on en voulait aussi bien à sa personne qu'au roi ; que seul le hasard l'a sauvée ; que cette action avait été même dirigée tout particulièrement contre elle. Il est évident que huit jours après l'événement elle ne pouvait plus conserver sérieusement une telle opinion. On est involontairement porté à croire que, par de semblables assertions, elle cherchait à dissiper les soupçons qui commençaient à planer sur elle. Il n'est pas moins étonnant de lire dans la première des lettres précitées : « Nous ignorons encore par qui ou de quelle manière le crime avait été commis. Nous ne doutons pas que, selon la diligence que notre Conseil a déjà commencé à montrer, la cer-

1. LAING, t. II, p. 97 et suiv.
2. LABANOFF, t. II, p. 3, 9.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

titude de l'événement ne soit bientôt établie. » Est-ce que l'infâme assassinat de son mari n'était point un fait assez important pour que la reine d'Écosse daignât s'occuper elle-même d'en tirer vengeance? N'est-ce point ainsi qu'elle agit lors du meurtre de Riccio qui pourtant n'était qu'un simple serviteur? Cette conduite si différente, dans deux cas si semblables, cause, on ne peut le nier, un profond étonnement. Personne ne se contentera d'arguer avec M. Hosack[1] que, dans les monarchies constitutionnelles, le souverain abandonne la punition des crimes aux magistrats, ni que Marie ait été paralysée dans ses actions par la complicité de la plupart des membres de son Conseil privé avec les meurtriers. Après la mort de Riccio, avait-elle hésité à se soustraire aux assassins, à appeler ses vassaux aux armes et à punir les conjurés? Elle aurait dû déployer d'autant plus d'activité dans cette circonstance qu'elle constatait elle-même la négligence de son Conseil[2].

Elle agit, tout au contraire, avec la plus complète mollesse. Le 12 février, partant trois jours après le crime, le Conseil publie une proclamation[3], assurant une récompense de deux mille livres d'Écosse à quiconque dénoncerait les coupables, lui promettant pleine amnistie, s'il faisait partie du complot. Ce fut tout, — personne ne fut arrêté ou interrogé, quoique l'opinion publique désignât hautement quelques-uns au moins des meurtriers. Le 16, on put lire sur la porte du Tolbooth d'Édimbourg un placard qui accu-

1. T. I, p. 274.
2. Mémoire adressé aux princes d'Europe; LABANOFF, VII, 316.
3. ANDERSON, *Collections*, t. I, p. 36, et BURTON, t. I, p. 498.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sait ouvertement Bothwell, Balfour et d'autres d'avoir préparé et exécuté le crime avec l'assentiment de la reine. Sur la promesse d'une récompense de deux mille livres pour l'auteur de l'affiche, s'il voulait se nommer, un nouveau placard annonça qu'il était prêt à le faire, mais à la condition que la somme promise serait consignée entre les mains d'un honnête arbitre, et aux noms des coupables se trouvaient ajoutés ceux de Sébastien Paget et des Italiens Francesco de Busso et Joseph Riccio. Francesco dut même se cacher pour se soustraire à la fureur populaire. Ces placards portèrent au comble l'irritation de Bothwell qui parcourut les rues d'Édimbourg à la tête de cinquante soldats, le sabre à la main, en s'écriant que, s'il découvrait les auteurs de ces écrits, il laverait ses mains dans leur sang. Ce ne fut qu'un mois plus tard que l'on connut enfin le nom de l'auteur, qui n'était autre que Murray de Tullibardine, chaud partisan jadis de Bothwell. Il s'enfuit du royaume et fut déclaré hors la loi[1].

Les soupçons du monde entier augmentèrent par suite de la façon dont Marie traita les restes de son malheureux époux devenu, par sa mort terrible, l'objet de la commisération universelle. Elle le fit embaumer, il est vrai, le lendemain du crime[2]; mais quatre jours après, il fut enterré à la hâte, sans aucune solennité et pour ainsi dire en secret; le clerc de justice, Bellen-

1. Drury à Cecil, 16, 28 févr., 21 mars; *Cal.*, nos 960, 977 §§ 3, 4, 1034. — Anderson, I, 38 : Proclamation contre Jacques Murray de Tullibardine, pour papiers diffamatoires contre la reine.

2. Comptes du trésorier, cités dans Keith, t. II, p. 517, note 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

den, — un de ses adversaires les plus ardents, — et sir Jean Stuart de Traquair, nommé récemment capitaine de la garde de la reine, assistèrent seuls à cette triste cérémonie[1]. Cette négligence, disons plus, ce mépris, montré pour la mémoire de Darnley contrastait douloureusement avec la faveur dont la reine comblait l'homme que l'opinion publique accusait à l'unanimité d'être le chef des meurtriers. Le 15 février, cinq jours après la mort du roi, victime de Bothwell et de ses amis, Marie lui promet, dans les termes les plus flatteurs, le gouvernement de Leith, port maritime d'Édimbourg : concession fort importante qui lui donne pouvoir non seulement sur le premier port du royaume, mais encore sur les relations commerciales de la capitale, droits que les citoyens de cette ville avaient jadis rachetés à la reine au prix de fortes sommes d'argent[2]. En outre, elle lui confie le commandement de cinq cents soldats qu'elle entretenait alors et qui formaient la seule force armée et permanente du pays[3]. Tous les honnêtes gens furent profondément attristés par le spectacle qu'offrait la cour d'Édimbourg[4]. Dans le passé, Marie s'était acquis les sympathies universelles au milieu même de ses dissentiments avec son mari ; mais, à partir de ce moment, elle devient suspecte à tout le monde. Femme et reine,

1. Ces faits racontés par BIRREL, dans son *Diary*, et par les *Mémoires* de CRAWFORD, sont admis et très faiblement excusés par l'évêque de Ross, dans sa *Defensio*, publiée en 1569 (ANDERSON, t. II, p. 23).

2. ROBERTSON, *Dissertation on King Henry's murder*, p. 14, note.

3. Silva à Phil. II, 24 mars; p. 458 (d'après le récit de Killigrew).

4. Drury à Cecil, 14 févr.; *Cal.*, n° 949.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle ne tente rien pour venger son époux assassiné et les lois profondément offensées ; au contraire, elle comble de faveurs de la manière la plus éclatante celui que la voix publique désigne comme auteur principal du crime, — elle, la veuve de l'homme qu'il vient de tuer. Malgré tout l'intérêt que l'on porte à cette souveraine infortunée, l'esprit se refuse à excuser Marie par la contrainte que les conjurés auraient exercée sur elle; car quelques mois plus tard, lorsque, prisonnière et sans ressources, il s'agissait pour elle de sa couronne, de sa liberté et même de sa vie, elle sut résister héroïquement à son peuple entier, à sa noblesse, à ses parents de France, aux diplomates anglais, qui tous insistaient sur son divorce avec ce même Bothwell, réduit à l'impuissance. Cette prétendue contrainte n'expliquerait, du reste, que son inaction envers les meurtriers, mais nullement les faveurs et les avantages qu'elle venait d'accorder à Bothwell, et qu'elle allait encore augmenter[1].

Sur le conseil de ses médecins qui trouvaient que l'air d'Édimbourg, imprégné des exhalaisons des marécages qui entouraient cette ville, lui était contraire, Marie résolut de se rendre au château de lord Seton, seigneur catholique qui lui était fort dévoué. Le 16 février, elle partit pour ce manoir, situé à une distance de quinze kilomètres à l'est d'Édimbourg; elle emmenait une suite nombreuse, laissant le jeune prince Jacques au palais de Holyrood, sous la garde de Bothwell et de Huntly jusqu'au retour de la Cour[2].

1. Tel est également l'avis d'un historien aussi bien informé et sagace que l'est M. Schiern (*Bothwell*, p. 245).

2. *Diurnal of Occurrents.* — Ceci est la réfutation complète

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

On est péniblement surpris, il faut l'avouer, en la voyant confier la garde du fils à des hommes publiquement accusés d'avoir tué le père, et qui devaient lui être au moins suspects après les événements de Cragmillar. Sans doute, elle n'avait rien à craindre de leur part pour la vie du petit Jacques ; mais, néanmoins, cette preuve de confiance donnée à ces deux personnages nous semble le comble de l'indélicatesse et de l'imprévoyance, et qu'on a peine à s'expliquer de la part d'une femme aussi intelligente que l'était Marie Stuart. Elle avait d'ailleurs, conscience de son impopularité : elle ferma les portes du château de Seton à tout le monde, sauf à ses confidents, et se fit garder, jour et nuit, par une compagnie de soldats sous les ordres du capitaine Cullen, créature de Bothwell, et qui avait joué un rôle dans le meurtre du roi.

En même temps qu'elle comblait de faveurs un personnage justement suspect, elle chercha à soustraire à la colère du peuple les subalternes dont celui-ci demandait la punition. Toute cette troupe d'aventuriers et de domestiques italiens et français dont elle avait été jusqu'alors entourée fut expédiée au delà des frontières : le Français Sébastien Paget, les Italiens Joseph Riccio et François de Busso, le fameux maître d'hôtel de la reine et ami de David, et encore six autres individus [1]. Antoine Standen, cet Anglais qui, le soir du meurtre de Riccio, avait sauvé la vie à la reine,

des assertions contraires de Drury (dép. du 28 févr.) et de Buchanan, ainsi que de toutes les calomnies répandues par ces deux auteurs sur les rapports de la reine et de Bothwell.

1. Drury à Cec., 19 févr.; Tytler, VII, 89.


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et quatre autres de ses compatriotes retournèrent dans leur pays[1], parce que Marie craignait pour la sûreté de ces hommes, trop dévoués à sa personne et par cela même suspects à la multitude. Cependant la souveraine ne se montra pas ingrate envers ses fidèles serviteurs. Comme Busso obtint une pension viagère de quatre cents livres hypothéquée sur les revenus de l'évêché de Ross[2], il est à supposer que les autres furent également récompensés avant leur départ.

Bien que Marie ne fût pas coupable du meurtre de Darnley, dans le sens strict du mot, sa conduite n'aurait pas été autre, si elle eût été la complice des conspirateurs. Aussi fut-elle, dans le monde entier, l'objet de la réprobation universelle. En Angleterre, on était généralement convaincu qu'elle avait trempé dans l'attentat pour venger la mort de Riccio et mettre fin à l'hostilité qui existait depuis si longtemps entre elle et son mari. La plupart même des catholiques partageaient cette conviction, et tous les partisans des Lennox parmi eux abandonnèrent sa cause[3]. Le retour à Londres du marquis de Morette ne fit qu'accroître les soupçons et l'indignation ; car ce diplomate savoisien, autrefois très bienveillant pour Marie Stuart, l'accusait hautement d'avoir eu connaissance du complot. Le résultat de toutes ces impressions eut un effet désastreux pour la cause des catholiques anglais, dont le courage était déjà bien affaibli par la nouvelle que, contrairement à l'attente générale, le roi d'Espagne ne se

1. Marie à Drury, 15 mars (*Cal.*, nº 1029), et à S. Robert Melvil, 15 févr. (LABANOFF, II, 5).

2. *Privy seal records*, cités dans MALC. LAING, t. I, p. 52 note 10.

3. Silva à Phil. II, 22 févr. ; p. 445.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rendrait pas dans les Pays-Bas à la tête d'une puissante armée [1].

En France, on ne pensait pas autrement. Le fidèle serviteur de Marie, l'archevêque de Glasgow, lui écrivit le 9 mars, de Paris :

« Ici, on parle du meurtre d'une telle façon que vous-même êtes calomniée comme étant le principal auteur de toute l'affaire, et comme si tout se fût fait sur votre commandement. Des dépêches de Votre Majesté, je ne puis rien conclure, sinon qu'il a plu à Dieu de vous conserver afin que vous en tiriez une vengeance impitoyable ; et si cela ne se fait point, il me semblerait mieux pour ce monde que vous eussiez perdu la vie et tout. » L'archevêque l'exhorte toujours de nouveau à se conduire dans cette affaire avec la plus grande énergie et en négligeant tous les intérêts terrestres pour satisfaire Dieu. « Autrement, je crains, ajoute-t-il en véritable prophète, que ceci ne soit que le commencement et le premier acte d'une tragédie, que je prie Dieu d'éviter à cause de son infinie bonté. » Ces paroles ne semblent-elles pas indiquer que le prélat suppose déjà à sa souveraine la ferme intention d'épargner entièrement les assassins de son époux [2] ?

Les conseils ne manquèrent pas à la reine sur la voie qu'elle aurait dû suivre. Don Guzman de Silva, représentant de son meilleur ami parmi les princes séculiers, de ce roi d'Espagne dont elle avait si souvent imploré le secours, lui écrivit absolument dans le même sens que l'archevêque Beaton [3].

1. Le même au même, 1er mars; p. 447, 449.
2. KEITH, t. I, p. CIV.
3. GAUTHIER, t. II, p. 17 : le 26 février.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce qui importait surtout, c'était la manière dont la reine Élisabeth jugeait les événements.

La reine d'Angleterre avait vu échouer, par la faute de Marie, sa tentative, pour la première fois sincère, d'établir de bons rapports avec sa cousine. Le spectre terrifiant d'un successeur légalement reconnu de son propre vivant s'était de nouveau dressé devant elle. Élisabeth accueillit avec une joie à peine déguisée la nouvelle d'un événement qui ruinait complètement la popularité de sa rivale, lui enlevait tout espoir d'être acceptée par le peuple anglais comme sa future souveraine et jetait même un soupçon sur la légitimité du jeune prince d'Écosse. Elle résolut de profiter largement de l'occasion que le destin lui offrait, en se montrant convaincue de la culpabilité de Marie Stuart et en épousant avec ardeur la cause de ces mêmes Lennox qu'elle avait traités, jusqu'alors, avec dédain et avec hostilité.

Robert Melvil arriva à Londres le 19 février, sans apporter rien de précis sur les causes de la mort du roi ; par des craintes habilement exprimées, le traître préparait déjà les esprits à l'attente de nouveaux désordres en Écosse. Élisabeth se montra fort attristée et courroucée du meurtre de Darnley : « Quoiqu'il fût marié, disait-elle, contre mon gré, je trouve le cas très grave, puisqu'il était roi et mon cousin », et donna à entendre qu'elle travaillerait au châtiment des coupables. Elle déclara à Silva qu'elle regrettait amèrement ce qui venait de se passer, mais qu'elle ne pouvait croire à la culpabilité de la reine d'Écosse, quoique le peuple ne se gênât point pour l'accuser. Elle trahit ses véritables préoccupations en ajoutant que, dans tous les cas, ces événements affaiblissaient beau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

coup les chances de sa cousine pour la succession d'Angleterre.

Élisabeth se posa immédiatement en vengeresse de Henri et des Lennox en général. A peine la terrible nouvelle lui fut-elle parvenue qu'elle envoya trois de ses dames pour en donner connaissance à lady Marguerite. La pauvre mère qui, par la mort de son fils aîné, voyait s'anéantir la réalisation de ses projets ambitieux, fut saisie d'une telle douleur qu'elle en tomba malade. La reine la fit sortir de la Tour et mener dans la maison de lord Sackville (22 février), où elle lui envoya ses propres médecins et bientôt aussi son second fils, qui avait été jusqu'alors interné dans la maison du doyen de Westminster. Dans sa colère, lady Lennox proféra les accusations les plus graves contre sa bru. Dans un entretien qu'elle eut avec Melvil lors d'une visite officielle qu'il lui fit, elle lui dit qu'elle avait peine à se figurer que sa reine eût eu connaissance du complot dirigé contre le malheureux roi, mais qu'elle ne pouvait cependant pas laisser de se plaindre des mauvais traitements qu'il avait eu à supporter de sa part. Enfin, elle refusa, sous un prétexte, d'écrire à Marie, comme Melvil le lui avait demandé[1].

Quant à la reine d'Angleterre, elle écrivit à sa cousine une lettre des plus menaçantes, et qui rappelle

1. Tout ce qui précède est emprunté aux dépêches de Silva, du 22 févr. et du 1er mars (*Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 443-449) et à son rapport à Alava, ambass. d'Esp. à Paris, du 1er mars (TEULET, *Relations*, V, 19). La date de la mise en liberté de Madame de Lennox se trouve dans HOLINSHED, *Chronicles of England*, p. 1209.


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les termes employés vis-à-vis de Marie pendant la révolte de 1565 et lors de la conspiration contre Riccio. « Madame », y disait-elle dans son français bizarre, « mes oreilles ont été tellement étourdies, et mon entendement si fâché, et mon cœur tellement effrayé à ouïr l'horrible son de l'abominable mœurtre de votre feu mari et mon tué cousin, que quasi encore n'ai-je l'esprit d'en écrire; et combien que mon naturel me contraint de condoler sa mort, m'appartenant si près de sang, si est-ce que, à vous dire hardiment ce que j'en pense, je ne puis céler que je ne sois plus dolente pour vous que pour lui. O Madame, je ne ferais l'office de fidèle cousine ni d'affectionnée amie si j'étudiais plutôt à complaire à vos oreilles que de m'employer à conserver votre honneur; pourtant je ne vous célerai point ce que la plupart des gens en parlent: c'est que vous regarderez entre vos doigts la revanche de ce fait, et que n'avez garde de toucher ceux qui vous ont fait tel plaisir, comme si la chose n'eût été commise sans que les meurtriers en eussent su leur assurance. De moi pensez, je vous supplie, que ne voudrais qu'une telle pensée résidât en mon cœur pour tout l'or du monde. Pourtant je vous exhorte, je vous conseille et vous supplie de prendre cette chose tellement à cœur que n'ayez peur de toucher voire le plus proche qu'ayez, s'il le touche, et que nulle persuasion ne vous retienne à en faire exemple au monde qu'êtes et noble princesse et qu'étiez loyale femme. Je n'écris si véhémentement pour doute que j'en ai, mais pour l'affection que je vous porte en particulier[1] ». Un tel langage prouve qu'Élisabeth était résolue à rompre avec Marie,

1. Du 24 février; LABANOFF, t. VII, p. 102 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans le cas où cette princesse ne ferait pas taire aussitôt les bruits infamants qui circulaient sur son compte, en punissant sévèrement les coupables, quels qu'ils fussent.

Les rôles étaient renversés. C'était maintenant la reine d'Écosse qui désirait rester en bons termes avec celle d'Angleterre. Il ne s'agissait plus pour Marie de faire reconnaître ses droits dans le royaume voisin, mais d'affermir en Écosse même sa position singulièrement ébranlée par les derniers événements et par sa conduite équivoque. Elle envoya à Londres son trésorier particulier porteur d'une lettre pour Élisabeth, dans laquelle elle se plaignait d'être non seulement privée de son mari, mais encore d'être en butte aux fausses accusations des médisants, et se plaçait sous la protection exclusive de sa cousine[1].

Une occasion des plus favorables se présentait à Marie pour acquérir des droits à l'assistance d'Élisabeth et confondre ses calomniateurs.

Immédiatement après le crime, elle avait adressé une lettre de condoléance et d'amitiés à Lennox, son beau-père, qui y répondit le 20 février, en exigeant d'elle de réunir sans retard les États du royaume pour rechercher et punir les meurtriers de son fils, — demande évidemment des plus justes. Cependant la reine feignit de mal comprendre, et y satisfit seulement pour l'éluder, en entendant sous le mot *États* le parlement qu'elle convoqua en effet, mais pour le 14 avril, deux mois après[2]! Elle écrit donc à Lennox

1. Silva à Phil. II, 8 mars, p. 450, 451. — Cf. *Cal.*, nos 967, 968, 973.

2. Melvil à Cecil, 26 févr.; *Cal.*, no 973.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'avant la réception de sa lettre, elle avait déjà convoqué le parlement, dont la première occupation serait la punition des assassins. Il est évident que l'instruction d'un procès criminel n'était nullement du ressort du parlement, mais bien du suprême pouvoir judiciaire, et qu'un tel délai mis à la recherche des coupables rendait la procédure illusoire. Lennox réplique donc, le 26, que dans sa pensée il n'avait pas eu en vue le parlement dont la date fixée pour sa réunion était trop éloignée, mais bien un tribunal composé du Conseil privé et de la noblesse, et qui pourrait s'assembler sur-le-champ. En même temps, il se plaint auprès de la reine d'Angleterre de l'intention qu'avait Marie d'abandonner au parlement une affaire qui n'était point de la compétence de ce corps politique[1], et prie Cecil de déterminer sa souveraine à prendre en main la poursuite du meurtre de son fils qui était du sang même de cette princesse[2]. A sa propre reine, il demande d'arrêter les personnes signalées dans les placards publics et de mettre en leur présence les auteurs de ces affiches, procédure qui mènerait facilement à la découverte de la vérité. Malheureusement, la mise à exécution d'un tel acte aurait eu pour conséquence première et obligée l'arrestation de Bothwell, mesure que la reine était bien décidée à ne jamais prendre. Elle répond donc à son beau-père, le premier mars, que les placards mentionnaient tant de noms différents que l'on ne saurait que difficilement fonder sur eux une procédure pénale, et lui propose plutôt d'indiquer

1. Silva à Phil. II, 24 mars; p. 460.
2. 9 mars; *Cal.*, n° 1001.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui-même des personnages contre lesquels on agirait « selon les lois du royaume ».

Marie tente ainsi de se débarrasser tout doucement de la poursuite des meurtriers pour la remettre au comte Lennox, qui n'était pas de force à pouvoir supporter un aussi lourd fardeau[1].

Et pourtant la reine aurait dû comprendre que l'opinion publique réclamait absolument une satisfaction sérieuse et que, dans le cas contraire, une terrible tempête se déchaînerait contre elle. L'orage s'annonçait déjà, fort menaçant. Dans les derniers jours de février, ceux des seigneurs qui avaient été autrefois les adversaires de Bothwell, tels que les comtes Murray, Morton, Athol, Caithness et les lords Lindsay, Ogilvie, Glammis et d'autres, se réunirent à Dunkeld, ville située dans les domaines d'Athol[2]. La présence de Murray dans cette assemblée est d'autant plus significative que, sous prétexte d'une maladie de sa femme, il avait jusqu'alors repoussé les demandes réitérées de la reine de retourner à la cour. Peut-être trouverons-nous là l'origine d'une nouvelle conspiration, dirigée contre Bothwell, et en dernier lieu contre Marie, complot qui, il est vrai, devait encore attendre, pendant plusieurs mois les circonstances favorables pour éclater au grand jour. Il est certain qu'à partir de ce moment les bruits les plus alarmants commencèrent à circuler sur les intentions de la noblesse. On disait les alliés de Dunkeld intimement liés avec Len-

1. Cette correspondance entre Lennox et Marie Stuart se trouve dans ANDERSON, t. I, p. 40 et suiv., et dans KEITH, t. II, 525-529.

2. Drury à Cecil, 28 févr.; TYTLER, VII, 75, et *Cal.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nox pour venger la mort du roi, et surtout Murray décidé à tuer Bothwell, à s'attaquer même à la vie de la reine et à occuper le poste suprême, en qualité de tuteur du jeune prince : le tout avec l'aide de l'Angleterre[1]. Nous en avons une preuve encore plus certaine dans les paroles que, vers la mi-mars, un haut fonctionnaire de la reine Marie, le clerc de justice Bellenden, osa prononcer devant sir Jean Forster, gouverneur anglais des Marches moyennes : « Ne vous fiez jamais à moi dans l'avenir, si le comte Bothwell et ses complices ne paient de leurs vies le meurtre du roi avant le milieu de l'été[2] ». Un propos aussi hardi et aussi précis ne pouvait que réfléchir la pensée d'hommes résolus et sûrs de réussir.

Tout cela n'empêcha pas Morton, bien qu'il ait pris part à la réunion de Dunkeld, d'aller supplier la reine de lui rendre ses biens confisqués. Dans une entrevue secrète qu'il eut avec Marie dans la nuit du 7 mars, ce seigneur si vertueux lui promit ses fidèles services pour l'avenir ; et bientôt il s'obligea également envers Bothwell. La récompense de tant d'hypocrisie ne se fit pas attendre : on lui rendit la forteresse imprenable de Tantallon[3].

Les placards du Tolbooth, les lettres d'Élisabeth, de Guzman de Silva et de l'archevêque de Glasgow, et enfin la réunion de Dunkeld auraient dû mettre Marie Stuart en garde contre les dangers qu'elle se pré-

1. Le nonce, évêque de Mondovi, au grand-duc de Toscane, 16 mars (d'après les récits de M. de Morette et du jésuite Edmond Hay) ; Labanoff, t. VII, p. 105, 106.
2. Forster à Cecil, 16 mars ; *Cal.*, n° 1022.
3. Drury à Cecil, 14 mars, 4 avr. ; *Cal.*, nos 1017 § 2, 1059.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

parait par ses étranges lenteurs dans la poursuite des assassins de son époux. Le 17 mars, Lennox lui écrit de nouveau. Il trouve, avec raison, que le procédé indiqué par la reine dans sa lettre du 1er du même mois est inadmissible, parce qu'il ferait de la poursuite des criminels une cause privée des Lennox, tandis qu'il était de son devoir à elle de prendre énergiquement en main cette affaire, en sa double qualité d'épouse du prince assassiné et de chef des pouvoirs publics. Lennox cite toutefois un certain nombre de personnes rendues particulièrement suspectes par les placards, et notamment Bothwell, Jacques Balfour et plusieurs serviteurs de Marie, tels que Francesco de Busso, Sébastien Paget, Jean de Bordeaux, Joseph Riccio[1]. — Nous savons que la reine avait déjà mis en sûreté tous les serviteurs dont Lennox donne les noms. Ce fait lui était inconnu parce qu'il se trouvait à Houston, près de Dumbarton, à une distance d'à peu près quatre-vingt-cinq kilomètres de la capitale. Il ne restait donc que Bothwell et son ami Balfour, — et ceux-ci jouissaient de la faveur particulière de Marie Stuart. Elle répondit à Lennox sur un ton extrêmement froid, non comme il convenait envers un parent malheureux, mais comme un juge parlant à un importun.

Ce n'est que le 28 mars, par conséquent presque sept semaines après le meurtre, que le Conseil privé invite Lennox à se présenter devant lui le 12 avril afin de développer son accusation contre les personnes qu'il vient de nommer[2]. Pour comprendre le caractère

1. KEITH, II, 529.
2. ANDERSON, I, 50.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

dérisoire d'un tel procédé, il faut remarquer que les seuls assesseurs temporels qui avaient signé cet acte sont Bothwell lui-même, son beau-frère Huntly et ses alliés Argyle et Lethington. Elle ne fut pas même signifiée à Lennox en personne, il n'en eut connaissance que par ouï-dire, comme il l'affirme dans sa lettre du 11 avril[1]. Ainsi, il n'eut ni le temps de réunir ses preuves ni de s'entourer d'un nombre suffisant d'amis pour pouvoir paraître sans crainte en présence de Bothwell, de ses mercenaires et de la foule de ses puissants alliés. Ce n'est donc pas sans raison que Lennox se plaint de ce que les personnes ouvertement accusées non seulement jouissent de toute liberté, mais encore trouvent accueil et protection dans l'entourage de la souveraine. Il la prie par conséquent de faire mettre en prison les accusés et d'en éviter la présence, ensuite d'ajourner le procès. Ajouterons-nous encore que Marie n'en fit rien? Le mécontentement et la colère grandirent de jour en jour contre elle en Écosse ainsi qu'à l'étranger.

La régente de France, qui n'avait jamais manifesté aucune sympathie à l'égard de Darnley et le méprisait profondément, avait d'abord accueilli la nouvelle de sa mort avec un certain plaisir. En la communiquant au connétable, elle lui écrivit : « Vous verrez que ce jeune fou n'a pas été longtemps roi ; s'il eût été plus sage, je crois qu'il serait encore en vie. C'est grande heur pour la reine ma fille, — Marie Stuart, — d'en être défaite, aux conditions que nous avons entendues par du Croc[2] ». Marie s'efforça de rendre l'impression

1. *Ibid.*, p. 52.
2. 27 février; La Ferrière, *Lettres de Cath. de Médicis*, III, 14.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du désastre toujours plus favorable pour elle. Elle répandit en France le bruit que Murray et les protestants étaient seuls les auteurs du crime, et qu'ils trompaient indignement le comte de Lennox, — allégation qui n'était qu'une demi-vérité[1]. Son ambassadeur à Paris reçut, en outre, l'ordre de dire que la reine d'Angleterre avait conduit toute l'affaire, que la mort de Marie avait été également décidée, et que le hasard seul l'avait préservée. Mais bien plus encore, elle donna libre cours à sa haine contre le malheureux Darnley. « L'ambassadeur que la reine d'Écosse entretient ici, écrit l'envoyé d'Espagne à Paris, dit qu'il est vrai que son feu roi s'était occupé d'intrigues infâmes (dañadas) contre Dieu et contre sa femme[2] ». Toutes ces subtilités n'eurent qu'un succès éphémère. A peine de retour en France, du Croc dut reprendre le chemin de l'Écosse, « pour consoler la reine[3] », accompagné par le même M. de Rambouillet qui, quinze mois auparavant, avait apporté à Darnley l'ordre de Saint-Michel[4]. Mais le vrai but de cette ambassade était de tenter de s'emparer du petit Jacques et de le conduire en France pour y être élevé dans les principes catholiques, comme l'avait été jadis sa mère. Tel était au moins le projet que les Anglais et les Espagnols attribuaient au gouvernement de Catherine de Médicis[5].

1. Diverses nouvelles de France, dans le *Calendar*.

2. Alava à Phil. II, 6 mars; TEULET. *Relations*, V, 21.

3. Cath. de Méd. à Du Croc, 8 mars; LA FERRIÈRE, *Lettres de C. D. M.*, III, 16. — Charles IX à Élis. d'Anglet., même date; LA FERRIÈRE, *Le XVIe siècle et les Valois*, p. 195.

4. Silva à Phil. II, 15 mars; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 456.

5. *Ibid.*, et dép. du 7 avr.; p. 465.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Marie Stuart semblait en effet décidée à se jeter dans les bras de la France; elle, qui avait autrefois montré tant d'empressement à se liguer avec l'Espagne, avait cessé tout à coup de correspondre avec Guzman de Silva[1]. Son intention était évidemment de semer en même temps la jalousie entre l'Angleterre et la France, et de les attirer ainsi à elle toutes les deux. Mais elle n'eut garde de négliger pour cela le souverain dont elle avait reçu jusqu'alors les secours les plus positifs : le pape Pie V. Nous savons que pour le moment elle avait renoncé à toute propagande catholique; mais cela ne l'empêchait pas de jouer auprès de la curie romaine un rôle tout à fait opposé. Le fait est que son exemple avait déjà donné d'importants résultats en faveur du catholicisme; son confesseur, un dominicain français, put annoncer triomphalement que, dans les deux seuls mois de février et de mars, 12,606 personnes avaient reçu la communion selon le rite catholique dans la chapelle de Holyrood[2]. Elle écrivit donc à l'évêque de Mondovi, qui attendait toujours à Paris l'ordre de passer en Écosse, pour le prier de se mettre en route, et lui annonça qu'il pouvait venir en toute sécurité, qu'il serait très bien reçu et qu'elle se laisserait diriger en tout par son conseil[3]. Le jésuite Edmond Hay, qui retournait en France à la suite de M. de Morette, fut chargé par la reine d'informer verbalement le nonce qu'elle y enverrait mylord Seton, seigneur catholique et généralement estimé, avec trois navires pour conduire l'évêque en Écosse et

1. Le même au même, 8 mars; p. 451.
2. Le même au même, 26 juillet 1567; p. 520.
3. Le même au même, 1er mars; p. 450.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui éviter le passage par l'Angleterre. Les prélats d'Écosse avaient offert de prendre à leur charge tous les frais de voyage et de séjour du nonce et d'exécuter fidèlement ce dont le représentant de Sa Sainteté conviendrait avec leur reine[1].

Que Marie ait eu sérieusement l'intention de faire venir l'évêque de Mondovi dans son royaume, déchiré par les factions, et où sa propre autorité était plus ébranlée que jamais, il est permis d'en douter, et son but n'était vraisemblablement que de ramener de nouveau à elle la cour pontificale et de continuer à jouir de ses subsides. C'est ainsi que, tout en invitant avec empressement le nonce à passer la mer, elle lui notifia d'attendre l'arrivée de la flottille de lord Seton, — arrivée qui avait toute chance d'être ajournée à un temps indéterminé. M. de Morette et le père Edmond ne cachèrent pas au nonce que dans ce moment il ne pouvait point se rendre en Écosse, où les hérétiques lui feraient à coup sûr un mauvais parti, sans aucun profit pour la religion et à la honte du siège apostolique. Le prélat avait d'ailleurs des raisons personnelles pour se détacher de la cause de Marie Stuart. Ne se fiant qu'à demi aux rapports officiels qu'elle lui faisait parvenir, il avait noué des relations avec plusieurs gentilshommes écossais qui le tenaient secrètement au courant de tout ce qui se passait dans le pays[2], et ces correspondants lui firent sans doute part des sinistres impressions que la

1. L'év. de Mondovi au grand-duc de Toscane, 16 mars; LABANOFF, t. VII, p. 107, 108.

2. Ms. Évêque de Mondovi au cardinal Alessandrino, 27 avr. 1569; Rome, *Arch. secr. du Vatican, Nunziatura di Savoia*, vol. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conduite de Marie Stuart pendant ces dernières semaines avait produites sur tout le monde, sur les catholiques aussi bien que sur les protestants. Craignant de se souiller au contact de ces crimes, le nonce se décida à renoncer à sa légation et à retourner dans son diocèse, immédiatement après Pâques[1]. Marie essaya en vain de le retenir, et lui écrivit à ce sujet de sa propre main une lettre très pressante, le seul jour qu'elle passa en avril à Stirling, auprès de son enfant. Les événements qui venaient d'avoir lieu et le bruit persistant de son prochain mariage avec le protestant Bothwell n'avaient pas été sans produire une assez mauvaise impression sur la cour de Rome; elle se crut donc obligée de prier l'évêque de Mondovi « de ne laysser Sa Sainteté persuader au contrayre de la devotion que iay de mourir en la foy catolique et pour le bien de son eglise[2] ». —

Silva voyait avec une certaine inquiétude Marie Stuart se rapprocher de la France; il conseilla à Élisabeth de ne pas montrer trop de rigueur à sa cousine et de lui envoyer une ambassade de condoléance, comme les Français étaient sur le point de le faire[3]. La reine d'Angleterre suivit l'avis du diplomate espagnol et chargea de cette mission Henri Killigrew, ami de Leicester, partisan de son mariage avec Marie[4], et qui, étant déjà venu en Écosse en juin 1566, connaissait le pays personnellement. Cecil le chargea de

1. Le nonce au grand-duc, *l. c.*, p. 108, 109.
2. Labanoff, 22 avril. — L'orthographe est celle de la lettre originale que j'ai vue aux Archives secrètes du Vatican.
3. Silva à Phil. II, 22 févr.; p. 446.
4. Le même au même, 1er mars; p. 449.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lettres pour ses amis Murray et Lethington, dans lesquelles il exprimait son horreur du meurtre de Darnley et son désir de le voir vengé et l'engageait à déterminer la reine à bannir le catholicisme de l'Écosse[1].

Arrivé à Édimbourg, en compagnie de Robert Melvil, Killigrew put constater que, malgré les nombreuses accusations dont il était l'objet, Bothwell semblait continuer à jouir de l'amitié du si scrupuleux Murray. Le 8 mars, l'envoyé anglais dîna chez le noble bâtard, non seulement avec Argyle et Lethington, mais encore avec Bothwell et son beau-frère Huntly : tous les convives étaient donc des conjurés de Cragmillar, des régicides. Après le repas, Killigrew fut reçu par la reine d'une façon assez théâtrale : la pièce était si faiblement éclairée qu'il ne put distinguer les traits de son visage ; ses paroles et le son de sa voix étaient tristes et trahissaient une émotion douloureuse[2].

Dans la suite des négociations, Marie, toujours dans le dessein de se concilier l'esprit de la reine Élisabeth, laissa espérer qu'elle remplirait le désir si ardent de cette princesse en envoyant son fils en Angleterre pour y être élevé dans la religion protestante et dans les sentiments anglais[3]. Il est à peine nécessaire de dire qu'elle n'y songeait pas sérieusement. Elle promit, en outre, que Bothwell serait appelé à se justifier devant le tribunal suprême du royaume des accusations diri-

1. Ceci résulte des réponses des deux seigneurs (*Cal.*, nos 1013, 1014), qui donnent aussi la date des lettres de Cecil : 25 et 26 févr.

2. Chalmers, t. I², p. 324.

3. Silva à Phil. II, 24 mars ; p. 458, 459.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gées contre lui[1], — mais avec la ferme intention que cette comparution n'aurait lieu que dans des circonstances qui rendraient son acquittement tout à fait certain. Et enfin, pour satisfaire à un ordre de la reine Élisabeth qui demandait le rappel de tous les Écossais séjournant en Irlande, elle défendit à ses sujets de passer dans cette île au secours des rebelles et rappela même ceux qui s'y trouvaient[2].

Toutes ces concessions venaient trop tard et semblaient trop inspirées par la nécessité pour faire la moindre impression sur les hommes d'État anglais. Killigrew, en partant d'Édimbourg, emporta la conviction que Marie était sous la domination complète de Bothwell et de sa faction, à laquelle les deux fils cadets du duc de Châtellerault s'étaient joints, par haine des Lennox[3]. Il n'avait rien vu qui annonçât des désordres immédiats ; il avait cependant remarqué dans le peuple une très grande irritation soulevée par l'assassinat du roi, crime que l'on considérait comme une honte pour la nation entière. Les prédicateurs excitaient encore davantage la foule par leurs sermons et leurs prières[4]. Ces faits nous expliquent la haine générale dont Marie devint l'objet, lorsqu'on eut réussi à tourner tous les soupçons exclusivement contre elle et Bothwell. Murray et Lethington chargèrent Killigrew de lettres pour Cecil, qui laissent percer clairement une tendance

1. Drury à Cecil, 29 mars; FROUDE, t. IX, p. 25, note 1.

2. Cecil à lord Sidney, 25 févr., 11 mars; *Calendar, Ireland*, t. 1509-1573, p. 327, n° 36, p. 328 n° 44. — Cf. *ibid.*, p. 324 n° 8, et Préface, p. XXXI.

3. Silva à Phil. II, *l. c.*

4. CHALMERS, I², 325.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'opposition contre leur reine. Le premier s'exprime contre les assassins de Darnley en termes très violents, et qui auraient été fort justes dans une bouche autre que celle de l'auteur de la conspiration et du meurtre. Le secrétaire promet de forcer la reine à interdire en Écosse l'exercice du culte catholique[1]. Le parti calviniste et anglais recommença donc à mobiliser ses forces en vue d'un nouveau coup de main.

Préoccupée de ce mouvement, et en prévision d'événements graves, la reine tenait à s'assurer la possession du château d'Édimbourg, citadelle la plus forte du royaume. Elle somma le comte de Mar, très honnête homme mais foncièrement protestant, d'avoir à céder le commandement du château dans les vingt-quatre heures, sous peine de haute trahison. De même qu'en avril 1566, Mar refusa, autant dans son propre intérêt que dans celui de ses coreligionnaires; mais on trouva bientôt le moyen de l'apaiser. Il fut chargé d'un emploi des plus honorable et des plus important: la garde du jeune prince, placé sous sa surveillance et sous sa responsabilité dans le château de Stirling. En revanche, le comte abandonna la forteresse d'Édimbourg, qui fut confiée à sir Jacques Cockburn de Skirling, fidèle serviteur de la reine. Toute la garnison fut changée, afin de ne la composer que d'hommes sur lesquels la souveraine pût absolument compter[2].

Elle comprit cependant qu'il fallait aussi donner une certaine satisfaction à l'opinion publique fort excitée,

1. *Cal.*, nos 1013, 1014.

2. *Acta Parliamenti Scot.*, t. II, p. 467. — *Wardrobe Records.* — BIRREL, *Diary*, p. 7. — Drury à Cecil, 17, 21, 30 mars; *Cal.*, nos 1030, 1034, 1054.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tout en agissant de façon à ne pas nuire aux meurtriers de Darnley. Elle racheta donc un peu la manière inconvenante dont son mari avait été enterré, en faisant célébrer pour le repos de son âme, le dimanche 23 mars, une messe solennelle, à laquelle elle assista, pâle et malade de toutes les émotions qu'elle venait de subir et qu'elle entrevoyait encore dans l'avenir[1]. Mais quel effet cette cérémonie pouvait-elle produire sur le monde qui voyait grandir de jour en jour la toute-puissance de Bothwell, et qui se racontait déjà que la reine était résolue de s'unir au chef de ceux qui venaient de tuer son jeune mari[2]?

Une nouvelle catastrophe était évidemment dans l'air, une nouvelle révolte du parti calviniste qui espérait maintenant entraîner contre la reine l'immense majorité de la noblesse et du peuple. Cela n'était pas pour Marie, c'était pour eux que les Murray, les Morton et les Lethington avaient fait tuer le roi, et Bothwell avait fait preuve de manque de sens politique en leur servant d'instrument. L'indice le plus certain de l'imminence du soulèvement nous est fourni par la demande d'autorisation faite par Murray, et qu'il obtint, de quitter temporairement l'Écosse pour aller visiter l'Italie[3]. Il partit le 9 avril, après avoir remis à la reine la tutelle de son enfant pour le cas où quelque malheur lui arriverait durant son séjour à l'étranger,

1. BIRREL, *l. c.* — Drury à Cecil, 29, 30 mars ; *Cal.*, nos 1053 § 2, 1054.

2. Drury à Cec., 29 mars. — Silva à Phil. II, 7 avr.; p. 465.

3. C'est le but qu'il indiqua à la reine pour son voyage, d'après ce qu'il raconta lui-même à Silva (dép. de Silva du 21 avr.; p. 470).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et après s'être fait assurer par elle la jouissance des revenus de ses abbayes de Saint-André et de Pittiweyme[1]. De quel droit cet homme vint-il, quelques mois plus tard, se poser en vengeur des lois divines et humaines envers cette même sœur à laquelle il venait de confier tous ses intérêts et dont il mendiait les bienfaits ?

Les réclamations du comte Lennox devenaient de plus en plus pressantes et énergiques. Autrefois, il avait demandé de procéder immédiatement; mais maintenant qu'on avait transformé toute l'affaire en un différend personnel entre lui et Bothwell, il était obligé de rassembler d'abord des preuves et des soldats pour résister à la puissance de Bothwell et de ses partisans réunis à Édimbourg au nombre de plusieurs milliers d'hommes armés. N'oublions pas que, dans leur propre intérêt, les signataires du bond de Cragmillar s'étaient engagés à défendre contre toute accusation relative au meurtre du roi leur complice Bothwell, qui pouvait les dénoncer eux-mêmes à chaque moment. Dans cet état de choses, un délai de quinze jours était insuffisant, et Lennox demanda un sursis. Marie refusa; elle refusa également l'offre que fit Jacques Murray de Tullibardine, l'auteur des placards, de fournir des preuves et des témoins contre les complices de l'assassinat et même de combattre pour la vérité de ses accusations, si la reine lui assurait l'impunité[2]. C'était un véritable déni de justice. Lennox s'adressa donc à Élisabeth pour la prier d'intervenir : elle le fit avec beaucoup d'énergie, d'une manière qui prouve qu'elle ne craignait point

1. Lettre de Murray à Wynram, 9 avr. 1567; *Report of Roy. commissioners*, t. VI, p. 642.

2. Drury à Cec., 29 mars, 4 avr.; *Cal.*, nos 1053 § 3, 1060.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une rupture complète avec une rivale qu'elle espérait maintenant pouvoir entièrement et définitivement abattre.

Plusieurs lords du conseil privé d'Angleterre écrivirent au comte Bedford, sur l'ordre de leur reine, pour lui dire que, s'il se trouvait en Écosse un parti disposé à lutter pour le maintien de l'honneur de Dieu et pour la juste recherche et punition des complices du récent et abominable meurtre, il devait l'encourager et l'assister, et exhorter le plus grand nombre possible de gentilshommes à s'y rallier et à s'attaquer surtout à la puissance de Bothwell. Il devait en outre passer quelques revues et faire quelques manœuvres militaires près de la frontière, afin de faire voir que l'Angleterre était prête à entrer en scène[1]. C'est ainsi que par ses agissements le gouvernement anglais poussait à la guerre civile en Écosse.

Élisabeth fit cependant encore une dernière tentative pour amener un changement dans la conduite de Marie Stuart : dans sa lettre du 8 avril, qu'elle lui expédia par un courrier particulier et rapide, elle lui exposait que, dans une affaire d'une telle importance et qui la touchait de si près, Marie devait faire la petite concession d'un ajournement, sous peine de donner prise aux pires soupçons. Elle la conjurait au nom de l'amitié qui les avait unies autrefois, de se garantir contre l'accusation d'un crime qui la rayerait du nombre des princes, en poursuivant avec énergie les vrais coupables. « Sans cela, je vous souhaiterais plutôt un tombeau honorable qu'une vie souillée[2]. » Sans vou-

1. 8 avril; *Cal.*, nº 1073.
2. Robertson, Append. XIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

loir exagérer la sincérité d'Élisabeth, nous devons avouer que son raisonnement était juste. Il n'y avait pour Marie qu'un seul moyen de démontrer son innocence, c'était l'arrestation et la punition exemplaire des assassins.

Rien n'est plus caractéristique que la manière dont le messager d'Élisabeth, le grand prévôt de Berwick, fut traité dans cette occasion. Il arriva devant le palais de Holyrood, à six heures du matin, le jour même de la procédure, le 12 avril. Mais, comme l'on savait qu'il apportait une lettre demandant le sursis, on ne le laissa point entrer dans le palais. Pendant toute la matinée, Bothwell, Lethington et d'autres l'en empêchèrent, sous le prétexte ridicule que la reine dormait encore. Les deux gentilshommes finirent par se faire délivrer la lettre, avec laquelle ils rentrèrent dans le palais, évidemment pour la montrer à la souveraine et pour lui demander ses instructions. Au bout d'une demi-heure, ils revinrent, annonçant que Marie dormait toujours et que, probablement, elle ne verrait la dépêche qu'après la séance du jury. Ils exhortèrent le prévôt à attendre jusqu'après la séance, c'est-à-dire jusqu'à ce que son message n'eût plus d'intérêt[1], — et ceci au même moment où la reine se montrait à une fenêtre du château et faisait à Bothwell des signes d'amitié. Voilà de quelle façon on osait se moquer ouvertement des conseils bien fondés de la puissante souveraine d'Angleterre. Il fallait que Bothwell se sentît bien sûr de la faveur de sa reine pour agir ainsi. Ces insensés

1. Compte rendu du prévôt dans la dépêche de Drury à Élis., 15 avr.; CHALMERS, t. III², p. 70 et suiv., TYTLER, t. VII, p. 72 et suiv., et *Cal.*, n° 1100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ignoraient que ce même jour, 8 avril, où Élisabeth avait expédié sa lettre à Marie d'Écosse, elle avait chargé Bedford de secourir les lords qui commenceraient une guerre en l'honneur de Dieu et pour punir les régicides. Quelle menace pour l'avenir !

Le jury se réunit en effet, le 12 avril, dans le Tolbooth[1]. Bothwell s'y rendit en triomphateur, à cheval, fier et rayonnant, entouré de 4,000 lords et gentilshommes, également à cheval, et de nombreux serviteurs qui le saluaient de leurs acclamations. Il fut conduit par 200 arquebusiers de la reine qui, arrivés au Tolbooth, en défendirent les portes[2]. La séance était présidée par le grand juge comte Argyle, un des complices de Bothwell ! Le jury était formé des comtes de Caithness, de Rothes et de Cassilis, d'un fils du duc de Châtellerault et d'un certain nombre de barons et de gentilshommes qui, presque tous, étaient les serviteurs dévoués de la reine, et il est évident qu'elle-même s'était chargée de la composition du jury dans l'intention de ne pas faire trop participer Bothwell à cette besogne. Cependant, ni Morton ni Murray n'en firent partie, comme l'ont plus tard prétendu les partisans de Marie. Bien entendu, Lennox n'avait pas paru ; mais il avait envoyé son vassal Robert Cunningham, qui, en son nom, exigea un sursis et protesta d'avance contre le jugement, s'il n'était pas fait droit à sa demande. La protestation disait en toutes lettres que Lennox n'avait pu paraître en présence des forces du parti adverse, et que « tout le monde connaissait les juges comme étant

1. Jebb, t. I, p. 326 et suiv. — Anderson, t. II, p. 97 et suiv. — Keith, t. II, p. 539, 548.

2. Compte rendu du prévôt de Berwick, témoin oculaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les assassins mêmes du roi ». Ceci, évidemment, se rapportait à Argyle, le jury lui-même ne comprenant aucun des anciens conjurés. La protestation ne fut point acceptée, personne n'ayant paru pour soutenir l'accusation et nulle preuve n'ayant été produite contre lui, le jury acquitta Bothwell.

Toute cette procédure n'avait été qu'une pure comédie. Après la séance, Bothwell provoqua en duel ceux qui lui imputeraient encore d'avoir participé au meurtre du roi. Personne ne se présenta pour relever le gant.

Le Parlement ne fut pas moins favorable aux conjurés que le tribunal. Il siégea à Édimbourg du 14 au 19 avril[1]. Beaucoup d'évêques et d'abbés y assistèrent; Bothwell et ses amis Argyle, Morton, etc., y jouèrent les rôles principaux. Il n'est donc pas étonnant que toutes les résolutions aient été prises selon les désirs de la reine. La garde et la capitainerie du château-fort de Dunbar, avec tous les villages et terres y appartenant, furent cédées à Bothwell et à ses héritiers, afin de le récompenser de ses services et des dépenses *exorbitantes* faites pour la souveraine ; en même temps, on le confirma dans ses fonctions de grand-amiral d'Écosse et de shériff d'Édimbourg. Son beau-frère Huntly et sa famille furent remis en possession de tous leurs honneurs et de toutes les terres qu'on leur avait confisquées en 1562. Voilà le prix que l'on paya à Huntly pour avoir participé au *bond* de Cragmillar et consenti au divorce de sa sœur avec Bothwell. Lethington eut également sa part : de riches donations en terres furent faites à son père sir Richard Maitland. Morton

1. Actes du Parlement, dans Anderson, t. I, p. 113 et suiv.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'obtint pas seulement la confirmation de toutes ses anciennes dignités et possessions confisquées en 1566 ; mais il eut encore pour son neveu, âgé de douze ans, le comté d'Angus, appartenant de plein droit à la mère de Darnley : raillerie terrible à l'adresse de la famille de la victime[1]. Par ces résolutions prises sous l'autorité et avec l'assentiment de Marie, le Parlement approuvait et récompensait la ligue criminelle de Cragmillar.

Un autre acte de ce Parlement n'est pas moins caractéristique. Il vota une loi ordonnant à toute personne qui trouverait ou lirait un placard anonyme et diffamatoire de le détruire immédiatement, sous peine de mort, s'il était dirigé contre la reine, et sous peine d'emprisonnement illimité, s'il se rapportait à quelqu'un d'autre. Cette loi draconienne était motivée expressément par les placards calomnieux récemment répandus contre la souveraine et plusieurs nobles.

En même temps que le Parlement, l'assemblée de l'Église presbytérienne d'Écosse s'était réunie à Édimbourg. Mais l'esprit qui y régnait était bien différent. Le 18 avril, elle adressa à la reine une pétition demandant la punition exemplaire des assassins[2]. Marie étant restée sourde à cette demande, l'opinion publique se tourna contre elle avec une exaspération

1. Le fait que Murray, l'ennemi mortel de Darnley, fut gratifié par le Parlement de la confirmation détaillée de tous les titres et territoires dont Marie l'avait doté autrefois, bien qu'il fût parti pour la France quelques jours auparavant, est la meilleure preuve qu'il n'était pas resté étranger au meurtre.

2. THORPE, t. I, 1567, n° 35.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de jour en jour plus grande. De la part des puissances étrangères en général s'élevait un concert de blâme et de mépris à l'endroit des Écossais qui laissaient des actes aussi infâmes et aussi inouïs se produire chez eux sous la direction et avec la participation de leur propre souveraine[1].

Marie et Bothwell restèrent inconscients devant la réprobation générale, aveuglés qu'ils étaient par la tourbe officielle et trompeuse dont ils s'étaient eux-mêmes entourés. Le premier acte du drame avait été la disparition du roi; le deuxième, l'acquittement ridicule et honteux de Bothwell; le troisième qui allait se jouer fut le mariage de ce criminel téméraire avec Marie Stuart, dernière mesure qui causa leur ruine et les entraîna dans l'abîme.

1. ROBERTSON, t. II, p. 37, Append. XX. — J. MELVIL, *Memoirs*, p. 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III.

LA FIN DU RÈGNE.

Toutes les entreprises de Bothwell depuis l'automne 1566 tendaient à un seul but: placer sur sa tête la couronne royale d'Écosse, rêve ambitieux, énorme, impossible, caressé depuis longtemps par ce petit baron écossais, et qui ne pouvait se réaliser que par son mariage avec Marie Stuart. Qu'étaient donc pour lui et la mort violente de Darnley et même la répudiation de sa femme, Jeanne Gordon, sœur du comte Huntly qu'il venait d'épouser il y avait à peine un an, en face de ce désir immense de s'emparer de la royauté en obtenant la main de la plus belle princesse de l'Europe? Sa passion était si violente qu'elle se trahit bientôt malgré lui, et le malheureux Darnley était à peine descendu dans la tombe que déjà l'on parlait de l'union prochaine de sa veuve avec son assassin[1]. Ce bruit acquit une quasi-certitude, lorsque Bothwell commença à négocier son divorce avec sa femme et avec Huntly. Dès les premiers jours d'avril, on en était convaincu même en Angleterre[2]. Lorsque Murray s'arrêta à Londres, dans son voyage vers le

1. J. Melvil, 78.

2. Silva à Phil. II, 14 avr.; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 467 et suiv.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

continent, le 16 avril et les jours suivants, il confirma la nouvelle du divorce de Bothwell et put ajouter que lady Jeanne Gordon y avait consenti sur la demande de son frère à qui, pour reconnaître ce service, on avait promis de rendre, dans la réunion du parlement du 14 avril, tous les biens que sa famille avait jadis possédés, et qu'elle était prête à alléguer comme raison une prétendue infidélité de son mari, quoiqu'ils eussent vécu en réalité dans la plus parfaite harmonie. Murray ajouta encore qu'en Angleterre il avait entendu exprimer l'opinion que ce divorce se préparait afin de permettre à Bothwell d'épouser la reine d'Écosse, mais qu'il se refusait à le croire en raison même de la valeur morale et de la vertu d'une femme telle que sa sœur, et que de plus les événements passés y faisaient obstacle[1]. Ce doute, évidemment peu sincère, ne convainquit personne, et le bruit de ce mariage si criminel prit un caractère beaucoup plus accentué lorsqu'on eut connaissance de la réponse de Marie Stuart à la lettre violente de sa cousine, du 8 avril. Au lieu d'annoncer la punition des coupables, la reine d'Écosse prit la défense de Bothwell, prétendant qu'il n'était attaqué que par ceux qui lui en voulaient d'avoir autrefois sauvé sa souveraine de leurs mains. Cette lettre était datée du 13 avril, le lendemain même du semblant de procès instruit contre le comte[2].

Tous les amis, tous les serviteurs fidèles et sincères

1. Silva à Phil. II, 21 avr.; p. 471.

2. L'original est perdu, mais sa date et son contenu sont mentionnés dans l'instruction donnée par Élisabeth à Bedford, le 17 mai 1567, *Cal.*, n° 1211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Marie étaient effrayés de la perspective que présageait un pareil mariage, non seulement pour la réputation, mais aussi pour le pouvoir, pour la liberté et même pour la vie de leur souveraine. Il existait encore un autre sujet de crainte. Puisque le fils de Darnley était placé entre la couronne et l'ambition de Bothwell et formait obstacle pour lui-même et pour les enfants qu'il aurait de la reine, l'assassin du père ne chercherait-il pas également à se débarrasser du fils? Cette pensée remplissait d'indignation et d'effroi le cœur de tout Écossais patriote. Mais telle était la peur qu'inspirait le caractère violent de Bothwell, que personne n'osait se hasarder à en parler à la reine. Cependant un de ses sujets les plus dévoués, lord Herries, s'y décida; il se rendit à Édimbourg, accompagné de cinquante hommes bien armés, se jeta aux pieds de la reine et la supplia de ne pas donner suite à un projet aussi funeste. Elle lui répondit froidement qu'elle n'y avait jamais songé. Un des agents principaux de Marie en Angleterre, Thomas Bishop, adressa à Jacques Melvil une lettre anxieuse, visant le même but, lettre que Melvil eut le courage de mettre sous les yeux de la reine. Mais celle-ci informa de cette démarche Bothwell, qui essaya de se venger sur le trop zélé intermédiaire que seule une prompte fuite sauva de la colère du favori[1]. D'autres avertissements encore parvinrent à Marie. Du Croc, si dévoué jusqu'alors à sa personne et à ses intérêts, lui conseilla d'une manière pressante

1. J. Melvil, p. 78 et suiv. — Quant aux observations faites par des auteurs modernes pour invalider le récit de Melvil, voir nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXVII, mai-juin 1888, p. 11, note 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de couper court aux projets matrimoniaux d'un homme aussi mal famé que l'était Bothwell[1]. Le gouvernement anglais, qui haïssait et craignait ce seigneur comme entièrement acquis à l'influence française, en revint à son ancien projet d'union de la reine d'Écosse avec le comte de Leicester[2]. Enfin Morton, que l'on avait à peine réconcilié avec la cour par les concessions que le parlement venait de lui faire, menaça de nouveau de rompre avec elle à cause de ce mariage[3].

Un esprit moins audacieux que Bothwell aurait cédé devant cette hostilité si prononcée, mais il crut devoir continuer à jouer la grosse partie dans laquelle il s'était engagé. Le jour même de la séparation du parlement, le 19 avril, il convia plusieurs seigneurs qui y avaient siégé à un souper dans la taverne d'un certain Ainslie. Les têtes étant fort échauffées, Bothwell demanda à ses convives de signer un document qu'il leur présenta, et qu'il prétendit être approuvé par la reine[4]. Le lieu de réunion étant entouré de deux cents soldats, aucun des invités n'osa se refuser à une exigence aussi bien appuyée. C'était un nouveau *bond;* il commence par constater que Bothwell avait été acquitté du chef de complicité dans le meurtre de Darnley et qu'aucun adversaire n'avait osé relever son défi. Pour ce motif, les signataires s'obligent à défendre le comte à l'avenir par leurs personnes et

1. La Mothe-Fénelon à Charles IX, 8 mars 1572; *Correspondance diplomatique de La M.-Fén.*, t. IV, p. 393.

2. Silva à Phil. II, 26 avr.; p. 475.

3. Drury à Cec., 19 avr.; *Cal.*, nº 1116.

4. Instructions de Marie pour l'év. de Dumblane; LABANOFF, II, 37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par toutes leurs forces contre toute imputation semblable. Comme, d'autre part, le veuvage de la reine menaçait le royaume de dangers sérieux, et considérant les grands mérites et les éminentes qualités de Bothwell, ils s'obligent même, « sur leur honneur et foi », à travailler à son mariage avec la reine, autant qu'il plairait à celle-ci, et à combattre tous les adversaires de cette union comme leurs propres ennemis. « A cet effet, nous dépenserons et sacrifierons notre vie et nos biens, sur notre responsabilité devant Dieu et sur notre propre foi et conscience; dans le cas où nous agirions autrement, nous ne devrons plus jamais jouir d'estime ni d'autorité, mais être considérés comme traîtres indignes et malhonnêtes. »

Ce bond, qui portait la signature des nobles les plus importants du royaume, semblait assurer à Bothwell et à Marie la réalisation de leur projet de mariage. On y voyait figurer les noms des comtes Huntly, Argyle, Morton, Cassilis, Sutherland, Errol, Crawford, Caithness et Rothes, des lords Boyd, Glammis, Ruthven, Sempil, Herries, Ogilvie et Fleming, ainsi que de plusieurs évêques, et à leur tête l'archevêque de Saint-André. Ces prélats n'avaient pas pris part au banquet, mais signèrent le lendemain, sous la pression de Bothwell qui, par la violence et par la menace, cherchait à augmenter encore le nombre des adhérents au bond du souper d'Ainslie[1].

1. ANDERSON, t. I, p. 107 et suiv. — KEITH, t. II, p. 562-569. — J. MELVIL, *Memoirs*, Préface (éd. 1683). — BUCHANAN, livre XVIII. — Les nombreuses discussions qui se rapportent au souper d'Ainslie ont été examinées dans nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXIX (mars-avr. 1889), p. 255 et suiv.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il se croyait enfin assuré du succès, et dès lors son audace ne connut plus de bornes : il osa provoquer en duel le sujet le plus considérable du royaume, le chef du parti protestant, le protégé de la reine d'Angleterre, Murray, quoique absent, pour prouver que ce seigneur avait été lui-même le meurtrier principal de Darnley[1].

Il se trompait étrangement : les vraies difficultés ne faisaient que commencer. Les signataires des bonds de Cragmillar et d'Ainslie ne songeaient eux-mêmes qu'à se débarrasser de Bothwell, et tous les honnêtes gens en Écosse étaient prêts à les seconder dans cette entreprise. Au lendemain même du fameux souper, laird Guillaume Kirkaldy de Grange, protestant ardent, mais sincère et dénué de toute ambition, s'adressa à Bedford pour lui décrire l'indigne servitude à laquelle était réduite la noblesse écossaise et l'aveugle amour de la reine pour Bothwell, auquel, écrivait-il, elle se proposait de livrer le prince, et pour lequel, aurait-elle dit, « elle perdrait volontiers la France, l'Angleterre et son propre pays, préférant aller avec lui au bout du monde en jupon blanc, plutôt que de l'abandonner ». Grange pria la reine d'Angleterre de prendre en main la cause de la justice et du bien public, lui garantissant que, en agissant ainsi, elle se ramènerait les cœurs de toute la population écossaisse honnête, qui n'hésiterait pas alors à venger le meurtre du roi[2].

Un autre adversaire, que sa position rendait plus dangereux encore, le comte Lennox, lui aussi s'adressa à la cour d'Angleterre. Après le procès du

1. Thorpe, t. I, année 1567, n° 43, 1.
2. Tytler, t. VII, p. 104-106.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Tolbooth, après les résolutions du parlement et le bond d'Ainslie, le père du feu roi ne se croyait plus en sûreté en Écosse. Tandis que son adversaire Bothwell possédait les places les plus fortes du pays, commandait les troupes royales et réunissait des milliers de partisans et de serviteurs dans la capitale, on lui avait intimé l'ordre de ne pas paraître à la cour avec plus de six compagnons. C'était le condamner ou à renoncer à la lutte ou à chercher une mort certaine. Il se procura donc l'autorisation de la reine de quitter l'Écosse pour dix ans, monta à bord d'un navire, à l'embouchure du Clyde, et se rendit ainsi en Angleterre (fin d'avril)[1], où il fut fort bien reçu par Élisabeth, qui lui pardonna tous ses prétendus crimes d'autrefois. Il ne cessa de l'exciter contre Marie Stuart.

Les dispositions de la cour d'Angleterre à l'égard de cette princesse revêtaient déjà un caractère assez hostile. Cecil voyait avec une sombre joie le moment s'approcher où Marie tomberait entre les mains du gouvernement anglais, comme un gibier, qui se serait blessé lui-même, entre les mains du chasseur. Il résolut de hâter cet événement, en envoyant en Écosse le lord Grey, porteur d'instructions destinées à encourager tous les ennemis de Bothwell (25 avril). L'ambassadeur devait se plaindre officiellement, au nom de sa souveraine, de ce que la reine d'Écosse, au lieu de poursuivre les meurtriers de son mari, les favorisait ouvertement et persécutait les amis du roi. Il devait protester contre le projet, généralement admis, qu'elle

1. Lennox à Drury, 23 avril; *Cal.*, nº 1123. — Silva à Phil. II, 10, 24 mai ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 478, 482.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

allait se déshonorer en épousant Bothwell que tout le monde accusait d'être le principal des assassins, et que l'on voyait comblé d'honneurs et de puissance. Grey devait parler également de la négligence honteuse avec laquelle le roi avait été enterré, et demander satisfaction pour la façon insolente dont le prévôt-maréchal de Berwick avait été traité à Édimbourg[1].

Cette ambassade équivalait donc presque à une déclaration de guerre. Mais avant le départ de Grey, on reçut à Londres des nouvelles qui la rendirent inutile; le gouvernement anglais s'abstint de toute ingérence dans les affaires d'Écosse, tout en observant leur marche avec la plus grande attention.

Favorisé par le destin, qui jusqu'alors avait couronné de succès ses entreprises, Bothwell résolut de ne pas perdre un instant pour s'assurer la possession de la reine. Sa femme, gagnée par la promesse de lui laisser les revenus de la seigneurie de Nether-Hales[2], avait déjà consenti à lui intenter un procès pour cause d'adultère. Il s'agissait maintenant de rendre inévitable ce mariage avec Marie Stuart auquel tant de puissants intérêts s'opposaient.

Deux jours après le souper d'Ainslie, le 21 avril, Marie alla voir son fils à Stirling, où elle eut à subir une humiliation terrible de la part du comte de Mar qui, craignant que le prince ne lui fût enlevé pour être remis entre les mains sanglantes de Bothwell, ne consentit à laisser entrer la reine au château qu'à la condition d'y être accompagnée seulement de deux de

1. *Cal.*, nos 1128, 1129.
2. Registres du sceau privé, cités dans GAUTHIER, t. II, p. 49.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses dames[1]. Outrée de se voir traitée d'une manière aussi peu respectueuse, Marie ne resta qu'un seul jour à Stirling, le 22. Le 23, elle repartit à cheval : mais au milieu du voyage, elle fut prise de douleurs au côté tellement violentes qu'elle fut obligée de se reposer assez longtemps dans une cabane[2], — c'était chez elle la conséquence ordinaire des grandes émotions qui, certes, ne lui manquaient pas alors. Elle passa la nuit à Linlithgow, lieu de sa naissance. Le lendemain, le jeudi 24 avril, elle quitta cet endroit pour retourner à Édimbourg, dont une distance de vingt-cinq kilomètres environ la séparait. Elle avait à sa suite le comte Huntly, Lethington, Jacques Melvil et une trentaine de cavaliers[3]. La petite troupe venait à peine de franchir le pont jeté sur le ruisseau d'Almond et s'approchait d'un autre pont, le Foulbridge, sur le Gegar-Burn[4], à neuf kilomètres de la capitale, lorsqu'elle se vit subitement entourée d'un millier de cavaliers, sous les ordres de Bothwell. Deux jours auparavant, le comte avait convoqué ses amis et ses vassaux, sous prétexte de vouloir attaquer les brigands des Marches. En présence d'une telle disproportion de forces, la lutte était impossible. La reine se laissa emmener sans résistance avec les trois gentilshommes. Le reste de

1. Drury à Cec., 27 avr.; TYTLER, VII, 108. — Silva à Phil. II, 3 mai; p. 476. — Quant aux fameuses *lettres de la cassette*, attribuées au séjour de la reine à Stirling, voir nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXV, sept.-oct. 1887, p. 52 et suiv.

2. BUCHANAN, l. XVIII.

3. Ms. Rob. Melvil à Nic. Throgmorton, 5 mai; Londres, *Rec. Off.*, *Scott. Eliz.*, vol. XIII.

4. La localité a été précisée par M. HOSACK, t. I, p. 568 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'escorte royale put tranquillement continuer sa route[1]. Cependant, un essai fut fait pour la délivrer. Un gentilhomme de la suite de la reine, le laird de Borthwick, galopa jusqu'à Édimbourg et parcourut les rues de la capitale en appelant les bourgeois aux armes pour délivrer leur souveraine. La haine que tout le monde portait à Bothwell fit que les paroles du laird trouvèrent immédiatement un écho dans les cœurs des citoyens. Ils s'armèrent à la hâte, obtinrent du commandant du château quelques pièces de canon et sortirent de la ville pour arracher au ravisseur sa proie royale. Mais Bothwell, par précaution, avait fait un détour pour éviter le voisinage de la cité, et lorsqu'il vit les milices urbaines approcher, ses cavaliers éperonnèrent leurs chevaux et distancèrent ainsi avec facilité les fantassins d'Édimbourg[2]. Il emmena donc la reine au château de Dunbar dont elle venait de lui confier le commandement. Arrivé dans cette forteresse inexpugnable, le comte s'écria : « J'épouserai la reine avec le gré ou contre le gré du monde entier, et même qu'elle le veuille ou non[3] ! »

1. Drury à Cec., 25; Kirckaldy de Grange au même, 26 ; Drury au même, 27 et 30 avr.; Rob. Melvil au même, 7 mai ; *Cal.*, nos 1130, 1131, 1139, 1150 § 2, 1179. — Jacques Melvil, *Memoirs*, p. 79 et suiv.

2. Ces détails, entièrement inconnus jusqu'à présent, nous sont racontés par divers témoins qui ont déposé dans le procès de divorce, intenté par Marie Stuart à Bothwell, devant le tribunal de l'évêque de Paris, en août 1575. Nous les publions dans les Pièces justificatives, no *R*. — Un des témoins appelle le gentilhomme qui a donné l'alarme à Édimbourg, Jacques Dotis, mais deux autres nomment le laird de Borthwick, personnage fort connu alors pour son dévouement à Marie Stuart.

3. J. Melvil, p. 80.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cet enlèvement ne fut nullement imprévu, mais bien prémédité, ainsi que nous l'apprenons par Lennox qui, la veille encore de son départ pour l'Angleterre, en avait averti sir Guillaume Drury, et le jour même sa femme : il avait pu indiquer jusqu'à la localité où Bothwell allait emmener la reine[1]; et si l'on considère que Lennox, séparé de Linlithgow par toute la largeur de l'Écosse, était aussi bien informé du projet de Bothwell, le fait ne laisse pas que d'être assez compromettant pour la reine. Pour arriver jusqu'aux oreilles de Lennox, ce projet, auquel certes Bothwell ne l'avait pas initié, devait être connu dans tout le pays. Et aucun bruit n'en serait parvenu aux oreilles de Marie Stuart; elle ne serait point aperçue de la réunion d'un millier de cavaliers, opérée par Bothwell dans son voisinage immédiat? Il est en vérité difficile de le croire. De sa part aucune résistance, pas un cri, pas une protestation. Le capitaine Guillaume Blackater, qui faisait partie de la troupe de Bothwell, bon catholique cependant et serviteur dévoué de la souveraine, dit à Melvil que tout eut lieu avec le consentement de la reine. L'ambassadeur d'Espagne à Londres raconte même que les compagnons de Marie avaient voulu se défendre, mais qu'elle les en avait empêchés en disant qu'elle irait partout où le comte voudrait la conduire. « Tout avait été concerté d'avance, ajoute Silva, afin que la reine, après la consommation du mariage, pût prétendre que son consentement lui avait été arraché

1. Voir, sur ce fait et sur les conséquences qu'il faut en tirer, nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXVII (mai-juin 1888), p. 11 et suiv., t. XXXVIII (sept.-oct. 1888), p. 48, et t. XXXIX (mars-avril 1889), p. 258 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par la force[1]. » Telle était aussi l'opinion généralement répandue en Écosse[2]. En France, on ne pensait pas autrement. « On dit, raconte l'ambassadeur vénitien à Paris, que l'enlèvement s'est fait volontairement et concerté par elle d'avance, afin d'éviter, jusqu'à un certain point, le blâme qu'un tel mariage doit nécessairement jeter sur elle[3]». Ajoutons à cela la défense embarrassée de son fidèle partisan, Leslie, évêque de Ross[4], et enfin la conduite entière de Marie avant et après l'événement. Nous avons la conviction que, en dépit de toutes les subtiles déductions des défenseurs passionnés de la belle Stuart, le jugement de tout homme impartial ne sera pas douteux, et nous dirons avec le célèbre historien de Thou, dans sa lettre au docte Camden : *Nam raptum illum quis non rideat ?*

Mais, a-t-on dit, pourquoi cet enlèvement, si Both-

1. Dép. du 3 mai ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 476, 477.

2. GAUTHIER, II, 343.

3. Dép. de Jean Correr, du 30 mai ; BROSCH, *Schuldig oder non liquet*, p. 56, note 3.

4. Dans son *Treatice* (ANDERSON, t. I, p. 27), où il n'ose pas dire un mot de la prétendue violence que Bothwell aurait faite à la reine. Les mêmes conclusions résultent d'une biographie anonyme de la reine d'Écosse, conservée au *British Museum* de Londres (Ms. Cotton libr., Caligula, BIV, p. 290 et suiv., surtout p. 312). Elle a été rédigée immédiatement après 1611, et elle est assez bien renseignée, mais entièrement favorable à la mère du souverain qui régnait alors en Angleterre. Elle aussi attribue exclusivement le mariage de la reine avec Bothwell à la pression exercée par la noblesse, au désir de Marie de mettre un terme à sa position isolée et au souvenir de la fidélité que Bothwell lui avait toujours montrée, ainsi que des services qu'il lui avait rendus. Il n'y a pas de trace d'une violence que Bothwell lui aurait faite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

well était sûr de l'affection de la reine? La réponse est fort simple : cette mesure ne fut pas prise dans l'intérêt de Bothwell, mais dans celui de Marie, afin de la garantir, par un semblant de violence, de toute responsabilité au sujet d'un mariage appelé à produire l'impression la plus pénible sur le monde entier, et particulièrement sur ses propres sujets. Telle d'ailleurs était déjà l'opinion générale des contemporains, comme nous venons de le voir. Ainsi s'explique également la fanfaronnade de Bothwell qu'il épouserait la reine, qu'elle le voulût ou non : il se donnait l'air de lui avoir fait violence[1].

Cette entreprise audacieuse excita dans toute l'Écosse une émotion d'autant plus grande que l'on y voyait, avec raison, le prélude du mariage de la reine avec Bothwell. Personne ne doutait plus de la complicité de Marie Stuart, qui ainsi que Bothwell lui-même devint l'objet de la réprobation générale. Kirkaldy de Grange s'adressa de nouveau à Bedford pour lui exprimer la colère dont avaient été saisis tous les Écossais honnêtes et leur résolution de s'opposer à de telles indignités, si la reine d'Angleterre se décidait à leur porter secours, sinon de quitter le pays[2].

Marie continua de suivre la pente fatale sur laquelle elle s'était laissé entraîner par son amour pour Bothwell. Elle resta au château-fort de Dunbar, en compagnie de ce seigneur, jusqu'au 3 mai. L'on a affirmé qu'elle s'y trouvait comme prisonnière, et on a même conclu de quelques vagues expressions, employées par

1. Cf., en outre, ce que nous avons dit à ce sujet dans nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXIX (mars-avril 1889), p. 260, note.
2. 26 avril; Tytler, t. VII, p. 90.




Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle dans ses instructions à l'évêque de Dumblane, que Bothwell l'avait physiquement violée. L'esprit se refuse à croire à tant d'audace de la part du comte, et à une telle indignité de la part de la reine ; la seule excuse admissible en faveur de Marie, au cours de ces événements, serait l'amour irrésistible qu'elle ressentait pour Bothwell. Ajoutons que cette souveraine, incarcérée, dit-on, et maltraitée par lui, présida tranquillement une séance du Conseil privé à Dunbar, le 29 avril, et qu'elle y régla quelques détails insignifiants de sa liste civile[1]. N'eût-elle pas mieux fait de chercher à s'enfuir, comme elle l'avait fait du palais de Holyrood, le 12 mars 1566, comme elle le fit de Lochleven, en mai 1567, et à laver son offense dans le sang du ravisseur?

Une fois encore la voix du devoir se fit entendre par la bouche de son confesseur, le dominicain français Roque Mameret. Il lui adressa de vives remontrances contre son union avec Bothwell, homme marié, et dont le divorce ne serait point valable d'après les lois de l'Église. Mais les raisons qu'il invoquait restèrent sans effet sur l'esprit de la reine, qui lui répondit qu'elle avait consulté plusieurs évêques catholiques qui avaient conclu à la validité du divorce[2].

Lorsque en février 1566 Jeanne Gordon, catholique comme son père, l'ancien comte Huntly, avait épousé Bothwell, elle avait dû se procurer une dispense de Jean Hamilton, archevêque de Saint-André, primat d'Écosse et légat apostolique, parce qu'il y avait entre

1. D'après les *Privy Council Records*; LAING, t. II, p. 105 et suiv.
2. Silva à Phil. II, 26 juillet 1567 (selon le récit du confesseur même); p. 519, 520.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

elle et son fiancé des liens de parenté constituant un empêchement au mariage religieux. Les défenseurs convaincus de Marie ont nié l'existence d'une telle dispense et ont cru prouver de la sorte que l'union de Bothwell et de Jeanne Gordon avait été nulle au point de vue catholique. Malheureusement pour eux, ce document a été retrouvé il y a vingt ans[1]. Le divorce avait été préparé de longue main, sur la demande de Bothwell sans aucun doute. Comme nous le savons, Marie avait rendu à l'archevêque de Saint-André l'exercice de tous ses anciens pouvoirs juridiques dans son diocèse, dès le 23 décembre 1566. Ces pouvoirs, l'archevêque les a exercés pour la première et dernière fois, en soumettant à sa juridiction la demande de Bothwell (27 avril 1567) et en constituant une cour ecclésiastique particulière pour juger l'affaire (3 mai). Dès le 7 mai, cette cour prononçait le divorce sous le prétexte fallacieux qu'il n'y avait pas eu de dispense pour la parenté au degré prohibé[2].

1. Par le docteur Stuart, dans le *General-Register-House*, à Édimbourg. — Voir le livre de M. Stuart : *A lost chapter in the history of Mary Queen of Scots* (Édimb., 1874). — M. Colin Lindsay, dans son opuscule *Mary Qu. of Sc. and her marriage with Bothwell* (Londres et Édimb. 1883), a essayé de prouver par toutes sortes de subtilités que cette dispense n'avait pas été valable. Mais sa démonstration est tellement arbitraire qu'elle n'a aucune importance. Fût-elle même bonne, elle ne disculperait pas la cour archiépiscopale d'avoir affirmé plus tard que cette dispense n'avait jamais existé, quoiqu'elle sût pertinemment le contraire.

2. Les actes de la cour ecclésiastique de l'archevêque se trouvent dans Robertson, t. II, *Append.*, p. 93 et suiv.; des extraits de la procédure devant la *Commissary Court* calviniste, dans Stevenson, p. CLXIII et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Il est possible que Marie ait ignoré cette ignoble comédie. La juridiction calviniste ne se montra d'ailleurs pas moins servile que la cour catholique. Bothwell, comme protestant, voulait faire prononcer son divorce également par ses coreligionnaires, et en conséquence il avait persuadé sa femme de demander le divorce pour cause d'adultère du mari. Cette affaire fut traitée devant le *Commissary-Court* de la *Kirk* avec le mépris le plus absolu de toutes les formes. Commencée le 26 avril, le surlendemain de l'enlèvement de la reine, la procédure fut terminée le 3 mai et le divorce prononcé suivant le vœu de Bothwell. Voudra-t-on maintenant nous faire croire que les plus hautes autorités ecclésiastiques, tant catholiques que protestantes, aient commis des actions si honteuses sans la moindre pression de la part de la reine, et même dans la conviction que tout allait contre son gré ?

Les seigneurs calvinistes virent avec joie le mouvement de colère et de dégoût qui animait de plus en plus le monde entier et surtout le peuple écossais, à l'égard de cette malheureuse reine qu'une folle passion et l'influence impérieuse d'une volonté de fer entraînaient vers le gouffre de la ruine morale et matérielle. Ils résolurent d'en profiter pour perdre une souveraine catholique qui, appuyée par les grandes puissances ses coreligionnaires, les avait, jusqu'alors, gouvernés et qui avait menacé leur position personnelle, la domination de leur Église et leurs projets politiques. Voilà leurs vrais mobiles. Darnley ? Qu'était-il pour eux qui avaient été ses ennemis mortels et dont la plus grande partie avait participé à son assassinat ? Que leur importait le mariage entre Marie et Bothwell ? N'étaient-ils pas les alliés du comte, et n'avaient-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ils pas, pour la plupart, signé le bond d'Ainslie ? Leur véritable intention était de profiter du prétexte pour ruiner Marie Stuart et effectuer enfin l'union de l'Écosse et de l'Angleterre sous la bannière du protestantisme.

Ils étaient plus sincères quand ils alléguaient vouloir défendre leur jeune prince contre les dangers que l'ambition effrenée de Bothwell lui préparait. Mais ce soi-disant intérêt, dont on faisait grand bruit, pour la personne de cet enfant n'avait pas, au fond, d'autre motif que leur espoir de devenir tout-puissants et maitres absolus du pays pendant la longue minorité de Jacques VI, qu'ils étaient sûrs d'élever et de former ainsi suivant leurs propres idées.

Les protestations de Kirkaldy de Grange, l'un des rares honnêtes hommes parmi ces politiciens, avaient trouvé un écho surtout chez le comte de Mar, gardien du jeune prince qu'il croyait sérieusement menacé par l'ambition sans scrupule de Bothwell. Vers la fin d'avril, Mar s'aboucha, à Stirling même, avec Athol, quoique catholique, et avec les chefs du Teviotdale et des Marches voisines, pour assurer la sécurité de l'héritier de la Couronne. Plusieurs autres gentilshommes se joignirent à eux, et on rédigea une adresse commune à la reine, en lui offrant de la remettre en liberté, si elle était la captive de Bothwell, et en l'informant, d'autre part, que l'on s'opposerait à son mariage avec ce seigneur. D'autres lords et gentilshommes qui venaient de se réunir à Aberdeen envoyèrent également auprès de Marie, se déclarant prêts à la délivrer de son ravisseur, mais la menaçant aussi très clairement de leur hostilité dans le cas où elle serait d'accord avec lui[1].

1. Nous avons discuté ces événements dans nos *Études*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Une occasion s'offrait donc encore à Marie Stuart pour s'affranchir de liens indignes : prisonnière, elle aurait certes trouvé un moyen de faire appel à ces seigneurs de Stirling et d'Aberdeen, elle qui, dans des situations beaucoup plus dures et beaucoup plus sévères, avait su se mettre en rapport avec ses amis ; libre, elle aurait dû faire le sacrifice de sa passion à son honneur, à son intérêt et à l'avenir de cette Église à laquelle elle aimait à se montrer si attachée ! Malheureusement, elle n'en fit rien. Elle répondit aux lords qu'en effet, elle avait été étrangement maltraitée, — maintenant ainsi la fiction du rapt, — mais que, depuis, elle allait très bien, et que, n'ayant plus aucune raison de se plaindre, elle priait ces seigneurs de se tenir tranquilles. Cette réponse, si peu sincère et qui laissait percer une pointe d'aigreur contre les lords réunis, les indigna vivement[1]. L'assemblée de Stirling n'en devint que plus nombreuse et plus résolue, le doute sur les véritables intentions de la reine n'étant plus permis. Aux premiers jours de mai, Mar, Athol et Kirkaldy virent arriver les comtes Argyle et Morton, qui ne se souciaient plus de leurs promesses du souper d'Ains-

Revue hist., t. XXXIX (mars-avr. 1889), p. 262, note 3. — Cf. *Cal.*, n° 1170.

1. Ms. Lettre de S. Rob. Melvil à S. Nic. Throgmorton, 5 mai 1567 ; Londres, *Rec. Off.*, *Scott.*, *Eliz.*, vol. XIII : I understand that upon... occasion of the letter quhilk the Lords now haive ...sent to my sovereine in gewyng her the best a[dvise] that scho could, that it wess takkin here in [ane] ewil part and ane scharpe answer sent againe. Ze maye iudge quhat counsell is followit quhaire sic raishnes ys usit, bot it comes of uthers thane her selfe. » — Drury à Cecil, 5 mai ; *Cal.*, n° 1173.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lie, ainsi que les lords Hume et Lindsay. Les comtes Montrose, Glencairn et Cassilis, qui ne pouvaient assister à la réunion, envoyèrent toutefois leur adhésion complète. Le véritable programme de ces seigneurs était dès lors : déposition de la reine si elle épousait Bothwell, et couronnement à sa place du jeune Jacques VI, pur instrument de leur volonté. Mais, en face du gros public et de l'étranger, on ne pouvait marcher aussi vite dans la voie révolutionnaire, et il fallait agir avec prudence. On résolut donc de présenter les choses comme si la reine avait été amenée par force à Dunbar et retenue contre son gré par Bothwell. On décida, en outre, de demander l'aide de la reine Élisabeth, parce que Bothwell était en possession des forteresses principales et de toutes les munitions du royaume[1]. Sir Robert Melvil, qui, encore une fois, employa contre sa souveraine les relations que ses fonctions d'ambassadeur de Marie à Londres lui avaient procurées parmi les ministres de la reine Élisabeth, conjura le gouvernement anglais de répondre aux demandes des lords rebelles, afin de gagner les sympathies perdues en Écosse par la conduite d'Élisabeth envers Murray[2].

Catholiques et protestants étaient également réso-

1. Morton indique lui-même le 1er mai comme date de son arrivée ; *British Museum, Addit. Manuscr.*, vol. 32091, fol. 29. — Lettres de Drury, du 5 mai ; de Rob. Melvil, du 7 ; de Kirkaldy, du 8 ; *Cal. of St. Pap.*, *l. c.*, nos 1173, 1175, 1179, 1181, et Tytler, t. VII, p. 91 ss. — Dép. de Du Croc, du 30 juin ; TEULET, *Négociations*, t. II, p. 326. — Silva à Phil. II, 10 mai ; p. 478.

2. Ms. Lettre de Rob. Melvil à Throgmorton, du 5 mai, citée page précédente, note 1.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lus à ne pas plier sous l'empire d'un Bothwell. Les points de leur programme officiel étaient les suivants : 1° délivrance de la reine ; 2° garantie de la sécurité du prince ; 3° punition des régicides. Argyle et Morton ne savaient que trop bien par qui on aurait dû commmencer, quant au troisième point. Mais ces hommes n'avaient aucune notion de la plus élémentaire pudeur. Ils demandèrent le concours de la reine d'Angleterre, en ajoutant que même les parents français de Marie leur offraient toute sorte d'assistance s'ils voulaient se ranger du côté de la France[1], mais qu'ils préféraient l'Angleterre.

Bientôt les comtes Eglinton et Caithness, les lords Boyd, Ochiltree, Ruthven, Drummond, Gray, Glammis, Innermeith, Herries, quoique fervents partisans de la reine, et de nombreux gentilshommes adhérèrent au programme de Stirling. Argyle réunit des soldats dans l'ouest, Athol dans le nord, Morton dans le centre. Lethington, toujours prisonnier de Bothwell, se mit secrètement en rapport avec les lords et offrit ses services à Cecil[2]. Les lords écrivirent également à Murray, qui s'était bien gardé d'aller jusqu'en Italie et était resté à Paris afin de suivre les événements de plus près. Ils le prièrent de se rendre en Normandie, et de se tenir prêt à passer la mer au premier signal qu'ils lui donneraient. Il correspondit immédiatement sur ce

1. Hosack (t. I, p. 325, note) affirme que les allégations de Grange [et de Rob. Melvil], quant aux offres françaises, étaient mensongères. Cependant, la mission de M. de Villeroy prouve qu'elles sont complètement fondées (Teulet, *Lettres*, p. 130 ss.).

2. Drury à Cec., 6 mai ; *Cal.*, n° 1175.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

point avec Cecil, qui lui offrit, en effet, de l'argent pour faciliter son retour dans son pays[1].

Les conjurés s'adressèrent en même temps aux puissances étrangères pour obtenir leur concours et leur appui moral. Après les tristes expériences qu'à différentes reprises ils avaient faites avec Élisabeth d'Angleterre, ils se tournèrent d'abord vers la France. L'attitude favorable que le gouvernement de ce pays avait d'abord prise envers Marie Stuart avait été de courte durée. Le sentiment public était tellement hostile à cette princesse, et l'avenir appartenait si visiblement à ses adversaires, que la régente s'était rapprochée de ces derniers, espérant que, par eux et avec eux, elle pourrait rétablir, sans trop de sacrifices, l'influence que la France avait jadis exercée en Écosse. Les rapports de du Croc, indigné de la conduite de Marie, avaient beaucoup contribué à ce rapide revirement de la politique française. Déjà à l'époque du parlement, c'est-à-dire au milieu du mois d'avril, cet ambassadeur avait offert aux mécontents l'assistance du roi de France, s'ils voulaient se mettre à sa dévotion[2]. Catherine de Médicis, qui, au fond de son cœur, avait toujours détesté son ancienne belle-fille, envoya à du Croc des instructions très favorables aux lords séditieux, et ceux-ci entrèrent dans cette voie avec précaution, en s'obligeant, par un document qu'ils envoyèrent à Charles IX, à faire leur possible pour punir les auteurs du crime du 9 février[3]. Toutefois,

1. Cec. à Norris, ambass. d'Angleterre en France, 26 juin et 14 juillet 1567; GAUTHIER, t. II, p. 95.

2. Kirkaldy de Grange à Cecil, 8 mai; TYTLER, VII, 112.

3. J. MELVIL, p. 82.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour la plupart d'entre eux, l'alliance française n'était qu'un pis-aller ou plutôt une sorte d'appât destiné à gagner le gouvernement anglais, qui, coreligionnaire des neuf dixièmes d'entre eux, leur était beaucoup plus sympathique. Pour cette raison, Robert Melvil et Kirkaldy ne cessaient de demander à Cecil et à Bedford que l'Angleterre se déclarât ouvertement pour leur cause et de les avertir que, si la reine Élisabeth ne leur donnait pas de suite l'assurance de son secours, les lords se jetteraient définitivement dans les bras de la France[1].

Ainsi la crise approchait, menaçante, mortelle pour Marie Stuart, condamnée et abandonnée par tout le monde, et qui, dans son aveuglement, n'entendait ni ne voyait que Bothwell. Kirkaldy lui écrivit encore une fois pour la supplier de se séparer du comte et de ne pas l'épouser ; il l'avertit, ce qui était conforme à la vérité, que, si elle persistait dans ses projets, elle serait sacrifiée même par la France[2]. Rien ne fit. Après être restée pendant neuf jours au château de Dunbar, en compagnie de son ravisseur, elle se rendit avec lui, le 3 mai, à la citadelle d'Édimbourg, et, aussitôt après le verdict favorable qui fut rendu dans le procès de divorce entre Bothwell et sa femme, elle fit une entrée solennelle le 6 mai dans les rues de la capitale, le comte conduisant le cheval de la reine par la bride ; après quoi, ils retournèrent au château[3]. Marie donna ainsi en public la preuve complète de son attachement

1. Rob. Melvil à Cec., 7, et Kirkaldy à Bedf., 8 mai; Tytler, t. VII, p. 110 et suiv.

2. Lettre citée de Kirkaldy à Bedford.

3. *Diurnal of Occurrents*, p. 110.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour ce seigneur, tandis qu'on pouvait encore lire sur les édifices publics les placards qui le bravaient et l'accusaient d'avoir assassiné le roi. La plus grande effervescence régnait dans la capitale. On voyait souvent la reine sortir avec Bothwell : d'aucuns prétendaient qu'il la retenait de force, les autres que la fuite lui serait facile si elle le voulait franchement [1]. L'essentiel pour le comte était de s'assurer de cette citadelle d'Édimbourg qui tenait la cité dans la soumission. Le commandement du château fut donc de nouveau changé : sir Guillaume Cockburn dut le céder à sir Jacques Balfour [2], qui passait pour un ami dévoué de Bothwell, surtout depuis qu'il avait rédigé et signé le bond de Cragmillar. Cette mesure de précaution ne fut pas inutile. Les lords réunis à Stirling tentèrent de surprendre le comte et la reine à Édimbourg ; mais lorsque la troupe qu'ils avaient rassemblée à la hâte s'approcha de la capitale, ils la trouvèrent si bien gardée qu'ils se retirèrent immédiatement et sans oser rien entreprendre [3]. Dans les jours qui suivirent, le divorce de Bothwell fut consommé. Immédiatement après, la reine fit inviter Jean Craig qui, depuis la fuite de Knox, était le ministre calviniste le plus en renom, à faire la triple publication légale des bans pour son mariage avec le comte. Le courageux pasteur s'y refusa, parce que, disait-il, le bruit s'était répandu que Bothwell avait enlevé la reine et la tenait prisonnière [4]. Le 7 mai, le clerc de justice se rendit

1. Ms. Déposition de Jean Cuthbert; voir *Pièces justificatives*, nº *R*.
2. 8 mai ; *Diurn. of Occurr.*, p. 111.
3. Ms. Déposition de Jean Cuthbert, *l. c.*
4. Déclaration officielle de Craig, dans Anderson, t. II,


Digitized by Google


Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

auprès de Craig porteur d'une lettre de la souveraine qui l'assurait de sa complète liberté et qui, en conséquence, lui demandait encore une fois de publier les bans. Bien que le consistoire d'Édimbourg, poursuivant la conduite lâche qu'il avait tenue dans l'affaire du divorce, se déclarât en faveur du mariage (8 mai), Craig se fit de nouveau conduire devant le Conseil privé (9 mai), afin d'y protester, dans les termes les plus énergiques, en présence même de Bothwell, contre cette union, en raison des soupçons d'adultère, d'enlèvement, de fraude, de précipitation et même de régicide. Après avoir aussi courageusement témoigné de ses véritables opinions sur ce mariage, il dut obéir au double commandement de l'autorité tant ecclésiastique que séculière et publier les bans, le dimanche 11 mai, mais il ne le fit qu'en déclarant qu'il agissait sous l'empire de la force et en prenant à témoins le ciel et la terre de l'horreur profonde que lui inspirait cette union, qu'il considérait comme adultère et scandaleuse pour le monde entier[1]. Appelé de nouveau (le 13 mai), devant le Conseil pour se justifier et retirer les paroles qu'il avait prononcées (13 mai), il répondit avec fermeté en se fondant sur les lois divines et humaines. Le mercredi 14 mai, il fit une nouvelle publication des bans, mais en protestant de nouveau et en tonnant avec force contre la lâcheté et la perversité de ceux qui permettaient à une telle abo-

p. 278 et suiv. — Drury à Cec., 6 mai, et Rob. Melvil au même, 7 mai; *Cal.*, nº 1175 § 2, 1179.

1. Les déclarations de Craig relatives à ces faits sont confirmées par la dépêche de Drury du 16 mai, et par les avis qui y étaient inclus; *Cal.*, nºs 1203 § 1, 1204.


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mination de se produire. Avertissement qui n'exerça pas non plus la moindre influence sur le couple que la passion aveuglait.

Et pourtant le parti sur lequel Marie pouvait faire fond était très faible : les comtes Errol, Crawford, Sutherland, et une demi-douzaine de barons[1], tandis que les trois quarts de la noblesse, — et la partie de beaucoup la plus puissante, — avaient adhéré au programme de Stirling. La reine, cependant, préparait la guerre : elle résolut de lever quinze cents hommes d'infanterie et deux cents cavaliers ; les frais de cet armement devaient être couverts par la fonte des fonds baptismaux en or qu'Élisabeth lui avait envoyés pour la fête de son fils[2]. Afin d'enlever aux séditieux toute autorité officielle, elle révoqua les emplois de lieutenants et de gouverneurs qu'elle avait attribués à la noblesse[3].

Dans cette situation aussi tendue que décisive, il était de la plus haute importance de savoir quelle conduite tiendrait la reine Élisabeth, car sa décision assurerait le triomphe du parti pour lequel elle se déclarerait.

La nouvelle de l'enlèvement de Foulbridge l'avait fort scandalisée, et elle n'avait pas caché sa colère contre sa cousine, qu'elle regardait comme complice du fait, et dont elle ne se gênait pas de dire qu'elle en avait réellement honte[4]. Elle n'en avait que plus accen-

1. Drury à Cec., 14 mai ; *Cal.*, n° 1203 § 2.

2. Kirkaldy à Bedf., 8, et Drury à Cec., 14 mai ; *Cal.*, n°s 1181 § 3, 1203 § 1.

3. Le 8 mai ; Keith, II, 578.

4. Silva à Phil. II, 3 mai ; p. 477. — Randolph à Leicester, 10 mai (*Maitland's Narrative*, fol. *K.*) : « Our Queen... dothe so myche deteste that Queen's doinges, that she is ashamed of her. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tué encore sa sympathie pour les lords et renvoyé Bedford en toute hâte à son poste afin de les encourager[1]. Mais après mûre réflexion, elle se décida de garder encore la neutralité. Car elle voyait sa rivale creuser de ses propres mains l'abîme qui devait l'engloutir et, d'un autre côté, elle sentait que décemment et politiquement elle, Élisabeth Tudor, reine et fille de rois, ne pouvait pas encourager ouvertement des rebelles contre leur souveraine légitime; c'était donner un exemple dangereux que l'on serait peut-être tenté d'imiter un jour à ses dépens. Elle blâma donc, en termes énergiques, les lettres séditieuses que notamment Kirkaldy venait d'écrire, et le lui fit savoir par l'intermédiaire de Randolph[2].

La conduite prudente de la reine d'Angleterre eut en effet les conséquences que celle-ci s'en promettait: elle encouragea Marie Stuart à continuer de travailler à sa propre ruine. Le même dimanche que les bans furent publiés pour la première fois, les lords de session s'étant refusés à siéger, parce que la reine était sous la pression illégale de Bothwell, Marie se présenta devant eux, de la manière la plus solennelle, pour déclarer qu'elle était complètement libre. Elle annonça en même temps qu'elle avait pardonné au comte Bothwell tous ses torts; que, au contraire, elle était résolue à lui conférer de nouveaux honneurs comme récompense de ses anciens services[3]. Est-ce donc là cette captive de Bothwell que l'on se plaît à nous montrer? La reine avait ici la meilleure occasion

1. Bedf. à Cec., 11 mai; *Cal.*, nº 1195.
2. TYTLER, VII, 116. — Randolph à Leicester, 10 mai; *l. c.*
3. ANDERSON, I, 87.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de se débarrasser de son ravisseur, ou, dans tous les cas, rien ne la forçait à le combler de faveurs.

Bothwell n'eut pas comme Darnley le titre de roi, mais seulement celui de duc d'Orkney. L'acte de mariage, daté du 14 mai[1], lui conféra, en effet, les îles Orkney et Shetland avec tous les droits y attachés. Il s'obligea à signer tous les documents émanant de la reine, pour preuve de consentement, mais à ne jamais signer seul un document public ; une telle signature, du reste, devait n'avoir aucune valeur. Ainsi la reine agit manifestement dans la plénitude de sa liberté. Elle aime Bothwell ; mais, avertie par la triste expérience qu'elle a faite avec son ancien époux, elle n'accorde au comte ni un titre qui eût pu éveiller chez lui des desseins trop ambitieux, ni même la moindre indépendance dans l'administration des affaires publiques.

Est-ce qu'une femme, victime malheureuse de la contrainte et des désirs criminels d'un adversaire grossier et brutal, aurait pu prendre des décisions aussi claires, aussi autocratiques, aussi bien calculées ? N'avons-nous pas plutôt devant nous une reine qui, malgré toute sa passion pour son amant, a le jugement assez net et des idées assez orgueilleuses pour s'assurer l'exercice exclusif de la domination et attribuer à l'autre conjoint un rang subordonné ? Ce fait suffirait seul pour mettre à néant la fable d'une violence faite à Marie Stuart.

1. Imprimé, entre autres, dans GOODALL, t. II, p. 57-61. — Les prétendus contrats de mariage entre Marie et Bothwell, provenant de la fameuse *cassette* à York et à Westminster et destinés à prouver que, peu de semaines après la mort de son époux, la reine avait déjà promis le mariage au comte, sont indubitablement faux. Voir HOSACK, t. I, p. 283 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le même jour, on communiqua officiellement à la reine le bond du souper d'Ainslie, dont elle avait, à coup sûr, connaissance depuis longtemps. Elle l'approuva alors, en octroyant à tous les signataires une amnistie complète et perpétuelle pour la pression qu'ils avaient ainsi voulu exercer sur ses résolutions[1].

Le fatal mariage eut enfin lieu le 15 mai, suivant le rite protestant. Il fut célébré par Jean Bothwell, évêque d'Orkney, prélat ouvertement converti au calvinisme, et que ses mœurs rendaient peu recommandable. Seuls les Hamilton: l'archevêque de Saint-André et son frère l'abbé d'Aberbrothwick, ainsi que les évêques de Ross et de Dumblane, — tous deux partisans dévoués de la reine, — assistèrent à la cérémonie; tous les autres prélats d'Écosse s'abstinrent. Parmi les seigneurs temporels, on n'y vit paraître que Huntly, allié intime de son ancien beau-frère, et quelques serviteurs fidèles de la reine, tels que les comtes Crawford et Sutherland et les lords Oliphant, Fleming, Glammis et Boyd. Les autres barons, quoique expressément invités, n'y parurent point. Aucun ministre étranger, pas même du Croc, n'assista à cette cérémonie, qu'on dut célébrer à quatre heures du matin, dans la crainte qu'elle ne fût troublée par une émeute populaire ou, du moins, par les huées de la populace[2]. Triste mariage royal que la réprobation universelle assombrissait. Le lendemain, on trouvait

1. ANDERSON, I, 111. — LABANOFF, II, 22.

2. *Diurn. of Occurr.*, p. 111. — Du Croc à Cath. de Médicis, 18 mai; LABANOFF, VII, 111. — Drury à Cec., 16, 20 mai; *Cal.*, n°s 1209, 1226 § 1. — Silva à Phil. II, 24 mai, 14 juin; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 481-491. — J. MELVIL, p. 80.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

affiché à la porte du palais de Holyrood ce pentamètre d'Ovide :

Mense malas Maio nubere vulgus ait.

Le confesseur même de la reine l'abandonna, à cause de cette malheureuse union, quoi qu'elle lui jurât, — ce qui était tout simplement un mensonge, — qu'elle l'avait contractée exclusivement pour maintenir en Écosse la religion catholique[1]. Peu de jours après, elle infligea elle-même un démenti cruel à cette assertion.

L'isolement dans lequel Marie et son nouvel époux s'étaient trouvés en cette occasion leur avait enfin ouvert les yeux sur l'approche de la tempête. La reine chercha encore à la conjurer, d'abord en priant du Croc de s'entremettre entre elle et les mécontents, intervention qui n'eut aucun résultat[2] ; et ensuite en s'adressant elle-même aux chefs les plus importants du parti adverse. Elle envoya auprès des comtes Morton et Argyle le lord Boyd qui, après s'être réuni aux lords de Stirling, était promptement revenu à la cour[3], et le chargea de faire part à ces deux seigneurs de l'étonnement que lui causait leur assemblée, mais en même temps, elle feignit d'être fermement convaincue qu'en faisant cette convocation ils avaient agi en gentilshommes

1. Silva à Phil. II, 26 juillet 1567 (d'après le récit du confesseur), p. 520.

2. Du Croc à Cath. de Méd., 18 mai ; *l. c.*

3. L'instruction donnée à Boyd pour Argyle (non imprimée encore) se trouve au *British Museum*, *Additional Manuscr.*, vol. 23109, fol. 11 et suiv. Des négociations pareilles avec Morton sont prouvées par sa réponse que nous mentionnons plus bas. Voir *Pièces justificatives*, n° Q.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

loyaux et en fidèles sujets; mais comme ils ne retournent pas chez eux et n'agissent pas comme d'habitude, elle émet la crainte que le commun du peuple ne puisse croire que les lords assemblés se séparent de la reine et réprouvent ses actions. Elle leur ordonne donc de rentrer dans leurs domaines et de cesser leurs rassemblements. On ne doit pas supposer qu'il y ait une altération quelconque dans la familiarité qui existait jusqu'alors manifestement entre eux et le duc d'Orkney. Marie se montre très anxieuse de regagner les bonnes grâces des deux comtes et de leurs alliés. A différentes reprises elle leur promet d'oublier tout ce qui vient d'arriver, de faire droit à tous les griefs qu'ils pourraient formuler, de leur conserver l'amitié et le bon vouloir de son nouvel époux. Ne serait-ce pas la conscience de ses fautes qui lui fait mentionner en premier lieu parmi les plaintes possibles des mécontents « les procédés un peu rapides dans la consommation de notre mariage[1] » ?

Les rebelles tenaient pour peu sincères les sentiments conciliants que la reine montrait à leur égard, ils les considéraient plutôt comme un leurre pour les attirer dans la sphère de puissance et de vengeance de Bothwell, ou comme un témoignage de faiblesse. Ils n'obéirent donc pas à l'ordre formel de se séparer. Morton, en particulier, répondit à la souveraine, le 28 mai, de la forêt de Kirck, sur le ton d'une humilité trop grande pour n'être pas feinte dans la situation avantageuse où lui et son parti se trouvaient alors. Il affirme de la manière la plus solennelle qu'à Stirling

1. « The suddener proceeding to the consummation of the marriege. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

on n'avait songé qu'à assister la « très noble personne de notre souveraine ». Lui personnellement n'a aucun sujet de plainte, mais il prie la reine de leur permettre de se réunir ultérieurement, « afin que notre sincère et vraie intention puisse être déclarée à Leurs Grâces, de sorte que la vérité leur apparaisse à leur entière satisfaction ». Pour éviter toutefois les soupçons et toute indignation de la part de sa souveraine, il demande un congé afin de quitter le pays pendant trois ans, ainsi qu'un sauf-conduit de la reine d'Angleterre dont il devra traverser le territoire[1].

Morton avait sans doute l'intention de se rendre auprès d'Élisabeth pour la persuader de secourir efficacement les conspirateurs, mais Marie et Bothwell étaient trop intelligents pour donner dans un piège aussi grossier. Dans sa réponse à Morton, datée du 5 juin[2], la reine fait semblant de croire aux bonnes intentions des nobles ; cependant elle leur défend encore une fois toute nouvelle réunion, sous le même prétexte de ne pas exciter le peuple. Elle accorde à Morton l'autorisation de quitter le pays, mais à une condition : « Comme la reine d'Angleterre, dans tous les temps de troubles, a eu des intelligences avec nos sujets, qu'elle continue à se mêler de nos affaires plus qu'il ne convient, et que, d'autre part, lui, — Morton, — pendant son exil et notre mécontentement à son égard, a été soutenu par elle et ses ministres en Angleterre, — il serait difficile, dans la situation actuelle

1. *Brit. Mus.*, *Addit. Manuscr.*, vol. 22091, fol. 209. — Voir *Pièces justificatives*, n° *Q*.

2. *Brit. Mus.*, *Egerton Manuscr.*, vol. 1818, fol. 43 et suiv. — Voir *Pièces justific.*, n° *Q*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des choses et quelle que soit sa conduite, que son passage de notre royaume dans celui de ladite reine s'effectuât sans exciter de soupçons. Donc, s'il veut éviter notre mécontentement et nos soupçons, comme il prétend le désirer, il ne le peut qu'en s'éloignant davantage de l'Angleterre et en s'abstenant de toute intelligence avec la reine de ce pays ou ses ministres, pendant le temps de son congé. » C'est ainsi, incidemment, que se montrent sous leur vrai jour les sentiments que nourrissaient mutuellement les deux royales cousines.

L'hostilité qui animait les sphères officielles de Londres contre Marie Stuart n'était, d'ailleurs, qu'un faible reflet de la colère que son mariage avec Bothwell avait fait naître dans tous les rangs du peuple anglais et des étrangers qui résidaient dans la capitale. Un même sentiment unissait protestants et catholiques, Espagnols comme Anglais, pour réclamer vengeance du meurtre du roi, protester contre l'impunité accordée à un pareil crime et contre l'union entre la veuve et l'un des principaux assassins ; et cette irritation était tout particulièrement dirigée contre Marie Stuart. Quelques catholiques, en Angleterre comme sur le continent, dans l'impossibilité d'approuver un tel mariage, l'expliquèrent en accusant Bothwell d'avoir dominé la reine au moyen des pratiques de la *magie noire*, dans laquelle il serait passé maître[1] ! Les protestants expliquaient autrement ce mariage hâtif : ils prétendaient que Marie était enceinte des œuvres du comte depuis cinq mois, c'est-à-dire du

1. *Corresp. de La Mothe-Fénelon*, I, 20. — *Sitzungsberichte de l'Académie de Munich*, 16 avril 1845.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

vivant de son ancien époux, — calomnie infâme et manquant absolument de fondement[1]. Il ne faut pas négliger ces circonstances pour juger équitablement la conduite ultérieure tant des Écossais que du gouvernement anglais[2]. Cependant Élisabeth ne se laissait pas entraîner ; elle n'était décidée à sortir de sa neutralité qu'à une seule condition, extrêmement importante : les lords consentiraient à lui livrer le jeune prince pour le faire élever en Angleterre, sous prétexte de le confier à la garde de sa grand'mère, la comtesse de Lennox[3]. Nous sommes donc en présence d'une situation exactement semblable à celle qui suivit la mort de Jacques V d'Écosse : la France et l'Angleterre, prévoyant la chute et l'emprisonnement de Marie Stuart, cherchent à s'emparer de l'héritier de la couronne, et à l'élever chez elles. C'est pour le même motif que Catherine de Médicis avait complètement changé de politique, et faisait des avances aux rebelles, après avoir, deux mois auparavant, félicité Marie de la mort de Darnley ; et c'est également pour ce même motif qu'Élisabeth, après avoir excité les lords écossais à la révolte, leur marchandait alors son concours.

Son but parait clairement indiqué dans son instruction au comte de Bedford, du 17 mai 1567[4]. Elle y annonce, sans ambages, aux lords d'Écosse qu'elle se refuse à toute ingérence dans les affaires de leur pays si la protection du jeune prince ne lui est pas confiée. C'est à prendre ou à laisser. Elle se déclare même,

1. Silva à Phil. II, 24 mai, 21 juin ; p. 482, 496.

2. Lettre anonyme d'Angleterre à Morton, 23 mai ; ROBERTSON, *Append.* XXI.

3. Silva à Phil. II, 24 mai ; p. 381.

4. ROBERTSON, *Append.* XX, et *Cal.*, nº 1211.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'une manière très vive, contre le projet des seigneurs de déposer Marie au profit de son fils Jacques dans le cas où elle épouserait Bothwell, « chose difficile à digérer, dit-elle, par moi ou par n'importe quel autre monarque. » En effet, ses propres sujets ne pourraient-ils pas songer, en un jour de mécontentement, à la priver elle-même du pouvoir, en faveur de ce successeur prédestiné, dont l'extrême jeunesse était précisément un appât pour les ambitieux, pour ceux qui aimeraient à gouverner au nom d'un souverain mineur?

La politique qu'Élisabeth avait alors adoptée se montre encore au grand jour dans une lettre adressée par Leicester à Cecil. D'après les nouvelles reçues du comte Bedford, dit le favori de la reine d'Angleterre, les lords écossais ne veulent pas admettre que leur prince échappe à leur pouvoir, quoiqu'ils assurent que lui et eux-mêmes resteront à tout jamais sous la protection de Sa Majesté, si celle-ci consent à leur prêter assistance dans leur légitime entreprise, dirigée, disent-ils, exclusivement contre Bothwell, et nullement contre leur souveraine. Bedford faisait tout son possible afin d'engager sa maîtresse dans cette voie : il écrivait que l'on croyait Marie enceinte, — danger d'autant plus grand pour le prince Jacques, — et que l'ambassadeur de France travaillait, au moyen d'offres magnifiques, à attirer les seigneurs dans le parti de son roi et à mettre ainsi ce souverain en possession de la personne du prince. — Élisabeth, continue Leicester, est mécontente de la réponse des lords ; d'autre part, elle est scandalisée de voir sa cousine étaler sa grossesse, quinze jours après son mariage avec Bothwell, et désire empêcher la réussite des projets du gouvernement français en Écosse. Elle répond donc aux lords

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'elle va « les secourir dans toutes les choses légales concernant la sûreté de leur prince », — promesse extrêmement vague et destinée seulement à contrecarrer les efforts de du Croc[1].

Adversaire constant de la politique française, Philippe II soutint la reine d'Angleterre dans son opposition contre les desseins de Catherine de Médicis. Ce monarque ordonna à Guzman de Silva de combattre de tout son pouvoir et avec le plus grand zèle le projet d'envoyer en France le jeune Jacques VI[2].

L'infortunée reine d'Écosse n'obtint pas un mot de sympathie de la part du monarque espagnol, pas plus que du gouvernement français ou de M. du Croc, de la reine Élisabeth et de ses ministres, ou même encore du nonce apostolique. Le malheureux mariage qu'elle venait de contracter lui avait attiré l'antipathie, voire même le mépris du monde entier, sans en excepter ceux qui avaient été jusqu'alors ses meilleurs amis. Et dans les rapports avec son nouvel époux, elle ne trouva nullement les félicités qu'elle s'en était promises. Le tempérament impérieux et violent de Bothwell donna lieu à des scènes qui excitèrent d'autant plus sa femme que son âme était déjà aigrie par les émotions douloureuses et par les dangers manifestes qui la menaçaient. « Hier, écrit du Croc le 18 mai, étant tous deux enfermés dans un cabinet avec le comte de Bothwell, elle cria tout haut qu'on lui baillât un couteau pour se tuer[3]. » Une autre fois, en présence de sir Arthur Erskine et de Jacques Melvil, elle

1. Ms., 16 juin ; Londres, *Rec. Off.*, *Domestic*, *Eliz.*, vol. XLIII.
2. Phil. II à Silva, 2 juin ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 485.
3. Labanoff, VII, 111.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fit la même demande, en ajoutant que, si on ne lui donnait pas un couteau, elle allait se noyer[1]. Elle paraissait très changée et vieillie[2]. « La mauvaise conscience ne peut rester tranquille », observe sentencieusement Don Guzman de Silva[3]. Mais au fond, l'amour que Marie portait à son nouvel époux et l'intérêt qu'avait celui-ci à entretenir de bons rapports avec la reine étaient trop grands pour que ces dissensions ne disparussent pas bientôt. Peu de jours après les incidents que nous venons de raconter, on les vit régulièrement sortir ensemble à cheval et assister à des fêtes où le duc pouvait montrer, tout à son avantage, les grâces de sa personne et son habileté dans les exercices équestres. Ils organisèrent de nombreux banquets, dans lesquels Bothwell n'adressait jamais la parole à la reine que la tête découverte et dans les termes les plus respectueux, tandis qu'elle-même l'obligeait à se couvrir, avec mille plaisanteries. Enfin, aux yeux du monde le bonheur et l'union semblaient régner de nouveau entre les deux époux[4].

1. J. Melvil, p. 81.

2. Drury à Cecil, 20 mai; *Cal.*, n° 1226 § 1.

3. 21 juin; p. 495. — Lorsque Drury et, après lui, Silva ajoutent que Bothwell avait renoué des relations avec sa femme divorcée, ce ne peut être évidemment qu'une insinuation malveillante. Marie a toujours contesté la réalité des prétendues infidélités du duc d'Orkney. Il est faux également, comme le dit J. Melvil, que la reine ait fini par être en secret accord avec les lords qui avaient pris les armes contre le nouveau duc, et que la pudeur seule l'ait empêchée de se déclarer ouvertement contre lui. C'est là une des histoires inventées par les lords rebelles pour faire croire à la captivité de la reine, sur l'ordre de Bothwell. — Cf. la dép. de du Croc du 17 juin 1547; Teulet, *Relations*, II, 311.

4. Drury à Cecil, 25, 27 mai; *Cal.*, nos 1232, 1233, 1244. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mais, malgré tout, les dangers qui les menaçaient du dehors grandissaient de plus en plus. L'impopularité croissante dont le couple royal d'Écosse était l'objet se manifestait par les nombreuses pasquinades qui paraissaient contre lui tous les jours et circulaient impunément dans le pays[1]. Du moins, Marie chercha-t-elle à se concilier l'estime des cours étrangères et, en particulier, de celles de France et d'Angleterre. Elle envoya à Paris l'évêque de Dumblane.

Les instructions de ce prélat étaient conçues et rédigées avec la plus grande habileté. Il devait excuser la rapidité avec laquelle le mariage de la reine s'était conclu par l'exposé véritable du caractère et de la conduite du nouveau duc d'Orkney. A cet effet, Dumblane devait raconter la carrière de Bothwell, depuis les temps de la régente Marie, en insistant sur la fidélité absolue et l'admirable dévouement dont le comte avait toujours fait preuve autant envers cette princesse qu'envers Marie Stuart elle-même. C'est à lui que celle-ci attribuait tout le mérite, en l'exagérant d'ailleurs, de l'avoir sauvée des mains des assassins de Riccio. A partir de ce moment, continuent les instructions, Bothwell a essayé, à la grande colère de la reine, de se saisir de sa personne, ce à quoi il réussit avec l'aide de la noblesse qu'il avait su gagner, et par l'emploi de la force brutale, en l'enlevant à la tête de ses soldats. Il se justifia alors auprès de la reine en lui prouvant qu'il n'avait agi ainsi que du consentement de tous les seigneurs, et la souveraine,

Ces nouvelles sont d'autant plus dignes de foi qu'elles proviennent d'un ennemi acharné des deux époux.

1. Exemples : *Cal.*, n°s 1249, 1250.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se trouvant en sa puissance, seule, abandonnée de tout le monde, émue par l'amour ardent et par le désespoir que son ravisseur lui témoignait, espérant trouver en lui un soutien et un défenseur contre la désobéissance et la mutinerie continuelles des lords, menacée enfin par lui d'être violée, finit par consentir au mariage. Mais, en même temps qu'elle plaide pour elle, victime innocente de Bothwell, elle sait mêler fort adroitement les éloges au blâme qu'elle inflige à son nouvel époux, et finit par dire de lui : « Quoique sur quelques points et *cérémonies* il ait mal agi, ce que nous voulons imputer à sa violente passion pour nous, nous n'en prions pas moins le roi, la reine, notre [belle-]mère, notre oncle [le cardinal de Lorraine] et autres, nos amis, de lui porter amitié » — et d'approuver le mariage[1].

Tout habile qu'était ce plaidoyer, destiné à prouver que, son union avec Bothwell étant la conséquence de la nécessité, sa famille ne pourrait faire mieux que de le reconnaître, — il n'eut aucun succès. De Paris, Dumblane devait se rendre à Rome, avec une mission semblable. Mais ce second voyage n'eut pas lieu. Il fut reçu à Paris avec une froideur marquée, par suite des avis défavorables de du Croc. « Vos Majestés, écrivait cet ambassadeur[2], ne sauraient mieux faire que de faire mauvaise chère à l'évêque de Dumblane et de trouver bien mauvais le ma-

1. Labanoff, t. II, p. 32 et suiv. — Voir les remarques que nous avons cru devoir faire au sujet des instructions de Dumblane, dans nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXVIII (sept.-oct. 1888), p. 10 et suiv.

2. Le 18 mai; Labanoff, t. VII, p. 110 et suiv.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

riage, car il est très malheureux, et l'on s'en repent déjà. Il n'y a pas à la cour un seul seigneur de nom, sauf les comtes de Bothwell et de Crawford ; les autres sont mandés, mais ne veulent point venir. » Il annonce qu'il n'a jamais reconnu Bothwell en qualité de mari de la reine, et demande son rappel d'Écosse, afin de n'avoir pas l'air d'approuver les agissements de Marie. Cette opinion exprimée par du Croc fut de plus en plus partagée par la cour de France. Lorsque l'ambassadeur de Marie Stuart eut développé longuement à Catherine de Médicis et au jeune roi les excuses de sa maîtresse pour son récent mariage, ils lui firent sentir qu'ils n'acceptaient nullement ces raisons, mais étaient convaincus que l'on ne pouvait attribuer à la force et à la nécessité une action dans laquelle la volonté spontanée et la préméditation bien délibérée de la reine avaient joué un si grand rôle[1]. L'évêque consterné du mauvais accueil qu'il avait rencontré à Paris, mécontent lui-même de la conduite de sa souveraine, autant au point de vue moral que religieux, resta dans la capitale de la France, repoussant ainsi toute solidarité avec celle qu'il avait servie jusqu'alors avec une fidélité scrupuleuse. Terrible condamnation pour Marie Stuart ! L'évêque disait à qui voulait l'entendre qu'il avait quitté l'Écosse, parce que le séjour dans ce pays y était devenu impossible pour un catholique sincère, et que la reine, après s'être mariée exclusivement selon le rite hérétique et par le ministère d'un prélat apostat, n'en-

1. Dép. de Jean Correr, Paris, 25 juin ; Brosch, *Schuldig oder non liquet*, p. 56, note 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tendait plus jamais la messe[1]. Ainsi, cette ambassade, que Marie avait jugée devoir lui être utile, lui causa, au contraire, le plus grand préjudice.

Quelques jours après le départ de ce prélat, Marie dépêcha en Angleterre sir Robert Melvil (1er juin[2]). Dans la situation où elle se trouvait, le choix d'un tel homme, déjà tant de fois traitre envers sa souveraine, est la preuve la plus évidente de la pénurie d'hommes dans laquelle la reine se trouvait alors. Ses instructions[3] avaient pour but de disculper Bothwell de l'accusation d'avoir participé au meurtre de Darnley, de le montrer comme le seigneur le plus distingué et le plus honorable du royaume et de prouver la nécessité qui avait forcé Marie Stuart non seulement de choisir immédiatement un nouvel époux, mais encore parmi les Écossais plutôt que parmi les étrangers. Toutes raisons, en vérité, très faibles et peu convaincantes ; mais ce que nous ferons surtout remarquer, c'est que ces instructions ne disent pas un mot des prétendues violences exercées sur la reine et n'énumèrent comme causes de son mariage avec Bothwell que les intérêts personnels et politiques de Marie et les mérites et les qualités du comte. Ce fait est d'autant plus significatif que, en présence de la vive désapprobation exprimée par Élisabeth, sa cousine aurait eu des motifs fort sérieux de rechercher et d'alléguer toutes les excuses possibles pour son mariage avec un des auteurs présumés du meurtre de Darnley. Nous

1. Alava à Phil. II, 16 juin (d'après les propres paroles de l'év. de Dumblane); TEULET, V, 25.

2. Marie à Cec., 1er juin; *Cal.*, nº 1258.

3. LABANOFF, t. II, p. 45 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avons donc tout lieu de supposer qu'elle savait le gouvernement anglais trop bien renseigné pour se hasarder à toucher cette question. Robert Melvil, d'ailleurs, perfide et aussi peu sincère que nous le connaissons, se chargea également des lettres que les rebelles adressaient à Élisabeth pour implorer ses secours contre la souveraine que l'ambassadeur était censé servir. Ils le croyaient si entièrement gagné à leur cause que leur chef, Morton, le désignait à la reine Élisabeth comme leur fidèle ami, qui exposerait à Sa Majesté les causes et le vrai but de leur entreprise[1].

Le nouveau duc d'Orkney eut la hardiesse de s'adresser directement à son adversaire, la reine d'Angleterre. Il se plaignait, dans sa lettre, de ses ennemis qui l'avaient calomnié auprès d'elle en le présentant comme lui étant hostile. « Arrivé à la position que j'occupe, écrivait-il, je me propose d'employer toujours mes efforts à entretenir la bonne intelligence et l'amitié entre les deux Majestés. » — Il s'exprime, dans le même sens, envers Cecil, auquel Marie daignait écrire une lettre des plus pressante : « Monsieur Cecil, je vous prierai par ces deux mots de ma main de solliciter la reine, madame ma bonne sœur, de m'accorder une requête si raisonnable, et qui me touche autant au cœur que celle dont j'ai donné charge à ce porteur de vous informer au long, comme celui de qui j'attends, en toute équité, faveur et bonne volonté[2]. »

Mais la reine, de même que son mari, comprenaient

1. Lethington à Cecil, 21, 28 juin, et Morton et ses confédérés à Élisabeth, 26 juin; TYTLER, VII, 103.

2. Lettres de Bothwell du 1er juin (*Cal.*, nos 1256, 1257), et de Marie du 19 mai (LABANOFF, II, 52).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tous deux que l'attitude des puissances étrangères dépendrait au fond de la tournure que prendraient les événements en Écosse même. Voyant que leurs efforts pour rétablir la paix intérieure restaient stériles, ils se préparèrent résolument à la guerre.

Sous la pression de sa terrible situation, et pour regagner un peu de popularité, Marie consentit à un sacrifice qui devait lui être extrêmement douloureux : elle qui s'était si souvent posée en champion de la religion catholique et qui, à ce titre, avait tant de fois mendié les secours des princes orthodoxes, détruisit, par un trait de plume, le peu que, pendant six ans de règne, elle avait obtenu pour ses coreligionnaires. Par une proclamation du 23 mai, délibérée et résolue en Conseil privé, elle révoqua toutes les permissions qu'elle avait accordées aux partisans de l'ancienne religion d'exercer publiquement leur culte, et rétablit la domination exclusive du calvinisme, telle qu'elle existait légalement lors de son arrivée en Écosse[1]. Le duc, qui, bien que s'étant refusé constamment à retourner au catholicisme, avait jusqu'alors montré peu de zèle pour la religion réformée, se vantait très hautement d'avoir combattu avec succès les efforts tentés par les évêques en faveur d'une liberté complète du culte et d'avoir ainsi provoqué l'ordonnance intolérante du 23 mai[2]. Afin de donner plus de poids à ces mesures et faire ainsi preuve de plus de sincérité, Marie s'abstint elle-même de tout acte du culte romain ; nulle part, dans le royaume, la messe ne fut plus célébrée

1. Le texte de cette proclamation se trouve dans KEITH, t. III, p. 162-164, et dans BURTON, t. I, p. 513.

2. Drury à Cecil, 31 mai ; *Cal.*, nº 1243.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

publiquement ; seuls, quelques particuliers l'entendirent encore dans le secret de leurs demeures[1]. Mais cette véritable trahison contre ses sentiments religieux, commise par Marie sur l'instigation de son nouvel époux, ne lui fut d'aucun profit, car les mobiles auxquels elle obéissait ne trompèrent personne, et l'on tenait en méfiance cette conduite si entièrement opposée à ses agissements antérieurs. D'autre part, cet abandon subit et complet des principes catholiques lui nuisit infiniment dans l'esprit de monarques tels que Philippe II et Pie V, ainsi que des chefs du catholicisme français.

En même temps qu'elle essayait de s'assurer ainsi les sympathies des protestants, Marie prit les mesures nécessaires pour se préparer à la lutte décisive. Elle supprima un certain nombre d'emplois de sa cour pour opérer des économies destinées à augmenter sa petite armée[2]. Elle convoqua tous les propriétaires fonciers de l'Écosse centrale et orientale à Melrose pour le 15 juin et ordonna aux habitants d'Édimbourg et des districts voisins d'être prêts six heures après le premier avertissement, sous prétexte d'une expédition contre les brigands des Marches[3], mais en réalité afin de les opposer aux lords séditieux. Le véritable but de cette expédition n'était ignoré de personne, et les chefs de la révolte ajoutaient que, après leur défaite, la reine et Bothwell s'empareraient du jeune prince pour lui faire subir le même sort qu'à son père, et qu'ils établiraient un gouvernement despotique contraire à la

1. Récit de l'év. de Dumblane, reproduit dans la dépêche d'Alava, de Paris, 16 juin; TEULET, *Relations*, V, 25.
2. Drury à Cec., mai; *Cal.*, n° 1244.
3. KEITH, t. II, p. 610-612, et BURTON, I, 516.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

volonté de la noblesse et de la nation. Ces bruits se propagèrent avec une telle rapidité et une telle violence que Marie se vit contrainte de publier, pour les démentir[1], une nouvelle proclamation, à laquelle on n'accorda, du reste, aucune créance. Aux yeux de l'immense majorité des Écossais, la reine et Bothwell étaient les véritables et seuls auteurs du meurtre de Darnley, Marie avait été la maîtresse du comte, du vivant de la victime, et les deux criminels en voulaient à l'existence même de l'héritier légitime de la couronne. Jamais le parti aristocratique et anglais n'avait eu, de son côté, autant de chances de réussite. Les chefs ne s'y trompèrent pas et commencèrent à réunir leurs amis[2]. En présence de cette levée de boucliers, Marie, toujours sous prétexte de l'expédition contre les *borderers*[3], avança de plusieurs jours la date de la réunion générale du ban du royaume. Mais les lords, se sentant dans une situation favorable, et espérant que les troupes mêmes de la reine ne seraient point disposées à combattre pour elle, ou du moins pour Bothwell, se liguèrent par un bond solennel pour leur défense commune contre le duc d'Orkney. Ils se plaignent, dans cet acte, que l'approche de leur souveraine leur est interdite par les gardes qui entourent la résidence royale, — fait qui est confirmé par des sources moins sujettes à caution. Ils avouent, avec une sincérité étrange, qu'ils ont trop tardé à s'occuper du salut de l'État[4].

1. Le 4 juin; BURTON, t. I, p. 514-516.
2. L. Scrope à Cec., 10 juin; *Cal.*, n° 1283.
3. Forster à Bedf., 4 juin; *ibid.*, n° 1266.
4. Le bond se trouve dans ANDERSON, t. I, p. 314 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Des défections douloureuses se produisirent dans l'entourage de la reine. Un serviteur qui, jusqu'alors, avait été d'une fidélité constante, Jacques Melvil, non seulement l'abandonna, mais travailla même à sa perte. Sur les plaintes du comte de Mar qui craignait toujours pour la sécurité du jeune prince, Melvil mit à son service ses relations avec sir Jacques Balfour et invita ce gentilhomme à abandonner Bothwell et la reine, qui venaient de lui confier le château d'Édimbourg, et à observer une neutralité complète jusqu'à la fin de la lutte entre la noblesse et la reine. Balfour, voyant la tournure que prenaient les affaires, croyant à une victoire des séditieux et désirant se laver du soupçon d'être une créature de Bothwell et son complice dans le meurtre de Darnley, se montra disposé à trahir indignement la confiance de sa souveraine et de son ami. Il accepta donc, mais à la condition que le laird de Grange, connu par sa réputation de loyauté, s'engageât à le protéger contre le mauvais vouloir du parti calviniste. Le *bond* entre Balfour et les rebelles fut bientôt signé, et, de ce moment, la citadelle d'Édimbourg cessa d'appartenir à la souveraine et au duc d'Orkney[1].

Ce fut pour eux un coup terrible. Ils n'ignoraient pas les sentiments hostiles qui animaient les bourgeois de la capitale, et ne se crurent plus en sûreté dans la ville, sans la garantie des canons de la forte-

D'après cet auteur, la date de l'acte serait le 16 juin. Cela n'est pas possible, la situation, telle qu'elle est exposée dans le document, se rapportant avec évidence à l'époque qui précède le choc de Carberry-Hill, et non pas à celle qui l'a suivi.

1. J. Melvil, p. 81. — Le bond est imprimé dans Strickland, t. V, p. 301, note 3.



Digitized by Google		Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

resse. On racontait même plus tard que le comte d'Argyle les avait secrètement prévenus d'une surprise que les séditieux projetaient contre eux, dans le palais de Holyrood[1]. Ils quittèrent donc ce séjour en toute hâte, le 6 juin, et se réfugièrent dans le château de Borthwick, fortement défendu par ses épaisses murailles et par les profonds fossés remplis d'eau qui l'entouraient presque complètement : il était situé au sud-est d'Édimbourg, à une distance de douze kilomètres. Le départ du couple royal donna à Lethington, depuis longtemps en correspondance secrète avec les lords, l'occasion de quitter la cour où il se sentait mal à l'aise dans l'entourage de Bothwell, qui, soupçonnant son infidélité, l'avait plusieurs fois menacé et l'aurait tué sans l'intervention personnelle de la reine. Lethington ne passa pas ouvertement aux rebelles, mais se réfugia chez différents seigneurs et finit par se rendre auprès du comte d'Athol, chez qui il avait déjà été reçu après la mort du roi[2]. Ainsi, la cour fut abandonnée par tous les hommes de marque, et aucun seigneur, aucun notable ne resta fidèle au couple fugitif. Quand Bothwell se présenta au rendez-vous général de Melrose, il n'y trouva personne[3] et s'en retourna fort abattu auprès de la reine à Borthwick.

Leur séjour y fut de peu de durée. Le 10 juin, au soir, le comte Morton et lord Hume, à la tête de mille ou douze cents cavaliers, parurent devant le châ-

1. Lord Herries, *Historie of the reign of Marie Queen of Scots* (éd. de *l'Abbotsford club*), p. 91.

2. J. Melvil. p. 80. — Drury à Cec., 5, 9 juin; *Cal.*, nos 1275, 1279 § 1.

3. Récit du capitaine d'Inch-Keith; Teulet, II, 301.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

teau, dont ils cherchèrent à s'emparer par ruse ; ils furent cependant reconnus à temps. Le nombre des défenseurs de la forteresse étant insuffisant pour une résistance prolongée, Bothwell résolut d'aller chercher des renforts. Profitant donc de l'obscurité de la nuit, il quitta Borthwick, et, voulant dérouter ceux qui les poursuivaient, lui et ses quelques compagnons prirent chacun des chemins différents. En effet, les troupes des lords suivirent la fausse piste, et le duc put s'échapper. A peine les assiégeants eurent-ils appris qu'il avait réussi à s'enfuir qu'ils levèrent le blocus du château, sous prétexte qu'ils n'en voulaient qu'au duc et nullement à leur souveraine, mais, en réalité, parce qu'ils ne s'estimaient pas assez forts pour résister à une attaque des partisans et des soldats de Bothwell[1].

La reine était maintenant libre ; la griffe terrible du vautour ne l'étreignait plus ; en passant du côté des lords, une occasion s'offrit à Marie de reconquérir son pouvoir et prouver au monde entier qu'elle avait été non pas la complice, mais la victime innocente de Bothwell. Sur les instances de plusieurs amis de la reine, du Croc chercha une fois encore à rétablir la paix entre elle et les seigneurs. Cependant, elle répondit à l'ambassadeur par une lettre, très modérée dans la forme, mais finissant par déclarer que « si les lords s'attaquaient à son mari, elle ne voulait pas d'appointement[2]. » Elle identifiait donc entièrement sa

1. Drury à Cec., 12 juin; *Cal.*, nº 1289 § 1. — Du Croc à Charles IX, 17 juin; LABANOFF, VII, 113. — Silva à Phil. II, 21 juin; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 494. — BIRREL, *Diary*, p. 9. — Etc.

2. Annexe à la dépêche de du Croc du 17 juin; p. 126.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cause avec celle de Bothwell ; et elle le fit librement, sans pression aucune de la part de ce seigneur, de sa propre initiative et de volonté délibérée.

Morton et Hume se dirigèrent (11 juin) sur Dalkeith et de là sur Édimbourg. En route, ils rencontrèrent le comte de Mar qui venait les rejoindre, accompagné de lord Lindsay, des lairds de Tullibardine, de Lochleven et d'autres, à la tête de huit cents chevaux. Vers midi, ils parurent devant la capitale, dont les portes étaient fermées et les bourgeois en armes sur l'ordre de la souveraine. Le comte Huntly, les évêques de Saint-André et de Ross et l'abbé de Kilwinning essayèrent de pousser la milice urbaine à défendre la reine ; mais approuvant au fond les projets des confédérés, les bourgeois résolurent de garder la neutralité. Huntly et les trois prélats se réfugièrent donc au château, où Balfour les reçut pour les laisser échapper le lendemain. Les rebelles, ne trouvant aucune résistance sérieuse, avaient escaladé le rempart, ouvert les portes et donné ainsi accès au gros de leur troupe qui occupa tranquillement la cité. La reine avait bien ordonné à Balfour de chasser immédiatement les rebelles de la capitale, en tirant sur eux du haut des remparts du château ; mais le traître se contenta de communiquer aux séditieux l'ordre de la souveraine et n'entreprit contre eux aucune résistance.

Édimbourg devint désormais le centre des opérations des lords. Ils firent battre le tambour dans les rues et offrirent cinq livres par mois à tous ceux qui voudraient prendre du service sous leur drapeau. Avant tout, il leur fallait autant que possible désarmer leurs adversaires, et, à cet effet, ils publièrent immédiatement une proclamation déclarant que, puisque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la reine était prisonnière et par conséquent incapable de gouverner, la noblesse et le Conseil privé ordonnaient à tous les sujets de s'armer pour délivrer leur souveraine, protéger le jeune prince et poursuivre la punition des assassins du roi, sous peine d'être punis eux-mêmes comme traîtres. Dans ce programme, la promesse de vouloir protéger le prince porte seule un certain caractère de sincérité, mais tout le reste n'est qu'un tissu de mensonges hypocrites. Parmi les conjurés, n'y avait-il pas des complices du régicide? Leur ami Murray n'avait-il pas été l'auteur de la conspiration de Cragmillar? Ne comptaient-ils pas dans leurs rangs Lethington, l'instigateur de cette conspiration, et Argyle qui avait signé avec lui le fameux *bond*? Balfour n'avait-il pas joué un des rôles principaux dans le meurtre, ainsi que plusieurs des vassaux et confidents de Morton? Tous n'avaient-ils pas soutenu et acquitté ce même Bothwell qu'ils prétendaient maintenant poursuivre de leur haine, comme régicide? Toute cette comédie, qui nous édifie également sur la prétendue captivité de la reine, n'était qu'un simple mot d'ordre destiné à agir sur les masses jusqu'au moment où il serait possible de se déclarer ouvertement contre la souveraine. Le lendemain, une seconde proclamation du soi-disant Conseil privé composé de quelques lords rebelles, annonça que cette expédition militaire était particulièrement dirigée contre Bothwell, qu'il dénonçait comme le « principal auteur et coupable du meurtre de Sa Grâce le Roi et le ravisseur de Sa Majesté la Reine »[1]. Les barons du

1. Tous ces actes dans Anderson, t. I, p. 128 et suiv., et dans Burton, t. I, p. 519 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

royaume furent invités par lettres spéciales à se rendre en armes à Édimbourg pour aider à la délivrance de la reine captive et à la sûreté du prince[1].

Les lords confédérés propageaient donc cette fiction, — dont la fausseté ne pouvait plus échapper à personne, — que la reine était prisonnière de Bothwell, dans le but de garder ainsi ce semblant de légalité si cher aux Écossais d'alors au milieu des violences et des révolutions continuelles, et dans l'espoir d'entraîner avec eux, par ce moyen, la population entière de l'Écosse et les cours de l'Europe.

En voyant la cavalerie ennemie s'éloigner de Borthwick, Marie n'eut plus qu'une pensée : rejoindre son époux aussi promptement que possible. Le duc lui fit savoir que, la nuit suivante, il l'attendrait avec plusieurs centaines d'hommes à mi-chemin entre Borthwick et Dunbar. Le 11 juin, à la tombée de la nuit, Marie, revêtue d'habits d'homme, bottée, éperonnée et couverte d'un mauvais pourpoint, galopa à la rencontre de Bothwell, qui la reçut et la conduisit à la forteresse de Dunbar, réputée alors imprenable[2].

Le couple royal ne désespérait pas encore de la victoire. Pour le moment, il est vrai, les rebelles étaient les plus forts, mais ils n'avaient pas réussi à provoquer ce soulèvement général sur lequel ils avaient compté. Le souvenir des anciennes émeutes, qui avaient si mal

1. Exemple : les lords confédérés à lord Gray, 12 juin ; *Reports*, t. V, p. 309.

2. Récit du capitaine d'Inch-Keith ; *l. c.*, p. 303. — Jacques Beaton à son frère, l'archev. de Glasgow, 17 juin ; Laing, t. II, p. 109-111. — Lord Herries, *l. c.* — *Diurnal of Occurrents*, p. 112, 113. — Drury à Cec., 12, 14 juin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tourné pour leurs auteurs, était encore vivant. Le peuple hésitait et croyait plus sûr de rester neutre, car il n'avait pas encore oublié les exécutions capitales qui avaient suivi le meurtre de Riccio. Les signataires du bond de Cragmillar, comme Huntly, Argyle, Balfour, en proie aux remords de leur conscience, ou se tenaient tranquilles ou étaient même favorables à la reine. Au fond, les lords de Stirling seuls s'étaient présentés en armes et disposés à la combattre. D'autre part, les lords Seton et Yester et de nombreux lairds avec leurs serviteurs arrivèrent à Dunbar, et les populations des campagnes voisines se montraient favorables à la cause royale. Deux cents arquebusiers, soixante gardes à cheval et plusieurs pièces de canon étaient à la disposition de Marie. Elle envisageait donc l'avenir sans trop de crainte et ne songeait pas à abandonner son époux. Lorsque, sur la demande de M. du Croc, les rebelles lui déclarèrent encore de nouveau être prêts à faire acte de soumission et de fidélité, à la condition qu'elle séparât sa cause de celle de Bothwell, dont la culpabilité était prouvée et qu'ils devaient punir dans l'intérêt absolu de la justice et de l'honneur du nom écossais, — elle repoussa avec énergie cette proposition[1]. Les époux étaient plus unis que jamais. Des proclamations réitérées appelèrent aux armes, pour le service de la souveraine, tous les sujets en état de combattre. Le sort des batailles devait décider entre Marie et les confédérés.

Ceux-ci venaient de recevoir quelques renforts : le comte d'Athol, lord Ruthven, le maître de Grahame

1. Birrel, *Diary*, p. 9. — Lettre de Jacques Beaton, du 17 juin; p. 110. — Silva à Phil. II, 21 juin; p. 494.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et Lethington étaient arrivés avec leurs troupes. Le nouveau refus que Marie leur avait opposé prouvant d'une façon définitive son attachement complet pour Bothwell, les lords déclarèrent ne plus la reconnaître pour leur souveraine. Les levées qu'ils ordonnaient dans la cité et dans les environs d'Édimbourg eurent lieu au nom du *Roi*, c'est-à-dire de Jacques VI, comme si sa mère n'existait plus. On s'empara de la Monnaie et on y trouva les fameux fonds baptismaux en or, à moitié fondus, mais pas encore monnayés. Pour exciter les passions populaires, les lords firent fabriquer une bannière qui portait l'image du cadavre du roi sous un arbre, et à son côté un enfant agenouillé, de la bouche duquel sortaient les mots : « Juge ma cause et venge-moi, ô Seigneur[1]. »

Dans la lutte inévitable qui se préparait, la conduite de Bothwell et de la reine était tout indiquée. Comme la plus grande partie du pays, bien que fort irritée contre eux, conservait encore assez de crainte et même de respect pour le pouvoir royal pour garder la neutralité ; que, par conséquent, l'armée des rebelles était très faible, tandis que les Hamilton et les Gordon réunissaient des troupes de plus en plus considérables pour le service de la reine : celle-ci n'avait qu'à se tenir tranquille dans le château imprenable de Dunbar et à attendre que ses adversaires manquassent de toutes les nécessités de la guerre et que le nombre de ses propres soldats augmentât de manière à lui assurer la victoire. Telle était la situation que les chefs des séditieux, qui se trouvaient, en effet, fort isolés,

1. Drury à Cecil, 14, 15 juin ; *Cal.*, nos 1291, 1292, 1300. — Du Croc, *l. c.*, p. 114.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

songeaient déjà sérieusement à se séparer, à dissoudre leur petite armée et à attendre des occasions plus propices[1]. Malheureusement pour Marie, Bothwell se laissa tromper par un message du traitre Balfour qui l'informait que, si les forces royales s'avançaient sur Édimbourg, le château se déclarerait pour elles et tirerait sur les rebelles. Cette promesse suffit pour séduire l'esprit téméraire et violent de Bothwell, et on résolut d'aller attaquer la capitale. Le 14 juin, Marie et le duc d'Orkney quittèrent Dunbar et arrivèrent à Seton, à seize kilomètres à l'est d'Édimbourg. Chemin faisant, ils recueillirent les troupes réunies à la hâte par Bothwell, ce qui porta à seize cents hommes l'effectif de l'armée royale qui, augmentant encore le lendemain, atteignit le chiffre de deux mille environ.

La nouvelle de la marche des troupes royales arriva à Édimbourg vers minuit. Les rebelles résolurent de ne pas les attendre dans la capitale, car ils n'avaient nulle confiance dans Jacques Balfour, et en outre, ils craignaient que, comme deux ans auparavant, les bourgeois ne s'opposassent à ce que leur ville devînt le théâtre de la guerre. Une occasion favorable se présentait d'ailleurs, à eux, de pouvoir livrer bataille, avant que la dissolution eût fait des progrès irrémédiables dans leurs rangs, et que la reine eût reçu les renforts qu'elle attendait. Ils réunirent donc de suite leurs hommes, et à deux heures du matin, le dimanche 15 juin, ils sortirent de la ville pour aller à la rencontre de leurs adversaires. Leur nombre n'était pas beaucoup plus élevé que celui de ces der-

1. G. Buchanan, l. XVIII. — Contin. de Knox, t. II, p. 558.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

niers, car ils n'avaient que dix-huit cents cavaliers et quatre cents fantassins, mais ils étaient tous, barons et gentilshommes ou leurs serviteurs, rompus au métier des armes, tandis que la reine ne commandait qu'à de simples paysans, à part les quelques lords et les deux cents soldats réguliers. Vers sept heures du matin, les deux armées étaient en présence, sur l'ancien champ de bataille de Pinkie et de Preston où les Écossais avaient subi une si terrible défaite en 1547. Il s'agissait pour chacune d'elles d'occuper une colline qui dominait la plaine, le Carberry-Hill, ce qui fut exécuté par les royalistes, tandis que leurs adversaires s'arrêtaient sur le bord d'un ruisseau. Les lords firent avancer des tirailleurs qui entamèrent le combat; mais le duc contint ses hommes et se contenta de répondre au tir de l'ennemi par des coups de canon, qui toutefois ne lui infligèrent aucune perte.

La lutte, à peine commencée, fut interrompue par l'arrivée de du Croc qui croyait de son devoir d'intervenir encore une fois entre les belligérants. Cependant, ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Les lords mirent de nouveau à leur réconciliation avec la souveraine la condition qu'elle se séparât du duc : chose dont elle ne voulait point entendre parler. Courageux comme toujours, et afin d'éviter une plus grande effusion de sang, Bothwell offrit de se battre en combat singulier avec n'importe lequel de ses adversaires, mais la reine interdit ce duel, en déclarant « qu'elle ne le permettrait pas, et qu'elle épousait cette querelle avec lui. » Du Croc dut se retirer à Édimbourg, afin qu'on ne pût l'accuser de prendre parti pour l'une ou l'autre cause.

Les deux armées restées inactives ainsi pendant des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

heures ne recommencèrent pas même le combat après le départ de l'ambassadeur français. La reine voulait attendre l'arrivée des renforts importants que lui amenaient le comte Huntly, l'abbé Hamilton d'Aberbroath et d'autres gentilshommes. Les lords restèrent inactifs à cause de la chaleur qui était très forte et du soleil dont les rayons aveuglaient leurs hommes, et surtout parce qu'ils avaient des rapports avec beaucoup de gens qui se trouvaient réunis sous la bannière royale. En outre, les paysans de Marie qui, conduits directement à la bataille, se seraient peut-être battus avec énergie, commencèrent à se lasser sous le soleil ardent de cette journée de juin, d'autant plus que, s'ils tenaient à leur reine, autant que les séditieux ils détestaient Bothwell. Le désordre et la débandade se mirent dans la petite armée de la reine, où personne ne possédait assez d'autorité pour maintenir la discipline. On se retira pour manger et pour boire, et, à la fin, les chefs restèrent seuls avec trois cents hommes environ, — les soldats réguliers et les quelques gentilshommes.

La bataille était perdue pour le couple royal avant d'avoir commencé, et seule une retraite rapide sur Dunbar aurait encore pu le sauver. Afin de l'en empêcher, Kirkaldy de Grange, sur l'ordre des lords, tourna le Carberry-Hill avec deux cents cavaliers et coupa ainsi la route de Dunbar. La petite troupe royale se trouvait donc entre deux feux, et l'attaque générale que les lords préparaient en ce moment aurait amené sa destruction complète. Dans cette situation désespérée, Marie prit le parti de négocier avec ses ennemis victorieux, prête à subir toutes les conditions, pourvu que Bothwell en sortît sain et sauf, et comptant bien le rejoindre dans une conjoncture

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus propice. Son amour et sa passion pour lui se montraient ainsi au grand jour. Conserver au duc d'Orkney la vie et la liberté : voilà où tendaient tous les efforts de la reine. Elle dépêcha à Grange le laird d'Ormiston pour traiter avec lui. Après avoir obtenu l'autorisation de ses confédérés, Grange se rendit auprès de la reine et lui déclara que tous ils étaient disposés à lui rendre honneur et à la servir, à la condition qu'elle abandonnât Bothwell, meurtrier du roi, et qui ne pouvait être son mari, attendu que sa femme légitime vivait encore. Alors, le duc intervint et proposa de nouveau un duel pour prouver qu'il n'avait pas participé au meurtre de Darnley. Plusieurs seigneurs de l'armée des rebelles s'offrirent, en effet, pour répondre à cet appel, mais la reine s'y opposa ainsi que cela avait déjà eu lieu, malgré les prières du duc qui se voyait perdu s'il ne l'emportait pas dans une lutte personnelle. En femme aimante, Marie préférait toute éventualité à celle de voir son époux victime d'un adversaire plus habile ou plus vigoureux. Voudrait-on une preuve plus éclatante qu'elle n'était point la captive de Bothwell et que, bien au contraire, elle l'aimait réellement ? Afin de lui conserver sa haute position, elle fit, mais en vain, tout ce qui était humainement possible pour entraîner ses soldats à la lutte. Ceux-ci refusèrent leurs concours et s'échappèrent en majeure partie. Bien que Marie se trouvât ainsi dans une situation fort précaire, elle ne voulut négocier qu'à la condition que le duc pût se retirer en sécurité et sans être poursuivi. Les lords agréèrent cette condition, parce qu'ils savaient que des renforts destinés à la reine étaient en route. « Elle laissa donc le seigneur duc prendre congé d'elle, avec beaucoup d'an-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

goisse et de douleur de sa part ; et bien souvent ils se baisèrent lors de la séparation. Enfin le seigneur duc lui demanda si elle voulait garder la foi qu'elle lui avait promise. Elle l'en assura en lui donnant sa main. » Ces simples paroles d'un témoin oculaire, d'un fidèle de la reine, en disent plus long sur ses véritables sentiments que les dissertations les plus ingénieuses, et confirment pleinement les faits antérieurs qui prouvent son attachement à son prétendu geôlier.

Bothwell monta à cheval, ne prit avec lui qu'une douzaine d'hommes et se dirigea vers Dunbar. Ce jour là, lui et Marie s'étaient vus pour la dernière fois.

La reine avait donc exécuté la clause que les lords lui avaient imposée avant de la reconnaître de nouveau comme leur souveraine. Ce fut vers sept heures du soir. Elle fit venir Grange et lui dit qu'elle se rendait aux seigneurs sous les conditions dont il était convenu avec elle, au nom des lords, et pourvu qu'ils laissassent partir ses partisans sans leur faire de mal. Elle donna sa main à Grange, qui la baisa, et il la mena au pied de la colline, où les seigneurs vinrent à sa rencontre pour la recevoir.

Ainsi se termina l'affaire de Carberry-Hill, sans perte d'hommes de part et d'autre[1]. Avec cette néfaste soirée du 15 juin 1567 le règne de Marie Stuart a pris fin ; elle porte encore le titre de reine, mais son

1. Nous avons fait le récit de la bataille, exclusivement d'après les témoins oculaires : le capitaine d'Inch-Keith (TEULET, *Lettres*, p. 118 et suiv.); Jacques Beaton à son frère l'archevêque, 17 juin (LAING, t. II, p. 113 et suiv.); Du Croc à Charles IX, 17 juin (LABANOFF, t. VII, p. 114 et suiv.); J. MELVIL, *Memoirs*, p. 82 et suiv.; le porte-enseigne envoyé par Drury à Marie (Drury à Cecil, 19 juin; *Cal.*, nº 1317).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rôle de chef d'État est bien terminé avec sa capitulation sur la colline de Carberry.

Si elle avait conservé la moindre illusion à ce sujet, elle dut la perdre devant l'accueil qui lui fut fait par l'armée victorieuse. « Brûlez-la, brûlez l'assassine! » criaient les soldats, et les menaces de Grange purent à peine la protéger contre ces insultes. On marcha sur Édimbourg, où l'on arriva vers dix heures du soir. Malgré l'heure avancée, les rues étaient encore remplies de monde et toutes les fenêtres occupées par une foule irritée qui accablait d'injures la malheureuse prisonnière. On poussa même la cruauté jusqu'à porter devant elle la bannière qui la représentait comme ayant tué Darnley et comme menaçant la vie de son enfant[1].

Les lords se trouvaient maintenant en présence d'une question des plus graves. Il s'agissait des mesures à prendre à l'égard de la souveraine qui, bien malgré elle, venait de se livrer entre leurs mains. Devait-on lui rendre la royauté, sinon de fait, au moins de nom, comme on le lui avait promis? ou la déposer, ainsi que cela avait été la pensée de beaucoup d'entre eux dès le début du conflit? ou enfin l'emprisonner? Jusqu'à un certain point, il fallait tenir compte de l'opinion générale du parti calviniste, dont l'irritation contre elle était des plus vives. Mais la conduite de la reine même ne leur laissait guère le choix. Pendant toute la durée de la marche de nuit de Preston à Édimbourg, elle n'avait cessé d'adresser les reproches les plus amers aux lords qui l'entouraient et de les menacer de les faire mettre tous à mort. Elle

1. J. Melvil, *l. c.* — Drury à Cecil, 20 juin; *Cal.*, n° 1324 § 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait opposé un refus absolu à la demande de divorce d'avec Bothwell, qui lui avait été faite ; tout au contraire, elle fit vœu de ne pas manger de viande avant d'avoir revu le duc. Arrivée à Édimbourg et logée dans la maison du prévôt (maire), elle refusa toute nourriture, bien qu'elle n'eût rien mangé pendant cette terrible et interminable journée de juin, et continua à accabler d'injures les lords qu'elle voyait, tels que les comtes de Morton et de Mar[1]. Au milieu de la nuit, elle ouvrit la fenêtre, et à demi nue et les cheveux en désordre, elle appela au secours avec de tels cris que le peuple s'assembla devant la maison[2]. Bref, elle montra une colère et une passion qui prouvaient que sa soumission au programme des lords n'avait été que momentanée et passagère, qu'elle n'avait cédé à cette nécessité que pour sauver son époux, contrainte dont elle espérait s'affranchir sous peu. Mais elle fit d'autres démarches encore, qu'on peut considérer comme des attaques directes contre le parti avec lequel elle avait feint un instant de vouloir se mettre d'accord. Par une de ses filles d'honneur, elle envoya un message à sir Jacques Balfour pour le prier de lui rester fidèle et de ne jamais livrer le château aux rebelles[3]. Il va sans dire que le com-

1. Du Croc à Charles IX et à Cath. de Médicis, 17 juin (Labanoff, VII, 122, et Teulet, *Lettres*, p. 124, 127), et Drury à Cecil, 18, 20 juin (Tytler, VII, 112, et *Cal.*, n° 1324); pleinement confirmés par les récits de Nau (Stevenson, p. 255, 256, 258), du capitaine d'Inch-Keith (*l. c.*, p. 124), tous les deux dévoués à la reine, et de Marie même, à York (Goodall, *Appendice*, p. 162).

2. Les mêmes, ainsi que J. Beaton à l'archev. de Glasgow, 17 juin, et J. Melvil, p. 83.

3. J. Beaton, 17 juin; p. 118.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mandant s'empressa de communiquer aux seigneurs cet ordre de la reine et de leur démontrer ainsi qu'elle était et restait leur adversaire. Ils en eurent encore une preuve plus décisive : cette même nuit elle écrivit à Bothwell une lettre dans laquelle elle l'appelait *son cher cœur* qu'elle n'oublierait ni n'abandonnerait jamais, quoique, pour le moment, elle fût contrainte de se séparer de lui, ajoutant, ce qui était parfaitement vrai, qu'elle l'avait renvoyé exclusivement pour le conserver, qu'il devait tout espérer de l'avenir et avoir soin de sa personne. Cette lettre fut remise aux lords par celui-là même qui s'était engagé à la porter au duc d'Orkney[1].

Nous le voyons : au lieu de se comporter en ancienne captive heureuse d'être délivrée, Marie se conduit en épouse à laquelle on enlève le mari passionnément aimé. Il était en son pouvoir de conserver au moins le semblant de l'autorité royale ; mais en identifiant, après Carberry-Hill comme avant, sa cause avec celle de Bothwell et en accablant les adversaires du duc des pires menaces, elle rendait inévitables sa déchéance et son incarcération. Son fidèle attachement à son nouvel époux, — attachement qui lui servira d'excuse au point de vue moral, — a causé son malheur et sa perte au point de vue politique.

Elle fit encore une tentative pour éviter les conséquences de ces agissements en priant Lethington de venir la trouver dans sa chambre et en le suppliant de se montrer moins dur envers elle qui l'avait comblé

1. J. MELVIL, p. 84. — Nous avons pu confirmer cette donnée par de nombreuses preuves dans nos *Études*, *Revue hist.*, t. XXXVII (mai-juin 1888), p. 13 et suiv.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

de tant de bienfaits, et de transmettre aux confédérés son désir de se justifier devant le Parlement et de prouver devant cette auguste assemblée son innocence dans le meurtre de son mari[1]. La situation ne permettait plus aux lords d'entrer dans de telles considérations. Rendre le pouvoir à la reine dans les conditions où elle s'était placée elle-même par sa conduite après sa reddition, c'eût été préparer le retour de Bothwell et leur propre ruine ainsi que celle de leurs familles. Sans doute, ils avaient promis obéissance et fidélité à Marie si elle renonçait à son époux, et le laird de Grange qui avait mené les négociations à Carberry-Hill le leur rappela le lendemain, 16 juin, en insistant avec force ; mais ils lui répondirent, non sans raison, que la lettre de la reine au duc démontrait précisément qu'elle n'avait pas rempli cette condition et qu'elle se considérait toujours comme liée à Bothwell et solidaire avec lui[2]. Ils décidèrent donc de la traiter comme déchue de la couronne et en prisonnière, et de l'enfermer au château de Lochleven, où elle serait traitée avec une extrême rigueur. « Que la personne de Sa Majesté y soit séquestrée de toute relation avec le comte Bothwell et empêchée d'avoir intelligence avec lui ou avec n'importe quel autre », disent les lords dans leur ordre d'emprisonnement daté du 16 juin[3]. L'endroit était, en vérité, bien choisi : le sombre et

1. J. Beaton, 17 juin, *l. c.* — Du Croc à Cath. de Médicis, 17 juin, p. 123. — Réplique de Marie Stuart à l'exposé des commissaires écossais, octobre 1568 ; Camden, p. 149 (éd. 1672), et Goodall, *Appendice*, p. 163.

2. Melvil, 84.

3. Laing, t. II, p. 119 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

massif château de Lochleven, avec son petit verger, occupait presque en entier un îlot situé au milieu du lac du même nom et éloigné de la rive d'environ huit cents mètres. L'infortunée reine fut placée sous la surveillance de sa pire ennemie, Marguerite Erskine, ancienne maîtresse de Jacques V et par lui mère de Jacques Stuart, comte de Murray. Quoique mariée, du vivant de ce roi, au lord de Lochleven dont elle avait eu plusieurs enfants, elle prétendait avoir été la femme légitime du monarque ; et, partant, à ses yeux, Marie de Lorraine n'était qu'une concubine, son propre fils le vrai roi et Marie Stuart une usurpatrice qui avait volé à Murray le rang et l'héritage qui lui revenaient de plein droit. A cette haine et à cette envie s'alliait l'antipathie de la zélée calviniste contre une reine catholique ; aussi s'ingénia-t-elle à tourmenter et à torturer la captive par tous les moyens en son pouvoir.

Telle fut l'existence de Marie pendant plus de dix mois : renfermée dans un appartement des plus restreint et des moins confortable, privée de toute communication avec l'extérieur, sans nouvelles de son enfant, — expiant ainsi cruellement ses fautes passées et témoignage vivant de la dureté et de la méchanceté de la noblesse écossaise de cette époque.

Un nombre assez important de seigneurs dont le chef en titre était le duc de Châtellerault, alors en France, et le chef réel son frère, l'archevêque Hamilton de Saint-André, mécontents de n'avoir pas été appelés à participer aux avantages politiques que les séditieux s'étaient réservés à eux seuls, se concertèrent, il est vrai, pour délivrer la reine. Mais le véritable but des Hamilton était exclusivement d'avoir une part dans la tutelle du prince et, par cela même, la perspective d'obtenir la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

couronne, si Jacques VI venait à mourir ; le sort de Marie ne leur était pas moins indifférent qu'à leurs adversaires.

L'opposition que les rebelles victorieux rencontraient de la part de la faction adverse les poussait d'autant plus à agir avec énergie et rapidité qu'ils n'avaient rien à redouter de la part des puissances étrangères. Sans doute, l'incarcération d'une tête couronnée par ses sujets était alors une chose grave et scandaleuse, et qui devait donner à réfléchir à tous les princes de la chrétienté. Mais les circonstances générales n'étaient point favorables à une intervention, d'où qu'elle vînt, au profit de la reine captive. En France, le nouveau soulèvement des Huguenots, dont la répression réclamait toute l'attention du roi, ne lui permettait pas de songer à une expédition d'outre-mer. D'un autre côté, le roi d'Espagne avait à combattre la sédition des Pays-Bas, contre laquelle il venait d'envoyer son armée sous le commandement de son meilleur général, le duc d'Albe. Quant à Élisabeth d'Angleterre, son intérêt n'était nullement de rétablir sa rivale sur le trône d'Écosse ; elle pouvait gronder et menacer, mais une intervention en faveur de sa cousine n'était pas à craindre de sa part. Si à ces causes nous ajoutons encore la déplorable opinion qui régnait partout à l'égard de Marie Stuart, on comprendra le peu de souci qu'inspirait aux lords victorieux l'idée d'une ingérence étrangère.

Ils suivaient, d'ailleurs, une ligne de conduite politique aussi simple qu'adroite, qui consistait à faire peur aux Français de se jeter dans les bras de l'Angleterre, et, à celle-ci, de se mettre sous la protection du roi très chrétien. Lethington écrivit, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

1er juillet, à Cecil, dans l'intérêt du « rétablissement de la réputation de notre pays, presque perdue par suite du honteux meurtre qui a été commis chez nous et qui est resté impuni ». La France, dit le secrétaire d'État, « fait les plus grands efforts pour nous tirer de son côté par des offres extrêmement gracieuses. Mais nous tenons surtout à l'union avec l'Angleterre, sans froisser toutefois le roi très chrétien et sans nous attirer sa vengeance. » Après cet avertissement facile à comprendre, il prie Cecil de leur procurer des secours immédiats de la part de la reine Élisabeth, et il conclut : « Je serais bien triste si nous étions forcés d'accepter l'aide d'une autre puissance que de vous : mais nous y serons bien contraints si vous nous repoussez[1]. » En effet, Élisabeth écrivit à son infortunée cousine des lettres fort dures, où elle lui reprochait son mariage avec un criminel notoire, lui annonçait que des enfants, nés d'une telle union, ne seraient jamais reconnus comme légitimes et lui disait, sans ambages, que sa conduite était condamnée par le monde entier[2].

Déjà avant l'affaire de Carberry-Hill, Catherine de Médicis avait envoyé en Écosse M. de Villeroy, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ses instructions reflètent toute la haine que la régente avait toujours nourrie secrètement contre son ancienne belle-fille, et à laquelle elle croyait pouvoir maintenant donner libre carrière. Elle envisage froidement l'éventualité de la chute de Marie, événement qu'elle désigne même comme un effet naturel de la justice divine. Le roi, dit-elle,

1. Ms. (copie) : Londres, *Brit. Mus.*, *Addit.*, vol. 4126, fol. 45.
2. Élis. à Marie, 23, 30 juin ; *Cal.*, nos 1338, 1363.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne vise qu'à un seul but : arracher l'Écosse aux Anglais et la « conserver à sa propre dévotion, sans permettre que, sous prétexte de tant de folies de sa reine, elle se retire et s'aliène en autre dévotion que la sienne, comme il est certain que l'Écosse serait pour faire envers lesdits Anglais, que les seigneurs chercheraient comme protecteurs, s'ils voyaient n'avoir aucune assurance de la part du roi. » Villeroy et du Croc ne doivent donc parler en faveur de Marie qu'autant qu'il sera possible, sans froisser les lords, et les assurer que le roi n'envisage que le bien de leur pays et la justice ; jamais ces diplomates ne doivent sacrifier l'intérêt de la France à la cause de la reine[1]. Villeroy, en effet, travailla à la mise en liberté de Marie avec une telle tiédeur que ses efforts qui, évidemment, ne lui tenaient pas beaucoup à cœur, n'eurent aucun succès[2]. Deux mois après, le gouvernement français dépêcha en Écosse un autre agent diplomatique, M. de Lignerolles, dont la mission était également de réunir toute la noblesse écossaise sous la protection de la France : ce résultat assuré, il devait chercher à obtenir, non pas le rétablissement de la reine sur le trône d'Écosse, mais seulement sa sécurité et, tout au plus, sa liberté[3]. La guerre civile qui venait d'éclater en France et l'affaire du mariage du jeune roi Charles IX firent de plus en plus tomber en oubli les intérêts de Marie Stuart, dont

1. Mémoire pour M. de Villeroy; TEULET, *Lettres*, p. 130 et suiv.

2. Throgmorton à Cecil, 2 juillet ; WRIGHT, t. I, p. 250 et suiv.

3. Throgmorton à Élisabeth, 12 août ; *ibid.*, p. 263. — Ces indications sont pleinement confirmées par l'instruction donnée à Lignerolles ; TEULET, *Relations*, t. II, p. 327-329.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

on cessa de s'occuper à la cour de Paris. Le cardinal de Lorraine lui-même paraissait avoir entièrement perdu de vue la cause de sa nièce[1].

Malgré les demandes réitérées de secours que Marie sut faire parvenir au roi d'Espagne, ce prince se montra envers elle d'une froideur au moins égale à celle que lui témoignait sa famille de France. Quand on lui parlait de la reine d'Écosse, il répondait sèchement qu'il n'était pas suffisamment informé, et qu'il ne pouvait donner à son ambassadeur à Londres d'autres ordres que de s'efforcer de travailler en toutes choses au profit de la religion et de le tenir au courant de la marche des événements, afin que, le cas échéant, il fût à même de prendre des résolutions utiles. Les instances mêmes de la reine Élisabeth, sa femme, en faveur de cette amie d'enfance qu'elle continuait à aimer tendrement ne parvinrent pas à stimuler son indifférence à l'égard de Marie Stuart[2]. Car il était intimement convaincu, d'après les rapports des évêques de Mondovi et de Dumblane, que cette princesse avait déjà abandonné ou était sur le point d'abandonner la religion catholique[3].

Le souverain qui avait été autrefois le protecteur et l'allié principal de Marie Stuart, le pape Pie V, avait renoncé, lui aussi, à la défendre, à cause de la mauvaise opinion qu'il s'était formée non seulement de sa moralité,

1. Ms. Évêque de Rossano (nonce apost. à Madrid) à l'év. de Ceneda (nonce apost. à Paris), 27 juin 1568; Rome, *Arch. secrètes du Vatican, Nunziatura di Spagna*, vol. 4. Voir *Pièces justificatives*, n° S.

2. *Ibid.*

3. Marie Stuart à Pie V, 30 nov. 1568; LABANOFF, VII, 16

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mais encore de ses convictions religieuses. Malgré toutes les protestations de son attachement inébranlable au catholicisme, le pontife gardait envers elle la plus vive défiance. Son caractère entier et tranchant ne pardonnait point à cette reine sa tiédeur dans l'exécution des ordres meurtriers que Pie V lui avait fait parvenir quant aux lords calvinistes, ni la comédie qu'elle avait jouée à l'égard du nonce, l'évêque de Mondovi, ni son mariage avec un hérétique, acte célébré exclusivement selon le rite protestant. Il se croyait dupé par une femme inconstante, perverse, criminelle même. Le nonce résidant à Paris ayant demandé à son collègue de Madrid de faire des démarches auprès du roi Philippe II en faveur de Marie, le premier ministre du pape, le cardinal Alessandrino, écrivit très froidement au second de ces prélats : « Nous avons entendu ici ce que Monseigneur de Ceneda a traité avec Votre Seigneurie concernant la reine d'Écosse. Sans doute, ce prélat ne l'aura fait qu'à bonne fin, comme nous sommes obligés de le croire de lui en ce cas, et vous avez agi également comme il convenait, avec Sa Majesté ; mais en ce moment, je ne peux vous donner aucun ordre au nom de Notre Seigneur, — le pape, — parce que Sa Sainteté n'est pas bien résolue dans son esprit, laquelle des deux reines, — d'Écosse ou d'Angleterre, — soit préférable[1]. »

Il ne faut pas oublier toute la colère, toute la haine, toute l'hostilité implacable que Pie V nourrissait contre Élisabeth Tudor, cette femme qui avait détruit le catholicisme à peine rétabli en Angleterre, ce chef

1. Ms. 17 août 1568 ; Rome, *Arch. secrètes du Vat.*, *Nunz. Spagna*, t. 6. — Voir *Pièces justificatives*, n° S 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et champion de tous les hérétiques du monde ; il faut songer à toutes les injures et à tous les anathèmes que la cour de Rome avait l'habitude de lancer contre la Jézabel anglaise pour comprendre la gravité de la condamnation, l'immensité du mépris que contiennent, à l'adresse de Marie Stuart, les lignes écrites par Alessandrino au nom même du pape. On était loin alors du temps où on la considérait comme la personnification, comme la martyre et comme la grande sainte de la vraie religion ! Ce ne fut que deux ans plus tard, lorsque Marie, définitivement victime de la grande hérétique d'Angleterre, revint, dans ses malheurs, à l'enthousiasme pour la foi catholique, que l'opinion de la curie changea de nouveau, et que le pontife, étant sur le point de frapper Élisabeth d'excommunication et de destitution, rendit sa faveur à l'infortunée Stuart, que seule il pouvait opposer à Elisabeth Tudor comme reine d'Angleterre. Mais pour le moment, Marie, blâmée et repoussée par le pape, ne pouvait espérer de lui aucun secours.

Ainsi favorisés par les circonstances, les lords victorieux n'hésitèrent point à poursuivre leurs succès. Le comte de Glencairn, devenu dès lors un des protestants les plus fougueux, fit irruption dans la chapelle royale de Holyrood et y brisa les autels et les images, détruisant ainsi le dernier asile du culte traditionnel en Écosse[1]. Mais le souci principal des confédérés était la conduite à suivre envers la reine captive. Tandis qu'un certain nombre d'entre eux avait, dès le début, exigé de la déposer publiquement et de la détenir dans une prison perpétuelle, d'autres étaient toujours d'avis de tenir les engagements pris à Carberry-Hill et de la rétablir sur le

1. Contin. de KNOX, II, 562. — Lord HERRIES, p. 97.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trône, à la condition préalable qu'ils ne purent malheureusement obtenir d'elle, qu'elle divorçât d'avec Bothwell. Malgré les supplications de ses partisans écossais, malgré les conseils des cours de France et d'Angleterre, malgré l'avis que lui fit parvenir Nicolas Throgmorton, dont elle connaissait si bien le dévouement, — elle resta inébranlable dans son attachement pour son époux. Elle déclara hautement que, « si on lui laissait le choix d'abandonner la couronne et le royaume ou le lord Bothwell, elle laisserait là couronne et royaume pour partir avec lui en simple dame, et qu'elle ne permettrait jamais qu'il fût plus malheureux ni eût plus de chagrin qu'elle-même. » Cette inclination si marquée pour le grand criminel ne s'explique qu'en partie par le fait qu'elle se savait enceinte et qu'elle ne voulait pas faire un bâtard de l'enfant qu'elle attendait. Il est évident que, si elle avait consenti au divorce, on aurait facilement trouvé des moyens pour légitimer l'enfant[1]. Elle écrivit même à Bothwell une nouvelle lettre qu'elle pria Robert Melvil de lui faire tenir. Mais Melvil ayant refusé de se charger de cette commission, dans son dépit, elle jeta l'épître au feu[2]. L'emprisonnement de

1. Dépêches de Throgmorton des 14, 19 juillet 1567; ROBERTSON, *Append.*, n° XXII.

2. TYTLER, VII, 163. — Nau nous éclaire sur un fait souvent contesté qui, sans doute, est plutôt curieux que d'une véritable importance historique. Nous apprenons par plusieurs témoignages (entre autres, dans la dépêche citée à la note 1, de Throgmorton, du 19 juillet 1567) que Marie savait se trouver dans un état intéressant lors de son emprisonnement en juin 1567. Le prince de Labanoff a affirmé (t. II, p. 63), d'après Le Laboureur (*Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. I, p. 610), que Marie aurait mis au monde, en février 1568, une fille,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Marie et sa déposition ont donc été la conséquence, moins d'un dessein préparé de longue date par les lords révoltés que de la fidélité de la reine envers Bothwell, auquel ils ne pouvaient permettre dans aucun cas de reconquérir le pouvoir.

L'hésitation ne leur était plus permise, il leur fallait enlever à Marie tout moyen de les ruiner dans l'avenir. Ils dressèrent donc plusieurs actes contenant l'abdication, soi-disant volontaire, de la reine en faveur de son fils, au nom duquel le comte de Murray serait chargé de la régence. Le 25 juillet 1567, à Lochleven, le farouche Lindsay contraignit la malheureuse souveraine à signer ces actes de déchéance, qui n'étaient au fond que la consécration d'un état de choses existant depuis la capitulation de Carberry-Hill. Le 29 juillet, le roi de treize mois fut solennellement couronné à Stirling : le règne de Marie Stuart avait pris fin, celui de Jacques VI commençait ! Il va sans dire que, pendant les vingt années qui suivent, la noblesse écossaise régna au nom d'un enfant et, plus tard, d'un faible adolescent.

Les lords avaient annoncé d'avance à Murray le couronnement de son neveu et sa propre élévation au

fruit de son amour avec Bothwell ; que cette enfant aurait été emmenée en France et y serait devenue religieuse au couvent de Notre-Dame à Soissons. Il est déjà peu croyable en soi-même que nous n'ayons rien appris sur un tel événement par des sources contemporaines tant écossaises qu'anglaises. Nau en démontre définitivement l'inanité. Il raconte, en passant (p. 264) : que lorsque les lords Ruthven et Lindsay visitèrent la reine à Lochleven, le 25 juillet 1567, ils la trouvèrent malade et alitée, parce qu'elle venait de faire une fausse couche de jumeaux qu'elle avait conçus de Bothwell.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rang de régent et l'avaient engagé à rentrer de suite en Écosse[1].

Murray n'était pas resté inactif pendant les quatre mois qu'il avait passés en France. A peine arrivé dans ce pays, il s'était mis en rapport avec le Conseil d'Angleterre pour l'exciter contre sa sœur, sur le compte de qui il s'exprimait avec beaucoup de sévérité[2]. Il entretint également une correspondance régulière avec ses amis d'Écosse, les lords rebelles[3]. A peine la nouvelle de l'emprisonnement de la reine Marie fut-elle parvenue en France, que le gouvernement de ce pays manda à Paris Murray, qui se trouvait pour le moment à Lyon, afin de lui offrir les plus grands avantages, pécuniaires et autres, s'il voulait se mettre à la disposition de la cour de France, offres auxquelles le comte répondit d'une manière évasive; la seule chose qu'il promit avec une franchise apparente fut de vouloir travailler avec ardeur à la délivrance de la reine[4]. En effet, lorsqu'il envoya en Écosse son serviteur Elphinstone pour établir des rapports directs avec les lords, il prétendit avoir donné à ce confident l'ordre de protester énergiquement auprès d'eux contre le traitement infligé à sa sœur, et confia à son agent des lettres adressées à cette princesse, dans lesquelles il l'assu-

1. Silva à Phil. II, 12 juillet; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 512.

2. Drury à Cecil, 20 mai; *Cal.*, n° 1226 § 2 (d'après les rapports de M. de La Forest, amb. de France à Londres).

3. Cecil à s. Henri Norris (amb. d'Anglet. en France), 16 juin; KEITH, t. II, p. 731, note 1.

4. Alava à Phil. II, 30 juin; TEULET, *Relations*, V, 27. — Norris à Élis., 2 juillet; *Cal.*, n° 1385. — Silva à Phil. II, 12 juillet; p. 511.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rait de son profond attachement[1]. Mais toutes ces fourberies n'avaient d'autre but que de tromper le gouvernement français et éviter ainsi tout obstacle à son départ pour l'Écosse. Cecil, l'ennemi constant de Marie Stuart, n'était pas dupe des agissements de Murray et savait très bien à quoi s'en tenir sur la prétendue fidélité de Murray envers sa sœur ; il insistait continuellement sur le prompt retour du comte en Écosse, par l'Angleterre, et ordonnait à ses agents en France de le protéger en toutes choses et de lui être aussi utiles que possible[2]. Il ne se trompait pas. Le bâtard lui envoya un message secret, l'engageant à soutenir en Écosse la cause du protestantisme et de la liberté, comme il l'avait toujours fait dans le passé[3].

Ces intrigues vinrent à la connaissance du gouvernement français qui en fut informé par du Croc et par l'archevêque de Glasgow, resté fidèle à sa reine en un moment où tous l'abandonnaient. On retint donc Murray à l'instant même où il était sur le point de quitter

1. TYTLER, VII, 146.

2. Cecil à Norris, 26 juin.

3. Ms. Murray à Cecil, 2 juillet (copie de la main même de Cecil); Londres, *Brit. Mus.*, *Addit.*, vol. 4126, fol. 47 [brièvement mentionné dans le *Calendar*, *Foreign*, vol. 1566-68, nº 1388] : « Mylord, Efter my maist hartlie recommendatioun, I haif tain occasioun to send this berer my servitour into Ingland, for sic cawses as he will declair unto zowr Lordship at lenth : to quhom it will pleis zowr Lordship gif credit. Upon this respec, I will not wrett unto zowr Lordship at sic lenth as I wald haif done utherways. I beleif alvays, that zour Lordship will put to zour helpin hand, quhen occasioun offers, as ze haif done at other tymes afoir... Of Paris this second of Iuly. I be zour Lordships at all pouer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la France (commencement de juillet) ; non pas par intérêt pour Marie Stuart, mais par crainte que le comte ne devînt l'agent de l'Angleterre en Écosse. Le rusé bâtard s'adressa alors à sir Henri Norris, ambassadeur d'Angleterre à Paris ; ce diplomate envoya à l'île de Wight un de ses serviteurs qui affréta un bateau, à destination de Dieppe, où Murray devait s'embarquer secrètement. Son ami Cecil lui fit tenir l'argent dont il avait besoin, par l'intermédiaire d'un riche gentilhomme anglais résidant momentanément en France. Tout réussit ; malgré la surveillance établie par le gouvernement français, Murray put s'enfuir de Paris, et lorsque l'ordre de s'emparer de sa personne arriva à Dieppe, le navire qui le portait venait de lever l'ancre. Il arriva sain et sauf à Londres, le 24 juillet[1]. Mais il n'y rencontra pas l'accueil chaleureux auquel il s'était attendu. Irritée contre les lords écossais qui, au lieu de lui confier leur jeune prince, avaient persisté dans leur projet de le faire couronner, Élisabeth s'exprima fort durement sur leur compte devant Murray. Les Lennox, à qui d'ailleurs Élisabeth, malgré toutes ses assurances d'amitié et de commisération, n'avait pas rendu un pouce de leurs biens confisqués et qui, par conséquent, souffraient d'une pauvreté réelle, se montrèrent fort hostiles à cet hérétique qui, investi de la régence, allait ainsi priver le comte Mathieu d'un poste auquel lui donnaient droit ses qualités de

1. Alava à Phil. II, 13, 17, 24 juillet ; Teulet, *Relations*, V, 28-31. — Cecil à Norris, 14 juillet ; Keith, t. II, p. 731, note 1. — Jenye à Cecil, 13 juillet ; *Cal.*. n° 1444. — Correspondance de Norris. — Silva à Phil. II, 27 juillet ; *Docum. inéd.*, t. LXXXIX, p. 519.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

grand-père du jeune roi et de membre de la famille Stuart[1].

Toutes ces démonstrations n'émurent que très faiblement le comte de Murray. Élisabeth ne voulait et les Lennox ne pouvaient combattre le parti calviniste d'Écosse. A peine sorti de la France, Murray jeta le masque, et à Londres comme à Berwick, où il fut l'hôte du comte de Bedford, il montra la plus grande froideur envers sa sœur[2]. Arrivé à Édimbourg le 11 août, il se rendit auprès de Marie à Lochleven, mais simplement pour amener la prisonnière, par un mélange infernal de menaces et de promesses, à l'inviter elle-même à se charger de la régence. Ainsi assuré de tous les côtés, il put enfin saisir ce pouvoir suprême, objet de tous ses désirs : il accepta officiellement la régence du royaume et la tutelle de l'enfant royal, le 22 août[3]. La révolution, inaugurée à la fin d'avril par l'assemblée de Stirling, était consommée. Tout sourit au nouveau chef de l'État. Les partisans de Marie Stuart, découragés par les actes mêmes de cette princesse qui venait de reconnaître tout ce qui se passait, et désireux de participer aux avantages d'un parti gouvernemental, se rallièrent au régent les uns après les autres. Une réunion du Parlement eut lieu en décembre 1567. Les membres en nombre considérable approuvèrent les mesures prises par les lords confédérés, et par Murray en particulier, depuis le mois de juin, et sanc-

1. Silva à Phil. II, 2 août; p. 526.

2. Silva à Phil. II, 2 août; p. 522, 523. — Bedfort à Cecil, 10 août; *Cal.*, n° 1576.

3. Documents relatifs à cet acte officiel : TEULET, t. II, p. 330-334.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tionnèrent la victoire définitive du protestantisme en déclarant que tout catholique serait désormais exclu de tout emploi public, magistrature ou dignité. La plupart des vassaux et des serviteurs de Bothwell tombèrent aux mains du régent et furent mis à mort. Le duc d'Orkney lui-même, traqué de tous côtés en Écosse, échappa à grand'peine à ses persécuteurs et réussit à se réfugier en Norvège ; mais ici il fut arrêté comme pirate et enfermé dans la forteresse de Malmoë, où il resta jusqu'à sa mort, survenue en 1578[1]. « Sa captivité fut une expiation de onze années, qui se passèrent entre la crainte d'être livré aux gouvernements d'Écosse et d'Angleterre réclamant sans cesse son extradition, et le désespoir d'une solitude sans fin[2]. » Quant aux autres seigneurs complices du meurtre, ils restèrent impunis. Balfour avait pu se procurer l'original du bond de Cragmillar et l'avait brûlé[3] ; et lui, Argyle, Morton, Huntly, Lethington étaient trop puissants et trop dangereux pour que le régent, qui ne se sentait point exempt de tout reproche à l'égard du meurtre de Darnley, osât s'attaquer à eux.

Cependant l'opinion publique, mise en éveil par les aveux que plusieurs des amis de Bothwell avaient faits sur l'échafaud, devant des milliers de personnes, sur la vaste ramification de la conspiration de Cragmillar, commença à murmurer contre Murray et contre ses conseillers. On demandait hautement pourquoi toute la faute était attribuée à un seul seigneur ? Pourquoi ses nobles

1. Fréd. Schiern, *James Hepburn Jarl of Bothwell* (Copenhague, 1875).
2. Mignet, t. I, p. 294 (éd. de Bruxelles, 1851).
3. Drury à Cecil, 4 janv. 1568 ; Tytler, VII, 168.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

complices restaient impunis? Pourquoi la tutelle du jeune prince n'était pas donnée à un de ses parents légitimes, au lieu d'un bâtard ambitieux? Et comment il se faisait que la reine, une si grande criminelle, au dire de ses adversaires, ait pu avoir encore assez d'autorité pour transférer à Murray la régence du royaume[1]? — La sévérité très louable avec laquelle lord Jacques maintenait l'ordre et la tranquillité dans le pays, lui aliénait cette noblesse turbulente pour qui toute obéissance et toute légalité étaient insupportables à l'égal de la tyrannie. Le peuple commençait à s'apitoyer sur le sort de sa malheureuse jeune reine, moins coupable au fond que ceux qui l'avaient dépouillée et incarcérée au nom de la morale publique. Dès le mois de mars 1568, un soulèvement en faveur de Marie se préparait dans tout le pays[2]. Élisabeth elle-même, voyant avec une aigreur toujours croissante Murray et ses partisans ne tenir aucun compte ni de ses sentiments de reine, blessée par le traitement brutal infligé à une autre souveraine, ni de son désir de diriger l'éducation du prince, devint tellement hostile au gouvernement écossais qu'elle proposa au roi de France de fermer leurs frontières, de commun accord, à tout commerce et séjour des Écossais, jusqu'à que ce ceux-ci eussent rétabli leur reine sur le trône. Elle ajouta expressément que, n'était la crainte de mettre en péril

1. Ms. Pamphlet affiché au moment de la réunion du parlement (*Brit. Mus.*; voir *Pièces justificatives*, n° T). — D'autres pamphlets du même genre, dans TYTLER, VII, 171.

2. J. MELVIL, p. 90. — G. BUCHANAN, *Historia*, l. XVIII. — Drury à Cecil, 4, 21 janv., 2 févr. 2 avr. 1568; TYTLER, VII, 172, 173. — Dép. de La Forest, 1er, 9 avr. 1568; TEULET, *Relations*, t. II, p. 344-347.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la vie de Marie Stuart, elle aurait pris des mesures plus directes et plus énergiques[1]. Murray, jugeant sa propre situation fort menacée se rendit une seconde fois auprès de sa sœur, à Lochleven (mars 1568). Mais cette fois sa conduite à son égard fut tout autre que celle qu'il avait tenue sept mois auparavant, et il chercha à la gagner par la flatterie et par les promesses. Le but auquel il visait était de la déterminer à conclure avec lui un traité, d'après lequel elle renoncerait de plein gré à la couronne pour contracter un nouveau mariage avec un grand seigneur de France ou d'Écosse et pour recouvrer sa liberté[2]. Mais Marie était suffisamment édifiée maintenant sur le bâtard pour ne pas lui répondre autrement qu'en bonnes paroles. Au fond, elle nourrissait des desseins tout différents.

Sa beauté, son aimable élégance et l'habileté qu'elle savait déployer toutes les fois que la passion ne l'aveuglait pas, lui avaient créé, dans sa prison, des amis jusque parmi ses geôliers. Georges Douglas surtout, troisième fils de lady Marguerite de Lochleven et, par conséquent, frère utérin du régent, mû soit par un amour violent pour Marie, soit par les promesses d'un avenir brillant, riche et plein de grandeur[3], résolut de

1. Élis. à Norris, 27 sept. 1567 ; *Cal.*, n° 1719.

2. De La Forest à Charles IX, 1er avr. 1568 ; TEULET, *Négociations*, II, 344. — Silva à Phil. II, 10, 24 avr. ; *Docum. inéd.*, t. XC, p. 49, 55.

3. Le premier de ses mobiles est indiqué par s. Guill. Drury, dans sa lettre à Cecil, du 3 avril 1568 (WRIGHT, I, 266); le second, par G. BUCHANAN. Le premier motif étant plus romanesque, a été adopté exclusivement par la légende historique et poétique. — Cf. Silva à Phil. II, 24 avr., *l. c.*, p. 55.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la remettre en liberté et de la conduire parmi ses partisans et ses fidèles. La première tentative échoua au moment même où elle était près de réussir. Déguisée en blanchisseuse, Marie se trouvait déjà au milieu du lac lorsque la curiosité maligne d'un rameur découvrit sa figure et amena ainsi sa réintégration dans le château (25 mars 1568). Après cet échec, Georges Douglas dut quitter Lochleven, mais il n'en fut que plus libre de donner suite à ses projets en faveur de la jeune reine. D'un côté, il se mit en rapport avec Jean Beaton, frère de l'archevêque de Glasgow, et par lui avec lord Seton et les Hamilton ; de l'autre, il noua des intelligences dans le château même, avec un page de seize ans que l'on appelait le *petit Douglas*. Marie, dit-on, avait su vaincre même l'hostilité de lady Marguerite, la sombre châtelaine, qui, dit-on, était du complot[1]. Le 2 mai 1568, au repas du soir, le *petit Douglas* s'empara furtivement des clés du château, emmena la reine, vêtue en servante, ferma la porte du bâtiment à double tour, afin que personne n'en pût sortir, fit entrer Marie dans une barque, jeta les clés dans le lac, et aborda avec la souveraine sur l'autre rive, où elle fut reçue par Georges Douglas, lord Seton et Jean Beaton, qui avaient caché dans le voisinage quarante cavaliers armés. Bien qu'il fût déjà huit heures du soir, la petite troupe fit encore en toute hâte vingt-neuf kilomètres jusqu'au château de Niddry, propriété de Seton,

1. J. Melvil et G. Buchanan sont tous les deux de cet avis. — Le récit très détaillé et évidemment puisé à de bonnes sources, que STEVENSON a publié d'après les archives du Vatican (*Nau*, p. 158 et suiv.), montre lady Marguerite d'accord avec Marie depuis bien longtemps.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans le comté de Linlithgow. Marie déploya en cette occasion toute la vigueur de corps et d'esprit dont elle était capable, en dépit de la délicatesse de sa constitution. A peine arrivée à Niddry, malgré la fatigue et l'heure avancée de la nuit, elle écrivit des dépêches destinées au roi de France, lui demandant un régiment de mille arquebusiers, et au cardinal de Lorraine, auquel elle exprimait son profond repentir des péchés de sa jeunesse et lui annonçait sa ferme résolution de vivre et de mourir en bonne catholique. En passant par Londres, Beaton devait également demander des secours à la reine Élisabeth et à l'ambassadeur d'Espagne. Elle envoya ensuite un de ses compagnons, le laird de Riccarton, pour prendre le commandement de la forteresse de Dunbar, la plus importante du royaume après celle d'Édimbourg. Ces affaires urgentes terminées, elle remonta immédiatement à cheval pour se rendre au château de Hamilton, situé à une distance d'environ cinquante kilomètres, où elle fut reçue par l'archevêque de Saint-André et d'autres membres de cette famille[1].

A Hamilton, au milieu d'un pays entièrement dévoué à l'archevêque de Saint-André, la reine était provisoirement en sûreté. Les adversaires du régent affluèrent autour d'elle avec une rapidité qui prouve que tout avait été préparé à l'avance. Elle révoqua son abdication comme lui ayant été extorquée par la force. La proclamation que ses partisans publièrent le 8 mai

1. Entre autres : Dép. du commandeur Petrucci au grand-duc Cosme Ier, 21 mai (LABANOFF, t. VII, p. 135-138); Nouvelles d'Écosse, 9 mai (STEVENSON, *Nau*, p. CCII et suiv.); Alava à Phil. II, 20 mai (TEULET, *Négociations*, V, 33).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était déjà signée par neuf comtes, parmi lesquels Argyle, Huntly, Cassilis, Rothes, Sutherland, dix-huit lords, — dont Fleming, Livingstone, Herries, Seton, Claude Hamilton, Maxwell, Ogilvie, — neuf évêques, douze abbés et un grand nombre de lairds et de gentlemen[1]. En peu de jours, la reine se trouva à la tête d'une armée de six mille hommes. Mais ce retour soudain de la fortune ne l'éblouit point. Elle avait trop bien appris à connaître les personnages qui l'entouraient pour ne pas savoir que le seul mobile qui poussait la plupart d'entre eux était la jalousie qu'ils portaient au pouvoir de Murray, et qu'ils la soumettraient elle-même à leur domination s'ils remportaient la victoire. Marie préféra donc négocier avec son frère, afin de balancer les forces des deux factions, comme elle l'avait fait après le meurtre de Riccio. Elle envoya immédiatement un messager à Murray et à plusieurs de ses partisans pour ouvrir des négociations de paix, en leur offrant une amnistie complète s'ils voulaient la reconnaître de nouveau comme reine et se soumettre à son autorité[2].

Murray était cependant décidé à conserver la haute position qu'il occupait enfin, après l'avoir si longtemps convoitée. Il montra, en cette occasion, qu'il y avait en lui l'étoffe d'un habile homme d'État et d'un bon capitaine. On lui conseillait de quitter la ville ouverte de Glasgow qui ne lui offrait aucune ressource militaire, et qui n'était qu'à une distance de treize kilomètres de Hamilton. Mais il savait que reculer, au début d'une guerre civile, est dangereux et peut amener la perte

1. KEITH, t. II, p. 807-810.
2. J. MELVIL, p. 90, 91. — Drury à Cecil, 7 mai; KEITH, t. II, p. 804.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'une cause et celle d'un parti. Il resta donc à Glasgow et fit semblant d'accueillir les offres de paix de la reine, seulement afin de gagner le temps nécessaire pour réunir des troupes. Il finit, en effet, par publier une proclamation déclarant qu'il était fermement résolu à soutenir la cause du jeune roi, et par convoquer à Glasgow tous ses partisans, les calvinistes zélés. La fermeté dont il fit preuve dans une situation aussi difficile releva le courage et les espérances de ses amis qui, de toutes parts, répondirent à son appel. Non seulement les barons, tels que Glencairn, Mar, Morton, Kirkaldy de Grange, Hume, lui amenèrent leurs contingents, mais surtout les villes, comme Édimbourg, Glasgow, Dunbar et d'autres, prouvèrent leur attachement à la cause du protestantisme. Quatre mille hommes, bien équipés, courageux et commandés par des chefs habiles et expérimentés, lui composèrent de suite une armée capable de lutter avec les troupes mal organisées de la reine[1].

Il chercha en même temps à ramener à lui les lords qui venaient de faire défection. La comtesse de Murray dut écrire, à cet effet, au chef du parti adverse[2].

Un des premiers soins de Murray, après la fuite de Marie de Lochleven, avait été d'envoyer Elphinstone à Londres, auprès de la reine Élisabeth. L'alliance de Marie avec les Hamilton, lui faisait-il dire, menace la sécurité du jeune roi dont ceux-ci sont les compé-

1. Drury à Cecil, 7 mai; *l. c.* — Drury à Throgmorton, 7 mai; TEULET, II, 359. — Murray à Forster, 9 mai; *Cal.*, nº 2171. — Advertisement of the conflict of Scotland, 16 mai; TYTLER, VII, 380. — Proclamation du régent, 3 mai; BURTON, I, 622.

2. *Reports*, t. VI, p. 649: Anne, comtesse de Murray, au comte de Huntly.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

titeurs, et constitue un grand avantage pour les intrigues de la France, à laquelle leur famille a été de tout temps dévouée. Il faut que l'Angleterre vienne en aide à ceux qui luttent pour le maintien de la religion et les bons rapports entre l'Angleterre et l'Écosse[1].

Élisabeth, comme nous le savons, était peu d'humeur à répondre aux demandes du régent, et commença par se montrer plutôt favorable à sa cousine. Elle promit à Beaton d'assister sa maîtresse, mais en ajoutant qu'elle ne souffrirait jamais qu'une force étrangère, — c'est-à-dire française, — entrât en Écosse[2]. Cependant, elle mit bientôt une seconde condition à sa promesse d'assistance : c'est que Marie devait renoncer définitivement à Bothwell. Elle exprimait sa volonté sous ce rapport, dans une lettre assez dure qu'elle envoya à la reine d'Écosse[3]. Quant à Murray, elle reçut fort mal son envoyé Elphinstone et l'engagea lui-même à conclure la paix avec sa sœur[4]. Mais Cecil ne désespéra pas de la regagner entièrement à la cause calviniste. La légitimité n'avait aucune importance pour cet homme d'État qui n'avait en vue que le triomphe du protestantisme, l'union des deux royaumes et la ruine complète de Marie Stuart. Il importuna sa souveraine en tenant conseil sur conseil[5], et son influence finit encore une fois, comme il était arrivé si souvent,

1. Murray à Leicester, 3 mai ; FITCH, *Maitland's Narrative.*

2. Élis. à Norris, 16 mai ; *Cal.*, n° 2189. — Cecil à Norris, même date ; KEITH, t. II, p. 800, note 2. — Alava à Phil. II, 20 mai ; TEULET, *Négociations*, V, 33.

3. Du 17 mai ; *Cal.*, n° 2195.

4. Throgmorton à Drury, 6 mai ; TEULET, *Négociations*, II, 357. — Élis. à Murray, 18 mai ; *Cal.*, n° 2201.

5. Silva à Phil. II, 14 mai ; *Docum. inéd.*, t. XC, p. 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par avoir raison de sa souveraine. Il lui fit adopter une politique qui n'avait plus rien d'amical pour Marie. On nomma M. Thomas Leighton ambassadeur pour l'Écosse : ses instructions tendaient tout simplement à obtenir que les deux partis rivaux s'abstinssent de toute lutte armée et confiassent leur cause à la reine d'Angleterre. La faction qui se soumettrait à son arbitrage serait secourue par elle ; celle qui le refuserait fut menacée de l'hostilité ouverte d'Élisabeth[1]. On voulait donc profiter des circonstances pour rétablir la prépondérance anglaise en Écosse et pour faire de ce pays une dépendance du royaume méridional.

En France, les Hamilton avaient essayé d'entraîner le gouvernement à agir avec énergie en faveur de Marie Stuart. Mais ils avaient rencontré un accueil des plus froid. « J'ai tant de fers au feu, leur répondait invariablement Charles IX, que je ne peux m'occuper de ceux des autres avant que les miens soient bien finis[2]. » La nouvelle de la fuite de la reine d'Écosse produisit à Paris une grande émotion, mais ce fut tout, on ne songea même pas, au milieu de la guerre civile, à distraire encore, pour une entreprise lointaine et dangereuse, une partie des forces royales qui, à grand'peine, suffisaient à contenir les huguenots. Le gouvernement français se contenta de charger un navire d'artillerie, de munitions et d'un peu d'argent pour l'envoyer au secours de la reine, à Dumbarton[3].

1. Ces instructions sont imprimées dans KEITH, t. II, p. 800, note 2.

2. Norris à Cecil, 12 mai ; *Cal.*, nº 2178 § 2.

3. Le même au même, 17, 20 mai ; *ibid.*, nºs 2191 § 1, 2215. — La lettre que Catherine écrit à son ambassadeur en Écosse,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Au reste, ni la mission de Leighton, ni l'envoi du bâtiment français ne se réalisèrent. Les événements se précipitèrent si rapidement qu'ils rendirent impossibles l'une et l'autre de ces mesures.

Même sans secours étranger, la situation de Marie Stuart était alors meilleure qu'avant la rencontre de Carberry-Hill. Bothwell était loin, et l'impopularité qui s'attachait à son nom ne nuisait plus à la reine. Le nombre de ses partisans augmentait tous les jours, tandis que le régent n'avait plus à attendre un seul homme de renfort. L'immense majorité de la noblesse, grande et petite, ayant pris parti pour Marie, celle-ci n'avait qu'à se renfermer dans la forteresse de Dumbarton que lord Fleming tenait pour elle depuis l'origine de la guerre civile en juin 1567, et y réunir le Parlement qui, sans aucun doute, se serait prononcé en sa faveur. Elle demanda donc avec énergie qu'on évitât tout engagement et qu'on la conduisit de Hamilton à Dumbarton. A cet effet, l'armée royale devait faire un détour pour éviter Glasgow qui se trouve sur le chemin direct entre les deux localités, et qui était encore occupé par le régent et ses troupes. Mais cette marche ne répondait point aux projets des Hamilton qui avaient alors la haute direction politique et militaire. Leur dessein était de profiter de la supériorité numérique de l'armée royale pour abattre définitivement le régent, leur ancien et plus dangereux adversaire; après quoi, la reine étant en leur pouvoir, ils l'auraient forcée d'accepter leur dictature et d'épou-

M. de Beaumont, est bienveillante pour Marie, mais ne contient aucune promesse précise à son égard; La Ferrière, *Lettres de Cath. de Méd.*, III, 141.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ser un membre de leur famille. A la fin, après bien des délibérations, on s'arrêta au parti suivant : l'armée royale marcherait sur Dumbarton, où elle laisserait la reine, puis retournerait à Hamilton afin de livrer bataille à l'ennemi[1]. Mais la direction que l'on prit en quittant Hamilton prouve suffisamment que les chefs nourrissaient l'espoir d'entamer immédiatement l'action (13 mai). Si l'on avait réellement désiré l'éviter, on aurait dû se diriger vers le nord, comme pour aller à Stirling, afin de dépister l'ennemi, et se rabattre ensuite sur le sud-ouest et atteindre Dumbarton. Au lieu d'exécuter une manœuvre aussi simple, l'armée suivit la route qui longeait la rive méridionale de la Clyde et l'obligeait ainsi à passer tout près de Glasgow. A peine le régent en fut-il averti qu'il fit sortir ses troupes de la ville, à la rencontre de l'ennemi, mais en les cachant, de sorte que celui-ci ne s'aperçut point de leur approche et continua sa route, très lentement, il est vrai, parce que le comte d'Argyle, pris de peur, retardait autant que possible la marche de l'armée royale. Le régent eut donc tout le loisir de choisir son terrain. Il établit le gros de ses forces sur le Camphill, colline située près du village de Langside, à trois kilomètres au sud de Glasgow; pour l'attaquer, il fallait d'abord suivre une longue rue bordée de maisons et garnie de vergers et de haies, que Murray avait fait occuper par plusieurs centaines d'arquebusiers. La réserve fut confiée au meilleur capitaine du régent, Kirkaldy de Grange.

Les chefs de l'armée royale, avertis de la proximité de l'ennemi, auraient pu se retirer encore sans coup

1. Ordre du Conseil de guerre à Hamilton, 12 mai 1568 ; STEVENSON, *Nau*, p. CCI.

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

férir. Mais, confiant dans leur nombre, les Hamilton décidèrent de continuer la marche, en tranquillisant la reine par la fallacieuse promesse de faire leur possible pour éviter la bataille[1]. Au contraire, arrivés en vue de l'ennemi, les partisans de la reine essayèrent de prendre d'assaut la colline de Langside; mais, décimés et ébranlés par les coups de feu tirés presque à bout portant par les arquebusiers du régent, ils arrivèrent affaiblis et hors d'haleine au sommet de la colline, où ils se trouvèrent en présence d'adversaires frais et bien ordonnés. La victoire encore douteuse fut décidée par les attaques de la réserve de Grange qui mirent dans un désordre complet les troupes royales, peu solides en elles-mêmes, et qui cependant ne laissèrent que trois cents morts sur le champ de bataille, Murray ayant donné l'ordre à ses hommes d'épargner les vaincus; un grand nombre de soldats et toute l'artillerie royale tombèrent aux mains des vainqueurs, dont les pertes furent insignifiantes[2].

Le destin s'était de nouveau prononcé contre Marie, l'armée royale avait été battue une deuxième fois; la déception était à la hauteur des espérances que l'on avait conçues. Du sommet de la colline de Cathcart, située à un kilomètre de Langside, Marie avait suivi avec anxiété les péripéties de la bataille. Lorsqu'elle vit la journée perdue, elle fut prise d'une terreur subite. Le souvenir des insultes qu'elle avait dû subir

1. Récit des événements qui se sont passés en Écosse, du 2 mai au 20 juin 1568; *ibid.*, p. 170 et suiv.

2. J. Melvil, p. 91 et suiv.— G. Buchanan, *l.c.*— Crawford, *Historie of James the Sixt*, p. 25-27. — *Advertisement of the conflict in Scotland*; Tytler, t. VII, p. 380-382.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

après Carberry-Hill, des cris de mort que la populace avait poussés contre elle et des menaces d'une fin ignominieuse, par la main du bourreau, dont Lindsay et même Murray l'avaient effrayée, s'était profondément gravé dans son esprit. Elle n'eut plus qu'une seule pensée : se soustraire à un sort aussi cruel. Suivie de quelques défenseurs fidèles, dont lord Herries était le plus important, elle s'enfuit vers le sud et ne s'arrêta qu'à l'abbaye de Dundrennan, dans le Galloway, à l'extrémité sud-ouest de l'Écosse, en face de la côte anglaise et à cent quarante kilomètres du champ de bataille[1].

Trente-cinq lieues la séparaient maintenant de ses adversaires, et elle put délibérer sur son avenir avec les quelques amis sincères qui l'entouraient. Lord Herries la conjura de ne pas se décourager et de se tenir tranquille dans le Galloway pour attendre les événements et voir si ses partisans se relèveraient et se remettraient de nouveau en campagne. Si après quarante jours, disait-il, rien de semblable ne s'était produit, elle aurait toujours la ressource de se réfugier soit en France, soit en Angleterre[2]. Mais la reine, qui jadis avait si souvent montré un courage héroïque, n'était plus accessible qu'aux conseils de la peur et n'aspirait qu'à se soustraire au glaive de ses adversaires triomphants.

Il s'agissait donc maintenant de décider quel serait cet asile : le chercherait-on en France ou en Angleterre ? La France était évidemment pour Marie un pays

1. HERRIES, p. 103, 104.— CRAWFORD.— CALDERWOOD, II, 415.
2. L. Herries rappelle ces faits à Marie, dans sa lettre du 28 juin 1568 ; TEULET, *Relations*, II, 381.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

non seulement plus sympathique sous tous les rapports, mais encore plus sûr. Cependant, pour l'atteindre, il lui fallait rester dans cette partie sauvage du Galloway jusqu'à ce que ses amis lui eussent procuré un navire assez grand et assez fort pour entreprendre le long et périlleux voyage autour de l'Angleterre jusqu'au continent ; cela aurait toujours exigé plusieurs jours, peut-être davantage. La côte de l'Angleterre, par contre, était si près, on pouvait s'y rendre en quelques heures, sur une simple barque de pêcheur ! L'esprit troublé de Marie Stuart se laissa séduire par cette facilité. La peur fut le seul mobile qui la guida en cette occasion, et cela est tellement vrai qu'elle n'attendit pas même la réponse que sir Richard Lowther, sous-gardien des Marches occidentales d'Angleterre, devait donner à la demande de bonne réception que, au nom de la reine, lord Herries lui avait adressée. Dès le lendemain de son arrivée à Dundrennan, le 15 mai, elle monta sur un bateau, avec quatre hommes et une demoiselle, et passa le Solway à l'endroit de sa plus grande largeur, pour atterrir à Workington, dans le Cumberland, sur le territoire anglais[1].

Marie avait encore une fois obéi à une de ces impulsions subites qui, chez elle, refoulaient les instigations de sa raison, d'ordinaire si claire et si nette, et qui l'ont si souvent aveuglée sur la véritable marche qu'elle aurait dû suivre. Son mariage avec Darnley, son amour pour Bothwell, son abdication à Lochleven sont des exemples frappants de ce fatal penchant qui la poussa à obéir à une terreur aveugle, en passant en Angleterre, au lieu

1. Papiers de Cecil; ANDERSON, t. IV, p. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'attendre en Écosse même le relèvement de son parti qui comprenait encore la grande majorité du pays.

Elle avait espéré trouver chez sa *bonne sœur* un asile honorable, peut-être même, sous certaines conditions, les moyens de reconquérir sa couronne. Elle n'obtint d'elle qu'une longue captivité, terminée par une mort sanglante. Élisabeth ne voulait pas la laisser passer en France, « car, disait-elle à l'ambassadeur d'Espagne, aussi longtemps que cette princesse est restée en France, il n'y avait pas eu une heure de paix entre ce dernier pays et l'Angleterre[1]. » Elle ne désirait pas non plus lui accorder la liberté de séjour sur le sol anglais, pour la raison fort simple que Marie y aurait été le centre et le chef naturel de toute conspiration, catholique, ou autre contre le gouvernement existant, et une rivale d'autant plus dangereuse qu'elle était en rapport avec les princes catholiques étrangers. La renvoyer en Écosse ne semblait pas moins impossible. Elle y aurait paru ou avec ou sans le secours de l'Angleterre: la première éventualité, quoique conforme aux promesses officielles d'Élisabeth, aurait comporté la dissolution du parti protestant et anglais en Écosse; la seconde aurait livré Marie à une mort certaine et ignominieuse, à la honte de la reine d'Angleterre[2]. Étant donné cette situation, l'astucieuse Tudor préférait obéir aux exigences d'une froide raison d'État, sans le moindre égard ni pour la justice, ni pour l'honnêteté, ni pour le droit international; elle résolut de tenir Marie en prison, donnant pour raison

1. Silva à Phil. II, 17 juillet 1568; *Docum. inéd.*, t. XC, p. 105.
2. *Ibid.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ses prétendus crimes, et d'amener ainsi, à la fois, la chute d'une rivale détestée, la victoire de ses propres alliés d'Écosse et la soumission de ce royaume à la suprématie anglaise.

Le sort que Marie Stuart eut à supporter pendant ces interminables dix-neuf années de captivité était nettement annoncé dans la lettre que son altière et haineuse cousine écrivait à Catherine de Médicis, le 30 juin 1568[1] :

« Madame, de la reine d'Écosse, j'ai pensé le mieux d'en écrire moi-même comme de telle personne qui venant en mes mains sera sûre de sa vie et honneur, et quelque chose que vous en oirez au contraire, assurez-vous qu'il ne tiendra à moi que toute sa cause ne vienne à bonne fin. Je ne mets en oubli qu'elle est reine, ni aussi ai-je oublié qu'elle est ma proche parente ; ni de l'autre côté mettrai-je en derrière les respects et considérations qui m'émeuvent et contraignent de la traiter ni si solennellement, ni avec telle pompe qu'elle souhaiterait, lesquelles plutôt laisserais-je à votre bon jugement d'en penser que souffrirai à ma plume d'en écrire. »

A partir du 15 mai 1568, dès le moment où elle foule pour la première fois le sol de l'Angleterre, cette grande figure perd toute importance politique et historique. Elle est encore un symbole, la personnification d'une cause, une carte dans le jeu des autres ; mais par elle-même, elle n'a plus aucune influence sur la marche des événements. Elle n'est plus qu'une malheureuse prisonnière, et tous ses efforts pour briser les liens qui la retiennent n'aboutissent qu'à les res-

1. La Ferrière, *Valois*, p. 210.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

serrer davantage et finalement à l'étrangler. Son existence, depuis cette époque, appartient plutôt au domaine de la biographie qu'à celui de l'histoire générale. Elle fut triste, tragique, et excite au plus haut degré la pitié et la commisération ; quant à ses erreurs de jeunesse, Marie a dû cruellement les expier sous l'étreinte de la froide et égoïste Tudor et sous la pression accablante d'un politique tel que Cecil, qui puisait dans la fermeté de ses convictions et dans la grandeur du but vers lequel il tendait le droit de se servir de tous les moyens, quelque immoraux qu'ils fussent, qu'une intelligence subtile et astucieuse et une volonté dure et impitoyable mettaient à sa disposition.

Non, Marie n'a point été la femme de mœurs légères que ses adversaires se plaisent à nous dépeindre depuis plus de trois siècles. Sans doute dans sa jeunesse elle fut accessible à la passion; son amour subit pour Darnley et celui, plus violent, pour Bothwell en sont la preuve incontestable. Et cependant, si l'on y regarde de près, son union avec son jeune cousin fut l'effet de ses calculs politiques encore plus que des entraînements de la passion; et quant à Bothwell, comme nous l'avons vu, elle ne s'est donnée à lui qu'après la mort de son second mari. Tout ce que l'on a raconté sur d'autres liaisons ne sont que de simples médisances ou, ce qui est pis, d'ignobles calomnies répandues avec intention par ses adversaires politiques et religieux. Le seul crime, et le mot est peut-être dur, qu'on puisse lui reprocher avec raison est d'avoir laissé agir les ennemis de Darnley, d'avoir souffert, sans résister et sans prévenir la victime désignée, qu'on la débarrassât de lui par des moyens violents.

Maintenant, pour porter sur elle un jugement défi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nitif, il est nécessaire de jeter avant tout un coup d'œil sur les personnages dont elle était entourée : en effet, il serait difficile de trouver réunie en un cadre relativement aussi étroit une collection plus riche de fourbes et de misérables que celle que l'aristocratie écossaise offrait à cette époque. En première ligne figure d'abord Darnley, non seulement faible d'intelligence, mais encore traître envers sa propre femme qui est en même temps sa reine et sa bienfaitrice, et aussi envers les conjurés, ses alliés, qu'il dénonce à la vengeance des lois. Puis, ce sont : Murray, ce bâtard astucieux et haineux, cachant une ruse infernale sous les dehors d'une honorabilité hypocrite, occupé continuellement à ourdir des trames tendant à renverser sa sœur, cette princesse qui a fait de lui son premier ministre et son principal conseiller ; Lethington, secrétaire d'État, caméléon politique, qui semble considérer la trahison comme sa tâche particulière et la seule atmosphère dans laquelle il puisse exister ; Robert Melvil, ambassadeur de Marie à Londres, qui conspire avec Élisabeth contre sa propre souveraine dont il possède, malheureusement pour elle, toute la confiance ; Bothwell, grossier, rude, irascible, prêt à tous les crimes ; Morton, sombre, égoïste, non moins violent que Bothwell, est en même temps d'une avidité sans scrupule ; faussaire et menteur, il est pire que tous les autres. Quant aux personnages de second ordre, comme les Balfour, les Huntly, les Argyle, ils ne méritent même pas qu'on s'occupe d'eux. Ni le Bas-Empire, ni l'Italie de la renaissance n'ont montré des mœurs aussi violentes que la société dans laquelle Marie Stuart était condamnée à vivre.

Et sa *bonne sœur* Élisabeth, avec quelle duplicité,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec quelle hypocrisie parfaite n'a-t-elle pas, dès le commencement, traité sa cousine, qu'elle haïssait profondément, non seulement pour des raisons politiques et religieuses, mais aussi pour sa beauté, ses grâces et l'aménité de ses manières. Si, au nom de l'amitié et de la parenté, elle a demandé à diriger le sort de Marie, ce ne fut que dans l'unique intention de la rendre et de la maintenir faible et impuissante.

Si la maxime est vraie qu'il faut juger chacun d'après le milieu et l'entourage où il vit, notre verdict sur Marie Stuart sera de beaucoup adouci par les circonstances atténuantes.

Mais le dégoût moral qui nous saisit instinctivement à la vue de tant de turpitudes ne doit pas nous aveugler sur le fait qu'au fond de ces intrigues de grandes et importantes considérations étaient en jeu.

Marie était, non seulement pour l'Écosse, mais encore pour l'Angleterre, la représentante du catholicisme, d'une religion différente de celle de la majorité des habitants de l'île britannique, et contre laquelle ils avaient même à soutenir une lutte acharnée. Dans l'Europe entière se poursuivait la guerre entre les deux confessions, sauvage, implacable, sanglante, et à l'aide de toutes les armes de la ruse et de la violence. Tromperie, mensonge, meurtre, massacre, trahison, — tout moyen paraissait bon dans ce grand duel, où il s'agissait, pour les deux partis, du salut des âmes et de l'établissement définitif sur la terre du règne de Dieu et de la vérité. Les protestants, notamment, attaqués, persécutés et traqués dans tous les pays catholiques, par la maison de Habsbourg, par celle de Valois et par tant d'autres familles régnantes, excitées et soutenues par des papes qui voyaient dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la destruction de l'hérésie la tâche principale que le Ciel leur avait imposée, pouvaient-ils être bien scrupuleux dans le choix de leurs procédés? Ne s'agissait-il pas pour eux avant tout de sauvegarder leur religion et même leur existence? Plus faibles, en nombre et en puissance, que leurs ennemis mortels, ne devaient-ils pas essayer de suppléer à ce manque de forces matérielles par l'habileté, par la ruse et par l'énergie? D'autant plus qu'ils n'avaient pas à défendre seulement la cause de la conscience : leurs intérêts pécuniaires, leur influence politique et sociale, l'avenir de leurs familles étaient aussi intimement liés à la victoire de leur confession religieuse. L'existence matérielle de la noblesse écossaise, si avide dans sa pauvreté, et la grandeur des hommes d'État de la reine Élisabeth dépendaient toutes les deux du maintien du protestantisme dans l'île britannique. L'ancienne Église romaine l'eût-elle emporté de nouveau, les barons du royaume septentrional et leur nombreuse parenté auraient dû lui rendre les abbayes et les commanderies dont ils s'étaient emparés et qui formaient la meilleure partie de leurs revenus; et de même, les Cecil, les Leicester, les Bedford, les Throgmorton, les Bacon auraient été obligés de s'exiler de la patrie, avec tout le clergé anglican, sous peine de monter sur le bûcher. On comprend donc leur hostilité farouche contre tout ce qui pouvait favoriser la restauration du catholicisme, leur haine implacable contre tous ceux qui étaient restés fidèles à cette religion. La reine Élisabeth elle-même était dans une situation telle que sa cause était intimement liée à celle de ses amis du parti de la Réforme; ceux-ci vaincus, elle aurait probablement subi le sort de Jeanne Grey, les portes de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la Tour de Londres se seraient fermées sur elle et ne se seraient rouvertes que pour la faire monter sur l'échafaud. Elle devait donc voir en Marie Stuart une rivale d'autant plus dangereuse que cette princesse, après avoir été longtemps la victime de l'antipathie de sa cousine, avait fini par repousser les tentatives de réconciliation qu'Elisabeth avait faites pendant la seconde moitié de l'an 1566.

En dehors de toutes ces causes d'opposition, déjà si graves, entre Marie d'un côté, Élisabeth, son gouvernement et la majorité des Écossais de l'autre, il nous faut signaler encore, entre ces deux partis, un autre contraste, non moins important. Aussi longtemps que Marie était restée en France, elle avait représenté l'union trois fois séculaire entre ce pays et l'Écosse et avait été ainsi l'adversaire de la fusion des deux moitiés de l'île britannique, fusion que d'un commun accord tous les patriotes sensés, des deux côtés de la Tweed, reconnaissaient nécessaire et même inévitable. Rentrée dans son royaume paternel, elle n'avait accepté l'alliance intime avec l'Angleterre qu'à une condition qu'Élisabeth était décidée à ne jamais admettre : à savoir sa reconnaissance comme héritière présomptive de l'Angleterre. Ayant compris qu'elle n'obtiendrait jamais ce résultat par les moyens pacifiques, Marie s'était tournée vers les alliances étrangères, avec la France et surtout avec l'Espagne et avec le pape. Elle s'était posée ainsi en adversaire de l'union anglo-écossaise et avait excité par là l'hostilité de tout le parti unioniste qui comprenait les meilleurs hommes d'État des deux pays. Sa chute était devenue nécessaire pour arriver à ce but vers lequel tendaient les intelligences les plus élevées de l'île britannique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L'issue de toutes ces compétitions ne pouvait être douteuse. Marie fut vaincue, et sa défaite décida la victoire en faveur du parti protestant et unitaire. Elle disparue derrière les murs de la prison et son fils élevé dans la religion réformée, rien ne s'opposait plus à ce que la maison des Stuarts succédât un jour à la dynastie stérile des Tudor. Le règne d'une même famille, à la fois en Angleterre et en Écosse, n'était plus qu'une question de temps, et un avenir magnifique se préparait ainsi pour la Grande-Bretagne. Non plus divisée en deux moitiés hostiles, mais unie sous la même direction, elle était destinée à remporter des succès incomparables, non seulement en Europe, mais encore dans les quatre autres parties de la terre, à devenir une des puissances principales du monde ancien et à implanter ses mœurs, ses institutions, sa race et sa langue dans les pays d'outre-mer. C'est là le résultat le plus important et le plus durable des luttes qui remplissent les années dont nous venons de retracer l'histoire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

A

Jacques Stewart à Marie reine d'Écosse.

10 juin 1561.

Brit. Mus. Addit. Mss. 32091, fol. 189.

May it pleis your majestie, upon my journey at London being advertyst your majesties disease I depeschit incontinent my cusing my lord of Sainct Colme towards your grace abuif all thing desyrous to knawe your majestie's welfair. Thairafter I made diligence towards Scotland and arryving at your hyghnes' toun of Edimbourgh upon the xxix of May fand ane verray great number of your grace's nobilite barronis and uther estats assemblit (az it appeareyth) for the parliament. Notwithstanding that I supposed William Henderson, be special direction from your grace, hade dischardged the same and I according your hyghnes commandement hade wryttin to that same effect to my lord Duik's grace whilk wrytting he had receaved lang of befoire wherefor finding the oportunite maist commodious declared to your grace's nobilite your hyghnes' will towardis the deferring of the parliament unto your majesties haym cumming and alz the reassembling of the same in the end of Julij or begynning of August for receaving of

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

your hyghnes. Az to the first they maist willinglye obeyt sua that na parliament wer holding at this tym. Az tuiching the reassembling declared they wald be in all radynez upon deu advertisement in thair maist honest manoir with alz glade hartis az evir subiectz receaved thair souveraine.

Anent the commission of thesaurier direct to Maister Robert Rychartson he hayth acceptit the same in presence of the counsele and nobilite, who hes promisit to him ane assured concurrence and fortification in the execution of his chardge. And I for my part hes not only offerit but sall performe to my uttermaist the same az evir he sall requyir, and thairof hes assured him. Treuth it is Madame as then it wer propounded, sa judge I, that the said commission sall litill advance the weal of your hyenes service in sa far az during your grace's absence thair iz nayn that hes any commission to receave resignationz, or subscryve signateuris, the whilk on force mon be done befoir the thesauriers cum to ony opposition az the custum of this your majestie's realme hayth evir obteyned. In utheris your hyghnes' affaires besyds sic az requyris resignations, and subscrivit signateurz, thair salbe na diligence omyttit, az I suppose your henes sall hayf guid experience.

And az to your majestie's office of controlleur, I fand the haill nobilite maist willing that your hyghnes patrymonye the revenu of your croun suld be in all quarters oupliftit, and imbrought be your majestie's controlleurs to your grace's commodite, and thairunto hes promisit thair assistance and fortification az evir necessite sall requyir. Tuiching the admission of Willemore, thair ansueir wez that they wald haif bene maist glade to haif followed your majestie's command thairin, but in respect he wez na born man of your majesties realme it seymeth to thayme prejudicial to ane of the cheif capitulationiz of the last treatty past betwix your majesties deputez and thayme without observation of the whilk, Madame, I find your haill nobilite of that resolved mynd, that na suirty remaneyth to thayme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

And yit for declaracion of thair good affection towardis the wele of your hyghnes' service callit in befoir thayme Thomaz Grahame and ernistly requyred him for this cause to accept the full chardge lest your hyghnes affayres suld in ony wyis ly behind assuring him of all concurrence and fortification as evir he wald, whilk he acceptit and Willemore fand verray guid and will assist the said Thomaz Grahame with his advise and counsale in all things that may promot the wele of your hienes service (az I haif advisit him to do) in sic sort as your grace's service sall haif na hinder herebye.

Tuiching your hyghnes' desyr of not troubilling of the ecclesiastical persounis in thair possessionis to thaime aparteyning their ansuer wez that in dede they thought it manifest wrang to trouble any man in the possession of sic things az of deu did apperteyn to thaime they doing the chardge requisit for the same. But to grant sic things to thai persounes whilk notoriusly to the haill people wer knawin unhable for sic chardge als wele for evill example of lyif az doctrin they thought that verray prejudicial to your hyghnes' commoun wele and alsua verray dangerous for suddand emotion and ouprayrs amang your majestie's subjectz being at this present alz wele nobilite az commounte sa ernistlie bent upon ane reformation of sic abuses, not doubting but your hyghnes wald wele consider the same being treuly informed be gude wele advisit counsale. And seing Madame I culd obteyn na farther in this poinct I thought best to refer the same to your hyghnes' haym cumming in consideration of the present estat of all things. And at that tym I doubt not but your hyghnes sall obteyn heirin whatsoevir may stand with the gloir of God the wele of your hyghnes' realme and advancement of your service. Your grace inclyning to the gude advis of your nobilite fearing God and wisshing from thair hart the wele of your hyenes' service conforme as your grace gef me to understand being present with your

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hyghnes your majesties affection thairin, whilk God contineu with your grace. Az for my awin opinion in this mater your grace hard the same in your presence wherein I did not dissemble az I sall nevir God willing in ony cace that sal concern your majestie's wele.

I haif alsua dessyred your hyghnes controlleur and uthers your majesties officiars to prepair your hyghnes' palaces and mak provision for your grace's house againe the latter end of Julij unto the whilk and all utheris your hyghnes' affayres I will hald hand unto my uttermoist conforme to your majestie's desyr.

The feird of this instant I receaved your grace's lettre dated at Jeneville the xvi of maij wherein your grace desyris to be suirly informit of me tuiching the alledgit swte of the quene of England to cause your grace's subjectz tak armour for expulsion of the franch garnisonis out of Dumbarre and Inchekeith and of hir preparationis als wele be sea az land at Baruik whereof your grace wryttis ye ar be suir meanes informit. Madame I assuir your hyghnes az I spak the ambassadour Throgmorton on my departeur out of Paris, and lykwyis the quene of England in my journey towards Scotland yit culd I nevir find ony sic meaning of eyther of the tua. And lat your grace be maist assured (az I am faythfull to my God and you my souverain) gif I hade harde that or ony the lyk practise to your graces prejudice I wald not nor suld not haif omittit to haif signified the same to your hyghnes be my said cusing Sainct Colme. Az alsua I promise your grace in presence of my God to aventure my bluid and my lyif in the defence op your hyghnes' realme whenevir that or the lyk occasion salbe offerit without exception of ony persoune under God. Az for preparation of shippis I culd nevir heyr of nonne in England being at the court or ellswhere. Nor yit of ony amas of vivers or munition at Baruik but ofter the accustum maneir. Not doubting but yff sic things wer I wald gett knowledge assuppon als soon az utheris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

But Madame it appeareth tome thair is ovir mony willing to gif your hyghnes fals alarmes thinking thairby eyther to lett your hyghnes cummyng in your realme whilk they wis wer nevir (and yit plainly dar not say suc) or then be sic fals reportis wald dryve ane suspition in your hyghnes' heid against your grace's maist faythfull subjectz. Whereupon they considder wele that first ane division and syn ane vehement trouble may enseu betuix your hyghnes and your maist luifing subiectz whilk iz the mark thay shoot at, and that for their pryway advantage — from sis conselouris and thair masquit messingers for God's saik (as your hyghnes tenders your awin wele) be war. Your majestie (beleif me for I tak it on my liff) hes ane great number at this present of als faythfull and als luiffing subjectz as hayth ony ane prince in Europe — whois advise gif it pleis God to inclyn your majestie's hart to fallow as I knaw thaime affectiounet to your hienes honour wele and advancement of your service I dar ansuer for it that neyther hade your majesties father gudeshir grandsir nor ony your hyghnes maist noble progenitours evir sic obediente nor yit sic flurising ane realme as your majestie sall haif in feu days this my conscience muiffis me to tessifie of deuty unto your hyghnes. God grant your majestie weye it also ryghly (*sic*) as I speik it treuly and frome the botome of my hart. For gif your majestie upon the ane part or your nobilite and estatz upon the uther part sall haif caris oppin to all taill tellaris thair sall neyther of you evir be red of sinister suspition the ane of the uther. Whereupon what may fallow iz easy to your hyghnes to judge, and the experience mony ane tym hayth declared be the miserable calamiteiz of realmes and nations. God preserve your hyghnes and your realme from the lyik.

As tuiching my advise in this thing and in all utheris concerning the wele of your hyghnes affayres seing your grace requyris, as I am double bound to gif als treuly sall your grace haif it and that in the presence of my God

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

whom I reverence and fear abuif all things in heaven or earth. Thair seymeth to me madame na thing sa necessaire for quyetting of your realme and wele of your haill affayres as your majestie's awin presence whilk I wold wis wer unfailyd and at the tym affixit be your hyghnes. And when be Godds grace your hyghnes is prosperouslie arriwit your grace mon aluterly lean you to the counsale and advis of your nobilite especiallie of sic as ar endewyt with the knaulage and lang experience of the affayres of your hyghnes' realme and thairwith haif the fear of God in thair hart, and ernist zeal to justice and ernistly and treuly desyris the wele of your hienes' service, for in this a poinct (that is Madame) in chuising of ane faythfull counsale wherupon your grace may repose you standeth under God your hyghnes' advancement or ruyn. Az tuiching sic as hayth experience of the affayres of your hyghnes' realme they ar easely knawin and the fear they haif of God will manifest the (*sic*) self in thais conversation sa will alsua thair affection towards justice. — Restis only to knaw the affections towards the wele and advancement of your hyghnes' service whilk I may refer to your hyghnes awin judgement albeit I am maist assured your hyghnes hes ane guid number of sic whilk your majestie may gather be this or the lyk conjectures for sum thair be that unfenidly desyris your grace's advancement and will imploy thaime selwes faythfullie thairto only for thair conscience saik because they knaw perfytly it iz the will and command of God that sa they suld, utheris for this cause and for natural affection, sum for bayth thir causes and ferthir because that thair particuleir wele hingeth haill heyrupon, in sa far as thayr particuleyr wele and advancement mon stand and fall with your grace's wele. Utheris thair be I confess of the plat contrair conditionis in all poincts, whais counsalis only and nathing ells is to be feyred, not only in thair awin persounis bot also in thair secreit and masquit boutefeus (*sic*). Your hyghnes doing


Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

this I speik plain I see not what your majestie neids to fear (under God) within or without your realme.

But yf as God forbyd your grace salbe lett be ony urgent impediment to keip your said affixit tryist the best and the only remedye in that case salbe evin again that same tym to haif your hyghnes commission bayth large and full direct to sic as your majestie's hart can truist to govern your hienes people during your hienes' absence — for I speik my conscience befoir God, it seymeth to me utherwyis impossible to conteyn your grace's subjectz in that quyetnes whilk presently they joyse gif neyther your hyghnes' self (the only assured way) nor nain under your grace sall tak the gouvernement at the tym lookyt for; that your people Madame hayth sa long contineuyt in sic quyetnes without ony ordinarie gouvernement (as prayse to God to this they haif) It passis the judgement of all men of experience within your hyghnes realme and is rekkynit be thayme one manifest miracle of God, for thair hayth bene na ordinarie gouvernement the space of tua yeiris bygane, saiff only that summ of your hyenes nobilite moved only of zeall towards your grace's commoun wele for beyound thair puissance wald nou and then convene at Edinborough for that effect — gif ains it brek it will not be lychtly quyettit, and what sall fallow thereupon your hyghnes may judge.

Abuif all things madame for the luif of God preisse na maters of religion not for ony mannis advise on the earth. I doubt not bot your hyghnes sall haif uther conseillers anew in contrayr heirof but my conscience bearis me record I say and wryttis this na les for wele of your service nor for the affection I beir towards the religion whilk alwais maist willingly I will confess befoir God and man. Of your hyghnes conseilleyres in the contrayre summ ar moved be hatreyt against the religion the knaw not and farr less knaw in or regarding what danger may ensew to your hyghnes' affayres thairthoroght. Utheris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

will not cayr to put all in hasard thinking the prikking fordwarts of your grace heyrin to be the only way for thayme to recouver thair lost estatz and digniteis wherefra thai haif bene deposed by the oppynning of the treuth of God whereby theyr unworthynes wes discouverit lytill susseing (*sic*) what may fallou upon your hyghnes and your realme, but this Madame ar plain and oppin thairfor not mekle to be feyred but uthers thair be mayr secreit and mayr couverit and thairfor far mayre to be feyred. Of this sum be ane tasse of idill vagabonds and Ignorants whais good qualiteis wes nevir hable to obteyn thame lyiffs in ony quyett commoun wele. Mary in sic ouprayrs and tumults as mon on force fallou division amongs the prince and subiectz, ungodly and fals reports dois purchase thaim sum credyt at the ane or uther hand or ells hayth and be lyik meanes daylie gaipis for mayr at the hands of preatis (*sic*) whom they miserablie abuse — but ane uther sorte their is mair wytly and mair crafty wha percewis afar that the yssue of sic troubills sal alwais serve to thair purpose and prywa advancement ; for that cause dishound (?) on boldly, and to that effect promytts wounder to haif tho mater ains brought aloft whilk they nevir propose to sett doun but rather be all meanes to hald the cart thairof gangand because that in quyetnes of commoun weles sic men may nevir abyid justice and in destruction of princes and commoun weles standdyth the cheif surrty and advancement as thai think. Your hyghnes' mother wha restis in God hade gude experience heirof, God saif your hyghnes from the lyik. To be short Madame judge thus with yourself that thair is na man that knoweth perfytly the present estat of your realme and desyrith with ane treu affection the advancement of your hienes' service that evir will advise your grace to mell will materis of religion at this tym — gif it sal pleiz your grace to credit me and fallou my forsaid advise proceading from ane unfenid hart that treuly willit your

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hyghnes' advancement then fear not but your grace sall haif ane perfyt obedience in despyt of ony will presse the contrair whatsoevir the be (God willing) and thairupon I will bestow my awin lyiff maist willinglye.

I understand alsua be Jhon Achison your maister cungydour (?) ane commission to haif bene direct from your grace to my lord of Sanctandre and me tuiching the said coyn wherof I tuik occasion must humillie and ernistly to desyr your hyghnes to shaw me that favour that it may be your hyghnes pleseir nevir to joyn me in tymis cumming in ony commission with that man nor with ony his lyik, for besydds that I knaw weale als wele the diversite of naturalls as religion will nevir permitt ony sic conjunction betuix that man and me as ony fruict may redound thairof to the wele of your hienes' service sa am I fully persuaded in my hart that man nevir myndeth treuly the advancement of your hyghnes' service quhairof he hayth gevin ample and dyverse significationis and apperand to gif ma. And thairfor your grace will pleis nevir joyn me with ony sic in ony commission concerning your hyghnes service. As to the particuleyr affayres of your hienes' realme and the lyik materis because it wer to lang and tedious to your grace to wrytt thaym I haif referred thaym to the berar whom I haif amply instructit for that cause to whom thairfor it may please your majeste gif credence as my self.

And thus after maist humble commendation of my service unto your hienes I pray the eternall God replenishe your majestie's hart with his haly spreit. From your majesties toun of Edimbourgh the x day of Junij 1561.

Your majestie's maist humble and obeysant serviteur and subiect,

(signed) James STEWART.

(Endorsed) To the quenis grace.

(Lord Jamez du Xme Juing, 1561).



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

B

Relation de Lethington, sept. 1561.

Brit. Mus. Royal Ms. 18 B, VI, f. 263.

The discourse of the laird of Lethingtouns negociatioun with the Quene of ingland. Efter that he had declarit the quenis maiestie his soueraneis arriwall, gud estait and desyir to continew and increse be gude meanes the amitie standing betwixt the realmes, and had acquyted hymself of the wisitatione and uther gude offices committit to his charge upone hir maiesteis behalf, tending to the conservatione of freindschip and gud nychtbowrheid. And siclike had upone the behalf of the nobilitie of Scotland efter *sum* rehersall of thingis past desirit hir hienes to use the quene thair souerane in all thingis concerning hir or hir estait sa gentillie and fauorablie that sche myght thairby be prouokit not onelie to be the mair cairfull to enterteyn bot alsua to entir in ane mair strait knot gif it war possible quhairof thai from tyme to tyme wald be bald to mak owerturis as occasione wald serue for the gret desyir thai had to the intelligence betuix the tua realmes to continew. He proponit the principale mater as the onelie moyan thairin quhairby the principall difference myght be honorable composit and takin away with sik gud remonstrances and persuasiones as he thought myght best serue for furtherans of the purpois and ample discourse of the commoditeis that thair throw apperandlie suld enschew to baith the realmes. Sche answerit at the first in this maner.

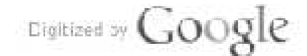
I lukit for ane uther message from the quene your souerane and merwellis that sche rememberis not better hir promeiss maid to me befoir hir departing from france efter monie delayis of that thing quhilk sche in honour is bund to do, to wit the ratificatione of the treaty quhai-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rin sche promeist to answer me directlie at hir hamecuming. I haif long anent bene fed with fair wordes. It had bene tyme I suld or now sene the effect of sa mony gud wordis.

Madame said he, hir maiestie was not fully xv dais at hame, quhen I wes depeschit towart zour hienes. In quhilk tyme hir maiestie had not entret into the manyment of ony effairis, being fullie occupit in resawing hir nobilite and people and admitting to hir presens sik as was conwenient. And befoir all thing it wes expedient to tak sik stay in the difference standing for the materis of the religione, the wecht quhairof quhen zour hienes consideris and thair withale the schort tyme befoir my directione I doupt not bot zour maiestie will persaue that hir hienes culd not haue the consultatione and meanes requirit in a mater of sik importance, besides that sik noble men as dwelt far from Edimbourgh war not as zit arriwit quhen I come thence, quhais opinions not the less were necessarie in sa grawe a purpose. Quhat consultation said sche neidis the quene to fulfill the thing quhairunto sche is obleist be hir seill and handwreit.

Madâme said he I hawe na further answer to mak in that behalf as a mater quhilk hir maiestie lukit not that zour hienes wald lay to my charge, bot that zour awin discretione wald consider sche hes just cause of delay. Sche efter sum wordis past to and fro to this effect sche come to the principall mater, thus: I haif notit als weill that zow haif said to me on the behalf of the quene zour souerane as in the propositione maid in name of the nobilite. Ze put me in remembrans that sche is of the blude of ingland my cousing and nixt kynns woman so that nature must bind me to luif hir dewlie all quhilk I mon confess to be trew. And as my procedings haif mad sufficient declaratione to the warld, that I neuir meanit ewill towart hir nor hir realme sa can thay yt knew maist of my mynd beare me accord that in tyme of maist offence and



Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quhen sche be bering my armes and acclaming the titill of my crowne had gewin me just caus to be maist angre with hir, zit culd I neuir find in my hart to hait hir, imputing rather the falt to others then to hir self. As for the titill of my crowne for my tyme I think sche will not attaine it nor make impediment to my ysche gif ony sall cum of my body; for sa lang as I leif thair sall be na wther quene in ingland bot I, and failzeing thairof sche can not allegit that ewir I did any thing quhilk may hurt the ryght sche may pretend, quhat it is I haf not mekill considerit, for the successione of the crowne of ingland is a mater I will not mell in, bot as in the sacrament of the altar sum thinks a thing sum wther, quhais jugement is best God knows. In the mene tyme unusquisque in sensu suo abundent, sua leif I thame to do with the successione of the crowne of ingland; gif hir ryght be gud sche may be suir I will neuir hurt hir, and I heir protest to zow in the presens of God I for my part knauw nane better nor that my self wald prefer to hir, or zit to be plane with zow that cais occurring that myght debar hir from it. Zow knaw them all, allace quhat power or force hes ony of thame puir soules! It is trew that sum of thame hes maid declaracione to the warld that thai ar mair worthy of it then ather sche or I be experience that thay ar not barrane bot able to haif children, and thair maid a schort degressione wpone my ladie Kathreneis fact and thairwithall dissemblit not the inabilitie of hir and hir sister to succeid to the crowne be ressone of thair fatheris forfaltour. In the end this is the first moyan (said sche) that ewir was maid to me in this purpoise quhawthrow and that the mater is wechte, it is meit that I consider of it and thairefter I will declair wnto zow mair of my mynde. — At the nixt audience sche began thus. I merwell quhat the nobilitie of Scotland suld mene to send me sik ane message ewin at the first of thair soueraneis hame cuming, knawing that the principall offence betwix ws is not as zit takin away. Thai will being iniureit and offendit without ony

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reparatione that I sall gratefie hir with sa meicle a benefeit. It semes to me to import sum menassing. And gif sa be I will thai knaw I am puissant anaugh to defend my ryght and lakis na freindschip abrode, bot hes freindes as thair souerane hes. Madame (said he) I haiff in the propositione sufficientlie declaret quhat hes induceit thame to mak zour hienes this owerture, besides the dewtie thay aw to hir majestie quhais honour awancement and suirtie thai ar bund to procure. The desyir thai haif that hir majestie may be in tender freindschip with zour hienes, with quhom thay dar be balder for the experience thai haif had of zour gude will towardis thame, that thai wald be with ony wther prence and partlie thair awin suirtie quhais lifis (for dewteis saik) mon be hasurdit on this querall, gif heirof ony impediment be maid be quhat sumevir partie to hir ryght or brek happin thairfoir betuix the realmes, and quhairwpone thai hawe just occation to desyir ernestlie that in the mein tyme the mater may be maid amicable in gud suirtie. Zea (said sche) gif I menit to do ony thing to hurt hir ryght thai hawe occatione to desyir me to reforme it, bot yis desyir is without ane example to require me, in my awin leif to set my windiescheit befoir mye, the lyck wes neuir requirit of na prince. That wes answerit: How mony particular reportis wer to be considerit in this cace, and necessarie it w... weill of baith the realmes that this mater wer anis clerit and freed of all dout. In faith said sche I cannot tak in ewill part the mening of the noble men as proceding of gude will bot nather I hartlie thank thame for it, and do the mair esteame them for gud subiectis, procuring the honour and awancement of thair souerane, and allow thair wisdome in seking thair awin suirtie and sparing of thair blude quhilk I confess must be spent in yt querrall gif ony wyer partie the caisse occurring wald preise to debar hir bot in that God knawis thair is bot litle perell; for allace quha suld or war able to do it. Bot I put the cace I war myndit to do in effect the thing zow requirit, think zow

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

yt I will grant it wpone motione maid from the lordis and not from hir self. For that madame (said he) thair be meanes anow to fulfill zour mynd being conformable how the mater may be motionaled to the honour and reasonable contentment of baith zour maiestiez. Na said sche thair be mony necessarie consideracions to draw me bak from granting zour requeist. I hawe alwayis abhorrit to draw in questione the title of the croun, sa many disputeis hawe bene already tuiching it in the mouthis of men; sum that this mariage wes wnlawfullie, sum that ane was a bastard, sum wther to and fro as thai favorit or mislikit sa, mony doubtis of mariage wes in all handis, that I stand aw myself to enter in mariage fering the contrauersie auis. I am mareit already to the realme of ingland quhen I wes crownit with yis ring quhilk I beare continewalie in token thairof, howsoeuer it be salang as I leiff I salbe quene of ingland, quhen I am deid, thai sall succeid that hes maist ryght. Gif the quene zour souerane be that persone I sall neuir hurt hir, gif ane wther haif beter ryght yt war not ressonable to require me to do a manifest injury. Gif thair be ony law agains hir as I protest to zow I knaw none for I am not curious to inquire of that purpoise, bot gif ony be I am sworne quhen I wes mareit to the realme not to alter the lawis of it. Secondlie ze think that this dewise of zours suld mak frendschip betuix ws, and I feir yt rather it suld produce the contrarie effect. Think zow yat I culd luif my awin windiescheit, princes can not like thair awin children, those yet suld succeid wnto thame, being witnes King Charles the sewint of france how likit he his sone Luys the XI, Luys the XI his sone Charles the viij, king Frances his sone Henry, how than sall I, think zow, lyik my cousin being ains declarit my heyre apperand as Charles likit Luys the xij quhen he wes duke of Orleance. Bot the third consideracion is maist wechty of all. I know the inconstancie of the people of ingland, how thai ewir meslyik the present gowernement and hes thair eis fixit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

wpone that persone that is nixt to succeid, and naturallie men be so disposed: plures adorant solem orientem quam occidentem. I haif gud experience of my self in my sisteris tyme, how desirous men war that I suld be in place and ernist to set me wp. And gif I wald haif consentit I knaw quhat interpryisse wald haif bene attemptit to bring it to pass, and now perhapis affectiones of sum ar alterit, as children dreame in their sleip efter apillis, and in the morning quhen as thaj awaik and find not the apples thaj weip, so euerie man yet buir me gude will quhen I wes lady Elisabeth or so quhom I schew a gud wisage imagineth with him self that immediatlie efter my cuming to the crowne eweric man suld be rewardit according to his awin fantasie, and now finding the event answer not thair expectatione it may be that sum culd be content of new change in hoip to be then in better... No princes rewenues be so greit that thaj ar able to satesfie the insatiable cupiditie of men. And gif not owther for not gewing to men at thair discretione or zit for any wther caus suld miscontent ony our subiectis, it is to be ferit that gif thay knew a certane successour of our crowne thay wald haif recourse thither and quhat danger it wer sche being a puissant princess and so neir our nychtbour ze may juge sua that in assuring hir of the successione we myght put our present estait in dout. I deale planelie with zow albeit my subiectis I think luif me as becumis thame, zet quhair is it that sa gret perfectione is that all ar content; and thair sche of new enterit wpone my lady Kathereneis fact with no obscure significatione that sche thoght thair wes moir hid mater in it than wes zit wterit to the warld, and that sum of the nobilitie wer partineris in the making of yt matche. Albeit answer wes maid that being a commoun accord, securite myght be prowidit that nethir of thair subiectis suld hawe recourse to the other prince, bot wpone the knowledge and gud leaue of thair awin soucrane, nor zit the prince to haif intelligence with the wtheris

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

subiectis. And na dowt the Queen his souerane wald to that effect mak quhat securite culd be dewised quhairthrow that perrell myght be fully awoidit. Zit wald sche not be satisfeit bot still harpit on that stryng saying : It is hard to bind princes be ony securitie, quhair hoip is offerit of a kingdome. And for hir gif it wer certanelie knawin in the warld quha suld succeid hir, sche wald neuir think hir self in sufficient suirtie. This was the somm of hir communication at that tyme, quhair upone safer as he culd collecte be mony wordes yet past, as alsua efter in conference seuerally with Mr Cicill hir secretar, and with my lord Robert. Be their communicatioun it apperit euidentlie that in hir awin jugement sche likt better of the Quene of Scotlandis titill nixt hir self, than of all wtheris, and failzeing of hir awin offeice culd best be content yet sche suld succeid and that nane of all wtheris quha had ony enteres war meit for the crowne or zit worthy of it, and that the third consideratione wes the onelie stay quhy sche had na will to assuir hir titill and successione be ordour of Parliament. Efter in new audience quhar hir hienes was requirit quhat answer sche wald mak to the noble men anent thair motione, I can, said sche, gif no other answer bot that I allow, as I said to zow of befoir, thair dewtie and luif to thair souerane in this behalf. Marie the mater is sa in the self, and so greit as I can not for this present directlie answer. Quhan the quene his done to me that thing sche is obleist anent the ratecificatione, than war it tyme to require me to do hir any plesour, but befoir that tyme I can not with honour gratefie hir in ony thing. Madame (said he) as I said of befoir I am instructit to answer no further to the demand of the ratèficacione than I haif said alreddy nor zit at ony tyme enterit in purpois with hir maiestie quhat sche wald do anent the ratificacione sua that gif I ethir suld say sche wald or sche wald not ratefie it I suld transcend my boundis, and speik farther than I knaw. Marie gif zour hienes desyir to knaw my awin opi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nioun I wil frelie speik it, that I think that treaty sa preiudiciale to hir maiestie that sche will neuir confirme it, and in sik forme consauit as hir maiestie is not in honour bund to do it, for sik reassoneis as I wpone the first and onelie inspectione of the treature collectit, not doupting bot men of greater jugement and that hes mair deiplie weyit the effect of it, quhais adwise and consultatione sche hes hard in it hes bene able to gather a gret deale ma, and mair waleable, and sen your maiesties plesour is that I speik frelie heir in quhat I can, it is trew that althought zour hienes takis zour selp to be lauchfull zit ar ze not alwayis sa takin abrod in the warld, first all that follow in religione the kirk of rome, zour hienis knowis think the King zour fatheris mariage with zour mother wnl aufull and consequentlie the issue of the mariage siclike. The quene my soueraneis subiectis, must, and all wther quha ar for ony effect affectionat to hir will, fauorablie think of hir title: the impressioun of it be like is departed in hir hede, then sche will be easelie persuadit to forgo it and specialie gif sche persaue that difficultie be maid to assure hir that title quhilk not onelie in the jugement of forayne nationes is without all contraversie, bot alswa zour hienes wpone zour conscience nor the wyssest of zour subiectes can na wise disallow. It war for my opinioun better to all respectis that zour tua maiesteis come to sik ane accord as war appearand to continew, than to preis hir hienes with that quhilk culd na wise indure althought it war done. I am not prewie to the procedinges bot I think assuredlie it being sa preiudiciale to hir estait, quhen tyme seruit sche wald alwayis seik occasioun to brek it, albeit it had bene safer proceidit that in the confirmatioun sche had followit the king hir husbandis commandiment, be quhais aucthoritie it wes maid. I enter not in dispute how that treatie wes past, nor be quhat authoritie, but this far I am assurit, the commissioun wes weray sklinder to transfer fra the quene my soueraine the

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

titill of a kingdome and debar hir from it perpetuallie, and gif sche suld anis ratefie the treathie than war it tyme to mak this motioun. Quhy, said sche, hes the quene put me of sa lang with delayis and hes not rather answerit direc- tlie with a ressoun. Na (said he) I knaw not that hir maiestie will zit answer thus. Nor zit speak I ony thing thairof as from hir maiestie bot rather to lat zour hienes wnderstand that the noble men hes reassone to desyir zour maiestie to cum to sum qualeficacioun for persa- wing of all contrauersies.

C

Marie Stuart à Élisabeth d'Angleterre.

(Sans date ; [décembre 1561]).

Brit. Mus., Additional Manuscr., vol. 19401.

[Minute de la main de la Royne : endossée] « Madame ma bonne sœur. Ayant esté visitée par le roy de France mon- sieur mon beau frere et la Royne madame ma belle mere, lesquels mont envoyé le sieur de Foys pour sest effect, en- semble layant chargé de me faire bien au long entendre de leurs nouvelles ie incontinant delibere vous en faire parti- sipante : combien que ie masure quil vous aura faist le mesme office et par mesme moien ne vous aura selle les suspitions en quoy ils sont tombés de nouveau, lesquelles ie ne me puis persuader provenir daillieurs que de quell- ques malueillans ayant si tousiours congentres grande fide- lite des personnes acusees vers la courone et les roys de France. Toutefoys ie ne layse destre bien en poine pour selle que ien voys porter a la datte [*sic*] royne ma belle mère tant pour lamitié que je luy ay tousiours portée et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les obligations que ie luy ay que pour se que ie oui quelque bruit que lon si a voulu mesler seuls qui mapartienent de si pres que messieurs mes oncles mesmement, pour lasurance que iay quils en sont si incoulpables que au contrayre ie respondrays tousiours quils sont les plus fidelles et irreposchahables [*sic !*] serviteurs que roy aura iamays, ie ne fois doubte quils ne se fassent connoitre teuls maugre tous leurs anemis et que la royne les a tant esprouves quele ne les croira pour otres. Ce que ie masure que panceres de votre part estant de si bon iugement que vous aperseveres bien le peu daparance quil ia au contrere et les grandes preues quils ont faites de gens de bien et bon serviteurs vers leur maistre ; estant sertaine que les inimities passees nauront le pouvoir de vous inprimer autre opinion deuls que de afectiones a leur patrrie et prince et qui sela reserve vous fairont service aussi volontiers qua prinse de la Chrestiente et daultant plus volontiers quils nous voirront asurees amies comme tous les iours en faites plus de demonstrations, de quoi ie me sans mervelleusement contente pour lannee que notre amitié sincere tant heureus commancement ia pris. De quoy ma aussi donne meilleure esperance une lettre que Saint-Cosme ma ecrite qui nest que de la demonstration de votre bonne volonte en mon endroyt qui est si ie lose dire trop plus grande de mon coste, comme ledit Saint-Cosme ma asuré vous avoir dit et Randel auquel ien ay dit ce que ien pansais, vous supliant le croire et men faire declaration ne croiant seuls qui vouldraient enpescher notre acointance...

« Je ne vous inportuneres de plus long discours, saschant bien questes bien advertie a locasion de la venue du sieur de Morete qui nest autre que me visiter de la part de mon oncle Monsieur de Savoie et Madame ma tante laquelle madvertit que Dieu lui a fait seste grace de avoir santie son enfant. Et sur ce propos ie vous presenteres mes bien affectionees recomandations. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

D

Pleins pouvoirs pour Lethington.

(24 mai 1562).

Brit. Mus. Egerton Manuscr. 1819; f. 20.

Maria dei gratia regina Scotorum Gallie dotaria. Universis ad quos presentes littere pervenerint notum facimus quod, etsi post nostrum in Britanniam reditum omni studio semper id contendimus ut ea charissimam sororem nostram et consanguineam Anglie reginam benevolentia prosequeremur et charitate quam et utriusque regni vicinitas et sanguinis propinquitas et ejus in quo posite sumus loci res postulabat, noster tamen in eam amor neque tacita animi conscientia neque illius de nobis judici onuntiisque litterarum testimoniis contentus esse poterat nisi oculis etiam satisfaceret nostris; cupiebamus tunc et etiam nunc cupimus coram illi declarare quantum tranquillitati publice, quantum illius ejusque regni tranquillitati semper faverimus. Hinc nostro studio tanto, etiamsi nulla ex nostro congressu fieri posse videretur accessio, publice tamen interesse putabamus ut hec animorum nostrorum conjunctio et amicis et inimicis nostris hoc colloquio fieret illustrior, ut alteri nobiscum in presentia communiter gauderent et in futurum confirmarentur, alteri, si quam turbande nostre concordie spem vanam concepissent, eam prorsus abjicerent. Simul illud cogitabamus multa per colloquium facilius transigi posse quam per litteras ut non modo presentia si qua sunt mala sanarentur sed etiam imminentia salubri consilio precavendo averterentur. Eadem de causa quum charissimam quoque sororem nostram in eadem esse sententia jamdudum animadvertamus, dilectum et fidelem consiliarium nostrum

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Gullielmum Maitland de Ledinton secretarium nostrum primarium ad eam mittendum duximus qui de tempore et loco totaque reliqua congressus nostri ratione cum illa ageret, de cujus quidem industria integritate et erga nos fide plurimum confidentes cum in hoc negocio tenore presentium nostrum constituimus et creamus commissarium legatum et oratorem dando et concedendo eidem nostro commissario et oratori nostram plenam et liberam potestatem pro nobis et nomine nostro omnia et singula paciscendi constituendi promittendi et concludendi que ad temporis et loci opportunitatem vel alia ad dictum nostrum colloquium spectare quovismodo poterunt vel illi commoda videbuntur et oportuna, etiamsi talia sint que mandatum exigant magis specialem, promittentes bona fide et verbo regis ratum et gratum habendum et habituram totum id quod dictus noster commissarius et orator in premissis duxerit faciendum. In cujus rei testimonium presentibus manu nostra subscriptis sigillum nostrum magnum apponi fecimus. Apud Edimburgam vigesimo quarto mensis maii anno 1562, et regni nostri vigesimo.

E

Lethington à Marie Stuart.

(10 juin 1562).

Brit. Mus. Addit. Manuscr., 32091; fol. 193.

Yo^r^ Maiesty

May please to onderstand y^t^ I am at a poynt with the Quene here anent all things concerning the entervew according to my instructions but not fully ended because the agrement vpon her part is commoned vpon conditionally giff the controverseyes in ffrance may he compounded or ended



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

before the last off this moneth off june w^{th}out preiudice to the state of the Realme off England. I think the tyme wilbe apoynted for yor hyghnes to be at York the xxiiii^{ts} off August or therabout, warning is already giffen to all the off^{rs} for making off provisions and ord^{r} taken for the haill progress. Albeit sauf conduct wilbe granted for a thowsand ꝑsones yit I ꝑceave they wallbe glade the number were reduced to as few as yor ma^{ty} may for the better acommoding off the trayne in logings and other necersaryes qu^{th} ar not to be had comodiously in the north ꝑ^{ts}, thay think four hundreth a gode nombre, and for my opinion i is theyr deryre yor ma^{ty} sall do weill to diminish the nombre and therby save charges to y^{or} Realme, provided alwayes y^{t} th ꝑsones be weill chosen, weill arayed and n gode ordre. All the off^{rs} have done quhat thay can tostay the journay fearing y^{t} the shortnes off tyme to provide necessaryes sall mak thame onable to discharge thayre offices to theyr maistress hono^{r} specially seing they mon provide asweill for yor ma^{ty} afelde and hayme, as for theyr owne maistress, for hir mynd to deffray yor ma^{ty} hous salary as you salbe in Anglish ground; but she will heare off na difficultyes being so earnestly bent to go forwart to this voyage y^{t} she will sayle quhether the wynd blow or not. I sould in fay^{t} do hir great iniury giff I sould not declare onto yor ma^{ty} how I fynd hir disposed towardes yow. I haiff had talk aneuch and tyme aneuch to feale out some ꝑ^{t} off hir mynd haiffing conuersation wth hir every day, for I come at least twa or thre ho^{rs} wth fre acces at all tymes, mayr nor is accustomat to be done to ony other princes embassa^{r}. And so far as I can gather off all hir words and countenances trewly it appearis to me y^{t} hir affection towardes yor ma^{ty} passis all measo^{r} not as you were hir naturall sister but rather as you were her dochter. She can never be satisfyed to talke off yor ma^{ty} and every ten word y^{t} she speakis is god sen we were ains together. And ane hundreth tymes I am sure she has inquirit me giff I think y^{t} yor ma^{ty}

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

can love hir weill as she dois yow. My answ^{r} to y^{t}: I thinck a great deall better; tush sayis she yu but say soe to make me beleve it, but and I trowit it welbe trew she sould see how weill it were bestowed. Giff it be possible y^{t} a uoman can love ane other ꝑ amours, I am sure she is in love wth yor hyghnes, and putt na dout but quhansoever ye salbe together yor ma^{ty} sall haiff mayr credit wth hir then ony ꝑson aboue the erd. To mainteyn this credit and inflam hir mayr I wold advis yor ma^{ty} to write off onto hir as gentle ond luffing lettres as ye can devis bethuike yor selff and yor Ma^{ty} were in love how ye wald wryte yor lettres to ꝑsuade and write to hir in this same sort, and becaus I knaw yor ma^{ty} is not experimented in sik cases giff nane off yor ladyes can help wth theyre advise ye may be sure to haiff gude counsell at my Lord off Mar quha has bien lang acquented wth luff maters. She is mynded to vse yor ma^{ty} veary fameliarly and wthout all ceremonyes. For my l. Robert I dar ondertake soe him ye have not a mayr affectionat s^{r}vant in yor Realme and thairfor I maist humbly pray yor ma^{ty} y^{t} in the nixt lettres yor hyghnes writes to me commendations to hym may be remembred, and write the lettres so affectionat towardes the Quene hirself and him bay^{t} that I may shaw thame as if war onknawing off yor ma^{ty}. Ony other thing yor ma^{ty} wil write ye wald have na other prevey may be put in ane other ticket wth in the lettre. I feare yor mat^{y} wil juge me evill servand y^{t} giffis na offnar advertissements how the maters gais in ffrance. I assure yor ma^{ty} y^{t} sen my comyng to this court nowther the Quen nor the ffrensh ambassad^{r} has hard soe mokle as ane lettre fur^{t} off fraunce. The newes y^{t} came was the last off may, that same nyt y^{t} I come to London I wrait to yor ma^{ty} in quhat stait maters were than thare, so soon as other word commis q^{lk} we loke for avery houre yor ma^{ty} salbe aduertist. The vijth off this moneth the Quene here sent a gentleman expressly to hire ambassad^{r} in france to speeke wth my Lords yor ma^{ty}

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

oncles and shaw thame in quhat tearmes she stud wth yor ma^{ty} and to pray thame to come assone to a resolusion or accord wth theyr par^{ty} as they my^{t} wth theyr commodity to theffect y^{t} the entervew wer not retarded by the troubles in france q^{lk} it behuvit to be giff they continewe. I wrate alsoe to thame how I fand maters here. In quhat care yor ma^{ty} was for thame and quhat had past betwix the Qene and me touching tham and yor ma^{ty} comand, quharby thay may the soonar resolue quhat is best to be done. And thus my devoty maist humbly remembred I pray god Madame to grant yor Ma^{ty} gude hart desyres.

From Greenwich the x of Juny 1562.

Yo^{r} ma^{ty} maist humble and obedient subiect and seruitour. W. Maitland.

Endorsed : — Secretarie leidington touching the meeting and entervew of the two Quennis.

F

Lethington à Marie Stuart.

(9 mars 1563).

Brit. Mus. Addit. Manuscr. 32,091, fol. 195.

Zo^{r} Maiesty

May please to understand that upone the fourt day of this monthe I wreit to Zo^{r} Ma^{ty} some begynnyne of communicatione y^{t} past betwix the spanish $ambassado^{r}$ and me. At his request I passit yeisterday and dynit w^{t} hyme at his house whare the Frenche $ambassado^{r}$ was alsuay. Efter dinner immediatlie the french $ambassado^{r}$ past to the Court quhairopone the other and I ramanyng together he

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

brak some propos to me quharein albeit I as schew hyme I had nother commissione nor commandement to deale w[t] onye man in onye sort yeit beinge Zo[r] Ma[tes] servand and finding the begynnyne profitable and the ende nothinge dishonorable I could of my duetie do no less nor fyrst heir quhat he vald say and nyxt mak Zo[r] Ma[ty] trew report of all that past betwix us. Zo[r] Ma[ty] vill pardone me that I wreit not my owne opinione or jugment quhether I lyk or myslyk the mater quhilk in deide reqwyris farther discoursing and is disputable one boy[t] sydes, theirfore I remit that part to owr awin conference by tongue at my returnenynge. The communicatione past thus — fyrst he declarit onto me the honorable report that is proved athort all nations of Zo[r] Ma[tes] bewte gryt wit and other excellent qualiteis the fame quharof has so all movit hyme to become Zo[r] Ma[tes] affectionat seruand that he will be all meanes stude to advance quhat sum ever may stande you in staide. How that he was sumtyme weill accepted and gentlye intertenyeid by this quene and haill court bot off lait to the contrarye used altogether and that onlye for one suspitione thay haif conceved off hyme in sum mater touchinge Zo[r] Ma[ty] qwhillk begonth to take rood in their hartes sone efter the deid of king François Zo[r] hynes husband bot sensyne is so far growin that towardes hyme and his na discourtasye is omyttid quhilk could be done to one ambassado[r]. Suay that he mervaleis that the kyng their maister can thus lang beir it at their handes. The grounds of their suspitione is this, hawing remainit w[t] in this realme as ambassado[r] now the space of fywe yeires he hes had occasione to learne manye thinges of the estate of this cuntre, for that the king his maist[r] was onis king heir during the quhilk tyme he vas liberall and benefetiall to monye, monye var his pensionaries quhay heit cannot forzait his gentilnes and benefiteis receiwed at his handes thay still beare hyme guid will quhair opone monye hes during this tyme resorted to hyme as his minister may that be off conference w[t]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

menye his intelligence is become veray gryet and he has learned the dispositione and humoures of the moist part. He hes by inquyring examened Zo[r] ma[tes] interest to the crown of England quhilk feilyeing of this quene is so cleir that no argument is probable to the contrare nother in law nor reason. He tákkes hyme self to be so far assurit of the inclinasone of this peple and nobilitie that the heill beinge devydit in fo[r] partes thre partes of the fo[r] ar cleir bent Zo[r] Mat[es] way, the cownsell heir by ane suborned seruand of his being aduertist that he hes gevine frome tyme to tyme advertistment to the king his maister of that intelligence he has in this traist, hes taken hyme to be ane farder midlare to draw one the mariage of the prince of Spane w[t] Zo[r] Ma[ty] quhilk is the thing in vardle sais he that Zo[r] Ma[tes] enmies heir feares maist quhairin as he confesses he hes no commissione as yeit to treit nor knawus not throthlie the kyng his maistres mynd so will he not denye bot it is thing in the vardle he most ownistlie vissis being ane mariage verry sortable and honorable for bay[t], that nane cane be found moir able to serwe Zo[r] Ma[tes] tourne than he and that for his part he can do so veill in no other place, albeit he vill no tak opone hyme to knaw the king his maisters intent in it yeit for the prince awn mynd he is assuredlie persuadit he is varay far in lowe w[t] Zo[r] Ma[ty], y[t] monye conjecturis leades hyme so to judge. Fyrst he has flatlie refusit to marye his ant the princess of Portugall quhay for displeso[r] y[r] of is fallin yn a gryt and dangerowse seiknes, nyxt of lait he tuik occasione to inquyre monye questiones at a servand of this ambassado[r] ane Spainyard quha carrid lettres to hyme first of this realme, syne quhow far Scotland vas fromen this place, quhair his master lay, quhat ane realme it vas, quhat report he hard of Zo[r] Ma[ty] and all to cum at lynth to this questione gyff ever he had sene Zo[r] M[ty]; so sone as he ansered hyme that he had sene Zo[r] Ma[ty] at zo[r] embarkyne at Calais thair upone chance that same tyme immediatelie he draw hyme a syd by the hande

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

and inquyrit all thinges touching Zo^r^ Ma^tys^ persone, in particulare zo^r^ stature, age, makdone, beutye and proportioune of everike part veray awnistlie and seamed to tak gryt pleso^r^ in hering that reportt quhilk endit he gawe the man tuay hundreth crownes. Efter he that is the princes governo^r^ examened hyme in lyke maner so far that he left not so mekle as the tethe one towcheit and said playnlie that he found the prince altogether that way inclynit. Efter ane lang discourse of that mateir quhilk lestit fo^r^ or fywe howres and efter reherschall of monye commodities quhilk mycht be broths to Zo^r^ Ma^ty^ by this affinitie alsweill far preservance of zo^r^ interest to this crowne as otherwais he requyrid of me quhat I thotht it and quhow the realme of Scotland vald lyke such ane motione saying thair w^t^ all that my anso^r^ mytht cleare monye poyntes and gywe hyme a farther sycht quhair opone perchanse ane gryter mater vald grow mor werilk man at the fyrst sytht could imagine. He prayed me to deale syncerlie w^t^ hyme as he had bene varay frank w^t^ me, my anso^r^ was this that Zo^r^ Ma^tes^ fame vas no thing gryter than in effect thair vas cause quhy, albeit ze var not my maistres gyff I vald bair record to the trewth I could speik no les nor he had hard riported, I thanked hyme upone Zo^r^ Ma^tes^ behalf for the guid vill he hes to do yow service not douting bot Zo^r^ Ma^ty^ being th^r^off informit vald accordinglie recognose it as occasione mycht serwe, as to Zo^r^ Ma^tes^ interest to the crowne I tuik it to be so cleare that nather the quene heir nor peple vald think onye thing in the contrarye, for the mariage it vas ane gryter mater than I durst onye vais deale in, I could never to this ho^r^ percewe Zo^r^ Ma^tes^ mynd onye thing disposit to mariage quhilk I lamentet w^t^ all my hart, being a meane subject I durst never enterprice that boldnes as ains to mak mentione of onye mariage in particulare bot onlye generallye that God vald mowe zo^r^ hart to lyk of mariage, and hay the sonar the gryter comfort to the subjectes quhay no thing so ernistlie desyres as

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

be zo^r mariage to enter any time in the hope of the issue of zo^r bodye suay that having never had conférence w^t Zo^r M^ty in that poynt I could speek nothing of Zo^r Ma^tes inclinance lyking or mislykin of onye mariage, bot prevalie to speik my awin opinione so far as I cowld ever lerne of Zo^r Ma^tes humo^r I find zo^r hart so gryt and so guid y^t I can not juge that ever Zo^r hynes vill marye zo^r self baselye bot vill remembre in the makin zo^r chose quhat ze or now presentlie quhar ze ar lyke and autht to be heireafter and quhow honorablye ze hawe bene maryit heirsofoir, quhilk circumstances will admit no petit compangnone to that place, for my awin dispositione being Zo^r Ma^tes servand and for that respect obligt to desyre and procure Zo^r Ma^tes grandeur I wyss Zo^r Ma^tes had the grytest in the vardle being other vais to zo^r contentacione and gyff ane posseded the haill Realmes of Europe w^t all other qualificaone requyrit could I vysshe Zo^r Ma^ty no inferior sua that Zo^r Ma^ty being first pleased w^t the persone the hychlyar ze would mache zo^r salf the better I wowld lyk it, as fo^r zo^r subjectes I put not dout bot thay vald refare the chose of zo^r husband to zo^r self and I knew nane durst be so bold as to mislyk quhair Zo^r Ma^ty vald schaw contentcione, I know quhow guid opinione zo^r subjectes hes of zo^r visdome and discretione in makyne of zo^r chose and that no prince in Europe had their peple mair at their devotione and commandement than Zo^r Ma^ty. In his reply to remowe the scruple my^t arryse be diversatie of religione he schew me that monye in the vardle mistake the king his maister quhen thay think hyme to be ane sworne soldato del papa, for he his no thing so bot onlye ane vyse politique prince quhay having ondyr his obedience monye diverse nationes dois diverslie governe thame werilk are according to thair awin humo^r, opone quhilk occasione he declaret to me particularlie quhowfar in quhat sort and opone quhat intent his governament in Spane differs frome his procedinges in all other partis of his dominiones even in maters of religione

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quhow in Naples and Çecyll he followis ane other treid, in Myllen ane other different frome that and in Flandres far different frome bay[t] according as he findes his peple disposed and may best stand w[t] the polycye, we nedit not to imagyne y[t] onye vyse men vald advyse Zo[r] Ma[ty] to change the religione seeing the peple bent that vay and that hym self wald not be of opinione so to do. For hyme he vald allwais dispose hyme self to forther Zo[r] Ma[tes] maters heir, he knew farther of the dispositione of monye menis myndes senthe begynnyng of this parlament than ever he did befoir, at other tymis they had no cullo[r] to assemble thameselfis and way quhat wenever owerture vas maid to hyme vas severalie ane by ane quhairof nane in a maner vas preway of his marrows intent now being joyned and met by this occasione the maste apperis of thanne vill swy zo[r] way, and now thay percewe quhow small stry... can be in the residew, quhair upone he dar lay his heade in plage that in the mater of successione thair sall be no impediment Zo[r] Ma[ty] maching w[t] onye that alter hes force or opinione of force; that he vill out of hand expreslie depeche an man towardes the kyng his maister to perswaid hyme setting all respectes apart to resolve sodainlie in this mater quhat he vill do or vald hawe done, and lokes to recewe anso[r] varay schortlie. The cause quhirfor he brake this mater to me, is the bruyt y[t] gois of the trayte betuix the empriores sone and zo[r] mariage quhairin he vald not Zo[r] Ma[ty] vas so sodeyne bot ye left one care open to his maister, for the empriores alliance can serwe Zo[r] Ma[ty] to litle propose and the kynge his maister put not feit in it. And albeit his maister lovis his cosing marvalouse weil yeit his sarle is narrere hyme nor his coit. He prysis the prince of Spane veray mekle to be of a vonderfulle gryt spreit and hyche cowrage and of sortable age for Zo[r] Ma[ty] that the fyft day of August nyxt he sall be auchten yeires compleit. Now I will not take upone me to juge quhether gywe all this be trew and that the yong prince is in lowe w[t] Zo[r] Ma[ty] or

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gywe this man vold cunnynglie insinuate hyme in zo^{r} favores, knawing no thing is mair able to conciliate the lowe of ladeis than gywe they concewe opinione that the partye is enamoreit w^{t} thame, this secreit I refare to the jugment of thame that as better lerned, I dar not also oter ryschlie quhat I think in this haill case, for it may chansse that my lykin may be by others of gryter wit mislykit. I haif onlye vritin naikitlie the trewth as maters past betuix ws at lest the some so far I can ramember, quhilk of my doate I my^{t} not lawe ondone and yeit I cownsell Zo^{r} Ma^{ty} mak few or none prewe to this mater bot onlye my lord of Murray, for the ambassado^{r} said to me that albeit the ambassado^{r} of France be his gryte frend and betuix thame tuay so guid intelligence and familiaritie as their masters serveis vill permit, yeit he vold not hawe this mater communicated on to hyme for he feared France my^{t} evell abyde to see the kyng of Spane vax so gryte as that mariage vald mak hyme. At my home cuming god villing I sall discourse w^{t} Zo^{r} Ma^{ty} farther in this maters, I recewit yeisterny^{t} lait one packet of of lettres frome Zo^{r} Ma^{ty} dated at Sanctandre the last of Februare and thairin a discourse of chatellards mater the executione quhairof being so vyslie and ordorlie done can not bot redownd to zo^{r} Ma^{ts} hyche hono^{r}. It is long sen the mater vas brocht to my airis, I belewe Mr Randolph vreit it athert^{n} the quene or to M^{r} secretarie, bot alwais it vas varry honorablie reported and almost even in the same maner as the discourse bearis ; this onlye difference their vas that wen at the fyrst Zo^{r} Ma^{ty} vas so angry that he vald neades haif hyme slaine or ever he passit out of the place and commandit contenuallye to do it out of hand bot that my L. of Murray said it vas mair convenient to execute hyme by justice, I percewe that at the vreting of the lettre to me Zo^{r} Ma^{ty} hes bene marvelouslie troubleit. God confort Zo^{r} Ma^{ty} and send me some guid newis quhairbe I may confort zo^{r} Grace ; alwais lat this be zo^{r} comfort that god is zo^{r} protector


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

and their can not so gryte ane storme comen bot he vill send a port at hand quhairin zo^r shyp may be sawed. I se experience of this monye wais and even at this same tyme; zo^r other lettrys sall so saiflie delevir as thay ar derected. At Westmenster the ix of Marche, 1562 (3).

ENDORSED : *Copy off my lre*
off ye ix. off
Marche.

Copies of lres to
the quenes Ma^tr from
my lo. of Lethinton
being Embassadur of Ingland.

G

Lettre de Sir William Cecil à Laird Lethington.

(20 août 1563).

Addit. Manusc. 32,091 ; fol. 199.

Sir, Although the beror hereof Mr Randolph, be sufficient to satisfy you in any thyng requisite for me to wryte, yea in sondry thynges unmete to be wrytten, yet lest yow might thynk me ether careless of yow or enforced with other occupations to leave you unsaluted, I have thought it necessary, in steade of many wordes, that in communication I might use by ye nature of ye matter to use a few sentencees playnely and truely, nether curioosly nor collorably wrytten. You and I have many thynges common to us both, wherein our intentions ought to agree. We have also some particular in respect of our severall servicies, wherin our intentions maye differ. Nevertheless I assure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

you ye accord y^t^ I have w^t^ yow for common and publick maketh me to hold less accompt of ye privat.

What so ever maye furder ye satlyng of ye Gospell of Christ and ye dissolution of Antichrist, ought to be cheeflly afore all regarded of us both and herin no wisedom of ye world, no affection to person, no care of our selves ought to blynd us.

Next what so ever maye ether unyte the hartes of the people of this Ile, to gither in one, or preserve them from discord and hatred, ought to be regarded by us both afore ye affection to any nation and contry.

Last what so ever migt make ye accord betwixt our twoo soverayns perpetuall, ought to be sought by us bothe, and ye contrary, or any thyng to the same, ought to be w^t^stand and bannished.

These you can not but saye ar commen, and to be professed, mayntened and contynued by us both, and which of us neglecteth these roles I wish hym to be anathema.

The thynges wherin we maye differr, may be in respect of ye particular avancemet of the honor or state of our Soveranys, and therin ye excess of our desyres, may some wise be allowable, but yet therin we maye offend, in respect of our commen duetyes. You maye saye that all the other page hitherto, is to farr of, but yet I saye except those pryncipIes be kept the rest shall have no contynuance.

I will come nearor, for in dede I have hitherto made but maximus sillogismorum, now I will follow a few minores, and spare my hand for addyng of conclusions.

The deviseis and determinations of ye Cardinall of Lorrayn conceyved in a congregation of Antichristes soldyars being professedly gathered to distroye ye Gospell of Christ, can never be truely thought, nor w^t^ reason mayntened to be good by us that ought to promote Christes kyngdom and pull downe Antichristes.

The reiteration or recidivation of ye purposs intended by ye Guisies in marriadg of your queen to ye french kyng to

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

disturb this realme and consequently, to stirr mortall warr betwixt these II kyngdoms can never be tollerable to this realme, but must ingendre new counsells to provyde privatly for it self, and neglect the amyty of y[t] realme.

The manifestation of your Soveraynes dedes, to labor or to embrass such allyance, as may bryng trooble to this realme, can not reteyne my Soverayne to creditt any amyty in yours, etc.

More I will not wryte thus in sentencies. Now I will wryte some requestes.

My Lord, I require yow in Gods name befor who yow and I shall answer w[t]out any advocate, lett no respect move yow to allow of th[t] which by good prooffe yow may see is intended to sett upp Antichrist.

Deus non illuditur. Dei sapientia est in misterio quam nemo principum huius seculi cognovit. Verbum crucis pereuntibus quidem stultitia est.

I also requyre yow not to disturbe the towardness of y[e] perpetuall reconciliations of these II realmes in unite of hart. Behold not your self to be an instrument of discord, that have so hartely professed this union. If you thynk well of your title that yow pretend, beware that by sekyng to furder your concept, yow doo not manifestly recuyle backward. I meane much herin, and if you will not understand it, I thynk all y[e] rest of my wrytyng litle worth.

Lastly I requyre yow, if nothyng shall move yow, yet remember that this matter is grat and weighty, and wold be well behold on all partes, before yow accept it, *deliberandum certe sentio.*

I know well ther is nothyng y[t] I have thus wrytten that yow can not know but I onely feare, that your affection is so larg as it hath covered your judgment. God gyve yow his spyrit to discerne herin what shall be most to his honor.

I must end w[t] a promiss for myne own part, by Gods goodness (before whom I this will pronounce), I will never be author, or assentor to that which I shall probably thynk

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

will ether extinguish yᵉ knowledg of yᵉ Gospell in this Ile, or will deminish yᵉ concord yᵗ is presently betwixt the nations, for if I shall willyngly so doo I shall syne ageynst my conscience.

Now choose yow what ye will doo, but hartily I wish and praye that yow maye doo to yᵉ best.

From Wyndsor yᵉ xxᵗʰ of August, 1563.
Yours in God and
the concord of this Ile
insaparable.

W. Cecill.

H

Réponse de Marie Stuart à Thomas Randolph

(Novembre 1563, copie)

Brit. Mus. Eg. Pap. 1818, folio 23.

Quhairas it hes plesit the Queen your maistres our guid suster and cousin to direct towardis us you rather then anyother we have weill allowit hir guid choise therein as a person whome we tak amongis all others to be maist affectionat to se us bayth continew in the guid amitie and intelligens begunn.

We alswo lyke weill our said guid susters proceding with us in this maner imparting to us thus franklie hir avyse and judgement quhilk oppin deling we mon tak in guid part albeit in the matter it selfe ther be mony incidentis quhilk requyris to be deply weyit and maturly digestit for guid and necessary considerations and we therfoir wald be mair particularlie entreatit.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

It apperis to us be your proposition that the Queen our guid suster hes mair deplie pausit upon our mariage then we have as yit at ony tyme ourself, quhilk na doubt procedis of abundance of luif and cair over us, for mony tymes it chancis amangis frendis that they ar mair cairfull ane of an nother then of them selfs.

And for our disposition towardis mariage howsumever we haif bene presit be our guid subiectes consalours and freindis tendering our wele yet hes not ther avyse to this hour taken so deep rute with us that we at any tyme haif fullie yeildit to their request or cum to ony forder resolution then this that we will not cloise our ear to the honorable sute of parties sortable for our estate as they sall occur.

Altho we mon confes it is not unfit for our estait to enter advisitlie in consideration of mariage and to forsake this sole kynd of lyf quhairin we yit continew to the greter contentation of our awne mynd then ather satisfaction or commoditie of our subiectis yit mene we not for any haist to oershute ourself or for lak of deliberation having guid choise to embrace that offer may best serve our turne.

We haif alredy upon sum occasion then offert franklie askit thadvyse of our guid suster hoping assuritlie that as we tak hir for ane of our speciall deerest and maist effectionat frends so na other wald gif us better consale and as we haif so begun to do swo ar we myndit to follow out the sam yntende the rather persaving in hir not onlie th'affection of a guid suster bat alswo a moderlie cair over us quhereunto she sall weill find that our reciproque affection sall alwayes correspond.

For the thre speciall thinges quhilkes our guid suster thinkis fit to be considderit in mariage being all of greet moment we meane not lichtlie to pass ower any of them whensumever we sall particularlie enter to considder or resolve upon mariage wherin we communicatit unto our


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

said guid suster sum part of our mynd in our last letters send be your self tueching the purpose.

For the first quhilk is our contention we haif in that poynt alredy concevid a principall quhairat we will stand to wit that party sall best pleise us quhilk salbe maist honorable in the sicht of the warld maist sortable for our estait may bring gretest commoditie with him to our realme and subiectis and salbe maist agreable to our frendis quhilk consideration we doubt but our said guid suster will wele allow.

For the second poynt, to wit th'alleance of our realme, nobilitie and commonis we haif sen our returning in that cuntre had full experience of our subiectis devotioun towardis us and they have pruifs of our clemencie gentill behaviour and provident cair over them quhairby as we luik at thair handis for faythfull obedience so think they themselfis in guid caise under our governement and as resson wald that on our mariage we suld haif far choise so we doubt but they will wele treust our discretioun in making thereof being weill assurit that ther commoditie salbe our chefest consederation.

For the thrid poynt quhilk is the principall of your messages be that it apperis to us our said guid suster hes concevid sum opinion that be sick a maner of mariage as she takkis to be intendith be sum of our frendis na guid is ment towartis hir we will clere hir of that dowbt that as our owne mening is faythfull and sincer towardis hir sa dar we weill undertak for our uncles whom apperandlie she maist suspectis that they will for our respect alwayis honour hir and be reddy to do all the guid offers (*sic*) that canbe requyrit at ther handis to do hir plessour sa fur as ther dewitie to ther naturall prince and cuntre will permit praying hir not to suffer sick impression of thaime be sinister report of the busienes to tak place with hir. And as generalie we will purdge them that ther intention is far dyvers, sa for our self we wald be maist

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sory that our said guid suster or hir people suld conceave opinion that ony mariage for us is socht to procure troble in hir realme.

Qhilk trewle wes never our intent, for gif we had ment to haif matchit our self with ony person purposlie for the displessour of hir or hir realme we wald not sa franklie haif comunicat our effaris with hir and askit her awne avyse therin.

Quhairas she gevis us guid consale not to recuile the furtherance of our richt and tytle next hir self qhilk she menit to set furth be all guid menes to our contentment as ane loving suster or rather a naturall moder gif the reciproque affections can tak place in us we gif hir maist hartlie thankes and penddeing the mater, as the wecht therof requyris this we ansuer, first generalie that in a mater of sa greit consequens we will not rashelie resolve any thing qherof we may efterwart repent our self. And mair specialie we ar as yit fre of our promiss for mariage to ony person and wilbe loyth to enter in speciall promisses to marie or not marie ony person or in ony hous but upon guid consideration.

And therfoir ye sall declare to our said guid suster that it is ane hard poynt for us to promiss that we will content hir and hir nation in our mariage not knowing befoir what kynd of mariage she and hir people can allow for us to thend we may judge whether the alluance of hir and hir nation quhilk is the last of the thre speciall thingis quhilk ar fit to be considderit in our mariage may concur with the twa former quhilk ar the honour and contentation of our self, thalluance and lyking of our nobilitie and commons joynt with the common proffit of our realme wherupon gif ye culd condiscend on particular we micht the mair resolutlie ansuer. Quherfoir to thend we may procede sincerlie plainlie and uprichtlie with our said guid suster we desyr that she will signifie unto us specialie of sick mariage as ar now in perspective sortable for our

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

estait quhome she can allow and whome she cannot lyke with the particular respectis and considderations moving hir therunto. And therwithall by what way she intendis to procede to the declaration of our richt to be hir next cousine upon knawledge quherof to a speciall avyse we wilbe able to gif a resolute ansuer quher now for the generalitie of your propositions we ar constreynit to ansuer in mair generall termes then our deseir is for of our awne disposition. We can weill find in our hart to be as frank with our guid suster as with ony person leving quhilk she shall weill perceave when she sall discend with us to the particulars.

I.

Lord Robert Dudley à Lethington.

(Aug. 1564).

Eg. Pap. 1818, fol. 30.

My Lord, Albeyt this beror yor seruant doth retorne w^{t} owte y^{r} present hauing of y^{t} he cam for, wch matters I perceaue her Ma^{ty} had guat care to have bin fulfilled accordinge as order was taken w^{t} ye comyssionners vppon ye borders. But so my thinks matters fall owte vppo^{n} ther declaraciones as whether the fault be in ther negligence or in the very pouerty and necessity of y^{t} contrey I know not but ther they lay z^{a} fault, wch sewerly I beleaue therin they say treuly. Albeyt I judge some fault in them selues y^{t} followed no more partycularly ther authoritye in the levratinge the most parte of the somes of money vppon ye very offendors in dede; whose powers yf they had failed, good reason was their boddyes had sufficed for yt. And sewerly I must say to your L. ther was as streyght ernest

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comandemement geuen for ye satysfiing of this beror as I have knowen for any mattere. And least y^t ther hath bin some default in ye mynysters put in trust for ye same. We haue againe by her Ma^{ty} comandment dowen both to my l. of Bedforde as also to sir John Foster, for a newe and better proceding amonge them, y^t all ye satysfactyone may be made y^t ys possible. This much I thought good to wryte to yor L. hauing done what I cowld not laiinge any further charge vppo^n ye Q. Ma^{ty} for ye same for as much as in very dede I haue lytle medled in such cases, nether wold, but for yor L. sake wherein as occasion shall further serue I shalbe gladde to do as y^t may lye in me.

I wyll now by this also being ye spediest messenger I knowe, send yor L. my harty thanks for yor last lettre of the 17 of June, perceauing therby in how good part you tooke myne, wch I wrote partely touching the matter of John Hales, but chifely for ye good occasion I had to declare ye great affectyone the Q. my sofferaine shewyd aswell toward ye Q. yor m^{tes} as for any other respect touching herself. Ewery occasion hath and doth much gladd me as I hope you doe think, that any way hath tended to the encrease or maintenance of ther amytyes. Many of them treuly I must say hath hetherto appered unfainedly to me on this part wch otherwyse though I wold well haue wysht all things better yet for no respect wold I haue sayd or donne as I haue, no cause can I say I haue to doe less. And my L. what cause I haue to suspect y^t ther ys some more or less conceauing than I can se cause whye for, I leaue to determyne. But well I dyd se by a lettre you sent M. Secretary, as also my l. of Murrys, and lyke wyss since to M. Randoll, ether you think ther ys not wth vs good meaning toward you or you be content we shall thinke you have straunge meaning toward ws. For myn oun part how sincerely I have euer ment betwene my sofferaine et yor m^{tes}, and have euer fonde her well disposed to loue and frende her god shall wytnesss ; hit hath bin n^t owt spark of dis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

guising ether in me or my judgment in her. Yf any other boddy doth myslyk yt or wold wysh yt otherwyse, yet is the good inclynacion of her rather by all good meanes to be cheryshed, and by all good pollycye to be nourryshed, than wth the least cause af suspicione by any want to be dimynyshed, before just cause at least be geuen by her to ye contrarye, wch I beleaune netherunto no way hath bin. Somwhat also, yf I may be so bold, I could blame ye Q. yor mtes for some part of her lettre to my sofferaine in the answere of hers touching my l. of Leonox coming, whearin I can protest for ye sincear and plaine frendly meaning of ye Q. hear, unto yors therin. And no man can better wyttness yt than I for no man wysht more his going than I or furthered yt more at her mays hands, after yor goodlykings thear was knowen, nor any must I say better content than her self to doe him yt good yt he sowth for. And yet wyll I say trewly, yf any had cause for her well meaning to giue thanks et think well of the stay yt was made, hit ys the Q. yor mtes and such as ys thought she dothe esteme, for as no harme could insew unto her at all, for ye worst yt could be imagined, so was yt not sleightly declared unto hir by any other at home or apparteining to this home, how daungerous hit shuld be his coming thether, alleging such causes es perhappes the lyke wold haue moued any frends lyke consideracion here, howe soeuer ye toke yt thear. And therfore to torne yt to ye worst wch in dede ought to haue bin taken to ye best, hit must argew yt collor ys easly styrred, yf so some uold breake forth, wt out greter cause, as I must nedes say yors dede as appered by ye lettre I redde sent to Mr secretary. Well, my l. of Lyddington, I knowe you ar wyse and yu loue yor mes well, and yu know Scotland well, so do yu Englende, but not so well, as I uolde haue yu abused by any what so euer he werre zt myght make yu doe harme to ether of them. You haue euer fonde me I trust direct in all my doings, though not so wyse nor so circumspect as I shuld be, and so shall yu finde me to deale plainly wth yu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

still at least so long as y^{u} shall lyke to deale at all u^{th} me. I do so euen now the good amyty and frendshipp of these ij princes standeth in ye good handling and aduyses of both ther mynysters. And yet I fynd not y^{t} sincere course taken on nether syde y^{t} shuld binde them as they shuld be. Some be to presise for y^{t} they wold not be counted partyes, and other be to straunge for y^{t} they wold not be reckoned fauners or sewters and euery vmore doth satysfye him self ye best he can, and euen as they dysposed so wyll they enclyne ther prince. I can say no more but yf any such mynyster be on any syde, god plucke him sone away, and for me yf I certenly knew him I wold not faile to let them know him y^{t} myght easlyer put him away. I will not my L. mystrust yor l. w^{t} out just cause, albeyt I must assure you I haue somewhat myslyked y^{r} lettre for y^{t} one cause y^{t} y^{u} wold so redyly shaw yor owen opinione in mysjudging of her well meaning, who of all other men haue best cause to know her good affectyone.

K.

Fragment d'une lettre d'Édimbourg, écrite probablement par Lethington, à un agent écossais à Londres, probablement Melvil.

(Octobre 1564.)

Brit. Mus., Eg. Pap. 1818, fol. 18.

.....therl off bedford lyis at Berwik. It wilbe hard to kepe hym from the knawlege off our estate yit sall all be don at ayk (?) to stay that nathing comme to his knawledge may hurt.... the common bruyts of hir mariage...., the Queen mother as her awne frendes is that


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mater, for never ane off thaim hes so great respect to hir grandeur as to france and thaire awne commodity and the queen mother she knauwis tobe her ennemy. The fewar freends she hes to set forewart hir desseignes the mayr carefull mon hir gude servandes be and the mayr ernest hir selff to worke hir awne preferrement. Jehan Baptista[1] wes here weill intertenyt. I trust for ony thing he heyr did or learned it sall do small harm, for we stande alwayes upon our garde and dispesched him schortly with as general an ansuer as his message we thocht slender, the prince of Spane be seikly or not and quhat complexion he is off.

Whiche things are presently maist urgent.... haisty is hir mariage nor I wald wishe, yit I fynd hir mynd only applyit to Spane giff that may be, compassed without respect to ony thinge bot onely to grandeur, for hir hart is greate remembring alwayes quhat sche hes bene and yit is, vid. aquila non capit muscas. Some motion wes langsyne made thairin by the bishop off Aquila than embassadour for the king off Spane in England and others bot of late we have hard litle or nathing in it. It wer tyme her mageste resolved ain way or other yit quhill we be at our wittes end. Off that way our affection is suspendit from all other. It sall not thairfor be amys giff ye enter as of your selff into frank communication with the kyng off Spanes embassadour in that court touching the said kynges sone and off his mariage, falling out in the end ye mervil he sekis not the quene considdering sche is the greatest mariage this day in Europe by raison off that she presently possedes and that sche hes title onto and is in potentia propinqua to obtene and that by apperance it wer a fit

1. Envoyé en Écosse par la reine-mère de France et par le cardinal de Lorraine, à la fin de septembre 1564, et arrivé à Édimbourg en octobre. Voir *Calendar of State Papers, foreign*, 1564-65, nos 714 § 2, 757 § 3, 790 § 2.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mache and the conjunction off sik tua sa greate mycht tend to a monarchy. Grape as nere as ye can gudely and advertes quhat ye fynd, for we haiff na other thing in hende. Giff that faill ws we mon ryn an other cours.

Not that we wald faynest be at our nychtboures had leist feirt off and feris maist and as I suppose colludis with some of that countrey to hynder ws.

L.

Dépêche d'un agent toscan.

Florence, Archives du royaume. Inghilterra, falza 4185. Original.

Per lettere di Londra di V° settembre 1565.

.....Che era ritornato Tamuerto cameriere di S. M^ta^ di Scotia, dove era stato ambasciatore, il qual non volendo riconosciere Adley [sic] per Re di Scotia, alla sua partita era stato ritenuto, et messo prigione ad un stable, fintanto si riconoscessi per Re, et che mediante il suo passaporto gli fussi concesso, di passar le frontiere. Cosi restò prigione otto giorni, et di poi il Re di Scotia li mandò il passaporto, et cosi se ne è ritornato. Egli dice, come in Scotia si è mosso il conte d'Arghll [sic], et il signor Amilton con due altri Baroni contra la Regina et il Rè per causa della Religione; che dove il Rè haueua fatto noui ordini che si dovessi dir messa per la uilla di Edimburgo, et che lo stato si dovessi ridurre à un interim fino à nuouo concilio. Questi signori se gli erano ribellati, et il Rè haueua messo in campagna circa à 4 mila fanti, et li baroni se ne eran fuggiti nel contado di St Andrea, et si eran fatti forti

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dentro à un castello. L'ambasciata di Tamuerto alla M[ta] di Scotia era di lamentarsi di alcuni Scoti ch'haueuan preso molto caualli appresso Baruich, et fatto uista di riconoscere il luogo, contra i patti di amendui i regni, et che pertanto la Regina uoleua sapere di guerra o no.....

M.

Correspondance du Pape Pie IV.

(Rome, Bibliothèque Barberine, XXXI 10. — Copies.)

I.

Pie IV à Marie Stuart, 25 *septembre* 1565.

« Charissima etc. Postquam ex litteris tuis et ex venerabilis patris episcopi Dumblanensis oratoris tui sermone cognouimus de matrimonio inter te et nobilem virum comitem Russiae contrahendo, de quo litteras quoque a dilecto filio nostro Carolo Cardinali a Lotaringia auunculo tuo accepimus : visa est nobis, Maïestas Tua prudenter et sapienter admodum fecisse, quae talem virum coniugem et regis consortem delegeris, qui sicut accepimus cum multis aliis egregiis uirtutibus est insignis, tum imprimis perpetuo catholicae religionis cultu commendatur ; magnamque ex hac re animi uoluptatem ac laetitiam cepimus. Speramus enim talis mariti ope atque auxilio non parum adiutam iri pietatem tuam ad reprimendam in isto regno haereticae prauitatis pestem, ac religionem catholicam commodiorem in locum restituendam. Id quod cum a te imprimis in istis nuptiis contrahendis spectatum fuisse certum habeamus, non dubitamus quin nuptiae, quas talis causa conciliat, Deo auctore auspiceque iungantur... Neque uero nostrum uobis idoneo ac maturo tempore auxilium defuturum est, sicut

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

ipsi episcopo diximus. Cum autem ad ipsas contrahendas propter propinquitatis impedimentum dispensari a nobis deuote admodum petieritis, nos desiderio uostro benigne satisfecimus literasque dispensationis nostrae una cum his ad uos misimus. »

II.

Pie IV au Cardinal de Lorraine, 25 *septembre* 1565.

Le pape exprime au cardinal l'immense joie qu'il éprouve à l'occasion du mariage de sa nièce. Le cardinal lui avait affirmé que Darnley travaillerait au rétablissement de la religion catholique en Ecosse. « Quod ad ipsius Reginae pia consilia adiuuanda nos hortaris ? Ea confidere debet, nostrum sibi auxilium minime defuturum sed idoneo ac maturo tempore : cuius opportunitatem tamen nondum sese obtulisse iudicamus, propter causas quas venerabilis frater episcopus Dumblanensis cirumspectioni tuae referet, cui caeteris quoque de rebus fidem habebis. Parati quoque erimus in id Regnum sicut hortaris, Legatum aut Nuntium aliquem apostolicum [mittere], si tamen Rex et Regina id a nobis postularint. Quod hortaris de potestate illius regni episcopis concedenda haereticos qui resipuerint absoluendi et unitati catholicae ecclesiae reconciliandi, eam nos potestatem episcopis illis uel eorum aliquibus, prout magis expedire uisum fuerit, libenter dabimus, si qui, ut optamus, haeretici fide non ficta ad ecclesiae gremium redire uoluerunt... »

III.

Pie IV à l'archevêque de Saint-André, 25 *septembre* 1565

Le pape loue la grande dévotion du prélat envers la religion et envers l'Église.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

IV.

Le même au comte Matthieu Lennox, même date.

L'évêque de Dumblane « collaudavit apud Nos nobilitatis tuae studium erga religionem catholicam, deuotionis erga Sedem apostolicam constantiam, fidem praeterea insignem ergo Ser^{mam} Reginam ». Il lui promet son assistance.

V.

Le même au lord Hume, même date.

Le pape loue également ce seigneur, pour son zèle envers la religion et envers la reine.

VI.

Le même au Cardinal de Lorraine, 15 *octobre* 1565.

« Dilecte fili noster, salutem etc. Allatum est ad Nos de nefaria quorumdam haereticorum temeritate, qui ausi sunt turbas et motus quosdam in Regno Scotiae nuper excitare. Sane moleste ferimus Char^{mae} in Christo filiae nostrae, Reginae nepotis tuae, ac Regni eius quietem ab illis perturbatam fuisse. Sed in Domino confidimus, eos tantae temeritatis et audaciae poenas esse daturos. Etsi autem persuasum habemus, nec Reginae nec Regi animum nec consilium defuturum ad eos motus ita ut ipsis dignum est componendas, nec ad ullam turpem conditionem eos adduci se esse passuros ; quia tamen audimus eius Regni ordines coactum iri et id nonnullos acturos esse, ut tumultus illi sedentur ratione quadam, quae religioni catholicae nimis inutilis ac damnosa foret : circumspectio-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nem tuam hortandam duximus, ut ipsos Regem ac Reginam diligentissime a tali compositione deterreat... » La lettre ne contient cependant aucune promessse de secours.

N.

Projet d'instruction pour Randolph.

(Octobre 1565.)

(British Museum, Lansdowne Mss., vol. 8, folio 89.)

[CECIL'S OWN HANDWRITING.]

You shall say after the delivery of our lettre we thinke that our good systar is not ignorant howe the worlde takethe our commen amitie to be impayred with sondrie accidentes happined sence she began to intende this mariage with our subiecte the L. Darlie, and whear she hathe by her sondrye messages and letters unto us geven us to understonde that she had no meaninge ther in to do anye thinge to offende us or to hurte the commen amytie, but that she wolde willingly satisfie us in all matters, but consyderinge that thes her offers are but generall in wordes and that we tayke her dedes in sondrie thynges to have declared the contrarie, we wolde that she sholde in some playner sorte ether by her wrytinge or by sufficient message declare her intent howe she meanethe to kepe the amytie and howe to remove a waye the impedimentes that seme to hynder the same and to condiscende howe here of ether of us may live as we did before this mariage in good assurance one of the other withowte daylie suspicions or gelosies ether betwixte ourselves or our subiectes. Or yf she shall not be disposed thus to procede, but shall rather mayke choyse to norishe this uncertenty that is betwixte us and so to suffer the commen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

amytie to diminyshe, then you shall say we also require her to declare her intent and to let it so appere playnelye. For you shall saye that we covet to discharge our selfe honorably towards God and the worlde. That is fyrste to lyve in peace and amitie with her and (her) countrie, yf she allowe therof, and shall do that indede which shall seeme therto requisete. Secondly yf she shalbe otherwyse advised and shall followe the same, then our honour shalbe to provide that our countrie and subiects maye be defended and preserved from such annoyance as maye be intended, and finally to use all suche lawfull means as God shall gyve us to redresse all offences and inimieis (*sic!*) allreddie done or here after to be done to us or to our subiectes. But yf you fynde that accordinge unto that which she hathe spoken and written she be myndid to satisfie us in reason, we will not then refuse to sende some personage of no meane qualitie to confer and tawlke unto herselfe, wher of you shall procure her answer with spede, and yf you fynde her willinge ther unto, you shall procure a generall saulf conduite for anye persones of what degree so ever the same shalbe to come thyther with their trayne, etc.

Endorsed :. To our trusty and welbeloved servant Thomas Randolph, Esquire, our Agent, Scotland.

O.

Correspondance du Pape Pie V. — A.

Rome, Archives secrètes du Vatican, t. 64, fol. 203 et suiv. Minutes.

I.

Regi Scotiae.

« Charissime in Christo fili noster salutem et apostolicam

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

benedictionem. » Raconte son élévation au trône papal. « Qua de re Serenitatem Tuam ut catholicum regem et pium ecclesiae filium certiorem per litteras nostras faciendum duximus, non gratulationem de te expectantes, charissime fili, sed consolationem simul et auxilium... Vocatus enim tu quoque non sine Dei voluntate nuper ad istud regnum fuisti, ut charissimam in Christo filiam Reginam coniugem tuam consilio adiuares et deficienti in dies magis in eo catholicae religioni, non sine miserabili animarum pernicie, subuenires. Quod iam a votis et iucunde factum esse audiuimus, ut et diuini honoris et salutis animarum causa ingentem ex ea re laetitiam ceperimus, atque eximium quendam ac singularem amorem erga utrumque vestrum susceperimus... Neque uero dubitamus quin tam praeclaris fundamentis et iustis et tam salutari operi finem imposituri sitis. Non enim inchoasse id satis est ; sed consummare necesse est, cum eos demum qui perseuerauerint saluos fore Dominus promiserit. Ad rem vero tam Deo gratam, tam populis salutarem, tam vobis dignam perficiendam quicquid a nobis pro loco, in quo Deus nos constituit, opis et auxilii offerri poterit, id vobis adferemus »... Compliments.

11 janvier 1566.

II.

« Reginae Scotiae. » Les mêmes choses. « In primis uero ut hoc de te nobis polliceamur, facit eximium tuum et omni laude dignissimum studium erga fidem ac religionem catholicam, cuius tam luculentum specimen una cum Serenissimo Rege coniuge tuo nuper a te datum fuisse in restituendo per uniuersum regnum tuum debito Dei cultu non sine ingenti laetitia audiuimus... Gratulamur Serenitati tuae, quod tam commemorabili facto tenebras per tot annos regno isti diffusas discutere et lucem ipsi uerae religionis restituere agressa sis. Sed quia piorum et sanctorum

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

operum comprobationem non initiis sed perfectioni a Domino scis esse propositam ac promissam : perfice quod coepisti et perseuera, quam maxima poteris diligentia regnum haereticae prauitatis spinis ac zizaniis perpurgare, et commissos fidei tuae populos ad rectum salutis iterr euocare. De nobis uero illud tibi fac pollicearis et persuasum habeas, praestituros nos tibi omnia pii nostri amoris officia et desideriis tuis, quantum cum Deo licuerit, satisfacere paratum fore. Datum etc. die XI Jan. »

P.

Correspondance du Pape Pie V. — B.

Rome, Archives secrètes du Vatican, Armar. 44, vol. 7, Brevia Pii V.

I.

4 *mai* 1566. Au Roi de France. « Carissime in Christo fili noster salutatem et ap. ben. Non facile uerbis consequi possumus quanto animum nostrum dolore pereculerit, quantaque misericordia commouerit miserabilis casus Charissimae in Christo filiae nostrae Reginae Scotiae Illustris et periculum, in quo tam pia catholicaque Regina, una cum concepta, sicut accepimus, prole uersata est. Ex quo eam periculo etsi omnipotens Deus eripuit : tamen non possumus non summa solicitudine affici, satis scientes, non cessaturam illam, quae se pro Angliae Regina gerit, quam plurimi suspicantur tam nefarii sceleris hortatricem et auctorem fuisse ; et quoniam hoc non successerit, quibuscumque potuerit artibus quietem et pacem illius regni esse turbaturam. Si eas ipsi haberemus facultates, ut ipsi Reginae Scotiae auxilia subministrare possemus, exemplum aliis Principibus praeberemus. Sed in maximis fisci nostri

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

angustiis, praeter magnum aes alienum quo grauati sumus, et quod in dies multiplicatur, praeterque sumptus necessario faciendos ad tuenda praesidiis adversus Turcharum classem oppida nostra maritima, coacti fuimus mittere auxilia, uno tempore, et Ser^{mo} Caesari et Ordini Militum Sancti Joannis Hierosolymitani, tanta et tam horribili belli tempestate, terra marique, ab hoste potentissimo Christiani nominis inde Austriae hinc Melitae Insulae et Italiae imminente. Te igitur, Char^{me} fili, qui commode potes, oportet, cogitantem quo furor et audacia nefandorum haereticorum progressa sit, illius optimae Reginae, quae fratri tuo cla. me. Regi nupta fuit, tam atroces iniurias perinde ac tuas ipsius uindicare, et Regnum Scotiae, quod Regno Franciae perpetuo quodam et firmissimo foedere iunctum est, opibus et auxiliis tuis a communibus hostibus tueri atque defendere. Istud est non solum Christianissimi Regis officium, sed cuiuscunque alterius Regis casus aliorum Regum a se non alienos putare, et periclitantibus propter subditorum audaciam aliis Principibus auxilium ferre, sicuti simili suo tempore sibi subueniri ab aliis cuperet. Nihil est, quod te et maioribus tuis dignius, nihil quod Deo gratius facere possis. Id quidem te tua sponte facturum esse confidebamus, sed tamen paternam cohortationem nostram accedere uoluimus, ut eo acrius ad propulsandam illius Christianissimae filiae nostrae et Regni religionisque catholicae periculum incumbas. Quod ut facias, te ita et hortamur et rogamus, ut maiore a te studio quicquam petere non possimus. Datum Romae apud Sanctum Petrum etc., die iiij Maij 1566, Pont^{s}. Nostri Anno primo.

II.

2 *mai* 1566. Au Roi d'Espagne. Il décrit les dangers que Marie et son futur enfant ont courus par les machinations des hérétiques et surtout de la prétendue reine d'Angleterre.


Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Maiestatem tuam, Char^{me} fili, cuius auctoritatem plurimum ualituram scimus apud ipsam uocatam Angliae Reginam hortandam in Domino duximus et rogandam : ut per Oratorem tuum et per litteras super hac re accuratissime scriptas, acriter eam moneas atque deterreas, ne quid directe indirecteue aduersus Reginam Scotiae moliatur; testificerisque, ea quae contra illam tentata fuerint tibi displicuisse, nec te Reginae Scotiae deesse posse, si quis eius rebellibus ulla palam occulta subministrauerit auxilia ullumue consilium aut fauorem impenderit. Feceris uero rem et christianae charitati conuenientem et tanti Regis pietate atque humanitate dignissimam, Deoque et nobis gratissimam, si Reginam ipsam Scotiae per litteras quoque tuas confirmaueris eique auxilium tuum non defuturum esse spoponderis. » Il expose pourquoi lui-même il ne peut pas assister la reine d'Écosse : « Itaque ad te confugimus, Char^{me} fili, Reginam Scotiae et res eius tanto tibi studio commendantes, ut studiosius eas commendare minime possimus, quacunque tali eius tempore in eam officia contuleris, nos quam ipsam tibi obstrinxeris. Incredibili nos laetitia affeceris, si has litteras ei tanto, quanto speramus, usui fuisse intellexerimus. »

III.

4 *mai* 1566. A Catherine de Médicis. Il l'exhorte à influer sur son fils le roi pour qu'il vienne en aide à Marie St.

IV.

14 *mai* 1566. A l'Empereur Maximilien. L'Emp. lui avait demandé d'augmenter ses subsides, comme, en effet, le pape le lui avait promis : « Verum post illud tempus, quo maioris subsidii spem tibi a nobis factam fuisse Maiestas tua scribit, accidit praeter opinionem nostram, ut Reginam Scotiae ab haereticis vexatam et in maximum Regni ac


Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

uitae ipsius periculum adductam pecunia iuuare coacti fuerimus ; cum nefas fuerit Reginam tam catholicam in tanta necessitate deserere. »

V.

22 *janvier* 1567. A Marie Stuart. « Char[ma] etc. Ex litteris tuis et a nuncio tuo de tua incolumitate optatissimum et iucundissimum nuncium accepimus. Grata Serenitati tuae fuisse officia nonnulla erga te nostra gaudemus. Non tam ex illis tamen, quam ex meritis tuis metiri animum nostrum debes. Illa enim minora uoluntate nostra fuerunt ; tibi uero pro uirtute tua, pro constantia, pro pietate et deuotione erga ham Sanctam Sedem eximia ac singulari multo maiora debentur. Quod Nuncii nostri opportuno iam tempore e Gallia ad te accersiti aduentum tibi gratum fore significas et studium atque auxilium tuum ei defuturum non esse polliceris ad ea, quae ad Dei honorem et Regni tui tranquillitatem constituendam pertinebunt, libenter admodum id cognouimus, optamusque, ut quam opportunissima tibi Regnoque tuo sit eius praesentia. » Il la félicite de sa résolution de baptiser publiquement son fils d'après le rite catholique, souhaite tout bonheur à elle et à son fils, et que ceux qui se sont égarés se laissent ramener à l'Église par son exemple.

Q.

La Révolte du printemps 1567.

I.

(Fin mai 1567).

Brit. Mus., Additional Manuscr., vol. 23109, fol. 11.

« Ane instructioun to the lord Boyd presentlie sent be



Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

the Quenes Maiestie to the erll of Ergile (*Copie fragmentaire*). Ze sall on our behalf declare unto him how it come to our knowlege at our being in Dunbar that thair wes som conuentioun betuix him, the erlis of Atholl, Mortoun, Mar and certain utheris noble men quhich albeit as the first we thoght sumquhat strange and... at the occasioun. Zit sensyne being... and assured that it wes far na uther occasioun bot to counsell amet... », elle croit qu'ils font leur devoir comme nobles et comme fidèles sujets. Mais comme ils ne se trouvent pas chez eux et n'agissent pas de leur manière accoutumée « we dout not bot the commoun people takis occasioun of sum suspicioun as eyther we misliked tham for the conventioun or that [ils s'étaient séparés de nous] and contented not with our procedingis quhilk suspicioun and all occasioun therof we wald wer avoidet, and therfore [on ne doit plus s'assembler, pour que le monde ne croie pas qu'ils soient fâchés contre elle et contre le duc d'Orkney, son mari, ni ne croie à une] alteration of that familiariatie that heretofor hes stand our apperit among them. Gif the suddener proceeding to the consummation of the marriege ar un uthir thing » le fit partir de nous, il doit le dire « frankly and familiarly, » et nous promettons « fully and perfectly » pour notre part et celle de notre mari de le satisfaire. Il doit l'assurer de notre et de « our husbands steadfast frendship and intere guidwill als far furth in all behalfis as it hes bene in tymes bigane, all memory of this lait caulenes sett apart. » A la fin, la reine réitère encore sa demande qu'Argyle devrait s'ouvrir à elle sur toutes choses et l'assure qu'elle va le contenter sur tout ce qu'il pourrait désirer.

II.

Ibid., vol. 32091, fol. 209.

Portant au dos la note suivante : « Answeris send to the Quenes Matie from my lord of Mortoun, » et comme titre:

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Answer to the instructioun, of our maist noble souerayn and her derrest spous the duke of Orknay committit to ye credit of my Lord Boyd communicat to the Erle of Mortoun the xxviii day of maii 1567, in the forest Kirke. »

« In safar as it may ony wyise appere to ther Graces that same suspitioun may be collectit against me for convening in Streveling upon the first of maij or remain ther at ony tyme sensyne, to shaw that yt samyn procedit upon sick ressonable and necessary cawsis that I could not have bene excused of my ductic in caise I had not gevin testimonye and sufficient declaratioun of my gude mynd to my soveranes service, and that alsua to ye effect that na thing suld be impute to my charge nor I accusable in ony tyme hereafter for negligens in the releving of my soveranes maist noble persone ; and for na other cause the samin was done, quhilk as I suppose my cowsing Mr. Archibald Dowglas hes at lenth declarit unto ther Graces, lyke as also pleis zow to declair.

« Secondlie, quher ther Graces desyris that I may be satisfeit with ony of last bygane conference, to be had to shaw that for my awne part I have na thing quher upon to complene gif swa be that all procedingis by past tueching our soveranes maist noble persone is and has bene at our soveranes awne desyre. And to ye effect that ther Graces may be in lyk maner satisfeit of our part, I maist humble require ther Graces that ther favor may be had that we quha convenit may be agane assemblit togidder to the end that our sincere and upricht meaning may be exprimit unto ther Graces, at quhilk tyme I dowbt not bot the veritie sall sua appere to ther full contentinentis [*sic !*]

« Thirdlie becaus that ye thing in the warld that I wald be gladdest to shew is my soveranes indignatioun and suspitioun, quhilk I think may best be done be departing furth of the country for a certain space. Therefore I maist humble requyre at ther Graces that I may have ane leave for the space of tre zeris to departe owt of ther country to-


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

gedder with ane supplicatioun to the Qu. of England for obtending of ane saif conduct. In the meyn tyme of my absence my kyn and friendes sall awate upon sick service as ther Graces hes ado. »

III.

Ibid., Egerton Papers, vol. 1818, fol. 43.

Portant au dos la note suivante : « Answeris to the instructionis sent from ye erle of Mortoun to ye quene ; » et comme titre : « To the answeris of ye erle of Mortoun brocht to ws be ye lord Boyd this is our mynd and declaracioun, quinto Junii 1567. »

En premier lieu, la reine ne veut point de mal audit comte et aux autres barons qui s'étaient assemblés à Stirling, et elle est satisfaite de ce que leur réunion et leur *bond* ne sont faits que pour sa délivrance et sa sécurité. » « Quilkin you did ye dewtie of noblemen and gude subiectis. Bot as we ar satisfeit sufficiently with your declaracioun in yet behalf, ...we think you suld be contentit im your part with yat quhilk we haif alreddie spoken and written, and forbeare sic conventionis in tymes coming. And it uer for na uther caus bot to entertain ye murmur of ye people that evir interpretis ye causis of sic conventiounis to be of na gude purpois, and yis we think may meat [*illisible*] yis desire to have our favor yat yay may assemble again.

« And last quhare ye said erle of Mortoun desires ane licence to depart out of yis countrie with our letters to ye Q. of Ingland for a saulfconduct : We never conserve indignacioun nor suspicioun of any noblemen causles... And zit gif he can not be to abyde in yis countrie... we will not stand to grant him ane licence as he desyris for louth ar we to be fund difficill in ye sute of any nobleman yat is not altogether unresonable. And yetfor lat him forme his said licence, and it salbe expedied under yer conditiouns.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

That as ye quene of Ingland in all troublous tymes hes had intelligence with our subiectis and medlis furyer in our estait nor is convenient for us, and yet he laitlie being exilit and we offendit with him gat comfort of hir and hir ministers within England, he now passing further of our Realme yat way (as thingis now standis) it wer hard to him to eshew suspicioun, howsoever he behavis him. And gif he wald be glad (as he says) to eshew our indignacioun and suspicioun he can eshew it na better nor to absent him self further of Ingland and un na ways to repair yerin or haif intelligence with ye quene of Ingland or hir ministeris, during the time of his licence »..... signé R. Boyd.

R.

Procès de divorce de Marie Stuart et de Bothwell.

Rome, Vatican. Archivio di S. Angelo XIIII, III, 6.

« Testes producti coram nobis Officiali Parisiensi Judice ordinario pro ac de parte Reverendi in Christo patris et domini domini Joannis Lesley episcopi Rossensis procuratoris et nomine procuratoris serenissimae principis Mariae Steuuart Reginae Scotiae eo nomine actoris. Contra et adversus altum et potentem dominum Jacobum Hapbourne comitem a Bothwellia et admirallum Scotiae absentem et in Dania ut fertur agentem et captiuum, reum, ad probandum per modum examinis affuturi secundum dicte Regine intentionem adversus dictum admirallum, contenta in libello supplici et articullis a parte eiusdem actoris nobis editis et exhibitis et in nostro processu uerbali productionis et iuramenti dictorum testium et rerum in hoc negotio gestarum confecto descriptis... Ad id fieri videndum et liti ac causae interveniendum pro publico et iustitiae interesse debite euocato venerabili viro Magistro Jacobo Malin-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gre, curiae nostrae promotore, et exinde per nos officialem supradictum praesente et nobiscum assistente Magistro Ludouico Joyste nostro actuario et scriba... die mercurii vigesima quarta mensis Augusti Anni domini millesimi quingentesimi septuagesimi quinti. »

Le premier témoin est Jean Cuthbert, serviteur de l'évêque de Ross, habitant maintenant Paris à cause des tumultes religieux d'Écosse, âgé à peu près de 32 ans. Dit : Il a été serviteur de feu Jean, évêque de Brechin, conseiller intime de la Reine. En 1565, il était souvent à la cour de la Reine. A cette époque, Bothwell s'était marié avec Jeanne Gordon, fille du comte Huntley, par l'évêque de Glasgow. Il parle alors de la mort de Henri Darnley, des soupçons dirigés contre Bothwell, de son procès, de l'enlèvement de la Reine — ceci par oui-dire seulement. Beaucoup de citoyens d'Édimbourg s'étaient armés et avaient marché sur Dunbar, même avec quelques pièces d'artillerie tirées du château d'Édimbourg ; Bothwell avait dû faire un détour autour d'Édimbourg avec la reine pour aller à Dunbar ; mais on ne pouvait point lui enlever la reine. — Divorce entre Bothwell et sa femme, sous prétexte d'un adultère du mari. La reine est toujours détenue de force. Il dit qu'il avait vu la reine ensemble avec Bothwell à Édimbourg, les uns disant qu'elle était retenue de force, les autres qu'elle se pourrait facilement délivrer, si elle voulait. « Se etiam recordari, tum conventionem fuisse habitam apud urbem Esterlingum, ut deliberaretur de medio quo ex manibus eiusdem comitis dicta domina recipi posset, atque etiam coactos viros et armatos fuisse qui conati fuerint venire usque ad Edimburgum. Attamen quum recognouissent eiusdem comitis vires, coactos fuisse recipere se ad dictam urbem Esterlingum. Modico vero post tempore se deponentem fuisse praesentem, quum dictus comes in uxorem duxit in urbe Edimburgo eamdem dominam Reginam, atque id matrimonium factum fuisse per episcopum apostatum et huguenotum, nominatum episcopum Orcadum, et id modo et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

forma hereticorum factum fuisse in una aula palatij dictae Reginae. » Il ne savait pas si la reine avait agi forcée ou volontairement.

2e témoin : Jacques Curl, autrefois marchand à Édimbourg, maintenant chassé à cause de sa religion, et habitant, comme Cuthbert, au collège catholique de Paris, âgé de 58 ans environ. Sans importance jusqu'au rapt de la Reine. Alors : Il était présent, lorsque « habitatores eiusdem urbis (Edimb.) tum atque ipso interceptionis tempore periculi istius fuerint admoniti, per nobilem dictae dominae Reginae, cui nomen est Jacobi Dosis, eo tum ab urbe auxilium postulante, ut e manibus dicti comitis dicta domina traheretur. Praeterea videbat ipsum comitem cum suis cohortibus transeuntem iuxta urbem ad quartum leuee aut circum, cum suis assedis ducentem eamdem dominam... Non potuisse vero habitatores dicte urbis tantum efficere, ut eidem dominae Reginae succurrere potuerint eamque liberare e manibus eiusdem comitis. » — *Mariage hérétique.*

3e témoin ; Sébastien Daveloust, Inspecteur et gardien de l'artillerie royale dans le Parisis et l'Isle-de-France. Il a passé en Écosse, en 1557, comme soldat, y est resté et a épousé une Écossaise, mais a dû quitter le pays en 1568, pour ne pas vouloir devenir hérétique. [Darnley] occisus fuerat repertus in horto iuxta eamdem domum, unde creditum sit, eundem non fuisse intra huiusmodi domum occisum (hanc autem domum fuisse sitam in urbe Edimburgi prope ac muria uineae et ecclesiam quae appellatur ecclesia camporum, atque satis prope domum ducis Castelliraldi). Le noble qui appelle aux armes s'appelle Borthwick.

4e *témoin :* Cuthbert Ramsay, frère du lord Dalhousie, 44 ans. Il a connu les serviteurs de Bothwell exécutés. « Alterum vero horum incarceratorum, nominatum Joannem Hepbourne, ipsi deponenti amplius dixisse, nempe quod nisi ipse impediuisset, dictus comes a Bothwellia fuisset suffocatus intra domum, in qua dictus Rex Henricus Stuard

Digitized by Google	Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

habebat hospitium, propterea quod pulueri tormentarii tractus qui factus fuerat ad euertandam domum, non tam cito igne consumeretur quam idem comes arbitrabatur. Ille itaque cum eodem Joanne Hepbourne prope domum venit, quo cum venissent, confestim tractus ille detulit ignem; quod quum dictus Hepbourne cernebat, ipsum comitem retrorsum pepulit, ut euitaret ne in ipsum domus corrueret. — Le rapt se fait ad castrum de Calder, distans ab Edimburgo una leuea cum dimidia aut circum. Quae noua cum Edimburgum nunciata fuissent maxime per unum nobilem suc maiestatis cui nomen fuit Jacobi Borthuicq, qui propterea expresse in urbem venibat, ut auxilium postularet, ex castro Edimburgensi tormenta duo bellica exonerata fuisse in cohortes eiusdem comitis, urbemque arma induisse, ac egressionem fuisse factam ut Reginae succurrerent, sed id fieri non potuisse, quoniam adversarii omnes equites erant magnaque diligentia utebantur, ita ut attingi non potuerint.

Les autres témoins ne parlent que du mariage de Bothwell avec Jeanne Gordon et de la parenté de celle-ci avec Bothwell.

S.

Correspondance des nonces apostoliques à Paris et à Madrid.

Rome, Archives secrètes du Vatican, Nunziatura di Spagna, ts. III, IV et VI.

I.

L'évêque de Ceneda à l'évêque de Rossano, de Paris, 11 juin 1568. Le nonce apostolique à Paris raconte à son collègue de Madrid la fuite de la reine d'Écosse en An-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gleterre, sa bonne réception par la reine Élisabeth, mais aussi la mauvaise volonté du Conseil de cette souveraine. Il faut combattre cette influence auprès de la reine. « Non essendo principe al mondo di più d'autorità con la Regina d'Inghilterra che S. Maestà Catholica, non seria se non bene, procurar ch'ella vi mandasse un suo gintilhuomo espresso ad operar che essa Regina di Scotia fosse lasciata passar in Francia ; perche quà possiamo esser certi che si conservera catholica. » Le prélat invite son collègue à y déterminer le roi Philippe II, car il s'agit de l'avenir de la religion en Écosse.

II.

L'évêque de Rossano au roi catholique, 24 juin 1568. Selon le désir du nonce résident à Paris, et pour conserver l'Écosse à la religion catholique, il prie le roi d'intercéder, afin que Marie puisse quitter l'Angleterre et se rendre en France, comme elle le désire.

III.

L'évêque de Rossano à l'évêque de Ceneda, 27 juin 1568. La même affaire. « S. M^{ta} Cath^{a} mi hà risposto che non hauendo più information che tanto di questo negocio, non può risoluere di comandare à questo imbasciator cosa in spetie sopra esso, ma darli solo la commissione in genere di adoperarsi in tutte le cose che tornino à utile de la Religione, et che uada, uedi, si informi et auisi minutamente il fatto, le conditioni et le circonstantie di questo negocio, acciochè a l'hora con maggior luce S. M^{ta} si possa rissoluere à quale officio hauerà di fare sopra ciò. Et tanto manco ha uoluto pigliare specifica rissolutione adesso, quanto che il signor Imbasciator suo che risede in Francia, non ne scriue niente, maxime sapendo che l'Illmo et R^{mo} Card^{le} di Loreno à cui tocca tanto quella

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Regina, hà parlato longamente con il detto imbasciatore, et nondimeno non glie n'ha detto parola ni ricercato di cosa alcuna. Onde io cognosco che per mouere questo Principe à far qualche officio graue supra questo, sarà necessario non solo la commissione di S. S[ta] à me, ma anchora che questo imbasciatore, che ua, riceua et mandi bona informatione, et il S[or] imbasciatore che è costi similmente ne scriua et facci fede, che sia per essere utile publico, che quella Regina uenga in Francia.

« Non uoglio anchora lassar il dire à V. S. R[ma] che essendo questa Regina Cath[ca] non solo amoreuole ma tenerissima di quella di Scotia, essendosi oltre il Parentado alleuate insieme ab infantia, gli ho dato un poco di motto de l'officio. »

VI.

Le cardinal Alessandrino (ministre principal de Pie V) à l'évêque de Rossano, Rome, 17 août 1568 [original] :

« Si è inteso l'offitio che Mons. di Ceneda hà fatto con V. S. per la Regina di Scotia. Il qual Signore si sarà mosso à buon fine, come debbe credersi di lui in questo caso, et ella ancora dal canto suo l'ha fatto come si conueniua con S. M[ta]; ma io per hora non hò da darle commission alcuna n nome di N. S[re], non essendo ben risoluta S. S[ta] nel animo suo qual delle due Regine sia la migliore. »

T.

Pamphlet affixed befour the assembling of Parliament, dec. 1567.

Brit. Mus., Sloane Manuscr., vol. 3199. Various papers relating to Mary Qu. of Scots, collected by Dr. Robert Gray. Fol. 169.

Questionis askit to be absoluit be the Lords off the articles, december 1567.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Queritur.

Giff the Quenis Grace be giltie off the Kings slauchter, takin thairfor, sua found and dicernit giff the Prince may succeid to ane tratrice?

Queritur.

Giff the Quein be giltie off the said cryme and sua discernit scho being imprisonit and suspek thairoff, giff ony thing done be hir may be off effekt?

Queritur.

Giff scho, being culpable off the said cryme and presonet thairfor, mycht demit hir Crown or mak ane Regent?

Qu. Giff the Crown succeid to the Prince on his Modiris syd, quhy is the Duik Hammyltoun debarrit fra his tuturrie and governance?

Qu. Giff tresoun be punist equalie on art, partakars and counsalairs, quhy sua mony notour to he criminat ar ovirseine, unpunist and all laid upon ane?

Qu. Quhy Jhone Hepburne and Jhone Hay off Tallo ar noucht opinly compellit to declair the maner off the Kings slauchter and quha consentit thairto and was thuirat?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE ALPHABÉTIQUE[1].

A.

1. Nous avons omis le nom de *Marie Stuart*, qui se rencontre trop souvent dans cet ouvrage.


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

B.



Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

C


Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

D.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

E.



Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

F.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

G.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

I.

J.


Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

K.

L.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

N.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

O.

P.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Q.

R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

S.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

T.

V.


Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

W.

Y.

FIN DU TOME TROISIÈME.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE DES MATIÈRES

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chartres. — Imprimerie Durand.



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

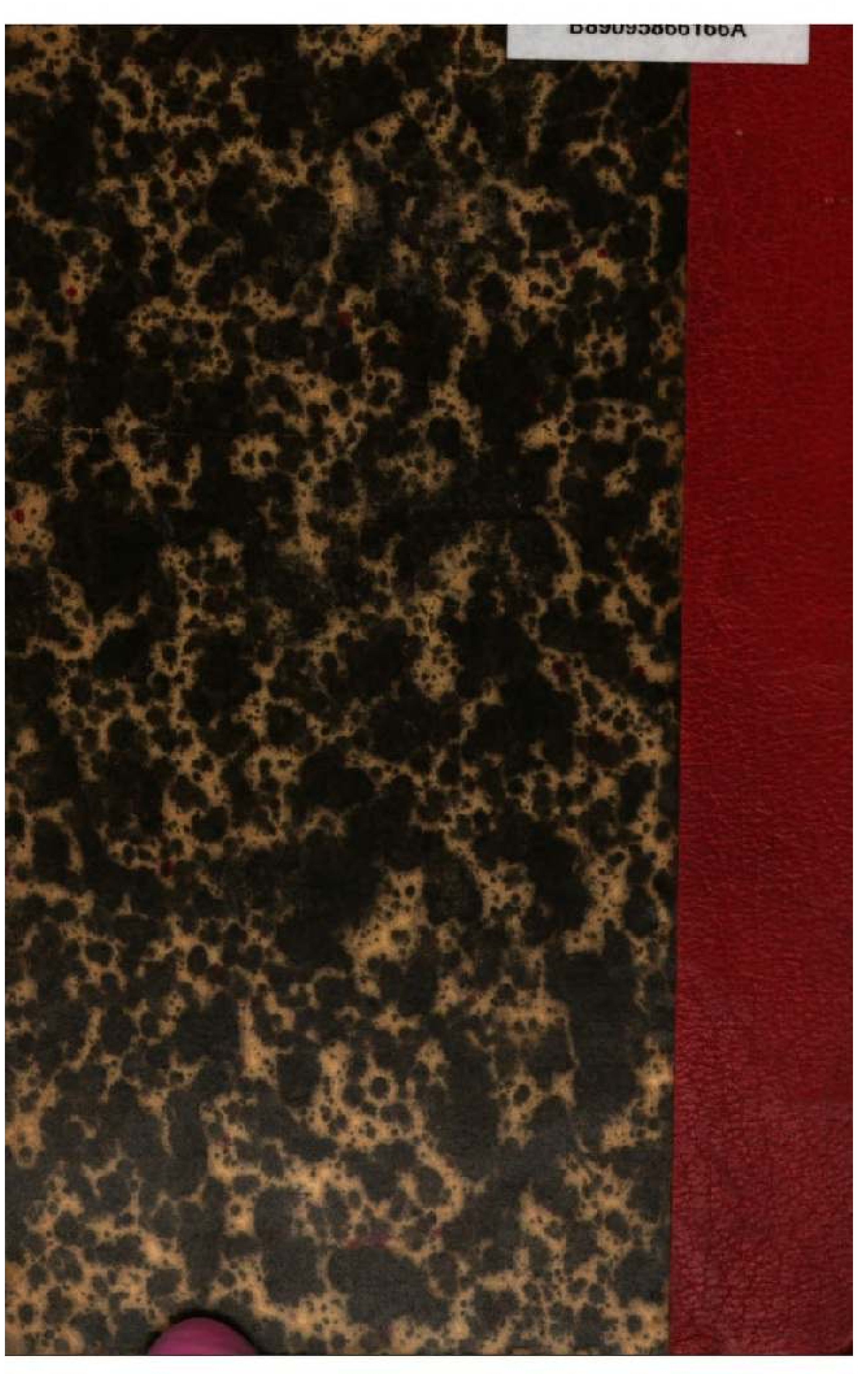
Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN


89095866166
b89095866166a
Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN



Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN



Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN